

Thèse de Doctorat

Erwann MAINGUY

*Mémoire présenté en vue de l'obtention du
grade de Docteur de l'Université de Nantes*

sous le sceau de l'Université Bretagne Loire

École doctorale : CEI Cognition, Éducation, Interactions

Discipline : Sciences de l'Éducation

Unité de recherche : CREN

Soutenu le 06/12/2016

Mme Jules Favre née Velten, Moraliste et Pédagogue

Approche herméneutique de la vie et des écrits de Julie Favre

JURY

Rapporteurs : **Gabriele WEIGAND**, Professeur des Universités, Université de Karlsruhe (Présidente du jury)

Laurence CORNU-BERNOT, Professeur des Universités, Université de Tours

Examineurs : **André PACHOD**, Professeur des Universités, Université de Strasbourg

Jean HOUSSAYE, Professeur émérite, Université de Rouen

Directeur de Thèse : **Didier MOREAU**, Professeur des Universités, Université Paris VIII

Co-directeur de Thèse : **Michel FABRE**, Professeur émérite, Université de Nantes

Remerciements :

Merci à Didier Moreau pour la confiance qu'il a bien voulu m'accorder en acceptant de diriger cette thèse.

Merci à Michel Fabre pour ses retours toujours précieux.

Je remercie les membres du jury qui examinent ce travail.

Je remercie les archives de la bibliothèque LSH de l'École Normale Supérieure de Paris, et spécifiquement Sandrine Iraci pour ses conseils qui m'ont permis de trouver des documents indispensables à ce travail.

Je remercie les Archives nationales de France de Pierrefitte-sur-Seine.

Je remercie les Archives départementales de Hauts-de-Seine.

Je remercie les Archives départementales du Bas-Rhin.

Je remercie les Archives départementales des Yvelines.

Un merci à Philippe Lejeune qui m'a donné des conseils précis avec beaucoup de bienveillance.

Merci à Alfred, Brice et Nathanaëlle de m'avoir montré que c'était possible.

Une pensée pour Charlotte qui, malgré les épreuves, a toujours continué à réfléchir, lire, penser...

Merci à Valérie d'avoir bataillé pour que je puisse continuer ce travail dans de bonnes conditions.

Merci à Chloé, mon amie, dont je me flatte d'avoir été le premier élève.

Merci à Caroline, pour son aide, mais surtout son amitié.

Merci à ma maman pour son soutien indéfectible.

Je remercie Claire pour son aide continue, ses encouragements salvateurs, ses reproches bienfaiteurs et pour avoir merveilleusement représenté l'humanité durant cette dernière année.

Un remerciement tout particulier pour M. Jean-Paul Velten qui, malgré la charge affective, m'a confié des papiers qui constituent pour moi un trésor.

Mme JULES FAVRE NEEL
VELTEN

MORALISTE ET PÉDAGOGUE

PAR

MAINGUY ERWANN

Doctorant Sciences de
l'Éducation



CREN

UNIVERSITÉ DE NANTES

2016

DIRIGÉ PAR

MOREAU DIDIER (Université Paris 8)

FABRE MICHEL (Université de Nantes)

JURY

CORNU-BERNOT LAURENCE (Université de Tours)

WEIGAND GABRIELE (Karlsruhe Universität)

PACHOD ANDRÉ (Université de Strasbourg)

HOUSSAYE JEAN (Université de Rouen)

Introduction

Julie Favre (1833-1896) fut la première directrice de l'École Normale supérieure de jeunes filles située à Sèvres en 1881. Pour autant, aujourd'hui son travail et ses actions sont méconnus. Ce fut le cas également pour ses contemporains. « À la tête de l'établissement, on plaça Ernest Legouvé, avec le titre d'inspecteur général des études, et on nomma directrice Mme Jules Favre, qui avait naguère dirigé avec beaucoup de distinction une institution de jeunes filles à Versailles, et qui fit preuve, dans son nouvel emploi, de remarquables qualités. » Voici la seule phrase qui concerne Julie Favre dans le *nouveau dictionnaire de l'instruction primaire et de la pédagogie* dirigé par Ferdinand Buisson et édité en 1911. Marie Pape-Carpantier, Émilie Kergomard ont eu droit à un article dans le dictionnaire de Buisson, pourquoi cela n'a pas été le cas pour Julie Favre ? Une première réponse peut être que la première édition du dictionnaire commença à paraître en 1882 jusqu'en 1887¹. La deuxième réponse peut être qu'elle n'a pas participé à la naissance d'une institution, au contraire de Marie Pape-Carpantier avec les salles d'asile. Elle prit part à l'enseignement des jeunes filles lorsqu'elle fut la première directrice de l'École de Sèvres, mais elle ne participa aucunement à la loi Camille Sée et ne milita pas ostensiblement pour l'éducation des femmes. Elle fut investie dans sa mission et appréciée par ses élèves et les professeurs de l'École. Ils ont entrepris différents travaux pour que son souvenir reste vivant dans l'esprit de ceux qui l'ont connue. En 1907, Jeanne Ben Aben publie un article qui raconte son passage à l'École de Sèvres et y dresse avec tendresse le portrait de son ancienne directrice. Dans l'ouvrage posthume, la *Morale de Plutarque* publié en 1909, les anciennes élèves participèrent à l'écriture d'une longue biographie de Mme Jules Favre. La même année, Julie de Mestral de Combremont publia un article dans une Revue Suisse intitulé *Mme Jules Favre d'après sa correspondance et son journal*. Mais les personnes qui la connaissent se font de plus en plus rares et il n'y a plus de publication sur Julie Favre pendant plus de quatre-vingt-dix ans. Il faut attendre 1991 pour que soit publié un article scientifique sur Julie Favre, écrit par Jeffner Allen, il se trouve dans un ouvrage intitulé *a history of women philosophers*. C'est en 2008 qu'un article en français lui est consacré dans un ouvrage dirigé par Jean Houssaye, *Femmes pédagogues. Tome 1, De l'Antiquité au XIXe siècle*, écrit par Géraldine Vales-Le Guennec.

¹ Patrick Dubois, « Le "Dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire" de Ferdinand Buisson: unité et disparités d'une pédagogie pour l'école primaire (1876-1911) » (Thèse de doctorat, Université Lumière, 1994). p.29

Julie Favre n'a pas participé à la création d'une institution et ses ouvrages n'aident pas à éclairer sa pensée. On pourrait penser que lorsqu'elle publie des ouvrages sur la morale de Socrate, des Stoïciens, de Plutarque, d'Aristote, de Cicéron, de Montaigne elle ne propose qu'une exposition de la philosophie de grands auteurs. Même si en première lecture, on peut partager cette position, une lecture plus attentive nous permet de comprendre que ses ouvrages lui permettent de tisser et d'exposer une formation morale qui lui est personnelle, où Emerson et les Romantiques ont une grande influence. En nommant ce travail *Julie Favre née Velten, moraliste et pédagogue*, nous voulions reprendre le titre de l'un de ses premiers ouvrages *Montaigne, moraliste et pédagogue*, mais aussi souligner que Julie Favre a dédié sa vie à une mission qui pénétrait son « âme ». De son premier poste à la fin de sa vie, elle afficha une constance que reflète chacune de ses actions. Par la publication de ses ouvrages, elle intellectualise ce qu'elle a mis en pratique avec ses élèves. Cette thèse se propose de mettre en exergue le travail et la pensée de Julie Favre, de diffuser des écrits inconnus ou peu connus, de montrer une pensée atypique pour son époque et la nôtre.

À l'époque de l'apparition de la laïcité, elle nous dévoile une éthique de l'individu, mais surtout du professeur qui prend appui sur Dieu. Elle fut la première directrice de l'École de Sèvres qui devait former les institutrices pour l'enseignement secondaire, nous pouvons penser que son action et ses ouvrages ont eu une influence sur ses élèves. Les institutrices qui furent diplômées de l'École de Sèvres partirent dans tout le pays pour assurer l'éducation des jeunes filles de France. C'est là où réside l'intérêt d'étudier les actions et les écrits de Julie Favre, mieux cerner l'enseignement secondaire qui fut donné aux jeunes filles sur lequel la troisième république naissante s'appuyait.

Cette thèse est construite pour lier la vie de Julie Favre et sa pensée. Le premier chapitre est une biographie. Les chapitres suivants permettent de faire apparaître la pensée personnelle de Julie Favre. Nous avons tenté de montrer l'unité qui peut apparaître dans la vie de Julie Favre et d'exposer l'exemple d'une pédagogue qui souhaitait que chaque action soit en accord avec sa Vérité, celle que Dieu lui inspire.

Méthodologie

Nous proposons dans ce travail de recherche une compréhension herméneutique des écrits et de la vie de Julie Favre. Nous avons porté notre attention sur Julie Favre sur les conseils de notre directeur de recherche, Didier Moreau, après un mémoire sur Marie Pape-Carpantier. Seuls deux articles scientifiques ont été publiés sur Julie Favre. Notre travail n'est pas en

contradiction avec leur contenu, mais il tente d'aller plus loin et d'établir des liens méconnus précédemment.

Pour procéder au travail de recherche, nous nous basons sur un fond de documents qui s'est étendu au cours des années :

Les ouvrages traduits par Julie Favre :

Histoire du peuple suisse, 1879.

La fraternité humaine, 1880.

Ces deux ouvrages sont éclairants sur le rôle que Julie Favre donne au traducteur.

Nous avons réussi à trouver tous les ouvrages de Julie Favre à différents moments de la recherche principalement sous format numérique.

Sur l'Éducation, 1886. Traduction du *Levana* de Jean-Paul, elle s'éloigne peu de la version originale, mais prend quelques libertés pour être plus en accord avec ses opinions. Elle enrichit l'ouvrage d'une longue préface que nous qualifions de manifeste pédagogique.

Montaigne moraliste et pédagogue, 1887. Ouvrage dans lequel elle expose la pensée du philosophe bordelais. Pour chaque sujet qu'elle souhaite présenter, elle procède de la façon suivante : un texte de sa part où elle met en avant la position de Montaigne et commente de remarques personnelles puis plusieurs fragments de textes de Montaigne sur le thème abordé. C'est le seul ouvrage où elle annote les extraits de textes de mots importants ou d'aphorismes.

La Morale de Socrate, 1888. *La morale des Stoïciens*, 1888. *La morale d'Aristote*, 1889. *La morale de Cicéron*, 1891. Nous présentons ces ouvrages ensemble car ils sont tous construits sur le même schéma. Tout d'abord, elle préface brièvement l'ouvrage et présente la pensée de l'auteur à travers différents chapitres qui se dessinent tous sous une forme identique : un texte personnel qui présente la pensée de l'auteur sur le sujet et des remarques personnelles de Julie Favre puis les extraits de textes choisis.

La morale de Plutarque (préceptes et exemples), 1909. Ouvrage posthume, il contient les discours prononcés aux obsèques de Julie Favre par trois professeurs de Sèvres, une longue biographie de Louise Belugou qui fut élève sous la direction de Julie Favre et l'ouvrage de Julie Favre qu'elle avait organisé et préparé de la même façon que les précédents.

En ce qui concerne la biographie de Julie Favre, nous nous sommes, tout d'abord, basé sur la biographie écrite par Louise Bélugou dans l'ouvrage posthume de Julie Favre, *La morale de Plutarque*. Cette biographie a pu être enrichie et parfois corrigée grâce à des recherches dans les différentes archives de France :

Le fonds d'archives de l'École Normale Supérieure, où l'association des élèves et anciennes élèves de l'École de Sèvres a transposé ses documents : les bulletins hommage à Julie Favre, le manuscrit de son ouvrage posthume, ainsi que des photographies, des gravures ou des reproductions de photographie qui permettent à tous d'avoir une idée des lieux et des tenues de l'époque ;

Les archives nationales de France de Pierrefitte-sur-Seine, où les lettres entre Jules Favre et sa fille Geneviève Maritain (cote 243/AP1 – 244/AP1) nous permettent de nous insérer dans l'intimité de l'homme politique, des pensées qui le parcourent lors de périodes difficiles ou plus heureuses. Les archives de l'École Sèvres de 1882 à 1886 (cote F/17/14186 ; F/17/14187) qui regroupent beaucoup de papiers administratifs ou de comptabilité ; également les énoncés de l'examen d'entrée dans l'École de Sèvres qui permettent d'évaluer le niveau demandé aux élèves dans l'école dirigée par Mme Jules Favre. Le dossier de carrière de Julie Favre (cote F/17/22861) en tant que personnel du ministère de l'Instruction publique. Outre les nominations manuscrites de Julie Favre par le ministre, nous retrouvons les correspondances de la directrice avec le rectorat et le ministère de l'Instruction publique et les missives entre les deux administrations qui concernent Julie Favre ;

Les archives départementales du Bas-Rhin pour le certificat de naissance de Julie Velten qui a permis de rectifier une coquille sur l'année de naissance dans la biographie de référence ;

Les archives départementales des Hauts-de-Seine pour le certificat de décès de Julie Favre (cote 4E SEV-127) et le testament de Julie Favre (cote 3Q SEV-166) ;

Les archives personnelles de M. Jean-Paul Velten qu'il nous a généreusement confiées regroupent beaucoup de documents. La liste est non exhaustive, elle ne contient que les documents qui sont utiles dans notre travail et qui pourraient être utiles pour de futurs chercheurs :

— *Souvenirs de voyages 1874-1879* : récits de neuf voyages, principalement entrepris pour aller en montagne ou dans le cadre du travail d'avocat ou de sénateur de Jules Favre ;

Souvenirs de août 1874. Albula, Saint Moritz, Maloja, Côme, Milan, Venise

Du 19 août 1875. Toulouse et les Pyrénées.

Du 22 janvier 1876. Lyon et Marseille

Du 9 octobre 1876. Lucerne, Brunnen, Saint Gothard

Du 12 septembre 1877. Vevey, Schaffhausen, Brunnen

Du 13 juin 1878. Marseille, Nice, Gênes, Turin

Du 6 août 1878. Dauphiné, Paladru, Gde Chartreuse, Allevard, Ouchy, Bex, Brienz, Simplon, Bavens, Saint Gothard, Seelisberg, Brunnen, Cappel, Zurich, Bâle

17-30 avril 1879. Marseille, Aix, Avignon, Vaucluse

Du 20 août au 3 octobre 1879. Nancy, Luxeuil, Montreux — Territet

–Notes de Julie Favre et Jules Favre sur différents sujets : Plutarque, Châteaubriant et sur l’histoire contemporaine et une fiche de lecture sur un ouvrage scientifique qui explique les quatre époques de la Terre avant le déluge ;

–*Journal de Mme Jules Favre* écrit en 1880 : elle raconte sa rencontre avec Jules Favre, les années qu’ils passèrent ensemble jusqu’aux derniers jours de l’homme politique. Ce journal de trente-neuf pages fut envoyé à Gaston Velten à la mort de Julie Favre par le Revue des Deux Mondes. Ce qui signifie qu’elle espérait sûrement une publication. D’après nos recherches, ces notes manuscrites ne sont pas devenues un article de la revue ;

–*Derniers souvenirs de mon mari bien-aimé* : ce dossier contient le testament olographe de Jules Favre qu’il écrit sur son lit de mort où il fait de Julie Favre sa légataire universelle. Lettres de condoléances d’Hippolyte Carnot. Récit sur dix pages qui retrace les derniers jours (le mois de décembre jusqu’au jour de sa mort le 19 janvier 1880) de Jules Favre qu’elle écrit en décembre 1882 ;

–Lettres familiales : correspondances privées entre Julie Favre et certains membres de la famille Velten. Lettre du 30 août 1871 de Julie Velten adressée à Jules Favre ;

–*1883-1884 Notes de Mme Jules Favre, directrice de Sèvres* : elle nous révèle les réflexions et les appuis politiques qui l’ont menée à la tête de l’école normale de Sèvres. Les problèmes et les entraves et les joies auxquelles elle fut exposée une fois nommée ;

–Carnet d’obsèques de Mme Jules Favre ;

–Une biographie de Julie Favre manuscrite de deux pages par Gaston Velten, exécuteur testamentaire de la directrice de Sèvres ;

–Traduction manuscrite de l'essai *Character* d'Emerson par Julie Favre.

Déroulement :

Nous avons effectué notre mémoire de master 1, sur le travail et le discours de Marie Pape-Carpantier. À cet instant, nous comptions continuer nos recherches, mais un travail de thèse avait déjà vu le jour sur la créatrice des salles d'asile. Nous sommes allés vers Marie Pape-Carpantier, car nous nous intéressions aux forces historiques et philosophiques qui amenèrent la création d'une institution ou d'un nouvel enseignement. Sur les conseils de Didier Moreau, nous nous sommes alors penché sur Julie Favre qui n'avait fait l'objet d'aucun travail de recherche conséquent. Après des échecs, nous avons réussi à nous procurer certains ouvrages de Julie Favre par l'intermédiaire de Gallica, notamment l'ouvrage sur Plutarque qui contient une biographie. Après des mois de recherches, nous avons en notre possession cinq ouvrages : celui sur Plutarque, celui sur Montaigne et sur les Stoïciens, la traduction de l'ouvrage de Jean-Paul et rapidement l'ouvrage sur Socrate. Cette difficulté pour nous procurer ces ouvrages nous a souvent mis dans le doute sur la pertinence de nos théories. Mais rétrospectivement, cela a permis d'approfondir nos recherches suffisamment sur certains penseurs et de comprendre en quoi la morale de Julie Favre s'éloigne de celles des Stoïciens ou de Socrate et d'éprouver nos théories à la lecture des derniers ouvrages en notre possession qui traitent la pensée de Cicéron et d'Aristote.

À la lecture des premiers ouvrages, nous voyons que grâce à son travail, nous allons étudier de grands penseurs et tenter de comprendre comment elle a réussi à s'imposer à la tête de l'École de Sèvres et à mettre en avant la pédagogie mise en place au sein de l'École de Sèvres. Même si aujourd'hui ces premières hypothèses nous semblent erronées, nous sommes parti avec cela en tête pour commencer ce travail. En master 2, nous avons choisi de nous intéresser plus particulièrement au premier ouvrage qu'elle confia à ses élèves, la traduction du *Levana*, de Jean-Paul. Le travail sur cet ouvrage est une première étape pour démontrer que Julie Favre tente de faire correspondre son idéal pédagogique qu'elle décrit dans sa préface avec l'ouvrage de penseur romantique et pour cela, elle altère quelque peu les titres et le contenu de l'ouvrage de Richter. C'est en continuité avec ce travail que nous saisissons que même si les ouvrages se marquent comme une présentation de la morale des grands auteurs tels que Socrate, les Stoïciens ou Aristote, il y a une volonté de Julie Favre d'exposer une philosophie particulière qui transparaît à travers tous ces penseurs. Au cours de nos recherches, nous avons trouvé différents éléments biographiques éclairant sur la vie de Julie Favre. C'est pourquoi nous nous sommes arrêtés sur ces questions comme problématiques :

1ère formulation : À travers une approche herméneutique, nous tenterons d'établir quelle est la formation morale propre à Julie Favre ? Et également en quoi la trace biographique qu'elle a laissée est-elle en lien avec la morale qu'elle nous présente ?

2ème formulation :

À travers une approche herméneutique, nous tenterons de saisir quelle est la finalité de Julie Favre ? Peut-on établir une unité entre les traces qu'elle nous a laissées ?

Méthode d'analyse des données

Pour analyser les documents que nous avons, nous utilisons l'herméneutique de Dilthey. Dilthey est un contemporain de Julie Favre, nous pensons qu'ayant vécu la même époque, ils ont pu être soumis à des influences communes et rencontrer des difficultés semblables dans leur création. Le doctorat de Dilthey portait sur Schleiermacher, sa pensée est proche en certains points de celle des romantiques et son travail nous permet d'être dans une proximité intellectuelle avec Julie Favre, tout en acquérant une rigueur scientifique.

Comme l'explique Paul Ricœur, dans un cours intitulé *Herméneutique* professé à l'Institut Supérieur de Philosophie de l'Université Catholique de Louvain 1971-1972, pour bâtir son herméneutique, Dilthey doit tenir compte de deux grands faits culturels propres à son époque ; le premier est que l'intérêt pour la philologie s'est reporté sur l'histoire et la théorie de l'histoire. « Le texte à interpréter, dès lors, c'est la réalité historique elle-même, que les historiens appellent « enchaînement » (*Zusammenhang*) ». Dilthey devient l'interprète entre herméneutique et histoire ; « Le second fait culturel fondamental est constitué par la montée du positivisme en tant que philosophie, par accentuation et majoration de l'explication empirique dans les sciences naturelles. Nous sommes dans une période de complet reflux de Hegel et en général des systèmes philosophiques, au bénéfice de la connaissance expérimentale. C'est pourquoi le problème qui est posé aux penseurs de cette génération est de donner à l'histoire une dimension scientifique comparable à celle que les sciences de la nature ont acquise. C'est donc en réplique au positivisme qu'on essaie d'élaborer des modèles d'intelligibilité qui seraient autres que ceux du mécanisme physique. »

C'est notamment ce second fait culturel qui, selon nous, pousse Dilthey à s'éloigner de l'arbitraire romantique et de l'attitude métaphysique. Le terme de métaphysique revêt l'acception aristotélicienne, ce qu'Aristote entendait par métaphysique était « la philosophie

primaire », la sagesse suprême et parfaite². Cette « raison divine qui crée le lien existant entre le logisme de la nature (...) et la logique humaine (...) »³ Dans une *Introduction aux sciences de l'esprit*⁴, il démontre la variabilité socio-historique de la métaphysique à travers l'histoire et les penseurs, ce qui empêche l'herméneute d'adopter une attitude métaphysique. Pour interpréter et comprendre nous devons toujours contextualiser historiquement l'objet de notre interprétation.

Dans un essai intitulé *De la possibilité d'une science pédagogique ayant une valeur universelle* (1888)⁵, il en arrive à cette conclusion :

J'ai traité la question correspondante sur le plan de la poétique et j'ai montré alors comment toute technique poétique d'un genre particulier ne doit son unité qu'au contenu d'une civilisation historique. Il n'existe pas de techniques universelles de la tragédie ni de l'épopée. Il en est de même dans le domaine de l'éducation.

La prise de distance de la métaphysique et de l'impossibilité d'une pédagogie universelle nous paraît essentielle. Cela nous pousse à établir un lien entre la civilisation historique qu'elle traverse et le travail de Julie Favre. Ainsi nous nous éloignons du raisonnement de Mme Jules Favre qui prend appui sur la Providence.

L'herméneutique de Dilthey place la signification comme un réseau de rapports entre les parties et le tout. Cette relation entre le fragment et le tout nous paraît essentielle dans une herméneutique et encore plus dans une herméneutique biographique et livresque.

*La catégorie de la signification désigne le rapport des parties de la vie au tout, tel qu'il est fondé dans l'essence de la vie.*⁶

La mort d'un individu va permettre aux personnes extérieures de donner un sens à une vie. La raison interprétative doit découler vers une unité des significations. C'est une fois placée dans cette unité que la finalité de chaque fragment prend sens aux yeux de l'interprète.

² Wilhelm Dilthey, *Critique de la raison historique*, trad. par Sylvie Mesure (Paris, France: Les Éd. du Cerf, 1992, 1992). p.292

³ Ibid. p.339

⁴ Dilthey, *Introduction aux sciences de l'esprit*, *ibid.*

⁵ Wilhelm Dilthey, *Le monde de l'esprit*, trad. par Michel Remy (Paris, France : Aubier-Montaigne, 1947). p.59

⁶ Wilhelm Dilthey, *Der Aufbau der geschichtlichen Welt in den Geisteswissenschaften* (Leipzig, Allemagne, 1927).

La compréhension signifie donc une capacité de ramener à l'unité, unité d'abord vécue puis réfléchie, les relations entre les motifs, les intentions et les résultats perceptibles de l'agir dans la sphère matérielle des objets et dans la communauté des hommes⁷.

Tout le travail de Julie Favre est lié au fragment, le premier ouvrage qu'elle a souhaité donner à ses élèves est le *Levana* de Jean-Paul qui est divisé en fragments. Ses ouvrages sont un recueil de fragments accompagnés de critiques et d'interprétations personnelles. Tout notre travail tend à établir cette unité des fragments que Julie Favre nous a laissés.

Pour Dilthey, tous nos actes révèlent une intériorisation de normes qu'elles soient sociétales, historiques, philosophiques... C'est d'ailleurs cette intériorisation qui permet la compréhension, l'agir est une partie, une extériorisation du monde dans lequel nous vivons et permet donc l'interprétation. La communauté, productrice de normes, devient « le point de départ de toutes les relations existant entre le particulier et l'universel ⁸ ». L'agir nous permet de saisir l'appartenance d'un individu à une ou à des communautés. Plus le lien est établi, moins l'interprétation laisse place au subjectivisme.

[Les individus] sont liés les uns aux autres par une communauté dans laquelle se combinent coappartenance ou cohésion, homogénéité ou parenté. Cette relation de cohésion et d'homogénéité pénètre toutes les sphères du monde humain. Cette communauté s'exprime dans l'identité de la raison, dans la sympathie présente au sein de la vie affective, dans la contrainte réciproque qui, à travers l'obligation et le droit, est accompagné par la conscience du devoir.

9

Ce rapport à la communauté est primordial dans notre approche quant à l'agir de Julie Favre. C'est à travers ses appartenances et les concordances avec différents courants de pensée que nous tentons de saisir les finalités de Julie Favre.

Dans l'approche diltheyenne, nous donnons sens à l'action des individus en nous intéressant aux communautés et au fond historique, mais pour construire une réalité humaine sociohistorique complète, nous devons observer la vie de l'individu comme fragmentaire et comprendre l'unité. C'est l'expérience vécue qui constitue « la cellule primitive du monde

⁷ Leszek Brogowski, *Dilthey, conscience et histoire* (Paris, France : Presses universitaires de France, impr. 1997, 1997). p.49

⁸ Wilhelm Dilthey, *L'édification du monde historique dans les sciences de l'esprit*, trad. par Sylvie Mesure (Paris, France: Les Editions du Cerf, 1988, 1988). p.95

⁹ Ibid. p.95

historique¹⁰ ». Pour saisir chaque fragment, il faut le considérer comme un « *Wirkungszusammenhang* », traduit par Sylvie Mesure¹¹ par « ensemble interactif », d'autres chercheurs comme Leszek Brogowski le traduisent par « ensemble actif » ou encore par « connexion efficiente » comme Wioletta Miskiewicz. Nous choisissons ensemble interactif car il nous semble plus adapté et il renvoie à l'idée diltheyenne que tout fragment grand ou petit constitue une unité, un ensemble dans lequel différentes « forces » agissent et sont produites.

Les sciences de l'esprit analysent cet ensemble interactif, ou l'ensemble logique, esthétique, religieux qui se manifeste dans des productions bien déterminées et qui correspond au genre de ces productions, ou encore l'ensemble présent dans une constitution ou un code, lequel renvoie à son tour à l'ensemble interactif où il a surgi.

*Cet ensemble interactif se distingue de l'ensemble causal de la nature par ceci que, conformément à la structure de la vie psychique, il produit des valeurs et réalise des fins.*¹²

Ce que nous appelons « forces » est à la fois ce qui va nous permettre d'interpréter un fragment et également de saisir ce qui influence sa répercussion dans la société. Si les valeurs et les fins d'un ensemble concordent avec celles de la société, on comprend pourquoi il a eu un écho, une puissance dans la société.

Dilthey base son herméneutique sur une évidence, l'interprétation est incomplète. Elle repose sur la possibilité pour un individu de comprendre pleinement ce qu'a souhaité développer un autre individu et pour Dilthey le psychisme de chacun étant un mystère, une interprétation ne sera jamais totale. Un individu s'il essaie d'analyser son œuvre ne pourra pas non plus accéder à une interprétation complète car dans chaque acte, il y a une part d'inconscience. Dilthey nous propose une méthode qui pour être la plus rigoureuse possible, tient compte de la subjectivité de l'interprète et nous conduit vers un procédé, celui du « revivre ». Revivre consiste à se transposer dans la vie de l'individu que nous étudions. Pour que l'imagination soit la plus objective possible, il faut à l'interprète le plus d'éléments, d'ensembles possibles.

*Et l'imagination est en mesure de renforcer ou de diminuer l'accentuation des comportements, forces, sentiments, désirs, orientation des idées, contenus dans notre configuration vitale personnelle, et ainsi de refigurer toute vie psychique étrangère.*¹³

¹⁰ Dilthey, *Der Aufbau der geschichtlichen Welt in den Geisteswissenschaften*. 161

¹¹ Sylvie Mesure, « Individus et ensembles dans la méthodologie diltheyenne des sciences sociales », *Revue internationale de philosophie*, n° 226 (1 décembre 2003): 393-405.

¹² Dilthey, *L'édification du monde historique dans les sciences de l'esprit*. p.106

¹³ Wilhelm Dilthey, *La vie historique: manuscrits relatifs à une suite de « L'édification du monde historique*

Plus il y a d'ensembles, plus la possibilité de trouver une unité entre eux est complexe et moins il y a de place pour la subjectivation et l'imagination fantasque.

*Le triomphe de la reproduction du vécu consiste en ce que les fragments du cours qu'il contient sont complétés de sorte que nous croyons avoir affaire à une continuité.*¹⁴

Le procédé de « revivre » ne peut se faire objectivement qu'à partir des traces que nous a laissées l'individu. Sans enregistrement audio ou vidéo, nous devons examiner ce qui peut rester, l'écrit. Ce sont ces écrits qui constitueront des ensembles ou des fragments que nous pourrions analyser.

*Nous appelons interprétation la compréhension méthodique d'extériorisations vitales fixées de manière durable. Or comme la vie spirituelle ne trouve son expression complète, exhaustive et permettant ainsi une appréhension objective, que dans le langage, l'interprétation s'achève dans celles des restes de l'existence humaine contenus dans l'écrit.*¹⁵

Pour définir clairement les valeurs et les finalités des fragments laissés par Julie Favre, nous devons aller plus loin que les textes des auteurs sur lesquels elle s'appuie. Pour analyser la biographie et les manuscrits que Mme Jules Favre nous a laissés, nous utiliserons les textes de Philippe Lejeune. Pour comprendre les différents fragments de la formation morale qu'elle nous présente, nous puiserons dans les écrits et les cours de Michel Foucault, les appuis théoriques qui nous permettent de comprendre à la fois la pensée de Julie Favre et ses non-dits.

Dans son ouvrage, Brogowski écrit que pour Dilthey : « les actes synthétiques, c'est-à-dire ceux qui lient au concept du sujet un prédicat qui n'a pas été contenu en lui produisent par là une connaissance, sont de véritables actes créateurs. L'« explication est en même temps création¹⁶ .» » Nous espérons créer du savoir et trouver l'unité vivante, la structure du travail et de la vie de Julie Favre.

J'appelle structure la relation qui existe entre les éléments constitutifs d'une expérience vécue. Le type est le mode de structure le plus simple intégrant l'expérience vécue dans un groupe. Ce qui est ainsi structuré entre alors dans d'autres relations structurelles et celles-ci forment enfin

dans les sciences de l'esprit », trad. par Christian Berner et Jean-Claude Gens (Villeneuve d'Ascq, France: Presses universitaires du Septentrion, impr. 2014, 2014).p.44

¹⁴ Ibid.p.43

¹⁵ Ibid. p.46

¹⁶ Dilthey, *Der Aufbau der geschichtlichen Welt in den Geisteswissenschaften.*, p.232

*un schématisme, une localisation au sein du déroulement psychique qui constitue l'unité vivante.*¹⁷

¹⁷ Dilthey, *Le monde de l'esprit*. cet extrait se situe dans un fragment intitulé, *Localisation des phénomènes psychiques dans l'ensemble de la structure en fonction du rapport qui y existe entre le tout et les parties*. p.317-319

Premier chapitre Biographie

I. Julie Velten

Julie Velten naît le 15 novembre 1833¹⁸. La maison du ministre protestant de Wissembourg, Michel Velten, accueillait déjà six enfants. Julie Favre racontait son enfance comme aimante dans un foyer où régnait la fraternité. Sa mère était chargée de veiller sur les enfants. Lorsque Julie partait à l'école armée d'un bâton pour se défendre des oies, c'était toujours sous le regard protecteur de sa maman. Jusqu'au dernier jour, cette famille resta unie devant les difficultés de la vie.

Son père, ministre protestant de l'église luthérienne de la ville, travaillait beaucoup et passait une grande partie de son temps dans son cabinet. Julie était avec lui, tapie dans un coin avec les vieux livres de la bibliothèque paternelle. L'appétence pour la lecture de Julie vint de ces longs moments, où assise en tailleur elle profitait de la présence de son père et parcourait tous les ouvrages lui tombant entre les mains. L'amour pour la musique, c'est son oncle qui la fit naître chez Julie ; pasteur également, il lui apprit le solfège et le piano. Elle passait des heures à l'écouter jouer avec toujours beaucoup de plaisir. Malgré l'importance de ses deux hommes dans la vie de Julie, elle prit quelques distances avec la religion et la rigueur de sa pratique, très attachée à sa foi, elle vivait les règles imposées du dehors comme une véritable aliénation. Alors qu'elle n'avait pas encore 15 ans, la révolution et la proclamation de la seconde République la firent vibrer, et dès ce moment elle devint républicaine.

Elle fit ses études dans le pensionnat de la ville, elle apprit le français, l'allemand et l'anglais. En 1854¹⁹, elle y obtint le brevet supérieur de l'enseignement primaire. À 21 ans, elle quitta l'Alsace pour Paris. Rue des trois Sabres, une vieille maison avec un grand parc à l'arrière accueillait un pensionnat luthérien, où Julie Velten occupa son premier poste en qualité de sous-maîtresse. Madame Frèrejean, la directrice était l'âme de ce pensionnat. Celui-ci déménagea par la suite à Versailles. Mais cela n'altéra pas la pédagogie proposée dans l'institution. Celle-ci s'appuyait sur une forte éducation morale, assurée par l'étude quotidienne de textes de la bible, le respect de chaque âme individuelle et l'appel constant à l'effort personnel. Madame Frèrejean et Mademoiselle Velten devinrent rapidement amies. Julie décrivait son « amie qui

¹⁸ CF. annexe 1

¹⁹ Jean-Pierre Kintz et Fédération des sociétés d'histoire et d'archéologie d'Alsace, *Nouveau dictionnaire de biographie alsacienne* (Strasbourg, France: Fédération des sociétés d'histoire et d'archéologie d'Alsace, 1987).

avait trente-huit ans de plus que moi », comme une femme très intelligente, aux idées larges, au cœur généreux et qui parfois se laissait emporter. Vite, elles s'associèrent à la direction, la jeunesse de Julie Velten fut compensée par une grande prestance, comme le précisait, une des anciennes pensionnaires :

S'il est un moment de sa vie où Mme Jules Favre a pu donner une impression d'austérité, c'est bien cette époque de grande jeunesse. Nous ne savions pas son âge et j'ai été pour ma part très étonnée quand j'ai compris de combien il différait du mien. Elle nous inspirait un respect extraordinaire ; nous redoutions son silence, ses petits mots si justes et qui frappaient si droit, et nous attachions un très grand prix à son approbation ²⁰.

Aucune surveillance rigoriste n'était exercée au sein du pensionnat, dans les discussions avec ses élèves de l'École de Sèvres, Mme Jules Favre disait à ses élèves « A quoi bon conduire les enfants comme un régiment. Je ne vois pas l'utilité de cette discipline mesquine. » Comme une des élèves en témoigne, elles étaient responsabilisées « Chacune était à son devoir et se sentait beaucoup d'initiative.²¹ » Le respect et la considération étaient les leviers qui permettaient d'installer une atmosphère où régnait la confiance et le dévouement.

Mlle Velten n'était pas une maîtresse de pension. C'était une vraie mère que nous aimions et vénérons toutes. Jamais elle ne nous punissait. Quand il y en avait une qui ne connaissait pas sa leçon, elle avait une façon de dire : « Ma chère enfant, je suis sûre que si tu savais comme tu me fais de la peine, tu ne recommencerais plus », et cela nous touchait tellement que nous étions sages, rien que pour lui faire plaisir. Mlle Velten se fiait absolument à la droiture de ses élèves et elle avait raison, car, pour rien au monde, nous ne lui aurions menti. Il s'est trouvé parmi nous une jeune américaine qui, sans doute, avait une mauvaise nature. Mlle Velten a essayé de la prendre de toutes les façons pour la rendre consciencieuse : rien n'y a fait. Elle prévint alors le père qu'il devait retirer sa fille parce qu'avec le caractère de cette enfant il fallait sévir et que cela n'était jamais arrivé dans la pension...²²

Les notes prises par une élève, en 1856, lors d'un cours où Mme Frèrejean abordait ses vues sur l'éducation et à l'utilisation de la méthode Jacotot sont éclairantes et précieuses pour comprendre la formation pédagogique de Mlle Velten :

Amener l'élève à regarder, à comparer, à juger par lui-même, c'est ce que doit proposer l'éducateur. Le rôle du maître n'est donc pas de déverser sur l'enfant un savoir passivement

²⁰ Julie Favre et al., *La morale de Plutarque : préceptes et exemples* (Paris, France : H. Paulin et Cie, 1909). P.XX-XXI

²¹ Ibid. p. XXI

²² Ibid. p. XXV-XXVI

accepté, mais d'éveiller l'intelligence par l'appel constant à l'effort personnel. Il doit s'effacer, laisser agir, pousser à l'action, être pour ceux qu'il dirige l'aiguillon qui fait avancer, le régulateur qui équilibre les activités afin que rien ne se perde et que rien ne nuise.

*Il n'est pas de paresseux possible pour les élèves de la méthode. La volonté y devient un levier qui soulève tout et dont l'élève est toujours le maître. Fort contre sa paresse, il le sera aussi contre d'autres atteintes. Il aura travaillé pour la réforme de son caractère aussi bien que pour le développement de son esprit.*²³

C'est ainsi qu'au sein du pensionnat les élèves « trouvaient » la lecture, la grammaire, l'art de conduire et d'exprimer sa pensée grâce à l'étude attentive d'un seul texte. *Le Télémaque* de Fénelon était analysé, critiqué, classé dans ses éléments, comparé à lui-même, non pour être copié ou imité, mais être donné comme exemple.

*L'ancienne méthode présente d'abord la règle ; celle-ci présente d'abord l'exemple. De l'exemple elle fait sortir la règle et elle termine en faisant vérifier sur les auteurs : ainsi l'on vérifie la grammaire lorsqu'on l'a trouvée tout entière par ses propres recherches.*²⁴

Julie Favre suivit durant toute sa carrière cette volonté de proposer une pédagogie équilibrée entre étayage et autonomie de l'apprenant. Une ligne de conduite où l'enseignement se démarque par un souci de ne pas effacer l'individualité des apprenants et où tout le dévouement est d'autant plus beau, qu'il est désintéressé.

Le 14 octobre 1860, Mme Frèrejean décéda à Versailles. C'est tout naturellement que la jeune Julie Velten prit la direction de l'établissement. Dès cet instant, elle s'attela à perpétuer l'héritage de son amie ; tout en gardant le flegme qui lui est propre. Cette mort soudaine l'affecta profondément. Elle trouva réconfort auprès de sa famille qui l'entourait, son frère finissait ses études de médecine à Paris et ses sœurs l'aidaient à la pension. Sa mère les rejoignit à la mort de leur père en 1865.

Le 4 août 1870, la ville natale de Julie Velten fut touchée, la bataille de Wissembourg fut l'une des premières de la guerre franco-prussienne. La famille Alsacienne fut extrêmement affectée. D'autant que l'établissement se vidait, les élèves retournèrent dans leur foyer, une à une. Seuls six élèves restèrent dans la pension, cela même lorsque l'armée prussienne occupait les lieux. Julie Velten ne supportait pas d'être spectatrice de la guerre. Elle se rapprocha du front et s'engagea quelques jours dans une ambulance. Vite, elle se rendit compte de son inutilité dans

²³ Ibid. p.XXII

²⁴ Ibid. p. XXIV

ces circonstances où son rôle se limitait à transporter des matelas. Sa présence lui parut plus nécessaire auprès de ses proches et des dernières élèves qui vivaient encore dans le pensionnat. Elle rentra et trouva les mathématiques et l'algèbre comme moyen d'occuper son esprit. Elle ne pouvait totalement occulter la guerre et ses répercussions, la seule pensée qui lui procurait du soulagement était la présence au gouvernement de celui destiné à devenir son futur époux.

II. Jules Favre, une inspiration républicaine

Cette partie n'a pas pour but de proposer une biographie complète de Jules Favre, mais de montrer son parcours, l'importance qu'il a eue pour la république naissante et l'influence sur la vie de sa femme.

Jules Favre est né à Lyon, en 1809. Sa mère tenait à ce qu'il est une religion catholique. Sans difficulté, mais avec beaucoup de travail, il passa brillamment le lycée et à dix-huit ans poursuivit des études de droit à Paris. Pour compenser un supposé manque de culture générale, il cumulait les cours de la faculté de droit et de la Sorbonne où il suivit avec assiduité les cours de Victor Cousin et de Pierre-Paul Royer-Collard²⁵. Jules Favre passa sa thèse de licence de droit, le 7 août 1830 ; quelques jours après, il retourna à Lyon pour s'inscrire au barreau²⁶. Il entra d'abord en qualité de clerc dans une étude d'avoué puis débuta comme avocat en 1831²⁷. En février 1834 à Lyon, les mutuellistes déclenchèrent une grève générale de tisserands de soie²⁸. À l'époque, la ville fut le lieu de manifestations ouvrières, souvent, réprimées dans le sang par l'armée. Le 9 avril, alors que s'ouvraient les procès des trois « meneurs » du mouvement, les gendarmes et l'armée tirèrent sur les manifestants qui tentaient de monter des barricades. Ce fut le début de l'insurrection des canuts de 1834. Les insurgés mal armés et désorganisés bataillaient dans toute la ville contre les hommes aguerris de la garnison royale. Ce fut dans ce climat social qu'au tribunal de Lyon, le 22 avril 1834, un jeune avocat de 25 ans prit la parole pour le plaidoyer des chefs tisserands. Après quinze minutes de délibération, les chefs d'atelier furent acquittés. Ce procès donna à Jules Favre une notoriété nationale. Ces événements finirent de sceller ses valeurs républicaines et sa réprobation de toutes formes de

²⁵ Maurice Reclus, « Jules Favre: 1809-1880 » (Thèse de doctorat, Université de Toulouse (1896-1968). Faculté des lettres et sciences humaines, 1912). p.11

²⁶ Edmond Benoît-Lévy, *Jules Favre* (Picard-Bernheim (Paris), 1884), <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k651209>. P.12

²⁷ Reclus, « Jules Favre ». p.25

²⁸ Femand Rude, « Lyon en 1830-1834. Aux origines du syndicalisme et du socialisme », *Romantisme* 10, n° 28-29 (1980):

régime autoritaire. Il écrivit en mai et juin 1834, *Anathème*, un pamphlet où il fustigea les pratiques du régime Louis Philippe. Il continuait de plaider à Paris. Ses talents d'orateur lui permirent de se construire une réputation au sein du monde politique. À la suite de la révolution de 1848, Jules Favre s'impliqua dans la vie politique du pays. Tout d'abord, il fut secrétaire général du ministre de l'Intérieur du gouvernement provisoire Ledru-Rollin. Il quitta ses fonctions pour devenir député de Lyon à la constituante en 1848, puis député de Paris à la législative en 1849²⁹. Après le coup d'état de Louis-Napoléon Bonaparte en 1851, il perdit son poste de député aux élections législatives de 1852. Le 14 janvier 1858, l'italien Orsini fut arrêté dans sa tentative d'assassinat contre le couple impérial³⁰. Emprisonné, Orsini écrivit à Jules Favre pour lui confier sa défense³¹. Le procès fut court, mais eut un retentissement national et les plaidoiries de Favre furent lues dans toute la France. L'éloquence de l'avocat n'y put rien, Orsini fut condamné à mort. L'Empire utilisa cette tentative pour faire voter la loi répressive de sûreté générale³². Cette loi permit d'interner ou de demander l'exil de tout individu suspect³³ pour l'Empire. Ce texte eut pour but d'éteindre les vellétés d'insurrections des sociétés secrètes républicaines³⁴. Jules Favre profita de sa notoriété et de l'appel d'air républicain que les répressions créent. Il fut élu dans la sixième circonscription de la Seine après deux vaines tentatives en juin 1857 et dans la 4e circonscription du Rhône en novembre de la même année³⁵. Il fut l'un des cinq républicains au sein de l'assemblée qui formèrent *le groupe des Cinq*³⁶. Durant son mandat, il tenta avec ses collègues républicains de montrer les dérives du régime impérial comme la répression policière, l'absence des « libertés nécessaires³⁷ » ou encore l'expédition au Mexique³⁸. Il fut réélu en 1863 et durant ce mandat, devint le chef du parti républicain. En 1867, ses talents d'avocat et d'orateur politique furent reconnus, le 2 mai il fut élu à l'Académie française. En juin 1870, la mère de ses trois enfants, Julie Charmont-Vernier,

²⁹ Adolphe Robert et Gaston Cougny, éd., *Dictionnaire des parlementaires français: comprenant tous les membres des assemblées françaises et tous les ministres français depuis le 1er mai 1789 jusqu'au 1er mai 1889...* (Genève, Finlande: Slatkine reprints, 2000).

³⁰ Jean-Claude Yon, *Le Second Empire: politique, société, culture* (Paris, France : A. Colin, impr. 2012, 2012). P.47

³¹ Reclus, « Jules Favre ». p.204

³² Jean Sagnes, *Napoléon III : le parcours d'un saint-simonien* (Sète, France : Editions Singulières, 2008). P.232

³³ Yon, *Le Second Empire*. P.47

³⁴ Sagnes, *Napoléon III*. Durant les années 1850, différentes sociétés secrètes républicaines sont actives. *La Marianne*, les *Poignards* de Lille et *La Cocotte* de Valenciennes sont démantelés par la police. P.233

³⁵ Robert et Cougny, *Dictionnaire des parlementaires français*.

³⁶ Yon, *Le Second Empire*. Ce groupe est constitué de Jules Favre, Émile Ollivier, Alfred-Louis Darimon, Ernest Picard et le docteur Hénon. P.55

³⁷ Ibid. p.66. Dans un discours de 1864, Adolphe Thiers réclame cinq « libertés nécessaires » : la liberté individuelle, la liberté de la presse, la liberté électorale, la liberté de représentation nationale et la responsabilité ministérielle.

³⁸ Ibid. p.97-100 L'expédition au Mexique dura de 1861 à 1867

décède. À cette époque bien qu'il « peine à conserver ce qu'il [lui] faut de force d'esprit pour s'occuper des affaires³⁹ », Jules Favre continuait d'être un personnage politique de premier plan. Il s'unit avec Thiers pour s'opposer au projet de guerre contre l'Allemagne, celle-ci fut une débâcle, qui était prévisible, compte tenu de la faiblesse française⁴⁰. La défaite de Sedan est connue à Paris dans la soirée du 2 septembre. Le lendemain, Jules Favre proposa la déchéance de Napoléon III et de sa dynastie à l'assemblée. Le 4, la foule envahit le Palais-Bourbon et comme il est de tradition, ce fut devant l'hôtel de ville que Gambetta, Favre et Ferry proclamèrent la république⁴¹. Il devint alors membre du gouvernement de défense nationale et prit le poste de ministre des Affaires étrangères. Son premier geste fut d'envoyer une lettre à tous les diplomates français et de leur affirmer qu'il est impensable que le gouvernement ne cède « ni un pouce de notre territoire, ni une pierre de nos forteresses⁴² ».

Le 18 septembre⁴³, Jules Favre partit dans les environs de Meaux où le comte de Bismarck⁴⁴ logeait.

En proie à de poignantes émotions, je m'étais promis à moi-même de ne pas laisser commencer le siège de Paris sans essayer une démarche suprême, fussé-je seul à la faire⁴⁵. Les troupes prussiennes encerclèrent Paris le 19 septembre. Le jour suivant, Jules Favre réussit à rencontrer Bismarck à Ferrières, il pensait pouvoir échanger l'armistice contre l'intégrité territoriale de la France⁴⁶. Il raconta précisément dans son rapport le contenu de l'entretien. Les demandes de Bismarck lui semblaient extravagantes, mais Jules Favre souhaitait avant tout de convenir de la tenue prochaine d'élections qui donneraient à la France, une assemblée capable de la représenter. Bismarck acceptait cette requête, mais à condition que l'annexion de l'Alsace par la Prusse soit immédiate.

Je cherchais la paix, j'ai rencontré une volonté inflexible de conquête et de guerre. Je demandais la possibilité d'interroger la France représentée par une assemblée librement élue, on m'a répondu en me montrant les fourches caudines sous lesquelles elle doit préalablement

³⁹ Jules Favre, « correspondance de Jules Favre avec sa fille Geneviève », s. d., Pierrefitte-sur-Seine, Archives Nationales. Lettre du 2 août 1870.

⁴⁰ Yon, *Le Second Empire*. P.106

⁴¹ André Nouschi et Antoine Olivesi, *La France de 1848 à 1914* (Paris, France : A. Colin, 2005). P.152

⁴² Georges d'Heylli, *Jules Favre et le comte de Bismarck : entrevue de Ferrières : documents officiels* (Librairie générale (Paris), 1870), <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k54372954>. P.31

⁴³ Pierre-Antoine Perrod, *Jules Favre : avocat de la liberté* (Lyon, France : la Manufacture, 1988). P.322

⁴⁴ Otto Von Bismarck, est nommé Ministre-président et ministre des affaires étrangères par Guillaume Ier.

⁴⁵ Heylli, *Jules Favre et le comte de Bismarck*. Rapport de M. Jules Favre au gouvernement de la défense nationale sur l'entrevue de Ferrières

⁴⁶ Jérôme Grondeux, *La France contemporaine: 1870-1893*, éd. par Jean-François Sirinelli (Paris, France : Librairie générale française, 2000). P.27

passer. Je ne récrimine point. Je me borne à constater les faits, à les signaler à mon pays et à l'Europe. J'ai voulu ardemment la paix, je ne m'en cache pas, et, en voyant pendant trois jours la misère de nos campagnes infortunées, je sentais grandir en moi cet amour avec une telle violence que j'étais forcé d'appeler tout mon courage à mon aide pour ne pas faillir à ma tâche. J'ai désiré non moins vivement un armistice, je l'avoue encore, je l'ai désiré pour que la nation pût être consultée sur la redoutable question que la fatalité pose devant nous⁴⁷.

Devant le refus du comte de Bismarck de conclure un armistice, l'initiative personnelle de Jules Favre fut considérée, comme un échec cuisant. Certains membres du gouvernement désapprouvèrent la démarche qui a été la sienne. Pourtant, c'est lui qui continuait de négocier, il lui fallut composer avec tout le brio diplomatique de Bismarck pour parvenir, le 6 février, à un traité de paix et à un engagement de garder le territoire français « intact ». Le 20 février, le siège de Paris s'éternisait depuis quatre mois, les conditions de vie étaient de plus en plus difficiles, et surtout les vivres venaient à manquer. Jules Favre tenait à rester à Paris en compagnie de la population, contrairement aux autres membres du gouvernement qui siégeait à Tours. Il réussit à obtenir qu'une division de douze mille hommes soit à la disposition du gouvernement pour assurer le maintien de l'ordre. Le 26 janvier, l'armistice fut signé. L'habileté diplomatique de Bismarck lui permit d'utiliser une obscure ambiguïté dans l'armistice pour continuer les hostilités à l'Est et ainsi affirmer le contrôle de Belfort et de Dijon par l'armée prussienne. L'opinion publique reprocha à Jules Favre cet « oubli » de l'armée de l'Est et la déroute des troupes. Dès cet instant, Jules Favre voulut se retirer, sentant combien était « grande l'impopularité de celui qui avait le malheur de signer la capitulation de Paris⁴⁸. » Bien conscient qu'ayant fait l'intégrité du territoire une promesse politique, il ne pouvait participer à un traité de cession. Il opposa ses arguments à Thiers qui pensait que son concours était nécessaire.

En le lui donnant, c'était ma personne seule que je sacrifiais (...), je cédaï, à la condition qu'après la conclusion définitive de la paix je reprendrais ma liberté.⁴⁹

⁴⁷ Heylli, *Jules Favre et le comte de Bismarck*. P.36

⁴⁸ Jules Favre, *Gouvernement de la défense nationale, Du 31 Octobre 1871 au 28 Janvier 1871*, 3 vol. (Paris, France : H. Plon, 1872). P.414

⁴⁹ Ibid.



Le Monde Illustré 1871/02/11 (A15, T28, N722)

Comme négociées dans les conditions de l'armistice, les élections générales pour former une nouvelle assemblée eurent lieu le 8 février, dans tout le pays⁵⁰. Jules Favre est élu dans six départements : L'Ain, l'Aisne, le Bas-Rhin, le Rhône, la Seine et la Seine-et-Oise⁵¹. L'assemblée se réunit, le 13 février, au Grand Théâtre de Bordeaux, où Jules Favre remit entre les mains de l'Assemblée nationale les pouvoirs du gouvernement de la défense nationale. Le 17, par un décret de l'Assemblée, Adolphe Thiers fut nommé « chef du pouvoir exécutif de la République Française ». Jules Favre fut maintenu dans ses fonctions de ministre des Affaires Étrangères⁵² et reprit donc son rôle de premier plan dans les négociations du traité de paix définitif avec les plénipotentiaires prussiens. Le 26 février, Thiers et Favre apposèrent leur signature sur la convention qui consacre la victoire de la Prusse. Les traités de la convention furent les suivants :

⁵⁰ Nouschi et Olivesi, *La France de 1848 à 1914*. P.154

⁵¹ Robert et Cougny, *Dictionnaire des parlementaires français*.

⁵² Perrod, *Jules Favre*. P.352

les prussiens rentrent dans Paris pour signifier leur victoire, contrepartie pour s'assurer le sauvetage de Belfort. La France perd l'Alsace et la Lorraine et doit payer une indemnité de cinq milliards⁵³. Le 27 février 1871, il prit le temps d'écrire à sa fille Geneviève et lui fit partager ses sentiments sur son interlocuteur et les épreuves qu'il traverse.

27 février 1871, une heure du matin.

*Quelle cruelle journée, j'ai passé ma bien chère fille ! Je me demande comment je suis encore debout. Les négociations que je viens de traverser et qui ont duré six jours ont épuisé mon courage. Avant-hier, j'ai été prêt d'en manquer en entendant les insolences de M. De Bismarck devenu, emporté, sauvage et menaçant. Mais pouvais-je m'irriter et rompre quand j'avais la France dans les mains, quand je savais que malgré la douleur et ses colères elle n'aurait pas résisté une minute à son redoutable vainqueur. Si j'ai souffert pour moi, j'ai souffert plus encore pour M. Thiers qui a été admirable d'abnégation, de dévouement, de constance, il a tout supporté, tout débattu ; il a maintenu sa dignité avec un sang-froid parfait, seulement comme moi, il a reconnu qu'un appel au désespoir serait une folie, un crime même, puisque cet appel n'eut été qu'une vaine fanfaronnade. Nous avons donc signé ce fatal traité, il me semblait qu'on m'arrachait le cœur. Je voyais Metz, Strasbourg, l'Alsace si vivante et si riche, la Lorraine si champêtre et si coquette. Tous les braves cœurs qui battent dans ces généreuses provinces se révoltaient contre nous, et cependant le sacrifice était indispensable, nous l'avons consommé. Nous avons fait plus encore. Nous avons été contraints de concéder aux Prussiens l'entrée des Champs-Élysées, où ils stationneront jusqu'à ratification. (...) Je reste pour partager le sort de Paris, au besoin pour le protéger, et surtout pour subir ses emportements. (...) Je pense que la ratification aura lieu à la fin de la semaine.*⁵⁴

Les Allemands entrèrent dans Paris le 1^{er} mars. Le même jour, l'Assemblée nationale vota la « ratification ». Jules Favre se pressa à Versailles pour échanger les ratifications avec Bismarck. Guillaume Ier prévoyait de défiler dans les rues de Paris, le 3, la célérité de Jules Favre permit à la population d'éviter cet affront. Pourtant Jules Favre décrit « la foule fiévreuse », les barricades, les prémices de la Commune étaient là.

La mise à l'écart politique commença, la Commune le mit en accusation en compagnie de plusieurs collègues du gouvernement, en avril 1871. Vu comme un traître, il continuait à parlementer avec Bismarck et, le Traité de Francfort fut ratifié le 10 mai 1871.

⁵³ Ibid. P.352

⁵⁴ Favre, « correspondance de Jules Favre avec sa fille Geneviève ». cf. Annexe 2

Le ministre des Affaires étrangères, signataire du traité si favorable au vainqueur, fut l'objet d'attaques de toute part. Les journaux dépeignaient chaque jour le portrait d'un Jules Favre, faible, qui cédait à toutes les demandes de la Prusse. Le parti bonapartiste l'accablait pour dissimuler leurs propres échecs. Pour ne pas se laisser calomnier de la sorte, Jules Favre publia deux ouvrages intitulés *Gouvernement de Défense nationale* en 1871 et en 1872, qu'il sous-titra *Simple récit d'un membre du Gouvernement de Défense nationale*. Dans ces ouvrages, il raconta avec précision les événements qui se déroulèrent de sa prise de fonction dans le gouvernement à la signature de l'armistice. En bon avocat, il joignit en annexe toutes les pièces justificatives allant d'un simple télégramme à des circulaires du ministère. Il cherchait à se défendre des attaques de tous, mais surtout des antirépublicains.

*Ils répèteront audacieusement que nous sommes la cause des catastrophes de la France alors que nous avons tout fait pour empêcher la criminelle folie qui les a amenées. Leurs calomnies ne prévaudront pas contre la vérité, et le temps, qui la dégagera de plus en plus, fera à chacun la part qu'il mérite*⁵⁵.

Il ne se faisait pas d'illusion sur son avenir gouvernemental, ayant à l'esprit les revers qu'ils subirent, mais aussi l'abnégation qu'il mit au profit de la France.

*Rien ne pourra nous consoler d'avoir échoué dans l'accomplissement de notre tâche. Nous ne l'avions point ambitionnée, il ne s'est pas écoulé un jour où nous n'ayons désiré en être déchargés. La désertir avant l'heure aurait été une lâcheté. Au milieu de nos angoisses, de nos incertitudes, de nos espérances, nous n'avons qu'une pensée : le salut de la patrie.*⁵⁶

Jules Favre attendit juillet 1871, pour remettre sa démission du gouvernement à Thiers. Le président était conscient du sacrifice et du dévouement de Jules Favre, qui seul portait le poids des négociations et de la signature de la paix. Il refusa, tout d'abord, de signer cette démission, mais devant l'insistance de son ministre, il céda à sa demande et accepta sa démission le 2 août 1871. Libéré des gigantesques contraintes de sa vie politique gouvernementale, il se consacra alors à son premier métier et à une histoire d'amour naissante.

Il est vrai qu'il fut accablé par les autres, mais ce dont il ne se sentit jamais délivré ce sont ses propres regrets, il les fit partager à une certaine Julie Velten, le 26 février 1874, anniversaire de la signature d'une convention malheureuse :

En traçant cette date, ma main frémit d'indignation et de douleur; il y a trois ans, elle avait ce jour-là, mit mon nom au bas du fatal traité de paix, et je ne sais encore comment mon cœur ne

⁵⁵ Favre, *Gouvernement de la défense nationale, Du 31 Octobre 1871 au 28 Janvier 1871*. p.417

⁵⁶ Ibid. p.417

s'en était pas brisé. Cette amertume immense n'est point passée, et le temps ne calme pas la douleur de ces temps cruels... Je me figure être un homme foudroyé, gardant encore les apparences de la vie, en ayant perdu la réalité.

III. Jules Favre et madame Jules Favre

Mme Jules Favre raconta l'éclosion de leur histoire d'amour dans un journal. Un récit qu'elle transmit à la revue des deux-mondes, mais qui ne fut pas publié.

Leur rencontre débuta par une fascination. Julie Velten rentrait désillusionnée du front et de ce qu'elle pouvait apporter à son pays. Elle passait son temps à résoudre des problèmes d'algèbre, préférant cela à la politique qui lui « semblait en dehors des principes les plus élémentaires de la morale que Dieu a gravé dans la conscience de tout être humain⁵⁷ ». Par hasard, son regard se posa sur un journal, elle lut l'intervention d'un parlementaire sur un débat du moment, des paroles « qui faisaient vibrer dans [son] âme des cordes depuis longtemps muettes. »

Dès cet instant, elle suivit avec passion les débats de l'assemblée. Elle se languissait des discours, de celui qu'elle comparait à Cicéron ou à Tacite pour sa capacité à réveiller les apathiques élus. Chaque prise de parole fut pour elle un prêche républicain. La guerre contre la Prusse n'était pas encore déclarée et la popularité de Jules Favre était au plus haut. Les comptes rendus des séances du corps législatif furent sa lecture quotidienne ; l'ardeur de ses combats et sa notoriété firent que les discours de Jules Favre y avaient une bonne place. L'admiration de l'institutrice pour l'homme politique fut discrète par son mutisme, mais démesurée par l'imaginaire qu'elle développa. Les épreuves qu'il subissait lui donnaient une aura christique aux yeux de celle qui allait devenir son épouse.

C'est le sublime privilège de toutes les âmes d'élite d'être destinées à souffrir pour une grande cause. Il faut qu'elles parcourent le chemin de la croix pour déployer la vertu extraordinaire qu'elles puisent aux sources éternelles.

La passion de l'institutrice pour l'orateur s'accrut, à chaque discours qu'elle pouvait lire, grandissait en elle la conviction que leurs deux âmes étaient liées. Lorsque l'on apprit la défaite

⁵⁷ Mme, Jules Favre née Velten, « Le journal de Mme Jules Favre » 1880, archives de J.P. Velten.

de Sedan, Jules Favre prit la parole après la déroute de l'armée française pour annoncer la fin de l'Empire.

La même voix courageuse qui, si souvent, avait dénoncé les turpitudes du pouvoir prononça sa déchéance.

Julie Velten était stupéfaite et effrayée, la France était la proie d'un ennemi qui traversait ses frontières. L'homme, dont les mots réveillaient en elle la fibre patriotique, se chargea avec d'autres de la succession politique de l'Empire.

Quand j'appris qu'il était membre du gouvernement de la défense nationale, mon cœur fut soulagé d'une poignante angoisse et je m'écriai que Dieu ne veut pas abandonner la France, puisqu'il met à sa tête des citoyens honnêtes et dévoués.

Elle ne put résister à lui témoigner « sa reconnaissance et l'enthousiasme excité de toute la nation » après l'envoi de la missive aux diplomates de Jules Favre. Il ne répondit pas, mais cela n'empêchait pas la considération de Julie Velten pour l'homme politique de grandir. Jules Favre était chargé des négociations, durant ces longs mois, Mlle Velten était dévastée.

Je puis dire que mon âme souffrait avec son âme.

L'homme qui tentait de rendre la paix à la France était le sujet de toutes les pensées de Julie.

Je songeais aux angoisses qui devaient étreindre ce cœur dans lequel toutes les souffrances de la patrie trouvèrent un si douloureux écho !

Le 26 février est signé le traité de paix qui conclut l'annexion de l'Alsace et la Lorraine par la Prusse. Déchirée par la perte de sa région natale, elle décida d'à nouveau lui écrire et lui exprimer son soutien.

Et quand vient le moment terrible de la capitulation, quand seul, il suivit le chemin de la croix, mon âme ne put refouler plus longtemps les sentiments que lui inspiraient de si sublimes douleurs. Doublement atteinte comme Française et comme Alsacienne, j'envoyais à celui qui eût donné mille fois sa vie pour arracher l'Alsace à l'ennemi, l'humble tribut de ma reconnaissance patriotique, auquel il répondit avec une bonté simple et touchante qui lia plus étroitement mon âme à la sienne.

La réponse de l'homme politique fut, pour Julie Velten, le signe du lien de leur âme. M^{lle} Velten suppliait Dieu que ses mots puissent apaiser les souffrances de celui qui fut accablé par toute la France, y compris ses proches. Cette lettre fut la première d'une correspondance qui devint plus active et plus intime avec le temps. Ils utilisaient leurs lettres pour se dévoiler l'un à l'autre, partageant des avis sur des lectures, leurs impressions sur les événements politiques. Ils étaient heureux de se retrouver dans les mots de l'autre, les mêmes impressions sur la société, les mêmes expressions stylistiques. Dans son journal, elle décrivit ses lettres comme leurs « ineffables épanchements intimes », des mots si précieux à ses yeux qu'elle souhaita que la correspondance qu'elle entretenait avec son mari, reste à jamais avec elle, disposée dans son cercueil. La seule lettre que nous avons pu lire date du 30 août 1871, dans le coin gauche se situe le sceau de l'institution évangélique qu'elle dirige encore à l'époque.

Monsieur,

J'ai eu le privilège de lire vos conférences publiées dans la Revue littéraire. Jamais convictions plus fermes ni sentiments plus élevés n'ont été exprimés dans un plus beau langage. J'ai besoin de vous dire que j'en suis ravie: c'est une seule excuse pour la demande indiscrete que je vais vous faire. Voudriez-vous me dire si d'autres discours ou écrits de vous ont été publiés. Vous êtes trop généreux pour refuser aux petits le bonheur ineffable de s'éclairer et de se réchauffer à la lumière que vous avez reçue.

Permettez-moi, Monsieur, de vous offrir l'expression de mon plus profond respect.

*Julie Velten.*⁵⁸

Chacune des lettres venait renforcer chez Julie Velten l'idée que leurs deux âmes étaient destinées à se rencontrer. Le romantisme de ces lectures transpirait à travers ses écrits.

Il semblait que nous nous fussions toujours connus, que nos âmes se fussent toujours entretenues ensemble.

Un sentiment, semble-t-il, partagé par Jules Favre, dans son journal elle rapporte quelques extraits de ses lettres.

N'avons-nous pas le privilège ineffable d'être constamment unis dans la même pensée ? Un lien invisible nous rattache l'un à l'autre. 26 Octobre 1873

⁵⁸ Annexe Lettre de Julie Velten adressée à M. Jules Favre, 30 août 1871

Je me sens si bien identifié à votre âme que je suis sûr de vivre en elle quand je ne serai plus...
29 mai 1874

C'est ainsi qu'à 40 et 65 ans, le couple retrouva la candeur et la douceur des premiers amours.

Ainsi quand Dieu nous mit dans le cœur de confondre nos existences et qu'aucun devoir ne s'y opposait plus, nous le fîmes simplement, avec la pleine conviction que nous suivîmes notre voix et que rien ne saurait atteindre notre bonheur intime, qui était l'harmonie parfaite de deux âmes que la Providence avait unies par des liens éternels.

Après trois années où ils se rapprochèrent le 6 août 1874, ils célébrèrent leur mariage civil et religieux. Jules Favre, même s'il prenait parfois ses distances avec les dogmes religieux, continuait à pratiquer le culte catholique, auquel il associait l'image de sa mère⁵⁹. Mais la cérémonie eut lieu dans un temple protestant sous la tutelle d'un pasteur qui par ses mots sut toucher le grand orateur. Le lendemain, il écrivit à sa fille Geneviève Maritain qui n'était pas présente au mariage.

Le ministre de la religion rendu un hommage enthousiaste à celle que je mêle à votre vie⁶⁰.

L'absence de sa fille à cette cérémonie n'était pas fortuite. La mère des enfants de Jules Favre est décédée en juin 1870, et l'idée d'une nouvelle femme dans la vie de son père semblait déplaire à sa fille. Jules Favre connaissait cette situation qui hantait son esprit comme l'illustre la lettre qui lui permit de se libérer de sa culpabilité et qu'il griffonna à une heure du matin la nuit précédant son mariage.

Ma chère fille bien aimée, au moment où je vais accomplir l'acte si grave qui enchaine mon indépendance, j'ai besoin de dire que tout mon cœur est avec vous, que dans cette résolution, comme dans tous les actes de ma vie vous avez été ma première pensée et si j'avais soupçonné que votre bonheur en put être atteint je n'aurais pas persévéré. Aussi je souffre du chagrin inévitable que vous cause cette transition si pénible et je te suis particulièrement reconnaissant ainsi qu'à ton mari de la bonté que vous apportez à me soutenir.⁶¹

Jules Favre souffrait de la froide relation entre sa femme et ses enfants. Mais, lui trouvait en son épouse, l'être qui lui permettait de continuer à agir.

⁵⁹ Reclus, « Jules Favre ».

⁶⁰ Favre, « correspondance de Jules Favre avec sa fille Geneviève ».

⁶¹ Ibid.

Elle accroît mes forces pour faire le peu de bien qu'il m'est encore donné de réaliser, et j'en serai satisfait pour vous auxquels je rapporte tout.

Julie Favre devint le soutien, l'inspiration qui lui fut nécessaire pour trouver en lui l'énergie nécessaire à se montrer encore utile pour la société.

Je lui demande et elle ne veut que m'aider dans l'accomplissement de mes devoirs. Le plus sacré est le plus doux et de vous aimer.

La fusion du couple fut totale, lorsque lui travaillait dans son bureau, son épouse comme elle avait l'habitude de le faire avec son père, restait dans un coin de la pièce. Jules Favre expliqua très bien sa vision du couple et du rôle de l'épouse au sein de celui-ci.

Il pensait que l'intelligence des filles se prête facilement à l'acquisition des connaissances les plus sérieuses, et que le meilleur moyen d'assurer leur bonheur dans le ménage est de les mettre à même d'y prendre leur place à côté de leur mari, non comme la parure, mais comme la lumière de son intérieur, non comme l'ornement de ses plaisirs, mais comme la confidente de ses idées et la compagne de son labeur quotidien.⁶²

Une vision des choses entièrement épousée par sa femme.

Je retrace le bonheur de notre vie intime afin de faire comprendre aux époux de quelle jouissance ils se privent quand tout n'est pas commun entre eux ; quand le mari n'essaie pas d'initier sa compagne à un travail intellectuel et d'élever sa pensée par les entretiens et l'étude.⁶³

Mme Jules Favre était constamment au côté de son mari. Au-delà de sa présence, elle l'aidait et le soutenait dans toutes ses fonctions politiques et juridiques. Elle s'occupait de différentes tâches administratives, dont la traduction de documents écrits en allemand ou en anglais.

Je dis nous avec raison. Comme ta chère belle-mère s'affaire à mes travaux comme à mes souffrances, là pour m'aider ici pour me soulager et grâce à elle j'ai (...) franchi des épreuves qui m'épouvantaient outre mesure.⁶⁴

Il voulait bien m'appeler son collaborateur, parce que je l'aidais à réunir les documents qui lui étaient nécessaires à son travail.⁶⁵

⁶² Jules Favre, *Henri Belval*, Typographie Georges Chamerot (Paris, 1880).

⁶³ Mme, Jules Favre née Velten, « Souvenirs de voyages » s. d., archives de J.P. Velten. Lucerne 1876 p.1

⁶⁴ Favre, « correspondance de Jules Favre avec sa fille Geneviève ». Lettre du 19 Novembre 1879

⁶⁵ Mme, Jules Favre née Velten, « Souvenirs de voyages ». Lucerne 1876, p.1

Leur vie était réglée, une routine qui convenait à leur envie et à leur besoin d'être ensemble. Dans ses récits de voyages, elle nous raconte le déroulement des journées.

*Notre vie, telle que nous l'avions arrangée, était assez uniforme ; mais combien elle était douce, partagée entre les soins dédiés à la santé si chère, les promenades à deux, le travail en commun et les lectures.*⁶⁶

Une relation qui tendait vers l'amitié philosophique vue par Montaigne, ou vers le mariage cinématographique vu par Cavell. Une communication qui pousse au perfectionnement.

*En rentrant il se couchait pendant une demi-heure et je lui faisais la lecture. Nous nous arrêtions quelquefois pour nous entretenir de quelque passage particulièrement intéressant sur lequel nous voulions échanger nos idées. Je connaissais ses pensées comme il connaissait les miennes ; mais nous ne lassions pas de constater ce parfait accord qui faisait notre bonheur. Nous discussions quelquefois sur des questions secondaires, mais c'était toujours sans la moindre acrimonie, malgré notre sincérité réciproque.*⁶⁷

*Après le travail, il aimait à dissenter ou à lire avec moi quelques pages d'Homère, de Plutarque, de Cicéron, de Sénèque ou de Montesquieu.*⁶⁸

Dès l'instant où leur mariage fut prononcé, la relation entre l'avocat et la maîtresse de pensionnat fut fusionnelle.

*J'étais heureuse et fière de cette intimité si parfaite qui faisait que tout était commun entre nous, que nous ne réservions pas une pensée qui ne fût partagée.*⁶⁹

Dans des notes qu'elle nomma *souvenirs de voyages*, elle nous décrit les lieux qu'il souhaitait lui faire découvrir et la vie de ces deux personnes persuadées d'être destinées l'une à l'autre.

nos cœurs étaient à l'unisson dans cette grande nature qui nous faisait sentir plus profondément ce qu'il y a de divin dans la sympathie parfaite de deux âmes unies par Dieu pour l'éternité.

Ses voyages n'avaient pas pour but les rencontres ou l'amour des belles œuvres humaines, mais la contemplation de la Nature. Lors d'une excursion à Saint Moritz, ils se pliaient au règlement de la table d'hôtes dans lequel il logeait, et devaient donc se soumettre au repas collectif. Ce fut

⁶⁶ Ibid. Nancy, 1879

⁶⁷ Ibid. Nancy 1879, p.4

⁶⁸ Mme, Jules Favre née Velten, « Le journal de Mme Jules Favre ».

⁶⁹ Mme, Jules Favre née Velten, « Souvenirs de voyages ». Toulouse 1876

un supplice pour ces deux timides maladifs qui aimaient plus que tout leur « solitude à deux ». Ils rentrèrent en prenant garde de ne pas croiser le regard d'une quelconque personne. Lorsque des voisins reconnurent le tribun qu'était Jules Favre, tous désiraient converser avec eux. Malheureusement, il était difficile de combattre la répugnance de Jules Favre à prendre la parole en public lorsqu'il n'était pas de son devoir de le faire. Leur but était de retrouver leur intimité au sein de la nature pour que leur cœur puisse s'épancher librement.

Les destinations se définissaient en fonction des impératifs politiques et judiciaires de Jules Favre et des envies de découvertes de l'un ou de l'autre. Pour les élections sénatoriales de janvier 1876, ils étaient à Lyon, Jules Favre était présent dans la ville qui l'a vu naître. Il s'est présenté dans le Rhône, il demandait à Julie de rester à l'hôtel, sa présence risquait de le troubler. Elle nous raconta la suite.

Le dimanche était le grand jour des élections. Je restai seule à l'hôtel, tâchant de faire diversion aux sentiments qui m'agitaient. J'y réussissais très mal, et involontairement mes yeux se portaient toujours sur le point où j'avais vu mon mari s'éloigner. Tout-à-coup, j'entendis de sourdes clameurs qui s'approchaient de plus en plus et devenaient plus distinctes. Je m'élançais sur le balcon, et vis arriver en diligence mon mari, entouré d'une foule immense qui criait: "Vive Jules Favre !" En un instant, je fus dans ses bras. Il était aussi calme que j'étais agitée, et me souriait doucement. Bien qu'il ne fût pas indifférent à la nouvelle marque de confiance de ses compatriotes, le sentiment intime d'en avoir toujours été digne était supérieur à la satisfaction de tous les honneurs qu'on pouvait lui rendre.⁷⁰

Lors de leurs pérégrinations, le programme était inlassablement le même, composé de promenades et de temps de travail. Ils avaient une préférence pour la Suisse, plus précisément les abords du lac des Quatre-Cantons. Ils s'émerveillaient tous deux de ce que la nature leur permettait d'observer et de ce qu'elle leur inspirait.

Mais ils ne sont pas seulement attirés par le sublime enchantement de ses sites. Les spectacles d'un peuple libre, sage, laborieux, dévoué à ses institutions, de mœurs simples et graves, éclairé ne les pas moins charmer et provoquer en eux d'utiles réflexions.⁷¹

Comme le précisait Jules Favre, l'enthousiasme pour les paysages suisses s'accompagnait aussi de l'admiration de leur système démocratique. En couple, ils découvrirent le modèle politique

⁷⁰ Ibid. Marseille 1876

⁷¹ Karl Dændliker et Jules Favre, *Histoire du peuple suisse*, trad. par Julie Favre (Paris, France: G. Baillière, 1879). préface p. VIII

suisse et souhaitèrent l'exposer. L'ex-député Jules Favre avait conscience de la fragilité de la III^{ème} République française où avant 1876, Légitimistes, Orléanais et Bonapartiste représentaient 65 % des sièges à l'Assemblée. Le farouche républicain, qu'il était, aspirait à une chose, donner une voix entière et absolue au peuple.

Le suffrage universel, devenant la source unique du pouvoir, et substitué aux révoltes violentes, plus tard au fléau barbare et honteux de la guerre, la liberté absolue d'examen remplaçant la tyrannie odieuse des dogmes officiellement imposés, me paraissent les deux formules des procédés pratiques de cette transformation.⁷²

C'est ainsi qu'une traduction de l'*Histoire du peuple suisse* du Dr Dændliker fut publiée en 1879 en France. Le livre est préfacé par Jules Favre car il eut « *le désir de publier en France une bonne histoire élémentaire de la Suisse. Mais comme les plus estimées sont écrites en langue allemande, dont mon ignorance me dérobe les trésors, ma bien chère femme qui, en sa qualité d'Alsacienne a le double bonheur d'être deux fois française et de parler l'idiome de Goethe et de Kant, et qui d'ailleurs est associée à tous mes sentiments, a bien voulu consacrer ses veilles à l'exécution de notre commun projet.⁷³ »*

En traduisant l'ouvrage, Mme Jules Favre collaborait pour la première fois à un écrit qui était appelé à être lu. L'envie de faire partager ses opinions sur la société qu'elle souhaitait se fit par l'intermédiaire de traduction d'ouvrages. En 1880, Francesco Viganò publia en France *La Fraternité Humaine* traduit par Mme Jules Favre. L'auteur prônait dans son ouvrage une ouverture économique populaire. Il voulait par la mise en place de crédit par des banques populaires installer une justice sociale. Il met en avant que les classes aisées et les gouvernants doivent prendre conscience de la naissance d'un nouvel ordre, celui des ouvriers. L'auteur espérait une coopération.

Nous n'avons pas la prétention de dire ici que la coopération est l'unique moyen de résoudre la difficile question sociale. La coopération, c'est-à-dire le mouvement social de bas en haut, tout en aidant les classes ouvrières, est une manifestation, et j'ose même dire une menace contre les classes privilégiées et les gouvernements, auxquels elle dit : Tendez-moi la main, ou je saurai bien me faire justice moi-même⁷⁴ !

⁷² Ibid. P. VIII

⁷³ Ibid. p. VIII

⁷⁴ Francesco Viganò, *La fraternité humaine*, trad. par Julie Favre (Paris, France: Guillaumin, 1880). P.242

À travers cette traduction, Julie Favre promut une solution à une possible crise sociale et affichait ses vues économiques et sociétales.

En 1879, Jules Favre entreprit d'écrire un roman autobiographique, *Henri Belval*. L'utilisation d'un nom d'emprunt lui donna plus de libertés et de facilités à évoquer les événements importants de sa vie et les sentiments qu'il éprouva. En octobre, il se sentait souffrant et affaibli, sachant qu'il ne pourrait finir son ouvrage, il mandata celle avec qui il avait partagé toutes ses passions et ses pensées les plus profondes d'achever son œuvre. Malheureusement, elle ne trouva pas la force de surmonter sa peine et de terminer l'œuvre de son bien-aimé.

*Il m'a légué ses souvenirs et ses rêves, en me confiant le soin d'achever son récit ; mais il ne m'a pas laissé le secret de son inimitable talent (...). Me sentant incapable de continuer ce qu'il a mené jusqu'à la période décisive (...), j'use du droit qu'il m'a donné de la leur offrir telle qu'il l'a laissée (...).*⁷⁵

Les sombres pressentiments de Jules Favre se révélèrent justes. En décembre 1879, la santé fragile de Jules Favre faiblissait de jour en jour. Sa femme écrivit, en 1883, sur quelques feuillets ce qu'elle nomma les *derniers souvenirs de mon mari bien-aimé*. Le médecin, un ami ne lui trouvait aucun organe malade. Jules Favre dominait son mal toutes les fois qu'il avait un devoir à remplir. En novembre, il plaidait deux affaires en province et « malgré les rigueurs d'un hiver exceptionnel, il se rendait fréquemment au sénat dans le courant du mois de décembre⁷⁶ ». Le 9 janvier 1881, ils allèrent consulter son médecin à Paris, qui annonça que la maladie de cœur dont ils avaient longtemps soupçonné l'existence s'était déclarée. Ils rentrèrent dans leur foyer et Jules Favre dit à sa femme « Me voici de nouveau chez moi et pour ne plus en sortir.⁷⁷ » Il écrivit ses dernières volontés, précisant qu'il souhaitait être enterré à Versailles et que ses biens reviendraient à sa femme⁷⁸. Le 19 janvier, il poussa son dernier soupir, sa femme à ses côtés.

⁷⁵ Favre, *Henri Belval*. P.135-136

⁷⁶ Mme, Jules Favre née Velten, « Derniers souvenirs de mon mari bien-aimé » s. d., archives de J.P. Velten. p.2

⁷⁷ Ibid. p.8

⁷⁸ Cf. Annexe 4

IV. Madame Veuve Jules Favre

Mme Jules Favre ne se remit jamais de cette perte. Pour tenter de combler sa peine, elle se réfugia dans la religion et le travail. Elle se dévoua entièrement à la réhabilitation de son époux et de son action.

Ô mon Dieu, aide-moi à surmonter toute amertume en voyant les honneurs funèbres rendus à celui dont la bouillante énergie réveilla en France le sentiment patriotique, lorsque son sol partout était envahi. Je veux voir dans cette glorification suprême une réparation éclatante pour tout le gouvernement de la défense nationale, si longtemps et si cruellement attaqué. (...)

*À Jules Favre, à mon incomparable époux, l'hommage d'une âme qui voudrait être toute puissante pour réparer l'injustice dont il a été, dont il est encore victime.*⁷⁹

Après cette perte immense, Mme Jules Favre passa ses journées à la Bibliothèque Nationale, seul remède pour encore vivre avec celui qu'elle pleurait. Elle compila et classa chronologiquement les discours parlementaires de son défunt mari et les publia sur quatre tomes en 1881⁸⁰. Elle voulut également enlever l'ombre de la signature de l'armistice par son mari qui provoqua la déroute de l'armée de l'Est. Elle aborda le délicat problème avec la rigueur juridique de son mari comme l'indique le titre complet de l'ouvrage qui fut publié en 1883 : *La vérité sur les désastres de l'armée de l'Est et sur le désarmement de la garde nationale telle qu'elle ressort des dépêches officielles échangées entre le gouvernement de Bordeaux et les chefs de l'armée, et des dépositions des principaux témoins devant la commission d'enquête parlementaire*⁸¹. Sa vie de veuve fut un hommage à son époux et au nom qu'elle portait, elle continua à travailler pour honorer son action et en 1893 publia deux volumes regroupant tous les plaidoyers de Jules Favre⁸². Elle revêtit tout le restant de sa vie la longue robe noire, signe d'un veuvage, d'une absence.

*Aujourd'hui que la troisième année de mon isolement est presque accomplie, je me sens toujours comme un corps sans âme qui attend l'heure suprême de la résurrection. Ô dieu, puisse-t-elle sonner bientôt pour moi ! mais que ta volonté soit faite, et non pas la mienne*⁸³

⁷⁹ Mme, Jules Favre née Velten, « Derniers souvenirs de mon mari bien-aimé » p.10

⁸⁰ Jules Favre, *Discours parlementaires*, éd. Par Julie Favre, 4 vol. (Paris, France : E. Plon et Cie, 1881).

⁸¹ Julie Favre, *La Vérité sur les désastres de l'armée de l'Est* (Paris, France: Plon, Nourrit, 1883).

⁸² Jules Favre, *Plaidoyers et discours du bâtonnat, publiés par Mme Vve Jules Favre, née Velten*, éd. par Julie Favre, 2 vol. (Paris, France: Chevalier-Marescq, 1893).

⁸³ Mme, Jules Favre née Velten, « Derniers souvenirs de mon mari bien-aimé » p.9

Le 28 octobre 1878, Camille Sée, un député de trente et un ans, déposait à la chambre une proposition de loi sur l'enseignement secondaire des jeunes filles. Il siégea à la commission sur la loi et fut nommé rapporteur devant la Chambre. Deux ans de débats et un ministre de l'instruction publique plus tard, la loi Camille Sée fut promulguée le 21 décembre 1880. Jules Grévy, président de la République et Jules Ferry, ministre de l'Instruction publique et des Beaux-arts apposèrent leur signature sur ce texte qui fut publié le lendemain dans le Journal Officiel⁸⁴. Le besoin d'une école en capacité de former des femmes professeurs devint urgent. Le 3 mars 1881, Camille Sée déposa une proposition de loi « ayant pour objet la création, par l'État, d'une école normale destinée à préparer des professeurs femmes pour les écoles secondaires de jeunes filles⁸⁵. »

V. L'École de Sèvres

Durant l'été 1881, Mme Jules Favre, se désolait chaque jour plus en plus après le décès de son époux. Elle se plongeait dans l'étude, mais cela ne la captivait plus, pensant mener une vie égoïste. Elle recevait chez elle de jeunes anglaises pour s'occuper de leur éducation, mais là aussi elle regrettait de ne rien faire pour son pays. Elle nous révéla dans un journal ses envies et ses aspirations à cet instant.

Ce que je rêvais, c'était une tâche patriotique, non pour me distinguer, ni pour mériter de mon pays, mais pour être fidèle aux sentiments qui avaient animé mon mari bien-aimé, pour être, si possible, en communion plus étroite avec son âme, si passionnément attaché à la France. Hélas je sentais cruellement que peu de choses sont possibles à la femme, surtout quand elle n'est pas douée d'aptitudes extraordinaires. Mes capacités n'étaient pas à la hauteur de mes aspirations ; mais j'ai toujours eu la ferme conviction que la bonne volonté suffisait pour accomplir en ce monde un peu de bien, même avec de très faibles moyens. Les nombreux témoignages d'attachement que je recevais de mes anciennes élèves, toujours prêtes à attribuer à mon influence ce qu'il y avait de bon en elles me faisaient espérer que je pourrais encore remplir une tâche d'éducatrice dans un de ces nombreux établissements, fondés par le gouvernement de la République pour la propagation de l'instruction parmi les femmes⁸⁶.

⁸⁴ <http://www.senat.fr/evenement/archives/D42/dec1880.pdf>

⁸⁵ Françoise Mayeur, *L'enseignement secondaire des jeunes filles sous la Troisième République* (Paris, France: Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, impr. 1977, 1977).

⁸⁶ Mme, Jules Favre, « Notes de madame Jules Favre 1883-1884 » s. d., archives de J.P. Velten. p.1

Camille Sée, lui, devint membre de la commission de sa proposition présidée par Jules Logerotte et composée entre autres de députés tels qu'Hippolyte Faure et Hippolyte Maze. On promulgua la loi le 26 juillet 1881. L'École normale supérieure de jeunes filles allait s'ouvrir, il restait encore les délicates nominations du personnel. L'article 9 de la loi Camille Sée évoquait que chaque lycée et collège de jeunes filles soit placé sous l'autorité d'une directrice. Comment penser qu'une femme ne soit pas à la tête de l'École normale chargée de former les professeurs femmes de ces établissements ?

En septembre 1881, Mme Jules Favre était décidée, elle avait l'intention de postuler pour rentrer au sein de l'instruction publique. Elle reçut la visite d'« un sincère admirateur » de son mari, Hippolyte Maze qui ayant siégé à la commission connaissait la création prochaine de la future école normale. Celui-ci alla tout naturellement faire une démarche auprès de Charles Zévort, directeur de l'enseignement supérieur, qui réserva un accueil empressé à la candidature de Mme Jules Favre pour le poste de directrice. Elle apprit par les journaux quelle place il avait demandée pour elle.

Pour cette école, tout devait se décider avec célérité, rien n'était tranché outre le fait qu'elle devait ouvrir ses portes avant la fin de l'année. Pour les locaux, le choix de Jules Ferry et de son équipe se porta sur l'ancienne manufacture de porcelaine à Sèvres. Fragilisée par la guerre de 1870 et abandonnée depuis 1876, cette grande bâtisse blanche construite sur des galeries calcaires était menacée. Elle prenait appui sur une colline et cachait un parc laissé sans entretien. Sous la direction de l'architecte Charles Le Cœur, il fallut étayer les façades et modifier la distribution intérieure et extérieure des lieux. Les fours, hangars et magasins firent place à une cour pavée qui devançait le bâtiment. Les ateliers de ciselure, peinture et moulage devinrent salles de classe, bureaux et dortoirs.



Entrée principale de l'École Normale⁸⁷

Le 14 octobre 1881, l'arrêté de Jules Ferry fixa les conditions d'admission à l'École normale. Les aspirantes devaient être âgées de moins de trente ans et pourvues soit du brevet supérieur pour l'enseignement primaire, soit d'un diplôme de bachelier ou du diplôme pour l'enseignement spécial. Après la parution de cet arrêté, le député Maze apprit à Mme Favre sa nomination, avec l'autorisation de M. Zévort⁸⁸. Le 31, madame veuve Jules Favre est officiellement nommée, directrice de l'École Normale secondaire de jeunes filles. Le même jour, la composition du corps professoral fut fixée. Les choix se portèrent sur des noms prestigieux venant des meilleures écoles du pays :

M. Darboux, Docteur ès sciences, Professeur à la faculté des sciences de Paris, chargé des conférences de mathématiques ;

⁸⁷ Entrée principale de l'École Normale de Sèvres, phot. P. Petit, Paris. Fonds de l'Association des élèves et anciennes élèves de l'École de Sèvres. Bibliothèque LSH, ENS (Paris)

⁸⁸ Cf. annexe Lettre du député Hippolyte Maze au directeur de l'enseignement supérieur

M. Serré-Guino, Agrégé des sciences, Examineur pour l'admission à l'École spéciale de Saint-Cyr, chargé des conférences de physique et de chimie ;

M. Alfred Rambaud, Docteur ès lettres, professeur à la Faculté des Lettres de Nancy, chargé des conférences d'histoire et de géographie ;

M. Joseph Fabre, Professeur de philosophie en congé, chargé des cours de morale ;

M. Charles Gidel, Docteur ès lettres, Proviseur du Lycée Louis-le-grand, chargé de la conférence de littérature française ;

M. Darmesteter, Docteur ès lettres, chargé de cours à la faculté des lettres de Paris, chargé des conférences de grammaire ;

M. Edmond Perrier, Professeur de zoologie au Muséum d'histoire naturelle, chargé des conférences de sciences naturelles ;

Mme Lenoël, pourvue du brevet supérieur pour l'enseignement primaire, chargée des cours de lecture et de diction ;

Mlle Williams, pourvue du brevet supérieur pour l'enseignement primaire, chargée des cours d'anglais ;

M. Koell, Professeur d'allemand au Lycée Louis-le-grand, chargé des cours d'allemand.

Mlle Roth, fut nommée en qualité de surveillante. Mme Jules Favre cherchait dans cette nomination, un soutien dans cette nouvelle aventure, puisqu'Emma Roth était une vieille amie et une ancienne collaboratrice au pensionnat Frèrejean.

Mme Jules Favre à l'annonce de sa nomination souhaitait donner le cours de langue française au sein de l'école, mais elle renonça rapidement au professorat. Elle témoigne très modestement, sa déception dans son journal : « La tâche que j'ai ici n'est pas tout à fait celle que j'avais rêvée. On se flatte à tout âge ; il m'avait semblé que j'avais quelque aptitude à l'enseignement, et je me sentais le désir de donner des leçons. Mais au moment de me prononcer que la branche que je voulais enseigner, je reconnus mon insuffisance sur toutes, et je dus me résigner à renoncer au professorat. Il aurait fallu refaire mon instruction pour prendre rang parmi les hommes éminents sont chacun possède la science consommée de sa spécialité. Alors même que j'eusse moins douté de mes capacités, j'aurais été effrayée de la responsabilité d'un

enseignement nouveau⁸⁹.» Elle donna quelques cours au sein de l'école, mais remplissait avant tout son rôle de directrice. Elle assistait à certains cours et orientait le travail des professeurs. Lorsqu'elle percevait le désespoir chez certaines élèves, elle avertissait ces messieurs. Pour M. Darboux, elle exerçait une véritable action sur l'enseignement. Mme Jules Favre « s'inquiétait de savoir qui convenait le mieux pour chaque enseignement, elle écoutait et sollicitait nos avis, faisait des propositions qui reçurent presque toujours un avis favorable.⁹⁰ »

Avant de nommer Mme Jules Favre, on s'assura qu'elle eut un soutien d'autorité à la tête de l'école. C'est pourquoi le 30 octobre, Ernest Legouvé reçut une lettre de Charles Zévort qui lui demandait d'accepter la charge d'inspecteur général et directeur des études au sein de l'École de Sèvres. Ce choix ne fut pas sans fondement, académicien, Ernest Legouvé fut connu pour des conférences qu'il donna au Collège de France sur l'« histoire morale des femmes ». Conférences qui furent publiées et connurent le succès. Le dessein de cet ouvrage est, pour lui, de réclamer la liberté féminine. Il faut qu'au dix-neuvième siècle, la femme puisse être définie comme un être égal à l'homme, mais différent de celui-ci⁹¹. L'émancipation de la femme permettrait un progrès personnel, familial et sociétal, ce qui correspond parfaitement avec la vision de Jules Ferry dans son discours sur l'égalité de l'éducation⁹². Tout d'abord, très étonné de cette demande et de sa future charge, il exposa ces interrogations aux directeurs de l'enseignement supérieur, qui lui répondit ceci : « Ma réponse est bien simple. On ne vous oblige à rien ; on ne vous demande rien. On ne vous interdit rien. Vous irez à Sèvres quand vous voudrez ; vous y direz ce qui vous plaira ; de temps en temps, un mot d'encouragement et de conseil aux jeunes filles, un mot d'entente avec les professeurs. Le ministre, car je ne suis ici que son interprète, s'en rapporte à vous, pour nous aider dans notre œuvre, à votre façon.⁹³ » Nous comprenons là le caractère symbolique du titre de M. Legouvé qui se trouve sans réelles fonctions.

Toute l'équipe fut établie avec diligence et ainsi le recrutement des élèves put être lancé. Il y eut soixante-quinze candidates qui se présentèrent le 2 novembre 1881, dans divers chefs-lieux

⁸⁹ Mme, Jules Favre, « Notes de madame Jules Favre 1883-1884 ». p.6

⁹⁰ Ecole normale supérieure de jeunes filles, *Le cinquantenaire de l'École de Sèvres : 1881-1931* (Paris, France : Printory, 1932). Darboux

⁹¹ Ernest Legouvé, *Histoire morale des femmes* (Paris, France : Didier, 1864).p.11

⁹² Jules Ferry, *De l'égalité d'éducation: Conférence populaire faite à la salle Molière, le 10 avril 1870* (Paris, France, 1870).

⁹³ Ernest Legouvé, *Dernier travail, derniers souvenirs : école normale de Sèvres* (Paris, France : J. Hetzel et Cie, 1898). L'École Normale de Sèvres, chapitre I

d'académie, pour tenter les épreuves écrites du premier concours d'admission. Les aspirantes passèrent 6 épreuves du mercredi 2 au samedi 5:

Composition sur la langue française, le mercredi 2 novembre ;

Littérature, le jeudi ;

Histoire puis Géographie dans la journée du vendredi ;

Arithmétique et Physique dans la journée du samedi ;

Il y eut quatre jeunes filles qui se retirèrent après la lecture du sujet de la 2^{ème} composition. La complexité des sujets avait dû décourager certaines aspirantes. L'annonce de la tenue du concours ne se fit que le mois précédent et le fait de composer trois heures sur les règles d'accord du participe passé dans les verbes pronominaux put paraître compliqué sans aucune préparation préalable.

Il y eut quarante-six admissibles qui furent reçues par le jury, présidé par M. Legouvé, et composé de Mme Jules Favre, M. Darboux, Serré-Guino, Gidel, Darmesteter, Rambaud et Fabre. Parmi elles figurèrent les quarante premières Sévriennes.

Toujours dans son journal, Mme Jules Favre nous permet de comprendre les déboires et les difficultés de sa nouvelle tâche. Ce fut le 28 novembre 1881, que pour la première fois une vingtaine d'élèves passèrent sous le grand portail de l'École de Sèvres. Elles furent toutes accueillies par une femme qui, dans sa longue robe de veuve, détonnait parmi les gravats et les bruits de chantier. L'ouverture officielle de l'école eut lieu le 12 décembre. Le premier mois fut pour elle le plus difficile et elle vivait mal l'absence du directeur des études. Devant l'impossibilité de soumettre les quarante élèves aux mêmes disciplines, on n'avait pas attendu le courant de janvier pour les répartir en deux sections, l'une littéraire, l'autre scientifique. La directrice trouvait regrettable la nécessité de sectionnement surtout pour celles qui se consacraient à l'étude des sciences et qui présentaient une « sécheresse d'esprit ».

À la fin de la première année, le cursus des élèves de deuxième année devait se terminer par une sanction officialisant leur capacité à devenir professeur dans le secondaire. L'arrêté du 2 juin 1882 ouvrit un concours pour le Certificat d'aptitude à l'enseignement secondaire dans les lycées et collèges de filles. Dans les faits, ce certificat offrait la possibilité de devenir « chargée de cours dans les lycées » et professeurs, mais uniquement dans les collèges⁹⁴. Dans

⁹⁴ Mayeur, *L'enseignement secondaire des jeunes filles sous la Troisième République*.p.127

la première revue de l'Enseignement secondaire⁹⁵, il fut écrit que seule l'agrégation donnait droit au titre de professeur dans les lycées. Or le concours n'existait pas encore pour l'enseignement secondaire. À la rentrée d'octobre 1882, de nombreuses réflexions sur le sujet furent déclenchées au sein de l'École de Sèvres. Sous la présidence d'Octave Gréard, vice-recteur de l'académie eurent lieu deux réunions dans l'école les 17 et 27 janvier 1883. Seulement quatre jours après, parurent les deux arrêtés qui ouvraient le premier concours d'agrégation. Trois camps s'opposaient au sein de l'école, le premier demandait si l'entrée à Sèvres ne devrait pas être considérée comme un Certificat d'aptitude ; le deuxième souhaitait qu'un concours interne à l'école soit passé par les élèves pour leur offrir une équivalence ; le troisième suggérait que les élèves passent leur certificat d'aptitude comme toute autre candidate. Tous se rejoignaient sur le fait que l'agrégation devait être l'aspiration légitime pour les élèves de l'École normale. Le troisième l'emporta car il avait le soutien de M. Gréard.

Le 31 janvier 1883, un arrêté fixa donc les conditions d'accès à l'agrégation féminine. Étaient admises à concourir « les élèves de l'École normale de Sèvres arrivées au terme de leur seconde année d'études ; les aspirantes pourvues soit du certificat d'aptitude aux fonctions de chargées de cours, soit du diplôme de licence ou baccalauréat mention bien. » Dans les faits, l'usage imposé par Gréard était plus restrictif. Seules les Sévriennes certifiées purent passer l'agrégation. La troisième année était dédiée à la préparation de l'agrégation. Mme Jules Favre accueillit pour son plus grand plaisir les élèves, trois années au lieu de deux. Elle appelait déjà à une troisième année dans son journal en mars 1882 :

Je souhaite que les expériences de la première année de fonctionnement puissent profiter à tous ; à l'administration supérieure pour reconnaître la nécessité d'accorder régulièrement trois années d'études à nos futurs professeurs ; au personnel enseignant pour diminuer le travail d'entassement qui surcharge l'esprit et nuit à la pensée ; à nos chères élèves, pour leur apprendre à distribuer sagement leur temps et rester en pleine possession d'elles-mêmes, alors même que des travaux accumulés tendraient à leur faire perdre la tranquillité d'âme, indispensable à des études fructueuses. ⁹⁶

⁹⁵ Revue créée par Camille Sée en juillet 1882. Camille Sée quitta son mandat de député après la promulgation de la loi qui donna vie à l'École de Sèvres. Il entra ensuite au conseil d'état.

⁹⁶ Mme, Jules Favre, « Notes de madame Jules Favre 1883-1884 ». p.8

VI. La directrice et l'autorité

Mme Jules Favre avait conscience de ne devoir son poste qu'au nom qu'elle portait et à la sympathie que cela inspirait aux républicains qui formaient le cabinet du ministère. Elle sentait que malgré la bienveillance de l'administration supérieure, chaque jour, elle devait faire preuve de ses capacités et de son dévouement. D'autant que les décisions du ministère n'affirmèrent pas l'autorité de la directrice. Après un mois, où Mme Jules Favre faisait face seule aux circonstances, il y eut une réunion au ministère. C'est avec un plaisir amer qu'elle vit pour la première fois le directeur des études qui siégeait parmi eux. Durant le passage de quelques mois de Paul Bert à la tête du ministère, il leur fut annoncé, et par là même imposé, qu'un sous-directeur des Études était nommé pour organiser une maison qui était en fonctionnement depuis plus d'un mois. La directrice vécut cela comme une vexation d'une part pour son poste et aussi en tant que femme. Elle pensa durant cette réunion à prier l'administration de la décharger de ses fonctions pour ainsi profiter de sa paisible retraite. Seul le souvenir des humiliations que son mari avait vécu durant son passage au gouvernement lui permit de rester. Le « règne » du sous-directeur prit fin au bout de deux mois avec le retour de Jules Ferry à la tête du ministère.

Je dis souvent que moi aussi, je suis à l'école ici, car j'apprends ce que je n'ai jamais su faire dans ma vie, savoir à obéir à un autre qu'à moi-même ; et ce qui me semble le plus difficile, j'obéis à une autorité qui ne me paraît pas toujours la plus éclairée et la plus juste.⁹⁷

Avec ses supérieurs hiérarchiques, elle entretint une relation faite de bienséance et d'antagonisme. Bien qu'officiellement placée sous l'autorité directe du vice-recteur de l'académie de Paris qu'à partir du 30 mars 1884, elle l'était, en fait, depuis sa fondation. Octave Gréard sembla avoir à plusieurs reprises été l'intermédiaire entre la directrice et les instances ministérielles. Mme Jules Favre sut obéir à une autorité autre qu'elle-même, mais ne manqua pas de montrer sa désapprobation face à certaines décisions. Elle n'attendit que quelques mois pour exposer ses « vues sur la direction de l'École normale de Sèvres ». Dans les archives de l'école, nous retrouvons trace de ces échanges. Le Vice-Recteur communiqua une lettre de Julie Favre :

Si la tâche de la directrice n'est pas la plus importante, elle est peut-être la plus difficile ; je crois qu'il est nécessaire de lui donner autant d'autorité que possible et de l'entourer de toute la considération que mériterait sa délicate fonction.(...) je suis convaincue qu'à la longue

⁹⁷ Mme, Jules Favre née Velten, « Le journal de Mme Jules Favre ».p.12

l'autorité de la direction serait diminuée au dehors, et peut-être aussi au-dedans, si l'on maintenait le titre de directeur des études ou de directeur de l'École à M. l'Inspecteur général, qui en sa qualité d'inspecteur, a déjà tous les droits à la direction et à la surveillance. Il me semble qu'en présence de ce fait le public ne dit pas que l'administration ne trouve pas de femme capable de diriger une École normale destinée à former des professeurs femmes.

Le vice-recteur ne prit pas réellement position par rapport à la requête de la directrice. Il loua le travail de celle-ci, et l'exercice de M. Legouvé. Il ne requit que la croix de commandeur de la Légion d'honneur, dans le cas où le ministère aille dans le sens de Mme Jules Favre. La réponse du ministre semble indiquer qu'il lut la lettre en diagonale. Sa réponse peut paraître dédaigneuse et laisse penser que les propos de la directrice ne sont que du clabaudage.

Madame Jules Favre vous exprime la crainte de voir son autorité affaiblie par la présence à la fête de l'École d'un inspecteur général directeur des études.

Les scrupules de madame la directrice me paraissent exagérés et je regretterai d'autant plus de la voir persévérer dans cette opinion que j'apprécie les services rendus par mad^e J. Favre à notre nouvel établissement. J'ai tenu compte de ses réclamations relatives à un homme directeur placé dans une situation anormale, en dehors de la dépendance hiérarchique. Par là, j'ai prouvé combien je tenais à ce que l'autorité de directrice fut entière, à ce que rien n'entravât son action et ne blessât sa dignité⁹⁸.

Pendant quatre années, Mme Jules Favre se résigna à subir les effets de cette relation tendue. Mais le 30 mai 1885, elle ne sembla plus supporter les « ennuis » quotidiens avec l'administration. Elle présenta sa lettre de démission au vice-recteur. Celui-ci chercha à la convaincre de rester en poste et ne transmit pas à sa hiérarchie. Il n'imagina pas que Mme Jules Favre écrivit directement au ministère, elle annonçait qu'elle quitterait définitivement son « poste que dans la première quinzaine de septembre, afin de ne pas troubler celles de nos élèves qui ont des concours à passer en août.⁹⁹ » Elle était décidée à s'éloigner des responsabilités et, à regret, de ses élèves.

⁹⁸ Cf. annexe : échanges épistolaires entre le vice-recteur de l'académie de Paris, Octave Gréard, et le ministre de l'instruction publique Jules Ferry. Juin 1882

⁹⁹ Cf. annexe : Lettre de Mme Jules Favre à l'adresse de Jules Ferry l'informant qu'elle a transmis sa démission à Octave Gréard. Celui-ci refusait de la transmettre à sa hiérarchie. 17 juillet 1885

Elle l'écrivit à un ami le 27 juillet :

Vous ne pouvez croire, mon excellent ami, que l'amour de la retraite domine en moi jusqu'à me faire repousser, même d'une main, une tâche que j'aime et que j'étais disposée à continuer tant que Dieu me prête force.

Durant ces quatre années, je n'ai peut-être pas eu un seul jour sans ennui du côté de l'administration, mais les bons sentiments de mes élèves m'aidaient à tout supporter. Et comme je l'ai dit au ministre, bien souvent j'ai exécuté des instructions que je n'approuvais pas, mais il y a des concessions que l'on ne peut faire. Je regrette déjà ma tâche, et je sens que je la regretterai encore bien plus dans ma retraite. Je me rappelle trop bien ce que j'éprouvais avant d'avoir cette tâche et même dans mes jours les plus heureux où je me reprochais d'avoir une vie trop douce et de ne rien faire pour les autres. Alors même que je me croirais nécessaire ici, je n'aurai pas agi autrement. Il me semble que je suis à ma place, que je puis y être utile, je suis étonnée d'être poussée dehors par les circonstances indépendantes de ma volonté. J'ai essayé de réagir et vous savez comment j'ai réussi. Il faut donc bien que je croie que pour l'œuvre même et peut-être aussi pour moi, il vaut mieux qu'elle soit remise en d'autres mains. Et comme toutes les joies de cette vie sont plus douces au déclin, je découvre des attraits jusqu'à ce moment inaperçus : les élèves les plus inertes me semblent mieux penser et sentir et il n'y en a pas une qui ne m'intéresse. Voilà mon âme telle que je la vois.

Elle réfléchit plus d'un mois, les témoignages de sympathie des élèves et des professeurs et l'assurance de la bienveillance du ministère firent qu'elle restât¹⁰⁰. En septembre 1891, après un dissentiment avec le jury d'agrégation, il fut à nouveau question du départ de la directrice. Face au mouvement de regret et aux protestations des professeurs, Mme Jules Favre retira sa démission.

En fin d'année 1886, certainement comme preuve de la considération du ministre vis-à-vis de la directrice, on lui attribua les palmes académiques et une augmentation de salaire. C'est ainsi que le soir du réveillon, elle écrivit cette lettre au ministre.

Monsieur le Ministre,

J'ai appris aujourd'hui au Ministère que j'étais nommée officier d'Académie, et cette nouvelle m'a été confirmée ce soir par le Journal Officiel.

¹⁰⁰ Cf. annexe : Lettre de Mme Jules Favre où elle explique qu'elle reste en poste. 26 août 1885

Bien pénétrée des principes qui toujours ont guidé mon mari, M. Jules Favre, j'estime que ceux qui essaient de faire leur devoir sont bien récompensés.

J'ai donc l'honneur, monsieur le Ministre, de décliner toute distinction honorifique et de vous offrir l'assurance de mon profond respect.

*Mme Jules Favre, née Velten.*¹⁰¹

VII. La directrice et ses élèves



102

A. Un règlement

Nous faisons face à un quiproquo qui est sûrement dû à la position de la femme de l'époque. Pour l'administration, la nomination à son poste, la reconduction, chaque année dans ses fonctions, les palmes académiques, l'augmentation de salaire furent des preuves de considération dont Mme Jules Favre devait se satisfaire. De son côté, la directrice attendit des gestes qui asseyaient son autorité extérieure et intérieure à l'école, que ne soit pas nommé un

¹⁰¹ Cf. annexe : Lettre de Mme Jules Favre, née Velten adressée au ministre de l'instruction publique. 31 décembre 1886

¹⁰² Mme Jules Favre et la première promotion. Fonds de l'Association des élèves et anciennes élèves de l'École de Sèvres. Bibliothèque LSH, ENS (Paris)

professeur sans sa consultation¹⁰³ ; qu'elle ne soit pas placée sous la tutelle d'un homme si qualifié soit-il ; que ce nouvel établissement ait la possibilité d'être novateur pour l'enseignement féminin secondaire en France ; qu'on lui laisse une certaine autonomie et liberté d'enseignement. La mécontente partait de ce constat. Le ministère souhaitait faire de l'École de Sèvres, une vitrine pour l'enseignement secondaire et donc régla l'institution pour qu'elle corresponde à la volonté politique du gouvernement. L'École de Sèvres restait attachée à une pédagogie et une discipline qui rappelaient celles des établissements pour garçons. La directrice désirait que son établissement soit une école pilote de ce que pourrait être l'enseignement des jeunes filles, une source d'inspiration pour toutes les écoles. Un état d'esprit partagé au sein de l'école comme en témoigna M. Lemonnier¹⁰⁴ dans un discours prononcé aux 25 ans de Sèvres.

*Nous rêvions une école où la discipline puiserait surtout sa force dans les exigences de la conscience – (et quelle conscience que celle de notre directrice !) – un enseignement secondaire des filles dont le modèle ne fut pas exclusivement pris dans celui des garçons. Nous obtînmes quelque chose (pas tout ce que demandaient quelques-uns d'entre nous), lorsque le temps eut fait son œuvre et l'enseignement nouveau ses preuves.*¹⁰⁵

Les premières élèves n'avaient de commun que le fait d'avoir moins de 30 ans. Elles différaient par leur âge, leur motivation, leur parcours. Certaines intégrèrent Sèvres après avoir quitté des écoles dans lesquelles elles enseignaient et parfois qu'elles dirigeaient. D'autres jeunes filles sortaient juste du couvent. Elles s'installèrent dans une maison encombrée de matériaux de travaux de toute sorte. Les élèves de 17 ou 18 ans emménagèrent dans le dortoir avec la surveillante, les plus âgées dans l'une des trente chambres aménagées. Comme Mme Jules Favre avait pu le mettre en place au sein du pensionnat de Mme Frèrejean, la première année fut sans règlement intérieur pour les élèves, comme elle nous le rappelle. Pour elle, « le respect de soi et le sentiment du devoir remplace tous les règlements du monde. ¹⁰⁶» Chaque élève était maîtresse de son temps en dehors des heures de cours. La charge de travail dirigeait le temps consacré aux études. Les élèves accrochées à des études qui leur ouvraient des horizons, jadis inatteignables travaillèrent avec une ardeur croissante. Les petites lampes à huile se rallumèrent souvent, après la tournée de Mlle Roth, la surveillante. Rien qui ne porte à conséquence, mais qui prouve l'attachement de ces jeunes filles à la chance qui leur était justement offerte.

¹⁰³ Cf. Annexe Lettre de Mme Jules Favre du 26 avril 1891, adressé au directeur de l'enseignement supérieur.

¹⁰⁴ Professeur d'histoire à l'École de Sèvres dès la rentrée 1882.

¹⁰⁵ Ecole normale supérieure de jeunes filles, *Le cinquantenaire de l'Ecole de Sèvres*.p.335

¹⁰⁶ Favre et al., *La morale de Plutarque*. p. LIII

En décembre 1882, Mme Jules Favre mit en débat la question de la réglementation du travail des élèves. M. Darmesteter appuya « l'utilité d'un règlement qui diviserait jour par jour le travail des élèves. M. Chantavoine, nouveau maître de conférences de Lettres, fit remarquer que « le contrôle même et le rappel à l'obéissance au règlement seraient, dans bien des cas, très malaisés.¹⁰⁷ » Nous pouvons comprendre qu'il est sensible d'imposer un règlement et de réprimander une élève, qui quelques mois plus tôt dirigeait un établissement.

M. Legouvé avait à l'esprit, la préparation à l'agrégation et la troisième année supplémentaire proposée aux élèves, et donc l'augmentation des effectifs. C'est dans cette optique qu'il demanda l'instauration prochaine d'un règlement. Il fut soutenu par M. Gréard, qui, sachant la sensibilité du sujet, dit diplomatiquement « qu'il y aurait un avantage, au moins pour le moment, à donner aux élèves une direction qu'elles semblent peu capables de trouver par elles-mêmes. Un règlement d'ordre intérieur n'aurait rien d'absolument formaliste et obligatoire : il servirait de guide et permettrait de créer une espèce de tradition.¹⁰⁸ »

En octobre 1883, la directrice reçut le premier règlement de l'école de la part du Vice-Recteur de Paris. Le voici :

ARTICLE PREMIER.

Le lever a lieu :

Du 1^{er} octobre au 1^{er} avril, à six heures et demie ;

Du 1^{er} avril au 1^{er} août, à cinq heures et demie.

Les élèves descendent en étude :

Du 1^{er} octobre au 1^{er} avril à sept heures ;

Du 1^{er} avril au 1^{er} août, à six heures.

L'heure du coucher est uniformément fixée à dix heures.

ARTICLE 2 : Les heures de repas sont fixées ainsi qu'il suit :

Premier déjeuner : sept heures et demie ; second déjeuner : midi ; dîner : sept heures.

ARTICLE 3 : Le travail est interrompu :

¹⁰⁷ Ecole normale supérieure de jeunes filles, *Le cinquantenaire de l'Ecole de Sèvres*. p.149

¹⁰⁸ Ibid. p.149

De midi à une heure et demie ; de trois heures à trois heures et demie ; de sept heures et demie à huit heures et demie.

ARTICLE 4. Les élèves sont astreintes de travailler dans les salles d'études, en dehors des heures de conférences. Elles ne peuvent se retirer dans leurs chambres qu'à dix heures. À dix heures et demie, le gaz est éteint.

Deux heures leur sont accordées, le jeudi et le dimanche, pour faire, dans leur chambre, leur correspondance particulière et se livrer à des travaux privés.

ARTICLE 5. Il est interdit de se rendre, sans l'autorisation de la maîtresse-surveillante, dans la salle d'étude d'une autre promotion ou d'une autre section.

ARTICLE 6. Les élèves qui ont des parents ou des correspondants à Paris, ou à proximité, sortent le dimanche matin à huit heures et rentrent avant la nuit.

La directrice prit quatre jours de réflexion, se concerta avec ses collègues et sollicita une audience au cabinet de M. Gréard pour demander des modifications au règlement. Elle écrivait en juin 1884 avec amertume dans son journal, ce qui nous laisse penser qu'elle ne fut pas entendue.

Je crois comprendre mieux que l'administration supérieure l'esprit qui doit diriger notre école: j'y voudrais la plus grande liberté, étant convaincue qu'il n'y a pas d'autres moyens de développer le sentiment de la responsabilité dans des êtres raisonnables et libres. Les abus mêmes auxquels peut donner lieu cet apprentissage de la liberté me semblent moins dangereux que le système de la compression et de la défiance, si propre à encourager la fraude, la fausseté et dissimulation. Mes idées ne paraissent pas être bien comprises par l'administration : apparemment je suis inhabile à les exprimer et peut-être plus encore à les appliquer. On a l'air de croire que je suis ennemie de la discipline et indifférente à l'ordre matériel. Et pourtant j'aime l'ordre et j'aspire à la faire régner surtout dans l'âme et l'esprit, plus que dans les objets extérieurs nous ne serons pas nous rendre esclaves par une régularité mécanique. Je ne tiens peut-être pas assez à une réglementation sévère, mais je voudrais fermer les yeux sur les petites choses pour faire mieux sentir l'importance des grandes. Quoi qu'il en soit, je souffre parfois d'être en désaccord avec l'administration qui me semble trop préoccupée d'établir un ordre uniforme dans toutes les institutions qui lui sont soumises.¹⁰⁹

¹⁰⁹ Mme, Jules Favre, « Notes de madame Jules Favre 1883-1884 ». p.12-13

VIII. Une directrice, une présence, des rituels

Ces règles tendaient vers la mise au couvent des élèves, qui doivent subir la force des préjugés et les mauvais esprits autour de l'École. Déjà les premières années, Mme Jules Favre ne fut pas autorisée à permettre aux élèves d'aller se promener par groupe dans le voisin parc de Saint-Cloud.

Bien évidemment à l'usage, le règlement s'assouplit, mais il organisait la vie des sévriennes. À cinq heures et demie l'été ou six heures et demie l'hiver, la cloche sonnait. Pour les plus assoupies d'entre elles, un bruit d'explosion anéantissait toutes velléités de se rendormir. La détonation annonçait l'ouverture et la fermeture des appareils à gaz qui servait d'éclairage dans les chambres. Les troisièmes et quatrièmes étages furent réservés pour le dortoir et les chambres. Les élèves descendaient pour le premier déjeuner à sept heures et demie. Elles bravaient souvent le règlement en se réunissant dans les chambres à l'heure du goûter. Mme Jules Favre ne mit jamais fin à cette petite rébellion traditionnelle. Pourtant, elle se tenait au courant de tout, chaque leçon d'élève qui marquait un progrès était remarquée et chaque distinction était soulignée par un encouragement. Sa silhouette drapée dans ses habits noirs de veuve détonnait dans les longs couloirs clairs de l'ancienne manufacture. Durant la journée, en dehors des réunions et du travail administratif qui incombaient à sa fonction, elle tâchait de montrer aux élèves que l'apprentissage est constant même dans les derniers instants de sa vie.

En classe, elle assistait à presque tous les cours : assise à gauche de la chaire avec sa robe noire, ses cheveux blancs, son teint jeune, ses yeux marrons pétillants, elle livrait parfois de vraies batailles philosophiques au professeur. D'une ténacité intransigeante, elle soutenait jusqu'au bout ses opinions en regardant malicieusement le plafond pour éviter d'être influencée par la vue de son adversaire qui était presque toujours M. Joseph Fabre.¹¹⁰

Cette présence n'était pas due qu'à une curiosité insatiable, mais à une volonté d'incarnation d'une ligne de conduite. Chez les élèves, cette exemplarité laissait penser qu'il ne pouvait en être autrement et que ce fut le seul comportement à adopter. Pour la directrice, l'autorité la plus grande fut celle de l'exemple.

¹¹⁰ Favre et al., *La morale de Plutarque*. P.LIII

J'ai vu s'opérer de vraies transformations, j'ai vu s'assagir d'eux-mêmes les caractères les plus indisciplinés, s'élargir des âmes trop mesquines ; certaines petites, certains manques d'élévation morale, étaient impossibles à Sèvres, l'âme de la maison s'y opposait... Et cette âme nous paraissait incarnée dans une personne, Mme Jules Favre¹¹¹.

Elle réussit à créer un lien avec les élèves, à avoir une vraie influence sur elles, non en leur enseignant un savoir, mais en les poussant à la soumission au devoir, à la réflexion sincère sur soi et à l'émancipation. Elle essayait de faire cela, non seulement à travers leur entretien, mais également grâce à des rituels. Ces expériences rendaient l'École de Sèvres comme un repère moral pour les élèves.

Elle-même nous faisait un cours de droit ; mais ce n'est pas là surtout que s'exerçait son action. C'est dans la cérémonie quotidienne du bonsoir, cérémonie, je crois, sans analogue ailleurs ; c'est dans les réunions du mercredi et les invitations du dimanche.¹¹²

En 1888, Jeanne Ben Aben est acceptée en section lettres à l'École de Sèvres. Elle fut l'une des premières femmes agrégées¹¹³. C'est sous le nom de son mari, que Mme Paul Crouzet nous raconte dans la *Grande Revue*, du 25 mai 1907, des moments marquants de son passage à Sèvres et de sa relation avec la directrice.

Tous les soirs, un peu avant huit heures et demie, toutes les élèves qui n'en étaient pas empêchées par une raison majeure, se massaient à la porte du cabinet de travail de Mme Jules Favre et attendaient que la demie sonnât. Alors l'élève la plus rapprochée de la porte frappait quelques coups timides, mais distincts, et distinctement aussi, on lui répondait « Entrez. » Puis, chaque élève pénétrait dans le cabinet encombré de livres, de papiers, de portraits, de souvenirs où travaillait Mme Jules Favre, et par-dessus la table recevait d'elle une poignée de main. Cette habitude n'était pas une simple marque de respect de la part des élèves, ni de la part de la directrice un acte de souveraineté. C'était autre chose, quelque chose comme une sorte d'examen de conscience, chaque soir, de toute l'École, où était dressé, élève par élève, le bilan de la journée : à celle qui avait fait une leçon remarquable, un devoir intéressant, un sourire et une bonne parole ; à celles qui avaient manifesté de fâcheuses tendances, un regard froid, quelquefois un reproche court, mais cinglant, à l'emporte-pièce ; à la seule façon dont était prononcé le traditionnel : « Bonsoir, mon enfant », on sentait percer la satisfaction ou le

¹¹¹ Ibid. p. LIII

¹¹² Ibid. p.54

¹¹³ Jeanne Benaben Crouzet, *Souvenirs d'une jeune fille bête: souvenirs autobiographiques d'une des premières agrégées de France* (Paris, France: Debresse, 1971).

mécontentement. Aussi, quel moment vaguement redouté que l'heure du bonsoir ! Quelquefois l'entretien se prolongeait, à la grande impatience des autres qui attendaient derrière la porte ; et c'était un curieux spectacle et un moment très particulier à Sèvres, que cette « queue » de huit heures et demie du soir derrière une porte entrebâillée pour un bonsoir à la fois solennel et intime.

Ses bonsoirs lui permettaient de mettre chaque élève face à soi. Ce travail sur soi était primordial pour tout esprit qui cherchait à se perfectionner. La directrice tentait aussi de les ouvrir aux symboles artistiques, aux chefs d'œuvre. On retrouve dans les archives de l'école, plusieurs demandes et remerciements pour une sortie avec des élèves à une pièce de théâtre ou à un concert¹¹⁴. Cette éducation aux plus grands œuvres, elle l'assurait elle-même. Tous les quinze jours, le dimanche, l'appartement de la directrice accueillait les élèves présentes autour d'un thé. Le plus souvent, madame Jules Favre jouait de l'harmonium. Comme pouvait le faire son oncle dans son enfance, elle interprétait des classiques, surtout du Beethoven. Une élève ou l'une des maîtresses pouvait partager ce moment avec elle et s'installait au piano pour l'accompagner. La musique avait le pouvoir de l'apaiser, de la consoler de ses peines et de la décharger de la pression de sa fonction. Parfois après le couvre-feu, les élèves percevaient une musique lointaine. La grande maison vibrait au son des classiques que laissaient échapper les cloisons du grand salon de Mme Jules Favre.

Il y avait un autre rituel, où Mme Favre souhaitait pousser les élèves à la découverte et à l'introspection. Elle exposait devant ses élèves, non les grands compositeurs, mais les grands auteurs. C'est encore Jeanne Ben Aben qui nous fait partager ce moment.

Le mercredi, après dîner, il y avait une habitude, également très spéciale à l'École. Les élèves dont le travail n'était pas trop pressé se réunissaient dans la petite salle à manger de Mme Jules Favre, un ouvrage de couture à la main ; assise au milieu d'elles, la directrice lisait une œuvre de philosophie, de littérature ou de morale, souvent de l'Emerson, souvent aussi des Stoïciens, Epictète ou de Marc-Aurèle, quelquefois du Molière ou du Corneille ; et aux passages frappants, s'interrompait pour demander aux élèves ce qu'elles pensaient ; elle les interrogeait individuellement, au hasard, en les appelant par leur prénom. Une discussion commençait alors qui était comme le commentaire animé, parfois capricieux, de la lecture. Ce n'étaient pas des explications de textes car la lecture en était le principal objet ; c'étaient des conversations philosophiques ou littéraires, suggérées par le texte. Sans doute bien des élèves, préférant à

¹¹⁴ Cf. annexe 15

ces conversations désintéressées le travail utile, se dispensaient souvent de ces réunions d'ailleurs facultatives ; même parmi celles qui les fréquentaient, plusieurs se cachaient derrière les chaises de leurs compagnes ou même derrière le dos de Mme Jules Favre afin d'éviter les interpellations. Mais on ne pouvait pas ne pas conserver un souvenir amical de ces lectures, qui, à la gravité intéressante des pensées, joignaient la légèreté, le caprice et parfois la gaieté de la causerie.

Si les actions de la directrice se limitaient à ses rituels, Mme Jules Favre n'aurait été qu'une éducatrice brillante parmi d'autres. C'est sa résolution d'agir en dehors des grilles de l'école, qui lui permit d'étendre son influence à travers le territoire et les générations.

IX. Mme Jules Favre, une directrice au-delà des grilles.

La directrice était clairvoyante quant à la difficulté de la mission que ses élèves auront à remplir dans la France. Elle souhaita que chaque élève puisse trouver assistance face aux oppositions qu'elle devrait combattre pour arriver à une émancipation féminine. Son désir était qu'une association d'élèves voit le jour après le départ de la première promotion. Ce fut le cas puisqu'en 1886, dès l'instant où les premières élèves finirent leur cursus, l'association vit jour. Les premiers statuts nommèrent Mme Jules Favre, présidente honoraire à perpétuité. Elle prononça ses quelques mots à la première réunion de l'association.

Notre première réunion est bien modeste, mais je suis persuadée que le petit nombre des membres présents à la bonne volonté de suppléer par son zèle les membres absents. Ceux-ci, j'en ai la conviction s'unissent à nous dans une même pensée, celle de resserrer les liens de fraternité qui doivent exister entre nous, non seulement pour le bien de notre école, mais surtout pour le succès de la grande œuvre de progrès de notre chère patrie, par l'instruction des femmes. Plus nous serons unies, plus nous serons fortes pour combattre les préjugés qui entourent encore cette œuvre. Et dans cette noble lutte, nos armes, vous le savez, doivent être surtout la patience, la douceur, la simplicité, la droiture, le dévouement, les dons de l'intelligence sont inappréciables, mais c'est surtout par les qualités morales que vous contribuerez au triomphe de la belle cause qui est dans vos mains. L'instruction dispensée avec talent, par un esprit éclairé, est puissante pour élever et fortifier l'intelligence, mais l'exemple de la libre soumission au devoir, si humble qu'il soit, est plus puissant pour gagner les cœurs et leur faire aimer le devoir.

*Je suis sûre, les chères filles, que ces convictions sont les vôtres, et que toutes vous connaissez par expérience, l'efficacité de ce témoin silencieux, invariable et toujours éloquent qui donne la force à vos enseignements et les fait pénétrer dans les âmes.*¹¹⁵

L'association fut reconnue d'utilité publique quelques heures après le décès de la directrice. Dans son testament, elle légua 1000 francs à l'association. Son but, à travers, cette association était de créer une communauté d'amies qui s'aideraient dans leur perfectionnement mutuelle grâce aux expériences de toutes. Cette vision philosophique de l'amitié, Mme Jules Favre tendait à en être le parfait exemple. Elle entretenait avec chaque élève une correspondance plus ou moins fournie. Elle pouvait évoquer tous les sujets de la musique, à son rapport à la nature, mais, surtout, elle aidait les élèves à surmonter les épreuves qu'elles rencontraient dans leur parcours.

Une lettre écrite à une ancienne élève qui n'a pas vu son mari marin revenir.

*Le travail et la musique vous aideront à supporter la tristesse, je ne suis pas étonnée que vous ayez envie de jouer du Beethoven. Savez-vous que Mozart m'est insupportable quand je suis triste ; je le joue quelquefois au milieu du jour, par un soleil brillant, mais il a rarement le pouvoir de me charmer et il n'a jamais celui de me consoler.*¹¹⁶

Les élèves faisaient part de leur aigreur par rapport à leur poste.

*Votre directrice avait tout droit de vous faire des observations ; en admettant même qu'elle les ait faites avec un ton blessant pour vous, vous avez le plus grand tort de ne pas mettre tous les bons procédés de votre côté... La discipline qui vous pèse est plus ou moins celle de tous les établissements d'instruction publique ; c'est un bien léger ennui quand on songe à la grande idée pour laquelle vous travaillez et qui doit vous élever au-dessus de toutes les mesquines questions de personnes...*¹¹⁷

*Ne vous préoccupez pas trop de l'opinion que les autres peuvent avoir de vous, mais efforcez-vous surtout d'en mériter une excellente. Ce ne sont toujours pas les plus dignes qui sont les plus estimés. Mais Epictète vous dirait : « Que m'importe le mépris, je fais en sorte de ne pas le mériter. »*¹¹⁸

¹¹⁵ « Bulletin trimestriel de l'association des élèves de Sèvres », mai 1896.

¹¹⁶ Favre et al., *La morale de Plutarque*. p. LVI lettre du 31 mai 1886

¹¹⁷ Ibid.

¹¹⁸ Ecole normale supérieure de jeunes filles, *Le cinquantenaire de l'Ecole de Sèvres*.p.339

Le 13 septembre 1883, au moment de l'attente des premières nominations, la directrice exprima son souhait de transformer l'École de Sèvres comme un repère moral pour toutes les élèves. Un brasier dont la pensée rallume le flambeau de l'éducateur.

*Ne dites pas que votre séjour à Sèvres n'a été qu'un épisode dans votre vie: je lui attribue beaucoup plus d'importance que cela, et je vais dire que jusqu'à toute votre carrière doit s'en ressentir. Si vous n'y avez pas trouvé une direction morale, c'est à moi que je dois m'en prendre. Oui, il faut une grande pensée dans la vie, mais tout être doué d'intelligence et d'activité doit avoir le sentiment de sa responsabilité, de l'obligation de faire en ce monde le plus de bien possible. Vous êtes privilégiées entre les femmes, vous, élèves de Sèvres, car plus d'autres vous avez le moyen de remplir la belle mission de la femme qui est d'éclairer, d'élever. Alors même que vous ne trouveriez pas cette profonde affection qui est plus ou moins le rêve de toutes les jeunes filles, vous n'en pourriez pas moins atteindre le noble but qui est de nature à exalter une âme telle que la vôtre...*¹¹⁹

La retraite tant souhaitée ne vint jamais, son dévouement était total, sa bienveillance complète. En janvier 1896, le mois qui devait être celui de sa mort, douze ou treize lettres furent expédiées du bureau de Mme Jules Favre. La quasi-totalité de ses élèves reçut un affectueux message ou un conseil, sans se douter que ce fut le dernier. Ses lettres ne furent pas le seul legs moral qu'elle laissa aux sévriennes.

X. Madame Jules Favre, moraliste, philologue

Au départ des premières élèves, elle réunit pour elles, ses idées, ses expériences, au sujet de la grande tâche qui allait être la leur. Chacune d'elles reçut un petit livre au commencement de 1886. C'était une traduction du *Levana* de Jean-Paul, avec une longue préface d'une trentaine de pages. Les écrits de Jean-Paul permettaient à Mme Jules Favre d'afficher ses vues sur la société et l'éducation, de la sécularisation de la morale, à la condamnation irréfragable par certains de l'éducation féminine, de la puissance de l'exemple et de la véracité, des façons de permettre à l'enfant de dépasser l'égoïsme, du perfectionnement de soi pour participer à celui des autres, du respect de l'individualité. Bref un manifeste pédagogique pour celle qui voit cet écrit comme une transmission qui lui survivra.

¹¹⁹ Ibid.p.338

À la publication de son ouvrage, elle déclara à un ami « En m'occupant de cet ouvrage, je me suis bien souvent dit que ce serait mon testament à nos élèves. » Un testament qui ne fut que le prodrome d'une série d'écrits sur la pédagogie et la morale. Un passage à l'École de Sèvres devait être le début d'une formation morale pour chaque élève. Dans chacun de ses ouvrages, elle prend comme argument d'autorité, des auteurs reconnus qu'elle apprécie : Montaigne, les Stoïciens, Socrate, Aristote, Cicéron. Nous parlerons plus longuement de ces ouvrages dans une autre partie de ce travail.

Le but de Mme Jules Favre fut, avant tout, de penser à ses élèves et à leurs futures fonctions, mais elle savait qu'en écrivant de tels ouvrages, elles tendaient aussi vers l'universel. Elle écrivait ceci à un ami après la publication de l'ouvrage de Jean-Paul :

Vous voyez que le bon accueil fait à Jean-Paul m'a bien encouragée. Ce que nous avons trouvé dans ces études de force et d'élévation morale, nous voudrions le communiquer à toutes les âmes qui travaillent à se perfectionner... ¹²⁰

Elle accomplit tout cela, pour qu'un passage à l'École de Sèvres ne soit que le début d'une formation morale pour chaque élève. La morale faite par des femmes, cela tenait à cœur à la directrice. Comme le prouve l'extrait de l'acte de donation de Mme Jules Favre transmis par l'Académie Française :

La présente donation a pour objet la fondation à perpétuité d'un prix de mille francs qui sera décerné tous les deux ans par l'Académie française, en mémoire de M. Jules Favre, à une œuvre littéraire faite par une femme, que cette œuvre soit de la poésie ou de la prose, ou qu'elle traite d'une question de morale, ou d'éducation de philologie ou d'histoire.

Ce prix pourra être reporté à l'année suivante, dans le cas où l'Académie française n'en aurait jugé digne aucun candidat.

Il portera le nom de Prix Jules Favre

Ce prix au-delà de la preuve d'affection pour son mari démontre l'envie de Mme Jules Favre d'encourager les femmes de son époque à l'écriture qu'elle soit poétique, philosophique ou morale.

¹²⁰ Favre et al., *La morale de Plutarque*. P.XC

XI. Madame Jules Favre, une inspiration, un exemple

L'École de Sèvres devint un symbole dans l'évolution de l'éducation des femmes. Mme Jules Favre durant 14 ans participa à cette création. Son engagement et son abnégation complète sont illustrés par sa dernière semaine à l'école. Ses élèves nous racontent ses moments dans le bulletin de l'association des élèves de Sèvres de février 1896.

Le 26 janvier, dernier dimanche de sa vie, elle nous réunissait encore dans l'une de ses soirées de quinzaine, et, bien que très souffrante, elle fit de la musique. Elle assistait à une conférence le lundi ; le mardi, malgré son extrême fatigue, elle serrait encore la main de toutes les élèves : ce fut le dernier bonsoir. La nuit fut très mauvaise le matin impossible de monter dans son cabinet où jusqu'alors comme par le passé elle se trouvait toujours dès huit heures. Les souffrances s'aggravaient, les vomissements noirs apparurent, puis ce fut presque le calme. Elle reçut ses chères maîtresses le vendredi matin, 31 janvier, jour où elle devait mourir, mais ne leur permit pas de s'inquiéter de sa santé ; elle se préoccupait de l'École, du bien-être des membres de sa famille accourus à son chevet, de la fatigue de sa fidèle Anna dont elle serra la main avec affection. Deux heures avant la fin, elle parlait à M. Joseph Fabre, son grand ami des années de Sèvres, de villégiature au pays du soleil, du manuscrit du Plutarque qu'elle voulait reviser, de son École... « Je ne souffre plus, disait-elle un peu après, il n'y a que cette oppression. » C'était le rôle de la mort.

Jusqu'au dernier instant, elle cacha sa fatigue à tous. Elle mourut le 31 janvier 1896 à six heures et demie, deux heures à peine avant l'heure du bonsoir.

Les obsèques eurent lieu à l'École de Sèvres, le lundi 3 février en présence du directeur de l'Enseignement secondaire M. Rabier qui représentait le ministre de l'Instruction publique, de M. Gréard, vice-recteur de l'académie de Paris avec qui elle batailla tant de fois dans le cadre de ses fonctions et d'un grand nombre des membres de l'université. Tous les professeurs de l'école et les élèves actuelles étaient évidemment présents. Un nombre considérable d'anciennes élèves, directrice et professeurs à leur tour furent présentes. La cérémonie religieuse eut lieu au temple de Versailles et l'inhumation dans le cimetière de Versailles où Mme Jules Favre avait depuis longtemps marqué sa place auprès de son mari.

À l'annonce de sa mort, l'émotion fut vive, les initiatives furent nombreuses pour rendre hommage à l'action de la pédagogue. Le bulletin de l'association des élèves de Sèvres de mai 1896 fut entièrement consacré à un hommage à Mme Jules Favre. Toutes les élèves,

membres de l'association reçurent un petit carnet où elles trouvèrent les discours prononcés par trois professeurs à son enterrement. M. Joseph Fabre s'occupa de la publication de l'ouvrage sur Plutarque, comme elle le précisait son ouvrage devait être encore révisé, mais était à son terme. Pour laisser une trace de la directrice, une biographie préfaça l'ouvrage. Écrite par Louise Belugou, elle fut, jusqu'à ce travail, la source d'information principale quant à la vie de Mme Jules Favre. Pour compléter la biographie, l'association des élèves de Sèvres proposa à tous les membres de faire parvenir les lettres de Julie Favre qu'elles reçurent de la directrice. Joseph Fabre, le professeur de philosophie de l'école mit à disposition son abondante correspondance avec celle qui devint au fil des ans, non plus sa directrice, mais son amie¹²¹. Une élève de Sèvres, Marguerite Aron, fit éditer son journal, dans *Le Journal d'une Sévrienne*, elle nous parle de son passage dans l'école et de l'émouvante veillée organisée par les élèves.

*Mme Jules Favre mourut. Le soir de sa mort, nous nous réunîmes quelques-unes dans ma chambre, auprès d'un feu morne, à la flamme de deux bougies. Nous avons demandé et obtenu la faveur de veiller, par petits groupes, dans la chambre auguste. Nous avons tiré au sort les « quarts » de cette religieuse et filiale garde : je devais attendre mon tour jusqu'à deux heures du matin.*¹²²

La garde des élèves fut un dernier hommage de la part de jeunes filles reconnaissantes. Bien plus que des ouvrages sur des auteurs antiques, ce que légua véritablement Mme Jules Favre à ses élèves, c'est une soumission au devoir, une constante abnégation, un exemple.

*Et c'est bien là encore le plus bel héritage qu'elle nous ait laissé. L'exemple, elle la donna par sa vie, par sa mort, si courageuse, si simple, si semblable*¹²³.

¹²¹ D'ailleurs, nous pouvons penser que toutes les lettres adressées à « un ami » furent celles adressées à M. Fabre. L'ouvrage fut publié en 1909.

¹²² Marguerite Aron, *Le journal d'une Sévrienne* (Paris, France : F. Alcan, 1912). p.3-4

¹²³ « Bulletin trimestriel de l'association des élèves de Sèvres ». mai 1896 p.6

XII. Écrit de soi

Peut-on établir une structure biographique dans la vie de Julie Favre ? Est-ce que chaque expérience vécue par Julie Favre offrirait une unité finale dans le raccordement que l'on pourrait faire avec toutes les autres ? Nous ne le pensons pas, si nous pouvions observer chaque expérience vécue par Julie Favre, ou si nous avions des journaux manuscrits de Julie Velten puis Favre qui reviendrait jour après jour sur sa vie, pourrait-on penser une unité ? Qui pourrait penser que chaque action de sa vie est en parfaite cohérence avec sa volonté ?

Mais la biographie de Julie Favre que nous venons de faire, si nous ne tenons pas compte des faits incontestables (naissance, mort, nominations), ne repose que sur des témoignages. Un témoignage s'adapte à son interlocuteur. La biographie a été établie principalement sur les témoignages de Louise Belugou et Joseph Fabre et ceux d'anciennes élèves à qui l'association des élèves de Sèvres a demandé des lettres, des écrits, des histoires sur la directrice après sa mort. Imaginons que ces témoignages ne soient en rien panégyriques, que Louise Belugou et Joseph Fabre aient su rendre toute la justesse au témoignage biographique qu'a fait Julie Favre, est-ce que malgré tout la biographie est synonyme de vérité ? Nous ne le pensons pas. Mais nous ne recherchons pas une vérité, nous recherchons la structure globale qui intègre toutes les traces laissées par Julie Favre.

Dans la préface de sa traduction de Jean-Paul, elle écrit ceci : « Quand il s'agit de faire accepter des vérités morales, il faut que toute la vie en soit l'évidente démonstration. L'enfant croit naturellement ; mais il est doué aussi d'une pénétration redoutable pour les éducateurs qui ne s'efforcent pas de mettre leur vie d'accord avec leur enseignement.¹²⁴ »

Nous partons sur l'hypothèse que Julie Favre a souhaité mettre en accord sa vie, son enseignement, ses témoignages et ses écrits.

Elle a choisi les traces qu'elle voulait laisser après sa mort, comme le montrent ses volontés dans son testament : « je désire être enterrée avec mon alliance et avec le médaillon que je porte à mon cou. Je demande qu'on mette dans mon cercueil les lettres qui sont dans mon secrétaire et celles de la table de travail de mon mari et qu'on brûle toutes les autres lettres qu'on trouvera chez moi. ¹²⁵»

¹²⁴ Jean Paul et Julie Favre, *Sur l'éducation* (Paris : Ch. Delagrave, 1886). p.5

¹²⁵ Annexe 18 p.3

Nous n'essayons pas de retracer une biographie en essayant de trouver ce qu'elle a souhaité cacher. Les informations que nous avons ne sont pas des sources qui nous permettent d'aller plus loin, nous les voyons comme des traces, comme des empreintes. Nous ne recherchons pas pourquoi elle a dissimulé telle partie de son parcours ni quelle tactique elle a utilisée pour la dissimuler, nous cherchons à comprendre pourquoi elle a laissé apparente telle empreinte, et pourquoi elle a appuyé le pas sur certaines pour qu'elles ne disparaissent pas.

L'herméneutique de Dilthey essuie des critiques. Gadamer exprime dans *Vérité et Méthode*¹²⁶ ce qu'il ressent comme une faiblesse : « Dilthey part de la vie. La vie est elle-même vouée à la réflexion. C'est Georg Misch qui a mis résolument en relief dans l'activité philosophique de Dilthey la tendance correspondant à la philosophie de la vie. Elle repose sur l'idée que le savoir est ancré dans la vie elle-même. La conscience qui caractérise l'expérience vécue renferme déjà une sorte de retour de la vie sur elle-même. « Le savoir est là, il est lié à l'expérience vécue, sans qu'intervienne la réflexion¹²⁷. » » Ricœur revient sur cette critique dans le cours qu'il a donné sur l'herméneutique en 1971-72 à l'institut supérieur de philosophie l'Université catholique de Louvain : « C'est là peut être que l'herméneutique [de Dilthey] est viciée dans son fond : elle ne vise pas le sens, mais le vécu. Du même coup, l'objet de l'herméneutique est sans cesse déporté du texte et de son sens vers ce qui s'y exprime, intention psychique, vécu. »

Dilthey part de la vie, effectivement, mais il délimite son champ d'interprétation aux « extériorisations vitales fixées de manière durable ». Nous considérons que Julie Favre a choisi les traces qu'elle a laissées, qu'elle a choisi « la vie » qu'elle nous a laissée. Nous partons de l'hypothèse que Julie Favre a pratiqué une auto-externalisation, une autoaliénation vis-à-vis de « la vie de Julie Favre ». L'attaque de Gadamer se porte sur l'irrationalité de la philosophie de la vie, mais dans le cas de Julie Favre, le savoir est ancré dans la vie, car elle est vue comme étant la somme des « extériorisations vitales fixées de manière durable » à travers l'écrit et le témoignage. Sa vie est pensée, raisonnée donc l'herméneutique de Dilthey sur la vie de Julie Favre évite ces critiques.

Nous allons nous concentrer sur la forme et le contenu des écrits biographiques. Nous avons abordé les éléments biographiques précédemment, mais nous pensons qu'une analyse textuelle peut être intéressante et nous donner des indications sur la volonté de Julie Favre. Nous

¹²⁶ Hans Georg Gadamer, *Vérité et méthode: Les grandes lignes d'une herméneutique philosophique*, éd. par Pierre Fruchon, Jean Grondin, et Gilbert Merlio (Paris, France: Éd. du Seuil, DL 1996, 1996). p.255

¹²⁷ Dilthey, *Der Aufbau der geschichtlichen Welt in den Geisteswissenschaften.*, 18

reviendrons sur chaque écrit, dans l'ordre chronologique d'écriture, pour tenter d'établir la structure globale des traces biographiques de Julie Favre.

A. Journal de Mme Jules Favre, 1880.

Le premier écrit est un manuscrit de 39 pages que ses descendants ont intitulé *Journal de Mme Jules Favre, 1880*. Il se situe avec sa retranscription en annexe. Nous ne pouvons pas classer ce manuscrit comme étant un journal, pour une raison essentielle c'est qu'il fut écrit pour édition. Il semblerait qu'à la mort de Julie Favre la *Revue des deux Mondes* ait envoyé l'article à son exécuteur testamentaire Gaston Velten, un neveu. À notre connaissance, il ne fut pas l'objet d'une publication dans la revue. Nous supposons cette volonté de communication par la présence d'une note sur un feuillet.

Plusieurs autres indications nous font fortement penser qu'il s'agit d'un article qui ne fut jamais publié. Tout d'abord, il y a une note sur un feuillet qui précède ce qui semble être un article et surtout sa préface. Voici la note :

Une inspiration soudaine m'a fait prendre la plume que, bien souvent en essayant de tracer ces lignes, j'ai déposé avec désespoir, accablée par les émotions poignantes et tant d'ineffables souvenirs. Mais il ne m'était pas permis d'attendre, pour m'efforcer de faire connaître cette grande âme, telle qu'elle s'est montrée à la mienne sans voiles, pour s'identifier à elle. L'avenir ne m'appartient pas, et les paroles du cher et grand absent étaient pour moi un avertissement de saisir l'heure présente. Il fallait donc toucher à ces douleurs exquisées pour en ressentir de nouveau les cruelles angoisses, sans cesse renaissantes. Mais toute la vie n'est-elle pas là, jusqu'à ce qu'il plaise à Dieu de guérir par l'éternelle réunion, la plaie qu'il a faite.

J'hésitais d'abord à détacher quelques perles de mon précieux écrin ; mais l'éclat en sera-t-il moins pur après avoir ravi d'autres yeux que les miens ? N'est-ce pas à la fois un pieux devoir et une douce satisfaction de révéler les trésors infinis d'un cœur si digne d'être aimé!

Versailles, le 2 mai 1880
Mme Veuve Jules Favre.

Au-delà de la forme même de l'écrit, tout cela nous laisse penser qu'il s'agit d'un article hommage à son mari. Une volonté exprimée dans une préface d'une veuve qui « ne songe qu'à remplir un devoir sacré de piété conjugale. » De plus, elle utilise le « nous » d'auteur, et non plus le « je » lorsqu'elle aborde les écrits qu'elle souhaite publier. Dans *le pacte autobiographique*¹²⁸, Philippe Lejeune nous explique l'importance du pronom personnel dans un écrit autobiographique. Le manuscrit de Julie Favre se découpe en trois temps, la première partie est une autobiographie homodiégétique à la première personne du singulier où Julie Favre nous fait part de ses pensées, de ses sentiments, mais toujours à travers les déboires que rencontre Jules Favre. Elle nous raconte comment, Julie Velten eut envie de rentrer en contact avec l'homme politique, comment par ses lettres elle espérait soulager son correspondant. Elle tient le rôle de narrateur, mais ne se place pas comme étant le personnage principal, mais comme témoin.

Je suppliais Dieu de me permettre d'adoucir une si grande infortune ; et plus le malheur l'accablait plus je sentais grandir en moi le désir qu'il trouvât quelque soulagement dans ma sympathie.

Dans la deuxième partie, leur histoire d'amour se concrétise, elle reste très brève sur cette partie, passe au « nous ». « Il semblait que nous nous fussions toujours connus », « Il y avait entre nous une communauté de pensées et de sentiments ». On sent qu'elle souhaite à la fois mettre une distance avec ses sentiments personnels et suggérer l'osmose parfaite entre les deux individus. La troisième partie, la plus longue, est une biographie classique, elle reprend un grand nombre d'extraits de lettre de Jules Favre et nous livre quelques souvenirs que seule une épouse aimante puisse livrer :

Les jours les plus bénis étaient ceux où, nul devoir ne l'appelant au-dehors, il pouvait se livrer, dans le calme et le recueillement de son cabinet, à ses études et à ses travaux de prédilection. Ainsi, en face de lui, je contemplais sur son front radieux l'épanouissement de sa pensée agitait sa plume.

Dans la dernière lutte suprême dont il prévoyait l'issue, alors même que son état semblait s'améliorer sa patience et sa sérénité étaient inaltérables. Loin de se plaindre, il songeait aux autres, il me consolait par d'ineffables paroles.

¹²⁸ Philippe Lejeune, *Le pacte autobiographique* (Paris, France: Éditions du Seuil, 1996).

B. Souvenirs de voyage 1874-1879 par Mme Jules Favre

Elle a nommé son deuxième manuscrit autobiographique *Souvenirs de voyage 1874-1879 par Mme Jules Favre*. Elle écrit ce document entre 24 août et le 20 septembre 1882 sur 132 feuillets. Elle retranscrit neuf voyages. Un feuillet indépendant nous explique dans quelle optique elle a voulu conserver ses souvenirs en les mettant sur papier¹²⁹.

J'ai voulu mettre par écrit les souvenirs des voyages que j'ai faits avec mon mari bien-aimé, pour les relire, si Dieu veut que je vive, à l'âge où la mémoire s'affaiblit, et où les jours de plus en plus sombres de la vieillesse ramènent sans cesse la pensée vers le beau passé. J'y vis depuis que j'ai vu disparaître à mes côtés celui qui était toute ma joie. Mon âme se plonge dans son bonheur d'autrefois. Il n'y a pas de jour où ne se présente à mon esprit un des brillants tableaux que j'ai pu contempler avec mon mari ; et je les revois tous, depuis que, livrée à moi-même, durant les longues vacances de 1882, je retrace, au courant de la plume, ces incomparables souvenirs qui me soutiendront encore dans bien des heures difficiles, jusqu'à ce que Dieu me permette de rejoindre celui qui toujours appelle mon âme.

Sèvres, 20 septembre 1882 souvenirs de voyages

Nous pourrions voir cet écrit comme un journal de voyage, mais, à notre avis, il n'en est rien. Dans *Signes de vie*¹³⁰, Philippe Lejeune dédie un chapitre au journal, grâce à cela nous voyons bien que ce qu'a entrepris Julie Favre à l'écriture de ses souvenirs ne peut être considéré comme un journal, mais plutôt comme un récit autobiographique. Les spécificités du journal sont par exemple l'écriture dans le vécu immédiat, le temps non dominé, allusif, l'indifférence, les redondances et pas de narration, pas de construction avec un début, un milieu et une fin.

Dans ce texte, Julie Favre revient en 1882 sur des voyages effectués entre 1874 et 1879 ; elle décrit avec précision les paysages, rien n'est allusif, un lecteur peut comprendre et suivre M. et Mme Jules Favre dans leurs voyages ; elle construit son récit chronologiquement retraçant tous les voyages effectués par le couple jusqu'à la mort de son mari. Pour autant peut-on parler d'autobiographie ? Philippe Lejeune définit l'autobiographie ainsi : « Récit rétrospectif en

¹²⁹ Annexe 20

¹³⁰ Philippe Lejeune, *Signes de vie, le pacte autobiographique 2* (Paris, France: Éditions du Seuil, DL 2005, 2005).

prose qu'une personne réelle fait de sa propre existence, lorsqu'elle met l'accent sur sa vie individuelle, en particulier sur l'histoire de sa personnalité¹³¹. »

Il définit ainsi quatre catégories auxquelles l'écrit doit appartenir pour prétendre au statut d'autobiographie :

- La forme du langage : vers, prose
- La situation de l'auteur : identité de l'auteur et du narrateur
- La position du narrateur : – perspective rétrospective du récit — identité du narrateur et du personnage principal
- Le sujet traité : vie individuelle, histoire d'une personnalité

Pour la forme du langage, le manuscrit est écrit en prose donc il n'y a pas de problème. La situation de l'auteur, Julie Favre ne laisse pas de doute sur l'identité et du narrateur qui sont la même personne, elle. La position du narrateur, elle a une perspective rétrospective du récit au moment de l'écriture. Pour les autres caractéristiques, cela demande explication de notre part.

Elle utilise très peu le « je » ou le « il » sur les 132 pages, nous partons sur l'hypothèse que ce n'est pas une autobiographie classique, mais l'autobiographie d'un couple. Dans l'ouvrage *A la recherche du bonheur*, Stanley Cavell s'intéresse aux relations de couple, notamment dans le cinéma américain, il nous dit : « Dans ces films, causer ensemble c'est être ensemble pleinement et simplement, c'est un mode d'association, une forme de vie, et j'aimerais dire, dans ces films, le couple principal apprend à parler le même langage. (Bien sûr, c'est apprendre à entendre, à écouter, comme si le fait « d'aimer et d'honorer » était déjà compris dans le mode d'obéissance correct ou pertinent dont le mariage constitue la promesse traditionnelle¹³².) » Dans cet écrit, nous avons l'impression que c'est le langage de leur couple que Mme Jules Favre nous expose. Les destinations ne servent que de décor à leur relation. Le langage de ce couple qui se définit par ses silences, où la communion de leur âme découle sur une communication intuitive où les mots servent à parfaire cette osmose, à la compléter. Les silences sont d'autant plus présents dans les moments de contemplation de la nature qu'ils affectionnent, comme si face à l'œuvre de Dieu, il ressentait encore plus fortement le lien entre leurs deux âmes. Un couple qui passe du temps ensemble, non pas pour ne pas être seul, mais pour se parfaire mutuellement grâce à l'amour de l'autre. Ce langage de couple qui définit leurs habitudes, leurs sentiments partagés, leurs marques d'affections. Nous utilisons cette image du langage car nous

¹³¹ Lejeune, *Le pacte autobiographique*.

¹³² Stanley Cavell, *A la recherche du bonheur : Hollywood et la comédie du remariage*, trad. par Christian Fournier et Sandra Laugier (Paris, France: Cahiers du cinéma, 1993). p.87

notons que dans le langage, à travers des mots que les époux Favre progressent au sein de leur couple et font progresser la société grâce à des publications d'ouvrages ou des discours ou plaidoiries de l'avocat et homme politique. Nous notons également que c'est dans ce langage que leur histoire d'amour débuta, c'est par l'intermédiaire des mots prononcés par Jules Favre et retranscrits dans les journaux que le sentiment d'un attachement entre eux naquit chez Julie Velten.

Souvenirs de août 1874 ; Albula, Saint Moritz, Maloja, Côme, Milan, Venise

Nos cœurs étaient à l'unisson dans cette grande nature qui nous faisait sentir plus profondément ce qu'il y a de divin dans la sympathie parfaite de deux âmes unies par Dieu pour l'éternité.

[N]ous aimâmes trop notre solitude à deux ; et malgré notre âge, nous étions d'une timidité extrême et par conséquent d'une gaucherie remarquable. C'était toujours pour nous une affaire terrible de faire notre entrée dans cette immense salle à manger où plus de cent personnes souvent étaient réunies. Nous y entrions de front pour nous donner mutuellement du courage et nous prenions discrètement nos places, sans regarder rien, ni personne.

Du 19 août 1875 ; Toulouse et les Pyrénées.

j'étais heureuse et fière de cette intimité si parfaite qui faisait que tout était commun entre nous, que nous ne réservions pas une pensée qui ne fût partagée.

Nous travaillions chacun de notre côté, lui à prendre possession de son énorme dossier, moi bien modestement à lui copier ou classer des pièces, ou bien à faire des traductions de documents qui nous intéressaient tous deux.

Nous avions hâte de retourner à Paris et d'aller savourer notre intime bonheur dans la solitude d'une modeste compagnie.

Du 9 octobre 1876 ; Lucerne, Brunnen, Saint Gothard

Et nous nous trouvions si heureux de travailler côte à côte qu'il nous arrivait rarement de regretter notre voyage manqué.

Il voulait bien m'appeler son collaborateur, parce que je l'aidais à réunir les documents qui lui étaient nécessaires à son travail.

Je retrace le bonheur de notre vie intime afin de faire comprendre aux époux de quelle jouissance ils se privent quand tout n'est pas commun entre eux ; quand le mari n'essaie pas d'initier sa compagne à un travail intellectuel et d'élever sa pensée par les entretiens et l'étude.

O mystères ineffables de notre saint amour ! C'est toi aussi qui fortifie ma foi en l'éternité ! C'est toi qui affermis mon espérance de vivre toujours avec lui !

Pourquoi s'obstiner à parler d'autobiographie, alors que nous pouvons classer cet écrit comme des mémoires ? Car nous pensons que pendant son union, Julie Favre a défini son identité à travers son couple, lorsqu'elle fait un récit autobiographique de cette période, elle fait une autobiographie de son couple, donc l'identité du narrateur et du personnage principal est la même. Quant au sujet traité, cela ne porte pas sur une vie individuelle, mais la vie d'une entité constituée de plusieurs membres, de la personnalité de leur couple. Julie Favre l'expose très bien dans *la morale de Socrate* : « Ainsi les époux sont un cœur, une âme, une pensée, mais deux consciences qui poursuivent le bien dans leurs tâches différentes, mais égales, et qui se perfectionnent mutuellement, tout en assurant la prospérité de leur maison. ¹³³»

Dans un article intitulé *Vers une grammaire de l'autobiographie*¹³⁴, Philippe Lejeune nous donne une dernière spécificité de l'autobiographie : « Il y a bien, dans le travail autobiographique, quelque chose de spécifique. Tous les écrivains, certes, font des plans, pensent à leur paratexte, réfléchissent à leur style, etc. Mais l'autobiographe, même s'il est en situation de créer, n'a pas la liberté, ni le désir, d'inventer. Il est requis par l'attention aiguë qu'il porte au réel, dans une attitude de recherche de la vérité (...). » Pour nous, ses *Souvenirs de voyages* sont une autobiographie d'un couple, à la lecture, nous pouvons penser que Mme Jules Favre attristée par la perte de son mari se laissait porter par sa nostalgie et enjolivait le passé. Personne ne peut démontrer qu'un couple fut si fusionnel qu'ils s'attelaient à toutes les tâches à deux, qu'ils partageaient sans cesse, si ce n'est l'autre membre de ce couple. Nous pouvons trouver les correspondances de Jules Favre avec sa fille aux archives nationales, même s'il reste

¹³³ Julie Favre, *La morale de Socrate* (Paris, France : F. Alcan, 1888). P. 230

¹³⁴ Philippe Lejeune, « Vers une grammaire de l'autobiographie », text, <http://www.item.ens.fr>, consulté le 11 mars 2016, <http://www.item.ens.fr/index.php?id=14217>.

discret sur la relation avec sa femme, il laisse apparaître des éléments qui viennent appuyer les écrits de Julie.

4 octobre 1876 — 4 8 bre 1876

J'ai entrepris une tâche qui touche à la fin et dans laquelle ta belle-mère veut bien m'aider. Nous y concourons en commun. Quand la fatigue nous arrête et nous lui résistons peu, nous allons chercher la distraction dans les belles allées du parc, nous causons, nous rêvons, nous parlons de ce que nous aimons, de ce que nous espérons, de ce que nous croyons et le temps ainsi trompé emporte ainsi sur ses ailes trop rapides ces heures bénies auxquelles la satiété ne se mêle jamais.

C. Derniers souvenirs de mon mari bien-aimé

Le troisième écrit qu'elle nous a laissé est peut-être le plus intime, pourtant elle ne nous laisse que des aperçus de ses pensées. Ce texte pourrait être vu comme des mémoires. Elle le nomma *Derniers souvenirs de mon mari bien-aimé*¹³⁵ qu'elle écrivit sur le mois de décembre 1882 et de janvier 1883. Elle écrit que ce qui l'a poussé à écrire est encore l'appréhension de ne plus se souvenir.

19 décembre 1882 (19 janvier 1880)

*Il y a presque trois ans que Dieu m'a retiré mon bien-aimé mari, et depuis ce suprême déchirement j'ai souvent pensé à retracer l'ineffable et douloureux souvenir des derniers jours qu'il a passés sur cette terre ; mais il me semblait que ce serait profaner ce que je garde précieusement dans les sanctuaires de mon âme comme ma consolation pour le temps et mon espérance pour l'éternité. Si je surmonte aujourd'hui ces sentiments, c'est en songeant que je puis être condamnée à vivre longtemps et peut-être "infirme" et qu'il faut sauver des défaillances de la pauvre nature humaine ces trésors du cœur que la maladie pourrait me dérober. Pardonne-moi, chère âme, si en me transportant de nouveau en ces jours cruels, je ne puis me défendre d'un égoïste désir de pouvoir les revivre. Non, je ne voudrais pas les rappeler, aux prix de tes dernières souffrances ; mais je supporterais toutes les douleurs pour contempler encore une fois tes traits chéris et entendre une de tes suprêmes paroles. Que ta volonté soit faite, ô mon Dieu, et non pas la mienne !*¹³⁶

¹³⁵ Cf. Annexe Derniers souvenirs de mon mari bien-aimé ; pour une retranscription complète

¹³⁶ Mme, Jules Favre née Velten, « Derniers souvenirs de mon mari bien-aimé ». p.1

Elle partage avec nous les derniers mois de la vie de Jules Favre, de novembre où Jules Favre trouvait encore la force de plaider, un courage qui laissait espérer Julie Favre « Je me persuadais de plus en plus que son mal était nerveux, puisqu'il pouvait s'en rendre si parfaitement maître. » Jusqu'au dernier instant, où Jules Favre s'affaiblissait « Tout à-coup j'entendis un soupir... C'était le dernier. »

Elle écrit un texte panégyrique où elle montre qu'une place dans le ciel attendait Jules Favre : « Déjà son visage avait quelque chose de céleste. Ainsi se passe toute la journée du dimanche 18 janvier. Le soleil radieux formait une sorte d'auréole autour de sa belle tête. »

Ce texte nous donne surtout à voir la tristesse de Julie Favre à la suite du décès de son mari.

Que de fois je me suis reproché de n'avoir pas assez joui de ces derniers instants de bonheur ! Pourtant, malgré l'inquiétude qui, parfois étreignent mon âme, j'étais heureuse au-delà de toutes expressions. Et si j'avais su que la meilleure partie de mon être allait m'être arraché, mon cœur se serait fendu, et je n'aurais pas eu le courage de donner les derniers soins à celui qui les recevait avec une tendre reconnaissance. Oh que je regrette de ne pas lui avoir mieux prouvé l'immense amour qui remplit mon âme !

Aujourd'hui que la troisième année de mon isolement est presque accomplie, je me sens toujours comme un corps sans âme qui attend l'heure suprême de la résurrection. Ô Dieu, puisse-t-elle sonner bientôt pour moi ! Mais que ta volonté soit faite, et non pas la mienne !

C'est le portrait d'un homme mourant que Julie Favre nous dresse ; un homme qui pousse l'abnégation et se livre à ses occupations habituelles et à la composition d'un article sur l'ouvrage de l'un de ses amis ; un homme qui fait tout pour rester positif et réconfortant avec celle qui partage sa vie, « il marchait d'un pas allègre et j'eus peine à le suivre. Rentré dans notre chambre, il se souleva de terre pour me prouver qu'il n'avait plus aucun mal. » « Mon bien-aimé malade ne se réveillait que pour prendre sa potion et avaler des gorgées de lait avec du rhum. « comme je suis soigné ! » me disait-il, avec un regard où se reflétait toute la tendresse de son âme. »

En lisant ses lignes, nous constatons les résonances entre la fin de vie des deux époux Favre. Elle écrit ses mots peut-être dans l'appréhension d'un oubli malheureux dû à la vieillesse, mais ils sonnent aussi comme un rappel de l'exemple qu'elle s'emploie à suivre et à honorer à travers son propre parcours de vie.

D. Notes de Mme Jules Favre 1883-1884

Le dernier écrit, elle l'intitule *Notes de Mme Jules Favre 1883-1884*¹³⁷. C'est en mars 1883 que Julie Favre commence à prendre ses notes. Cela fait déjà un an et demi qu'elle a la charge de la direction de l'École de Sèvres. Elle partage avec nous son expérience au sein de cette école normale innovatrice. Dans une première partie, elle revient sur les raisons et les circonstances qui l'ont amené à occuper ce poste. Comment souvent, le souvenir de son mari devient une force qui la pousse vers l'action.

Depuis la disparition de l'époux incomparable qui était l'âme de ma vie, j'avais cherché vainement des diverses occupations le moyen de supporter une existence dont la désolation, loin de diminuer, me semblait devenir chaque jour plus profonde. Tout ce que j'essayais de faire ne satisfaisait pas le besoin ardent de dévouer dont mon cœur était consumé. Le charme de l'étude ne me captivait plus, et alors même que j'aurais pu m'y livrer, je me serais reproché une vie si égoïste.

Elle décide de prendre des notes, de tenir un journal où elle regroupe ses sentiments, ses idées, ses frustrations.

J'ai souvent pensé écrire au jour le jour mes réflexions sur les hommes et les choses et après avoir hésité longtemps à les confier à des feuilles qui peut-être ne seront pas bien discrètes, je me décide à y recueillir des impressions qui n'ont d'intérêt que pour moi et qui me rappelleront aux heures de la vieillesse les souvenirs d'une existence riche en imprévu, malgré son apparente monotonie.

Mon intention n'est pas de faire l'historique de l'École normale de Sèvres, mais de noter les idées que le nouvel établissement suggère à mon esprit, au fur et à mesure qu'elles se présentent, les réflexions que font naître en moi les communications administratives, les leçons des professeurs, les travaux des élèves et les résultats d'un enseignement si nouveau.

18 avril 1884

Je reprends mon journal à plus d'une année d'intervalle avec l'intention de ne plus le suspendre, alors même que j'éprouvais les répugnances qui, si souvent m'ont fait déposer la

¹³⁷ Cf. Annexe Notes de Mme Jules Favre 1883-1884 ; pour une retranscription complète

plume. Pourquoi désirerais-je à confier à ces feuilles ce que je pense dans la droiture de mon âme ? Ces pensées n'intéressent que moi, et si elles touchent quelques fois à des personnes que je dois respecter, elles ne peuvent en rien leur nuire, ni affaiblir la considération que méritait leurs fonctions.

3 juin 1884

Encore des semaines se sont écoulées depuis que j'ai touché pour la dernière fois à ces feuilles où j'aurais pu noter bien des impressions, à défaut d'événements dignes d'être remarqués. Pour moi tous ont leur signification, grâce à la portée que leur donne ma pensée qui domine les faits de chaque jour : celle de faire mon œuvre.

Bien que je fusse entrée dans l'administration avec de vagues appréhensions, j'avais cependant cru naïvement qu'il suffisait d'essayer d'y faire son devoir pour y être appréciée et n'avoir point à redouter des aventures désagréables. Malheureusement j'appris à mes dépens que l'arbitraire est de tous les régimes et que rien ne nous met à l'abri de ses coups quand on a sacrifié son indépendance pour remplir un emploi public, fût-il le plus modeste de la terre. Aussi, plus que jamais, suis-je à même de pratiquer ma devise qui est de vivre comme l'oiseau sur la branche, avec l'incertitude du lendemain, mais avec son entière confiance en Dieu qui toujours a merveilleusement dirigé mes destinées. Et en m'efforçant d'accomplir mes humbles devoirs de chaque jour, je songe au précepte si profondément sage de mon bien-aimé mari, qui avait coutume de dire qu'il convenait de faire sa tâche comme si on devait la continuer toujours et en même temps se tenir toujours prêt à la quitter.

E. Le portrait de Mme Jules Favre

Le 31 mai 1898, un buste représentant l'ancienne directrice fut inauguré par le ministre de l'Instruction publique, monsieur Rambaud. L'association des élèves de Sèvres réussit à réunir 4000 francs pour qu'une image de Mme Jules Favre reste dans les longs couloirs de l'école. Mais quelle est l'image que Julie Favre a voulu laisser à toutes les élèves de Sèvres ? Quel portrait a-t-elle souhaité dresser de sa vie de son exemple ?

Car c'est bien un portrait qu'elle a voulu donner, lorsqu'elle sélectionne les textes qu'elle nous laisse, elle dessine son portrait avec ses textes. Ce n'est peut-être pas pour nous cacher des choses que Julie Favre a fait brûler les lettres, c'est peut-être au contraire pour faire apparaître

un aspect, une vérité. Non pas forcément pour enfouir un lourd passé et des mystères, mais peut-être au contraire pour désencombrer la vue, et que nous nous focalisions sur ce qui a de l'importance.

Dans l'article *Individus et ensembles dans la méthodologie diltheyenne des sciences sociales*, Sylvie Mesure écrit que « Dilthey insiste sur le fait que ces ensembles sont, non pas des réalités ontologiques, mais des créations du sujet réfléchissant à partir de l'expérience ¹³⁸. » Par ses écrits, Julie Favre voulut créer un ensemble d'expériences qui pourrait apporter aux lecteurs.

C'est toujours sous le nom de Mme Jules Favre, que Julie Favre se nomme, rien d'étonnant donc à ce que son portrait débute l'année de ses 40 ans et de sa rencontre avec l'homme politique. Séduite par l'action, la verve et le courage politique d'un homme, alors qu'elle souffrait de ne pouvoir se rendre utile à son pays, elle tenta de rentrer en contact avec lui. L'échec ne le désarma pas et ce fut à la seconde missive que le contact avec son futur mari fut établi. Elle ne parle pas de cette initiative comme d'une volonté d'établir un contact épistolaire dans le but faire naître une relation sentimentale, mais elle se félicite juste de pouvoir par ses mots conforter celui qui traverse d'éprouvantes périodes. Comme si elle tentait par son intermédiaire de se rendre utile à sa patrie. C'est cette relation à laquelle elle consacre le plus de feuillets, l'histoire d'un couple qui partageait tout, pensées, lectures, travail comme s'il trouvait l'un dans l'autre la douce force d'agir et de se cultiver. L'union de deux âmes qui ne trouvait les mots justes que dans la solitude de leur appartement ou immergées dans la beauté des paysages naturels. Nous pouvons penser qu'elle sacrifiait sa carrière au profit de celle de son mari, mais on ne sent jamais d'amertume dans ses écrits, mais une impression de pouvoir faire plus à deux que seul. Ils trouvaient dans l'autre le miroir intellectuel, sentimental, qui vous conforte et vous entraîne plus loin. Lors de ses voyages, elle l'accompagnait toujours, elle l'aidait au mieux dans toutes ses tâches. Ils utilisaient les compétences de l'un et de l'autre comme pour faire évoluer la société de leur pays. Lui, en siégeant au sénat, en plaidant dans les tribunaux à travers le pays, elle, en publiant des ouvrages qui avait pour but de montrer les changements souhaitables pour la société, comme une démocratie plus étendue, ou une économie plus juste.

À la mort de son mari, elle dessine un exemple à suivre, celui de son bien-aimé. Cette volonté d'agir, cette abnégation, ce sont des traits que Mme Jules Favre s'échinera à suivre jusqu'à ses derniers instants. C'est face à l'action constante de cette relation que la frustration grandit

¹³⁸ Mesure, « Individus et ensembles dans la méthodologie diltheyenne des sciences sociales ».

rapidement. C'est toujours vers son mari que son regard se tourne et c'est au culte de sa mémoire qu'elle tente de trouver une tâche qui participe au bien commun, à une finalité qui la dépasse. Comment faire avec ses capacités, son expérience et son statut de femme pour prendre part à une mission patriotique ? Ce furent les rencontres qui la mirent face à des responsabilités qu'elle n'avait pas imaginées. Elle pensait à un rôle d'éducatrice dans une institution chargée de l'enseignement et la voilà propulsée directrice de la première école normale chargée de former les institutrices du secondaire. On sent dans les mots de son journal de directrice, le constat et l'abattement devant la condition féminine de son époque et la lutte qu'elle doit entreprendre chaque jour pour affirmer sa place et ses opinions. C'est vers les prochaines générations qu'elle se tourne pour continuer cette lutte quotidienne et c'est certainement pour ses élèves qu'elle écrit son journal. Lorsqu'elle évoque tous les renoncements qu'elle a su endurer, c'est pour que cela soit utile aux élèves de cette école où la direction s'attachait à l'affirmation des individualités. C'est pour apprendre à chacune des personnalités qu'elle a contribué à former, qu'elles devront, elles aussi une fois en poste faire face à des « administrations » qui bloqueront les évolutions qu'elles souhaiteront. Mais c'est dans un but plus grand qu'elles devront se guider pour trouver la conviction quotidienne de continuer leur tâche. C'est en se tournant vers Dieu et les Autres que Julie Favre trouve la force d'agir et par son portrait, elle nous montre celui qui fut toujours un exemple, son mari.

À la suite d'échanges avec Philippe Lejeune, il eut la gentillesse de nous donner quelques conseils et de nous orienter vers l'histoire d'Athénaïs Michelet. En 2005, Isabelle Delamotte publia la première biographie d'Athénaïs, *le Roman d'Athénaïs*. Il est difficile pour nous de puiser dans cette œuvre, qui même si elle se base sur un travail de recherches historiques et d'archives important, elle reste un roman avec sa part de fiction. Lorsque nous lisons le roman, nous pouvons extraire les faits qui sont repris dans la quatrième de couverture. Ce fut à la lecture d'un de ses ouvrages qu'elle rencontra Jules Michelet. Delà s'établit une relation de couple fusionnelle basée sur la circulation intellectuelle. Athénaïs collabora aux œuvres de son mari ; lui reprit à son compte les écrits de son épouse. À la mort de Michelet, elle s'appliquera à réécrire le Journal et les inédits du grand homme. Nous comprenons que Philippe Lejeune est fait le rapprochement immédiat entre les deux histoires. Dans nos échanges, il décrit tous les points de concordance qui peuvent être établis. « La différence d'âge, la jeune femme séduite par l'œuvre sans connaître l'homme, qui prend l'initiative de nouer relation épistolaire avec lui, et ensuite la passion réciproque, puis la collaboration de la femme à l'œuvre de l'homme, puis la femme qui survit à l'homme et s'attache au culte de sa mémoire. » Cela nous montre

l'importance du regard extérieur sur un travail, les quelques phrases de M. Lejeune, nous permettent de nous recentrer sur ce qui était peut-être le plus important pour Julie Favre, le culte de la mémoire de son « bien-aimé mari ». Et c'est certainement le but qu'elle garda en tête après la mort de son mari. Nous pouvons voir d'ailleurs comment elle appréhenda le veuvage, dans une lettre où elle fit part de son expérience à un ami qui venait de perdre l'un de ses proches.

Avec une douleur telle que la vôtre, on ne peut croire à la possibilité de vivre longtemps et tout ce qu'on demande à Dieu, c'est de vous faire la grâce de retirer votre âme de la terre des vivants qui est plutôt celle des morts. Mais la sainte âme qui est toujours liée à la vôtre a supporté vaillamment le poids de la vie dont elle a fait un si noble usage et elle vous enseigne à vivre pour Dieu et pour le bien. Faites toutes choses en sa mémoire ! vous devez sentir son inspiration dans tout ce qu'il y a de meilleur en vous. Courage, cher ami, la vie est grande et belle, quand elle est pour nous l'initiation à la vraie vie¹³⁹ !



Portrait de Julie Favre¹⁴⁰

¹³⁹ Favre et al., *La morale de Plutarque*. p. XXV

¹⁴⁰ Madame Jules Favre [portrait, gravure] A. Liébert, phot., Paris, s.d., 11,5 x 16,5 cm, 31,7 x 22,4 cm (support). Fonds de l'Association des élèves et anciennes élèves de l'École de Sèvres. Bibliothèque LSH, ENS (Paris)

Deuxième chapitre La morale de Julie Favre

Le 21 décembre 1880 fut promulguée la Loi Camille Sée. Pour la première fois, l'État français institue l'enseignement secondaire des filles hors des écoles religieuses. Cette loi est une avancée pour la condition féminine, mais elle reste marquée par les préjugés sur la Femme. Il ne s'agit pas, comme c'est le cas aux États-Unis, de permettre aux femmes de devenir médecin ou d'exercer une profession qui demande des qualifications, le but était que les épouses et les mères soient instruites par la République. D'ailleurs, les modalités d'enseignement définies par le Conseil supérieur de l'Instruction publique le prouvent. Le décret du 14 janvier 1882 établit un cursus de cinq années divisé en deux périodes. La première de douze à quinze ans couronnée par le certificat d'études secondaires ; la deuxième de quinze à dix-sept ans sanctionnée par un diplôme de fin d'études¹⁴¹. Le cursus est donc plus court d'une année que celui des garçons et ne conduit pas au baccalauréat, qui donne accès aux études supérieures. Même si Camille Sée regrettera que le conseil supérieur de l'Instruction publique ne respecte pas l'esprit de la loi qui a voulu un nombre d'années égal au nombre d'années d'études dans les lycées et collèges¹⁴² » de jeunes garçons ; il n'en reste pas moins que lors du discours qu'il prononça à la Chambre des députés, le 19 janvier il nous montre clairement que la loi ne vise pas une émancipation professionnelle des Femmes, mais surtout la paix dans les ménages : « Ignorante, elle va épouser un homme instruit ; élevée à l'école de la superstition, elle va épouser un homme élevé à l'école de la raison ; (...) Messieurs, voilà deux êtres incapables de s'entendre... et de se comprendre, qui vont commencer par un divorce intellectuel et moral cette vie qu'ils devraient parcourir ensemble unis d'esprit et de cœur. Incapable de s'intéresser aux travaux de son mari, elle tentera de le détourner de son travail...

Le mari traînera lourdement sa vie ; quand, après une journée de labeur, il viendra s'asseoir au foyer conjugal, il y trouvera, au lieu de repos, de consolation, le trouble et la récrimination¹⁴³. » Tel est, en partie, le discours que prononça M. Sée à la Chambre des députés, le 19 janvier avant que la loi soit votée. Les hommes politiques n'affirment pas une infériorité intellectuelle de la Femme, mais c'est bien sa condition de mère et d'épouse qui décide des programmes qu'elles suivront. Nous pouvons comprendre ce fait en lisant le rapport présenté

¹⁴¹ Nicole Hulin et Claudine Hermann, *Les femmes, l'enseignement et les sciences : un long cheminement* (Paris, France, Hongrie, Italie, 2008). p.33

¹⁴² Camille Sée, *Lycées et collèges de jeunes filles: documents, rapports et discours à la Chambre des Députés et au Sénat, décrets, arrêtés, circulaires, etc. relatifs à la loi sur l'enseignement secondaire des jeunes filles ; avec carte figurative ; préf. par M. Camille Sée.* (Paris, France : L. Cerf, 1888). préface p.39

¹⁴³ Débats à la Chambre, 2^e délibération, 19 janvier 1880

par Paul Broca et publié au *Journal officiel* du 19 juillet 1880 (numéro 384) : « Beaucoup de jeunes filles seraient capables, sans doute, de suivre jusqu'au bout et avec succès tout le programme des lycées ; mais il ne s'agit pas de leur donner toutes les connaissances qu'elles sont aptes à acquérir ; il faut choisir ce qui peut leur être le plus utile, insister sur ce qui convient le mieux à la nature de leur esprit et à leur future condition de mère de famille, et les dispenser de certaines études pour faire place aux travaux et aux occupations de leur sexe. Les langues mortes sont exclues ; le cours de philosophie est réduit au cours de morale ; et l'enseignement scientifique est rendu plus élémentaire ; on peut ainsi donner de l'extension à l'étude de la langue française, des langues vivantes, de la littérature et de l'histoire, tout en restreignant le nombre des années de la scolarité. »

Les langues mortes seront tout de même enseignées dans des cours facultatifs en 4^e et 5^e année. Ainsi la différence sur les matières enseignées aux filles et aux garçons ne porte que sur la philosophie. Chez l'éducation des filles, on insiste beaucoup sur la morale, mais les professeurs ne devront pas prendre appui sur les textes des philosophes.

À Mme Jules Favre fait publier entre 1886 et 1891 : *Sur l'Éducation, Montaigne moraliste et pédagogue ; La morale de Socrate ; La morale des Stoïciens ; La morale d'Aristote ; La morale de Cicéron*. En fournissant ses ouvrages à ses élèves, peut-on imaginer qu'elle les inciterait à procéder autrement ? Nous le pensons en tout cas. Elle nous présente une morale qui prend, notamment, appui sur Emerson qui voit comme un profit la lecture des écrits des « grands génies. » Dans ce chapitre, nous cherchons à vous faire connaître les spécificités des écrits de Julie Favre, les courants qui ont influencé les modalités et le contenu de son œuvre. Nous vous présentons aussi la méthode que nous utilisons et qui nous a permis de diffuser sa pensée.

I. « Un plan très déterminé »

Pour parler des ouvrages de Mme Jules Favre sur les grands auteurs, Louise Belugou, son ancienne élève et amie, illustre la volonté de celle qui fut sa directrice, elle souhaitait : « Faire connaître aux simples et aux petits ces maîtres vénérés, voilà ce qu'elle se propose, sûre, dit-elle, qu'ils ne s'offenseraient pas du « maladroit hommage des ignorants qui viennent s'éclairer à leur lumière ». Et elle, qui les connaissait si bien, s'efface le plus possible, se contentant de présenter ces textes et de les relier entre eux suivant un plan très déterminé. » Comme Louise Belugou nous pensons que Julie Favre souhaitait mettre en contact les grands auteurs avec des

lecteurs, mais nous ne sommes pas d'accord sur le fait qu'elle s'« efface le plus possible » car comme le dit son ancienne élève, elle suit « un plan très déterminé. »

Lorsque nous avons débuté notre travail sur les ouvrages de Julie Favre, nous nous sommes concentrés sur son étude des grands auteurs. Son travail semblait avoir un fil directeur, que nous n'identifions pas. Dans tous ses ouvrages, elle semble disposer ses commentaires pour arriver à une même finalité. Tous ne sont pas fragmentés de façon identique, mais tous proposent une formation morale qui aborde les points suivants :

- Dieu et son rapport à l'homme ;
- Une culture morale ;
- Les affections et la force du sentiment ;
- L'éducation et la posture du professeur ;
- La femme et son éducation.

Elle expose des auteurs différents et arrive systématiquement à traiter les mêmes points. Elle ne transforme pas la pensée des auteurs qu'elle étudie, elle oriente leur propos. Pour Montaigne, elle utilise la richesse des Essais et lorsqu'elle ne réussit pas à trouver des extraits sur lesquels s'appuyer elle trouve dans la *Théologie Naturelle* de Raymond Sebon un support qui lui paraît légitime¹⁴⁴. Pour les Stoïciens, le fait de pouvoir exposer une variété d'auteurs facilite sa tâche. Elle prend quasi exclusivement appui sur Épictète, Sénèque et Marc-Aurèle, mais n'hésite pas à aller piocher des textes de Cléanthe ou Zénon jusqu'à parfois couper des extraits qui contrediraient complètement son commentaire¹⁴⁵. Pour Socrate, elle utilise de temps à autre les descriptions de Xénophon pour certains points, puis les dialogues de Platon pour d'autres et si cela ne suffit pas, elle place Socrate comme intervenant dans les *Lois* de Platon, ainsi l'Athénien devient Socrate. Pour Aristote, elle s'oppose à lui et nous dit qu'il n'a pas su réellement exprimer ce que son âme lui dictait. Dans la préface de son ouvrage sur Cicéron, elle nous parle de l'éclectisme de l'orateur romain et cela lui permet de revenir sur les différents points de son « plan très déterminé ». Plutarque nous présente différentes histoires dans *la vie des hommes illustres*, ce qui permet à Julie Favre d'illustrer ses écrits avec des exemples tels que

¹⁴⁴ Nous traitons ce point dans le chapitre sur Dieu dans la deuxième partie intitulé *Dieu*

¹⁴⁵ Nous pouvons voir, dans la partie *la force dans l'action* au sein du Chapitre *Culture morale, culture de l'âme*, que Julie Favre construit un extrait de textes en fragmentant plusieurs textes pour illustrer sa pensée. Toujours dans le Chapitre *Culture morale, culture de l'âme*, on trouve dans la partie Étude de soi, un choix d'extrait de Mme Jules Favre pour ne pas contredire sa foi dans l'excellence de l'âme.

Démosthène ou Alexandre. C'est ce plan « très déterminé » que nous allons tenter de vous exposer. Un plan qu'elle respecte et pour lequel les grands auteurs servent d'arguments d'autorité. Un plan qui s'appuie en partie sur le travail d'un intellectuel américain, ami de Thoreau.

II. Lectrice et traductrice d'Emerson

En étudiant les ouvrages de Julie Favre, nous avons vu le plan qui revenait dans chacun de ses livres. Nous avons trouvé les ouvrages au fur et à mesure avec parfois des mois ou des années entre les découvertes. Chaque trouvaille venait renforcer l'idée que Mme Jules Favre avait pour volonté de faire apparaître des résonances entre les auteurs, de démontrer une certaine unité. C'est en revenant sur la description de Julie Favre que Joseph Fabre prononça aux obsèques de la directrice de l'École de Sèvres qu'un point s'éclaira : « Elle était stoïcienne avec un mélange de grâce socratique ; elle était chrétienne avec une légère teinte d'austérité janséniste, et, en même temps, avec les larges vues d'un Channing, d'un Parker ou d'un Emerson. » Cet extrait de l'éloge funèbre d'un ami de Julie Favre nous interloqua. Comment un confident, quelqu'un avec qui elle partageait sans cesse pouvait-il nous orienter vers des penseurs américains ? Avant de continuer sur cette piste de recherche, il nous fallut une ou plusieurs informations supplémentaires qui corroborent cela. Nous ne trouvons aucune trace de Parker ou de Channing dans les ouvrages de Julie Favre ou dans les témoignages de ses proches, autre que Joseph Fabre. Nous pensons que si Julie Favre voulait diffuser les idées de Parker, elle nous aurait laissé des traces.

Lorsque l'une de ses anciennes élèves raconte le rituel du mercredi¹⁴⁶ où Julie Favre lisait des extraits d'auteurs pour connaître les critiques et impressions des élèves, souvent les extraits étaient d'Emerson. C'est ce point qui nous amena à la lecture de l'ami de Thoreau. Nous avons commencé par l'essai que certains considèrent comme le plus important d'Emerson, *La confiance en soi*, *Self-reliance* en anglais. En le parcourant, nous avons identifié des idées qui se retrouvaient dans les écrits de Julie Favre. Nous pensions peut-être nous lancer sur une fausse piste, mais plus nous lisions d'essais d'Emerson comme *Nature* ou le *savant américain* plus les ressemblances étaient fréquentes et plus la finalité des ouvrages de Julie Favre, qui au début nous paraissaient obscure, avait l'air limpide. Mais nous avions une difficulté qui nous semblait insurmontable. Mis à part notre intime conviction, rien n'était le lien entre Julie Favre et

¹⁴⁶ Cf. chapitre *Biographie- Une directrice, une présence, des rituels*

Emerson de manière tangible. Seuls des témoignages d'élèves ou d'amis corroboraient la lecture du philosophe américain par la pédagogie française. Était-ce suffisant pour un travail scientifique ? Nous ne le pensions pas, et nous ne le pensons toujours pas. Cette situation nous rappelait une anecdote racontée par un professeur lors d'un cours sur l'histoire des sciences. En 1860, les résultats expérimentaux permettaient de connaître quasiment toutes les lois de la thermodynamique. Sauf qu'il n'y avait aucun fondement théorique qui permettait de les comprendre puisqu'à l'époque on ne savait pas que les gaz étaient constitués d'atomes et de molécules en perpétuel mouvement. Et bien, nous étions comme un étudiant en physique de la fin du XIX^{ème} : lorsque nous lisions et comparions les textes, nous voyions les liens et pourtant nous n'avions pas d'écrits de Julie Favre qui montraient l'appui sur le travail d'Emerson et aucune preuve montrant qu'elle souhaitait diffuser sa philosophie. À cet instant, nous ne pouvions que constater le lien et non le démontrer. Mais après quatre ans de recherches, nous réussissons à rentrer en contact avec un descendant de Julie Favre qui dispose des manuscrits de sa grand-tante. Bien sûr comme nous l'avons déjà expliqué, elle fit brûler toutes ses lettres¹⁴⁷, mais elle avait laissé des notes, des articles, et des fiches de lecture sur des ouvrages d'histoires. En classant les documents nouvellement découverts, nous voyons ce qui semble faire partie des nombreuses notes qu'elle prend sur les ouvrages qu'elle lit. Il y a écrit *Caractère* nous pensons à la Bruyère, puis nous ouvrons le document. Il est plus important que ce que nous pensions. Nous lisons une page au hasard, nous y retrouvons quelque chose un style que nous connaissons. Nous décidons de commencer une lecture plus attentive de ces notes. La lecture des manuscrits de Julie Favre n'est pas évidente, mais nous comprenons au bout de quelques pages que nous avons certainement sous la main, une traduction d'un essai d'Emerson. Nous ne connaissions pas l'essai *Character* d'Emerson qui à notre connaissance n'a été traduit en français et publié que dans un seul ouvrage nommé *Sept essais* à Bruxelles en 1899¹⁴⁸ et préfacé par Maurice Maeterlinck. Nous pouvons lire dans cet essai la vision d'Emerson qui caractérise le pouvoir de certaines personnes qui influent sur le cours des évènements. Un magnétisme divin serait donné à certaines personnes et qui agit sur leur entourage, comme une sorte de charisme hypnotisant. La phrase la plus parlante pour nous est : « Il a vaincu parce que son arrivée a changé la face des choses. »

La découverte de ce texte est essentielle pour nous. Mme Jules Favre donnait parfois des cours d'anglais à l'École de Sèvres, nous ne savions pas si elle lisait des fragments d'Emerson en

¹⁴⁷ Cf. la chapitre *Biographie* dans la partie intitulée *Ecrit de soi*

¹⁴⁸ Trois ans après la mort de Mme Jules Favre

anglais à ses élèves durant les soirées de lecture. À notre connaissance, il n'y a qu'un ouvrage *Essai sur la Nature*¹⁴⁹ qui regroupe des textes d'Emerson, dont *Nature*, traduits en français par un écrivain et voyageur français Xavier Eyma que Julie Favre aurait pu lire, vu la date de la publication de l'ouvrage : 1865. Le fait qu'elle traduise les essais d'Emerson nous permet de prendre en compte la volonté de diffusion de Julie Favre. Dans son parcours, Mme Jules Favre a traduit deux ouvrages *Histoire du peuple suisse* et la *Fraternité humaine*, l'un revient sur la construction du système démocratique suisse et l'autre sur la mise en place de crédit pour les foyers les moins aisés. Elle ne traduit pas des poèmes ou des romans, elle traduit des ouvrages qui nous renvoient une vision de la société à atteindre. Elle souhaite toujours faire en sorte que chacun puisse comprendre les œuvres auxquelles il est confronté. Au-delà du temps passé à traduire, ces quelques feuillets retrouvés montrent que Mme Jules Favre tenait à ce que les textes d'Emerson soient intelligibles et exposés à ses élèves au même titre que Socrate et les Stoïciens. Une vision peut-être plus importante encore, sa traduction montre qu'elle pense que les textes d'Emerson sont capables d'aider ses élèves à progresser. Mais à travers ses élèves elle vise un lectorat plus large, donc elle pense qu'Emerson est profitable à tous. Nous allons maintenant essayer de rendre plus clair le lien entre Julie Favre et Emerson. Tout d'abord en revenant sur une idée centrale, l'unité de la loi morale.

A. The oneness or the identity of the mind through all individuals

À la fin des années 1980, Mary Ellen Waithe, professeure de philosophie à l'université de Cleveland, a eu pour ambition d'écrire un ouvrage regroupant des articles sur les femmes philosophes dont le travail n'a pas été mis en lumière. Ce fut en 1991 que le fruit de ce travail fut publié. Jeffner Allen, professeure de philosophie, qui maîtrise la langue française, collabora à l'ouvrage avec deux articles : le deuxième expose le travail d'une Alsacienne qui se maria à un homme politique célèbre de son temps et qui prit la direction de la première école Normale de jeunes filles à Sèvres, Mme Jules Favre. Dans cet article, après une courte biographie, Jeffner Allen nous présente le travail de Julie Favre et le premier point qui lui semble nécessaire d'exposer est l'unité de la loi morale. Nous n'avons trouvé que récemment cet article et il est toujours rassurant de savoir que nous ne sommes pas seuls, à la lecture du travail de Julie Favre, à aboutir à des conclusions équivalentes. Cette idée d'unité de la loi morale est fondamentale dans le travail de Julie Favre et l'oriente complètement. Si nous pouvons retrouver les mêmes sujets traités dans tous ces ouvrages, si elle utilise la richesse et les contradictions des auteurs

¹⁴⁹ Ralph Waldo Emerson, *Essai sur la nature*, trad. par Xavier Eyma (Paris, France: A. Lacroix, 1865).

qu'elle exploite, ce n'est que dans un but : démontrer l'unité de la loi morale. Les écrits des auteurs antiques sont une démonstration de l'Unité pour Julie Favre car « [l]es conclusions identiques auxquelles arrivent ces esprits si différents, par des voies différentes aussi, démontrent avec évidence l'unité de la loi morale dont ils sont les fidèles et lumineux interprètes¹⁵⁰. » Pour Mme Jules Favre, cette Loi Morale parcourt chaque individu en pénétrant de son âme, il sera plus ou moins sensible à son inspiration selon son degré de culture morale. Le travail de Julie Favre repose sur l'acceptation par tous que les auteurs antiques sur lesquels elle s'appuie sont des « génies ». Ainsi si ces auteurs sont arrivés aux mêmes conclusions, cela amène une certaine évidence d'une Unité morale, d'une Loi morale, d'une Vérité, qui semble être ressentie par tous les « génies ». C'est pourquoi Julie Favre nous expose les écrits de ces auteurs pour nous confronter à cette Loi morale et nous intimer à la respecter. « Ce n'est jamais sans profit, même pour les plus petits, que l'âme cherche à se mettre en communication directe avec les grands génies qui sont la gloire de l'humanité¹⁵¹. » La Loi morale de Mme Jules Favre nous la voyons comme un archétype moral, une inspiration primaire qui sert de point de départ à une individualisation morale, elle représente ce qui est Juste mais il tient à chacun de nous d'agir au sein de cet archétype. La Loi éternelle est divine, elle parcourt toutes les âmes et qui est la perfection de la Justice. Julie Favre nous le fait comprendre grâce à une question qu'elle pose dans le livre sur Montaigne : « Le sentiment moral qui l'incite à agir n'est-il donc pas une inspiration divine suffisante pour ébranler sa volonté ? (...) Il dépend donc de notre volonté de recevoir cette foi fervente qui nous rend fermes et inébranlables dans le bien, qui unit notre âme à Dieu pour la rendre « participante de sa sainteté¹⁵². » Dieu devient un lien qui unit tous les humains et qui explique pourquoi on peut se retrouver dans les œuvres des grands auteurs, car les mêmes inspirations nous sont transmises par l'intermédiaire de notre âme.

Les grands hommes de Plutarque ont tous un air de famille qui est à la fois l'empreinte de l'âme simple et pure dont l'admiration les fait revivre, et l'indice du lien supérieur qui les unit. Sujets de la loi éternelle qui n'a été décrétée par aucun pouvoir humain, ils sont habitués à faire prévaloir cette autorité parfaite sur toute autre, à y subordonner toute leur vie, et à lui rendre fidèlement témoignage¹⁵³.

Mais l'histoire morale de l'humanité se répète dans chaque être humain, qui subit des évolutions souvent bien douloureuses pour, atteindre à un état moral plus parfait. Le moindre progrès ne

¹⁵⁰ Julie Favre, *La morale d'Aristote* (Paris, France : F. Alcan, 1889). p.8

¹⁵¹ Ibid. p.2

¹⁵² Julie Favre, *Montaigne moraliste et pédagogue* (Paris, France : Fischbacher, 1887). p.167

¹⁵³ Favre et al., *La morale de Plutarque*. p.5

*s'effectue qu'au prix de bien des combats et des souffrances. On ne saurait trop armer l'enfant pour la lutte contre lui-même, dont la victoire est la transfiguration de l'homme naturel. Et quelle force pourrait égaler celle qui se trouve dans la contemplation des réalités éternelles, de la justice, de la vérité, de la bonté, de la beauté absolue*¹⁵⁴?

*Les cœurs droits ont une sorte d'intuition de la vérité, une inspiration supérieure pour la découvrir entre toutes les fausses apparences, alors même qu'ils n'échappent pas entièrement à l'erreur*¹⁵⁵.

*Il est capable de tous les actes héroïques, celui qui sait garder fidèlement sa foi, et suit sans broncher les inspirations de sa conscience*¹⁵⁶.

Nous espérons que pour les lecteurs d'Emerson, la finalité de cette partie semblera évidente après avoir lu la pensée de Julie Favre. Des génies qui réussiraient à formuler par leurs mots ou leurs actions une Vérité, car ils se laisseraient imprégner par des inspirations divines. Ce sont, en partie, les fondements de la pensée d'Emerson et que Stanley Cavell nous aide à comprendre dans *Statuts d'Emerson*¹⁵⁷. On retrouve dans le premier paragraphe de l'essai le plus connu d'Emerson *Confiance en soi*, l'idée que le génie est celui qui saura être porteur d'une Vérité, d'une pensée qui nous lie tous. « Croire en votre pensée, croire que ce qui est vrai pour vous au plus secret de votre cœur est vrai pour tous les hommes — là est le génie. (...) Dans chaque œuvre de génie, nous reconnaissons nos propres pensées que nous avons rejetées : elles nous reviennent avec une certaine majesté née de l'aliénation¹⁵⁸. » Ainsi les grands hommes, les génies sont ceux qui ont suffisamment confiance dans leurs inspirations intérieures pour agir selon elles, ceux qui auront su ressentir ses inspirations, être impressionnable. C'est ce que nous explique Emerson dans *Destin*, un essai compris dans l'ouvrage *Conduite de Vie* « La vérité est dans l'air et le cerveau le plus impressionnable sera le premier à l'annoncer, mais tous l'annonceront quelques minutes après. C'est ainsi que le grand homme, c'est-à-dire l'homme le plus pénétré de l'esprit du temps, est l'homme impressionnable¹⁵⁹. » Comme dans les écrits de Julie Favre, dans *Le savant américain*,¹⁶⁰ Emerson nous dévoile une unité morale où chaque

¹⁵⁴ Jean Paul et Favre, *Sur l'éducation*. p.9

¹⁵⁵ Favre, *Montaigne moraliste et pédagogue*. p.103-104

¹⁵⁶ Ibid. p.106

¹⁵⁷ Stanley Cavell et Ralph Waldo Emerson, *Statuts d'Emerson: constitution, philosophie, politique*, trad. par Christian Fournier et Sandra Laugier (Combas, France: Éd. de l'Éclat, 1992).

¹⁵⁸ Ralph Waldo Emerson et Stéphane Michaud, *La confiance en soi : et autres essais*, trad. par Monique Bégot (Paris, France :, impr. 2000, 2000). p.85-86

¹⁵⁹ Cavell et Emerson, *Statuts d'Emerson*. p.66

¹⁶⁰ Ralph Waldo Emerson, *Essais*, trad. par Anne Wicke (Paris, France: Michel Houdiard, impr. 2010, 2010).

homme traverse des épreuves morales identiques, nous sommes tous traversés par des inspirations qui ont la même source, Dieu, et c'est cela qui doit affirmer le lien avec tous les autres humains. « Pour la première fois, une nation d'hommes va exister, parce que chacun se sait inspiré par l'Âme Divine qui inspire aussi tous les hommes¹⁶¹. » Et nous finirons par un extrait de l'essai *Le savant américain* qui revient sur une idée développée par Julie Favre disant que « l'histoire morale de l'humanité se répète dans chaque être humain. »

Historiquement, on pense que les idées qui règnent sur les époques successives sont différentes et qu'il existe des données qui permettent de définir le génie des âges Classiques puis Romantiques, ou maintenant, celui de l'âge Spéculatif ou Philosophique. Au regard des vues que j'ai pu avancer sur l'unicité ou sur l'identité de l'esprit chez tous les individus, je ne m'étendrai pas sur ces différences. En fait, je crois que chaque individu passe par ces trois âges. Le garçon est grec, le jeune homme romantique, l'adulte spéculatif. Je ne nie pas cela dit, que l'on puisse assez distinctement tracer une révolution dans chaque idée dominante¹⁶².

B. Individu et perfectionnement

Dans son article *Ralph Waldo Emerson et le transcendantalisme américain*¹⁶³, Marc Bellot nous explique comment s'est construit le travail d'Emerson en passant de l'unitarisme à Coleridge. Nous comprenons la progression de la pensée et la rupture avec l'église dont il fut pasteur et nous voyons grâce à cet article que les grands principes de l'unitarisme constituent le socle des écrits d'Emerson : « croyance en une perfection morale absolue connaissable par la raison intuitive, perfectibilité de l'individu qui choisit — par l'utilisation de son libre arbitre — de faire fructifier sa divinité potentielle par une conduite de sa vie terrestre à l'unisson des grands principes moraux universels, en somme une vision optimiste de la destinée humaine qui donne la primauté à la responsabilité morale de l'individu. » La perfection morale et l'inspiration des lois divines par l'intermédiaire de l'âme que nous retrouvons dans l'unitarisme et dans le fameux discours de Channing *Likeness with god* :

The same is true of all the moral perfections of the Deity. (...) It is conscience within us, which, by its approving and condemning voice, interprets to us God's love of virtue and hatred of sin ; and without conscience, these glorious conceptions would never have opened on the mind. It

¹⁶¹ Ibid. p.152

¹⁶² Ibid. p.147

¹⁶³ Marc Bellot, « La clé des langues - Anglais - Ralph Waldo Emerson et le transcendantalisme américain », consulté le 27 janvier 2016, <http://cle.ens-lyon.fr/anglais/ralph-waldo-emerson-et-le-transcendantalisme-americain-52302.kjsp>.

is the lawgiver in our own breasts, which gives us the idea of divine authority, and binds us to obey it. The soul, by its sense of right, or its perception of moral distinctions, is clothed with sovereignty over itself, (...) it understands and recognises the Sovereign of the Universe. Men, as by a natural inspiration, have agreed to speak of conscience as the voice of God, as the Divinity within us.

La même chose est vraie pour toutes les perfections morales de la déité. (...) C'est la conscience qui est en nous, qui approuve ou condamne la voix, et nous interprète les vertus de l'amour de Dieu et la haine du péché ; et sans conscience, ces glorieuses conceptions ne s'offriraient pas à nos esprits. C'est le législateur dans son propre sein, qui nous donne une idée de l'autorité divine, et nous attache à lui obéir. L'âme, par son sens du juste, ou sa perception des distinctions morales (...), comprend et reconnaît la Souveraineté de l'Univers. Les Hommes, par une inspiration naturelle, ont accepté la voix de leur conscience comme la voix de Dieu, comme une divinité en nous¹⁶⁴.

Le lecteur retrouvera certainement des ressemblances avec la pensée de Julie Favre, mais ses idées sont également présentes dans les écrits ou interventions d'Emerson. L'idée que Dieu nous inspire sa perfection et nous enjoint de l'atteindre et donc de nous perfectionner se retrouve chez Emerson dans *Discours aux étudiants en théologie d'Harvard* où l'on voit des résurgences de la thèse unitariste où comme chez Channing « On est contraint de respecter la perfection de ce monde vers lequel convergent tous nos sens¹⁶⁵. » Comme dans les écrits de Julie Favre, Emerson nous dévoile un perfectionnement qui nous offre la Vertu comme un aboutissement. Nous retrouverons complètement ces idées dans la morale de Julie Favre où l'accomplissement de la vertu chez tous les hommes est la réalisation de la volonté divine.

Une beauté plus secrète, plus douce et omnipotente, apparaît à l'homme lorsque son cœur et son esprit s'ouvrent au sentiment de la vertu. C'est alors qu'il est instruit de ce qui est au-dessus de lui. Il apprend que son être n'a pas de limites ; qu'il est né pour le bien et pour la perfection, aussi bas qu'il gît pourtant maintenant dans le mal et dans la faiblesse. Ce qu'il vénère est toujours sien, mais il ne l'a pas encore réalisé. Il devrait. Il connaît la signification

¹⁶⁴ Traduction personnelle

¹⁶⁵ Ralph Waldo Emerson et Raphaël Traduction Éditeur scientifique Picon, *Discours aux étudiants en théologie de Harvard* (Nantes, France: Eds. C. Defaut, impr. 2011, 2011). p.74

de ce grand mot, son analyse échoue pourtant à en rendre compte. Quand par innocence ou par perception intellectuelle il parvient à dire : « J'aime la Droiture, la Vérité est toujours très belle, en elle et en dehors d'elle. Vertu, je suis à toi ; sauve-moi ; utilise-moi ; toi je vais te servir par vertu, jour et nuit, en grandeur, en petitesse, quand bien même je ne serai pas vertueux », le dessein de la création est alors atteint et Dieu en est tout heureux¹⁶⁶.

L'unitarisme est dépassé par Emerson et nous pensons également par Julie Favre. Marc Bellot nous l'explique : « Pour entrer en relation avec la perfection divine représentée par les lois cosmiques éternelles et intemporelles qui régissent la nature aussi bien que l'esprit humain, il n'est pas besoin d'églises, de prêches, de dogmes ou de Bible : c'est par la contemplation solitaire des beautés naturelles, par le silence et l'introspection, que l'individu arrive à ressentir intuitivement au fond de lui-même son appartenance au Tout¹⁶⁷. »

La construction de la Vérité de l'individu se fait en dehors de toute institution et l'individu n'a pas besoin d'intermédiaire pour comprendre la Nature et la Loi divine. Cette affirmation de l'individualité se fait par la contemplation de la Beauté dans le monde. Nous pouvons la trouver dans la nature, mais aussi dans les actes de ce qui nous entoure ou dans les actes d'hommes représentatifs d'une Vertu. La confrontation à la loi Morale nous pousse à nous perfectionner à comprendre que nous pouvons toujours aller plus loin dans la Vertu. Cette quête du perfectionnement nous aide à construire un « soi idéal » qui a continuellement un degré de perfection supérieur au nôtre et nous permet de ne jamais relâcher nos efforts dans le perfectionnement moral. Comme l'écrit Stanley Cavell, dans *Qu'est-ce que la philosophie américaine* : « Emerson ne dit pas qu'il existe un soi idéal non réalisé que nous n'atteignons jamais, « il dit plutôt qu'« avoir » un soi est un processus qui consiste à circuler d'un prochain à l'autre¹⁶⁸. » Nous retrouverons cette idée du « soi idéal » dans la partie sur l'amitié dans le chapitre sur *les affections*.

Ces idées sont reprises par Julie Favre dans tous ses ouvrages, mais nous trouvons cela plus apparent dans *la Morale de Socrate*. Mme Jules Favre identifie Socrate et Jésus-Christ comme les êtres représentatifs du plus haut degré de perfectionnement que l'homme puisse atteindre.

¹⁶⁶ Ibid. p.75

¹⁶⁷ Bellot, « La clé des langues - Anglais - Ralph Waldo Emerson et le transcendantalisme américain ». cf. l'idéalisme emersonien

¹⁶⁸ Stanley Cavell, *Qu'est-ce que la philosophie américaine ? : de Wittgenstein à Emerson*, trad. par Christian Fournier et Sandra Laugier (Paris, France: Gallimard, 2009). p.225

C'est en concluant son ouvrage sur Socrate qu'elle nous explique comment il a réussi à atteindre un état aussi proche de la perfection. Tout simplement en suivant, ce que nous identifions comme les préceptes donnés par Emerson : « Le secret de la force d'âme de Socrate nous semble être dans cette « inspiration d'en haut » dont la vertu fait le maître parfait. Fidèle à suivre la voix intérieure qui est pour lui la voix de Dieu, il a compris que l'homme doit cultiver son âme et la perfectionner, non seulement pour lui-même, mais aussi pour rendre hommage à la divinité et appeler à la connaissance et à la possession de la vérité tous ceux qui sont témoins de sa vie¹⁶⁹. »

III. Hupomnēmata romantique

Les premières élèves diplômées de l'École Normale de Sèvres partirent en emportant dans leurs bagages un ouvrage préparé par leur directrice, Mme Jules Favre. Ce fut une traduction du *Levana* de Jean Paul (1763-1825), un auteur romantique. Pourquoi choisit-elle cette œuvre ? Certainement car elle rejoint Richter sur beaucoup de points. Tout d'abord le « profond respect de l'individualité, la constante préoccupation de défendre la liberté et l'être humain contre toutes les influences qui tendent à le pousser en dehors de sa voie et à lui donner une nature d'emprunt.¹⁷⁰ ». Un deuxième point nous paraît essentiel, comme nous l'explique Alain Montandon dans l'introduction du *Levana*¹⁷¹, « la pédagogie de Jean Paul est une anthropologie du Ne pas encore. (...) L'éducation a pour mission d'aider l'enfant à réaliser ce projet qu'il porte en lui et que Jean Paul appelle « l'homme idéal » ou encore « l'homme de prix ». (...) L'homme idéal n'est pas seulement la fin à réaliser, mais aussi le modèle originel de l'homme. Cet homme idéal, ou homme intérieur que Jean Paul qualifie d'anthropolite, n'existe qu'à l'état de virtualité. » Cette idée de l'« anthropologie du Ne pas encore » est en résonance avec le « soi idéal non réalisé » que l'on peut retrouver chez Emerson. Nous pouvons voir d'autres ressources que Julie Favre puisera dans la pensée de Jean Paul comme l'appui sur une beauté morale et une force morale. Mais nous pensons que l'utilisation de l'écriture fragmentaire dans le *Levana* est primordiale dans le choix de Julie Favre. Ainsi, elle peut laisser intactes les pensées fragmentaires de Jean Paul tout en faisant varier quelque peu l'unité comme en changeant l'ordre ou le nom des grands chapitres. Dans cet ouvrage, elle reprend les extraits de

¹⁶⁹ Favre, *La morale de Socrate*, p.322

¹⁷⁰ RICHTER Jean-Paul, *Sur l'Éducation*, Ibid. préface p.2

¹⁷¹ Jean Paul, *Levana ou Traité d'éducation*, trad. par Alain Montandon (Lausanne, Suisse : l'Âge d'homme, 1983). p.11-12

Richter et les précède d'une longue préface qui peut être vue comme une critique personnelle de l'œuvre où elle expose ses réflexions sur l'éducation.

Cette forme critique suivie d'extraits de textes, c'est le schéma que respectera Julie Favre dans chacun des ouvrages qu'elle publiera par la suite. Nous ne pensons pas que Julie Favre utilise le fragment dans un souci pratique. Le fait qu'elle diffuse l'ouvrage de Jean Paul à ses élèves montre qu'elle souhaitait la diffusion d'un des romantiques, mais aussi de leurs modes de diffusions de la philosophie.

A. Le fragment romantique

Pour comprendre l'approche de l'écriture fragmentaire chez les Romantiques et le lien avec Julie Favre, nous pensons qu'il est important de s'intéresser aux Fragments de l'Athenaeum. Sous l'impulsion de Friedrich Schlegel, différents auteurs romantiques ont rassemblé dans un ouvrage publié en 1798¹⁷² un ensemble de fragments qui n'étaient reliés entre eux que par l'idéal d'apporter des germes à la réflexion des lecteurs. Chaque fragment n'était pas revendiqué par son auteur, mais certains ont pu être identifiés comme August Schlegel, Novalis ou Schleiermacher¹⁷³.

Nous pouvons trouver dans ces fragments des critiques littéraires, des pensées sur la philosophie de Kant, ou encore des réflexions poétiques¹⁷⁴. Nous pouvons retrouver ses fragments dans *L'absolu littéraire* de Lacoue-Labarthe et Nancy. Nous allons tâcher d'expliquer pourquoi cette entreprise est fondamentale dans la construction de la pensée chez les romantiques.

Dans *Sur la Philosophie*, Friedrich Schlegel nous dit qu' : « Une pensée est une représentation parfaitement accomplie pour elle-même, parvenue à la plénitude de sa formation, totale et infinie à l'intérieur même de ses limites¹⁷⁵. » Chez les romantiques, la pensée acquiert une individualité bien qu'elle appartienne à une réflexion plus globale. Chaque fragment fait partie d'un Tout, mais chaque fragment peut faire naître un nouveau Tout. Novalis nous l'explique dans le dernier des fragments de son œuvre *Grains de Pollen*¹⁷⁶ : « Des fragments comme ceux-ci sont des semences littéraires. Naturellement, il peut y avoir parmi eux de nombreux grains

¹⁷² Philippe Éditeur scientifique Lacoue-Labarthe et Jean-Luc Éditeur scientifique Nancy, *L'absolu littéraire : Théorie de la littérature du romantisme allemand* (Paris, France : Éditions du Seuil, D.L.1978, 1978). p.61

¹⁷³ Ibid. p.178

¹⁷⁴ Fragment 288 : Lorsqu'on rêve qu'on rêve, le réveil est proche.

¹⁷⁵ Friedrich SCHLEGEL, *Sur la philosophie (à Dorothea)* in Ph. LACOUÉ-LABARTHE/ J.-L. NANCY, *L'absolu littéraire, théorie de la littérature du romantisme allemand*, Ed. du Seuil, Paris, 1978 p.239

¹⁷⁶ Novalis, *Les grains de pollen*, traduction nouvelle et notes de Laurent Margantin, publie.net, 2010. Fragment 114

morts, mais qu'importe, pourvu que quelques-uns lèvent !» L'idée du fragment rejoint celle de l'inachèvement de l'œuvre, elle peut sans cesse donner naissance à de nouvelles pensées qui deviendront des fragments à leur tour. Denis Thouard nous explique cela dans son article *La question de la « forme de la philosophie » dans le romantisme allemand*¹⁷⁷ : « [Les Anciens] ont défini le cycle de l'art et de la poésie (monde naturel), [les Modernes] se caractérisent avant tout pour leur pensée de la perfectibilité infinie (monde de la philosophie et de l'historicité). Le projet romantique est d'inventer une articulation entre ce contenu infini et ses formes achevées¹⁷⁸, entre les œuvres achevées et l'interprétation infinie puisqu'elle est liée à la temporalité et à l'interprète. »

L'intemporalité et l'infinité du fragment donnent une grande importance à la critique. C'est grâce à la critique que la portée du fragment devient infinie. C'est par le dialogue critique et la socialité littéraire que nous pourrions saisir la puissance du fragment. C'est tout le travail des Romantiques qui conduit à une symphilosophie, à une philosophie qui est le fruit d'un collectif. C'est pour cela que *les fragments de l'Athenaeum* sont anonymes, l'œuvre n'est plus l'œuvre de personnalités qui pourrait par leur réputation faire obstacle ou orienter la critique. La pensée admet son incomplétude et devient ouverte à toutes les critiques. Car c'est en cherchant avec une communauté de lecteurs, aussi variés soient-ils, que nous atteindrons l'objectif de la philosophie pour les Romantiques, l'Universel. « 344. Philosopher veut dire chercher de façon communautaire la connaissance universelle¹⁷⁹. » Comme nous le dit ce fragment de l'Athenaeum, « la connaissance universelle » est l'un des objectifs de la symphilosophie voulue par les Romantiques. Dans son livre, *Le Rêve chez les romantiques allemands et dans la poésie française moderne*, Albert Béguin nous explique que l'effort des Romantiques tend à approcher « l'Unité profonde ». Pour eux, la poésie, les mathématiques, la philosophie sont « divers moyens que nous avons de rejoindre notre communication première avec l'univers divin, ou encore les manifestations d'une région en nous « plus profonde que nous-mêmes »¹⁸⁰. » Nous pensons que Julie Favre et Emerson tendent au même idéal.

Une de nos hypothèses est que l'utilisation des fragments par Julie Favre est complètement en accord avec l'écriture fragmentaire des Romantiques. Elle extrait des fragments des grands auteurs, elle redonne une individualité à ses fragments en les regroupant par thème et en les

¹⁷⁷ Denis Thouard, « La question de la « forme de la philosophie » dans le romantisme allemand », *Methodos. Savoirs et textes*, n° 1 (2 avril 2001), doi:10.4000/methodos.47.

¹⁷⁸ Ibid.

¹⁷⁹ Lacoue-Labarthe et Nancy, *L'absolu littéraire*. p.153

¹⁸⁰ Albert Béguin, « Le rêve chez les romantiques allemands et dans la poésie française moderne » (Edition commerciale de, Impr. Daupeley-Gouverneur, 1937). p.137

enlevant de leur contexte initial. Elle permet ainsi à chacun de s'appropriier cet extrait et de critiquer à son tour. Elle participe à cette volonté de symphilosophie en nous critiquant les extraits avant de nous les exposer. Elle fait germer de nouvelles pensées à partir de ses fragments, nous pousse à partager ses pensées et nous offre la possibilité de critiquer cet extrait à notre tour et faire naître une nouvelle pensée. Ainsi elle rejoint l'idéal romantique synthétisé dans l'une des pensées de Friedrich Schlegel que nous trouvons dans un autre des ouvrages intitulés *Idées* : « 3. C'est seulement par rapport à l'infini que s'engendrent valeur et utilité ; ce qui ne s'y rapporte pas est parfaitement vain et inutile¹⁸¹. »

B. Hupomnēmata

Cette utilisation du fragment ne nous semble pas renvoyer qu'aux Romantiques ou à Emerson. Elle va plus loin que montrer l'Unité de la Loi morale. Nous ne savions pas comment caractériser l'objectif de Julie Favre puis nous avons lu ce qu'a écrit Michel Foucault sur les *hupomnēmata*. Nous ne disons pas ici que Julie Favre s'inspire des *hupomnēmata*, mais cela nous permet de clarifier sa façon de procéder. Pour comprendre les *hupomnēmata*, nous nous référons à ce qu'a pu dire Foucault dans *L'herméneutique du sujet*¹⁸² et dans une étude sur *L'écriture de soi* que nous pouvons trouver dans *Dits et écrits IV*¹⁸³.

Les *hupomnēmata*, dont nous parle Plutarque et les Stoïciens, sont des livres où l'on « consignait des citations, des fragments d'ouvrages, des exemples et des actions dont avait été témoin ou dont on avait lu le récit, des réflexions ou des raisonnements qu'on avait entendus ou qui étaient venus à l'esprit¹⁸⁴. » Ces notes prises doivent être vues, tout d'abord comme des « supports de souvenirs » qui permettent de se remémorer nos lectures, nos discussions ou nos pensées. Mais c'est vers une « lecture philosophique¹⁸⁵ » que les *hupomnēmata* nous entraînent, « [c]'est-à-dire, premièrement lire peu d'auteurs ; lire peu d'ouvrages ; lire dans ces ouvrages, peu de textes ; choisir quelques passages considérés comme importants et suffisants¹⁸⁶. » Cette lecture philosophique ne vise pas à prendre connaissance de l'œuvre d'un auteur, « elle n'a même pas pour fonction d'en approfondir la doctrine. Il s'agit (...) de donner une occasion de

¹⁸¹Friedrich SCHLEGEL, *Idées* in Lacoue-Labarthe et Nancy, *L'absolu littéraire*. p.206

¹⁸² Michel Foucault, François Directeur de la publication Ewald, et Alessandro Directeur de la publication Fontana, *L'herméneutique du sujet: cours au Collège de France (1981-1982)*, éd. par Frédéric Gros (Paris, France: Gallimard : Le Seuil, DL 2001, 2001).

¹⁸³ Michel Foucault et Jacques Lagrange, *Dits et écrits 1954-1988 IV 1980-1988*, éd. par Daniel Defert et François Ewald (Paris, France : Gallimard, 1994). p.415-430

¹⁸⁴ Ibid. p.418

¹⁸⁵ Foucault, Ewald, et Fontana, *L'herméneutique du sujet*. p.338

¹⁸⁶ Ibid. p.338

méditation¹⁸⁷. » Nous pouvons les voir comme des livres de vie, des guides de conduite où nous avons rassemblé « constituer une trame solide de propositions qui vailent prescriptions, de discours vrais qui soient en même temps principes de comportement¹⁸⁸. » Les *hupomnêmata* sont bâtis pour nous, mais une fois diffusés, ils peuvent évidemment être utiles aux autres.

Rien ne nous permet d'établir que Julie Favre s'inspire des *hupomnêmata*, mais cela nous permet de clarifier pour le lecteur les intentions de Julie Favre. Elle publie ses ouvrages pour que ses élèves aient des ressources où elles pourraient puiser une fois qu'elles seront en poste. Il ne faut pas lire la *morale de Socrate* pour comprendre la pensée du maître de Platon, il faut y voir une ressource de préceptes et de principes de comportement que les futures institutrices pourront utiliser. Ses ouvrages doivent être vus comme un rappel de l'enseignement que Mme Jules Favre a tenté de leur apporter au sein de l'École de Sèvres. La lecture de philosophie que leur propose Julie Favre vise à les pousser à la méditation, celle-ci est vue comme un retour sur soi et sur son âme¹⁸⁹. Socrate, Plutarque, Aristote sont les auteurs cités car Julie Favre les a vus comme les « génies » qui ont su retranscrire l'Unité morale qui peut dicter le comportement de tous et nous mener vers la Vertu.

IV. Le procédé du « revivre »

Lorsque les premières élèves de Mme Jules Favre quittèrent l'école en 1886, elle décida de leur confier un livre *Sur l'éducation*. Ainsi sur un rythme quasi annuel, la directrice de l'École de Sèvres publia un ouvrage de 1887 à 1891 : *Montaigne moraliste et pédagogue* ; *La Morale de Socrate* ; *La morale des Stoïciens* ; *La morale d'Aristote* ; *La morale de Cicéron*. Son dernier ouvrage fut posthume et publié en 1909. Tous furent construits de la même façon, nous en avons mis un exemple en annexe. Comme nous l'avons expliqué, les livres sont construits à partir d'un modèle issu de la pensée romantique où la critique permet la création. Le schéma est semblable dans tous les ouvrages, tout d'abord les critiques de Mme Jules Favre puis une série de fragments. Pour l'ouvrage *Sur l'Éducation*, les fragments constituent Le *Levana* remanié dans sa globalité, mais dans les autres ouvrages les fragments sont classés par thème et donc en nombre moins important. Ce schéma ne facilitait pas une herméneutique du travail de Julie Favre. Comme le dit Dilthey : « La compréhension d'une partie du cours de l'histoire n'atteint sa perfection que grâce à la relation de la partie au tout, et la vision historico-universelle de la

¹⁸⁷ Ibid. p.339

¹⁸⁸ Ibid. p.341

¹⁸⁹ Cf. *Solitude et Méditation* dans le chapitre *Culture Morale*

totalité présuppose la compréhension des parties qui y sont réunis¹⁹⁰. » Pour comprendre le travail de Julie Favre et le resituer dans un contexte historique, biographique et philosophique, nous devons, tout d'abord, tenter de trouver l'unité dans le travail de Julie Favre avant d'analyser les relations avec d'autres parties. Nous avons dans l'idée de reconstruire le travail de Julie Favre en respectant le schéma qu'elle s'était fixée. Tout d'abord, nous nous sommes intéressés au « plan très déterminé » qu'elle proposait. En recoupant les différents plans de ses ouvrages, nous avons identifié les différents chapitres et les différentes parties que nous retrouvions dans chacun de ses travaux. Les titres que nous avons choisis sont ceux que Julie Favre utilise dans au moins l'un de ses ouvrages. Au sein de ses parties, nous avons regroupé ce qui nous paraissait le plus essentiel. Une fois ce plan établi, nous sommes restés sur le même schéma que Julie Favre, nous avons procédé à une critique de ses extraits. Une différence notable c'est que nous pensons que Julie Favre tentait d'établir la Vérité, nous, de notre côté, avons essayé de comprendre quelle vérité elle souhaitait faire apparaître. Nous nous concentrons sur les positions que nous retrouvons dans plusieurs ouvrages afin de bien identifier les pensées de Julie Favre, et non celles des auteurs qu'elle étudie.

Une fois l'unité du travail de l'auteur Julie Favre reconstituée, pour la placer dans le procédé du « revivre » diltheyen, il nous faut « retrouver les valeurs et les fins qui sont celles du monde¹⁹¹. » Lorsque Dilthey parle « du monde » dans cette phrase, il évoque le « monde » de l'auteur, celui qui va orienter son action. Car comme l'explique Sylvie Mesure dans *Dilthey et la fondation des sciences historiques*, l'herméneutique de Dilthey s'appuie sur l'interprétation des écrits d'un auteur, ces derniers doivent être vus comme des faits historiques : « Les faits historiques qui peuvent être rangés sous la catégorie de causalité (donc peuvent être expliqués) doivent aussi (...) être pensés (...) sous celle d'« action » ou d'« acte de volonté », et donc être compris par référence à un projet dont ils seraient la mise en œuvre (autrement dit : ils peuvent être interprétés en termes de finalité)¹⁹²». La relation entre le créateur et l'interprète doit être effectuée par l'intermédiaire de l'herméneutique. C'est en comprenant à la fois ses valeurs, ses concepts qu'il nous sera possible d'établir les liens qui permettront d'interpréter les écrits de Julie Favre. Pour cela, nous devons confronter le travail de Julie Favre au contexte historique dans lequel s'inscrit son travail, à son parcours biographique, et à ses influences intellectuelles

¹⁹⁰ Dilthey, *Der Aufbau der geschichtlichen Welt in den Geisteswissenschaften*. p.105

¹⁹¹ Brogowski, *Dilthey, conscience et histoire*. p.54

¹⁹² Sylvie Mesure, *Dilthey et la fondation des sciences historiques* (Paris, France : Presses universitaires de France, 1990).p104-105

ou religieuses. C'est seulement après cette interprétation transversale que nous pourrions comprendre les finalités de Julie Favre et ainsi nous inscrire dans le procédé du « revivre ».

Pour pleinement restituer les finalités de Julie Favre, nous nous sommes contraint à utiliser la méthode de Julie Favre. Nous avons traité le travail de Julie Favre, comme elle pouvait le faire vis-à-vis des textes de Socrate, des Stoïciens, Montaigne... Vous trouverez dans chaque partie, une critique du travail de Julie Favre sur le sujet abordé puis des extraits de textes. Nous ne sommes pas resté complètement fidèle à sa méthode. Dans les livres de Julie Favre, les critiques abordaient plusieurs points et elle nous offrait à la lecture une longue série d'extraits, allant parfois jusqu'à 20 pages. Par un souci de lecture et de compréhension, les critiques ne sont pas regroupées dans un seul bloc, mais plusieurs, où chaque fragment revient sur un aspect particulier et développé par Julie Favre sur le thème principal. Cela nous permet de mettre en valeur des textes de Julie Favre qui sont peu connus.

Le lecteur pourra s'étonner de ne pas voir constamment de lien entre la pensée de Julie Favre et les auteurs qu'elle aborde. Ce n'est que lorsqu'elle puise dans la pensée de l'auteur et lorsque cela fait apparaître un point implicite que nous procédons à une comparaison ou un rapprochement.

Nous nous situons dans la construction documentée d'un univers qui n'est plus le nôtre. Les codes et les degrés de liberté ont évolué. C'est en comprenant les influences philosophiques de Julie Favre, en saisissant les contraintes sociétales qu'elle devait affronter, et ce que son parcours biographique nous permettait d'étayer, que nous comprendrons enfin, la Vérité de Julie Favre. L'inspiration de la Vérité qu'elle ressentait, elle en pensait certains aspects universels, intemporels et encore plus prégnants dans l'esprit des génies. C'est cette vérité qu'elle souhaite diffuser à travers ses livres, ses actions. Dans un cours que Paul Ricœur donna à l'Université Catholique de Louvain en 1971-72, il nous dit : « L'acte fondamental, ici c'est reproduire l'enchaînement, l'ensemble structuré, en prenant appui sur des signes objectivés de la vie. Reproduire, reconstruire en interprétant les signes objectivés, voilà l'acte herméneutique. » C'est ce que nous avons tâché de faire, « reproduire, reconstruire en interprétant » pour exposer à tous, la Vérité de Julie Favre.

Troisième chapitre Dieu, la religion

Le 27 novembre 1883, Jules Ferry écrit une lettre adressée aux instituteurs, afin de leur expliquer la loi du 28 mars de la même année. « La loi (...) se caractérise par deux dispositions qui se complètent sans se contredire : d'une part, elle met en dehors du programme obligatoire l'enseignement de tout dogme particulier ; d'autre part, elle y place au premier rang l'enseignement moral et civique. L'instruction religieuse appartient aux familles et à l'Église, l'instruction morale à l'école. » Dans cette lettre, il explique comment les instituteurs doivent procéder face à cette nouveauté. « Si parfois vous étiez embarrassé pour savoir jusqu'où il vous est permis d'aller dans votre enseignement moral, voici une règle pratique à laquelle vous pourrez vous tenir. Au moment de proposer aux élèves un précepte, une maxime quelconque, demandez-vous s'il se trouve à votre connaissance un seul honnête homme qui puisse être froissé de ce que vous allez dire. Demandez-vous si un père de famille, je dis un seul, présent à votre classe et vous écoutant, pourrait de bonne foi refuser son assentiment à ce qu'il vous entendrait dire. Si oui, abstenez-vous de le dire ; sinon, parlez hardiment : car ce que vous allez communiquer à l'enfant, ce n'est pas votre propre sagesse ; c'est la sagesse du genre humain, c'est une de ces idées d'ordre universel que plusieurs siècles de civilisation ont fait entrer dans le patrimoine de l'humanité. » Claude Lelièvre nous explique que pour Jules Ferry, « il s'agit de créer une morale « commune » (à tous les hommes de bonne foi appartenant au monde civilisé) et « indépendante » (de tout dogme particulier, religieux ou métaphysique)¹⁹³. »

Jules Ferry était le ministre de tutelle de la directrice de l'école de Sèvres au moment de sa nomination. Nous ne doutons pas que Julie Favre ait eu connaissance de cette lettre. Dans ce cas précis, comment peut-elle proposer une formation morale qui inclut Dieu et la religion ? Nous allons vous présenter dans ce chapitre la religion voulue par la directrice de l'école Sèvres, où elle prend appui sur Dieu, sa providence et l'amour de Dieu qui devrait naître en chacun de nous. Une religion qui se débarrasse des traditions rituelles des courants religieux, mais qui nous appelle tout de même à la prière. Une formation morale qui propose un perfectionnement de l'âme qui nous permettra de nous approcher de la Vérité, et de réaliser la volonté divine. Comment peut-elle présenter une formation morale en tel anachronisme avec son époque ? Pourquoi n'a-t-elle pas pensé une « éducation morale laïque », telle que celle dévoilée par Durkheim à la Sorbonne en 1902, « qui s'interdit tout emprunt aux principes sur lesquels

¹⁹³ Claude Lelièvre, *Jules Ferry: la République éducatrice* (Paris, France : Hachette éducation, 1999). p.35

reposit des religions révélées¹⁹⁴ » ? Car elle n'y croit pas, même si la puissance de la religion décroît dans sa société, nous ne devons pas nous débarrasser de ce soutien qu'est Dieu. La « morale sociale » semble représenter un idéal plus ferme, mais encore plus inatteignable que l'imitation de Dieu qu'elle nous propose. Les personnes qui ont tenté de se perfectionner ont toutes rencontré les mêmes épreuves et d'après Mme Jules Favre ont toutes été inspirées par leur âme dans leur quête. Cela représenterait un énorme retour en arrière que de mettre de côté des siècles de témoignage de ce perfectionnement moral mit en mots par la religion. Car comme elle nous l'explique dans la préface de *Sur l'Éducation*, le premier ouvrage qu'elle confia à ses élèves, c'est face à la Beauté et à la Vérité qui repose en Dieu, que va naître en chacun le désir de les réaliser et de supporter les épreuves qui nous attendent.

Peut-être la vie morale des individus trouve-t-elle, en effet, un plus ferme soutien dans la morale sociale, plus précise et plus élevée que dans les siècles où elle se confondait avec les dogmes religieux, dont l'interprétation est plus ou moins variable. Mais l'histoire morale de l'humanité se répète dans chaque être humain, qui subit des évolutions souvent bien douloureuses pour, atteindre à un état moral plus parfait. Le moindre progrès ne s'effectue qu'au prix de bien des combats et des souffrances. On ne saurait trop armer l'enfant pour la lutte contre lui-même, dont la victoire est la transfiguration de l'homme naturel. Et quelle force pourrait égaler celle qui se trouve dans la contemplation des réalités éternelles, de la justice, de la vérité, de la bonté, de la beauté absolue¹⁹⁵ ?

I. Le sentiment religieux

Divinity School Address est un texte d'Emerson qui reprend un discours qu'il a donné devant les étudiants en théologie d'Harvard, le 15 juillet 1838. Il dit « The perception of this law of laws awakens in the mind a sentiment which we call the religious sentiment, and which makes our highest happiness. » « La perception de cette loi des lois réveille dans l'esprit un sentiment que nous appelons le sentiment religieux et qui fait notre joie la plus haute ¹⁹⁶. » Pour Julie Favre, ce « sentiment », cette intuition, cette prénotion est universelle et intemporelle. Dieu et sa volonté traversent les époques et ils se révèlent chez tous ceux qui chercheront à se

¹⁹⁴ Émile Durkheim et Paul Fauconnet, *L'éducation morale* (Paris, France : F. Alcan, 1934). p.9 édition électronique tirée de l'édition de 1934

¹⁹⁵ Jean Paul et Favre, *Sur l'éducation*. préface p.9

¹⁹⁶ Emerson et Picon, *Discours aux étudiants en théologie de Harvard*. p.79

perfectionner. Le sentiment de cette religion se réveille chez chacun, par la raison, le cœur ou la contemplation, il trouve un moyen de se faire sentir à l'individu. Ce sentiment est une première étape dans la connaissance de soi et sur la nature de notre âme¹⁹⁷. Il fait naître une impression et nous amène à une certitude, sur la Vérité sur Dieu. L'athéisme n'est pas un obstacle pour Mme Jules Favre, car pour elle, les athées reconnaissent tout de même, l'existence de force supérieure. Pour Julie Favre, nous ne pouvons pas vivre sans avoir la foi dans une force supérieure. Le sentiment est « unanime » et « universel », mais certains ne l'acceptent pas dans sa perfection, sous sa forme divine. Pour Mme Jules Favre, le sentiment est en partie l'explication à la prescience de Dieu de Socrate, de Cicéron, de Cléanthe ou de Sénèque. Il est, pour Julie Favre, un élément, qui démontre l'unicité de la pensée.

*Nous ne croyons pas que le sentiment religieux puisse jamais s'éteindre, mais il n'a plus la même unité d'expression que dans les siècles de ferveur, où les croyances individuelles étaient fortifiées et soutenues par la foi et le zèle de la multitude des croyants. Il faut donc qu'elles aient en elles-mêmes assez de force et de profondeur pour résister à l'esprit du temps, et que la foi au monde invisible devienne une vie qui se confonde avec la moralité.*¹⁹⁸

*Cette tendance persiste plus ou moins dans l'humanité, bien que le christianisme ait révélé le Dieu en esprit et en vérité, pressenti par Socrate et Platon.*¹⁹⁹

*Il me semble que Sénèque est de ceux à qui Dieu se révèle par la raison et qui cherchent toute leur vie « le fond de cet abîme où dort la vérité », tandis que Cléanthe connaît Dieu par le cœur, et ne songe qu'à l'adorer et à le servir. Marc-Aurèle aussi parle surtout de la puissance de Dieu ; mais il y croit par une foi individuelle, puisqu'il « éprouve à chaque instant cette puissance ».*²⁰⁰

II. Dieu

Nous reprenons ici le titre « Dieu » qu'elle emploie dans ses ouvrages, mais nous pourrions l'intituler « Le Dieu de Mme Jules Favre », ou « Le Dieu chrétien est partout ». Dans ses différents ouvrages où elle expose la morale de grands penseurs, Julie Favre accorde une place cruciale à Dieu et à la religion. Nous sommes avec Julie Favre placés dans une unicité de pensée. Comment imaginer que l'approche de la religion et de Dieu puisse être semblable chez les

¹⁹⁷ Cf. Chapitre Culture morale, Culture de l'âme- 1. Connaissance de soi

¹⁹⁸ Jean Paul et Favre, *Sur l'éducation*. préface p.9

¹⁹⁹ Julie Favre, *La Morale de Cicéron* (Paris, France: Fischbacher, 1891). p.22

²⁰⁰ Julie Favre, *La morale des stoïciens* (Paris, France : F. Alcan, 1888). p.14

Stoïciens, Socrate, Cicéron, Montaigne et les chrétiens ? En ayant la foi, et la foi de Julie Favre est puissante et persuasive. Elle tente de concilier tous les grands auteurs. Elle nous présente un Dieu unique, omniscient, tout puissant, bienveillant et qui incarne la perfection. Elle se montre avare en description, non pas qu'il y en ait peu à dire, mais la perfection est ineffable et ceux qui s'attèleraient à la décrire, seront toujours loin de leur objectif. Elle s'essaie à une description de ce Dieu, une seule fois dans un de ses ouvrages, mais nous la traiterons par la suite.

Dans cette partie, nous ne nous appuyons sur aucun auteur, car elle ne s'appuie sur aucun écrit mis à part les textes bibliques. Descartes, elle lui fait le même reproche qu'elle fait à Aristote, pour elle leur Dieu est imparfait et dépourvu de sentiment : « Nous pouvons supposer que le génie puissant d'Aristote a conçu l'idée du parfait de la même façon que notre grand Descartes en qui elle naquit de l'imperfection même de sa connaissance et de sa pensée. » Nous aurions très bien pu nous appuyer sur Rousseau, mais nous aurions trahi la pensée de Mme Jules Favre qui ne le cite que pour le critiquer négativement et prendre ses distances avec l'auteur. Le seul que nous pourrions prendre comme appui est Pascal, elle le cite et semble avoir grâce à ses yeux, mais elle le prend comme appui pour ne parler que de l'homme chrétien et non du Dieu du Christianisme. L'homme chrétien est l'homme le plus heureux, le plus vertueux, car il portera toute son attention sur Dieu et sa volonté. « Nous ne voyons de supérieur au stoïcien que le vrai chrétien, tel que le dépeint Pascal lorsqu'il dit : « Nul n'est heureux comme un vrai chrétien, ni raisonnable, ni vertueux, ni aimable²⁰¹. »²⁰² » ; « Et Pascal a raison de nous avertir que « si l'homme était heureux, il léserait d'autant plus qu'il serait moins diverti, comme les saints et Dieu²⁰³. » » Nous nous contenterons donc du Dieu chrétien. Pour faciliter la lecture, il nous semble cohérent de proposer une description du Dieu chrétien même succincte. Nous sélectionnons des parties du Nouveau Testament, essentiellement de Saint Paul, que Mme Jules Favre cite fréquemment. Nous avons aussi extrait des passages qui nous semblent éclairants pour la suite de la lecture.

Dieu est éternel.

Comme l'a ordonné le Dieu éternel, il est porté, par les écrits des prophètes, à la connaissance de tous les peuples pour qu'ils soient amenés à lui obéir en croyant. Épître aux Romains 16 ; 26 Saint Paul

²⁰¹ Blaise Pascal, *Pensées*, éd. par Michel Le Guern (Paris, France : Gallimard, 2004). Morale chrétienne, fragment 338

²⁰² Favre, *La morale des stoïciens*. préface p. IX

²⁰³ Pascal, *Pensées*. Divertissement fragment 123

Mais le Christ s'est offert lui-même à Dieu, sous la conduite de l'Esprit éternel, comme une victime sans défaut. Lettres aux Hébreux 9 ; 14

Dieu est omniscient.

Or, Dieu nous l'a révélé par son Esprit ; l'Esprit, en effet, scrute tout, même les pensées les plus intimes de Dieu. Première Épître aux corinthiens 2 ; 10 Saint Paul

Dieu est omnipotent

Jésus les regarda et leur dit : – Cela est impossible aux hommes ; mais à Dieu, tout est possible. Mathieu 19 ; 26

Dieu est omniprésent.

Alors Jésus s'approcha d'eux et leur parla ainsi : –J'ai reçu tout pouvoir dans le ciel et sur la terre : allez donc dans le monde entier, faites des disciples parmi tous les peuples, baptisez-les au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit et apprenez-leur à obéir à tout ce que je vous ai prescrit. Et voici : je suis moi-même avec vous chaque jour, jusqu'à la fin du monde. Matthieu 28 ; 18-20

Dieu est infini.

Combien profondes sont les richesses de Dieu, sa sagesse et sa science ! Nul ne peut sonder ses jugements. Nul ne peut découvrir ses plans. Car,

Qui a connu la pensée du Seigneur ?

Qui a été son conseiller ?

Qui lui a fait des dons ?

pour devoir être payé de retour ?

En effet, tout vient de lui, tout subsiste par lui et pour lui. Épître aux Romains 11 ; 33-36 Saint Paul

Dieu est immuable et créateur

Jésus-Christ est le même hier, aujourd'hui, et pour toujours. Lettres aux Hébreux 13 ; 8 Saint Paul

C'est toi, Seigneur, qui, au commencement, as posé les fondations de la terre.

*Le ciel est l'œuvre de tes mains. Ils périront, mais tu subsistes,
tous s'useront comme un habit, comme un manteau, tu les enrouleras,
comme un vêtement, tu les changeras.*

Mais toi, tu es toujours le même, tes années ne finiront pas. Lettres aux Hébreux 1 ; 12 Saint Paul

Dieu est juste.

Car le règne de Dieu ne consiste pas à réglementer le manger et le boire, mais, par l'Esprit Saint, à nous rendre justes et à nous donner la paix et la joie. Celui qui sert le Christ de cette manière est agréable à Dieu et estimé des hommes. Épître aux Romains 14 ; 17-18 Saint Paul

Dieu est amour.

J'ai terminé, mes frères. Soyez dans la joie. Travaillez à votre perfectionnement. Encouragez-vous mutuellement. Soyez d'accord entre vous. Vivez dans la paix. Alors le Dieu d'amour et de paix sera avec vous. Deuxième Épître aux corinthiens 13 ; 11 Saint Paul

Dieu nous a donné un Esprit qui, loin de faire de nous des lâches, nous rend forts, aimants et réfléchis. Timothée Deuxième Épître 1 ; 7

Et maintenant voici la seule description qu'elle fasse de Dieu, nous pouvons la trouver dans *la Morale de Plutarque* : « Dieu seul a l'être, parce qu'il est éternel ; il n'a ni commencement ni fin ; et le présent, le passé et le futur de la vie humaine se confondent dans le néant. Par là même que Dieu seul *est*, il est *un*. Il est le créateur et le maître du monde ; et ses principaux attributs sont la justice et la bonté. C'est parce que Dieu est juste, qu'il use de patience envers les méchants ; et lui seul sachant « quand, et comment et jusques où il est raisonnable de châtier et punir un chacun des méchants²⁰⁴. » Nous pensons que les ressemblances sont assez frappantes, nous pouvons retrouver toutes les caractéristiques du Dieu proposé dans le christianisme.

Mme Jules Favre, tant attachée à Dieu et à la foi, nous propose qu'une seule description de Dieu, le fait peut paraître paradoxal. Au-delà de la perfection indescriptible de Dieu, nous pouvons supposer deux raisons à cela : la place du Christianisme dans la France de son époque est beaucoup plus importante et suffisamment présente pour que chacun ait une vague vision de Dieu ; la deuxième raison est propre à Julie Favre et à son sentiment religieux, un individu

²⁰⁴ Favre et al., *La morale de Plutarque*.

qui cherchera le perfectionnement et qui s'offrira la contemplation comme loisir, aura le sentiment de Dieu. Elle ne cherche pas à décrire Dieu, mais à montrer qu'il fut perçu par tous les grands penseurs qu'elle étudie. Elle souhaite nous montrer que ce Dieu avec tous ses attributs fut présent éternellement.

Vlastos dans son ouvrage *Socrate* dédie un chapitre à *la piété de Socrate*. La philosophie ionienne présentait les dieux comme étant capables de vice, de perversité, Héra tente de mettre fin à la vie d'Héraclès pour que Zeus paye pour les outrages qu'elle a subis. Pour Socrate, dans *République* « la divinité ne peut être la cause de toutes choses, mais elle est seulement la cause des biens ; des maux elle n'est pas la cause²⁰⁵. » Vlastos nous précise que « les héritiers des traditions juives et chrétiennes » ne s'étonneront pas d'une divinité qui n'est « cause que de bien, jamais de mal pour qui que ce soit, homme ou dieu. » Cette distance vis-à-vis à des dieux de la cité que prend le maître de Platon, c'est la base de la démonstration de Julie Favre que le Dieu chrétien était pressenti par Socrate.

*C'est par l'étude de l'âme, par la recherche constante de la vérité et de la justice, par la soumission parfaite aux injonctions de sa conscience, que Socrate s'est élevé à des notions religieuses plus pures que celles du paganisme grec. Tout ce que ses disciples, Platon et Xénophon, nous rapportent de ses paroles et de sa vie, nous prouve que l'observation fidèle des principes d'une morale supérieure lui a donné le sentiment, plutôt que la connaissance, du Dieu unique, parfait, créateur et maître souverain de l'univers, juste juge de toutes les actions et de toutes les pensées des hommes.*²⁰⁶

*Celui qui prend soin de tout, dit Socrate, a commis des êtres pour veiller sur chaque individu, jusqu'à la moindre de ses actions ou de ses affections en sorte que la perfection de l'ouvrage est poussée au dernier détail. Il n'y a donc pas loin de cette haute conception du Dieu de Socrate au Dieu père des chrétiens, qui connaît et aime chacun de ses enfants, et fait concourir toutes choses à leur bien. Il est vrai que Socrate ajoute, peut-être par la crainte que l'homme ne s'exagère son importance et ne se fasse le centre de tout : « Tu ne fais pas réflexion que rien ne se fait pour toi, et que tu es fait toi-même pour l'univers. »*²⁰⁷

Pour les Stoïciens, alors qu'elle s'appuie d'habitude sur les textes de Sénèque, Marc Aurèle et Épictète, elle trouve cette fois dans *l'hymne à Zeus* de Cléanthe, le parfait portrait du Dieu

²⁰⁵ République, II, 379b

²⁰⁶ Favre, *La morale de Socrate*. p.5

²⁰⁷ Ibid. p.13

souhaité. Cléanthe fait un hymne pour Zeus et précise qu'il est adoré « sous mille noms, être éternellement tout-puissant, maître de la nature, toi qui gouvernes avec loi toutes choses, Ô Jupiter, Salut ». Maria Protopapas-Marnelli dans *Les traits de Zeus Pandoros, selon l'Hymne à Zeus de Cléanthe*²⁰⁸ nous explique que de dire que Dieu porte plusieurs noms annonce que Dieu comprend les qualités de toutes les divinités traditionnelles. Ce portrait que dresse Cléanthe se rapproche du Dieu unique de Julie Favre « Il est censé être accompagné de la Loi universelle. Par la puissance de sa foudre, il dirige la raison commune. Seul le mal moral, dû à l'ignorance, échappe à sa providence. En s'éloignant de la raison divine (*logos*), l'ignorant se dirige vers l'acquisition de biens dépourvus de valeur morale, et, loin d'atteindre le bonheur, se rend malheureux. Dieu seul a la puissance de transformer le mal en bien, d'éclairer les ténèbres de l'ignorance humaine et de ramener sur le droit chemin celui qui s'en égare, afin qu'il partage avec lui la Raison divine. » Mis à part le contrôle de la foudre, nous rentrons dans le schéma d'un Dieu tout puissant et porteur d'une loi universelle qui se transmet à tous ceux qui cherchent à se perfectionner.

*Le Dieu des stoïciens n'est pas une pure abstraction. C'est un Dieu personnel, « créateur tout puissant, maître de la nature et qui gouverne toutes choses avec loi ». Tels sont les attributs du Dieu que célèbre Cléanthe, dans son immortel hymne qui est l'expression d'une âme profondément religieuse. Après avoir béni sa toute-puissance qui a créé toutes choses, donné la vie à tous les êtres qui existent et fait naître de lui les hommes, Cléanthe rend hommage aussi à la sagesse et à la justice de l'Être suprême dont le gouvernement produit partout l'ordre et l'harmonie. Il a aussi la notion de la bonté divine, car il appelle Dieu « l'auteur de tous les biens » ; il voit dans la loi de Dieu, le moyen de rendre les hommes heureux ; et dans la sublime invocation que lui dicte une ardente charité pour les hommes ignorants, faibles et méchants, il appelle Dieu « Père », et le prie de répandre sur ses créatures un esprit de sagesse, afin qu'elles soient glorifiées et qu'elles « puissent le glorifier à leur tour ». Ainsi Dieu, qui est pour Cléanthe le principe de tout, semble aussi être pour lui la fin de tout. La morale est pour lui la loi de Dieu, et le souverain bien pour l'homme, c'est de se conformer à cette loi unique, éternelle, pour contribuer ainsi à l'harmonie universelle. C'est aussi ce qu'exprime un poète stoïcien par ces paroles : « À quel prix peut-on acheter le ciel ? Il faut que l'homme se donne et se sacrifie tout entier pour posséder Dieu en lui-même. »*²⁰⁹

²⁰⁸ Maria Protopapas-Marnelli, « Les traits de Zeus Pandoros, selon l'Hymne à Zeus de Cléanthe », *Kernos. Revue internationale et pluridisciplinaire de religion grecque antique*, n° 16 (1 janvier 2003): 191-195,

²⁰⁹ Favre, *La morale des stoïciens*. p.12

Julie Favre a foi dans ce Dieu synonyme de perfection et porteur d'une Loi morale sensible à tous. Elle a foi que chacun des grands esprits fut parcouru par ce Dieu et son idée. C'est dans sa volonté de montrer que cette vision du Dieu chrétien a parcouru le temps et les esprits que Julie Favre prend le plus de libertés avec les textes.

Mme Jules Favre a un rapport particulier avec la traduction, lorsqu'elle traduit un document et le publie, c'est pour mettre en avant une idée, un système politique, une pédagogie qu'elle aimerait voir s'étendre. En traduisant l'*Histoire du peuple suisse, la Fraternité humaine* ou *Sur l'éducation* issu du *Levana* de Jean-Paul, elle le fait avec la volonté de propager leurs écrits. Pour elle, le traducteur a une responsabilité, et lorsqu'il aide un ouvrage à trouver un lectorat, il est logique qu'il soit en accord avec l'écrit. Pour Julie Favre, les inspirations de Dieu ne peuvent être que positives. Donc lorsque Jean-Paul traite la question, elle coupe le texte de Richter, et le fait correspondre à ses vues : le feu céleste ne peut pas jaillir négativement, il ne peut être que sacré.

L'amour ne cherche pas dans autrui ce qu'il fuit dans le Moi, mais il y contemple et saisit l'image du divin. Nous trouvons Dieu deux fois, une fois en nous ; en nous comme regard, hors de nous comme la lumière. C'est d'ailleurs partout le même feu céleste, peu importe qu'il jaillisse positivement ou négativement. § 103 *Levana* de Jean-Paul²¹⁰

L'amour ne cherche pas dans autrui ce qu'il fuit dans le moi, mais il y contemple et saisit l'image du divin. Nous trouvons Dieu deux fois, en nous et hors de nous, dans le regard et dans la lumière. C'est partout le même feu céleste que vous appelez sacré. Troisième fragment *Sur l'éducation* Jean-Paul traduction de Mme Jules Favre

Montaigne, lorsqu'il entreprend sa traduction de la *théologie naturelle* de Raymond Sebond, le fait pour son père. Il l'explique clairement dans *Apologie de Raimond Sebon*, l'un des chapitres du livre II des essais : « Or quelques jours avant sa mort, mon pere ayant de fortune rencontré ce livre sous un tas d'autres papiers abandonnez, me commanda de le luy mettre en François. Il faict bon traduire les autheurs, comme celuy-là, où il n'y a guere que la matiere à représenter : mais ceux qui ont donné beaucoup à la grace, et à l'elegance du langage, ils sont dangereux à entreprendre, nommément pour les rapporter à un idiome plus foible. C'estoit une occupation bien estrange et nouvelle pour moy : mais estant de fortune pour lors de loisir, et ne pouvant rien refuser au commandement du meilleur pere qui fut onques, j'en vins à bout, comme je

²¹⁰ Jean Paul, *Levana ou Traité d'éducation*.

peuz : à quoy il print un singulier plaisir, et donna charge qu'on le fist imprimer : ce qui fut executé apres sa mort ²¹¹. » Dans ce même chapitre, Montaigne prend ses distances avec le texte de Sebon, il se montre sceptique sur la foi et le Dieu présenté dans la *théologie naturelle*. Julie Favre écrit à la page 12 de son ouvrage sur Montaigne « Raymond Sebon, ou son prétendu traducteur, semble se confondre dans cette page. », le « prétendu » sous-entend énormément et vu le rôle qu'a à ses yeux le traducteur, comme responsable du texte qu'il aide à publier, il ne lui semble pas incongru de confondre les deux écrits. Dans son ouvrage *Montaigne, moraliste et pédagogue*, dans une partie d'une cinquantaine de pages, elle compile des extraits de textes pour révéler la vision du philosophe bordelais sur la religion, la foi et la piété, elle ne cite que des extraits de *théologie naturelle*, pas un seul extrait d'un écrit de Montaigne. Et même si Montaigne porte dans ses textes, la vision d'un Dieu proche de celui de Julie Favre : « De toutes les opinions humaines et anciennes touchant la religion, celle là me semble avoir eu plus de vray-semblance et plus d'excuse, qui reconnoissoit Dieu comme une puissance incomprehensible, origine et conservatrice de toutes choses, toute bonté, toute perfection, recevant et prenant en bonne part l'honneur et la reverence, que les humains luy rendoient sous quelque visage, sous quelque nom et en quelque maniere que ce fust. » Elle trouve certainement plus de concordances avec le thomisme de Sebon qu'avec le scepticisme de Montaigne.

Dans sa *Somme théologique. Question 2, Article 3*²¹², Saint Thomas d'Aquin traite une question épineuse, « Dieu existe-t-il ? » Il démontre par cinq voies son existence et nous permet aussi de le définir et de comprendre pourquoi Mme Jules Favre s'appuie sur ses écrits. Dans la troisième voie, Thomas d'Aquin, après une série de déductions entre l'être possible et l'être nécessaire, arrive à cette conclusion « On est donc contraint d'affirmer l'existence d'un Être nécessaire par lui-même, qui ne tire pas d'ailleurs sa nécessité, mais qui est cause de la nécessité que l'on trouve hors de lui, et que tous appellent Dieu. ».

La morale d'Aristote, contrairement aux autres ouvrages de Julie Favre, traite très brièvement la question de Dieu. Mme Jules partage la nécessité de l'Être de Thomas d'Aquin et c'est pourquoi elle évite la question dans son ouvrage sur Aristote. La vision d'Aristote où Dieu fut la cause première de tout, l'intelligence absolue, déplait à Mme Jules Favre. Au point que cette érudite prétend ne pas saisir les contours exacts de la métaphysique d'Aristote. « Nous ne

²¹¹ Michel de Montaigne, *Essais, livre 2*, éd. par Alexandre Micha (Paris, France: Garnier-Flammarion, 1969, 1969).

²¹² Textes mis en ligne sur le site internet de l'Institut Docteur Angélique.

sommes pas sûre d'avoir bien compris la métaphysique d'Aristote qui n'est pas accessible à tous, comme celle de Socrate et de Platon. »

Pour elle, cette intelligence absolue est dépourvue d'une chose essentielle, le sentiment, cette bienveillance. Comme elle l'écrit dans son ouvrage sur Cicéron « Mieux vaudrait ne pas croire en Dieu que d'admettre que ce Dieu ne soit pas souverainement bon et aimable.²¹³ » Pour elle, Aristote est certainement arrivé à ce sentiment de Dieu. Ce sentiment qui découle vers l'amour de Dieu. Cette peur de se laisser aveugler par une passion empêche Aristote de décrire l'être divin comme il le ressent.

Le Dieu intelligence pure qui nous écrase par sa grandeur est-il réellement pour nous, êtres imparfaits, le désirable qui doit mettre toute notre âme en mouvement ? La crainte qu'il nous inspire n'est pas tempérée par l'idée de Providence, de bonté et d'amour. Nous sommes loin, en effet, du Dieu de Socrate « qui prend soin de tout et qui a commis des êtres pour veiller sur chaque individu, jusqu'à la moindre de ses actions ou de ses « affections » bien plus loin encore du Dieu des chrétiens qui est mû par l'amour, puisqu'il a aimé les hommes le premier. Sans doute, Aristote ne comprenant pas la piété de Socrate et de Platon qui, à ses yeux peut-être était de la sentimentalité, aura-t-il craint d'abaisser l'Être pur en lui prêtant un sentiment ou une passion, si noble fût-elle ! Il est vrai de dire aussi que la pensée de Dieu ne serait point parfaite si elle n'embrassait tout ce qui subsiste par elle.²¹⁴

Mme Jules Favre en a la certitude, Dieu a su se révéler à ceux qui pratiquent la philosophie, la contemplation de la nature et le perfectionnement. Donc lorsque Socrate parle de divinités ou des dieux, il souhaitait parler d'un Dieu unique. Alors que le terme « dieux » est employé plus d'une centaine de fois dans les textes des Stoïciens qu'elle extrait, elle ne l'utilise jamais dans ses commentaires et dans les titres et se contente de la référence au Dieu unique. Elle ne peut admettre que Cicéron ait pu croire aux divinités romaines, et d'ailleurs elle nous dit que « Nous pensons que c'est la tyrannie de la religion romaine qui a retenu sur les lèvres de Cicéron une profession de foi monothéiste²¹⁵. » Dieu n'est pas apparu à la naissance de Moïse ou du Christ, mais il a toujours inspiré ceux qui savaient être à l'écoute et même si les hommes n'en avaient pas conscience, Dieu a toujours été présent. Ce serait nier l'intemporalité et l'existence du Dieu éternel que de ne pas accepter ce fait.

²¹³ Favre, *La Morale de Cicéron*. p.29

²¹⁴ Favre, *La morale d'Aristote*. p.345-346

²¹⁵ Favre, *La Morale de Cicéron*. p.22

Alors même que Socrate emploie la forme plurielle « les dieux », toutes ses paroles impliquent l'idée d'un Dieu unique. Et ce Dieu, « bon et parfait de sa nature » ne peut rien faire qui n'est pas parfait.²¹⁶

C'est à la philosophie que Cicéron attribue le pouvoir d'élever l'âme à « une religion pure ». Bien qu'il parle à cet effet du culte des dieux, nous ne pouvons admettre que le philosophe, nourri de la doctrine de Platon et de Zénon, a pu croire au polythéisme des Romains. Si nous avons encore quelques doutes à cet égard, ils se dissiperaient à la lumière de la parole qui suit, c'est-à-dire à « cette vue de l'esprit » que produit la religion pure. C'est donc d'une conception spiritualiste que Cicéron veut nous parler, ainsi que nous allons le voir d'ailleurs dans ses idées sur la religion et sur la nature des dieux. Et cette seule parole de « vue de l'esprit » renverse tout le matérialisme des religions humaines. C'est la philosophie qui a ouvert les yeux de son âme sur le monde supérieur, intelligible, où l'homme vit par la foi.²¹⁷

III. La providence, but de Dieu, loi morale

La providence est la conséquence de cet être divin tout puissant et omniscient. Elle ne se limite pas à une volonté divine, elle englobe aussi une logique qui n'a pas de limites. Pas de limites temporelles, elle se porte sur le passé, le présent et le futur. Pas de limites matérielles, elle se porte sur toutes choses. Elle régit toutes choses et a créé toutes choses. Comme nous le dit Emerson dans l'essai *Expérience*²¹⁸ (*Fate* en anglais), la providence est à la fois responsable du comportement des araignées, de la forme de la tête d'un requin en passant par les catastrophes qui touchent chacun. Les expressions de la providence peuvent être visibles, mais ses fins sont quant à elles inaccessibles pour l'esprit humain.

Socrate se sert d'un exemple encore plus près de chacun de nous pour nous faire mieux comprendre les funestes effets de la négligence dans les petites choses : c'est celui du corps humain que le plus habile médecin ne peut maintenir en bonne santé s'il ne s'applique qu'à la guérison des grands maux, sans se mettre en peine des petits. C'est donc méconnaître la sagesse, la puissance et la bonté de Dieu que de prétendre que quelque chose, dans l'univers, peut échapper à sa sollicitude. Ainsi, pour Socrate, l'idée de la Providence universelle découle

²¹⁶ Favre, *La morale de Socrate*. p.11

²¹⁷ Favre, *La Morale de Cicéron*. p.13

²¹⁸ Cavell et Emerson, *Statuts d'Emerson*. p.44

*naturellement de celle de la perfection de Dieu. Et cette Providence qui veille à « l'intégrité du tout » ne dédaigne pas la moindre de ses parties.*²¹⁹

Mme Jules Favre ne traite pas forcément la Providence comme dans un traité de théologie. Elle ne s'appesantit pas sur sa définition, elle tente d'établir une morale, une Loi morale. Pour Julie Favre la morale, la religion et la philosophie s'entrecroisent puisqu'elles visent une même fin : établir la volonté divine sur terre. C'est dans son lien avec l'humanité que la Providence est principalement traitée dans ses ouvrages. Si chacun de nous suivait la Providence, cela découlerait vers une harmonie qui nous mènerait au bonheur.

*L'idée de la toute-science et de la toute-présence de Dieu inspire à Epictète des pages éloquentes dont la conclusion est que celui qui a fait l'esprit de l'homme capable de s'appliquer à toutes les choses divines, en même temps qu'aux affaires humaines, doit tout voir et être en communication avec tout. La règle morale qu'il tire de la toute présence, c'est de penser, de parler et d'agir sous le regard de Dieu. Il y a dans la fin de ce beau morceau le sentiment de la crainte et du respect de l'Être saint qui connaît toutes choses.*²²⁰

*Ainsi la volonté de Dieu, selon Socrate, c'est l'harmonie du monde, par le triomphe définitif du bien, ce que Jésus-Christ appelle le règne de Dieu, établi dans toute âme humaine. La volonté universelle de l'Être suprême est donc d'accord avec la perfection et le bonheur de tous les individus.*²²¹

IV. L'âme, Dieu dans l'homme

Dans les *Mémoires de Socrate*²²², Xénophon nous dit que « Socrate croyait que les dieux connaissent tout, paroles, actions, pensées secrètes, qu'ils sont présents partout, et qu'ils révèlent aux hommes tout ce qui est du ressort de l'humanité. » Mme Jules Favre dans son commentaire remplace « les dieux » par « Dieu », mais, pour elle, cet extrait tend à prouver que chaque individu, ayant une grande culture morale, est touché par une inspiration, et ce qui va nous

²¹⁹ Favre, *La morale de Socrate*. p.13

²²⁰ Favre, *La morale des stoiciens*. p.20

²²¹ Favre, *La morale de Socrate*. p.17

²²² Xénophon, *Oeuvres complètes de Xénophon*, éd. par Eugène Traduction Préface Talbot, 2 vol. (Paris, France : Hachette, 1879). (19) traduction de Talbot

permettre de recevoir cette inspiration divine, c'est l'âme. Bien loin d'être un simple récepteur entre la Providence et l'individu, l'âme reçoit le message divin, mais il doit grandir en elle. C'est notre culture morale, notre pratique de la philosophie, de la religion qui permettra d'étendre la beauté des inspirations de notre âme. Ainsi chacune de nos paroles, de nos actions fera vibrer l'âme de ceux qui nous entourent. Cette inspiration c'est par ce biais que le divin fait de nous ses instruments libres pour incarner sa volonté et mettre en œuvre « la perfection et le bonheur de tous les individus. » C'est ainsi qu'il a guidé sur leur voix intérieure, les grands penseurs de chaque époque. Nous pouvons nous demander pourquoi nous n'avons que des « inspirations » et non un message clair venant de Dieu. Simplement, car nous ne serions pas en capacité de complètement comprendre la perfection et la puissance d'un message divin. Le sentiment religieux est ressenti par tous dès le plus jeune âge, mais c'est sur la voix du perfectionnement que chaque être pourra ressentir les inspirations.

*C'est en suivant les inspirations de sa conscience qu'il avait compris que « Dieu connaît tout, paroles, actions, pensées secrètes, qu'il est présent partout et qu'il révèle aux hommes tout ce qui est du ressort de l'humanité ».*²²³

*Nous ne croyons pas que ce soit manquer de respect au christianisme que de reconnaître que, dans tous les temps, Dieu a fait à l'humanité quelque révélation de la vérité morale. Il récompense les cœurs droits qui cherchent sincèrement la vérité pour se diriger selon la vérité, en leur donnant une intelligence supérieure de toutes les choses qui ont rapport à l'âme, à son origine et à sa destinée. C'est ainsi que Socrate, Platon et les Stoïciens se sont élevés, par la rectitude de leur conscience et l'intégrité de leur vie, à des notions morales plus parfaites que la plupart de ceux qui étaient instruits par la loi de Moïse. Et parce que ces fidèles serviteurs de Dieu ne sont ni de l'Ancien ni du Nouveau Testament, faut-il douter qu'ils aient parlé et agi par une inspiration divine ?*²²⁴

*Les cœurs droits ont une sorte d'intuition de la vérité, une inspiration supérieure pour la découvrir entre toutes les fausses apparences, alors même qu'ils n'échappent pas entièrement à l'erreur.*²²⁵

²²³ Favre, *La morale de Socrate*.

²²⁴ Favre, *La morale des stoïciens*. préface p.4

²²⁵ Favre, *Montaigne moraliste et pédagogue*. p.104

Comme Julie Favre l'indique par l'utilisation de ces titres, elle considère que l'âme qui est dans chaque individu n'est autre que Dieu en nous. Nous ne pouvons pas complètement statuer avec certitude quant à la nature de l'âme chez Mme Jules Favre. Elle pourrait être une création de Dieu comme l'explique Saint Augustin dans sa lettre à l'évêque Optat²²⁶ : « Nous disons qu'on peut sans danger ignorer l'origine de l'âme ; il ne faut pas croire pourtant qu'elle soit une portion de Dieu : c'est une créature. Elle n'est pas née de Dieu, mais faite par lui, pour être adoptée par un miracle de bonté et de grâce, et non point par égale dignité de nature. Nous disons que l'âme n'est pas un corps, mais un esprit, qu'elle n'est pas un esprit créateur, mais créé. » Ou si comme chez Emerson, l'âme est une partie de Dieu, de l'âme suprême qu'il a placée en nous. Nous penchons plus pour la deuxième idée, car Julie Favre parle de « Dieu dans l'homme », elle précise que la voix intérieure de Socrate ne peut être autre chose que « Dieu en lui ». De plus, elle nous dit que l'âme est « l'émanation de l'esprit céleste ²²⁷», si l'on se réfère à la définition d'émaner dans le domaine de la physique, nous trouvons : Provenir d'un corps sans que celui-ci diminue sensiblement de substance. Une division qui ne diminue pourtant pas la substance de provenance, voilà pourquoi nous penchons vers cette solution, car elle correspond totalement à la vision de Julie Favre sur Dieu et son infinitude. Nous avons extrait de l'essai *The Over-Soul*, ce passage qui nous semble parlant pour comprendre la vision d'Emerson. Ensuite, nous retrouvons des extraits des ouvrages de Julie Favre.

Emerson :

*Nous vivons dans la succession et dans la division en parties et en particules. Cela dit, en chaque homme se trouve l'âme du tout, le sage silence, la beauté universelle, auxquels chaque partie et chaque particule est reliée : l'éternel UN. Non seulement ce pouvoir profond dans lequel nous existons, dont la béatitude nous est accessible à tous, se suffit-il à lui-même et est-il constamment parfait, mais encore l'acte de voir et la chose en vue, le spectateur et le spectacle, le sujet et l'objet sont un.*²²⁸

Julie Favre :

En nous rappelant les conseils de Socrate, qui exhorte ses disciples à fuir la tentation, et la prière que Jésus nous a enseignée lui-même « ne nos inducas in tentationem²²⁹ », il nous permet de constater une fois de plus que la voix intérieure à laquelle obéissait Socrate, n'était autre

²²⁶ Lettre XCX de Saint Augustin adressée à l'évêque Optat, qui avait écrit un livre sur l'origine de l'âme ; il désirait savoir l'opinion de Saint Augustin sur cette question.

²²⁷ Favre, *La morale des stoiciens*. p.25

²²⁸ Ralph Waldo Emerson et Anne Traduction Wicke, *Essais* (Paris, France : M. Houdiard, 1997). p.70

²²⁹ « Ne nous soumet pas à la tentation » extrait de la prière du « Notre Père » qui peut être traduit également par « Ne nous induis pas en tentation » ou « ne nous laisse pas entrer en tentation »

*chose que Dieu en lui. C'est en suivant cette voix que Socrate est parvenu à maîtriser les penchants d'une nature mauvaise, et à faire de son âme « la plus réglée et la plus parfaite du monde. »*²³⁰

*« Celui qui se connaîtra lui-même, dit Cicéron, sentira d'abord qu'il possède quelque chose de divin. » Le sentiment du divin en nous est le principe d'une nouvelle vie. La philosophie et la religion se rencontrent pour faire de l'homme ainsi éclairé sur son origine et sa destinée, « le temple de l'esprit » qui est en lui. C'est ainsi que s'expriment Cicéron et saint Paul ; et le philosophe conclut que toutes les actions, toutes les pensées de l'homme doivent être dignes d'un si grand bienfait des dieux » ; et l'apôtre, que l'homme doit « glorifier Dieu en son corps et en son esprit qui appartient à Dieu.*²³¹

*Sénèque est encore plus affirmatif qu'Épictète sur la toute-présence de Dieu, et ses paroles sont l'expression d'un profond sentiment qui indique une expérience personnelle de la vie en Dieu. Non seulement il sent que Dieu est près de l'homme, il est convaincu aussi que Dieu est dans l'homme. « Oui, je dis qu'il réside au dedans de nous un esprit saint. » Saint Paul a dit de même : « Ne savez-vous pas que votre corps est le temple du Saint Esprit qui est en vous. » C'est à cette inspiration divine que Sénèque attribue « les conseils hardis et courageux », l'intrépidité de l'homme de bien que rien d'extérieur n'ébranle. « Une force divine lui est venue d'en haut », dit-il. Et ce qui vibre en l'homme, sous l'impulsion de cette puissance céleste, c'est l'âme grande et sainte qui « aspira au lieu de son origine ».*²³²

Julie Favre ne décrit pas les attributs de l'âme, elle établit clairement son origine divine, mais reste floue sur les autres aspects. C'est parfois sur des non-dits ou des omissions que nous en apprenons le plus. Dans la partie qu'elle consacre à l'âme dans la *Morale de Socrate*, elle utilise *Timée* de Platon. Dans cet extrait et dans ses commentaires, l'âme nous encourage à aller vers la voix de Dieu. L'âme est une, et il ne peut en être autrement, car elle est la partie la plus pure de notre être, elle est la Raison divine. Quiconque divise la perfection sous-entend qu'elle n'est pas parfaite.

L'âme, grâce à sa parenté avec le ciel, nous élève au-dessus de la terre, comme des plantes qui n'ont rien de terrestre, mais toutes célestes. En dressant vers les lieux où elle a sa première

²³⁰ Favre, *Montaigne moraliste et pédagogue*. p.34

²³¹ Favre, *La Morale de Cicéron*. p.11

²³² Favre, *La morale des stoïciens*. p.22-23

origine l'âme, qui est comme la racine de notre être, Dieu dresse notre corps tout entier. Celui qui s'abandonne aux passions et aux querelles, sans souci du reste, n'enfante nécessairement que des opinions mortelles, et devient mortel lui-même autant que possible : et comment en serait-il autrement, lorsqu'il travaille sans cesse à développer cette partie de sa nature ? Mais celui qui applique son esprit à l'étude de la science et à la recherche de la vérité, et dirige à ce but tous ses efforts, n'aura nécessairement que des pensées immortelles et divines ; s'il parvient au terme de ses désirs, il participera à l'immortalité dans la mesure permise à la nature humaine ; et comme il donne tous ses soins à la partie divine de lui-même et honore le génie qui réside dans son sein, il sera au comble du bonheur.

Mais si nous reprenons le *Timée* de Platon, dans la traduction de Victor Cousin, les mots et les idées ne sont pas les mêmes, l'âme n'est plus unique, elle est triple, et l'homme doit travailler à l'harmonie des trois mouvements de son âme. Pour Julie Favre, cette vision est impossible et elle ne souhaite pas l'exposer. L'âme est unique, elle ne peut être animée par un seul mouvement, celui qui nous emmène vers Dieu.

Nous avons répété souvent qu'il y a en nous trois espèces d'âmes qui habitent trois lieux différents, et dont chacune a ses mouvements séparés. Nous devons maintenant dire de même en peu de mots que si l'une d'elles reste oisive et se livre au repos au lieu de se mouvoir, elle devient nécessairement la plus faible, tandis que celles qui s'exercent deviennent fortes. [90a] Il faut donc avoir soin de les exercer toutes avec harmonie. Quant à celle de nos âmes qui est la plus puissante en nous, voici ce qu'il en faut penser : c'est que Dieu l'a donnée à chacun de nous comme un génie ; nous disons qu'elle habite le lieu le plus élevé de notre corps, parce que nous pensons avec raison qu'elle nous élève de la terre vers le ciel, notre patrie, car nous sommes une plante du ciel et non de la terre.²³³

Mme Jules Favre expose la philosophie de Socrate pour démontrer que nous traversons tous les mêmes épreuves lors de notre perfectionnement moral, si elle n'expose pas une vision d'un auteur, c'est souvent parce qu'il ne correspond pas à l'archétype divin qu'elle a dessiné. Dans son ouvrage sur Socrate, nous pouvons nous étonner que Mme Jules Favre n'utilise pas d'extraits de textes de Platon et de Xénophon concernant les inspirations du *daimonion* de Socrate. C'est pour une raison simple, cela ne correspond pas aux inspirations que Julie Favre ressent en elle. Gregory Vlastos dans son livre *Socrate*, clarifie la forme que prennent les signes

²³³ Platon, *Oeuvres de Platon*, trad. par Victor Cousin (Paris, France : Rey et Gravier, 1839). livre XII

divins que perçoit Socrate chez Platon. « Ce signe parvient à Socrate sous la forme d'une « voix » : Voici ce qui m'est arrivé depuis mon enfance : une voix parvient jusqu'à moi, et, lorsque cela se produit, elle me détourne toujours de ce que je suis sur le point de faire, et jamais ne m'y pousse ». Apologie 31d²³⁴ » Dans *Morale de Socrate*, Julie Favre ne reprend pas cet extrait de l'apologie, car son inspiration n'est pas seulement une restriction, elle est une stimulation, une injonction d'agir également. Et pourquoi alors ne s'appuie-t-elle pas sur le *daimonion* de Socrate que Xénophon nous décrit ? « Chez ce dernier, le *daimonion* accomplit une tâche beaucoup plus importante et différente de tout ce qu'il n'accomplit jamais chez Platon et à la disposition. Ses injonctions ne se limitent pas, comme chez Platon, à la dissuasion ; elles donnent aussi des ordres positifs et — fait plus frappant encore — le *daimonion* met à la disposition de Socrate un service de renseignements qu'il peut tout aussi bien utiliser au bénéfice de tierces personnes (...). Cet emploi, inconnu chez Platon, du mot *daimonion* pour désigner un émetteur occulte de présages se rencontre de façon répétée chez Xénophon (...), où le *daimonion* est présenté à pied d'égalité avec les présages des devins (...)»²³⁵. » Vlastos nous montre le signe divin du *daimonion* de Socrate chez Xénophon et nous saisissons pourquoi Mme Jules Favre ne s'associe pas non plus avec ce signe divin. L'inspiration qu'elle nous présente est une inspiration personnelle sur la voie à emprunter pour agir selon la Providence. Cette inspiration ne peut être en aucun cas, un présage qui puisse être exploité au bénéfice de nos amis ou des autres. Bellot dans son article *Ralph Waldo Emerson et le transcendantalisme américain* nous dit que « L'essai « the Over-Soul » théorise ainsi en termes religieux le concept général de l'unité première, fondamentale et englobante, qui est la référence suprême : c'est la « surâme », l'autre nom de Dieu. Les âmes individuelles qui informent chaque existence particulière vibrent à l'unisson de la grande âme originelle dont elles sont issues. » Julie Favre partage cette vue, car elle nous donne comme but, la réalisation de la volonté divine. Nous allons exposer ce perfectionnement dans la partie sur *l'Imitation de Dieu* et le chapitre sur la *Culture morale*.

V. Immortalité de l'âme

En janvier 1882, Mme Jules Favre trouva la force de prendre la plume et de coucher sur papier des souvenirs douloureux. Ce sont les jours qui ont précédé la mort de son mari, qu'elle nous raconte dans *Derniers souvenirs de mari bien-aimé*. Sachant qu'il allait bientôt partir, les époux

²³⁴ Gregory Vlastos, *Socrate: ironie et philosophie morale*, trad. par Catherine Dalimier (Paris, France : Aubier, impr. 1994, 1994). cf. Le *daimonion* de Socrate p.382-391

²³⁵ Ibid. p.384

échangèrent des mots précieux et vint le moment d'aborder une question pour ce couple fusionnel, l'après.

Si, comme je le crois, son regard me suit du haut d'un monde meilleur, et plonge dans les replis les plus profonds de mon cœur, il ne peut y lire que la plus vive tendresse, l'amère douleur de ne pas lui avoir mieux témoigné, et l'espérance, quelquefois vacillante, d'être bientôt réunie à lui dans cette terre nouvelle où la justice habite et où nos âmes seront confondues à jamais. Rien n'avait pu obscurcir en lui cette foi ferme en l'immortalité qu'il a exprimée dans ses derniers comme dans ses premiers écrits. « la vie humaine est une digue mystérieuse. » dit-il, dans les pages brulantes de sa jeunesse, « quand la mort l'a brisée, l'âme s'épanche en Dieu et la destinée de l'individu est accomplie. » Et plus loin encore : « Les âmes qu'une affection a rapprochées se confondent pour jamais sous l'aile de Dieu, dans le vaste ravissement d'un éternel baiser ; et toutes forment autour de son trône un hymne sans fin, un hymne de bonheur et d'adoration²³⁶. »

Je lui demandai s'il croyait à la vie future : « C'est pour moi, me dit-il, la démonstration d'une bonne conscience²³⁷. »

Nous ne serions mieux retranscrire la pensée de Julie sur l'immortalité de l'âme. Elle évoque une « terre nouvelle » où les âmes qui se sont aimées se retrouvent pour l'éternité. Un après où la Justice, Dieu se trouve, un après où le bonheur règnera « sous l'aile de Dieu. » Nous retrouvons toutes ces caractéristiques dans les ouvrages de Mme Jules Favre, parfois au mot près. Pas de métempsycose, c'est-à-dire de voyage d'âme à travers les corps, comme nous pouvons le voir chez Socrate (Phédon 70d-72a), juste l'espérance d'un après. Elle écrit, en utilisant les mots de son mari, que cette foi en cette « terre nouvelle » est « la démonstration d'une bonne conscience », elle n'évoque pas ce qui pourrait arriver à ceux qui auraient mauvaise conscience. À notre avis, lorsqu'ils utilisent ces termes, ils ne disent pas que la foi dans un au-delà s'impose à tous ceux qui ont une bonne conscience, mais que seuls ceux qui ont confiance dans leurs actions qui ont eu à cœur d'être vertueux, ceux qui ont « bonne conscience » n'auront pas peur de l'au-delà. Mais nous comprenons que l'aspiration de l'homme doit être le perfectionnement son âme en vue de la confrontation inéluctable avec la Perfection dans la « vie future. » En opposant le corps à l'âme, la chair à l'esprit, elle reprend l'idée de Saint Paul où c'est en nous que nous trouverons Dieu et que nous devrions délaissier le corps au profit de

²³⁶ Mme, Jules Favre née Velten, « Derniers souvenirs de mon mari bien-aimé ». p.8

²³⁷ Ibid. p.6

l'« homme intérieur » qui doit être la cible de notre perfectionnement. « Je trouve donc en moi cette loi : quand je veux faire le bien, le mal est attaché à moi. Car je prends plaisir à la loi de Dieu, selon l'homme intérieur ; mais je vois dans mes membres une autre loi, qui lutte contre la loi de mon entendement, et qui me rend captif de la loi du péché, qui est dans mes membres. Misérable que je suis ! Qui me délivrera du corps de cette mort ? Grâce soient rendues à Dieu par Jésus-Christ notre Seigneur ! Ainsi donc, moi-même, je suis par l'entendement esclave de la loi de Dieu, et je suis par la chair esclave de la loi du péché. » Épître de Saint Paul aux Romains, 7, 21-25

*La foi de Socrate en l'immortalité de l'âme se fonde à la fois sur le raisonnement et sur le sentiment. Le plus souvent encore, cette foi est la démonstration d'une bonne conscience.*²³⁸

*Ainsi le vice ou la vertu de l'homme le rendrait mortel ou immortel. Ailleurs, Socrate parle de la vie future où tous les hommes recevront la juste rétribution de leurs actes, l'homme de bien, la félicité parfaite, et le méchant, les supplices. Nous ne voyons nulle part la description de ces supplices, tandis que Socrate nous donne quelque idée du bonheur des justes qui habiteront dans une demeure sainte et jouiront de la contemplation de Dieu et du commerce des âmes glorifiées. Socrate fait-il consister la punition des méchants dans une nouvelle vie mortelle et terrestre ? Quoi qu'il en soit, c'est à l'homme de préparer sa vie future : nous serons, après la mort, ce que nous nous serons faits.*²³⁹

*S'il semble douter un instant de la vie future lorsqu'il suppose devant ses juges l'anéantissement absolu après la mort, c'est uniquement pour leur faire comprendre qu'ils n'ont pas le pouvoir de lui faire du mal, puisque la mort qu'ils lui infligent lui procurera, soit un paisible et éternel sommeil, soit le bonheur de vivre à toujours dans la compagnie des justes*²⁴⁰. Passage qui se trouve dans le chapitre intitulé *Sérénité de Socrate en face de la mort*.

*La philosophie et la religion font descendre l'homme de Dieu par son âme qui renferme en principe la vertu qu'elle doit accroître et perfectionner ici-bas, pour se rendre digne de sa céleste origine et se préparer à une vie meilleure.*²⁴¹

²³⁸ Favre, *La morale de Socrate*. p.52

²³⁹ Ibid. p.53

²⁴⁰ Ibid. p.60

²⁴¹ Favre, *La Morale de Cicéron*. p.38

VI. La religion, le culte, la prière

Dans l'ouvrage posthume de Mme Jules Favre, *La morale de Plutarque*, Louise Belugou, une ancienne élève de Mme Jules Favre et qui devint directrice de l'École de Sèvres par la suite, écrivit une biographie de son ancienne directrice. Alors qu'elle aborde les jeunes années de Julie Favre, elle nous dit « De très bonne heure, les pratiques religieuses, imposées du dehors, furent pour sa conscience un sujet de trouble, de révolte même. » Pour le même ouvrage, il fut demandé aux élèves des lettres de Madame Jules Favre, car « Rien ne pouvait mieux consacrer le souvenir de son influence directe et personnelle sur chacune de nous, de la manière vivante et profonde dont elle avait compris son rôle d'éducatrice et du dévouement qu'elle y apporta. » Nous pouvons constater que l'influence de Mme Jules Favre ne se limitait pas à l'enceinte de l'école normale de Sèvres. Elle consolait une élève qui avait perdu son mari, conseillait le comportement d'une nouvelle institutrice face à sa hiérarchie, les encourageait à aller puiser des forces dans la nature et elle dévoilait également sa vision de la religion, des cultes qu'elle souhaitait que chacun mette en œuvre. Une religion personnelle qui se voulait ouverte à tous, où les traditions et les cérémonies ne revêtent de l'importance que si elles sont faites avec foi, où la prière et la soumission au devoir sont des piliers de l'engagement religieux.

... Je n'ai pas voulu dire que l'intolérance soit le propre de l'orthodoxie protestante, on la trouve malheureusement chez tous les sectaires. Il y en a même qui excluent et persécutent au nom de la libre pensée. Je voudrais que l'esprit large de l'École où toutes les opinions religieuses sont respectées dans la plus entière liberté, devienne de plus en plus l'esprit de la France, et je crois comme vous que les lycées doivent y contribuer. Là se rencontrent sans acception de religion et de conditions sociales un grand nombre de jeunes filles qui, dans le monde, ne pourront plus oublier cette intelligente et douce confraternité. Je vois dans les lycées des moyens sûrs de perfectionner dans notre pays, la liberté, l'égalité et la fraternité.

L'amour du devoir est aussi une religion, et quand je le rencontre, je l'estime à l'égal d'une autre. Là où il y a une conviction sincère, elle doit influencer sur la moralité. Mais il faut une force morale extraordinaire pour rester honnête quand on est dépourvu de convictions : aussi je crois que l'amour du bien, en pareil cas, est encore une conviction tenant lieu de religion...

le désir de prier est déjà une prière. « Tu ne me chercherais pas si tu ne m'avais point trouvé. » Tout ce qui élève l'âme, la rapproche de Dieu est une manifestation de la prière.

*Ce que Dieu demande, c'est une prière sincère. Priez donc d'abondance et quand vous ne le pouvez pas, priez que Dieu dispose de votre cœur à prier. Une pensée vers Dieu vaut mieux que de louanges où la pensée n'est pas : c'est même la seule élévation qui vaille.*²⁴²

*Je n'ai pas besoin de vous exhorter à ne pas croire ceux qui prétendent que le feu sacré s'éteint ; ils ne savent pas ceux-là, qu'il s'alimente sans cesse dans les âmes ferventes. C'est à nous qu'il faut nous en prendre quand la flamme s'affaiblit : c'est que nous ne l'entretiens point par la foi et la prière. Dieu donne toujours à celui qui demande.*²⁴³ (8 février 1886)

*Mlle T m'a dit que vous vous marierez au mois d'août ; j'en suis bien contente. Il paraît que vous voulez vous passer de la cérémonie religieuse et vous désirez savoir ce que j'en pense. Mais, mon enfant, je suis d'avis que vous agissiez selon vos convictions. Il n'y a rien que j'estime plus que la sincérité, et c'est précisément parce que je respecte la religion, que je déteste les actes religieux faits sans foi. Je regrette beaucoup pour vous que vous ne croyiez pas, mais je ne voudrais pas que, par respect humain, vous fassiez ce que font d'autres par conviction. Je souhaite que vous veniez à croire, et je ne comprends pas qu'une âme telle que la vôtre ne soit pas religieuse. Mais je crois qu'au fond elle l'est, seulement elle ne peut pas s'accommoder de la religion de tradition. Faites-vous la vôtre... »*²⁴⁴(29 août 1890)

Les extraits de lettres de la directrice à ses élèves sont éclairants. Nous voyons que la femme dont le père et l'oncle étaient pasteurs a su s'éloigner des cultes du protestantisme de son enfance. Elle a souhaité prendre ses distances avec les traditions pour bâtir une religion personnelle où son âme la guidera vers la Vérité. Elle s'attachait à une véracité de chaque instant qui nous ait prouvé par la résonnance entre ses lettres et les œuvres qu'elle a publiées. Nous retrouverons dans ses passages où les rituels de la religion ne signifient rien, sans une force d'âme qui nous pousse à consacrer notre vie à la réalisation de la Volonté, par le culte du bien.

*La morale si vivante et si large de Plutarque ne saurait se concilier avec une religion étroite et formaliste*²⁴⁵.

²⁴² Favre et al., *La morale de Plutarque*. p. LXXVI

²⁴³ Ibid. p. LXXXIV

²⁴⁴ Ibid. p. LXXVII

²⁴⁵ Ibid. p.332

*La foi de Socrate se confond avec sa vie : c'est l'intuition d'une âme qui s'est consacrée au culte du bien, dont l'idée s'identifie pour elle avec l'idée même de la divinité, source de tout bien parfait*²⁴⁶.

*Sa fidélité à se conformer aux ordres de Dieu nous montre, mieux que ses éloquentes paroles, comment nous devons honorer l'Être suprême qui ne prend garde au culte extérieur que s'il est l'hommage d'une âme droite*²⁴⁷.

*La foi de tradition, quelque vivante qu'elle puisse être par l'expression d'un sentiment universel, est une foi morte pour toute âme qui la reçoit passivement comme l'héritage respecté de l'humanité, le legs plus ou moins incontestable des générations et des siècles passés. Il faut que l'âme sente et croie par elle-même les vérités qui doivent avoir de l'influence sur sa vie. Si sans l'assentiment il n'y a ni la mémoire, ni la notion des choses, ni les arts, il y a encore moins la culture intérieure, le progrès moral.*²⁴⁸

« Ne croire à rien, dit Cicéron, c'est n'avoir rien en sa puissance, c'est perdre le plus beau privilège de notre nature. » Ce vivant hommage à la foi nous révèle une âme qui, peut-être, sent d'autant plus le prix de la foi, qu'elle a connu les angoisses du doute. Nous croyons que ces souffrances indicibles, titre de noblesse indélébile, sont plus ou moins le partage de tout homme qui passe de la foi traditionnelle à la foi personnelle : il se voit ravir les biens étrangers, avant qu'il ait pu établir sa puissance sur des richesses qui sont réellement à lui²⁴⁹.

« L'âme est en communion avec Dieu par l'obéissance, par la méditation et par la prière. » Voilà pour Mme Jules Favre ce à quoi doit se dédier toute âme. L'obéissance sera vue dans la prochaine partie, *l'imitation de Dieu*, la méditation dans la partie sur *la culture morale*, il nous reste à traiter la prière. C'est en utilisant Montaigne qu'elle illustre sa vision de la prière, en insistant sur l'état de notre âme lorsque nous prions Dieu. La prière ne doit pas être faite dans le but d'obtenir des faveurs ou des grâces de Dieu. Tout d'abord, car la Volonté divine ne peut être changée, elle est parfaite et par ce fait elle est immuable et nos demandes seraient vaines ; deuxièmement c'est lorsque notre âme se présente la plus pure face à Dieu qu'elle a une chance de rentrer en communion avec celui-ci. C'est pour retrouver « la voix intérieure » que tout individu doit prier, pour marcher au côté de Dieu. Dans la partie intitulée *Religion, Foi, Piété*, c'est la seule partie où elle s'appuie exclusivement sur un chapitre des *Essais* et non sur la

²⁴⁶ Favre, *La morale de Socrate*. p.20

²⁴⁷ Ibid. p.21

²⁴⁸ Favre, *La Morale de Cicéron*. p.17

²⁴⁹ Ibid. p.18

Théologie naturelle de Raymond Sebon. Dans cet ouvrage sur Montaigne, elle annote les extraits de textes d'aphorisme qui nous expliquent clairement pourquoi elle a choisi ce chapitre : « Prier Dieu d'une âme pure » ; « Ne pas prier par usage et coutume » ; « Ne pas abuser du nom de Dieu » ; « Pour appeler Dieu à son assistance, il faut avoir la conscience pure. » ; « Dieu ne veut pas de la prière des méchants ». Nous retrouvons dans ses quelques annotations la religion prônée par Julie Favre, l'individu doit s'occuper de la culture de son âme pour être en communion avec la Providence, être capable de refuser des traditions si elles sont imposées, chercher la Vérité au fond de soi. Nous avons choisi d'extraire dans sa quasi-totalité les commentaires de Julie Favre sur l'essai *Des prières* (livre I, chapitre LVI) de Montaigne, car nous pensons qu'il expose dans sa globalité la vision de la prière chez Mme Jules Favre. Peut-être le pensait-elle également, car elle ne parla que peu de la prière dans ses autres ouvrages.

L'âme est en communion avec Dieu par l'obéissance, par la méditation et par la prière. Dans des pages pleins d'élévation qui semblent inspirées par l'esprit de l'Évangile, Montaigne nous montre ce que doit être la prière, et dans quelles dispositions il faut s'approcher de Dieu. (...) Prier, c'est élever son âme à Dieu, l'âme ne peut donc faire cet acte de foi si ses intentions ne sont pas droites, si elle est en révolte contre la loi parfaite, ou qu'elle ait des sentiments d'animosité ou de haine contre le prochain. Se présenter à Dieu, le cœur plein de désirs contraires à sa loi sainte, c'est vouloir faire de Dieu le complice de ses passions mauvaises. Nous croyons aussi que l'homme ne doit pas servir de la prière pour exposer à Dieu ses désirs égoïstes, il nous semble que nous ne pouvons réclamer le secours de Dieu, en toute sincérité, que si notre volonté est d'accord avec la sienne, et que, soumis à ses commandements, nous nous en remettons entièrement à lui pour toutes les autres choses qui nous regardent. Il nous serait difficile de croire que, par nos prières, nous pouvons changer la volonté de Dieu dans les événements de notre vie : cette volonté, toujours sage et parfaite, cesserait de l'être si elle se laissait influencer par les désirs d'êtres faibles et ignorants qui ne savent pas ce qui peut contribuer à leur vrai bien. Nous pouvons prier en toute confiance lorsque notre âme, pressée par la tentation, ne peut se confier en elle-même pour la repousser, lorsque, en face d'un devoir difficile, elle n'a pas assez de lumière ni de force pour l'accomplir, et que, dans le doute, elle ne discerne plus le chemin où elle doit marcher. (...) Mais c'est précisément pour maintenir notre âme en présence de Dieu, c'est-à-dire dans une région sereine où la vie extérieure ne puisse l'agiter, c'est pour lui conserver l'empire sur elle-même, que l'apôtre nous a dit : « Priez sans cesse ! » Et il ne s'agit pas ici de se prosterner et de faire de longues prières, il suffit d'élever son âme par la pensée de Dieu, pour qu'elle ait en tout temps force, lumière, paix et

*sérénité. On reconnaît ceux qui prient ainsi à leur calme, leur patience, leur douceur et leur charité. Ce n'est point par le seul stoïcisme, c'est en suivant son inspiration divine que Socrate est arrivé à cette inaltérable tranquillité d'âme que nul homme n'a surpassée*²⁵⁰.

VII. Imitation de Dieu.

Minuit, 1er janvier 1887, lettre de Mme Jules Favre à un ami :

« *L'homme s'élève au-dessus de la terre sur deux ailes : la simplicité et la pureté.*

La simplicité doit être dans l'intention, et la pureté dans l'affection.

La simplicité cherche Dieu, la pureté le trouve et le goûte. »

C'est à ces paroles de l'Imitation de Jésus-Christ que je me suis arrêtée au moment où l'horloge m'annonçait le commencement de l'année nouvelle. Je vous les transmets, cher ami, à vous par qui Dieu me dispense ce divin enseignement. Vous avez raison de dire que l'Imitation de Jésus-Christ fait pâlir même les Pensées de Pascal... »

Joseph Fabre était professeur de philosophie de l'École de Sèvres, il semblerait qu'une forte amitié le liait à Mme Jules Favre et leurs débats étaient bien connus des élèves, car certains avaient lieu en cours. Nous n'avons que peu de doutes sur le fait que ce fut lui qui conseilla *l'Imitation de Jésus Christ*. Il était un grand connaisseur des écrits chrétiens puisqu'il publia *la pensée chrétienne, des évangiles à l'imitation de Jésus Christ* en 1905.

L'utilisation du titre *l'imitation de Dieu* et l'affection de Mme Jules Favre pour le livre ne peut que laisser penser que l'ouvrage a une influence sur l'écriture de ses ouvrages. Le livre *l'Imitation de Jésus-Christ* est constitué de quatre livres, il y a encore débat sur l'identité de l'auteur et certains pensent que le livre fut un traité de morale scolastique²⁵¹. Comme Julie Favre, nous allons profiter des mots de Joseph Fabre pour comprendre *l'Imitation de Jésus Christ* : « Le livre premier vise l'inauguration de la vie intérieure par le rejet des vanités, la connaissance de soi-même et l'amendement des mœurs. Le livre deuxième a pour objet les progrès de la vie intérieure par le recueillement des pensées et la purification des sentiments. Le livre troisième, qui est le principal, nous montre l'achèvement de la vie intérieure par la communion de l'âme avec Dieu : le divin maître l'instruit, la soutient et la console, si bien qu'au règne de la nature se substitue le règne de la grâce.

À ces trois livres, formant un tout, fut ajouté au quatrième livre sur le sacrement de l'eucharistie, livre de valeur bien moindre et d'esprit tout sacerdotal, qui est sûrement d'une autre main (...). »

²⁵⁰ Favre, *Montaigne moraliste et pédagogue*. p.180-184

²⁵¹ Gaspard de Gregory, *Histoire du livre de l'Imitation de Jésus-Christ, et de son véritable auteur*, 2 vol. (Paris, France : impr. de Crapelet, 1843). p.37

Nous comprenons les résonnances avec le travail de Julie Favre, l'amour de Dieu, la recherche de la Vérité en Dieu, la soumission face à la Providence, le rapport de Dieu à l'âme. Comme le montre cet extrait de l'Imitation de Jésus Christ : Livre troisième, Des entretiens intérieurs de Jésus-Christ avec l'âme fidèle,¹ :

« Heureuse l'âme qui entend le Seigneur lui parler intérieurement, et qui reçoit de sa bouche la parole de consolation !

Heureuses les oreilles toujours attentives à recueillir ce souffle divin, et sourdes au bruit du monde !

Heureuses, encore une fois les oreilles qui écoutent non la voix qui retentit au-dehors, mais la vérité qui enseigne au-dedans !

Heureux les yeux qui, fermés aux choses extérieures, ne contemplent que les intérieures !

Heureux ceux qui pénètrent les mystères que le cœur recèle, et qui, par des exercices de chaque jour, tâchent de se préparer de plus en plus à comprendre les secrets du Ciel !

Heureux ceux dont la joie est de s'occuper de Dieu, et qui se dégagent de tous les embarras du siècle !

Considère ces choses, ô mon âme, et ferme la porte de tes sens, afin que tu puisses entendre ce que le seigneur ton Dieu dit en toi. »

Les ressemblances avec le travail de Julie Favre que nous exposons ici sont assez frappantes. Nous ne les nions pas, mais nous ne pensons pas que l'imitation de Jésus-Christ soit un texte fondateur pour Mme Jules Favre. Tout d'abord pour un problème de date, c'est un des seuls ouvrages dont nous pouvons situer dans le temps, la lecture par Julie Favre, fin 1886 — début 1887. Or trois de ses livres furent publiés entre 1887 et 1888. Au vu de la somme de travail, requis nous ne pensons pas que les ouvrages sur Montaigne, Socrate et les Stoïciens furent écrits en 1887 entre la lecture de *l'Imitation* et la publication de ses ouvrages. Il est possible qu'elle fit évoluer certaines choses, mais pas l'ensemble. Il semblerait que Julie Favre parlait de ses ouvrages en préparation avec Joseph Fabre, et il ne paraît pas incongru de penser qu'à la lecture des manuscrits de Julie Favre, le professeur de philosophie lui ait donné quelques conseils de lecture. Nous verrons certains liens entre l'Imitation de Jésus-Christ et les ouvrages de Mme Jules Favre et nous comprendrons en quoi cet ouvrage a fait écho en elle.

Comment cette femme qui conseillait le silence aux éducateurs pour éviter toute tentation démiurgique et participer au « réveil de l'individualité²⁵² » de l'enfant peut-elle nous conseiller

²⁵² Jean Paul et Favre, *Sur l'éducation*. p.6 préface

une imitation ? L'imitation peut être vue comme une construction mimétique, un rejet de son individualité pour calquer celle d'un autre. Contrairement à Saint Paul qui nous proposait une imitation personnifiée : « Soyez mes imitateurs, comme je le suis moi-même de Christ. » (1 Corinthiens ; 11,1). Comme le dit Brian McNeil, dans *l'Imitation de Jésus Christ*, Jésus Christ par sa mort se présente comme un *exemplum*²⁵³ au lecteur. Mme Jules Favre va plus loin, elle refuse la trinité, elle nous présente le Christ non comme un modèle d'imitation, mais comme un exemple d'un individu qui a perfectionné son âme au même titre que Socrate ou les Stoïciens. Jésus a juste amené son degré de culture morale plus haut que n'importe quel être, mais cela ne le rend pas pour autant divin. Le modèle que nous propose Julie Favre est Dieu, un Dieu caché. Elle nous présente le Dieu Chrétien qui a choisi de ne pas se montrer à nous, Ce Dieu que nous présente Pascal dans ses *Pensées*²⁵⁴ :

« Dieu s'est voulu caché.

S'il n'y avait qu'une religion Dieu y serait bien manifeste.

S'il n'y avait des martyrs qu'en notre religion de même.

Dieu étant ainsi caché toute religion qui ne dit pas que Dieu est caché n'est pas véritable, et toute religion qui n'en rend pas la raison n'est pas instruisante. La nôtre fait tout cela. *Vere tu es deus absconditus.* » 227

Ce qui nous frappe chez Plutarque, c'est la spiritualité du culte rendu à la divinité. Il nous cite Numa, qui interdit aux Romains de se faire des images des dieux, « attendu qu'il n'est pas possible d'atteindre aucunement à la connaissance de la divinité, sinon par le moyen de l'entendement. » Aussi la philosophie est-elle pour Plutarque le moyen d'arriver à une « vraie dévotion accompagnée d'assurée espérance de bien. »²⁵⁵

Quant à la nature des Dieux d'Épicure et de Cicéron, ils ne sont pas visibles, mais intelligibles : ils ne tombent pas sous nos sens, mais ils se font connaître à l'esprit. Cette foi spiritualiste satisfait ceux qui vivent par l'esprit ; mais les peuples dans l'enfance et les hommes peu cultivés qui conservent les puérités de l'enfant ont besoin de se faire de la divinité des images ressemblantes et passagères. C'est ainsi que les hommes ont formé les dieux à leur image. Cette tendance persiste plus ou moins dans l'humanité, bien que le christianisme ait révélé le Dieu en esprit et en vérité, pressenti par Socrate et Platon. »²⁵⁶

²⁵³ Brian McNeil, *De « L'imitation de Jésus-Christ »*, trad. par Éliane Utudjian Saint-André (Paris, France, Italie: Ed. du Cerf, 2002).

²⁵⁴ Pascal, *Pensées*. cf. pensées 781

²⁵⁵ Favre et al., *La morale de Plutarque*. p.333

²⁵⁶ Favre, *La Morale de Cicéron*. p.22

Dieu est le modèle idéal pour une imitation, ainsi ce Dieu n'offre pas de signe sensible à notre corps, c'est à notre âme qu'il s'adresse. Ce n'est pas en un autre que nous devons porter notre désir, mais c'est en nous-mêmes que nous devons chercher le point fixe de notre perfectionnement. Nous devons trouver en nous comment accéder à la Volonté. Dieu par son absence ne nous donne à saisir que cette Volonté et c'est elle que nous devons réaliser lorsque nous nous prêtons à l'imitation de Dieu. Par son absence, Dieu nous évite de devenir une caricature de son être, mais nous offre la chance de devenir l'incarnation de son esprit.

Mais Sénèque a des paroles touchantes sur les devoirs des maîtres envers leurs serviteurs ; et sa grande âme s'élève au-dessus de tous les préjugés, quand il leur recommande l'humanité et la bonté et qu'il rappelle le dévouement de « ces amis respectueux, de ces compagnons, sujets, comme nous, au pouvoir de la fortune ». Là encore, c'est Dieu, notre maître à tous, qu'il présente à l'imitation des hommes.²⁵⁷

Pour faire cette œuvre, il faut que l'homme « ouvrier avec Dieu », ait l'œil toujours fixé sur ce qui ne change pas, qu'il travaille d'après le modèle qui est au ciel et s'efforce d'en reproduire l'idée en la vertu. C'est ainsi qu'il réalisera l'harmonie de l'âme qui résulte, ainsi que nous le dit Socrate, « de l'accord parfait de toutes les vertus, la tempérance, la force, la générosité, la grandeur d'âme et toutes les autres, sœurs de celles-ci ». Profondément convaincu de la sublime destinée de l'homme, Socrate s'efforce d'en convaincre les autres par son enseignement et son exemple : il ne se lasse pas de dire à l'homme : « Travaille de toutes tes forces à devenir tous les jours plus beau. » Et pour que l'homme supporte avec patience les luttes et les travaux de sa céleste vocation, Socrate ajoute : « Quand le but est sublime, tout ce qu'on souffre pour y atteindre ne l'est pas moins. ²⁵⁸»

²⁵⁷ Favre, *La morale des stoïciens*. p.335

²⁵⁸ Favre, *La morale de Socrate*. p.68-69

A. Foi, amour de Dieu

Julie Favre présente Socrate comme l'exemple représentatif de cette imitation de Dieu, cette soumission aux inspirations de son âme. Mais Gregory Vlastos nous présente les choses autrement, nous avons évoqué le *daimonion* de Socrate, mais ce n'est pas le seul moyen que les dieux utilisent pour communiquer avec Socrate, il y a des signes divins, sous forme de rêves. Ils se manifestent chez Socrate et peuvent lui suggérer une action et non pas juste le dissuader comme le *daimonion*. Comme nous pouvons le voir dans le *Phédon*, Socrate a toujours pensé que les songes qui lui ordonnaient de cultiver « les beaux-arts », lui ordonnaient de continuer à s'adonner à la philosophie, le premier des arts, mais après son procès, il doute : « Mais depuis ma condamnation et pendant l'intervalle que me laissait la fête du dieu, je pensai que si par hasard c'était aux beaux-arts dans le sens ordinaire que les songes m'ordonnaient de m'appliquer, il ne fallait pas leur désobéir, et qu'il était plus sûr pour moi de ne quitter la vie qu'après avoir satisfait aux dieux [61b], en composant des vers suivant l'avertissement du songe²⁵⁹. » Socrate se soumet effectivement aux signes divins, mais « c'est seulement par l'usage de sa raison critique que Socrate peut déterminer la vraie signification de l'un quelconque des signes en question ²⁶⁰ ». Il est de même pour « la voix » du *daimonion*, elle lui apporte un message et « si jamais le *daimonion* donnait un message contredisant le caractère de la divinité établi par la raison socratique, le message se verrait de ce fait automatiquement condamné : Socrate y verrait un caprice de propre imagination, au lieu d'un ordre véritable venu de Dieu²⁶¹. Contrairement à la soumission « raisonnée » proposée par le Socrate de Platon, Mme Jules Favre nous présente une « soumission libérée ». Selon elle, la foi l'emporte sur la raison, l'excellence de notre âme nous pousse à agir en fonction de ses inspirations. La foi est cet amour de Dieu, cette confiance absolue en la Providence. Pourquoi soumettre nos inspirations à notre raison alors qu'elles nous viennent de la Raison divine qui nous dépasse ? Cela ne servirait à rien et serait comme vouloir filtrer une substance avec nos mains bien qu'elle soit déjà passée par un tamis divinement fin. C'est pour cela qu'il est raisonnable pour Mme Jules Favre de se soumettre librement aux inspirations de notre âme. La liberté morale vis-à-vis de Dieu consiste à accepter ou non une soumission. Nous en remettons aveuglément à la Volonté, non pas dans un déni de notre individualité, mais dans un acte d'amour et de foi. C'est dans cette confiance que chaque jour, nous trouvons l'énergie d'accomplir notre devoir.

²⁵⁹ Platon, *Oeuvres de Platon*, trad. par Victor Cousin (Paris, France: Rey, 1822).

²⁶⁰ Vlastos, *Socrate*. p.238

²⁶¹ Ibid. p.389

La providence sous-entend une prédestination et nous devons nous en remettre à la Providence et accepter la place qu'elle a choisie pour nous. Les inspirations de notre âme nous feront comprendre si nous sommes sur la bonne voie.

*La résignation parfaite est la soumission volontaire aux dispensations d'une Providence toujours sage et bonne, qui distribue les biens et les maux, non pas au hasard, mais en vue du vrai bonheur de ceux qui les reçoivent. Telle est la résignation du chrétien ou de tout croyant en un Être parfait qui gouverne le monde et fait tout concourir au bien de ceux qui l'aiment. Cette foi rend sans doute la résignation plus facile ; mais il en coûte toujours de renoncer à ses désirs pour se soumettre avec une entière confiance à la volonté d'un autre fût-il infiniment parfait.*²⁶²

*Épictète, encore plus convaincu de la vocation divine de l'homme, lui rappelle sans cesse qu'il doit demeurer à la place où Dieu l'a mis, prêter serment de fidélité à Dieu, lui servir de témoin dans le monde et le glorifier par toute sa vie.*²⁶³

*De quel sens supérieur n'est pas douée notre âme pour vibrer ainsi sous la loi divine ! Pourrait-elle n'être point d'origine divine quand elle sent eu dedans d'elle Dieu qui la régit « par sa droite raison » ? Il régit à la fois les petites et les grands ; et le moindre d'entre nous peut devenir l'émule des Socrate, d'Épictète, des Marc-Aurèle, pourvu qu'il accomplisse fidèlement tout ce que la loi commande à sa conscience. Quelle sainte et légitime fierté nous exalte lorsque nous considérons ce qu'il y a de divin dans notre âme, et la puissance d'ascension que nous trouvons dans l'éternelle loi !*²⁶⁴

Toutes les vertus se confondent dans l'amour de Dieu qui les purifie et les rend parfaites. « L'amour de Dieu consiste à garder ses commandements, et ses commandements ne sont pas pénibles. » En effet, quand l'homme aime sincèrement, toutes ses forces se concentrent dans cette passion, d'autant plus féconde qu'elle est plus élevée. Les forts dédaignent ce puissant auxiliaire pour ne se conduire que par la raison. Mais jusqu'à quel point ces natures héroïques qui aiment à sentir toute l'âpreté du devoir, peuvent-elles l'accomplir sans le sentiment qui pousse et soulève l'âme ? Pourquoi priver l'homme de sa véritable grandeur en fermant son

²⁶² Favre et al., *La morale de Plutarque*. p.134

²⁶³ Favre, *La morale des stoïciens*. p.150

²⁶⁴ Favre, *La Morale de Cicéron*. p.35

*cœur aux nobles passions ? Il n'y en a pas de plus sublime que l'amour de Dieu qui les absorbe toutes*²⁶⁵.

Mme Jules Favre nous place dans une situation compliquée, nous devons aimer sans condition un Dieu qui reste caché, lui accorder une soumission parfaite et avoir une confiance complète en la voix qu'il nous transmet à travers notre âme, mais comment interagir avec le monde ? Le but du perfectionnement de Julie Favre porte sur le fait de tourner le regard vers soi et c'est ainsi que nous trouverons Dieu, mais la volonté de Dieu cherche à créer une harmonie universelle donc qui dépasse notre existence et se trouve en partie hors de nous. En dehors de notre âme, vers quoi faut-il nous tourner lorsque nous voulons nous perfectionner et participer à la Providence ? Dieu. L'amour de Dieu ne consiste pas à la seule soumission de notre volonté à la sienne, cet amour nous emmène également en dehors de nous, mais où trouver Dieu ? Selon Mme Jules Favre, les deux principaux attributs sont la bonté et la justice, dont tout ce qui est juste et bon dans ce monde est Dieu. Tout ce qui juste et bon est le bien, nous devons aller vers le bien et nous détourner de tout ce qui ne l'est pas. Puisque nous aimons Dieu, et qu'il est le Bien alors nous devons aimer le bien !

*Mais, après l'avoir contemplé, ils doivent le suivre comme un modèle pour régler leurs mœurs. C'est donc par l'amour du bien que l'âme s'élève par degrés à l'intelligence de la vérité divine qui réagit à son tour sur l'âme pour la transformer à la ressemblance de Dieu par la pratique d'une morale plus pure et plus parfaite. À l'intégrité de la conscience correspond une illumination supérieure qui, pour se maintenir et se perfectionner, doit produire sans cesse une vertu plus haute. Ainsi les révélations de Socrate sur Dieu, sur la nature et la destinée de l'âme, s'expliquent par la sainteté de sa vie, qui est la condamnation des méchants et le guide des gens de bien.*²⁶⁶

B. Vertu

La Vertu pour Mme Jules Favre est la réalisation de la volonté divine. La Vertu divine est indivisible et parfaite, les vertus humaines sont multiples et constamment en état de perfectionnement²⁶⁷. La Vertu ne repose pas que sur l'amour de Dieu, l'amour est un formidable aliment pour toutes nos actions, mais cet amour ne doit pas être porté sur n'importe quoi. Saint Augustin, dans une lettre à une grande dame romaine, précise dans quelles conditions nous

²⁶⁵ Favre, *Montaigne moraliste et pédagogue*. p.193

²⁶⁶ Favre, *La morale de Socrate*. p.5-6

²⁶⁷ cf. le chapitre Culture Morale, culture de l'âme

pouvons devenir semblables à Dieu. « Mais quel insensé dirait que c'est par le corps que nous sommes ou que nous serons semblables à Dieu ? Cette ressemblance est donc dans l'homme intérieur, « qui se renouvelle à la connaissance de Dieu selon l'image de celui qui l'a créé. Nous lui ressemblons d'autant plus que nous avons fait plus de progrès dans sa connaissance et son amour, parce que « quoique notre homme extérieur se détruise, l'homme intérieur se renouvelle de jour en jour. » Lettre XCII. Comme l'évêque d'Hippone, M^{me} Jules Favre pense que c'est alliant la connaissance et l'amour de Dieu que nous arriverons vers une imitation de Dieu. C'est en alliant la raison et les instincts de l'âme que nous irons progressivement vers la Vertu. La raison doit se porter vers la science, pas n'importe quelle science, celle du bien, celle qui nous permet de chercher, d'identifier le bien et de le réaliser. Cette science ne repose sur aucune preuve scientifique, elle est le fruit d'expériences, il nous faut par la pratique de la philosophie, de la religion, de la contemplation, de l'action appréhender ce qu'est le bien.

*La science du bien se confond donc avec la pratique du bien : il faut faire d'abord un effort de volonté pour voir et, après avoir vu, agir plus courageusement encore pour mieux voir. C'est ainsi que la lumière produit la justice, et la constance dans la justice, une lumière plus resplendissante et plus pure. La science du bien ne s'apprend donc que par la vie ; et toutes les connaissances humaines sont inutiles et funestes même à celui qui ignore le bien parce qu'il n'a pas la volonté de le pratiquer (...).*²⁶⁸

*Cette science du bien et du mal, Cicéron la place dans les vertus seules ; c'est nous dire qu'il faut être vertueux pour être sage. Ainsi, semble-t-il nous enfermer dans un cercle d'où il soit difficile de sortir. Mais si nous avons bien compris la pensée de Cicéron, la sagesse et la vertu, l'art de vivre et la vie ne sont pour lui qu'une seule et même chose. L'âme a l'instinct du bien ; et si, loin d'étouffer cette divine étincelle, elle y tient son regard attaché, ne demandant qu'à bien voir pour bien agir, la vue et l'action sont presque instantanées et se fortifient réciproquement.*²⁶⁹

*Mais élever telle ou telle vertu au-dessus des autres, c'est opposer la vertu à elle-même. Ainsi que nous l'avons déjà dit, toutes les vertus ne sont possibles que par la vertu une et indivisible, qui est l'essence de toutes, la force toujours inspiratrice et agissante qui rend la vie parfaite.*²⁷⁰

²⁶⁸ Favre, *La morale de Socrate*. p.145

²⁶⁹ Favre, *La Morale de Cicéron*. p.45

²⁷⁰ Favre, *La morale d'Aristote*. p.114

Contrairement à ses autres ouvrages, *La morale d'Aristote* ne comporte qu'un court chapitre sur Dieu. Comme nous l'avons expliqué, le Dieu Aristotélicien, intelligence pure, déplaît à Mme Jules Favre. Alors pourquoi, si comme nous le prétendons, elle tente de faire apparaître une Loi morale qui traverse tous les individus de toutes époques, de produire un ouvrage sur Aristote, lui qui semble ne pas être pénétré par la voix de ce Dieu ? Elle pose une question similaire dans l'ouvrage sur Montaigne et y répond en citant Saint Paul : « Quand les Gentils, qui n'ont point la loi, font naturellement les choses qui sont selon la loi, n'ayant point la loi, ils se tiennent lieu de loi à eux-mêmes. Ils font voir que ce qui est prescrit par la loi est écrit dans leurs cœurs, puisque leur conscience leur rend témoignage, et que leurs pensées les accusent ou les défendent ; ce qui arrivera au jour où Dieu jugera les actions secrètes des hommes, par Jésus-Christ. » (Rom. chap. II, v. 14, 15, 16²⁷¹.) Ce n'est parce qu'Aristote n'arrive pas à la définition du Dieu chrétien, qu'il n'en a pas le sentiment. Elle écrit dans *la Morale d'Aristote* « Il est vrai que le souffle de l'inspiration se fait rarement sentir dans Aristote, que l'enthousiasme pour le beau absolu ne semble pas émouvoir souvent son âme. Cependant, quelques traits nous indiquent parfois une pure flamme qui se fait jour. Ainsi, après nous avoir montré dans la justice la vertu parfaite, il s'écrie : « Ni l'astre du soir, ni l'étoile du matin n'inspirent autant d'admiration ». Les plus divines paroles de Platon n'ont pas plus de poésie. Nous ne pouvons conclure à l'absence de passion dans l'âme d'Aristote, qui donne un si beau rôle aux passions en leur attribuant la première impulsion de l'âme vers la vertu. Nous voyons en lui une âme naturellement équilibrée, peut-être ce parfait équilibre entre la passion et la raison qui est pour lui la vertu ». C'est son attachement à la vertu qui prouve qu'Aristote fut pénétré par cette « voix intérieure ». N'oublions pas que Julie Favre écrivait à une élève que « L'amour du devoir est aussi une religion », le devoir auquel l'individu doit répondre en premier est le perfectionnement qui doit l'amener à la Vertu. Aux yeux de Mme Jules Favre, être vertueux, agir constamment dans le bien et rejeter ce qui est mal, demande une force d'âme qui ne peut être soutenue que par Dieu et sa Volonté.

« On peut supposer, dit encore Aristote, que la vertu est l'art de pratiquer tout le bien possible, et de diriger vers ce but nos sentiments de plaisir ou de peine. » Ici l'activité a un libre jeu et peut s'exercer à l'infini, et la sensibilité n'est pas exclue. Cette définition me semble donc plus complète. Il ne s'agit plus de rendre l'homme insensible au plaisir et à la peine, mais de diriger

²⁷¹ Favre, *Montaigne moraliste et pédagogue*. p.178

*ces sentiments vers le bien, afin qu'il trouve toute sa joie à faire ce qui est honnête, et qu'il ne redoute d'autre peine que celle d'avoir fait le mal.*²⁷²

*Socrate est d'avis que la vertu ne peut pas s'enseigner. À coup sûr, elle ne se communique pas comme la science, puisqu'elle est la vie même, et que tout être libre et responsable doit en faire lui-même l'apprentissage, par l'exercice de sa volonté. La parole et surtout l'exemple d'autrui peuvent, à la vérité, nous montrer combien la vertu est aimable et digne de louanges ; mais cette influence n'est pas assez puissante pour y incliner notre âme.*²⁷³

Dieu nous donne la force d'âme nécessaire pour devenir vertueuse, mais il ne suffit pas de nous laisser porter par cet amour. Dans le perfectionnement de Mme Jules Favre où le modèle est Dieu, nous identifions trois étapes. Ce sont trois phases d'accession à la Vertu, elles ne sont pas forcément stratifiées, nous pouvons nous situer à la fois sur deux ou trois étapes simultanément : la phase de l'exemple, l'individu se laisse aller à ses inclinations naturelles bonnes ou mauvaises, il ne fait pas preuve de raison dans ses actions. Il a besoin d'une personne proche de lui, une personne pour qu'il a de l'affection, non pas pour lui dicter sa conduite, mais pour incarner l'exemple de ce qu'il faut pour se montrer religieux, c'est-à-dire être vertueux. Nous pourrions assimiler cette phase à l'enfance, mais comme nous le verrons dans le chapitre sur les affections, l'exemple s'avère utile tout au long de son perfectionnement donc tout au long de sa vie, ne pas faire preuve de raison n'est pas inhérent à l'enfant, mais se retrouve à tout âge. La vie de Julie Favre nous montre qu'elle a toujours gardé en tête, au moins un exemple, son mari.

*Ce n'est point par la démonstration c'est par le sentiment, par l'exemple du respect des choses saintes, par la contemplation des symboles de l'infini que se transmet la religion.*²⁷⁴

Ces dispositions naturelles qu'on peut appeler de bons instincts se manifestent plus ou moins chez les enfants à côté de bien des mauvais instincts. Il semble qu'ils aient surtout un sens assez vif de la justice et peut-être aussi sont-ils d'autant plus enclins au courage qu'ils ignorent davantage le danger ; le courage est le plus souvent chez eux l'indice d'une bonne constitution et le besoin d'activité. Mais je n'ai jamais remarqué dans l'enfance la moindre velléité de tempérance ni de prudence, et je crois que ces vertus sont surtout l'œuvre de la raison et que l'enfant n'en a pas même l'idée. Il n'en est pas moins vrai que notre nature, loin d'être contraire

²⁷² Favre, *La morale d'Aristote*. p.75

²⁷³ Favre, *La morale de Socrate*. p.145

²⁷⁴ Jean Paul et Favre, *Sur l'éducation*. préface p.12

*à la vertu, est susceptible de la recevoir et s'y porte même par ses bons instincts. Mais cette vertu qu'Aristote appelle « vertu naturelle » pour la distinguer de « la vertu en soi ou proprement dite » a besoin d'être dirigée, fortifiée et pratiquée, pour devenir cette disposition ferme et immuable de l'âme, qui ne veut plus que le bien.*²⁷⁵

La deuxième que nous nommons la phase de l'habitude ne renvoie non pas directement à l'action par habitude, mais plutôt à une phase de lutte chez l'individu pour toujours s'orienter vers le mieux, le meilleur, vers la vertu. Tout notre être doit être tourné continuellement vers le bien. Nous pensons que l'habitude ne porte pas forcément sur l'action avec le monde extérieur, mais surtout sur le mouvement d'esprit qui nous pousse à être sans cesse tournés vers la Vertu. L'habitude crée la constance morale, celle qui nous mènera vers la Vertu.

*Il s'agit donc de donner à l'homme de bonnes habitudes par la répétition d'actes vertueux. C'est à cela que doivent s'appliquer les législateurs dans les lois qu'ils décrètent, les éducateurs dans la direction de l'enfance et de la jeunesse, et tous les hommes à l'âge de raison dans le gouvernement d'eux-mêmes*²⁷⁶.

*L'âme a l'instinct du bien ; et si, loin d'étouffer cette divine étincelle, elle y tient son regard attaché, ne demandant qu'à bien voir pour bien agir, la vue et l'action sont presque instantanées et se fortifient réciproquement. Ainsi l'âme acquiert « le double caractère de stabilité et d'immutabilité », qui communique à toute sa vie une inébranlable égalité. À la voir toujours fidèle à son devoir ou à sa foi, on dirait qu'elle suit spontanément sa nature. Elle la suit, en effet, dans ce qu'elle a de plus réel, sa ressemblance avec Dieu*²⁷⁷.

*Il serait dangereux de croire cependant qu'il existe des individus si heureusement doués que la vertu ne leur coûte aucun effort, aucun sacrifice. S'il y a des âmes privilégiées en qui la droiture et la force de la volonté s'unit à la limpidité de la vue, elles n'en sont pas pour cela à l'abri des tentations d'une nature inférieure. Il dépend de nous, d'ailleurs, de faire de l'habitude du bien une seconde nature ou de transformer notre meilleure nature en une première habitude.*²⁷⁸

La troisième phase est celle de l'harmonie, elle symbolise la perfection donc reste inatteignable. L'individu a atteint une si grande culture que sa raison se rapproche de la Raison divine, toute sa vie, ses pensées, ses actions, ses passions sont en concordance avec la Vertu, la réalisation

²⁷⁵ Favre, *La morale d'Aristote*. p.69

²⁷⁶ Ibid. p.69

²⁷⁷ Favre, *La Morale de Cicéron*. p.46

²⁷⁸ Favre, *La morale des stoïciens*. p.11

de la volonté divine. Cet individu est devenu maître dans les sciences notamment celle du bien et sa volonté épouse complètement la Providence, elle lui permet d'accéder au réel bonheur voulu par Dieu. Accéder à la Vertu, c'est accéder au bonheur, le vrai pas celui qui dépend des choses qui nous sont extérieures, mais celui qu'il nous est possible de réaliser, si nous tournons vers Dieu et surtout si nous nous occupons de la culture de notre âme.

La perfection étant divine, personne ne peut atteindre ce stade, mais cela reste la phase utopique à laquelle nous devons viser. Les deux phases précédentes sont des moteurs pour tendre vers l'harmonie. Ses défaillances dans le perfectionnement, Mme Jules Favre l'exprime clairement dans une lettre qu'elle écrivit à l'une de ses élèves. Cela nous rappelle la difficulté que rencontre chaque personne qui se perfectionne. Comme un funambule sur un fil tendu, l'individu qui se perfectionne chutera beaucoup au début, il tentera de voir les méthodes des autres funambules, mais c'est en ayant confiance dans ses sensations qu'il progressera réellement. Ensuite, il automatisera certains réflexes, certaines habitudes afin de réaliser des trajets de plus en plus longs. Enfin, il pourra réaliser des choses extrêmement compliquées sans même s'en rendre compte, sans ressentir les difficultés du débutant, mais même à ce niveau une perte de contrôle suffira à le faire chuter et à devoir remonter sur le fil.

Tout en aspirant à ce qui vous semble le plus élevé, ne vous désespérez pas de ne pas y atteindre malgré tous vos efforts. La vie est une lutte continuelle qu'il faut soutenir humblement, avec persévérance. Les beaux élans ne sont jamais des résultats définitifs, et il est bien rare qu'ils ne soient pas suivis de défaillances, peut-être pour nous apprendre à ne pas nous relâcher et à n'avoir pas trop de confiance en nous-mêmes. (...)

Priez beaucoup pour rasséréner votre âme. (9 mai 1892).²⁷⁹

Nous gardons à l'esprit que quelqu'un pour qui nous avons de l'affection, un exemple, nous amènera à nous transcender, à surmonter les épreuves, pour devenir vertueux. L'exemple représente plus qu'un individu, il est ce qui nous permet de sortir de nous, d'aller vers les Autres, de ne pas être tournés seulement vers Dieu et notre âme. Il est un rappel que pour réaliser la volonté divine, il ne faut réaliser l'harmonie qu'en nous, mais universellement. Devenir harmonieux avec la voix intérieure de notre âme et permettre que tous atteignent cette harmonie.

²⁷⁹ Favre et al., *La morale de Plutarque*. p. LXXVIII

*Éclairé par la lumière divine, Socrate la transmet à son tour et nous montre par ses enseignements et son exemple l'harmonie parfaite de l'intelligence et de la volonté, de la science et de la vertu, transfigurant la vie publique et la vie privée.*²⁸⁰

*Cette loi n'est pas seulement la raison de Dieu, elle est aussi la raison de l'homme. Plus celle-ci se perfectionne, plus elle se rapproche de l'esprit de Dieu. D'abord confuse et grossière dans ses interprétations, elle éclaire insensiblement, sous l'influence d'une volonté droite et constante. Dieu et sa loi sont glorifiés dans l'infinie variété des actes produits par la libre initiative de chacun ; ainsi le génie de l'homme, si faible qu'il soit, travaille avec Dieu pour que la raison souveraine s'harmonise avec la raison humaine et que le règne de la justice s'établisse et s'affermisse dans les âmes et par elles sur la terre.*²⁸¹

*Mais la plus heureuse disposition, à son avis, c'est l'harmonie complète de la raison et des passions, celles-ci mettant en activité toutes les forces de l'être, et la raison intervenant pour les diriger, les éclairer et les modérer. Dans cet état parfait qu'il est difficile d'établir, l'âme se porte naturellement vers le bien qu'elle aime ; elle trouve son plaisir à l'accomplir ; et ses lumières et ses forces croissent avec son activité.*²⁸²

C. Véracité, Droiture

Il nous fut difficile d'accepter de placer une partie sur la véracité, non pas dans le chapitre sur la culture morale et les différentes vertus, mais ici dans le chapitre Dieu. Nous suivons le plan dessiné par Mme Jules Favre et en recoupant les différentes organisations de ses ouvrages il nous paraît difficile de faire autrement. En effet, dans les différents ouvrages de Mme Jules Favre, la véracité est systématiquement placée dans les chapitres sur Dieu et plus précisément dans ceux sur l'imitation de Dieu. C'est à la lecture de Pascal, Saint Augustin ou encore de *l'Imitation de Jésus-Christ* que sa position nous a paru soudain évidente : Dieu est Vérité. La Vérité n'est, non pas seulement le contraire du mensonge ou de la fausseté, mais la Loi morale parfaite exprimée par Dieu. Dans *De la vraie religion*, Saint Augustin nous éclaire sur ce point : *Chapitre XXXI. Dieu est lui-même cette loi qui règle les jugements de notre raison et que notre raison ne peut juger.*

²⁸⁰ Favre, *La morale de Socrate*. p.6

²⁸¹ Favre, *La Morale de Cicéron*. p.35

²⁸² Favre, *La morale d'Aristote*. p.82

le législateur humain, s'il est sage et homme de bien, consulte la loi éternelle élevée au-dessus de toute discussion, afin que d'après ses immuables principes il discerne ce qu'il convient pour le moment de commander ou de défendre. Il est donc possible aux âmes pures de connaître cette loi éternelle, jamais il ne leur est permis de la juger. (57-58)

La Vérité est la loi éternelle et chaque « homme de bien » doit la consulter pour prendre une sage décision. Nous avons déjà dit que Pascal permettait à Mme Jules Favre de comprendre le comportement de l'homme chrétien. C'est en ce qui concerne la vérité que c'est le plus frappant. Dans l'ouvrage collectif *Pascal, Qu'est-ce que la vérité ?*²⁸³, Martine Pécharman nous explique dans sa collaboration *Vérité, destination morale de l'homme dans les Pensées* que « la recherche de la vérité par la raison naturelle est vouée à l'échec. » Pascal nous le dit dans le fragment 122²⁸⁴ : « Qu'on accorde donc aux pyrrhoniens ce qu'ils ont tant crié, que la vérité n'est pas de notre portée ni de notre gibier, qu'elle ne demeure pas en terre, qu'elle est domestique du ciel, qu'elle loge dans le sein de Dieu et que l'on ne la peut connaître qu'à mesure qu'il lui plaît de la révéler. » La Vérité devient la finalité morale de tout homme chrétien, mais Pascal et Julie Favre ne sont pas en concordances quant aux moyens pour y parvenir. Pour le philosophe mathématicien, la déchéance morale de l'homme qui porte la tache du péché originel²⁸⁵ nous empêche d'accéder à la Vérité autrement que par la lecture des textes sacrés. Pour la directrice de Sèvres, pour tendre vers la Vérité, nous devons croire en l'excellence de l'âme, c'est par son intermédiaire que nous aurons un aperçu de la Loi morale. Celle-ci s'imposera à nous et nous nous soumettrons librement chacune de ses actions à la Vérité. C'est en cultivant notre âme que nous parviendrons à comprendre ses inspirations, nos instincts. Le perfectionnement nous permettra d'aller vers une connaissance de la Vérité. Cette progression lente vers la Loi morale est souhaitable, Mme Jules Favre en reprenant l'allégorie de la caverne de Socrate nous explique que si cette Loi nous apparaissait subitement dans sa pureté nous serions aveuglés et incapables de nous y soumettre.

« La pureté, la vérité, et ce que nous appelons sincérité, dit Socrate, ne se trouvent que dans ce qui est toujours dans le même état, de la même manière, sans aucun mélange, et ensuite dans ce qui en approche davantage. » S'il fallait entendre ces paroles dans leur sens absolu, Dieu seul serait pur, vrai et sincère, car seul il est toujours le même, infiniment sage, juste et parfait.

²⁸³ Martine Pécharman, éd., *Pascal: qu'est-ce que la vérité ?* (Paris, France: Presses universitaires de France, DL 2000, 2000).

²⁸⁴ Pascal, *Pensées*.

²⁸⁵ Nous abordons cette question dans la conclusion dans la sous-partie intitulée *le refus de la déchéance*

Mais l'homme peut approcher de Dieu en rendant son âme libre ; et, dans cet état de sérénité, elle devient clairvoyante pour discerner la vérité, courageuse pour la confesser en toutes circonstances, et forte pour la faire prévaloir, malgré toutes les résistances des passions. ²⁸⁶

Toute la beauté de la vérité éternelle resplendit en vain pour l'âme qui n'a pas d'yeux pour la voir. Et si on l'arrache de force aux choses de néant dont elle fait l'objet de ses contemplations et de ses désirs, « la lumière, dit Socrate, lui blesse les yeux, et l'éblouissement qu'elle lui cause l'empêche de discerner les objets dont elle voyait auparavant les ombres ». Cette belle allégorie qui nous dépeint l'aveuglement de l'âme subjuguée par l'attrait des choses terrestres, nous montre aussi que l'affranchissement de cette noble esclave doit être graduel et ne peut s'effectuer que par l'initiation progressive à la vérité. (...) Il faut commencer par éveiller en elle le sens des choses divines et ne présenter d'abord que des demi-clartés à ses yeux trop faibles encore pour contempler la lumière pure. Après avoir entrevu, elle voudra voir ce qu'il y a de plus excellent. Inondée par ces célestes clartés, elle deviendra lumineuse pour éclairer à son tour ses compagnons d'esclavage et les initier à la liberté par la vérité. ²⁸⁷

Mme Jules Favre dans ses ouvrages ne dissocie pas la droiture et la véracité. Si la Vérité est la loi morale que chacun se doit de respecter, c'est le Bien qui est en son principe. Si la Vérité nous vient des inspirations de notre âme, le Bien est encore plus difficile d'accès. C'est la compréhension des impulsions de notre âme qui va nous permettre d'appréhender le Bien. Cette compréhension repose sur notre libre soumission au mouvement de notre âme à une foi indéfectible en elles.

Ainsi l'idée du bien se confond dans l'âme de Socrate avec celle de Dieu même : c'est la bonté, la beauté suprême, c'est aussi le principe de la vérité. De même que le soleil donne à l'œil, à la fois, la faculté de voir et la lumière qui resplendit ; de même, le bien donne à l'âme la vue de la vérité qui n'est qu'une image du bien. Nous pouvons conclure de là que pour Socrate, Dieu est l'auteur de tout ce qui est bon et beau, dans le monde moral, comme dans le monde physique ; et dire avec saint Jacques : « Tout grâce excellente et tout don parfait vient d'en haut et descend du père des lumières en qui il n'y a aucune variation ni aucune ombre de changement. » Nous pouvons en conclure aussi que celui qui recherche le bien et le poursuit voit le bien et connaît Dieu. C'est dans un mouvement libre de la volonté qu'il faut se disposer à tout recevoir de

²⁸⁶ Favre, *La morale de Socrate*. p.106-107

²⁸⁷ Ibid. p.119-120

Dieu, se tourner vers Dieu, vers le bien, afin que Dieu vienne à nous, qu'il nous illumine de sa lumière pour nous faire comprendre le bien, et nous fortifie de sa force pour l'accomplir. ²⁸⁸

La Vérité et le Bien deviennent ce qui se rapproche le plus de l'image de Dieu. Pour nous placer dans une posture d'imitation de Dieu, nous n'avons que pour seule possibilité de faire preuve de véracité et de droiture. La religion qu'elle nous présente nous amène uniquement vers ce point. La religion de Mme Jules Favre se confond avec la morale, la connaissance de Dieu, l'amour de Dieu nous transporte vers la Vertu. Dieu plus qu'une aide pour devenir vertueux devient l'objectif à atteindre. Nous faisons preuve de véracité et de droiture, non pas pour échapper à une sanction, mais pour amour de Dieu et respect de son image. Ce non-respect de Dieu crée chez nous une déception si forte que nous restons probes et sincères pour ne pas connaître à nouveau ce sentiment.

*mais il nous semble que la crainte de déchoir dans notre propre opinion — et surtout de dégrader en nous l'image de Dieu, est un frein plus digne de notre âme que la crainte de perdre l'estime des autres hommes, fussent-ils les plus parfaits. Sans doute, l'approbation de ceux que nous respectons est un grand soutien, surtout au début de la vie morale ; car elle nous aide à mieux comprendre et aimer la loi morale. Mais il faut que nous apprenions à nous passer d'appuis et que nous marchions seuls. Pour que nous en devenions capables, il faut que la loi morale soit gravée dans notre conscience et dans notre cœur, et que nous soumettions sans cesse notre vie à ce juge impartial, incorruptible et toujours présent*²⁸⁹.

*De là le devoir de respecter son âme, c'est-à-dire de la préserver de tout ce qui peut la dégrader, de purifier ses actes, et même ses pensées et ses sentiments de tout ce qui est contraire à la sainteté et à la vérité ; et le devoir de cultiver son âme, c'est-à-dire de la rendre plus belle, meilleure, plus divine, en un mot aussi parfaite qu'elle peut le devenir pendant sa courte existence terrestre.*²⁹⁰

Ainsi dès que l'âme a conçu le bien qu'elle peut faire, elle y est obligée, alors même que personne n'est témoin de ses délibérations et de ses déterminations. Et ce qu'elles ne sont pas la force d'accomplir par cette impulsion intérieure, toutes les prescriptions des hommes ne pourraient lui faire accomplir. Sous l'influence de la contrainte ou sous la puissance de

²⁸⁸ Ibid. p.143

²⁸⁹ Favre, *Montaigne moraliste et pédagogue*. p.87

²⁹⁰ Favre, *La morale de Socrate*. p.68

*l'opinion, cet acte n'aurait plus aucune véritable valeur. De même, l'éternelle loi interdit le mal à la conscience humaine, avant qu'aucune défense extérieure se soit fait entendre. Et quand la seule crainte du châtimeut détourne d'une mauvaise action celui qui allait la commettre, le mal est déjà fait son cœur.*²⁹¹

La base de la véracité et de la droiture pour Julie Favre est le respect de son âme et de ses inspirations. C'est grâce aux inspirations personnelles de notre âme que nous réussissons à être vrai. La Vérité de Dieu est universelle, la vérité qui nous pénètre par l'âme est personnelle. Mme Jules Favre en insistant sur la véracité et la droiture met l'accent sur notre responsabilité individuelle. Dieu est omnipotent, mais il nous reste à agir en accord avec sa puissance.

Conclusion

Il est extrêmement compliqué de situer la religion de Mme Jules Favre. Protestante par sa famille avec un père et un oncle pasteur, elle prit, jeune, ses distances avec les rites et traditions du culte luthérien. Sa volonté de concilier le christianisme avec les philosophes antiques peut être vue comme une entreprise scolastique. Pour elle, nous n'avons pas besoin de croire au Dieu chrétien, le fait de se soumettre à la Loi Morale suffit pour montrer que, malgré nous, nous réalisons sa Volonté et que notre cœur est rempli par la Providence. Ainsi elle rejoint une thèse de père Sirmond, un jésuite, qui écrit : « c'est encore aimer Dieu, quoique sans éprouver pour lui aucune inclination, que d'accomplir scrupuleusement dans la pratique toutes les observances auxquelles la Loi nous astreint²⁹². » Mais aucun de ces courants religieux n'est cité par Mme Jules Favre. Elle s'éloigne de toutes les institutions pour que chacun puisse y trouver une part de la Vérité qu'il ressent.

- Une métamorphose chrétienne

Mme Jules Favre s'éloigne d'une philosophie issue du christianisme, dans l'ouvrage de la *Morale des Stoïciens*, elle profite de la préface pour comparer l'idéal moral chrétien et stoïcien. Elle s'appuie sur Saint Paul pour expliquer l'idéal moral des chrétiens. Dans les lettres aux Colossiens, Saint Paul nous dit « Faites donc mourir les membres qui sont sur la terre,

²⁹¹ Favre, *La Morale de Cicéron*. p.35

l'impudicité, l'impureté, les passions, les mauvais désirs, et la cupidité, qui est une idolâtrie. C'est à cause de ces choses que la colère de Dieu vient sur les fils de la rébellion, parmi lesquels vous marchiez autrefois, lorsque vous viviez dans ces péchés. Mais maintenant, renoncez à toutes ces choses, à la colère, à l'animosité, à la méchanceté, à la calomnie, aux paroles déshonnêtes qui pourraient sortir de votre bouche. Ne mentez pas les uns aux autres, vous étant dépouillés du vieil homme et de ses œuvres, et ayant revêtu l'homme nouveau, qui se renouvelle, dans la connaissance, selon l'image de celui qui l'a créé. » Col 3 ; 5-10. C'est au dépouillement que nous nous intéressons, au passage entre le vieil homme, Adam et ses péchés, et l'homme nouveau, Jésus le rédempteur. Cette conversion anthropologique est présente chez Pascal, Saint Augustin ou Cyrano. Ce que Saint Paul nous témoigne c'est l'idée d'une renaissance chez l'homme, d'une renaissance pour se porter vers Dieu, abandonner l'homme corruptible et se relever vers la perfection, l'homme céleste, Jésus. Ce sont les premières lettres aux Corinthiens qui abordent cette idée. « Ainsi en est-il de la résurrection des morts. Le corps est semé corruptible ; il ressuscite incorruptible ; il est semé méprisable, il ressuscite glorieux ; il est semé infirme, il ressuscite plein de force ; il est semé corps animal, il ressuscite corps spirituel. S'il y a un corps animal, il y a aussi un corps spirituel. C'est pourquoi il est écrit : Le premier homme, Adam, devint une âme vivante. Le dernier Adam est devenu un esprit vivifiant. Mais ce qui est spirituel n'est pas le premier, c'est ce qui est animal ; ce qui est spirituel vient ensuite. Le premier homme, tiré de la terre, est terrestre ; le second homme est du ciel. Tel est le terrestre, tels sont aussi les terrestres ; et tel est le céleste, tels sont aussi les célestes. Et de même que nous avons porté l'image du terrestre, nous porterons aussi l'image du céleste. » 1 cor, 15, 42-49.

Pour l'idéal stoïcien, Mme Jules Favre reprend l'idée de Cléanthe que l'homme doit être conforme à la Nature. Les Stoïciens identifient la nature au principe divin. La nature stoïcienne possède une volonté et est dépourvue de la capacité de se mouvoir²⁹³. Pour vivre conformément à la Nature, nous devons être vertueux et ainsi nous accéderons au bonheur²⁹⁴. Nous devons faire en sorte que notre volonté soit en harmonie avec la volonté de la nature. C'est une formation continue qui va mener l'individu à cet idéal par une lente métamorphose. Mme Jules Favre compare ces deux idéaux et se place entre ces « deux extrêmes » c'est-à-dire que la vérité se situe, entre les idéaux stoïciens et chrétiens. Même si elle montre son attachement au christianisme, nous pensons que Mme Jules Favre refuse cette idée de conversion et est plus

²⁹³ André-Jean Voelke, *L'idée de volonté dans le stoïcisme* (Paris, France : Presses universitaires de France, 1973). p.106-107

²⁹⁴ Frédérique Ildefonse, *Les stoïciens* (Paris, France : Les Belles Lettres, 2000). p.146

proche de la métamorphose stoïcienne. Pour elle, il n'y a pas de passage d'un homme à un autre, de renaissance, elle nous montre que c'est grâce au perfectionnement que l'on arrive à la Vérité. Nous voyons la formation morale de Julie Favre proche d'une métamorphose stoïcienne avec le Dieu Chrétien, synonyme de perfection. André-Jean Voelke nous explique une caractéristique de la Nature chez les Stoïciens. « Reprenant une distinction admise dans son école, Marc-Aurèle considère tantôt la nature propre de l'être humain, tantôt la nature universelle ou commune. Ces deux natures ne s'opposent pas. La nature de l'homme s'accorde avec celle de l'univers, dont elle n'est qu'une partie : « Une est la voie de toutes les deux ». Cependant l'individu n'entretient pas les mêmes rapports avec chacune de ces natures. La nature universelle détermine les évènements qui surviennent au cours de son existence et qu'il doit nécessairement subir, tandis que la nature humaine prescrit les actions qu'il doit accomplir²⁹⁵. » Comme nous l'explique Frédérique Ildefonse, c'est l'harmonie entre les deux natures que nous devons viser. « [La] nature stoïcienne est l'ordre rationnel de rassemblement dynamique et d'entre-expression active et harmonieuse de la nature commune et des natures propres. » Si, comme les Stoïciens, nous prenons la Nature comme étant une volonté divine, nous travaillons à être l'égal de Dieu en nous et à être la volonté divine par nos actions en dehors de nous, nous voyons ici une vraie résonnance avec la Vertu cherchée par Julie Favre, un perfectionnement de soi qui mène à une harmonie universelle. C'est en nous consacrant à la culture intérieure de notre âme et à l'écoute de ses inspirations que nous serons aptes à agir en dehors de nous en harmonie avec la Providence.

L'idéal moral des Stoïciens ne nous paraît pas différer sensiblement de celui des chrétiens : l'œuvre des chrétiens c'est de « dépouiller le vieil homme avec ses passions et ses convoitises et de revêtir le nouvel homme créé dans une justice et une sainteté véritables » ; celle des Stoïciens c'est d'affranchir l'âme de tous les désirs, de la nature inférieure et de la transformer à la ressemblance de Dieu. Si les termes sont différents, l'idée est identique. Il est vrai que, pour les Stoïciens, la vie est une ascension, tandis que, pour les chrétiens, c'est un relèvement.²⁹⁶

S'il nous fallait choisir entre la confiance, même exagérée, dans la volonté, et l'inertie d'une âme timide qui attend un mouvement de la grâce, même pour avoir la force de vouloir, nous n'hésiterions pas un instant à nous ranger du côté des Stoïciens. Cependant, nous croyons que la vérité est entre ces deux extrêmes, et c'est la disposition du vrai chrétien qui comprend qu'il

²⁹⁵ Voelke, *L'idée de volonté dans le stoïcisme*. p.109

²⁹⁶ Favre, *La morale des stoïciens*. p. IV-V

*faut commencer par agir avec le peu de force qu'il a, afin que Dieu la lui multiplie par sa grâce.*²⁹⁷

*On reproche aux Stoïciens d'avoir plus songé à faire de l'homme un Dieu qu'à le rendre semblable à Dieu. Rien, dans leurs enseignements, ne nous a donné cette impression.*²⁹⁸

*Et nous croyons que leur parole a dépassé leur pensée lorsqu'ils disent que l'homme, par la constance dans la vertu, surpasserait Dieu. Il y a peut-être beaucoup d'orgueil dans leur conviction de la toute-puissance de la volonté humaine ; mais ils ne séparent jamais l'homme de Dieu qui fait sa grandeur et à qui ils rapportent toute sa vertu.*²⁹⁹

*Puissent une religion spiritualiste, charitable, et une éducation libérale, respectueuse de la dignité humaine, augmenter le nombre des vrais Stoïciens et des vrais chrétiens. Les uns et les autres sont faits pour se rencontrer et s'entendre dans une commune vénération de l'âme humaine et de la loi morale, dans une égale soumission à Dieu, et dans une même charité pour les hommes.*³⁰⁰

- Une religion qui nous transporte dans le Massachusetts

« Elle était chrétienne avec une légère teinte d'austérité janséniste, et, en même temps, avec les larges vues d'un Channing, d'un Parker ou d'un Emerson. » Tels furent les mots de Joseph Fabre pour la caractériser religieusement lors du discours qu'il prononça aux funérailles de Mme Jules Favre. Lorsque la directrice de Sèvres nous explique que nous devons trouver notre « religion personnelle », nous supposons qu'il fut de même pour elle. Nous pourrions la relier religieusement à énormément de branches du christianisme. La rigueur et les traditions du protestantisme luthérien, dont son père était l'un des représentants, semblent l'avoir complètement éloignée de cette possibilité. L'unitarisme, le jansénisme semblent être des branches dont elle pouvait être proche, même si certains éléments diffèrent. Mais nous ne pouvons nous fixer que sur des traces qui nous sont restées à travers des écrits ou des témoignages. Joseph Fabre et Julie Favre dialoguaient souvent à propos de philosophie et de religion, nous pouvons supposer que sa description était juste. Notre opinion est que Mme Jules

²⁹⁷ Ibid. p. VI

²⁹⁸ Ibid. p. V

²⁹⁹ Ibid. p. V

³⁰⁰ Ibid. p. IX

Favre reste chrétienne dans son attachement au dieu présenté par le christianisme et la volonté de voir Jésus-Christ comme un exemple des possibilités illimitées d'un individu dont l'âme est en connexion avec Dieu. Elle fait preuve d'une austérité non pas purement « janséniste », comme le dit Joseph Fabre lorsqu'il décrit Julie Favre, mais une austérité qui rappelle les éducateurs de Port-Royal, dans sa volonté de nous tourner continuellement vers notre âme et celle d'être exemplaire à chaque instant de sa vie.

Mais en quoi se rapproche-t-elle religieusement d'un Channing ou d'Emerson ? Nous pourrions la relier à l'unitarisme, si nous reprenons les éléments que nous donne Marc Bellot dans son article *Ralph Waldo Emerson et le transcendantalisme américain*. Effectivement, elle était proche de Channing et des grands principes de l'unitarisme bostonien : « croyance en une perfection morale absolue connaissable par la raison intuitive, perfectibilité de l'individu qui choisit — par l'utilisation de son libre arbitre — de faire fructifier sa divinité potentielle par une conduite de sa vie terrestre à l'unisson des grands principes moraux universels, en somme une vision optimiste de la destinée humaine qui donne la primauté à la responsabilité morale de l'individu. » Et nous rajouterons à cela le refus de la Trinité.

Mais pour Julie Favre, plus qu'une raison intuitive, c'est d'abord par un sentiment, une inspiration que l'on arrive à la religion et à la perfection morale. Joseph Fabre enseignait Kant et aurait pu nous parler d'un idéalisme allemand, mais c'est vers Emerson qu'il nous guide. La philosophie d'un homme qui faisait de notre âme, une divinité intérieure, une philosophie qui reposait sur la confiance dans les inspirations de notre âme qui nous guiderait vers la Vérité. L'importance de ces inspirations qu'il traita dans son essai *Inspiration* « I believe that nothing great and lasting can be done except by inspiration, by leaning on the secret augury. The man's insight and power are interrupted and occasional³⁰¹. »

Dans *Discours aux étudiants en théologie*, Emerson nous montre son aversion pour les rites et traditions de la religion qui sont pratiqués par superstition ou habitude et non pas pratiqués comme l'expression d'une foi profonde et personnelle. « Nous nous replions sur nous-mêmes dès que commencent des prières qui ne nous élèvent pas, mais nous abattent et nous offensent. Nous sommes contraints de nous emmitoufler dans nos manteaux et de nous retrancher autant que possible dans une solitude où nous n'entendons plus rien. J'ai entendu une fois un prédicateur qui me donnait fortement envie de me dire à moi-même : je n'irais plus jamais à

³⁰¹ Je crois que tout ce qui est grand et durable ne peut être le fait que de l'inspiration, qui s'est penché sur l'augure secret. La perspicacité et le pouvoir de l'homme sont intermittents et occasionnels. Traduction personnelle

l'église ! Les hommes vont, me disais-je, là où ils ont l'habitude d'aller, sinon aucune âme n'y serait entrée cet après-midi-là³⁰². »

Emerson se refusait à faire de Jésus-Christ, une divinité, il était pour lui un prophète, celui qui a découvert Dieu au fond de lui et qui nous révèle la volonté divine, non grâce au miracle, mais à ses actions et ses paroles. « Jésus-Christ appartenait à la vraie race des prophètes. Il a vu de ses yeux grands ouverts le mystère de l'âme. Porté par sa grande harmonie et ravi par sa beauté, il a vécu dans ce mystère et son être y siégea. Seul de toute l'histoire, il a apprécié à sa juste valeur la grandeur de l'homme. Un seul homme a dit vrai à propos de ce qui est en vous et en moi. Il a vu que Dieu s'incarne en l'homme et ne cesse de recommencer à prendre possession de son monde. »

Dans *Emerson and Religion*, David M. Robinson nous explique l'importance de l'action morale, de la réalisation du bien : "Emerson gradually modified his religious stance during the 1840s and 1850s to accommodate the waning of his experience of ecstatic vision and to reflect his growing sense of the importance of moral action as the fundamental end of religious experience."³⁰³ Cette volonté de faire le bien devient un fondement de la religion et permet ainsi d'accéder à la vertu et d'accéder au vrai bonheur, celui de marcher aux côtés du seigneur. « Le bien est constructif. Le mal est tout bonnement privatif, il n'est pas absolu : il est comme le froid qui est privation de chaleur. Tout mal est totalement la mort ou le néant. La bonté est absolue et réelle. Un homme a autant de bonté que de vie. Car toutes choses procèdent du même esprit qui, dans ses différentes applications, est appelé tantôt amour, tantôt justice, tantôt tempérance, tout comme l'océan reçoit différents noms des différentes cotes que lesquelles il déferle. Quand un homme recherche les fins bonnes, il est fort de toute la force de la nature. (...) le sentiment de la vertu donne l'assurance, à raison que la Loi étend sa souveraineté sur toutes les natures ; et les mondes, le temps, l'espace, l'éternité semblent réellement éclater de joie. Ce sentiment est divin et déifiant. C'est la béatitude de l'homme ³⁰⁴. »

L'importance de l'écoute des inspirations de notre âme, le refus de la religion traditionnelle et ritualisée, le refus de la trinité et de la divinité de Jésus Christ, la volonté de faire le bien et d'accéder à la vertu, voilà des concordances entre la pensée d'Emerson et la vision de Julie

³⁰² Emerson et Picon, *Discours aux étudiants en théologie de Harvard*. p.92

³⁰³ Robinson, *Emerson and Religion* in Joel Myerson, éd., *A historical guide to Ralph Waldo Emerson* (New York (N.Y.), Etats-Unis d'Amérique, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, 2000).

Emerson modifia progressivement sa position religieuse durant les années 1840 et 1850, il diminua l'importance de la contemplation extatique pour refléter son sentiment de la valeur de l'action morale comme finalité de l'expérience religieuse. Traduction personnelle

³⁰⁴ Emerson et Picon, *Discours aux étudiants en théologie de Harvard*. p.79

Favre. Nous ne pensons pas que ce soit le fruit de coïncidences. Nous ne suggérons pas que toute la philosophie de Julie Favre découle de celle d'Emerson, mais nous disons qu'elle est une base, plutôt un pilier sur lequel la directrice de Sèvres a construit une philosophie qui naît aussi de son expérience, de son imagination, de ses inspirations. Toute la religion proposée par Julie Favre n'est certainement pas tirée d'Emerson, mais rien ne s'oppose à ce que ce soit le cas. Pour que cette philosophie soit équilibrée, les piliers sont multiples et Mme Jules Favre va chercher dans Socrate, les Stoïciens, Cicéron, Montaigne les fondations de ce qu'elle nous expose comme étant la Vérité. Les fondations nous semblent être emersoniennes.

Quatrième chapitre Culture morale, culture de l'âme

Dans un article dédié à Emerson intitulé *Ralph Waldo Emerson et le transcendantalisme américain*³⁰⁵, Marc Bellot nous dit que pour Emerson « Le sentiment du bien et du mal — le sentiment moral — ne peut être ni appris ni enseigné selon un code acquis. Ce sentiment ne peut être que le résultat de la connaissance intuitive que nous avons tous de la perfection et de l'intemporalité des lois qui régissent l'âme universelle. » Pour Julie Favre, il en est de même, la Vérité, la Providence ne peuvent pas naître d'un apprentissage. La Vérité n'est accessible que pour ceux qui sauront se tourner entièrement vers Dieu, « un mouvement de la volonté » qui n'est pourtant pas suffisant dans cette culture morale voulue par Julie Favre.

La Vérité n'est pas pleinement accessible, l'âme ne nous donne qu'une intuition de la Perfection. Il y a un travail sur soi à effectuer, un état d'esprit à cultiver pour avoir un aperçu confus du modèle divin qui pousse Julie Favre à nous parler de culture.

Dans la première heure de son cours du 3 février 1982 sur *L'herméneutique du sujet*, Foucault nous présente quatre conditions pour que nous puissions parler de culture. Nous allons utiliser ces conditions pour à la fois exposer ce que Julie Favre entend par culture et à la fois présenter ce nouveau chapitre.

La première condition posée par Foucault est « un ensemble de valeurs qui ont entre elles un minimum de coordination, de subordination et de hiérarchie³⁰⁶ ». La culture morale proposée par Julie Favre se coordonne autour d'un unique point, Dieu. Les valeurs qu'elles souhaitent que nous perfectionnions sont dans leur perfection absolue, celles du modèle divin. Face à la Perfection, la subordination et la hiérarchie sont là de fait. Mme Jules Favre nous permet d'identifier les moyens de culture et les valeurs morales, mais elle précise que l'éducateur, le parent, celui qui est chargé de former moralement un individu ne doit pas cloisonner. C'est en le confrontant à toutes les beautés divines que l'individu saura trouver le chemin vers son âme. La force et la beauté doivent être exercées avec équité pour trouver son individualité et son harmonie.

La deuxième condition est que « ces valeurs soient données à la fois comme étant universelles, mais comme n'étant accessibles qu'à quelques-uns ». Le but de la culture de l'âme de Julie Favre est de nous amener à un perfectionnement. Pour se faire, nous devons nous tourner vers

³⁰⁵ Bellot, « La clé des langues - Anglais - Ralph Waldo Emerson et le transcendantalisme américain ».

³⁰⁶ Foucault, Ewald, et Fontana, *L'herméneutique du sujet*. p.172-173

notre âme pour être face à la perfection de son message. Ce mouvement de l'esprit n'est pas inévitable, il dépend de notre volonté, mais aussi de nos proches qui sauront nous exposer à la beauté divine qui provoquera le mouvement vers l'âme. Une fois effectué, rien ne garantit que nous atteignons un degré de culture de l'âme suffisant pour devenir un exemple, un être remarquable. L'âme est en chaque individu, mais peu auront accès à ses inspirations et feront varier leur comportement pour calquer le modèle divin.

La « troisième condition pour qu'on puisse parler de culture : ces valeurs, pour être atteintes par les individus, il y faut un certain nombre de conduites précises et réglées. Il y faut plus que cela : il y faut des efforts et des sacrifices. Enfin il faut pouvoir consacrer sa vie entière à ces valeurs pour y avoir accès. » À travers chacun de ses écrits, Julie Favre nous dévoile les moyens de culture, cela passe par une connaissance de soi, une étude de soi, une connaissance des Vertus et une volonté de chaque instant de correspondre à un idéal intuitionné, inspiré. Elle nous pousse vers des épreuves, des souffrances, mais nous donne toujours une légitimation pour celles-ci, Dieu, les Autres, la famille, la Patrie. L'extraction de soi nous mènera vers des possibilités qui ne sont pas accessibles intrinsèquement à l'individu. Les épreuves dont elle nous parle ne sont pas des rituels institutionnels comme le baptême, ce sont des épreuves que nous subissons continuellement et volontairement pour tendre vers un perfectionnement. Lorsqu'elle parle de purification, elle l'emploie au sens socratique du terme, vu comme l'utilisation des vertus comme Socrate nous le dit dans le *Phédon* : « La tempérance, la justice, la force et la sagesse elle-même sont des purifications, et il y a bien de l'apparence que ceux qui ont établi les purifications n'étaient pas des personnages méprisables, mais de grands génies qui, dès les premiers temps, ont voulu nous faire comprendre, sous ces énigmes, que celui qui arrivera dans les enfers sans être initié et purifié sera précipité dans la fange [69b-69c]. » En écartant la vie au-delà de la mort, Julie Favre nous présente la mise en pratique des vertus comme un perfectionnement, qui nous fera marcher au côté de la Pureté.

« Enfin, quatrième condition pour qu'on puisse parler de culture, c'est que l'accès à ces valeurs soit conditionné par des procédures et des techniques plus ou moins réglées, qui ont été élaborées, validées, transmises, et qui sont, aussi, associées à tout un champ de savoir. » C'est là selon nous, la finalité de tous les travaux de Julie Favre : montrer qu'une Vérité universelle a traversé le temps et les esprits de tous les grands penseurs qui se sont retrouvés autour de grandes valeurs. La récurrence et la concordance dans des écrits de penseurs de différentes époques et courants de pensée prouvent non seulement leur validité, mais leur Perfection et leur

provenance divine. C'est pour cela que Julie Favre voit en son devoir de laisser une trace de cette Vérité et de la culture, du perfectionnement qui en découle.

*[Une] culture plus parfaite ne peut lui donner qu'un sentiment plus parfait de l'idéal et une volonté mieux éclairée, plus ferme et plus constante pour réaliser en elle l'harmonie de la douceur et de la force.*³⁰⁷

« Vivre est une chose désirable », dit Aristote ; et il ajoute : « surtout pour les hommes vertueux ». En effet, ce sont ceux qui tendent de toutes leurs forces vers la fin la plus élevée, qui attachent en réalité le plus de prix à la vie parce qu'ils en comprennent le mieux la grandeur et la beauté. Outre la joie de vivre qui est plus ou moins le partage de tous les hommes, les hommes vertueux ont la conscience de bien vivre, de se développer et de se perfectionner selon leur véritable nature ; et cette plénitude de vie est la source de la félicité la plus accomplie.³⁰⁸

Cultiver l'âme, c'est « former l'homme véritable d'après l'exemplaire qu'Homère appelle divin et semblable aux dieux ». Socrate est d'avis qu'il faut commencer par rendre l'âme nette avant de travailler à cette sublime création. Mais l'œuvre de la culture morale est une ; et la purification de l'âme n'est possible que par la connaissance du vrai, du beau et du bien. Cette connaissance est pour l'âme l'aliment spirituel et pur qui doit la fortifier et la faire croître dans la vertu, en un mot la faire vivre selon le modèle parfait qu'elle a dans le ciel. Socrate lui-même ne songe pas à séparer l'œuvre de la purification de celle du perfectionnement. Et puisque l'âme a naturellement une liaison étroite avec tout ce qui est divin, immortel, impérissable, c'est vers ces choses qu'il faut diriger sa pensée pour en faire sa vie.³⁰⁹

Perfectionner l'âme, c'est agrandir, élever la pensée en lui donnant un aliment spirituel et pur, fortifier la volonté et la diriger selon la raison et la justice. (...) » Tous les autres grands maîtres du devoir et de la vertu nous disent la même chose en d'autres termes, et nous font comprendre que la connaissance qui ne nous rend ni plus sages, ni meilleurs, est vaine et stérile. Même Sénèque, en nous parlant des charmes de l'étude et des plaisirs infinis qu'il trouve dans la lecture, n'oublie pas qu'au-dessus de la jouissance intellectuelle qu'elle nous procure, elle a une influence morale bien grande (...). La science pour lui n'est pas ce que l'on donne à garder

³⁰⁷ Jean Paul et Favre, *Sur l'éducation*. p.35

³⁰⁸ Favre, *La morale d'Aristote*. p.12

³⁰⁹ Favre, *La morale de Socrate*. p.112-113

*à la mémoire, mais ce qu'on a su transformer en sa propre substance ; et le but de tout ce qu'il apprend, c'est de travailler à l'harmonie, de son âme.*³¹⁰

*Mais grâce à la culture qu'elle reçoit et surtout à celle qu'elle se donne, elle marche de progrès en progrès, pourvu qu'elle soit guidée selon sa véritable nature. Ainsi peut-elle grandir toujours jusqu'à sa stature parfaite, et atteindre sa virilité, qui serait la perfection, si la perfection était réalisable en ce monde.*³¹¹

I. Connaissance de soi

La formation morale voulue par Julie Favre débute par la connaissance de soi, nous ne nous situons pas dans une analyse psychanalytique de soi, mais dans une compréhension métaphysique d'un des constituants majeurs de soi, l'âme.

Elle part sur l'idée d'un perfectionnement moral comme le souhaitait Emerson. Toute personne qui souhaite cheminer en ce sens doit connaître sa nature. La connaissance de soi n'est pas l'exploration de nos désirs, de nos affects, mais plutôt le sentiment de cette déité intérieure.

*Et il ne s'agit pas ici de cette connaissance générale en vertu de laquelle l'âme se rend compte de ses facultés et en observe et dirige plus ou moins l'exercice : c'est plutôt le sentiment de son être, la conscience de sa nature qui sont désignés par ces mots : « Celui qui se connaîtra lui-même, sentira d'abord qu'il possède quelque chose de divin. »*³¹²

[De] même l'âme, pour se voir, doit se regarder dans l'âme, et dans cette partie de l'âme vraiment divine, où elle peut contempler tout le divin, c'est-à-dire Dieu et la sagesse. » C'est donc à la lumière divine qui est en elle, que l'âme se voit telle qu'elle est, qu'elle se connaît parfaitement et connaît aussi ce qui est à elle et les choses qui appartiennent à ce qui est à elle.

³¹³

Pour expliquer la vision de Mme Jules Favre, nous reprenons un extrait du texte d'Emerson, *Discours aux étudiants en théologie de Harvard* :

³¹⁰ Favre, *La morale des stoïciens*. p.96-97

³¹¹ Favre, *La Morale de Cicéron*. p.131

³¹² Ibid. P.10

³¹³ Favre, *La morale de Socrate*. P.151

*L'intuition du sentiment moral est une facette de la perfection des lois de l'âme. Ces lois s'exécutent d'elles-mêmes. Elles sont hors du temps, hors de l'espace et ne sont pas sujettes aux circonstances. Dans l'âme de l'homme réside une justice dont les rétributions sont instantanées et sans appel. Celui qui commet une bonne action en est instantanément ennobli. Celui qui commet une mauvaise action s'en trouve, par son action même, diminué. Celui qui rejette l'impureté se place de ce fait, dans la pureté. Si un homme a le cœur pur, alors, dans cette mesure, il est Dieu ; la sécurité de Dieu, l'immortalité de Dieu, la majesté de Dieu entrent en cet homme avec la justice. Si un homme dissimule et déçoit, il se déçoit lui-même et renonce à être en relation avec son propre être. En présence de la bonté absolue, l'homme adore dans une humilité totale. Chaque pas vers le bas est un pas vers le haut. L'homme qui renonce à lui-même advient à lui-même.*³¹⁴

C'est l'acceptation de cette « déité » intérieure pour Emerson ou de cette « étincelle divine » pour Julie Favre qui va nous permettre de procéder à notre perfectionnement moral. Dans ses ouvrages, la religion se confond avec la morale. D'une part, car, pour elle, les textes religieux sont porteurs de valeurs morales sur lesquelles elle s'appuie constamment ; mais aussi, car si l'âme accepte sa nature divine et si l'homme apprend à être à l'écoute de son âme, il sera en contact avec les lois morales absolues, celles qui viennent de la Providence divine. Elle reprend la connaissance de soi voulue par Socrate dans l'*Alcibiade* et que Foucault nous explique dans *l'herméneutique du sujet*³¹⁵ : « Il s'agit d'une connaissance qui n'est rien de plus, mais rien de moins, que la connaissance de ce qu'est l'âme dans son essence propre, en sa réalité propre ; et c'est la saisie de cette essence propre de l'âme qui va ouvrir une vérité : non pas la vérité par rapport à laquelle l'âme serait un objet à connaître, mais une vérité qui est la vérité que l'âme connaissait. » Nous sommes dans le même processus de connaissance et d'appropriation pour Julie Favre, mais l'âme de Julie Favre ne rentre pas dans un processus de réminiscence, c'est l'individu qui doit se placer dans la longue éducation qui prend source dans l'écoute et le respect de son âme.

La connaissance de soi est le fondement de la vie morale. Tant que l'âme n'a pas conscience d'elle-même, qu'elle ignore sa nature, ses aptitudes, ce qu'elle peut et ce qu'elle doit, elle est incapable de se soumettre librement à la loi morale pour y conformer, non seulement ses actes

³¹⁴ Emerson et Picon, *Discours aux étudiants en théologie de Harvard*. p.77

³¹⁵ Foucault, Ewald, et Fontana, *L'herméneutique du sujet*. cours du 24 mars 1982. Première heure

*extérieurs, mais aussi ses actes intimes, c'est-à-dire ses sentiments, ses intentions, ses pensées, ce qui, en un mot, constitue sa vie.*³¹⁶

*Nous inspirer le respect de ce qu'il y a de divin en nous, de manière à lui assurer l'empire sur toute notre vie et à la préserver de la souillure, telle est l'action, profonde et constante de la philosophie sur l'âme qui s'est soumise librement à son influence, telle est cette vie selon l'esprit qui consiste à « dégager l'âme de toute complaisance envers le corps et à étouffer la volupté comme la souillure du beau.*³¹⁷ »

L'âme contenue en chaque individu est divine. Si par nos efforts, nous arrivons à être pleinement en accord avec nous, avec notre âme, nous ne serons plus alors soumis aux vices, aux passions passagères.

*[Il célèbre [la philosophie] comme la fondation des sociétés humaines qui lui doivent leurs lois, leurs mœurs, toutes les institutions qui contribuent à leur prospérité et à leur grandeur. Il dit aussi qu'elle « enseigne la vertu et dompte le vice ». Il me semble qu'elle fait plus qu'enseigner la vertu, elle l'inspire, c'est-à-dire elle la fait naître et grandir dans l'âme qui se soumet à son influence. Elle fait plus aussi que dompter le vice, elle l'extirpe. La philosophie n'est donc pas un simple enseignement, c'est une vie.*³¹⁸

Au sein de ses ouvrages, la philosophie tout comme la religion s'associe à la morale. Si comme pour Julie Favre, la philosophie est vue comme l'acquisition de la sagesse, le seul moyen pour atteindre cette finalité est de chercher à se perfectionner moralement et donc être à l'écoute du divin. Pour devenir un être vertueux nous ne pouvons emprunter qu'un chemin celui de la philosophie. La philosophie et la religion font descendre l'homme de Dieu par son âme qui renferme en principe la vertu qu'elle doit accroître et perfectionner ici-bas, pour se rendre digne de sa céleste origine et se préparer à une vie meilleure.

*L'œuvre de l'homme de bien est l'activité de l'âme dirigée par la vertu la plus parfaite. » Or, quelle est la vertu la plus parfaite sinon celle qui est « conforme à ce qu'il y a en nous de plus sublime, à ce principe divin qui nous rend dignes de l'immortalité, et que nous devons prendre pour guide de notre vie.*³¹⁹

³¹⁶ Favre, *Montaigne moraliste et pédagogue*. P.5

³¹⁷ Favre, *La Morale de Cicéron*. p.11-12

³¹⁸ Ibid. p.8-9

³¹⁹ Favre, *La morale d'Aristote*. p.14

Pour Julie Favre, la raison est universelle, chacun de nous est parcouru par cette Raison. L'être raisonnable est l'homme qui sait recevoir l'inspiration divine. L'individu qui aura su faire sien la science du bien en étant à l'écoute de la providence dont son âme est la messagère. L'idée d'une éducation comme un perfectionnement de la raison découle sur un perfectionnement de cette écoute intérieure. L'homme a cette faculté dans son âme, il doit la cultiver et lui assurer la prédominance sur ses impulsions. La perfection dans la vie de l'homme ne peut naître que lorsqu'il connaît et s'inspire de Dieu. L'homme pieux agira avec raison et ne sera plus troublé par les passions passagères qui entravent notre lien avec notre âme. Cela est complètement en résonance avec la pensée d'Emerson qu'il formule dans *confiance en soi* : « L'âme élevée au-dessus des passions contemple l'identité et la causalité éternelle, perçoit l'existence en soi de la Vérité et de ce qui est Juste, et s'apaise en sachant que tout est bien³²⁰. »

Il s'agit de la cultiver et de lui assurer la prédominance sur la partie inférieure de notre être. C'est ainsi que l'homme fera des actions accompagnées de raison ; chacune de ces actions aura la vertu qui lui est propre, et cette vertu parfaite rendra aussi sa vie parfaite.³²¹

Sommes-nous donc fatalement entraînés au mal, alors même que nous possédons la science du bien ? Non, nous croyons avec Socrate que « là où existe la véritable science, il n'y a rien de plus fort qu'elle, et qui soit capable de maîtriser l'homme comme un vil esclave. » Quelle est cette science véritable, sinon celle que s'est assimilée l'âme et dont elle a fait une partie de son être.³²²

II. Étude de soi

La connaissance de soi s'associe nécessairement avec l'étude de soi, que l'on peut voir comme une herméneutique de soi. Dans l'ouvrage sur *l'origine de l'herméneutique de soi*, un cours de Foucault intitulé *subjectivité et vérité* traite de l'herméneutique de soi chez les Stoïciens. Les ressemblances sont flagrantes avec l'étude de soi présentée par Julie Favre, mais un aspect essentiel diffère, l'âme.

Pour illustrer l'étude de soi qu'elle souhaite, Julie Favre extrait un passage de Sénèque :

³²⁰ Emerson et Michaud, *La confiance en soi*. p.108

³²¹ Favre, *La morale d'Aristote*. p.15

³²² Ibid. p.173

Quoi de plus beau que cette habitude de faire l'enquête de toute sa journée ! Quel sommeil que celui qui succède à cette revue de ses actions ! Qu'il est calme, profond et libre, lorsque l'âme a reçu sa portion d'éloge ou de blâme, et que, soumise à son propre contrôle, à sa propre censure, elle a fait secrètement le procès de sa conduite ! J'ai pris cette autorité sur moi, et, tous les jours, je me cite devant moi-même. Dès que la lumière est retirée de devant mes yeux, et que ma femme, déjà au courant de cette habitude, a fait silence, je discute en moi-même ma journée entière, et je pèse de nouveau mes actes et mes paroles. Je ne me dissimule rien, je ne passe rien ; pourquoi, en effet, craindrais-je d'envisager une seule de mes fautes, quand je puis me dire : Vois à ne plus faire cela ; pour aujourd'hui je te pardonne ; dans telle discussion, tu as parlé avec trop d'aigreur ; ne va pas désormais te compromettre avec des ignorants ; ceux qui n'ont rien appris ne veulent rien apprendre ; tu as fait tel reproche plus librement qu'il ne convenait ; aussi tu n'as pas corrigé, mais offensé ; vois à l'avenir non seulement si ce que tu dis est vrai, mais si celui à qui tu le dis peut endurer le vrai (Sénèque, De la colère, 3, XXXVI.)

Avec cet extrait, elle nous pousse à faire chaque jour un point sur soi, l'individu devient le juge de ses actions et des sentiments qui l'ont animé. Comme nous l'explique Foucault, chez les Stoïciens :

La remémoration des erreurs commises pendant la journée sert à mesurer la distance qui sépare ce qui a été fait de ce qui aurait dû être fait.

Le sujet qui pratique cet examen de lui-même n'est pas le terrain d'exercice d'un processus plus ou moins obscur qui doit être déchiffré. Il est le point où les règles de conduite se rassemblent et s'enregistrent sous la forme de souvenirs. Il est en même temps le point de départ d'actions plus ou moins conformes à ces règles. Le sujet constitue le point d'intersection entre un ensemble de souvenirs qui doivent être mis au présent et des actes qui doivent être réglés.

Sur ces deux points, les deux herméneutiques se retrouvent, mais elles diffèrent sur la source des règles de conduite. Chez les Stoïciens, lorsque le sujet commet une erreur, c'est qu'il a oublié les règles de conduite qu'il a apprises. Il doit se rappeler la vérité oubliée et non découvrir la Vérité intérieure comme chez Julie Favre. Les Stoïciens ne voient pas dans l'âme une part de déité intérieure, la source de Vérité absolue. Et lorsqu'elle extrait un texte de Sénèque, elle le délimite pour correspondre à sa vision. Voici les quelques phrases qui débute l'extrait précédent de Sénèque et que la directrice n'a pas sélectionnées. Là ou pour Mme Jules Favre, il est impossible de citer ce passage, c'est que l'âme devient corruptrice. L'âme qui, pour Julie Favre et Emerson est la Pureté, peut devenir nuisible pour les Stoïciens.

Il faut diriger, il faut fortifier tous nos sens. Leur nature est d'être patients : si l'âme cherche à les corrompre, il faut tous les jours l'appeler à rendre compte. Ainsi faisait Sextius : sa journée terminée, au moment de se livrer au repos de la nuit, il interrogeait son âme : De quel défaut t'es-tu, aujourd'hui, guérie ? Quel vice as-tu combattu ? En quoi es-tu devenue meilleure ? La colère s'apaisera et deviendra plus modérée quand elle saura qu'elle devra tous les jours comparaître devant un juge. (Sénèque, De la colère, 3, XXXVI.)

Pour Mme Jules Favre, le chemin qui mène nos actions à épouser la Vérité repose sur un examen constant. Une observation de soi qui passe par une assimilation puis par une automatisation. Devenir un être moral sous-entend : se soumettre à certaines règles, à la Loi. Ainsi apprendre à saisir les passions, les mauvais instincts qui nous déviaient de notre devoir, c'est ce que nous propose Mme Jules Favre. Pour cette étude de soi, l'individu est ramené au rapport qu'il a avec son âme, à analyser ce qui pourrait le pousser à ne pas se soumettre aux inspirations de son âme, donc à la prévarication. La transgression n'est plus vue ou sanctionnée par une autorité extérieure, mais observée et corrigée par soi. Nous devenons notre propre autorité morale et le gardien-récepteur de notre âme et de ses inspirations.

L'observation de lui-même, l'étude des diverses manifestations de son être moral, de ses pensées, de ses sentiments et de ses impulsions, encore bien plus que de ses actes, ce constant examen de sa vie intime lui fait sentir qu'il porte en lui le germe du bien et celui du mal et qu'il serait un monstre furieux s'il se livrait aux mauvais instincts qui font la guerre à son âme. Loin de se croire meilleur qu'autrui, il s'interroge sans cesse lui-même pour savoir quelle impulsion le détermine ; et il fait part aux autres de ses découvertes avec une humilité si sincère qu'il relève et encourage tous ceux qui luttent péniblement contre le mal.³²³

Ainsi l'habitude de nous observer deviendra si bien une fonction de notre vie morale qu'elle s'appliquera à nos pensées et à nos sentiments les plus intimes, aussi bien qu'à nos paroles et à nos actes. Et notre examen de conscience ne sera plus une étude plus ou moins factice que la fatigue et le sommeil ne nous permettent pas toujours de faire sérieusement et complètement ; ce sera le regard de l'œil intérieur, dirigé sans cesse sur la vie de l'âme, ainsi que l'œil extérieur est toujours ouvert sur le monde visible. Et ce regard sera de plus en plus attentif, clairvoyant et pur pour discerner tout ce qui émeut, trouble, agite et souille notre âme.³²⁴

³²³ Favre, *La morale de Socrate*. p.163

³²⁴ Favre, *La morale des stoïciens*. p.126-127

Cet œil intérieur ne cherche pas que les passions, mais aussi les impulsions qui pourraient nous détourner de notre devoir. L'examen de soi vise à comprendre ce qui nous permettra de devenir un être moral de manière autonome. Les Stoïciens lui donnent les clés de cette démarche. Il faut savoir ce qui dépend de notre libre arbitre, nos propensions doivent tendre vers ce qui dépend de nous et nos répulsions vers ce qui est indépendant de notre volonté. Il est à nous de placer sciemment nos désirs et nos aversions pour se perfectionner. Pour cela il faut d'abord se connaître. Connaître nos forces et nos faiblesses qui pourraient influencer sur notre jugement. Elle propose un examen de soi, ou l'individu saisit que le message de l'âme peut être brouillé par nos sentiments, nos sensations extérieures. Il nous reste à apprendre les ressources, les outils qui permettent de tendre à la perfection que nous fixons. Il ne faut pas oublier que Mme Jules Favre s'adresse principalement à ses élèves, les futures professeures, la lecture de ses œuvres est une propédeutique à un enseignement moral.

*Épictète nous exhorte à distinguer entre les choses celles qui dépendent de notre libre arbitre, afin d'y placer notre bien et d'être indépendants, calmes, heureux, élevés d'esprit, religieux, reconnaissants à Dieu. Et pour que nous agissions en hommes, il veut que la réflexion et la délibération précèdent toutes nos actions et que nous ne nous déterminions qu'après avoir pesé nos forces, les motifs qui nous font agir et les conséquences de nos actes.*³²⁵

L'étude de soi, de nos inclinations, de nos travers, de nos qualités devient le point recherché par tout philosophe, « le plus haut point de la sagesse ». Se découvrir soi, c'est aussi découvrir Dieu, il nous sera impossible de pleinement y parvenir, mais c'est l'étape source, celle où tout débute et où tout se rejoint, elle peut être vue comme le commencement et l'achèvement de sa formation morale. Elle trouve dans chaque auteur, une analogie avec le « connais-toi toi-même » delphique pour montrer que c'est un point à la fois inévitable et intemporel.

*Nous connaître est, selon Cicéron, « ce qu'il y a de plus difficile au monde ». Il n'y a en effet, que ceux qui s'ignorent tout à fait, qui se flattent de se bien connaître. Dès qu'on s'y efforce sincèrement, et que l'on sent s'évanouir toutes les idées illusoire qu'on s'était faites sur soi, on commence à se douter de la difficulté de la connaissance de soi et à comprendre la signification du précepte de la sagesse divine.*³²⁶

³²⁵ Ibid. p.114

³²⁶ Favre, *La Morale de Cicéron*. p.11

Un examen attentif et sérieux de nous-mêmes nous convainc bientôt de la difficulté de cette étude, souvent entravée par des ténèbres volontaires ou involontaires, par la confusion entre ce qui est à nous et ce qui est nous. Aussi le « connais-toi toi-même », loin d'être une vérité de sens commun, est-il le plus haut point de la sagesse.³²⁷

A. Solitude et méditation

Un des livres que les éducateurs de Port-Royal³²⁸ prescrivaient pour les moments de loisir de l'enfant était *Les vies des saints pères du désert*³²⁹. Julie Favre ne nous recommande pas de nous débarrasser de tous nos biens matériels et d'aller vivre dans le désert. Personnellement, elle entreprenait souvent des voyages pour se retrouver seule avec la Nature. Comme les Pères du désert, elle cherchait à être dans le silence de la Nature pour entendre la Nature. Elle partageait cette pensée avec nous : « La nature est une amie dont le commerce apaise l'âme. Avec elle il n'y a jamais de dissonance.³³⁰ » Pour Mme Jules Favre, point de démons, la beauté de la Nature fait apparaître avec plus de force la pureté de son âme. Dans ses ouvrages, la solitude exposée par Julie Favre est une étape dans un retour sur soi, une solitude de penseur qui fait face à l'homme qu'il est, comme celle présentée par Thoreau dans *Walden* : « Un homme qui pense ou qui travaille est toujours seul, où qu'il soit. La solitude ne se mesure pas par miles qui séparent un homme de ses frères. L'étudiant vraiment diligent, dans l'une de ces ruches surpeuplées du Collège de Cambridge est aussi solitaire qu'un derviche dans le désert. Le fermier peut travailler seul, dans les champs ou dans les bois, tout le jour, sarclant et coupant son bois, il ne se sentira pas solitaire, parce qu'il est occupé ; mais lorsqu'il rentre chez lui le soir, il ne peut rester assis, seul dans une pièce, livré à ses pensées ; il a besoin de s'en aller là où il peut « voir des gens », et trouver des récréations et récompense, — selon lui — pour sa journée solitaire ; aussi il se demande comment l'étudiant peut rester assis seul dans sa maison toute la nuit, et presque tout le jour, sans s'ennuyer, sans « mélancolie » (...). »

C'est cette solitude-là qui est visée par Julie Favre, un retrait de la société, même symbolique pour se recentrer sur soi et se débarrasser des influences extérieures pour justifier notre

³²⁷ Favre, *La morale de Socrate*. p.151

³²⁸ Félix Cadet, *L'éducation à Port-Royal : Saint-Cyran, Arnould, Lancelot Nicole, De Sacy, Guyot, Coustel, Fontaine, Jacqueline Pascal* (Paris, France : Hachette et Cie, 1887). p.198 et p.295

³²⁹ Pierre André et Jean Boulanger, *Les vies des saints pères des déserts, et de quelques saintes, écrites par des Pères de l'Eglise & autres Anciens Auteurs Ecclesiastiques Grecs & Latins. Traduites en françois par Mr. Arnould d'Andilly.*, trad. par Robert Arnould d'Andilly, 2 vol. (France, 1663).

³³⁰ Favre et al., *La morale de Plutarque*.

comportement. Il est plus facile de se concentrer sur son comportement lorsque l'on est seul, on devient son seul objet d'analyse. La solitude n'est pas indispensable, elle est nécessaire. Elle décrit cette salutaire solitude dans une lettre à l'une de ses élèves.

Mais le recueillement et la solitude sont les éléments indispensables de culture morale : plus on s'y tient, plus ils sont salutaires. C'est là qu'on se retrempe pour soi et pour les autres. » (14 mars 1886).³³¹

Le perfectionnement de l'âme est une œuvre tout individuelle sur laquelle l'expérience d'autrui exerce, à la vérité, plus ou moins d'influence pour l'éclairer, la guider et l'activer, mais qui ne peut s'achever que par des lumières et des efforts individuels.³³²

Il ne nous recommande pas la solitude, ainsi que Sénèque et Épictète qui, tout en reconnaissant que nous sommes faits pour vivre en société, sentent aussi la nécessité de la retraite pour ramener l'âme à elle-même, lui apprendre à vivre seule, à se regarder en face, à s'examiner sérieusement et à scruter sa conduite.³³³

Etre capable d'être seul, c'est être capable de comparaître devant notre âme, devant ce Dieu intérieur, c'est être conscient du chemin à parcourir pour nous perfectionner chaque jour. Cela ne veut pas dire que nous soyons constamment sur la voie du perfectionnement, mais que nous fassions tout pour le rejoindre. Pouvoir être seul c'est être capable de faire face à sa culpabilité quotidienne, au « dégoût » de son être. Nous devons nous accepter, avoir la force de nous voir tels que nous sommes, être capable d'être seul avec soi pour procéder à une analyse de nos actions quotidiennes.

Sénèque nous signale ce qui nous détourne de la solitude : c'est le dégoût de notre être, l'orgueil, la cupidité, l'amour du plaisir et la soif de la louange ; et il nous prémunit contre les dangers du monde où la flatterie et l'adulation nous empêchent de parvenir à la connaissance de nous-mêmes.(...)Et si nous lui appliquons ses propres préceptes, il aime la solitude, parce que son âme est droite et saine, et qu'elle se plaît à converser avec Dieu et avec elle-même ; peut-être aussi, parce qu'elle a le courage de se voir telle qu'elle est, de sonder ses plaies et d'user de remèdes héroïques pour les guérir.

³³¹ Ibid. p. LXXXIV

³³² Favre, *La morale de Socrate*.p.150

³³³ Favre, *La morale des stoïciens*.p.114-115

D'après Julie Favre, Sénèque ne craint pas la solitude, car son âme est si « droite et saine », que cela devient possible de converser, donc de se confronter à Dieu, à la Pureté absolue. Sénèque n'aborde pas cet aspect précis de la solitude, mais en le prenant comme argument d'autorité, Mme Jules Favre appuie son propos sur la solitude et la méditation. Les deux moyens combinés renforcent notre âme et nous permettent d'être à l'écoute de notre déité intérieure.

C'est toujours à la méditation que revient Montaigne : « Le méditer, dit-il, est un puissant estude et plein, à qui sçait se taster et employer vigoureusement : i'aime mieulx forger mon ame, que la meubler.³³⁴ »

La méditation n'est pas plus que l'étude, pour Sénèque, une simple occupation de l'esprit : « Je songe premièrement, dit-il, à ce qui peut établir le repos de mon âme, et, après que je me suis bien examiné, je considère ce grand univers (...) Ces méditations, pourvu qu'elles ne soient pas réduites en questions frivoles, élèvent et contentent l'esprit, lequel, se sentant pressé de la matière, n'aspire qu'à retourner au lieu de son origine. (Sénèque, Epître LXV.) » La contemplation fortifie l'âme et la détache de la vie matérielle pour l'affermir dans sa haute vocation.³³⁵

Là encore pour Julie Favre, philosophie, morale et religion se confondent. La méditation vise à faire le point sur soi, à affermir sa pensée et son âme dans une visée philosophique. Cela n'a qu'une seule fin que cette âme soit prête à se confronter et à converser avec Dieu. La méditation est vue comme une prière, où le sujet en faisant preuve de force d'âme peut enfin être à l'écoute de la Providence. Dès l'instant où nous arrivons à rentrer en connexion avec notre âme, à attiser l'« étincelle divine » qui est en nous, c'est que nous sommes sur la voie du perfectionnement. Nous devons porter un regard sur notre comportement vis-à-vis du gouvernement divin, et viser l'harmonie. La pureté progressive et inatteignable de notre âme nous mène vers la vertu, celle dessinée par la Raison divine. Cette méditation pour la recherche de la sagesse doit se fixer sur un objet notre âme, ce qui nous transporte irrévocablement vers Dieu et le rapport qu'elle entretient avec son message. Mme Jules Favre tresse les éloges des éducateurs de Port-Royal qui réussissaient à tenir les pensées de leurs élèves vers un seul point. La morale que Julie Favre

³³⁴ Favre, *Montaigne moraliste et pédagogue*. P.310

³³⁵ Favre, *La morale des stoïciens*. P.102

propose nous dirige vers le seul point fixe qui semble temporellement irrécusable pour elle, Dieu.

Il faut avoir déjà l'esprit bien ferme pour n'être pas trop ébranlé dans nos jugements et nos opinions, en voyant la multitude « d'humeurs, de sectes, de lois et de coutumes » qui divisent le monde et qui toutes ont une apparence de vérité ! Sans doute, cette étude est utile pour nous faire reconnaître notre imperfection et notre faiblesse naturelle ; mais elle serait dangereuse aussi sans un point fixe auquel l'éducation doit toujours ramener.³³⁶

Nous retrouvons l'influence de Port-Royal chez Julie Favre dans l'idée que le point fixe de la méditation doit être Dieu, puisque Saint Augustin nous guide de la même façon. Même si son rapport à l'âme diffère de celui de Saint-Cyran et des Solitaires des petites écoles. L'excellence de l'âme amène Julie Favre à identifier cette âme comme le seul point fixe. L'âme nous guidera vers Dieu et nous établirons ainsi un rapport plus intime où nous sera dévoilée la Vérité qu'il a établie pour nous.

L'éducateur ne peut-il donc rien pour apprendre à penser ? Nous croyons au contraire que toute sa méthode d'enseignement doit tendre à ce but. L'éducation de Port-Royal l'a atteint : ceux qu'elle a formés se sont distingués par la fermeté de leur esprit et l'autorité de leur caractère due à une forte vie intérieure. À leur école, on apprend qu'il n'est point d'occupation plus forte que celle d'entretenir ses pensées ; (...) Au lieu de laisser la pensée de l'enfant s'égarer sur une multitude d'objets, que l'éducateur essaie de la fixer sur un seul, du moins aussi longtemps que son attention en sera capable. Qu'il profite de toutes les autres études, de toutes les lectures qu'il lui fait faire, pour le ramener à lui-même, et lui faire appliquer à sa vie les observations, les réflexions et les leçons qu'il recueille³³⁷.

B. Humilité et indulgence

Nous sommes porteurs d'une déité intérieure, nous devons être en confiance absolue vis-à-vis de nos inspirations intérieures, les remarques des autres ne doivent pas changer nos manières d'agir dès l'instant où nous nous sentons en accord avec notre vérité. Comment cette

³³⁶ Favre, *Montaigne moraliste et pédagogue*. p.311-312

³³⁷ Ibid. p.310-311

philosophie peut-elle découler vers une humilité ? Le fait que notre âme soit porteuse de la Providence ne fait pas de nous des demi-dieux, au contraire, elle nous ramène à notre statut d'humain faillible et corruptible. Le message de l'âme nous fait entrevoir la Perfection divine et donc nous ramène à nos imperfections et fait naître le désir d'un perfectionnement de soi. Face à cette incarnation de la perfection, nous ne pouvons que faire preuve d'humilité. De plus, la nature de notre âme, notre étincelle divine, place l'humanité tout entière dans une humilité. Nous sommes tous munis d'une âme et pourtant si peu arrivent à un degré de culture morale suffisant pour respecter les inspirations de leur « voix intérieure » et se rapprocher de la volonté divine.

*La même force d'âme qui lui fait écarter les subterfuges de l'orgueil et les duplicités de l'égoïsme pour se juger selon la loi parfaite, l'élève aussi au-dessus de l'opinion et le rend inaccessible à toutes les bassesses qu'entraînent l'amour excessif de la popularité et le désir de ménager ses intérêts.*³³⁸

*[Dans] la solitude même, à l'abri de la dissipation et de la flatterie du monde, elle est encore exposée à l'illusion la plus décevante, celle de l'orgueil que la contemplation d'elle-même continue d'entretenir.*³³⁹

Par ces traits de génie qui illuminent la conscience, il nous fait saisir instantanément la grandeur et la misère de notre être qui, par sa nature divine, aspire à la perfection, Dieu lui-même, et, par les basses convoitises de nature inférieure, est entraîné vers les choses du néant.

³⁴⁰

Bien sûr lorsque Julie Favre nous parle d'humilité elle le fait sciemment, elle s'empare d'une des vertus du christianisme. La seule voie qui nous amène vers la Vérité pour Saint Augustin

C'est à lui, mon cher Dioscore, que je voudrais que vous fussiez entièrement et pieusement soumis ; je ne voudrais pas que, pour aller à la vérité, vous cherchassiez d'autres voies que les voies ouvertes par Celui qui, étant Dieu, a vu la faiblesse de nos pas. La première de ces voies c'est l'humilité ; la seconde, l'humilité ; la troisième, l'humilité ; toutes les fois que vous m'interrogez, je vous répondrai la même chose. Ce n'est pas qu'il n'y ait d'autres préceptes ; mais si l'humilité ne précède, n'accompagne et ne suit tout ce que nous faisons de bien ; si elle n'est pas comme un but vers lequel se portent nos regards, si elle n'est pas près de nous pour

³³⁸ Ibid. p.86

³³⁹ Favre, *La morale des stoïciens*. p.126

³⁴⁰ Favre, *La morale de Socrate*. p.164

que nous nous attachions à elle, et au-dessus de nous pour nous réprimer dans la satisfaction de quelque bonne action, l'orgueil nous arrache tout de la main. Saint Augustin *Lettre CXVIII*

« La connaissance de soi produit l'humilité.³⁴¹ » Voici l'un des aphorismes dont Julie Favre annote un texte de Montaigne. C'est à travers un examen sincère de soi que nous viendrons à l'humilité. Cet examen sincère doit être vu comme une confession absolue de ses fautes, confession qui se ferait non vis-à-vis d'une autorité supérieure, mais nous devons faire face à la personne la plus intransigeante, nous-même. C'est en ayant le sentiment de nos péchés, c'est en faisant preuve de pénitence que nous nous perfectionnerons. Les seuls péchés sont ceux qui nous détournent du divin, qui vont contre les inspirations de la Providence.

*C'est ainsi que le sentiment du péché produit dans une âme sincère l'humilité et l'indulgence pour les fautes d'autrui.*³⁴²

*Il n'y a pour le vrai chrétien qu'un bonheur, celui d'aimer Dieu et de garder ses commandements, et qu'un malheur, celui d'être séparé de Dieu par le péché.*³⁴³

*D'ailleurs le stoïcien, comme le chrétien, croit qu'il n'y a en réalité qu'un seul mal, le péché, qui nous sépare de Dieu et nous fait déchoir de notre dignité.*³⁴⁴

Socrate permet à Julie Favre d'amener son humilité vers la philosophie et le sentiment de notre ignorance et de notre manque de sagesse inhérent à l'homme. Elle prend appui sur un fameux extrait de texte dans l'*Apologie de Socrate*.

*Voilà un homme qui est moins sage que moi. Il est possible en effet que nous ne sachions, ni l'un ni l'autre, rien de beau ni de bon. Mais lui, il croît qu'il en sait, alors qu'il n'en sait pas, tandis que moi, tout de même que, en fait, je ne sais pas, pas davantage je ne crois que je sais ! J'ai l'air, en tout cas, d'être plus sage que celui-là, au moins sur un petit point, celui-ci précisément : que ce que je ne savais pas, je ne croyais pas non plus le savoir.*³⁴⁵

En effet, cette arrogance ne saurait subsister avec le sentiment de notre ignorance et de nos faiblesses qui produit le respect des opinions opposées aux nôtres et une sage défiance de nos propres opinions. L'examen de soi et la volonté d'un perfectionnement moral sont des épreuves

³⁴¹ Favre, *Montaigne moraliste et pédagogue*. p.15

³⁴² Ibid. p.136

³⁴³ Favre, *La Morale de Cicéron*. p.192

³⁴⁴ Favre et al., *La morale de Plutarque*. p.134

³⁴⁵ Platon et François Châtelet, *Apologie de Socrate*, trad. par Léon Robin et Joseph Moreau (Paris, France : Gallimard, 1985). p.27

par lesquelles nous devons passer pour arriver vers un pardon et une indulgence universelle. Bref, les munitions pour être armé de la patience, celle de tous les éducateurs.

Montaigne procède à l'étude de lui-même avec toute la puissance d'observation d'un esprit ferme et droit et avec l'infailible pénétration d'un cœur sincère. Sa modestie ne lui permet pas de nous dire s'il a puisé dans cette étude une fidélité plus scrupuleuse dans l'accomplissement de ses devoirs, mais à coup sûr, elle lui a fait sentir son ignorance et sa faiblesse, et n'est-ce pas là le premier pas vers la sagesse, telle que nous l'admirons dans Socrate que l'oracle proclame le plus sage des hommes, parce qu'il n'est pas sage à ses propres yeux ? Cette expérience est celle de toutes les âmes sincères et vaillantes qui osent écarter les voiles dont la vanité se plaît à couvrir leurs imperfections, pour se voir telles qu'elles sont, et apprendre à se défier de leurs mauvaises inclinations et à supporter avec indulgence celles d'autrui.³⁴⁶

C'est ainsi que le sentiment du péché produit dans une âme sincère l'humilité et l'indulgence pour les fautes d'autrui. On peut et l'on doit tout pardonner, quand on se connaît bien soi-même.³⁴⁷

C'est le sentiment de nos péchés, de notre ignorance et les difficultés que nous rencontrons durant notre perfectionnement qui poussent tout individu vers l'humilité et l'indulgence. C'est encore l'exemple de Socrate, que Julie Favre relève pour nous montrer les bienfaits de l'humilité. Dans *Phèdre, ou de la beauté*, Socrate témoigne qu'il n'a pas abouti à la connaissance de son être et comme le dit Julie Favre « il fait part aux autres de ses découvertes avec une humilité si sincère qu'il relève et encourage tous ceux qui luttent péniblement contre le mal.³⁴⁸ » C'est la beauté de la véracité du partage de nos difficultés qui donnera la force à ceux qui veulent accomplir leur perfectionnement.

On peut d'ailleurs voir avec cet extrait qu'elle cite, que Julie Favre fragmente parfois les extraits pour correspondre avec son archétype moral, mais aussi parsème des touches de la morale Favrienne. À la fin de cet extrait, nous pouvons voir dans le texte de Platon que « l'étincelle divine » chère à Mme Jules Favre fait une apparition. Lorsqu'on compare à d'autres traductions, l'individu « tient de la nature une part de lumière et de divinité³⁴⁹ » ou dans une

³⁴⁶ Favre, *Montaigne moraliste et pédagogue*. p.15

³⁴⁷ Favre, *La morale des stoiciens*. p.136

³⁴⁸ Favre, *La morale de Socrate*. p.163

³⁴⁹ Platon, *Oeuvres de Platon: Ion, Lysis, Protagoras, Phèdre, le Banquet*, trad. par Émile Chambry (Paris, France: Garnier frères, 1919).

traduction de Victor Cousin de 1849 l'individu « porte l'empreinte d'une nature noble et divine.³⁵⁰» Voici l'extrait présenté par Julie Favre :

Quant à moi, je n'ai pas de temps pour ces recherches, et je vais t'en dire la raison. Je n'ai pu encore accomplir le précepte de Delphes, en me connaissant moi-même ; et, dans cette ignorance, il me paraîtrait plaisant de chercher à connaître ce qui m'est étranger. C'est pourquoi je renonce à approfondir toutes ces histoires, et je m'en remets sur ce point aux croyances publiques ; et, comme je te le disais tout à l'heure, au lieu de chercher à les expliquer, je m'observe moi-même ; je veux savoir si je suis un monstre plus compliqué que Typhon et plus furieux, ou un animal plus doux et plus simple, et à qui la nature a fait part d'une étincelle de divine sagesse. Phèdre 229e-230a

III. Force et beauté d'âme

Dans les ouvrages de Julie Favre apparaissent les vertus qui doivent mener l'individu vers une progression morale. Elle souhaite que nous sachions identifier les vertus qui aideront à notre perfectionnement, on se situe dans une propédeutique du perfectionnement moral.

[Marc-Aurèle] ajoute : « Oui, il me faut savoir quelle est la vertu dont j'ai besoin à son endroit ; si c'est la douceur, la force d'âme, la vérité, la confiance, la simplicité, la modération. » Ainsi subordonne-t-il la connaissance à la vertu, et il considère celle-ci comme une fin, tandis que l'autre n'est qu'un moyen.³⁵¹

Lorsque nous analysons ses livres, nous constatons que les vertus sont rangées en deux catégories, même si elles ne sont pas clairement établies dans tous les livres. Nous remarquons un ordre qui repose sur deux concepts : la force d'âme et la beauté d'âme. Julie Favre fragmente l'âme, mais nous ramène à son unité, c'est comme un ensemble harmonieux que l'âme doit être comprise, et pour ne pas créer de dissonances, nous devons jouer constamment avec tous les fragments.

Quand on se demande s'il faut commencer par la culture de la force ou par celle de l'amour, on se convainc d'autant mieux qu'il n'y a pas en réalité deux antithèses et qu'il est impossible de diviser l'unité de l'âme.³⁵²

Si nous étudions ses écrits, nous voyons que dans la force d'âme se retrouvent des vertus telles que le courage, la témérité, la tempérance, le force de souffrir. Au sein de la beauté d'âme, nous retrouvons, la magnanimité, la charité, la bonté, le discernement, la clémence.

³⁵⁰ Platon, *Oeuvres de Platon*, trad. par Victor Cousin (Paris, France: P.-J. Rey, 1849).

³⁵¹ Favre, *La morale des stoiciens*. p.114

³⁵² Jean Paul et Favre, *Sur l'éducation*. p.13

Dans un premier temps, nous avons cherché dans les textes des auteurs classiques sur lesquels elle s'appuyait pour saisir complètement ses concepts. Malgré certaines résonances, comme souvent chez Julie Favre, les auteurs classiques ne sont que des vecteurs pour faire apparaître une morale, sa morale. Lorsque les premières élèves de l'École de Sèvres finissent leur cursus, la directrice leur donne à chacune un ouvrage, une traduction du *Levana* de Jean-Paul. C'est précisément grâce à cet ouvrage que l'on comprend la catégorisation de Mme Jules Favre. Dans un fragment nommé *la formation morale du garçon*³⁵³, Jean-Paul nous éclaire sur ces concepts.

*L'honneur, la probité, la fermeté, la sincérité, le courage, la patience, la franchise, le respect de soi, l'égalité, le dédain de l'opinion, et la justice, toutes ces vertus ne constituent qu'une partie de la nature morale, c'est à-dire la force et la grandeur morale. L'autre partie comprend tout ce qui se rapporte à autrui : l'amour, la mansuétude, la charité, ce que l'on peut appeler la beauté morale.*³⁵⁴

Comme il l'explique ensuite, la force morale se tourne vers l'intérieur, vers le moi, la beauté morale tend vers l'extérieur, vers autrui. Chaque vertu est comprise comme un des rouages qui entraîne l'individu vers l'autre, vers l'universel.

*L'une se rapporte davantage au moi, l'autre au non-moi ; l'une glorifie surtout une idée, l'autre une vie ; mais toutes deux s'élèvent au-dessus du moi plein de concupiscence et de péché, car l'honneur, aussi bien que l'amour, immole l'égoïsme.*³⁵⁵

Ce que Julie Favre dans sa préface nous explique autrement dans la préface du livre.

*Jean-Paul a dit que cette force est la grandeur de l'âme, tandis que l'amour en est la beauté. Mais il nous semble que la beauté est aussi bien dans la force morale que la grandeur est dans l'amour, et que l'une ne saurait exister sans l'autre la force ne tournerait qu'au profit de l'orgueil, si elle ne s'appliquait à surmonter l'égoïsme pour se répandre sur d'autres objets que le moi.*³⁵⁶

Comme nous l'explique Mme Jules Favre dans la préface de son ouvrage, nous ne devons pas aborder la force séparément de la beauté, c'est dans l'apprentissage commun de ces deux aspects que nous rentrons dans une démarche de perfectionnement.

³⁵³ Dans la traduction de Julie Favre du *Levana*, le fragment s'intitule simplement *la formation morale*.

³⁵⁴ Jean Paul et Favre, *Sur l'éducation*. p.66

³⁵⁵ Ibid. p.66

³⁵⁶ Ibid. p.20

Mais la perfection, c'est l'harmonie de la force et de la beauté ; et nous aimons mieux croire avec Pascal que, dans l'âme plus parfaite, « une agilité plus grande porte instantanément d'un extrême à l'autre ». ³⁵⁷

A. Force d'âme

Dans le livre sur Aristote, Mme Jules Favre appelle les vertus de la force d'âme, les vertus individuelles. Elles ne sont pas exclusivement tournées vers l'individu comme un égoïsme, elles reposent sur la relation que l'on entretient avec soi, le soi utopique que l'on tend à devenir. Ces vertus sont les plus difficiles à mettre en œuvre puisqu'elles ne peuvent pas être sous la surveillance d'un tiers. C'est à l'individu de trouver la volonté pour s'astreindre à des habitudes morales. C'est cette volonté, cette maîtrise de soi qui est centrale dans la compréhension de ce qu'entend Julie Favre par la force d'âme. Dans l'ouvrage qui porte sur Cicéron, elle la définit ainsi :

L'état d'une âme qui est en pleine possession d'elle-même. ³⁵⁸

Julie Favre loue la volonté des Stoïciens qui ont su tendre grâce à l'exercice de leur force d'âme.

Le triomphe des stoïciens, c'est la perfection de leur volonté, leur incomparable force d'âme qu'ils exercent soit à travailler ou à lutter, soit à souffrir, à s'abstenir et à renoncer. ³⁵⁹

Le perfectionnement prôné par Mme Jules Favre ne consiste pas à devenir Diogène, ou à se retirer comme les anachorètes. Ce sont les attraites de la vertu qui doivent nous attirer à faire correspondre nos plaisirs à une action morale. Ces vertus ne doivent pas forcément être vues comme des contraintes ou des souffrances que l'on s'inflige, mais comme des moyens d'accession à la vraie joie, à l'accession à la vérité divine.

Quand les stoïciens et les épicuriens renonçaient à certains plaisirs pour aller au-devant de la douleur, ne trouvaient-ils pas dans cette force d'âme extraordinaire des plaisirs plus excellents, où la satisfaction de l'orgueil avait peut-être sa part ? Et le disciple de Christ ne puise-t-il pas dans le renoncement d'austères et saintes voluptés ? Nous nous demandons pourquoi Montaigne est accusé d'être trop épicurien. Serait-ce parce qu'il affirme que les difficultés

³⁵⁷ Ibid. p.14

³⁵⁸ Favre, *La Morale de Cicéron*. p.181

³⁵⁹ Favre, *La morale des stoïciens*. p.149

mêmes de la vertu « anoblissent, aiguisent et rehaussent le plaisir divin et parfait qu'elle nous donne ? » S'il en est ainsi, nous souhaitons que tous les hommes soient assez épicuriens pour dire, par expérience, avec Montaigne : « L'heur et la béatitude qui reluit en la vertu, remplit toutes ses appartenances et advenues, iusques à la première entrée, et extrême barrière. »³⁶⁰

Une âme qui fait preuve de force d'âme est celle qui fait preuve de courage. Elle ne nous renvoie pas aux illustres guerriers qui s'illustrèrent sur les champs de bataille, mais à l'individu qui chaque jour s'illustre dans la bataille contre soi. Il faut agir sur soi et maîtriser les passions.

Je voudrais dire que le courage c'est savoir se vaincre. Vaincre la paresse pour développer son activité ; vaincre la lâcheté pour combattre contre le mal et supporter la douleur ; vaincre l'égoïsme, pour faire du bien à autrui ; vaincre l'orgueil pour pardonner le mal.³⁶¹

L'âme est le fondement de la vie morale, elle va nous orienter, nous inspirer pour arpenter les voies de la Raison, vers notre devoir. Si nous vivons en harmonie avec notre âme, nous saurons attirer par l'Idéal et trouver en elle la force nécessaire pour agir.

Le vrai courage ne présume pas de lui-même ; il ne cherche pas les occasions d'attirer l'attention, mais il s'expose là où son devoir le lui commande. La vertu qui est en la source est la force de l'âme.³⁶²

1. La force dans l'action

Dans l'ouvrage *Montaigne, moraliste et pédagogue*, Julie Favre annote les extraits de texte du penseur de mots-clés et d'aphorismes. Le bonheur pour Mme Jules Favre est la perfection morale qui va nous pousser à marcher dans les pas de Dieu, avoir le courage d'agir raisonnablement.

Le bonheur et la perfection de l'homme dépendent de l'emploi de son intelligence et de sa volonté.

Pour atteindre ce bonheur, il reste à nous d'établir le bon emploi du temps. Pour Julie Favre, il faut agir, refuser la procrastination et viser l'intérêt de tous. L'individu exalté par ses actions raisonnées pourra se détacher de l'apathie et de la mélancolie qu'engendre le vide de sens.

³⁶⁰ Favre, *Montaigne moraliste et pédagogue*. p.83

³⁶¹ Favre, *La Morale de Cicéron*. p.181

³⁶² Ibid. p.184

Malgré son parcours hors du commun, la première directrice d'une école normale nous pousse à faire preuve d'humilité face à la Providence et la condition sociale qui est la nôtre. Dans le XIX^e siècle qui est le sien, laisser penser aux humbles ouvriers qu'ils pourront s'extraire de cette situation était les exposer à un échec quasi certain. Nous ne devons pas nous soustraire à nos obligations pour nous consoler des déceptions présentes par l'espérance de jours plus conformes à nos désirs.

Mais elles nous accusent, les heures nombreuses que nous consomons à des bagatelles, sans profit pour nous-mêmes et pour autrui, et celles que nous emporte le désœuvrement et tout le flot de pensées mauvaises qu'il entraîne.

*Ce n'est pas seulement la paresse qu'il nous faut vaincre pour bien faire notre œuvre en ce monde, c'est aussi la présomption qui nous fait entreprendre des choses qui excèdent nos capacités ; c'est encore la légèreté d'esprit qui disperse notre attention sur une multitude d'objets, au lieu de la concentrer sur un seul ; et l'irrésolution qui rend nos pensées flottantes.*³⁶³

Le perfectionnement de chacun doit aboutir à comprendre notre devoir et à faire correspondre notre volonté à la Providence ou du moins à l'inspiration individuelle qu'elle donne à chacun. Mais en reprenant un aphorisme de Julie Favre, « connaître son devoir et le faire sont deux », pour trouver en nous la volonté d'accomplir quotidiennement et avec rigueur notre devoir, nous devons placer en Dieu nos espérances, accepter la tâche qui nous incombe et nous soumettre à Dieu. Ainsi pénétrée de ce sentiment, la force de l'âme saura alimenter le courage d'agir.

C'est par une action soutenue qu'ils ont exercé leur force. Bien pénétrés de la grandeur de la fin qu'ils s'étaient proposée et qui n'était autre que le perfectionnement de leur nature divine, ils ne se sont pas relâchés un instant de leur fermeté, aussi indomptable dans le travail et le combat qu'inébranlable dans la souffrance, le renoncement et la mort.

*Epictète, encore plus convaincu de la vocation divine de l'homme, lui rappelle sans cesse qu'il doit demeurer à la place où Dieu l'a mis, prêter serment de fidélité à Dieu, lui servir de témoin dans le monde et le glorifier par toute sa vie.*³⁶⁴

*Nous admirons d'autant plus les actes de courage qu'ils sont plus volontaires, plus commandés et dirigés par la raison en vue d'une noble fin.*³⁶⁵

³⁶³ Favre, *La morale des stoïciens*. p. 166-167

³⁶⁴ Ibid. p.150

³⁶⁵ Favre, *La Morale de Cicéron*. p.186

Comme l'explique Julie Favre dans sa préface de sa traduction du *Levana* de Jean-Paul, il tient à nous d'obéir à l'autorité parfaite de la Loi morale. Dieu est grand, mais cela ne doit pas amener à penser que puisque nous suivons les instructions divines, notre destin sera extraordinaire. Marcher aux côtés de Dieu en réalisant sa volonté ne signifie pas devenir un saint. L'individu ne doit pas penser « Dieu est en moi, il me guide, mon rôle sera majestueux à son image », mais « Dieu est en moi, comment puis-je remplir mon rôle pour répondre à sa Volonté ».

L'extrait suivant est effectivement d'Épictète, Julie Favre l'a construit, elle le place dans le *Manuel d'Épictète*, mais la seconde partie renvoie à un chapitre des entretiens³⁶⁶. Encore une fois, Mme Jules Favre montre que les textes des auteurs classiques sont des fragments qu'elle manipule pour parfaitement illustrer une pensée.

« Jusques à quand, s'écrie (Épictète), tarderas-tu à te juger toi-même digne de réaliser le meilleur, et à ne plus transgresser en rien ce que te prescrit la raison ?... Que tout ce qui te paraît le meilleur soit pour toi une loi inviolable !... La vie de chacun de nous est une campagne, et une campagne longue et variée. Il te faut faire ton devoir de soldat, tout exécuter sur un seul signe du général, deviner même ce qu'il veut... Tu mourras en homme de cœur, dans l'accomplissement d'une noble tâche. » Manuel, LF³⁶⁷

C'est dans l'action que nous progressons, et c'est dans la progression que nous trouvons la force d'agir. L'action d'hier sera le carburant de l'action des jours suivants, nous devons être l'exemple de ce que nous prônons aussi vis-à-vis de nous-mêmes. L'action ne s'arrête que lorsque nous avons atteint notre objectif. Quand on se perfectionne moralement et que l'on a comme modèle le divin qui est, par essence, inaccessible, nous trouvons dans le devoir tous les plaisirs qui nous sont nécessaires.

*Mais pour progresser dans la vie morale, et combattant nos mauvais penchants, il ne suffit pas de savoir que l'homme a en lui deux natures, il faut que nous nous en convainquions par l'observation de nous-mêmes et par l'expérience de notre vie.*³⁶⁸

Socrate fait comprendre à ceux qui ont commencé à livrer le noble combat de l'âme contre la nature inférieure, qu'ils ne doivent jamais se relâcher de leur fermeté, ni s'abandonner au repos comme si leur victoire était définitive, ni se laisser gagner par les douceurs de la paresse qui

³⁶⁶ Épictète, Joseph Souilhé, et Amand Jagu, *Entretiens* (Paris, France : Les Belles Lettres, 1969). Livre III chapitre XXIV

³⁶⁷ Favre, *La morale des stoïciens*. p.150

³⁶⁸ Favre, *La morale de Socrate*. p.164

*les rendrait incapables de tout effort. L'oisiveté est à ses yeux « une chose honteuse et indigne d'un homme libre ».*³⁶⁹

2. La force de souffrir

En janvier 1888, c'est par une lettre qu'elle donnait des conseils de vie à une élève. « Il est si bon de se confier à Dieu pour toutes les choses qui ne dépendent pas de nous. La Providence chrétienne plus personnelle et plus agissante que celle d'Epictète et de Marc-Aurèle s'occupe beaucoup des individus et se reposer sur elle c'est s'épargner bien des inquiétudes. Vous me demandez ce qu'il faut faire pour devenir moins égoïste, plus ferme. Mais vous le savez tout aussi bien que moi, il faut veiller sur soi, lutter, toujours lutter. Ce que je vous dis là est aussi vieux que le monde, amis je ne sais rien de nouveau à cet égard. Tous nos maîtres de morale nous ont donné sous diverses formes le même conseil ³⁷⁰. » La lutte, cette force face aux épreuves est primordiale pour Mme Jules Favre dans un perfectionnement moral, elle le mentionne dans tous ses ouvrages. Y compris le premier qu'elle confia à ses élèves où elle caractérise l'importance de la douleur dans le perfectionnement de soi. La capacité à continuer son devoir face aux épreuves, voilà ce qui résume la force de souffrir chez Julie Favre. En s'appuyant sur les chrétiens et les stoïciens, elle nous explique pourquoi la douleur est une étape fondamentale dans le perfectionnement de soi. La douleur devient une épreuve à surmonter, mais aussi un moyen de prendre connaissance de soi, de nos limites, de nos capacités et donc des visées que l'on peut avoir. Les souffrances deviennent un outil pour saisir le soi utopique à atteindre.

*C'est vouloir se donner le change que de dire que la douleur n'est qu'un nom : puisqu'elle est une discipline indispensable à l'âme et qu'elle préside à la naissance et aux progrès du moi idéal.*³⁷¹

***la souffrance**

Dans *L'herméneutique du sujet*³⁷², Foucault consacre la deuxième heure du cours du 17 mars 1982, à « la vie comme épreuve » dans la formation de soi chez les Stoïciens. Là où Julie

³⁶⁹ Ibid. p.190

³⁷⁰ Favre et al., *La morale de Plutarque*. p. LXXV

³⁷¹ Jean Paul et Favre, *Sur l'éducation*. p.15

³⁷² Foucault, Ewald, et Fontana, *L'herméneutique du sujet*.

Favre concentre notre attention sur la souffrance, Foucault se focalise sur l'épreuve avant de se pencher sur les douleurs qu'elles apportent. Pour lui, dans les écrits de Sénèque ou Épictète, nous allons nous éduquer nous-mêmes à travers les épreuves de la vie. « La coextensivité de la vie et de la formation, c'est cela qui est le premier caractère de la vie-épreuve. On s'éduque soi-même tout au long de la vie, et on vit en même temps pour pouvoir s'éduquer. » Utiliser le cours de Foucault, nous semble nécessaire car traitant du même sujet, Favre et lui semblent en tirer une analyse différente et cela permet de montrer les spécificités de la morale proposée par Julie Favre.

Les stoïciens deviennent l'illustration de l'acceptation de la douleur chez Julie Favre, dans tous ses ouvrages, cette résignation face aux maux extérieurs est abordée par l'exemple et les textes des stoïciens. Nous ne devons pas laisser penser que par un quelconque stratagème moral, ils réussissent à anesthésier leur corps et leur esprit.

*Les stoïciens ne nient pas que la douleur ne fasse souffrir, puisqu'ils l'appellent « une chose triste, dure, fâcheuse, contrenature, difficile à supporter ».*³⁷³

L'être en perfectionnement est un être raisonnable, donc qui ne recherche pas à aller au-devant des douleurs. Le devoir fixé par la Providence induira forcément son lot de souffrances.

*Et la vie se charge de nous fournir les occasions de nous exercer ainsi ; les contrariétés, les déceptions, les souffrances physiques et morales ne sont épargnées à aucun de nous, et il ne sert à rien de lutter.*³⁷⁴

Cette force de souffrir ne peut s'acquérir qu'une fois l'individu confronté aux souffrances, le plus important est de « posséder son âme par la patience³⁷⁵ ». Nous visons une complète maîtrise de notre être, nous devons analyser les événements et différencier ceux sur lesquels nous avons un pouvoir et les autres. Sénèque et Julie Favre nous transmettent le même message les épreuves venant de l'ordre des choses, de la Providence ne doivent pas être considérés comme un mal. Les Dieux ou Dieu ne nous mettraient pas face à une souffrance si notre âme n'était pas capable de la supporter. Comme nous l'explique Foucault, les stoïciens sont dans le postulat d'accepter les douleurs présentes, en ayant à l'esprit qu'elles annoncent le perfectionnement du moi « C'est que désormais le fait que ce non-mal me fasse mal, soit en même temps une douleur, une

³⁷³ Favre, *La Morale de Cicéron*. p.192

³⁷⁴ Ibid. p.194

³⁷⁵ Ibid. p.194

souffrance, et que ça m'affecte, si en tout cas, et tant que je n'ai pas absolument la maîtrise de moi, eh bien cela est bien dans son rapport à moi. ³⁷⁶»

*Le secret de la force c'est d'accepter les choses qui ne dépendent pas de nous, les accepter, non parce qu'elles sont inévitables, mais parce que notre âme est au-dessus de toutes les circonstances et que rien de ce qui ne vient pas d'elle-même ne peut altérer son intégrité.*³⁷⁷

*Le vulgaire croit perdre quelque chose de sa dignité en ne résistant pas à l'injure et à l'injustice ; mais les grandes âmes dédaignent des offenses qui ne peuvent les faire déchoir de la hauteur où les élève l'empire de soi ; et, à la fierté de la possession de soi, elles unissent la douleur et le pardon à l'égard de ceux qui éprouvent leur patience.*³⁷⁸

Pour Julie Favre, l'âme doit donner plus de force à l'individu qui agit, qu'à un individu qui souffre. L'action s'expose et l'individu peut trouver une force dans le regard de l'autre, dans la coercition de la société active. Les travaux d'Hercule ou l'épreuve de Prométhée demandent-ils plus de courage que le veuvage d'un mari aimé ? Pour Julie Favre, la réponse demeure évidente.

*On peut se demander s'il faut plus de courage pour faire les actes auxquels l'honneur nous oblige qu'il n'en faut pour supporter avec patience les maux qui ne dépendent pas de nous. J'inclinerais à croire que la fermeté constante qui fait supporter avec résignation les malheurs inévitables est plus digne de louange que l'intrépidité qui fait agir avec une résolution vigoureuse dans les circonstances difficiles où la vertu est nécessaire.*³⁷⁹

Si nous savons nous montrer patients, nous saurons trouver en nous la force, la volonté de se montrer résilient. Dès l'instant, où nous avons trouvé cette volonté en nous, c'est que nous sommes en accord avec notre âme, nous sommes prêts à accomplir ce que la Providence a décidé pour nous.

Et quiconque le voudra, pourra supporter quelque douleur que ce soit ; et ce n'est que par le courage, « cette perfection de l'âme à qui seule appartienne le nom de vertu », que l'on est

³⁷⁶ Foucault, Ewald, et Fontana, *L'herméneutique du sujet*. p.425

³⁷⁷ Favre, *La Morale de Cicéron*. p.194

³⁷⁸ Favre et al., *La morale de Plutarque*. p.136

³⁷⁹ Favre, *La morale d'Aristote*. p.118

*patient, magnanime, supérieur à tout événement humain, à la hauteur de tous les devoirs de l'homme.*³⁸⁰

Quel chemin emprunté pour trouver en nous cette volonté ? Nous devons trouver en nous une voie que nous choisissons et qui mène vers la Vertu. La Vertu peut revêtir différents aspects, chacun doit choisir sa conduite et viser un but. Si nous sommes en accord avec notre âme, nous serons en harmonie avec la Providence.

*Mais la résignation n'est pas l'inertie des faibles. Il n'y a point de vertu là où la volonté n'agit pas : l'obéissance aveugle à la nécessité n'est donc pas une vertu.*³⁸¹

*« Travaille de toutes tes forces pour devenir tous les jours plus beau. » Et pour que l'homme supporte avec patience les luttes et les travaux de sa céleste vocation, Socrate ajoute : « Quand le but est sublime, tout ce qu'on souffre pour y atteindre ne l'est pas moins. »*³⁸²

Michel Foucault et Julie Favre prennent appui sur un même extrait de texte de Sénèque issu *De la Providence* (II-7). Là où Foucault voit que Sénèque crée une Providence discriminante où « la vie comme épreuve, elle est réservée, elle est faite pour les gens de bien ³⁸³ » ; Julie Favre voit la Providence munie d'une bienveillance universelle, elle ne montre pas chez Sénèque une dichotomie entre les gens de bien et ceux qui ne le sont pas. Dans sa vision, « tous les hommes sont plus ou moins soumis à cette discipline », mais peu d'entre nous sauront saisir les épreuves de la Providence pour faire éclater ce qu'il y a de plus divin en nous, pour atteindre le génie. Qu'importe si les épreuves, sont nombreuses sur notre chemin, il reste à nous de savoir saisir les inspirations de notre âme face à celles-ci. Les souffrances deviennent un prérequis à la création artistique. L'art comme but demande à l'artiste de savoir puiser dans les épreuves que le Divin a placées devant lui. Il sera ainsi capable de parler à tous, Dieu devient le lien, la raison pour laquelle cette œuvre parlera en chacun de nous, et deviendra un chef-d'œuvre, un symbole.

« Tu t'étonnes, dit Sénèque, que Dieu qui chérit les bons, qui veut les rendre meilleurs et les élever à la perfection, les livre, pour les exercer, aux coups de la fortune »

³⁸⁰ Favre, *La Morale de Cicéron*. p.195

³⁸¹ Favre et al., *La morale de Plutarque*. p.133

³⁸² Favre, *La morale de Socrate*. p.68-69

³⁸³ Foucault, Ewald, et Fontana, *L'herméneutique du sujet*. Cours du 17 mars 1982

*[Sénèque] partant de cette haute pensée (...) prouve que l'homme n'est réellement parfait qu'après avoir souffert, que sa nature ne peut se développer complètement sans la douleur qui révèle tout ce qu'il y a de grand, de divin. Que d'œuvres de génie, en effet, inspirées par la douleur !*³⁸⁴

Pour Mme Jules Favre, la passionnée de musique et de littérature, rien d'étonnant que l'art soit un but qui transcende l'âme et la force qui nous pousse à agir. Mais l'épouse d'un homme politique qui s'est dévoué pour l'intérêt de son pays, voit dans les sacrifices qu'un individu puisse faire pour sa patrie, un but des plus nobles. Et ce sont dans les écrits de Plutarque qu'elle trouve une illustration des sacrifices qu'il faut savoir faire pour préserver son pays. Les grandes souffrances que l'individu rencontre sauront nous inspirer notre destin qui nous rapprochera encore de la Perfection. Ainsi Timoléon sera récompensé des douleurs qu'il consent à s'infliger.

*Et l'on voit, en effet, que ceux qui souffrent volontairement, soit pour la patrie, soit pour la justice ou pour toute autre cause digne d'une âme, supportent la douleur avec plus de fermeté. Souvent même exaltés par le noble sentiment qui les inspire, ils vont jusqu'à aimer et bénir la douleur ; et c'est très sincèrement qu'ils déclarent qu'elle n'est pas un mal.*³⁸⁵

C'est ainsi que Timoléon consent et assiste au meurtre de son frère Timophane, après avoir essayé de le faire renoncer à la tyrannie. Nous n'avons pas apprécié ici sa conduite inspirée par le patriotisme le plus élevé nous le plaignons d'avoir dû faire violence à ses sentiments naturels ; et nous sommes loin de le blâmer d'avoir déploré toute sa vie cette cruelle nécessité. Mais quelque juste et sainte que soit la douleur, elle ne doit rendre l'homme indifférent à aucun devoir : au contraire, plus la douleur est noble, plus elle fortifie et élève l'âme dans la vertu.

Si l'individu affirme son individualité à travers différents buts et différentes conduites pour y parvenir, l'âme n'a qu'un seul but que l'individu agisse selon la Providence, les éléments extérieurs ne peuvent agir sur son intégrité et son message. Seules les actions dénuées de probité, de véracité pourront altérer la relation de l'individu avec son âme. Les tourments les plus forts sont ceux que nous infligeons à notre être, à notre âme. Les souffrances les plus fortes sont celles qui ne sont pas bienfaitrices, celles qui ne relèvent pas de la fatalité, mais tout ce qui constitue une déviance quant à la voie que l'inspiration de notre âme nous fixe. Si l'individu souhaite apaiser ses souffrances, il doit mener la vie vertueuse à laquelle il s'est dérobé temporairement.

³⁸⁴ Favre, *La morale des stoiciens*. p.192

³⁸⁵ Favre, *La Morale de Cicéron*. p.191

La douleur la plus difficile à supporter pour une âme droite, c'est le regret de ses erreurs et de ses fautes. Il y a, en effet, quelque chose de navrant dans le sentiment de ne pas pouvoir réparer certains actes. Les âmes délicates sont ainsi plongées dans un abîme de désespoir dont elles ne peuvent sortir. Et le découragement affaiblit leur force morale, quand il ne l'anéantit pas entièrement. (...) Il y a des erreurs de jugement qui produisent des actes regrettables pour nous et souvent nuisibles à autrui. Il me semble que, dans ce cas, nous ne devons jamais nous consoler. Cependant cette douleur peut s'apaiser, et alors elle nous rend d'autant plus charitables et plus fidèle dans le devoir.³⁸⁶

Toujours dans le cours du 17 mars 1982, Foucault nous pose une question sur cette vie-épreuve, cette éducation « A quoi cette vie comme préparation prépare-t-elle ? » Pour les chrétiens, la vie n'est rien qu'une épreuve, en vue de l'immortalité, du salut de l'âme. Les épreuves sont donc comprises comme des étapes pour rejoindre Dieu dans les Cieux. Les étapes deviennent un enchaînement nécessaire, il a été organisé par Dieu qui l'a bien organisé. Pour les Stoïciens point de salut, de récompense dans l'au-delà. Pour les grecs surtout, ce n'est ni la structure politique, ni la forme de loi, ni l'impératif religieux qui seront à eux seuls capables de régenter le mode de vie. C'est la société dans toutes ses composantes qui va amener l'individu à choisir librement cet art de soi-même, à se soucier de soi, à le préparer. C'est le rapport de soi à soi qui est le couronnement, l'accomplissement et la récompense d'une vie vécue comme épreuve. Cet examen de soi devient un habitus de la société des stoïciens grecs.

Pour Mme Jules Favre, les stoïciens et les chrétiens se rejoignent en voyant la douleur comme épreuve dans le perfectionnement de l'âme, donc à voir la douleur comme un bienfait.

Les stoïciens et les chrétiens sont les deux seuls conséquents d'entre les philosophes qui admettent l'excellence de l'âme ; et nous voyons que ce n'est point par vaine subtilité qu'ils refusent d'appeler la douleur un mal.³⁸⁷

Julie Favre, lorsqu'elle nous parle des souffrances n'évoque pas le salut ou l'immortalité de l'âme pour expliquer la résignation des chrétiens, elle évoque la foi, un abandon de ses désirs au profit de la Providence. La foi rend la résignation plus facile pour ceux qui croient en la Sagesse absolue de l'Être parfait qui dirige le monde. Mais pour elle, si attachée à l'individualité et la libre conscience, l'abandon reste extrêmement difficile. Nous pensons que sur ce point elle

³⁸⁶ Favre et al., *La morale de Plutarque*. p.135

³⁸⁷ Favre, *La Morale de Cicéron*. p.193

se rapproche plus des stoïciens grecs que des chrétiens. Même si dans l'ouvrage sur Cicéron, elle évoque chez les Stoïciens que l'individu sera capable d'endurer les souffrances grâce à une ferme soumission à Dieu. Elle revient sur cette idée dans son ouvrage sur Plutarque et évoque la résignation des stoïciens comme celle exposée par Foucault, les épreuves ne sont que des moyens de perfectionner notre âme. Cet art de soi devient pour Julie Favre « une idée directrice » et qui équivaut à ceux que peut s'imposer une personne religieuse. Il faut saisir qu'effectivement Mme Jules Favre voit dans les paroles de Jésus Christ, la Perfection se dessiner, mais elle n'appelle pas l'individu à devenir chrétienne, mais à devenir religieuse, à s'imposer des pratiques rituelles et morales comme la méditation et l'abnégation. Ainsi Julie Favre ne se montre pas dogmatiquement chrétienne, mais moralement religieuse, ce qui constitue pour elle un pléonasme.

*Ce que veulent les Stoïciens, c'est que l'âme reste parfaitement maîtresse d'elle-même sous les coups de la fortune et de ceux des hommes, qu'elle supporte les unes et les autres avec une fermeté inébranlable dont le principe soit la soumission à Dieu.*³⁸⁸

*À côté de cette résignation inspirée par la foi religieuse il y en a une autre bien admirable aussi : c'est celle du stoïcien, bien convaincu que les vrais biens et les vrais maux sont ceux qui dépendent de notre volonté, et que tous les accidents extérieurs, la prospérité l'adversité, ne sont que des moyens de perfectionner notre âme et de nous affermir dans la possession du souverain bien. Une conviction qui devient aussi l'idée directrice, l'inspiration de notre vie, a bien aussi la valeur d'une foi religieuse.*³⁸⁹

*Il n'est point, dit Sénèque, de passion si effrénée, si indomptable, qu'elle ne puisse être pliée au joug de la discipline... N'appellerons-nous pas à notre aide la patience qui nous réserve une récompense si belle, le calme inaltérable d'une âme heureuse ? Quelle victoire d'échapper à la tyrannie des passions !*³⁹⁰

³⁸⁸ Ibid. p.191-192

³⁸⁹ Favre et al., *La morale de Plutarque*. p.134

³⁹⁰ Favre, *La morale des stoïciens*. p.247

3. La force de se détacher

La troisième force qu'évoque Julie Favre est la force de se détacher. Selon elle, elle demande plus de courage et de volonté que l'action ou la résignation à la souffrance. Bien plus qu'une simple hygiène de vie qui bannirait tous les excès qui troublent l'organisme et détruisent la santé. Le détachement est une clé pour toute personne qui souhaite devenir vertueuse, qui vise le perfectionnement moral. Ces quelques phrases résument clairement ce que nous allons exposer dans cette partie.

*[C']est renoncer à l'orgueil, à l'égoïsme, à la vanité, pour faire ce que nous commande la loi morale ; c'est soumettre nos passions à l'empire de la raison. C'est aimer par-dessus tout le devoir et être prêt à lui tout sacrifier. C'est, pour le chrétien, aimer Dieu de tout son cœur, de toute son âme et de toute sa pensée.*³⁹¹

La forme la plus appréhendable du détachement, c'est d'abord de ne pas être dépendant des objets extérieurs. Faire de sa vie une accumulation avide de richesses extérieures ne peut pas correspondre avec la volonté divine pour Mme Jules Favre. Cela découlera sur une vie vaine, une vie uniquement centrée sur soi et où la cupidité devient le seul moteur.

*Le détachement est la force d'âme qui résiste à l'attrait du plaisir, à la séduction de tous les biens extérieurs qui flattent la vanité ou la sensualité. (...) Si, en jouissant des dons de la fortune, on garde une certaine mesure qui vous laisse la possession de soi, on conserve aussi la liberté de son âme qui ne s'attache pas à ces biens. On en est donc détaché.*³⁹²

L'individu doit trouver ce qui a réellement de la valeur dans sa quête de la perfection morale. Pourquoi prôner le détachement, quand une modération serait possible et laisserait à l'individu sa capacité à agir selon sa volonté et la Providence ? Pour Julie Favre, « les âmes ardentes » succomberaient face à la tentation de la jouissance que procure la richesse. L'hygiène de vie pour les âmes non aguerries tend vers le détachement et non vers la modération. La richesse n'est pas le seul obstacle sur le cheminement moral de l'individu, l'orgueil se veut plus sournois car il n'est pas quantifiable. La gloire est un danger plus grand pour ceux qui n'auraient pas une assez grande confiance en eux et dans les inspirations de leur âme.

³⁹¹Favre et al., *La morale de Plutarque*. p.154

³⁹² Favre, *La Morale de Cicéron*. p.217

Pour avoir le courage de pratiquer l'un et l'autre, il faut être désabusé de ce qui n'a que l'apparence ; et le cœur, ne pouvant rester vide d'attachements, a besoin de connaître et d'aimer des biens plus excellents et plus dignes d'être recherchés. Beaucoup parlent de la vanité des choses, mais combien y en a-t-il qui en soient réellement détachés ! Il y en a qui méprisent les richesses, mais pour rechercher d'autant plus avidement les honneurs ou la gloire.³⁹³

Pour Julie Favre, la seule gloire que nous devons chercher est celle qui nous mènera sur les traces de Dieu, celle qui transcende réellement l'individu et lui donne la force de se libérer de tout ce qui pourrait entraver son périple.

Mais Cicéron aussi reconnaît au-dessus de la vraie gloire qu'il appelle « l'écho de la vertu », la haute vocation de l'homme qui doit élever ses vœux au-dessus des récompenses humaines. Et il nous exhorte « à fixer nos regards sur notre séjour naturel et notre éternelle patrie ; à ne donner aucun empire aux discours du vulgaire ; et suivre la vertu qui nous montre le chemin de la véritable gloire ».³⁹⁴

Une troisième chose dont nous devons nous détacher est l'opinion d'autrui. Nous avons à vivre avec l'assurance que ce que nous faisons est la bonne chose. Une fois, pleinement à l'écoute de son âme, nous deviendrons insensibles aux témoignages, aux récompenses, même provenant de la communauté à laquelle nous pensons appartenir.

Le désir de la gloire est si naturel à l'homme, il cherche avec tant d'ardeur à se faire une place dans l'estime de ses semblables, qu'il faut une grande force d'âme pour s'élever au-dessus du jugement du monde, et suivra invariablement la route qu'on s'est tracée comme étant la meilleure, observer fidèlement la loi qu'on s'est imposée, la considérant comme la plus raisonnable et la plus juste.³⁹⁵

Le détachement, c'est acquérir la liberté d'agir en fonction de son âme. C'est rejeter ce qui contredit les inspirations intérieures qui nous poussent à devenir vertueux. Ce détachement ne peut se faire sans regret que chez l'individu qui souhaite se perfectionner et qui sait que les manques d'aujourd'hui seront les matériaux qui créeront le chemin qui transportera notre individualité vers la Perfection.

³⁹³ Ibid. p.217-218

³⁹⁴ Ibid. p.219 pour extrait cf. Cicéron, *La République*, livre IV, XVI

³⁹⁵ Favre, *La morale des stoïciens*. p.217

*Il y a encore un courage bien supérieur à celui d'agir et de lutter avec constance, de souffrir avec résignation et de supporter avec douceur ; c'est celui de se détacher de soi-même et de toutes les choses extérieures qui flattent la vanité et la sensualité, et qui ne peuvent accroître notre valeur morale. C'est ainsi qu'on acquiert la vraie liberté, qui est la vraie dignité de l'homme ; c'est subordonner les instincts inférieurs à l'être divin qui est en nous.*³⁹⁶

*Elle n'est un bien que pour ceux qui l'emploient à perfectionner leur âme, et ce sont précisément ceux-là qui sont le plus disposés à la quitter. Vivre, c'est pour eux apprendre à mourir.*³⁹⁷

*Les chemins battus sont si commodes, on s'y sent si bien soutenu par l'entraînement général, et, en cas d'erreur ou de faute, on se console si facilement, n'étant pas seul à s'être trompé, que tous les avantages semblent être pour celui qui se laisse emporter par la force du courant, plutôt que d'essayer de le remonter en luttant.*³⁹⁸

Être capable de se détacher c'est avoir suffisamment confiance en soi, en nos principes en nos inspirations pour être sûr d'écarter les bonnes choses. C'est Emerson qui nous permet de comprendre l'indépendance d'esprit que nous devons avoir pour perfectionner notre âme comme le souhaite Julie Favre. Dans *Self-Reliance*, Emerson établit ce que doit être l'indépendance de chacun quant aux décisions à prendre. Nous avons confiance en nous car chacun de nos actes est vertueux, non pas selon nous, selon notre âme, le récepteur de la Vérité divine. Cette foi dans la divinité et dans la pureté de son message nous adjoint à dédaigner les récompenses, à prendre nos distances des communautés d'opinion, des maîtres à penser. Comme le dit Emerson, « Ma vie existe pour elle-même et non pour la parade. Je préfère qu'elle existe sur un mode mineur afin d'être égale et authentique, plutôt que de briller d'un éclat instable³⁹⁹. » Le seul Soi sur lequel je puisse établir une confiance en soi qui tend vers la perfection, c'est le Soi à l'origine de l'univers, et c'est en nous que nous devons rechercher pour percevoir son message qui nous est destiné.

³⁹⁶ Favre et al., *La morale de Plutarque*. p.152

³⁹⁷ Favre, *La morale des stoiciens*. p.262

³⁹⁸ Ibid. p.218

³⁹⁹ Emerson et Michaud, *La confiance en soi*. p.93

« Mais rien ne nous entraîne dans de plus grands maux, nous dit encore la voix grave de Sénèque, que de nous régler sur l'opinion, en croyant que le mieux est ce que la foule applaudit, et ce dont il y a beaucoup d'exemples, » au lieu de nous laisser guider par la lumière intérieure qui nous fait discerner le vrai du faux, d'être fermes dans nos résolutions, et de donner ainsi à notre âme l'unité de force, de puissance et d'harmonie. Cette unité, nous ne pouvons la trouver qu'on cherchant en nous-mêmes notre règle de conduite, plutôt que de nous appuyer sur les paroles et les actes de ceux qui nous entourent, et d'oublier notre dignité personnelle en livrant notre âme au premier venu. (...) Invulnérable à la louange qui ne peut rien ajouter à ce qui est beau et grand, il ne s'inquiète que « d'agir avec justice, de marcher dans le droit chemin et de suivre Dieu qui tient toujours le droit chemin. »⁴⁰⁰

Pour Julie Favre, l'homme représentatif qui illustre ce détachement est Socrate qu'elle cite dans plusieurs ouvrages lorsqu'elle aborde ce sujet. C'est surtout le Socrate de Xénophon qui trouve grâce aux yeux de la directrice puisque quand ce sujet est abordé dans l'ouvrage sur Socrate, elle ne cite que des extraits des *Mémorables de Socrate*. Elle trouve dans les portraits que le chef militaire fait de Socrate, une illustration de l'individu dans sa recherche de la vertu. Ceux qui ont su jusque dans leur mort renoncer à tout, y compris à la vie pour rester fidèle à leur devoir.

*Ceux-là seuls ont eu le vrai courage, qui se sont oubliés eux-mêmes et ont accompli le devoir jusqu'à la mort pour la seule fin d'être vertueux en obéissant à leur conscience. Cette indépendance de l'âme fermement établie sur une vertu inébranlable est la meilleure force que les grands hommes puissent mettre au service de leurs concitoyens. Elle est pour eux-mêmes une source de paix et de contentement en toutes circonstances.*⁴⁰¹

*C'est parce que l'âme de Socrate est maîtresse d'elle-même, ferme pour établir le principe spirituel et pur qui doit régir l'homme, que sa vie forme un tout parfait dont les moindres détails ont leur importance, en ce qu'ils contribuent à l'harmonie et à la beauté de l'ensemble.*⁴⁰²

Ce choix de faire du Socrate de Xénophon, son homme représentatif du détachement nous paraît paradoxal. Puisque comme nous l'explique Dorion dans l'ouvrage *Socrate*⁴⁰³, le Socrate de Xénophon se différencie du Socrate de Platon par sa sensibilité à la gloire et à la renommée. Le

⁴⁰⁰ Favre, *La morale des stoïciens*. p.217-218

⁴⁰¹ Favre et al., *La morale de Plutarque*. p.153

⁴⁰² Favre, *La morale de Socrate*. p.95

⁴⁰³ Louis-André Dorion, *Socrate* (Paris, France : Presses universitaires de France, impr. 2011, 2011). p.97-98

Socrate de Xénophon encourage la poursuite des honneurs, par exemple dans les *Mémorables* Livre III, chapitre XII, Socrate voit que Charmide, « homme plein de mérite et de beaucoup supérieur à tous les politiques du temps, n’osait ni paraître devant le public, ni s’occuper des affaires de l’État. » Pour convaincre Charmide de s’engager, Socrate lui demande « Et si un citoyen capable, en s’adonnant aux affaires publiques, d’agrandir sa patrie et de se couvrir lui-même de gloire, refusait de la faire, ne serait-on pas en droit de le traiter de lâche ? » Le Socrate de Xénophon ne se situe pas dans une recherche de gloire, mais encourage les autres à cette quête. Il nous semblerait plus simple de prendre appui sur Platon et son Socrate pour illustrer ce détachement. Mais Julie Favre ne laisse jamais penser qu’il puisse être différemment de ce qu’elle expose donc elle n’aborde tout simplement pas cet aspect de la philosophie de Xénophon. Mais grâce à un extrait des *Mémorables de Socrate* nous comprenons pourquoi Julie Favre est allée chercher chez Xénophon, son homme en partie représentatif de son archétype moral.

*Crois-tu, dit Socrate à Antiphon qui trouve sa vie misérable, parce qu'elle est dénuée des plaisirs sensuels, crois-tu que c'est là un bonheur égal à celui que donne l'espoir de se rendre meilleur soi-même et ses amis. Pour moi, je crois que la divinité n'a besoin de rien que, moins on a de besoins, plus on se rapproche d'elle et, comme la divinité est la perfection même ce qui se rapproche le plus de la divinité se rapproche le plus de la perfection.*⁴⁰⁴

Elle a régi sa vie d’éducatrice sur le principe qu’il ne faut pas laisser penser qu’il puisse être autrement que ce que nous prônons. C’est dans le respect de cela qu’elle a toujours vécu dans un refus des récompenses comme lorsqu’elle refuse les palmes académiques ou quand elle écrit à un ami qui souhaite intervenir pour faire élever son modeste traitement.

*Ne faites rien pour la directrice de Sèvres... Quand la France sera à flot, c'est... francs qu'elle devra lui donner. En attendant, je préfère le statu quo. Je ne m'évalue pas d'après le chiffre de mon traitement. Si ma situation de fortune me permettait de ne rien accepter du tout, en vaudrais-je moins pour cela ?*⁴⁰⁵

⁴⁰⁴ Xénophon et Jean-François Mattéi, *Mémorables de Socrate* (Paris, France: Éd. Manucius, 2012). livre I, chap.VI

⁴⁰⁵ Favre et al., *La morale de Plutarque*. p. LXVII

4. La tempérance

Julie Favre nous dit que la tempérance est trop souvent confondue par le vulgaire avec la sobriété ou la frugalité. C'est une tempérance socratique que met en avant la directrice de l'École de Sèvres. Dans *République*, Socrate voit la tempérance comme « un ordre, une maîtrise qui s'exerce sur certains plaisirs et certaines passions. » L'homme grâce à elle devient « maître de lui-même », mais par le même mécanisme devient esclave de lui-même. C'est pourquoi selon Socrate l'âme a deux parties : « l'une supérieure en qualité et l'autre inférieure ; quand la supérieure par nature commande à l'inférieure, on dit que l'homme est maître de lui-même — c'est un éloge assurément ; mais quand, par le fait d'une mauvaise éducation ou de quelque mauvaise fréquentation la partie supérieure, qui est plus petite, se trouve dominée par la masse des éléments qui composent l'inférieure, on blâme cette domination comme honteuse, et l'on dit de l'homme dans un pareil état qu'il est esclave de lui-même et déréglé.⁴⁰⁶ »

Elle reprend nettement la définition de Socrate dans ses ouvrages.

La tempérance est donc la règle que l'on s'impose à soi-même, par respect pour la dignité de l'âme ; c'est l'empire de la partie supérieure sur l'inférieure.⁴⁰⁷

La modération, telle que la définit Cicéron « la vertu qui calme et règle les mouvements de la cupidité », me semble être la tempérance de Socrate. C'est la force de l'âme à maîtriser ses désirs, ses passions, de manière à maintenir l'âme en santé. (...) son rôle est de contenir ce qu'il peut y avoir d'excessif dans la sensibilité, de refouler ce qui est nuisible à soi ou aux autres, de régler et de diriger ce qui est bon. Elle ne pousse pas l'âme à l'action, mais elle surveille, juge et tempère toutes les impulsions que l'âme reçoit. On pourrait dire que c'est l'âme raisonnable gouvernant l'âme sensible.⁴⁰⁸

Et la force qui résiste au plaisir et surmonte le désir est la même que la force qui supporte la douleur. Il est difficile de savoir dans quel cas elle est la plus grande : cela dépend des circonstances et du caractère des individus. Poussée jusqu'à l'héroïsme, cette vertu élève l'homme au-dessus de lui-même, et le rend si auguste, que le héros est considéré par les anciens comme un homme divin, par les chrétiens, comme un martyr et même un saint. Il n'est pas nécessaire de faire des actions d'éclat pour s'élever à cette vertu supérieure, on y arrive par la

⁴⁰⁶ Platon, *Oeuvres de Platon*, 1822. Tome neuvième *République* 430e-431

⁴⁰⁷ Favre, *La morale de Socrate*. p.85

⁴⁰⁸ Favre, *La Morale de Cicéron*. p.211

*victoire sur soi-même, par le triomphe de la raison sur les passions. Et c'est là la vraie tempérance.*⁴⁰⁹

Chez Aristote, la tempérance renvoie plus à une modération⁴¹⁰, dans *Éthique à Nicomaque*⁴¹¹, la partie dédiée à la tempérance comme vertu morale découle sur une éducation de l'appétit chez l'enfant. Pour conclure sa partie, il appelle celui qui souhaite devenir vertueux « à tempérer tout ce qui aspire aux laides actions et peut croître beaucoup ». Julie Favre lui donne une acception plus large en mettant de côté la modération, mais en se concentrant sur la demande d'Aristote de lier la tempérance à la raison.

*Aristote ne donne pas à la tempérance l'acception large que nous trouvons dans Xénophon et Platon qui, d'après Socrate, la représentent comme la vertu de l'âme, maîtresse de ses désirs et de ses passions.*⁴¹²

La tempérance, pour l'homme, me semble être aussi l'art de vivre selon sa nature, c'est-à-dire de maintenir la prédominance de la nature supérieure ou de la raison, sur la nature inférieure où les appétits sensuels. C'est sans doute parce que cet état est celui qui doit être comme étant conforme à la raison, qu'Aristote nous dit que « la tempérance n'est pas une vertu, mais une façon d'agir, une disposition, pour ainsi dire mixte ». ⁴¹³

La tempérance de Julie Favre s'appuie sur le Socrate de Platon pour la large définition et sur celui décrit par Xénophon concernant la gouvernance de la tempérance sur toutes les autres vertus lorsqu'on veut avancer dans la pratique du bien⁴¹⁴. La tempérance de Julie Favre est multiple, d'après ce que nous avons recoupé, elle présente trois aspects, la modération, la

⁴⁰⁹ Favre, *La morale d'Aristote*. p.185

⁴¹⁰ Dans certaines traductions d'*Éthique à Nicomaque*, la partie sur la tempérance est intitulé la modération, cf. Aristote, Firmin Didot, et François-Jacques Dequevauviller, *La morale et la politique d'Aristote traduites du grec par M. Thurot, Professeur au Collège de France et à la Faculté des lettres de Paris.*, trad. par Jean-François Thurot (A Paris, chez Firmin Didot, père et fils, libraires, rue Jacob, N° 24. M. D. CCC. XXIII -M. D. CCC. XXIV., France, 1823).

⁴¹¹ Aristote, *Éthique à Nicomaque*, trad. par Richard Éditeur scientifique Bodéüs (Paris, France : Flammarion, impr. 2004, 2004). p.172-180

⁴¹² Favre, *La morale d'Aristote*. p.148

⁴¹³ Ibid. p.149

⁴¹⁴ Xénophon et Mattéi, *Mémorables de Socrate*. Livre IV Chapitre V

vigilance et la constance dans le bien. Ces trois éléments ne sont pas dissociés, ils se complètent, se croisent et se recouvrent en partie.

*La tempérance, telle l'ont entendue les sages de l'antiquité, embrasse le gouvernement de toute la vie, puisqu'elle est l'empire de la raison et, selon les moralistes chrétiens, celui de l'esprit sur la chair. Elle soumet donc la règle, non les actes extérieurs, mais aussi les paroles et les sentiments*⁴¹⁵.

a. Modération

Julie Favre pense que trop nombreux sont ceux qui confondent la modération et le détachement. Les richesses en biens extérieurs, la gloire autre que celle de Dieu et l'opinion des autres sont complètement mises de côté pour un individu en quête de perfection morale. Il reste des passions, des désirs qui peuvent aider à tendre vers la vertu. Nous devons contenir ce qu'il peut y avoir d'excessif dans la sensibilité et refouler ce qui est nuisible à nous ou aux autres. La modération est l'assurance que nous resterons maîtres de nous-mêmes, raisonnables face aux pulsions qui nous habitent tous.

*La modération est un frein à tout ce qui est coupable ou excessif : pour être modéré, il suffit de se contenir et de s'abstenir.*⁴¹⁶

*Et l'ordre ne peut être établi que par celui qui tient les choses en sa main, qui est le maître et les gouverne selon la raison, accordant aux désirs nécessaires la place qui leur convient et bannissant les désirs superflus qui, loin de le rendre meilleur, ne seraient pour lui que source de maux.*⁴¹⁷

La modération ne s'adresse pas à un saint homme qui serait libéré de toutes les passions, elle s'exerce chez tous ceux qui conscients de leurs faiblesses souhaitent devenir raisonnables. Il n'est pas question que l'individu soit insensible aux passions, mais que ses opinions et ses actions n'en soient pas altérées.

*La modération n'aurait rien à faire dans une âme exempte de toute passion si une telle âme pouvait exister ; et son œuvre n'est pas de faire le vide dans l'âme, mais d'y assurer la souveraineté de la raison.*⁴¹⁸

⁴¹⁵ Favre et al., *La morale de Plutarque*. p.193

⁴¹⁶ Favre, *La Morale de Cicéron*. p.212

⁴¹⁷ Favre, *La morale de Socrate*. p.85

⁴¹⁸ Favre, *La Morale de Cicéron*.

Julie Favre nous aide à nous perfectionner, non pas en étayant l'individu, mais en lui montrant quelle vertu utiliser s'il veut progresser. Nous devons savoir quelles sont les passions qui mettent à mal notre constance morale, savoir différencier les passions dont on doit se détacher, qu'on doit modérer ou dont on utilise la force. C'est cela faire preuve de raison face aux plaisirs, face aux désirs.

*Mais l'homme tempérant ne connaît pas la recherche ardente ni l'attente fiévreuse du plaisir : en résistant à l'attrait que le plaisir exerce sur les âmes faibles, il s'épargne aussi d'amères déceptions et d'inévitables tristesses. Il éprouve la calme sérénité d'un état conforme à la nature et à la raison, et il jouit de la paix victorieuse qui est le partage des âmes fortes et libres. Il connaît les cas où il doit s'abstenir et ceux où il faut se modérer. Et plus il s'abstient, plus il devient tempérant et fort.*⁴¹⁹

b. Vigilance

La tempérance de Julie est une des forces de l'âme qui produit la gouvernance de l'âme raisonnable sur l'âme sensible. Cela ne peut se faire qu'à un seul prix que la raison soit un œil vigilant sur l'âme. Elle trouve chez tous les auteurs des appuis pour bâtir cette vigilance, dans les textes de Montaigne, elle le cite pour établir que nous sommes « faibles et enclins au mal, nous ne pouvons éviter le mal que par la vigilance et la lutte ». Cette lutte pour réaliser le Bien, la volonté divine et comme, nous n'avons de divin que cette âme porteuse de Vérité, il reste à nous de veiller à ce que rien ne vienne troubler ses inspirations. Nous pensons que c'est à travers la prudence d'Aristote que Julie Favre nous donne la meilleure définition de sa vigilance. Cette vigilance est constante, elle surveille, juge et tempère toutes les impulsions que l'âme reçoit. Elle devient avec la véracité, la vertu indispensable pour procéder à l'examen de soi qui découle sur le perfectionnement de soi.

Aristote donne à la prudence une acception encore plus étendue en disant qu'elle est « une véritable habitude de contemplation, dirigée par la raison, dans les biens propres à la nature humaine ». Puisqu'elle est une habitude, elle s'exerce constamment, et souvent même sans que la volonté dirige ses délibérations vers un but particulier ou prochain. Elle contemple sans cesse l'âme dans ses rapports avec elle-même et avec le monde extérieur, dans tout ce qui

⁴¹⁹ Favre, *La morale d'Aristote*. p.161-162

*concerne sa vie. Ne pourrait-on pas dire que la prudence est l'œil de l'âme, toujours vigilante sur elle-même pour discerner, entre la multitude des idées, des sensations et des sentiments qui l'assaillent, ce qui peut réellement contribuer à son bonheur ?*⁴²⁰

Comme souvent, pour Mme Jules Favre, la vigilance est reliée à la divinité. Par la réminiscence socratique, l'esclave de Ménon se souvient qu'un carré de 8 pieds de surface a une diagonale de 4 pieds, grâce à l'immortalité de son âme ; pour la directrice de Sèvres c'est le caractère divin de l'âme et à l'inspiration de celle-ci que notre vigilance aura l'intuition du Vrai.

*Et par l'exemple qu'il nous donne, nous reconnaissons que c'est plutôt un sentiment intellectuel qu'un sentiment moral, c'est une sorte d'intuition du vrai, de ce qui doit être, de ce qu'il convient de faire dans le moment actuel. C'est parce que la prudence a tout envisagé, tout pesé, qu'elle est capable d'avoir une vue d'ensemble sur les rapports des choses ; et le sentiment de la vérité qui en résulte, ressemble à « celui qui nous fait reconnaître que le triangle est l'élément des figures mathématiques. »*⁴²¹

C'est dans la présentation de la vigilance dans son livre sur Socrate que Mme Jules Favre nous présente trois aspects que nous devons constamment garder sous surveillance, sous contrôle : les passions, l'oisiveté, et les mauvais exemples⁴²².

L'oisiveté est à ses yeux « une chose honteuse et indigne d'un homme libre ». Aussi nous exhorte-t-il à ne nous donner de loisir que ce qui est indispensable à la santé ; et il nous représente le travail comme sage et juste autant qu'utile. Il voit dans l'activité bien réglée une condition de vigueur, de bonheur et de dignité.

Il nous rappelle que toutes les vertus ont besoin d'être pratiquées ; que l'homme juste peut devenir injuste s'il ne persévère pas à observer la règle qu'il s'est imposée, que l'homme tempérant devient intempérant dès qu'il se relâche de sa vigilance sur ses passions qui, « innées dans l'âme avec le corps, lui persuadent de rejeter la sagesse et de satisfaire au plus tôt les appétits sensuels. » Il nous met de même en garde contre le danger des mauvais exemples. « Si l'on ne s'exerce point l'âme, dit-il, on devient incapable des œuvres de l'âme, on ne peut ni faire ce qu'on doit, ni s'abstenir de ce qu'on ne doit pas faire.

Voilà pourquoi les pères, quelle que soit la sagesse de leurs fils, les éloignent cependant des hommes pervers, convaincus que le commerce des bons développe la vertu, et que celui des

⁴²⁰ Ibid. p.202

⁴²¹ Ibid. P.213-214

⁴²² Favre, *La morale de Socrate*. p.191

méchants la détruit. » Ainsi nous montre-t-il la force victorieuse dans une humble défiance de nous-mêmes, une sage et constante vigilance sur notre âme, et une action toujours raisonnable et ferme.

- *Les passions*

« L'homme tempérant devient intempérant dès qu'il se relâche de sa vigilance sur ses passions ⁴²³». Le détachement et la modération se préoccupent déjà de gouverner les passions, qu'est-ce que la vigilance peut apporter de plus sur ce point ? Tout d'abord, la discrimination. Comment choisir entre les passions dont on doit se détacher et celles que nous devons modérer ? Simplement en faisant confiance à nos impulsions intérieures, en cernant les sentiments, les actes inconscients qui peuvent nous motiver et en ayant toujours à l'esprit le but divin qui nous anime. Chaque décision que nous prenons doit être pesée, surtout lorsqu'on devient parent, éducateur ou citoyen et que nos choix se répercutent sur la vie de tous. Bien sûr, cette vigilance évolue automatiquement avec l'expérience du perfectionnement de soi, elle ne se ressent plus comme un effort constant, mais comme une saine habitude.

« la faculté qu'a l'homme prudent de délibérer avec succès sur les choses qui lui sont bonnes et avantageuses, non pas sous quelques rapports particuliers, comme celui de la santé ou de la force, mais qui peuvent contribuer, en général, au bonheur de sa vie. » ; car les choses bonnes et avantageuses sont celles qui stimulent, entretiennent et perfectionnent cette activité de l'âme, elles en sont sinon la fin, du moins les moyens. Même en envisageant la prudence uniquement dans l'acte de délibérer, elle est plus qu'une faculté intellectuelle, puisque son rôle est de conserver et de maintenir la capacité de voir ou de juger de ce qui est bon et utile... Or, il faut beaucoup d'empire sur soi pour empêcher que nos jugements ne soient altérés par nos sentiments et nos passions, dans les choses qui ne sont pas purement intellectuelles et qui touchent au gouvernement de nous-mêmes ou d'autrui et à la conduite de notre vie. ⁴²⁴

L'homme doit être aussi vigilant à ce que les passions qui nous anime correspondent aux besoins naturels de l'individu. Nous ne devons pas être à la recherche des excès, telle que la gloire ou la richesse, nous avons à agir pour être en harmonie avec nous-mêmes, en harmonie avec notre âme, ainsi nous serons aptes à tendre vers le modèle divin.

⁴²³ Ibid. p.191

⁴²⁴ Favre, *La morale d'Aristote*.

En effet, si l'homme ne pervertissait pas la nature en employant son intelligence à surexciter et à compliquer ses besoins naturels ; s'il ne méconnaissait pas les plaisirs les plus dignes d'une âme libre et élevée, pour accorder une préférence exclusive aux jouissances matérielles, s'il vivait, en un mot, d'une manière conforme à la raison, ses désirs se rangeraient d'eux-mêmes sous cette loi, sans qu'il y eût aucune vertu à exercer dans ce sens. Ce serait là ce qui doit être. On peut donc appeler la tempérance « une vertu mélangée », car elle n'est nécessaire que parce que l'homme est enclin à la sensualité qui le dégrade et qu'il détruit ainsi l'équilibre qui doit régner entre les éléments constitutifs de son être.⁴²⁵

- *L'oisiveté*

La vigilance est une fois encore vue comme une force de délibération. Elle se penche sur l'oisiveté, sur l'action, et plus particulièrement sur les loisirs pour dissocier ceux qui relèvent de la Nature de l'individu. Ainsi le loisir ne représente que ce qui est indispensable à la santé. Pour établir cette distinction, nous nous référons à la Loi morale, l'unique qui, selon Julie Favre, peut être entendue par tous par l'intermédiaire de notre âme. L'action doit être précédée de la supervision ferme de la vigilance pour qu'elle corresponde aux inspirations de la Providence.

Il est donc nécessaire que la résolution soit précédée de la réflexion qui apprécie les circonstances, de la délibération qui pèse les différents partis qui se présentent, et de la détermination qui se prononce pour celui qui est le plus conforme au sentiment de la situation donnée.⁴²⁶

Mais si le présent irréprochable ne peut effacer le passé coupable, il en adoucit cependant le repentir. Et l'homme de bien trouve dans le souvenir de ses fautes le courage de se maintenir dans la droiture par une vigilance constante et des efforts sincères pour observer en tout la loi morale.⁴²⁷

- *Les mauvais exemples*

Il faut toujours avoir à l'esprit que les écrits de Julie Favre sont à destination de ses élèves, futures institutrices. Lorsqu'elle demande, comme Socrate, d'être vigilant et de s'éloigner des mauvais exemples, c'est à chacun de nous qu'elle s'adresse. C'est d'abord contre nos propres

⁴²⁵ Ibid.

⁴²⁶ Ibid. p.214

⁴²⁷ Favre et al., *La morale de Plutarque*. p.135

démons qu'elle nous demande de combattre. Nous devons veiller à ce que les apprenants soient éloignés des mauvais exemples, y compris nous. Elle nous exhorte avant tout d'être une incarnation de la véracité morale, de ne pas laisser penser qu'il puisse être autrement que ce nous instituons. Elle nous dit qu'« il nous est facile d'être sages pour les autres ; et nous ne sommes jamais plus logiques que lorsque nous combattons les mauvais désirs de nos semblables.⁴²⁸ » Mais dans la formation morale de Julie Favre, c'est notre perfectionnement moral qui va découler sur un perfectionnement des autres et de la société.

Il nous met de même en garde contre le danger des mauvais exemples. « Si l'on ne s'exerce point l'âme, dit-il, on devient incapable des œuvres de l'âme, on ne peut ni faire ce qu'on doit, ni s'abstenir de ce qu'on ne doit pas faire. Voilà pourquoi les pères, quelle que soit la sagesse de leurs fils, les éloignent cependant des hommes pervers, convaincus que le commerce des bons développe la vertu, et que celui des méchants la détruit. »⁴²⁹,⁴³⁰

c. Utilité des passions

La tempérance de Mme Jules Favre reprend la vision socratique « un ordre, une maîtrise qui s'exerce sur certains plaisirs et certaines passions. » Ainsi lorsqu'elle écoute le cours de son ami Joseph Fabre sur Kant et sur la fameuse citation extraite de *Métaphysique des mœurs* : « La volonté absolument bonne est celle qui ne peut devenir mauvaise, celle, par conséquent, dont la maxime peut être érigée en loi universelle sans se contredire elle-même. Ce principe est donc aussi sa loi suprême : Agis toujours d'après une maxime dont tu puisses vouloir qu'elle soit en même temps une loi universelle⁴³¹. » Face à cela, elle ne peut s'empêcher de lui faire partager ses pensées à travers une lettre : « Votre importune auditrice n'a pas voulu mettre le comble à son audace en prenant contre vous la défense de Kant. Je trouve très belle sa règle de conduite, savoir : d'agir en sorte que notre action puisse servir de loi à toute créature humaine. Elle me semble comprendre toute la vie morale. Mais je crois aussi qu'il y a des cas où l'on a la conviction de bien agir dans des circonstances données, tout en sentant que notre conduite ne doit pas être érigée en règle générale. Il y a de sublimes folies, de nobles imprudences et de généreuses témérités dont il serait dangereux de faire des lois ⁴³²... » Ainsi pour Mme Jules

⁴²⁸ Favre, *La morale d'Aristote*. p.172

⁴²⁹ Xénophon et Mattéi, *Mémorables de Socrate*. Livre I chapitre II

⁴³⁰ Favre, *La morale de Socrate*. p.191

⁴³¹ Emmanuel Kant, *Fondements de la métaphysique des mœurs*, éd. par Jacques Muglioni (Paris, France : Bordas, 1988). p.73 deuxième section

⁴³² Favre et al., *La morale de Plutarque*. p. LXI-LXII

Favre la tempérance ne vise pas à supprimer les passions, mais à aiguillonner notre attention vers celles qui peuvent être nobles. La noblesse ne les rend pas pour autant « absolument bonnes ». Nous ne pouvons pas appeler tous les hommes à se sacrifier comme Socrate ou Jésus-Christ. L'héroïsme appelle parfois une abnégation et un courage tel qu'il peut être parfois vu comme insensé. À un haut degré de culture morale, nous respecterons les nobles passions qui pénètrent notre âme, celles qui sublimaient par la Raison supérieure nous amèneront à réaliser la Providence. Elles deviennent une force sans laquelle nous resterions pétrifiés face à la difficulté, elles nous permettent de réaliser notre Vérité personnelle.

*Tous les grands hommes qui ont été la lumière et la gloire de l'humanité, les héros, les libérateurs, les maîtres, les législateurs de leur nation, ont été inspirés par une noble passion. C'est la passion de la liberté et de la justice qui a fait Thrasybule et Timoléon ; c'est la passion de la vérité qui a fait Socrate*⁴³³.

*Quand une noble passion, telle que l'amitié, l'amour de la famille, de la patrie ou de l'humanité enflamme un grand cœur, il est heureux de vivre et de mourir pour le salut de ce qu'il aime plus que soi*⁴³⁴.

*Nous pensons qu'il y a des passions mauvaises qu'il faut arracher de notre être : telles sont l'envie, la cupidité, l'ambition, l'avarice, la sensualité ; d'autres qu'il faut dominer telles la colère, le chagrin, la crainte ; et d'autres enfin qu'il faut encourager et fortifier ; telles sont la pitié, l'émulation et le patriotisme, etc. Marquer des bornes à une passion vicieuse, ce serait, en effet, « prétendre qu'un fou qui se précipité du rocher de Leucade pourra, s'il le veut, se retenir au milieu de sa chute ». Mais on peut et doit borner celles qui, étant conformes à la nature et même légitimes, ne sauraient être mauvaises en commençant, et ne deviendraient dangereuses qu'en se soustrayant à l'empire de la raison. Nous ne comprendrions pas que la passion ou la cupidité qui aurait pour objet la vertu méritât d'être réprimée tout autant que si elle avait un autre objet. Si la cupidité est un désir violent, est-il possible d'avoir trop de cupidité pour la vertu*⁴³⁵ ?

On a coutume de reprocher aux stoïciens d'avoir voulu supprimer les passions. Cette opinion nous semble erronée, car, dans les principaux textes que nous avons parcourus, il n'est question que d'adoucir et de régler les passions. Les stoïciens avaient trop de bon sens pour prétendre

⁴³³ Favre, *La Morale de Cicéron*. p.165

⁴³⁴ Favre et al., *La morale de Plutarque*. p.266

⁴³⁵ Favre, *La Morale de Cicéron*. p.155-156

à dépouiller l'homme d'une seule de ses forces, et la passion en est une bien grande lorsqu'elle est gouvernée par la raison. N'avaient-ils pas eux-mêmes la passion de la vérité et de la justice ? Et ne sentons-nous pas dans leur parole souvent si véhémence la flamme d'une âme ardente qu'ils ont maîtrisée, mais non éteinte ⁴³⁶ ?

Socrate reconnaît, dans l'âme, « un troisième principe, l'appétit irascible dont la destination est de seconder la raison, à moins qu'il n'ait été corrompu par une mauvaise éducation. » Ce troisième principe me semble être la passion, noble et généreuse lorsqu'elle est d'accord avec la raison et qu'elle se laisse diriger par elle, pour produire des actes de courage et d'héroïsme ; mais injuste et tyrannique, lorsqu'elle est abandonnée à elle-même et qu'elle se met au service de l'appétit sensitif⁴³⁷.

B. Beauté d'âme

Julie Favre aimait être entourée par la nature. En avril 1879, Jules Favre et sa femme partirent pour Aix où l'avocat devait plaider dans une affaire. Libérés trois jours, ils préférèrent s'imposer un voyage vers Fontaine-de-Vaucluse pour s'éloigner de la ville. Comme elle l'écrivit dans ses *Souvenirs de Voyages*, "La nature m'a toujours plus tentée que les plus beaux monuments de l'art humain."⁴³⁸ " Une fois en fonction à l'École de Sèvres, elle profitait de ses repos pour entreprendre de longs trajets et revenir dans les lieux qu'elle avait explorés avec son mari. C'est ainsi que le 17 septembre 1885 au bord du lac Léman, elle partagea ses sentiments dans une lettre :

*J'étais entièrement seule avec Dieu et mes pensées au milieu d'une nature qui présente les plus frappants contrastes et dont les puissantes impressions vous saisissent sans vous accabler.*⁴³⁹

Ce sont deux anecdotes pour illustrer la vision de la beauté pour Julie Favre. La beauté dans sa perfection éternelle n'a qu'une origine, le divin. Cela pose un problème, elle devient inaccessible, les belles choses qui s'en rapprochent plus ou moins sur certaines qualités ne les réunissent jamais toutes. Mais pour s'en rapprocher le plus, il faut trouver le lien le plus direct avec la création divine. Cela explique son attirance pour la montagne, la mer, la Nature. Mais devons-nous vivre en ermite au milieu d'une forêt ou dans une vallée isolée pour être en contact avec cette beauté ? Non, la beauté qui nous permet de nous retrouver, de ressentir plus fortement

⁴³⁶ Favre, *La morale des stoïciens*. p.183

⁴³⁷ Favre, *La morale de Socrate*. p.165-166

⁴³⁸ Mme, Jules Favre née Velten, « Souvenirs de voyages ».

⁴³⁹ Favre et al., *La morale de Plutarque*. p. LIX

le lien avec notre âme est accessible à celui qui s'efforce de se perfectionner et de se rendre semblable au modèle divin.

*Tout ce que nous admirons ici-bas les splendeurs de la nature, l'harmonie de la forme humaine, les rayons célestes qui éclairent le visage de l'homme de bien, la force calme et souverain, du génie, le pouvoir irrésistible et doux de la charité et du dévouement, tout ce qui ravit et transporte notre âme, n'est qu'une faible image des choses du ciel (...).*⁴⁴⁰

*C'est dans la vie contemplative que l'âme se prépare à l'action, qu'elle mesure ses forces et se dresse pour la bataille. La solitude est pour lui le repos, le loisir*⁴⁴¹.

La beauté que nous pouvons rendre accessible à tous et en toutes circonstances, c'est la beauté morale, la beauté d'âme. Sous ce concept, Mme Jules Favre entend toutes les vertus qui vont aller vers l'autre, vers le non-moi. Elles doivent porter en elle, la force qui va créer le lien avec l'autre, l'amour. Cette beauté intrinsèquement est abstraite, mais son expression peut être une réalisation, une action. La beauté qui émane de l'action a le pouvoir de subjuguier ou plutôt d'émerveiller pour que les individus en présence la réalisent à leur tour. Ainsi la beauté rendra le message de notre âme plus audible parce qu'il fera écho à leurs inspirations.

*Mais ce serait se faire une idée bien fautive de la contemplation de Socrate que de croire qu'elle consiste dans une simple vue de l'âme, plus ou moins distincte : pour le plus parfait des philosophes, voir le beau, c'est l'aimer, c'est le réaliser.*⁴⁴²

*Le saint enthousiasme que fait naître en elle la contemplation du beau est un sentiment fécond qui produit en elle le désir et lui communique la force de le reproduire dans ses œuvres et surtout de le réaliser en elle-même par la justice et la sagesse.*⁴⁴³

En nous appesantissant sur la beauté d'âme, nous voyons chez Julie Favre la volonté de donner plus de force à l'action. Comme Emerson dans *Nature*, l'action qui par sa volonté et sa réalisation répond à une volonté divine, va rendre le message divin plus audible pour toutes les personnes qui y assistent ou qui en auront écho, « une action vraie ou héroïque semble immédiatement attirer à elle le ciel qui devient son temple et le soleil son flambeau ». La beauté devient un « objet de l'intelligence », l'individu en contact avec elle réfléchit à son harmonie avec la volonté divine. Lorsque la beauté prend la forme d'une action, elle est traitée par

⁴⁴⁰ Favre, *La morale de Socrate*. p.132

⁴⁴¹ Favre, *La morale des stoiciens*. p.115

⁴⁴² Favre, *Montaigne moraliste et pédagogue*. p.135

⁴⁴³ Favre, *La morale de Socrate*. p.132

l'intellect qui sent la concordance avec les inspirations de notre âme et pousse l'individu à une action de la même beauté. « La beauté de la nature se reforme dans l'esprit, non point pour une contemplation stérile, mais pour une nouvelle création⁴⁴⁴ ». L'action a l'avantage d'être accessible universellement, donc de propager plus sûrement, la volonté divine. Ne pouvant pas tous devenir écrivain poète ou savant, l'action nous offre à tous la possibilité de propager la volonté divine. Selon le schéma de société de Julie Favre, l'action trouve plus de force que les mots, puisque l'action va créer dans son entourage immédiat des habitudes, chez les enfants du plus jeune âge.

*S'il n'est pas donné à tous les hommes d'être les organes de la divinité, par le don de l'éloquence ou de la poésie, ni de rappeler à leurs semblables la beauté idéale par des œuvres de génie tous peuvent et doivent s'efforcer de perfectionner leur âme et de la rendre semblable au modèle divin qu'elle voit plus distinctement à mesure qu'elle devient plus pure.*⁴⁴⁵

*L'habitude de faire le bien étant devenue comme une seconde nature, l'âme répand à la fois et tout naturellement sa lumière et sa chaleur sur tous ceux qui sont à la portée de son rayonnement.*⁴⁴⁶

Nous allons présenter dans cette partie les vertus qui émanent de la beauté dans leur réalisation. Nous aurions pu placer la véracité et la probité ici, mais Julie Favre les place systématiquement dans les parties qu'elle dédie à Dieu et à ses inspirations. Quant à la magnanimité, il fut compliqué de trancher puisque Mme Jules Favre ne le fait pas. Elle place, selon les besoins, la magnanimité dans les parties sur Dieu ou dans celles sur la beauté d'âme. Elle lui donne deux définitions : « Chez les anciens, la magnanimité me semble être le respect de la personne humaine portée au plus haut point ; chez les chrétiens, il se joint à ce sentiment moral une sorte de vénération religieuse pour l'image de Dieu dans l'âme humaine, et ce culte pieux se manifeste par l'imitation de Dieu qui transfigure la vie la plus humble et donne à tous les actes une empreinte divine.⁴⁴⁷ » Pour la vision chrétienne, l'incarnation d'un idéal divin, sa place dans les parties sur Dieu a plus de sens, pour la vision des « anciens », Julie Favre la fait concorder avec une générosité et une indulgence qui seront traitées avec la charité. Cela explique pourquoi nous présentons dans cette partie uniquement, la justice, l'équité et la charité.

⁴⁴⁴ Emerson et Michaud, *La confiance en soi*. p.32-36

⁴⁴⁵ Favre, *La morale de Socrate*. p.132

⁴⁴⁶ Favre et al., *La morale de Plutarque*. p.263

⁴⁴⁷ Favre, *La morale d'Aristote*. p.189

1. La justice et l'équité

Nous ne séparons pas la justice de l'équité, bien que Julie Favre le fasse dans certains ouvrages, car pour elle l'équité est comprise dans la justice. Pour elle, « l'équitable est toujours juste, et (...) le juste peut n'être pas équitable.⁴⁴⁸ » Toutes nos interactions avec les autres doivent être justes, et certaines actions de justice doivent avoir recours à l'équité.

La justice, telle que la voit Julie Favre est une vertu sociale, qui agit dans les rapports de l'homme avec ses semblables. Faire preuve de justice, c'est être capable d'agir, d'interagir pour le bien commun. Comme souvent, la directrice de l'École de Sèvres ne nous dit pas quelles actions sont justes, elle laisse l'amplitude nécessaire à chacun pour pratiquer la justice telle que nous la ressentons, elle laisse chacun libre d'exprimer son individualité, sa vérité, ses inspirations.

*Toutes les vertus sociales se résument en une seule, la justice dans son acception la plus haute et la plus large. (...) La justice est, en effet, la vertu se rapportant au bien ou à l'avantage des autres ; et c'est précisément en ce que l'homme n'est plus à lui-même son objet, que consiste l'excellence de la justice. Dans la pratique de la justice, il ne poursuit plus directement et d'une façon exclusive le bien souverain pour lui-même, il s'occupe des autres, il travaille à leur bonheur.*⁴⁴⁹

L'individu juste sera celui qui aura un grand degré de culture de l'âme. La justice n'est pas que dans les actions car « l'âme est juste ou elle ne l'est pas⁴⁵⁰ ». Un homme qui agit justement, se détache des passions néfastes, est patient, cet homme pourra prétendre faire preuve de justice. L'homme qui aura su utiliser sa force d'âme pourra devenir un émissaire du message divin. Il n'agit que dans l'intérêt collectif. Cela nous guide dans la formation morale que propose Julie Favre : l'action, la disposition d'esprit de l'être en perfectionnement moral doit être constamment tournée vers l'universel. La formation de soi n'est utile que si nous rejoignons Dieu et son dessein, Dieu est partout et harmonise la Nature, à nous de ne pas désaccorder les instruments divins.

⁴⁴⁸ Favre et al., *La morale de Plutarque*. p.256

⁴⁴⁹ Favre, *La morale d'Aristote*. p.229

⁴⁵⁰ Favre, *La Morale de Cicéron*. p.245

*L'homme juste est en réalité le plus vertueux, parce que sa vertu atteint au plus complet désintéressement.*⁴⁵¹

*L'impartialité dans les jugements n'est possible qu'à un esprit libre de tout préjugé, à une âme maîtresse de ses passions, sachant tenir la balance au-dessus de tous les sentiments et de tous les intérêts particuliers.*⁴⁵²

Mme Jules Favre ne nous oriente pas dans nos actions, mais tente de nous montrer les moyens d'accès à cette vertu. Comme souvent pour cette lectrice d'Emerson, c'est en nous que devons trouver la Justice. Notre âme, cette part de déité intérieure est notre moyen d'accès à la Justice. Elle seule, nous laissera entrevoir la perfection de la Justice. L'individu incapable de discerner la vérité parfaite est également incapable de pratiquer la justice parfaite. Si les législateurs ont su écouter leur âme alors les lois humaines seront des fragments de la Loi divine.

*Les anciens avaient une si haute idée de la justice, qu'ils la confondaient avec la perfection : de même, l'Écriture Sainte appelle juste celui qui observe tous les commandements de la loi, et désigne l'Être suprême par la dénomination de Dieu juste. (...) Vu l'ignorance et la faiblesse de la créature humaine, on peut dire que la justice n'appartient qu'à Dieu ; car, seul, il a l'omniscience qui éclaire toutes choses, la sagesse infinie qui les gouverne, et la charité infinie qui tempère les rigueurs de la justice. Aussi ceux qui exercent quelque autorité ne s'en rendent-ils dignes qu'en devenant de plus en plus parfaits.*⁴⁵³

*Le droit éternel dont l'origine se confond avec celle du principe divin qui est dans toute âme d'homme, ce droit universel inscrit dans toute conscience, est immuable comme la divinité même. La notion en est plus ou moins parfaite selon le degré de culture de l'âme : de là, la diversité des lois humaines qui, dans leurs transformations et leurs progrès, tendent à donner une idée de plus en plus juste et pure du principe immuable que toutes rappellent malgré leur imperfection. Mais la justice absolue, parfaite n'est qu'en Dieu.*⁴⁵⁴

Quand les sages de l'antiquité donnaient des lois à leurs nations, ils plaçaient ces lois sous l'égide de la Divinité, et ils prétendaient même qu'elles étaient son inspiration. Ainsi assuraient-ils à leur législation plus de respect et de fidélité de la part de leurs concitoyens que s'ils avaient parlé en leur propre nom. (...) Sans doute, les lois ne sont que des fragments plus ou moins

⁴⁵¹ Favre, *La morale d'Aristote*. p.28-229

⁴⁵² Favre et al., *La morale de Plutarque*. p.223

⁴⁵³ Favre, *Montaigne moraliste et pédagogue*. p.111-112

⁴⁵⁴ Favre, *La morale d'Aristote*. p.230

informes, ou incomplets de la loi ; mais elles la rappellent même en ce qu'elles ont d'erronné et d'excessif. La loi est gravée dans toute conscience humaine qui l'interprète selon les lumières qu'elle a reçues : c'est pourquoi l'homme ne peut légiférer de bonne foi, ni pour lui-même ni pour autrui, sans se rapprocher plus ou moins de l'idée de justice qu'il porte en lui. ⁴⁵⁵

Les inspirations de Justice viennent de notre âme donc de Dieu, mais au contraire du *daimonion* de Socrate qui avertit l'homme pour l'empêcher d'agir⁴⁵⁶, la Loi divine vue par Mme Jules Favre inspire, anime, encourage l'individu. C'est d'ailleurs ce qui la rend supérieure à la loi humaine, elle encourage, crée des passions salutaires à l'humanité.

La loi humaine interdit ce qui est contraire au courage, à la tempérance et à la justice, mais elle n'ordonne pas de faire tout ce qui est conforme à ces vertus. Elle défend au citoyen d'abandonner son poste, de prendre la fuite, de jeter ses armes ; mais elle ne lui enjoint pas de s'exposer à des périls imminents, là où la discipline ne l'exige point, et de sacrifier tout ce qu'il a de plus cher pour le salut de la patrie. De même la loi civile interdit les excès qui troublent la paix et l'ordre publics et ceux qui portent préjudice à la liberté et à la propriété d'autrui ; mais elle ne commande pas à l'homme de respecter toujours et partout la dignité humaine en lui-même et dans autrui. Elle condamne et punit aussi l'outrage, l'injure, la calomnie et les actes de violence, mais elle ne prescrit pas la bonté, la douceur, la bienfaisance et la charité. Or toutes les vertus sont comprises dans la justice, telle qu'elle nous est enseignée par la raison et la conscience, par cette loi universelle « que tous les peuples devinent, sans qu'il y ait pour cela entre eux ni communication préalable ni convention, par ce droit éternel dont l'origine échappe aux regards de l'homme ». ⁴⁵⁷

La justice absolue n'étant parfaite qu'en Dieu, par quels moyens terrestres peut-on parvenir à parfaire cet amour de la Justice que nous communique notre âme ? Par l'amour des autres. C'est en aspirant à comprendre et à réaliser le bien d'autrui que nous parviendrons à approcher cette justice divine. La justice est une « manifestation extérieure de la vertu dont l'âme est imprégnée ⁴⁵⁸», c'est une vertu sociale, donc indissociable de l'amour, de l'amour de tous.

C'est donc l'amour, la charité, c'est-à-dire le cœur même venant au secours de la justice, qui est tout d'abord une vertu de raison pour la rendre plus parfaite en lui communiquant la vie et

⁴⁵⁵ Favre, *La Morale de Cicéron*.

⁴⁵⁶ Cf. *l'âme, Dieu dans l'homme* dans la partie sur Dieu

⁴⁵⁷ Favre, *La morale d'Aristote*. p.230

⁴⁵⁸ Favre, *La morale des stoïciens*. p.299

*la chaleur du sentiment. Exclure de cette providence une seule créature humaine, ce serait nier la justice elle-même.*⁴⁵⁹

*Il faut plus que les lumières de la raison pour arriver à cette connaissance : il faut que l'homme s'oublie lui-même, qu'il sorte de lui-même et qu'il cherche dans les inspirations de l'amour les moyens de faire à autrui ce qu'il voudrait qu'on lui fît.*⁴⁶⁰

La vigilance s'exerce en toutes choses, la modération ne s'use pas seulement envers les passions ou les plaisirs néfastes, elle s'exerce aussi, sur cette justice, qui peut dans une application stricte devenir injuste. Julie Favre nous dit que pour avoir un jugement sain, il faut « l'intervention de la raison, de la conscience et du sentiment. »⁴⁶¹

*Pour exercer la justice, il faut en effet que l'âme soit si parfaitement maîtresse d'elle-même, si bien réglée par la droite raison et dans une équanimité si absolue qu'aucune passion ne puisse la faire pencher ni d'un côté ni de l'autre. Le moindre excès la fait dégénérer ; tandis que la plupart des autres vertus, même excessives, ne cessent pas d'être des vertus, la justice poussée à l'extrême devient injustice : summum ius, summa injuria.*⁴⁶²

L'être juste est l'individu qui a atteint le plus complet désintéressement, celui qui s'éloigne le plus des passions personnelles. Tout ce qu'il est, tout ce qu'il fait, accomplit la volonté divine. Pour cela, il suffit de ne pas être égocentrique, et de ne pas juger l'autre par rapport à notre vécu, à nos ressentis.

*Montaigne nous montre que la principale cause de nos jugements téméraires et erronés, c'est la présomption qui nous fait juger d'autrui d'après nous-mêmes. « Il semble à chascun, dit-il, que la maistresse forme de l'humaine nature est en luy ; selon elle, il fault régler toutes les aul très. » Ainsi ne trouvent grâce devant nos yeux que ceux qui nous ressemblent, et sont condamnés tous ceux dont les allures ne se rapportent pas aux nôtres. « Quelle bestiale stupidité ! s'écrie t-il. Quelle asnerie dangereuse et insupportable ! » Dangereuse, parce que les âmes médiocres abaissent ainsi à leur niveau les plus grands caractères et, si elles ont quelque pouvoir à exercer, elles compriment et rapetissent tout ce qui les dépasse.*⁴⁶³

⁴⁵⁹ Favre, *La Morale de Cicéron*. p.246

⁴⁶⁰ Favre, *La morale d'Aristote*. p.230-231

⁴⁶¹ Ibid. p.219

⁴⁶² Favre, *Montaigne moraliste et pédagogue*. p.112 *Summum ius, summa injuria*, est une maxime issue du *Traité des devoirs* de Cicéron qui signifie « Droit extrême, extrême injustice » Cicéron, *Oeuvres complètes*, éd. par D. Nisard (Paris, France: Firmin-Didot, 1864).

⁴⁶³ Favre, *Montaigne moraliste et pédagogue*. p.113

La véritable justice exclut toute pensée d'intérêt personnel, ainsi que d'ambition et de vanité. (...) De même que Sénèque, il montre que ce n'est pas seulement dans l'action qu'on peut être injuste, mais encore dans le sentiment, la pensée et le jugement. Se défier d'autrui, le soupçonner sans cause, mal interpréter certains actes plus ou moins indifférents, c'est être injuste. Et combien elles sont nombreuses ces injustices de pensée qui ont leur source dans l'égoïsme et l'orgueil ! Le moi si exigeant et si susceptible, voit des fautes dans tout ce qui semble léser ses prétentions exorbitantes : « Voyons plus simplement les choses nous dit Sénèque, et jugeons-les avec bienveillance... Ne croyons que ce qui nous frappe les yeux, ce qui sera évident, et, toutes les fois que nous reconnâtrons nos soupçons mal fondés, gourmandons notre crédulité. »⁴⁶⁴

C'est en partie dans ces instants que Julie Favre en appelle à l'équité. Pour elle, « l'équité, c'est l'humanité, l'indulgence, la bonté et la charité dans l'interprétation de la loi ». La justice qui cherche l'équité, c'est la meilleure qui soit possible. Prendre conscience des particularités, de l'environnement de l'individu que l'on doit juger. Il convient à celui qui est en position d'autorité de comprendre ce qui a animé l'individu à agir, ce qui permettra le bien-être du jugé et de la société entière. L'injustice provient de l'ignorance, l'ignorance des autres et de la centration sur soi.

*Un juge équitable considère, non le fait isolé qu'il est appelé à juger, mais les circonstances dans lesquelles ce fait a été accompli. Il en recherche l'intention ; il le rapproche d'autres faits antérieurs, surtout de ceux qui sont à l'avantage du délinquant, dont il interroge toute la vie pour savoir s'il a failli, par accident ou par l'entraînement d'habitudes vicieuses.*⁴⁶⁵

C'est donc toujours à l'intention, au sentiment qui sert de mobile que remonte Sénèque dans l'appréciation des actes. (...) Sénèque, reconnaissant ce qu'il y a d'injuste à se servir d'un poids et d'une mesure unique à l'égard de tant de dispositions et d'esprits divers, nous exhorte à examiner le caractère et l'intention de ceux que nous voyons agir autour de nous. Il tient compte des différences d'âge, de culture, de sexe, de condition, etc. Il prouve que la plupart de nos jugements injustes ont pour cause les empiétements du moi. (...) Marc-Aurèle, pour être équitable dans ses jugements, cherche à se mettre à la place de ceux qu'il juge, à examiner

⁴⁶⁴ Favre, *La morale des stoïciens*. p.300-301

⁴⁶⁵ Favre, *La morale d'Aristote*. p.257

leurs principes et leurs opinions. Aussi arrive-t-il à comprendre leur façon d'agir. Mais il s'attache surtout à découvrir leurs bonnes qualités. ⁴⁶⁶

Nous n'échappons à l'injustice qu'en nous plaçant sur le terrain du relatif pour juger les personnes et les choses dans leurs rapports entre elles et avec elles-mêmes. Ainsi les paroles et les actes qui tombent sous notre jugement ne sont pas considérés comme des faits isolés, mais ils sont envisagés à leur place dans l'ensemble de la vie qui leur donne leur vraie valeur. ⁴⁶⁷

2. La charité

Nous pouvons légitimement nous poser une question : « Comment aborder la charité à travers les textes d'auteurs antiques, alors que la charité ne fut abordée que bien plus tard dans le christianisme ? » Pour Julie Favre, la question ne se pose pas, nous sommes tous parcourus par des inspirations qui ont une seule et même source, la Providence. Nous revenons à l'unicité de la pensée d'Emerson, où nous retrouvons dans les écrits des autres, nos réflexions, nos questions car il y a un archétype de pensée que va ressentir l'individu par l'intermédiaire de son âme. Donc si le mot charité ne se retrouve pas dans les textes de Socrate, des Stoïciens ou de Cicéron, peu importe, ils auront su mettre la charité en pratique et retranscrire cette vertu dans leurs textes.

Si le mot charité ne se trouve pas dans l'enseignement de Socrate, l'idée y est exprimée avec autant de clarté et d'élévation que possible. ⁴⁶⁸

Sans prononcer le nom de la charité « qui excuse tout et qui supporte tout, » ils nous font sentir que toutes leurs paroles en sont pénétrées. ⁴⁶⁹

Ce beau nom de charité, dont la portée est infinie comme l'amour qu'il exprime, est déjà dans l'âme des philosophes de l'antiquité, avant que le christianisme en ait démontré l'idée parfaite, ce qui nous prouve une fois de plus l'unité de la loi morale qui est éternellement gravée dans la conscience humaine. ⁴⁷⁰

⁴⁶⁶ Favre, *La morale des stoïciens*. p.300-302

⁴⁶⁷ Favre et al., *La morale de Plutarque*. p.223

⁴⁶⁸ Favre, *La morale de Socrate*. p.270

⁴⁶⁹ Favre, *La morale des stoïciens*. p.311

⁴⁷⁰ Favre, *La Morale de Cicéron*. p.12

C'est au christianisme que fait référence Mme Jules Favre lorsqu'elle nous expose sa charité. C'est vers Saint Augustin que nous avons choisi de nous tourner pour saisir la charité chrétienne, plus précisément dans les *Traité sur l'épître de Saint Jean aux Parthes*. C'est en commentant les écrits de Saint Jean qu'Augustin d'Hippone nous éclaire sur sa vision de la charité parfaite.

« Je vous donne un commandement nouveau, c'est que vous vous aimiez les uns les autres (1 Jean, XIII, 34). Nous reconnaissons que nous sommes en lui, si nous sommes arrivés à la perfection qu'il nous recommande ». Jean entend, par là, la perfection dans la charité. Mais en quoi consiste la charité parfaite ? À aimer même nos ennemis, à les aimer au point de les regarder comme des frères. (I,9)

La charité est l'amour fraternel absolu, mais quel lien peut unir tous les hommes ? Pour Saint Augustin comme pour Emerson, ce lien absolu c'est Dieu. Pour Augustin d'Hippone, c'est dans la foi que nous trouverons l'amour de tous, pour Emerson ce sont les inspirations divines qui feront de nous des êtres liés agissant pour le bien de la grande Nation des Hommes.

Depuis les paroles suivantes : « si nous nous aimons les uns les autres, dieu demeurera en nous », jusqu'à ces autres : « dieu est amour ; et quiconque demeure dans l'amour demeure en dieu, et dieu demeure en lui ». (1 Jean IV 12-14) VIII

Mais tu aimes un homme qui ne croit pas encore au Christ, ou qui, s'il y croit, le fait à la manière des démons : tu lui reproches l'inutilité de sa foi. Aime-le, aime-le d'une affection toute fraternelle : il n'est pas encore ton frère, mais tu l'aimes, précisément afin qu'il le devienne. Toute notre charité se réduit donc à aimer, comme des frères, tous les chrétiens, tous les membres du Christ. Traité sur l'épître de Saint Jean aux Parthes X 7 Saint Augustin

A nation of men will for the first time exist, because each believes himself inspired by the Divine Soul which also inspires all men. ⁴⁷¹ *American Scholar Emerson*

Ce sont les deux idées fondamentales de la charité chez Julie Favre, l'amour et le lien. Un amour, sans restriction aucune, de tous les hommes que Dieu a rassemblé et inspiré. Il y a un lien spirituel et Naturel entre tous qui nous pousse à aimer de manière désintéressée. Nous

⁴⁷¹Pour la première fois, une nation d'hommes va exister, parce que chacun se sait inspiré par l'Âme Divine qui inspire aussi tous les hommes. Ralph Waldo Emerson, *Essais*, trad. par Anne Wicke (Paris, France : M. Houdiard, 2005). 2005 p.152

sommes les membres d'un même corps, la Nature. Nous marcherons au côté de Dieu que lorsque nous saurons aimer tous les hommes et agir pour tous ceux qu'Il a unis en ce monde. Nous devons être la b nignit  incarn e,  tre indulgents, doux et bons.

Cette charit , cet amour s'exprime   travers notre douceur vis- -vis des autres, une douceur active ou passive et qui saura par sa beaut  souffler sur notre  tincelle divine et diffuser le message divin plus certainement que ne serait le faire les mots.

Les vertus que nous comprenons sous le nom de douceur sont de deux sortes, selon que c'est l'amour qui agit ou l'amour qui supporte. Les premi res sont la bont , la bienfaisance, les autres sont le support, l'indulgence, le pardon. ⁴⁷²

a. Charit  passive

La charit  passive de Julie Favre, c'est la charit  « qui excuse tout et qui supporte tout ». C'est dans la premi re  p tre aux Corinthiens que Mme Jules Favre trouve la parfaite expression de cette charit .

La charit  est patiente, elle est pleine de bont  ; la charit  n'est point envieuse ; la charit  ne se vante point, elle ne s'enfle point d'orgueil, elle ne fait rien de malhonn te, elle ne cherche point son int r t, elle ne s'irrite point, elle ne soup onne point le mal, elle ne se r jouit point de l'injustice, mais elle se r jouit de la v rit  ; elle excuse tout, elle croit tout, elle esp re tout, elle supporte tout. (1 Cor 13, 4-7)

On comprend   la lecture de ce texte pourquoi la directrice de l' cole de S vres sous-titre dans la *Morale des Stoiciens* son chapitre sur la charit  passive, « l'indulgence, le support, la patience, la douceur ».

Montaigne nous recommande, non seulement les vertus actives dont l'amour du prochain est la source, mais aussi les vertus passives, l'indulgence, le support et la patience dont la charit  est le principe. ⁴⁷³

Comme nous l'avons d j   voqu , pour Julie Favre la r sipiscence d coule sur une indulgence. Elle part du m me constat qu' tablit S n que dans *De la Col re* (XXVI) « m chants, nous

⁴⁷² Favre, *La Morale de Cic ron*. p.278

⁴⁷³ Favre, *Montaigne moraliste et p dagogue*. p.146

vivons parmi les méchants », l'individu ne peut pas condamner ceux qui pèchent, ni se venger des offenses qu'il reçoit d'autrui, puisque lui-même commet les mêmes méfaits. L'humilité sincère ne sera pas le seul moyen d'arriver à cette indulgence de tous. La charité, l'amour qui unit tous les hommes nous y conduit également. Cette indulgence qui se manifeste dans le pardon et la clémence. C'est une fois de plus pour marcher aux côtés de Dieu, pour être l'exemple de sa Volonté que Julie Favre nous demande de pardonner comme Dieu le ferait d'un pardon absolu. Excuser toutes les actions, mais aussi tous les êtres qui sont nos frères par le biais de Dieu, l'indulgence devient la réalisation de l'amour de tous. Son souhait est que nous ne soyons qu'amour pour l'humanité en général, et surtout pour ceux qui sont commis à notre garde.

*Mais ce n'est pas seulement au nom des sentiments fraternels que les stoïciens demandent l'indulgence pour tous les hommes, c'est aussi au nom de Dieu, qui pardonne afin que nous pardonniions.*⁴⁷⁴

*Le pardon et la clémence sont le triomphe de l'amour.*⁴⁷⁵

*Mais les stoïciens ne se bornent pas à montrer que la justice et l'équité exigent l'indulgence et le pardon ; ils nous les recommandent encore au nom de l'amour qui doit unir les hommes entre eux.*⁴⁷⁶

Dans les ouvrages sur Socrate et sur les Stoïciens, Julie Favre compare les pécheurs à des ignorants, des égarés, des malades⁴⁷⁷ qu'il convient à nous de guérir avec douceur. C'est l'indulgence, la compassion vis-à-vis de tous qui nous donne la patience nécessaire pour les accompagner vers le rétablissement. Pour Julie Favre, il n'y a pas de médicaments ou de formules magiques, les seuls remèdes sont l'instruction et le support. Il reste à chacun de devenir un appui moral pour ceux que nous voyons dans la souffrance, en étant l'exemple constant de ce que nous prônons.

Les stoïciens sont convaincus que c'est faute de comprendre la vérité que les hommes se laissent entraîner au mal. Aussi nous exhortent-ils tous à instruire ceux qui se trompent à corriger avec bonté ceux qui négligent leurs véritables intérêts. Avec quelle douceur ils parlent de ceux qui

⁴⁷⁴ Favre, *La morale des stoïciens*. p.313

⁴⁷⁵ Favre, *La Morale de Cicéron*. p.285

⁴⁷⁶ Favre, *La morale des stoïciens*. p.311

⁴⁷⁷ Ibid. p.311 & Favre, *La morale de Socrate* p.270

*s'égarent ! Avec quelle charité sincère, aussi, nous rappellent-ils nos devoirs fraternels à l'égard des faibles, des ignorants et des méchants !*⁴⁷⁸

*Il est facile de prêcher aux autres la clémence et la mansuétude ; mais quand nous sommes sous le coup d'une offense personnelle, et que nous sentons notre âme soulevée par l'indignation et la colère, il nous semble qu'il serait juste de rendre l'offense, et l'idée seule de la joie de la vengeance satisfaite nous transporte. Le support et le pardon sont donc pour chacun un devoir de justice.*⁴⁷⁹

On comprend vite pourquoi pour Mme Jules Favre la charité active est le principe de l'indulgence, du pardon, du support, mais qu'est-ce qu'il en est de la patience ? La patience est le fondement de cette charité passive, non seulement c'est elle qui va nous aider à pardonner les autres en faisant appel à la compassion ; c'est elle qui nous aidera à tenir pour l'instruction « des ignorants » pécheurs ; c'est elle également qui va nous pousser à nous remettre en cause pour savoir si nous sommes, par notre comportement, fautifs dans l'attitude d'autrui.

*Mais Socrate nous exhorte : non seulement à pardonner et à supporter les fautes d'autrui ; il nous invite encore à faire un retour sur nous-mêmes pour savoir si nous n'avons pas été pour nos semblables une occasion de chute par notre mauvais exemple ou notre négligence.*⁴⁸⁰

b. Charité active

La charité active n'est rien d'autre que la mise en pratique de la charité ou comme le dit Julie Favre « l'amour en action ». L'amour produit l'action, à agir avec bonté, à être en disposition constante de faire du bien à autrui et l'épargner du mal. « Le charme de la bonté est irrésistible⁴⁸¹ » et se propage, la beauté de la charité saura faire écho dans les âmes des gens qui nous entourent.

Dès qu'elle est vivifiée et réchauffée par la charité, elle ne songe plus uniquement au bien sous la forme abstraite de la loi morale ; mais elle le comprend et le sent dans ses rapports avec les

⁴⁷⁸ Ibid. p.312

⁴⁷⁹ Favre, *La morale de Socrate*. p.274

⁴⁸⁰ Ibid. p.274

⁴⁸¹ Favre et al., *La morale de Plutarque*.

*êtres concrets, et s'incline vers eux avec une fraternelle compassion, pour leur faire tout le bien qu'elle peut.*⁴⁸²

Mais c'est l'action de la bonté que Mme Jules Favre nous exhorte à pratiquer. À la bienfaisance, elle préfère la libéralité d'Aristote. C'est le fait de donner sans contrepartie, sans obligation, c'est la volonté derrière l'acte qui montre la pureté et le rayonnement de l'action. Le libéral est celui qui saura discerner les cas où il convient de donner, il pratique la bonté avec justice et une relative équité.

*Ses dons sont d'autant plus précieux qu'ils sont répandus par une main discrète et délicate autant que libérale et généreuse.*⁴⁸³

*Mais à l'action de la raison et de la conscience se joint aussi la spontanéité du cœur. Le libéral donne avec joie, avec la promptitude de la bonne volonté, parce qu'il est ému des misères qu'il cherche à soulager et qu'il trouve son bonheur à faire celui des autres. (...) Il fait le bien parce qu'il aime le bien, et qu'il est rempli de sympathie pour tous ceux qui souffrent.*⁴⁸⁴

Encore plus que la volonté ce qui a de l'importance aux yeux de Julie Favre c'est l'inspiration. Plus l'individu se rapprochera de la perfection, plus les inspirations le porteront vers la transcendance, vers l'élévation au-delà de l'être, vers l'autre, vers l'universel. C'est dans l'oubli de soi que nous prouverons nous être élevés à de plus hautes aspirations. Dans le livre qu'elle consacre aux Stoïciens, Julie Favre rappelle l'épisode biblique de l'obole de la veuve dans le tronc (Marc 12, 41-44), Jésus regardait la foule mettre de l'argent dans le tronc, alors que des gens riches mettaient beaucoup d'argent, le regard de Jésus se posa sur une pauvre veuve et il dit à ses disciples : « Je vous le dis en vérité, cette pauvre veuve a donné plus qu'aucun de ceux qui ont mis dans le tronc ; car tous ont mis de leur superflu, mais elle a mis de son nécessaire, tout ce qu'elle possédait, tout ce qu'elle avait pour vivre. »

*Le bienfait le plus insignifiant en apparence a plus de valeur aux yeux du stoïcien que les dons les plus magnifiques, pourvu qu'il soit inspiré par l'amour et offert avec bonté et délicatesse. C'est le sentiment qui fait le prix des actes.*⁴⁸⁵

L'oubli de soi doit se faire, mais pour une noble passion, les autres et l'amour que nous leur portons. Ce qui fait réellement la valeur d'un héros n'est pas l'acte héroïque que l'on rapporte,

⁴⁸² Favre, *La Morale de Cicéron*. p.277

⁴⁸³ Favre, *La morale des stoïciens*. p.341-342

⁴⁸⁴ Favre, *La morale d'Aristote*. p.269

⁴⁸⁵ Favre, *La morale des stoïciens*. p.333

mais la cause qui l'a poussé à le faire. Julie Favre lie l'incarnation d'un idéal, la magnanimité avec le don, la générosité.

*Quand une noble passion, telle que l'amitié, l'amour de la famille, de la patrie ou de l'humanité enflamme un grand cœur, il est heureux de vivre et de mourir pour le salut de ce qu'il aime plus que soi. Alors même que son immolation reste sans effet pour les choses de ce monde, elle n'en élève pas moins l'âme à la suprême grandeur et lui suscite une glorieuse lignée de héros et de martyrs.*⁴⁸⁶

Conclusion

Dans l'introduction de ce chapitre, avec l'aide de Foucault, nous avons tenté de démontrer que Mme Jules Favre nous proposait bien une culture morale. Dans la conférence sur la *culture de soi* donnée à Berkeley le 12 avril 1983, il revient sur un point essentiel : « La culture de soi doit permettre, non seulement d'acquérir de nouvelles connaissances, mais, bien mieux de se débarrasser de toutes les mauvaises habitudes, de toutes les opinions fausses venues de la foule, des mauvais maîtres, et aussi de parents et de l'entourage. Désapprendre, *de-discere*, est une des tâches importantes du développement de soi⁴⁸⁷. » Quelle forme prend le « désapprendre » dans la culture morale avancée par Mme Jules Favre. À notre sens, ce processus se construit à travers l'affirmation de notre indépendance et de notre individualité. L'indépendance voulue par Julie Favre n'est pas une exhortation à sortir de la société, mais à se recentrer sur soi. Dans l'ouvrage sur les Stoïciens, elle nous demande d'avoir du dédain pour l'opinion, non pas celle de notre famille, de nos amis, mais l'opinion qui a l'apparence des honneurs et des glorifications. Ce qui importe pour Mme Jules Favre est que nous forgions une société d'individualités, pas de personnalités effacées qui agissent pour l'approbation de la foule. Le désir d'être remarquable aux yeux des autres nous amène à nous conduire selon leurs volontés, de ne plus être maître de soi, d'être le pantin d'une volonté sociétale. La société de Julie Favre est composée de personnes qui ne seront pas soumises aux désirs de leur contemporain, mais qui sauront exprimer leur individualité et se retrouver dans les inspirations divines qui nous mèneront vers la perfection.

⁴⁸⁶ Favre et al., *La morale de Plutarque*. p.266

⁴⁸⁷ Michel Foucault, Daniele Éditeur scientifique Lorenzini, et Arnold Ira Éditeur scientifique Davidson, *Qu'est-ce que la critique ?*, éd. par Henri-Paul Fruchaud (Paris, France : J. Vrin, impr. 2015, 2015). p.93

*Le désir de la gloire est si naturel à l'homme, il cherche avec tant d'ardeur à se faire une place dans l'estime de ses semblables, qu'il faut une grande force d'âme pour s'élever au-dessus du jugement du monde, et suivra invariablement la route qu'on s'est tracée comme étant la meilleure, observer fidèlement la loi qu'on s'est imposée, la considérant comme la plus raisonnable et la plus juste.*⁴⁸⁸

*il faut tâcher de conserver une noble indépendance à l'égard des autres.*⁴⁸⁹

*Ce qui nous a particulièrement, touchée dans son œuvre, c'est le respect profond de l'individualité, la constante préoccupation de défendre la liberté de l'être humain contre toutes les influences qui tendent à le pousser en dehors de sa voie et à lui donner une nature d'emprunt.*⁴⁹⁰ À propos de Jean-Paul.

*Ce qui est blâmable, c'est de se dédire pour sauver les apparences, de trahir nos vraies intentions et de désavouer notre pensée, pour arriver à un faux accommodement qui sert nos intérêts ou ceux d'autrui.*⁴⁹¹

*Les chemins battus sont si commodes, on s'y sent si bien soutenu par l'entraînement général, et, en cas d'erreur ou de faute, on se console si facilement, n'étant pas seul à s'être trompé, que tous les avantages semblent être pour celui qui se laisse emporter par la force du courant, plutôt que d'essayer de le remonter en luttant*⁴⁹².

Bien sûr, les lecteurs d'Emerson et plus particulièrement de *La Confiance en soi* verront le lien que l'on peut établir entre l'ami de Thoreau et Mme Jules Favre. Cette indépendance d'esprit vis-à-vis de la foule se dévoile dans l'essai d'Emerson comme étant une finalité de l'Homme .« Whoso would be a man must be a nonconformist. » « Celui qui voudrait être un homme doit être non conformiste⁴⁹³. » Mais nous aimerions nous intéresser à un aspect plus englobant que cette indépendance, l'affirmation de notre individualité. Il faut comprendre que la culture morale et également la religion exposée par Mme Jules Favre n'ont qu'une finalité d'où découle tout, l'accès à la Vérité. Nous arrivons à une impasse dans ce cas-là, car même dans un degré de culture le plus parfait, nous n'aurons pas accès à la complétude de la Loi, les inspirations de notre âme vont guider notre vie et nous placer dans l'harmonie de la Providence. Ainsi le

⁴⁸⁸ Favre, *La morale des stoïciens*. p.217

⁴⁸⁹ Favre, *La morale d'Aristote*. p.193

⁴⁹⁰ Jean Paul et Favre, *Sur l'éducation*. préface p.2

⁴⁹¹ Favre, *Montaigne moraliste et pédagogue*. p.103

⁴⁹² Favre, *La morale des stoïciens*. p.218

⁴⁹³ Emerson et Michaud, *La confiance en soi*. p.90

perfectionnement nous amène, non pas à la Vérité, mais à notre Vérité. C'est l'interaction des expressions de nos vérités individuelles qui mènera à l'exposition de la Vérité. L'individualité et son expression prennent un aspect particulier grâce à cette notion de Vérité personnelle. Comme chez Emerson, l'affirmation de l'individualité n'est pas une manifestation orgueilleuse de nos convictions, mais bien le témoignage de notre confiance en Dieu et en ses inspirations. Wesley T. Mott nous aide à saisir ce point dans un article intitulé "The Age of the First Person Singular" Emerson and Individualism⁴⁹⁴ : « " To "trust in self" is a God-given imperative, so long as you remember the " origin of self,' which is God⁴⁹⁵. » L'expression de notre individualité devient l'expression de la volonté divine. C'est pourquoi nous devons la respecter. Pour illustrer ce lien, nous allons tout d'abord, vous présenter des extraits de Julie Favre puis des extraits de l'œuvre de *La Confiance en soi* d'Emerson.

Mme Jules Favre :

*« Mais rien ne nous entraîne dans de plus grands maux, nous dit encore la voix grave de Sénèque, que de nous régler sur l'opinion, en croyant que le mieux est ce que la foule applaudit, et ce dont il y a beaucoup d'exemples, » au lieu de nous laisser guider par la lumière intérieure qui nous fait discerner le vrai du faux, d'être fermes dans nos résolutions, et de donner ainsi à notre âme l'unité de force, de puissance et d'harmonie. Cette unité, nous ne pouvons la trouver qu'en cherchant en nous-mêmes notre règle de conduite, plutôt que de nous appuyer sur les paroles et les actes de ceux qui nous entourent, et d'oublier notre dignité personnelle en livrant notre âme au premier venu.*⁴⁹⁶

*Seul contre tous, il nous enseigne nous élever au-dessus de l'opinion, à obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes, sans craindre ni les chaînes, ni la mort. « Nous ne devons pas, dit-il à Criton, nous mettre en peine de ce que dira le peuple, mais de ce qu'en dira celui-là seul qui connaît le juste et l'injuste. »*⁴⁹⁷

Quiconque est sincère avec soi-même, l'est également dans toutes ses relations avec les autres hommes. La même force d'âme qui lui fait écarter les subterfuges de l'orgueil et les duplicités de l'égoïsme pour se juger selon la loi parfaite, l'élève aussi au-dessus de l'opinion et le rend inaccessible à toutes les bassesses qu'entraînent l'amour excessif de la popularité et le désir de

⁴⁹⁴ Wesley T. Mott "The Age of the First Person Singular" Emerson and Individualism, in *A Historical guide to Ralph Waldo Emerson*, edited by Joel Myerson, Oxford University Press, 2000 p.76

⁴⁹⁵ Croire en soi est un impératif divin, tant que nous nous souvenons que l'« origine de soi » est Dieu.

Traduction personnelle.

⁴⁹⁶ Favre, *La morale des stoïciens*. p.217

⁴⁹⁷ Favre, *La morale de Socrate*. p.203

ménager ses intérêts. La même vigilance scrupuleuse qui bannit de son âme les pensées et les sentiments contraires à sa dignité, s'exerce aussi sur ses paroles et ses actes pour les rendre conformes à la vérité et à la justice. C'est une règle excellente que celle que Montaigne s'impose à lui-même, savoir « de s'ordonner d'oser dire tout ce qu'il ose faire » ; mais il nous semble que la crainte de déchoir dans notre propre opinion — et surtout de dégrader en nous l'image de Dieu, est un frein plus digne de notre âme que la crainte de perdre l'estime des autres hommes, fussent-ils les plus parfaits. Sans doute, l'approbation de ceux que nous respectons est un grand soutien, surtout au début de la vie morale ; car elle nous aide à mieux comprendre et aimer la loi morale. Mais il faut que nous apprenions à nous passer d'appuis et que nous marchions seuls. Pour que nous en devenions capables, il faut que la loi morale soit gravée dans notre conscience et dans notre cœur, et que nous soumettions sans cesse notre vie à ce juge impartial, incorruptible et toujours présent. Sûrs de son approbation, nous ne recherchons ni ne fuions le jugement public. Le redouter, c'est une lâcheté qui indique une conscience chargée.⁴⁹⁸

Emerson:

Je me souviens d'une réponse que la jeunesse m'incita à faire à un estimable conseiller qui avait l'habitude de m'importuner avec les bonnes vieilles doctrines de l'Église. Alors que je lui disais : « Qu'ai-je à faire des traditions, si je vis pleinement de l'intérieur ? », mon ami me suggéra cette réponse : « Et si ces élans venaient d'en bas et non d'en haut ? » Je répondis : « Elles ne me paraissent pas être telles, mais si je suis l'enfant du Démon, et bien je vivrai selon la loi du Démon. » Aucune loi ne peut être sacrée à mes yeux, si ce n'est celle de ma nature. Le bien et le mal ne sont que des noms que l'on peut facilement transposer ; seul est bon ce qui est conforme à ma nature, seul est mal ce qui va à son encontre. Confronté à n'importe quelle opposition, l'homme doit se comporter comme si tout sauf lui-même n'était qu'éphémère et attaché à un nom. J'ai honte lorsque je pense à la facilité avec laquelle nous capitulons devant les insignes, les noms, l'importance des sociétés et les institutions mortes.

⁴⁹⁹

Aie confiance en toi : chaque cœur vibre à cette corde de fer. Accepte la place que la divine providence a trouvée pour toi, la société de tes contemporains, l'enchaînement des faits. Les grands hommes ont toujours fait ainsi et, tels des enfants, se sont abandonnés au génie de leur

⁴⁹⁸ Favre, *Montaigne moraliste et pédagogue*. p.86-87

⁴⁹⁹ Emerson et Michaud, *La confiance en soi*. p.90-91

*époque, révélant par là même que ce qu'ils percevaient comme absolument digne de confiance résidait dans leur cœur, se manifestait par leurs mains et prédominait dans tout leur être.*⁵⁰⁰

La religion et la culture morale voulue par Julie Favre mènent à une déclaration d'indépendance et à une affirmation de l'individualité emersonienne. L'individu se construit, se cultive, non pas pour devenir un être divin en contact avec la Vérité et isolé de la société, il doit être celui qui réalise cette vérité. C'est en participant à l'harmonie des Vérités personnelles que nous nous rapprocherons de Dieu. Aller vers l'autre est un devoir, mais il devient un catalyseur du processus de culture, comme nous le verrons dans le chapitre suivant. Parent, frères, sœurs, enfants, compatriotes, amis sont une aide précieuse. Comme nous le montre Mme Jules Favre qui se comporte en ami en écrivant à l'une de ses élèves en l'exhortant de remplir son devoir, d'être indépendante et de trouver en elle sa Vérité.

*Dans l'ardeur de votre désir, vous vous figurez que ce voyage à Sèvres vous aidera à mieux remplir votre devoir ; mais ce n'est pas ailleurs qu'en Dieu et en soi qu'il faut puiser le courage de bien faire. Tout ce que je pourrais ou ce que d'autres pourraient vous dire aurait peut-être plus d'effet sur le moment que les leçons que vous pouvez vous faire. Mais croyez-moi, ma chère enfant, avec les ressources que vous avez en vous-même, il faut que vous sachiez vous conduire en toute circonstance et les avis d'autrui ne font impression sur nous que quand ils sont d'accord avec les inspirations de notre conscience. (Mars 1885)*⁵⁰¹

Cinquième chapitre Les affections

La morale de Mme Jules Favre ne se limite pas à atteindre le point de culture morale le plus haut possible, comme la quête d'un record. Le but de toute formation morale pour Julie Favre est une imitation de Dieu, c'est-à-dire correspondre à la Vérité personnelle que notre âme nous communique. Notre Vérité s'étend toujours dans un plan plus large qui nous dépasse, c'est la volonté divine qui vise l'harmonie entre tous les êtres. L'amour et les affections nous permettent de sortir de l'égoïsme et deviennent un support pour nous perfectionner. À notre avis, cela rejoint un idéal romantique. Alain Vaillant a dirigé un ouvrage *Le romantisme : dictionnaire* et

⁵⁰⁰ Ibid. p.87-88

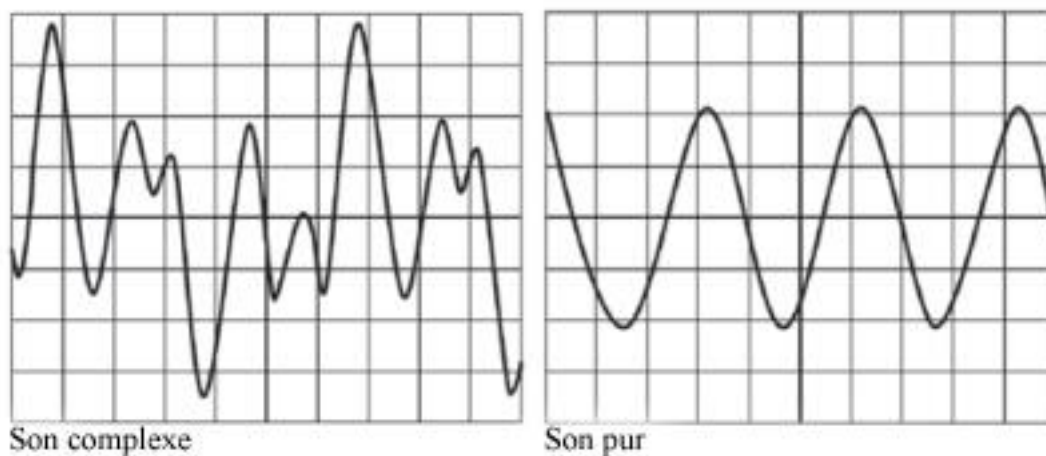
⁵⁰¹ Favre et al., *La morale de Plutarque*. p. LXXV

lorsqu'on se penche sur le mot amour, nous pouvons lire : « la conception romantique de l'amour postule que la passion, si elle est réelle et sincère, mène à l'idéal, accomplit la nature humaine dans ce qu'elle a de plus élevé. » Mais Julie Favre se démarque par l'idéal visé, là où Novalis et les romantiques visent un idéal irréalisable, une passion amoureuse éternelle ou une histoire d'amour interdite, Julie Favre nous place comme objectif un idéal déjà réalisé, Dieu. Nous ne sommes pas en quête d'une possession de Dieu, mais le perfectionnement de Mme Jules Favre tend à nous rapprocher le plus possible de cette perfection. Nous la savons inatteignable, mais nous savons aussi qu'elle existe, puisqu'elle est réalisée. La frustration n'est pas là, car dès que nous sommes en accord avec notre âme, que nous avons accès à ses inspirations, nous avons accès au bonheur et nous devenons habités par la foi de faire ce qui est juste. Bien sûr, cela suppose une foi indéfectible dans l'existence de cet être divin, mais une fois ce point acquis, la force du sentiment est une aide pour devenir vertueux et participer à l'harmonie divine.

C'est en ayant suffisamment de confiance en soi, d'amour pour sa Vérité que nos actions auront une incidence qui nous dépassera et qui nous ouvrira aux autres. C'est cela que Mme Jules Favre développe dans ses chapitres sur les affections, elle revient sur les étapes qui constituent notre environnement affectif ; tout d'abord, il se borne au cercle familial, puis s'agrandit vers les amis, les relations amoureuses pour aller vers l'amour de l'humanité. Cela nous rappelle une idée développée par Emerson dans *Cercles* : « La vie d'un homme est un cercle qui se nourrit de lui-même, qui part d'un minuscule anneau pour se déborder et éclater perpétuellement en cercles nouveaux et toujours plus grands. Jusqu'où cette formation de cercles, cette roue sans roue, peut-elle aller, cela dépend de la force ou de la vérité de l'âme individuelle⁵⁰². » Cette image du cercle est une image qui nous parle, elle nous fait penser à une pierre que nous jetterions dans l'eau, dès cet instant des ondes se propageraient sur l'eau en différents cercles concentriques avec pour centre, le point d'impact. On peut reproduire ce phénomène si l'on joue de la musique à côté d'eau, cela produira des ondes que l'on verra à la surface. La musique nous intéresse plus que le simple caillou, car il nous permet d'imager la culture morale et sa répercussion sur le monde. Nous pouvons comparer l'acquisition de la culture morale à l'apprentissage de la musique. Lors de nos premiers essais d'un instrument de musique, nous n'arrivons pas à créer un son juste ou avec grande difficulté, puis nous produisons tout d'abord

⁵⁰² Emerson et Wicke, *Essais*. p.57

des sons purs puis des sons complexes. Plus le son va être complexe plus il sera composé de fréquences différentes.



Là où la fréquence du son pur nous permet de créer une seule vibration qui se répète, le son complexe crée une vibration beaucoup plus riche. En s'arrêtant plus longuement sur différentes fréquences, le son complexe s'offre la possibilité d'être entendus par tous et donc de toucher plus de monde. Nous pensons que c'est la même chose en matière de culture morale, plus notre degré de culture morale sera élevé plus nos productions seront complexes. Pour reprendre une image de Julie Favre, l'acte moral « complexe » saura toucher plus facilement un nombre d'âmes plus important qui à leur tour vont créer une onde. La culture morale nous permet de produire de plus en plus d'actes moraux complexes et ainsi d'avoir des répercussions de plus en plus lointaines du lieu de production. L'acte n'a pas besoin d'avoir une intensité forte pour se propager, il suffit qu'il fasse vibrer les âmes qui l'entourent. L'amour et les affections nous poussent à cela à vouloir que chacun de nos actes produise le bien tout d'abord sur notre cercle proche puis de plus en plus lointain. Cela nous incite à aller plus loin dans la culture morale, pour produire des actes moraux complexes et ainsi accroître leur propagation. C'est la force du sentiment qui nous entraîne vers l'universel. Comme Emerson, Julie Favre nous montre que ce dépassement de soi est une visée du perfectionnement. En revenant sur les différentes affections naturelles, électives, patriotiques, elles nous proposent d'agrandir de plus en plus notre cercle et d'englober de notre amour et de notre bienveillance toute l'humanité.

I. Les affections naturelles

Les affections naturelles se portent sur les personnes qui constituent le premier cercle en dehors de nous, le cercle familial proche. Ce premier cercle est fondateur pour l'individu, il est primordial dans son rapport aux autres, car pour Mme Jules Favre il constitue les prémisses du lien que nous aurons avec toute l'humanité. Les rapports familiaux et l'affection qu'ils engendrent ne doivent pas être considérés comme une fin. Ils seront une « initiation à la vie morale⁵⁰³. » La famille devient un repère, un lieu symbolique où l'on peut retrouver du soutien et la consolation face aux épreuves. Les relations et les affections qui naissent entre les membres d'une famille sont une voie vers la réalisation du bien. Elle reprend toutes les affections que l'on éprouve au sein d'une famille et explique comment elles nous aident à atteindre la Vertu.

L'amour parental, tel que le voit Julie Favre, peut être défini ainsi un amour si grand qu'il rend tous les sacrifices possibles. Cet amour n'appelle aucune récompense ou rétribution, il engendre des actes de pure bonté. Il est la base de notre désir que nos enfants s'élèvent, qu'ils deviennent « le meilleur possible. » Pour cela, les parents se doivent d'adopter de bonnes habitudes pour que leurs enfants les adoptent. La Vertu, au sens où Julie Favre l'entend, ne s'apprend pas, elle se ressent. C'est en étant face à un acte d'une grande beauté morale que le message de notre âme se fera plus clair et nous guidera vers notre Vérité personnelle.

L'amour filial est une réponse à l'amour parental. Il nous pousse à agir pour nous, mais aussi par respect pour l'amour que nos parents nous ont donné. Cet amour nous amène à rester dans la voie du bien. Nos parents deviennent un exemple, au sens stoïcien, une personne qui lorsque nous sommes en sa présence ou lorsque nous évoquons son souvenir, nous pousse à rester vertueux. Ils sont nos premiers « exemples⁵⁰⁴ ».

L'amour fraternel, c'est celui qui, à notre sens, renvoie le plus à la volonté divine. La fratrie produit un lien qui nous dépasse et les principes moraux dont les parents sont les exemples rendent cette relation plus forte. Les rapports entre frères et sœurs rendront plus appréhendable le lien entre tous les humains dans un esprit de fraternité humaine. À une échelle bien moindre, le lien est représenté par les parents et les principes d'éducation viennent fortifier le lien, mais à l'échelle de l'humanité, le lien devient Dieu et il devient plus fort, une fois que nous devons faire face à notre Vérité.

Pour ce chapitre, il nous semble plus judicieux de disposer les extraits de textes de la même façon dont ils sont disposés dans l'ouvrage *la morale de Plutarque*.

⁵⁰³ Favre, *La Morale de Cicéron*. p.304

⁵⁰⁴ Cf. Chapitre *Sur l'éducation*, plus précisément la partie intitulé *les exemples et la lecture*

L'amour paternel et maternel

Ainsi c'est précisément parce que les parents ont tout donné à l'enfant qu'ils l'aiment d'un amour illimité, sans condition et toujours persistant. C'est aussi parce qu'ils l'aiment dès sa naissance, longtemps avant que l'enfant puisse reconnaître leurs soins et leur dévouement. Et l'excellence plus grande de l'amour maternel tient en grande partie à ce que la mère aime depuis plus longtemps, puisqu'elle chérit le fruit de ses entrailles avant qu'il voie la lumière du jour⁵⁰⁵.

Sous cette forme si simple et si naturelle, on sent l'amour le plus tendre et le plus désintéressé, ainsi que la conscience profonde des devoirs importants qu'impose la paternité : il s'agit d'élever un homme, de le faire, non pas aussi bon que soi, mais le meilleur possible. Ce n'est pas pour eux, c'est pour l'enfant lui-même, pour l'humanité entière que les parents font cette œuvre dont les résultats vont se perpétuant à l'infini. Là le dévouement et tous les actes qu'il inspire, semblent si bien jaillir du cœur que le sacrifice ne se fait pas sentir⁵⁰⁶

L'amour filial

La vertu des pères et des mères engendre le plus souvent celle des enfants, dont la plus constante pensée doit être de donner de la joie aux auteurs de leurs jours et de les honorer par une conduite digne de leurs nobles enseignements. La piété filiale est la source de toutes les vertus. Aussi nous voyons les plus grands héros toujours fidèles au respect et à la vénération dus aux parents⁵⁰⁷.

Ainsi l'amour filial est presque assimilé à un culte ; et combien il l'est en effet dans un cœur formé à la vertu par des parents dignes de ce nom ! Les manifestations de la tendresse sont alors si vives, si profondes, si complètes, qu'on se demande si elles ne sont pas une riche compensation de l'amour des parents. Heureux ceux qui ont su inspirer une si sincère gratitude, une si tendre piété ! Heureux aussi les enfants qui savent si bien répondre aux hautes inspirations d'un amour si élevé, si dévoué et si pur⁵⁰⁸ !

L'amour fraternel

Sans doute, une naissance commune forme un premier lien ; mais ce lien ne serait pas durable s'il n'était fortifié par la sympathie morale, créée par une éducation commune, perfectionnée par les mêmes exemples de vertu. Les parents peuvent beaucoup pour resserrer l'union

⁵⁰⁵ Favre, *La morale d'Aristote*. p.299

⁵⁰⁶ Favre, *La morale de Socrate*. p.215

⁵⁰⁷ Favre et al., *La morale de Plutarque*. p.287

⁵⁰⁸ Favre, *La morale d'Aristote*. p.302

*fraternelle, d'abord par leur affection sincère, dévouée, qui se donne à tous, sans se partager ; ensuite par leurs soins vigilants pour cultiver l'âme de leurs enfants et la former au bien*⁵⁰⁹.

*Si la piété filiale ouvre l'âme à la vénération de tout ce qu'il y a de plus élevé dans la nature humaine, l'amour fraternel lui faisait sentir les devoirs et les droits qui lient entre eux des êtres ayant la même origine et la même destinée, puisqu'un même amour les a appelés au jour et initiés à la vie*⁵¹⁰.

*Les premiers amis que la nature nous ait donnés, ce sont nos frères et nos sœurs auxquels nous nous attachons par la communauté des enseignements, des mœurs et des souvenirs, plus encore que par celle d'origine ; si les relations fraternelles ne sont pas toujours aussi douces qu'elles doivent être, elles sont pour nous le moyen d'apprendre la justice et, bien plus encore, la charité, le support, le pardon, pour les pratiquer ensuite dans la grande famille humaine*⁵¹¹.

II. Les affections électives

En 1718, Étienne-François Geoffroy expose devant l'académie royale des Sciences de Paris, la « table des différents rapports observés entre différentes substances ». Il « imagina de faire voir au premier coup d'œil, la férie des attractions électives, en disposant les lignes chymiques dans un tableau, suivant un certain ordre⁵¹². » Ce fut cette classification des éléments chimiques en fonction de leur attraction qui fut à la base des travaux de Bergman publiés en allemand sous le titre *Die Wahlverwandtschaften*. En 1809, Goethe indique à l'un de ses amis qu'il emprunta le nom de ce traité pour nommer son roman traduit en français par *Les affinités électives*⁵¹³. C'est ainsi que dans le chapitre IV du roman, Charlotte se trouve à lire, par-dessus l'épaule d'Édouard, le traité de Bergman. Déviant vite de la chimie, leurs discussions découlent sur les relations humaines et les attractions entre individus. Ils abordent la question des attractions entre personnes qui ne semblent rien n'avoir en commun, mais qui pourtant peuvent rester unies à jamais et d'autres qui ne pourront jamais se mélanger, quels que soient les efforts consentis. Nous utilisons des extraits de l'œuvre de Goethe pour montrer sa transposition des attractions chimiques aux relations entre Hommes.

⁵⁰⁹ Ibid. p.303

⁵¹⁰ Favre, *La morale de Socrate*. p.219

⁵¹¹ Favre et al., *La morale de Plutarque*. p.288

⁵¹² Torbern Bergman, François Buisson, et Claude Simon, *Traité Des Affinités Chymiques, Ou Attractions Électives*. (A Paris, Chez Buisson, Libraire, Hôtel de Mesgrigny, rue des Poitevins, N°. 13, 1788, France, 1788). p.6

⁵¹³ Bernard Joly, « Les Affinités électives de Goethe : entre science et littérature », *Methodos. Savoirs et textes*, n° 6 (31 mars 2006).

Et ce rapport diffère suivant la diversité des êtres. Tantôt, ils se rencontreront en amis et vieilles connaissances, qui se rapprochent, s'unissent promptement, sans modifier quoique ce soit l'un à l'autre, comme le vin se mêle à l'eau. Par contre, d'autres s'obstinent à demeurer étrangers côte à côte, et ne peuvent s'unir même par mélange mécanique et friction : ainsi l'huile et l'eau, si on les agite pour les mélanger, se séparent à l'instant⁵¹⁴.

Permettez d'avouer que, quand vous appelez affinité le rapport qui existe entre vos êtres singuliers, ils me paraissent, à moi, avoir entre eux moins une affinité de sang qu'une affinité d'esprit et d'âme. C'est précisément ainsi qu'il se peut former entre les hommes des amitiés vraiment sérieuses, car des qualités opposées rendent possible une union intime⁵¹⁵.

L'exposé de ses théories laisse présager les tourments qu'ils vont connaître durant le roman. Ainsi certains personnages comme Édouard et Charlotte pourtant unis par le mariage ne semblent pas pouvoir se « mêler » durablement, comme l'huile et l'eau. Et les deux conjoints comme poussés par des forces qui les dépassent sont irrémédiablement attirés par d'autres personnages. Ainsi Édouard ne peut lutter contre l'attraction qu'il éprouve pour Odile, une jeune fille et Charlotte ne peut cacher plus longtemps le plaisir qu'elle a de fréquenter le Capitaine. Ils feront tout pour lutter contre les affinités électives qui les lient, mais rien ne peut lutter contre elles.

Nous pensons que c'est l'influence de ce roman qui donna l'envie à Mme Jules Favre de consacrer des parties aux affections naturelles et aux affections électives. Ainsi comme l'explique Goethe, nous pouvons parler d'« affinité de sang » et d'« affinité d'esprit et d'âme » comme Julie Favre nous parle d'affections naturelles et d'affections électives. Mais les forces qui attirent et lient les individus entre eux en utilisant des forces qui les dépassent ne peuvent provenir que d'une source pour la directrice de Sèvres. Dieu est celui qui crée les attractions entre les individus, et lutter contre des forces divines est forcément vain et ridicule. Mais Dieu est amour et sagesse, le lien entre deux individus n'a pas pour seul but que de créer une affection, ce lien naît de la Providence et tend à la réaliser. C'est ainsi que les deux individus sont destinés à s'aimer et dans cet amour à se perfectionner.

Les affections électives ne sont pas moins efficaces que les autres pour contribuer à la culture morale et nous enseigner ces vertus douces et aimables qui font le charme de la vie, et le

⁵¹⁴ Johann Wolfgang von Goethe et Pierre Du Colombier, « Les Affinités électives » (Gallimard, DL 1980, 1980), p.60

⁵¹⁵ Ibid. p.61

*bonheur de la société humaine. Elles naissent d'une conformité de goûts, de sentiments, et là où elles sont les plus parfaites, elles sont l'union des âmes qui aiment le bien et se proposent le même idéal à atteindre*⁵¹⁶.

A. L'amitié

Une de nos hypothèses est que la philosophie d'Emerson est une base de l'œuvre de Julie Favre. Pourtant dans ses différents livres, elle n'évoque le nom d'Emerson que deux fois, dans un chapitre sur l'amitié dans *la morale d'Aristote*. Il est vrai que si nous nous contentions de ces deux passages, notre hypothèse ne tiendrait pas, car les deux évocations d'Emerson sont des critiques négatives de l'essai *Amitié*, du penseur de Concord :

*Si c'était simplement un idéal que l'on poursuit dans les personnes que l'on aime, on changerait d'amis à mesure que cet idéal apparaîtrait plus pur dans telle ou telle individualité, et l'inconstance des affections marquerait le progrès dans le perfectionnement moral. Nous trouvons cette idée dans un philosophe américain : « L'âme, dit Emerson, ne pousse-t-elle pas des amis comme l'arbre des feuilles, et actuellement, par la germination de nouveaux bourgeons, expulse les anciennes feuilles ? La loi de la nature est une loi d'alternance, de succession à toujours*⁵¹⁷. »

*Ce qui nous plaît par-dessus tout dans ces belles pages d'Aristote, plus émues que beaucoup d'autres, c'est qu'il ne craint pas, comme Emerson, que la présence continue de l'ami profane l'attachement élevé qui l'unit à ce frère de son âme*⁵¹⁸.

Cette critique d'Emerson vient d'une différence de conception entre lui et Mme Jules Favre. L'ami de Thoreau prend l'image de la systole et la diastole cardiaque⁵¹⁹, l'amitié ne dure pas s'il n'y a pas de relâchements. Nous ne devons pas être constamment avec une personne pour tirer un maximum des bénéfices de cette amitié. De plus, Emerson ne croit pas dans une amitié exclusive et éternelle entre deux personnes. Pour que l'amitié nous transporte vers la Vertu, Emerson croit dans un « cercle divin d'hommes et de femmes différemment alliés les uns aux autres. » Nous reviendrons sur ces différences, mais déjà nous voyons que pour Mme Jules Favre, cela n'a pas de sens. Lorsqu'elle nous parle d'amitié comme affection élective, nous

⁵¹⁶ Favre, *Montaigne moraliste et pédagogue*. p.131

⁵¹⁷ Favre, *La morale d'Aristote*. p.308

⁵¹⁸ Ibid. p.328

⁵¹⁹ La systole est la période qui comprend la contraction des muscles cardiaques et l'éjection du sang de la cavité dans lequel il se situe. La diastole comporte essentiellement le remplissage des cavités cardiaques.

supposons qu'elle reprend la théorie de Goethe qu'il expose dans *les affinités électives*. Dans le roman, deux amants maudits finissent leur vie ensemble dans le même caveau comme si ces affinités, cet amour ne pouvaient s'éteindre même dans la mort. Comme si ces deux êtres, ces deux éléments une fois rassemblés ne pouvaient se dissocier complètement. Mme Jules Favre partage cet avis⁵²⁰ et s'oppose à Emerson, mais alors pourquoi déclare-t-elle à des amis : « *C'est avec tout son cœur qu'elle s'écrie : « Oh ! qu'Emerson a bien raison de dire « pour un ami la vie est trop « courte ». Il n'y a pas de questions sur lesquelles il ait mieux parlé que sur l'amitié, et il y revient comme à la question des questions*⁵²¹. » Cette position sur la fréquence des discussions avec un ami ou le nombre d'amis ne sont que des détails, ils se rejoignent sur le chemin et la destination de l'amitié : le perfectionnement et la vertu.

L'amitié est tout d'abord une découverte. Nous trouvons un être pour qui nous n'avons pas forcément une attirance, mais une personne qui fera vibrer notre âme. Emerson nous dit que deux amis sont liés par une « divine affinité de la vertu ». Cette personne qui saura nous pousser dans la voie du Bien et forcément placée face à nous pour une raison, qui nous dépasse, la Providence. Dieu devient le modèle suprême, mais aussi l'instigateur de notre réussite dans notre perfectionnement, il nous reste à saisir les occasions qu'il met devant nous et comprendre l'aspect divin de cette rencontre. Nous devons accepter la possibilité que cet ami puisse être différent de ce que nous pensions en mettant de côté « la parenté, l'âge, le sexe ⁵²² ». Ce sont les conséquences de la divinité de l'amitié qui pousse Mme Jules Favre à poser cette question rhétorique : « Comment ne pas croire que ce don parfait vient du ciel, et comment ne pas le cultiver et le perfectionner comme le complément et la récompense de la vertu ⁵²³? »

L'amitié nous transporte sur le chemin du perfectionnement pour devenir vertueux. Emerson l'évoque en disant : « La seule récompense de la vertu, c'est la vertu ; le seul moyen d'avoir un ami, c'est d'en être un⁵²⁴. » Avoir un ami, c'est aussi être un ami, c'est tenter de l'aider à devenir meilleur, comme lui nous aide. Mme Jules Favre le présente plus clairement en écrivant : « L'amitié est à la fois la divine récompense de la vertu et le moyen de la fortifier et de la perfectionner⁵²⁵. » C'est dans l'affection de notre ami que nous nous sentons capables d'aller plus loin vers notre idéal. L'aide que nous lui apportons pour devenir vertueux nous conduit

⁵²⁰ Nous tentons d'éclairer ce point quelques paragraphes plus loin.

⁵²¹ Favre et al., *La morale de Plutarque*. p. LXI

⁵²² Ralph Waldo Emerson, *Amitié, amour, art : trois essais d'Emerson* (Paris, France : Archives Karéline, 2010). p.5-6

⁵²³ Favre, *Montaigne moraliste et pédagogue*. p.133

⁵²⁴ Emerson, *Amitié, amour, art*, 2010. p.28

⁵²⁵ Favre, *La morale de Socrate*. p.236

vers le Bien. L'amitié devient le moteur et le moyen de locomotion pour atteindre cette Vertu. Car Mme Jules Favre et Emerson voient l'amitié comme un moyen d'accès à la Vertu, mais quels sont les moyens d'accès à cette amitié ? Emerson dans son essai *Amitié* présentait les deux éléments qui sont indispensables à l'amitié : la vérité et la tendresse. L'amitié doit être une relation de confiance telle que nous n'avons pas d'appréhension à dire la vérité, de nous dévoiler complètement à l'autre, nous ne nous dissimulons plus. Nous ne disons pas la vérité dans un désir de vengeance ou d'humiliation de l'autre. La sincérité s'établit dans la relation, car nous avons le désir qu'il progresse avec nous et nous ne le confortons pas dans les travers que nous pourrions remarquer. Cela nous rappelle un extrait des *Entretiens* d'Épictète : « si tu dis à quelqu'un : « Tes désirs sont en effervescence, tes aversions sont basses, tes projets sont contradictoires, tes aspirations sont inconciliables avec la nature, tes opinions sont inconsidérées et fausses », il sort aussitôt en s'écriant : « Il m'a injurié ! » II, XIV. » De la part de l'ami, nous ne voyons pas la vérité comme de l'impudeur ou comme insulte, mais comme un geste de confiance et d'affection. Pour Mme Jules Favre, l'amitié nous conduit vers la Vertu, car pour être un ami, il faut faire preuve de deux vertus qu'elle nous présente dans sa religion, la véracité et l'amour.

*Deux âmes ainsi liées ne sont pas pour cela parfaites, mais elles s'efforcent de se rendre telles par une culture mutuelle, qui ne dégénère pas en une idolâtrie réciproque, parce qu'elle est fondée sur la vérité et la vertu*⁵²⁶.

*Ainsi l'ami véritable ne se fait pas complice de nos faiblesses, il nous parle le langage de la raison et s'efforce de nous rendre homme de bien. En passant par son cœur, la voix grave du devoir prend des accents plus doux qui la font pénétrer dans notre âme*⁵²⁷.

L'amour du bien est le ciment de l'amitié. C'est parce que nous avons ensemble le désir d'atteindre un idéal commun que Dieu a créé notre rencontre. L'amitié ne doit pas être vue comme la fin à atteindre, elle est une aide, une impulsion supplémentaire pour tendre la Perfection.

*Mais au-dessus de ces amitiés, souvent trop faciles et superficielles qui se nouent et se dénouent sans toucher profondément l'être moral, il y a l'amitié idéale, ou l'harmonie parfaite de deux âmes unies par l'amour du bien*⁵²⁸.

⁵²⁶ Favre et al., *La morale de Plutarque*. p.310

⁵²⁷ Favre, *La morale des stoïciens*. p.282

⁵²⁸ Favre et al., *La morale de Plutarque*. p.309

Stanley Cavell lorsqu'il nous présente la pensée d'Emerson dans *Qu'est-ce que la philosophie américaine*⁵²⁹ insiste sur la notion du « soi idéal non réalisé ». Ce soi non réalisé représente l'état vers lequel on tente de parvenir. C'est un concept essentiel dans le perfectionnement emersonien tel que le voit Cavell. Nous pouvons voir cette notion dans les chapitres de Julie Favre sur l'amitié et dans l'essai *Amitié* d'Emerson. Pour les deux auteurs, l'ami devient l'autre qui symbolise ce soi non réalisé, comme une prochaine étape vers la perfection. Cela nous permet de quitter brièvement l'Idéal comme destination, et de nous concentrer sur un autre que l'on va juger plus parfait que nous. Cela vient rendre la pensée du perfectionnement plus appréhendable pour l'individu. La Perfection est un but trop lointain, il a besoin d'un repère moins abstrait pour progresser. C'est ce qu'Emerson nous explique lorsqu'il déclare : « Moi qui suis solitaire et qui ne vois rien dans la nature dont je puisse m'affirmer l'existence avec une preuve exacte, je considère maintenant l'image de mon être dans toute sa hauteur, sa variété, sa délicatesse, en une forme étrangère, de sorte qu'un ami peut être considéré comme le chef-d'œuvre de la nature⁵³⁰. » L'ami est l'autre qui représente le « soi non réalisé ».

*Un ami est un autre soi-même qu'on juge plus parfait que soi. Son approbation et son estime sont un des plus fermes soutiens de la vertu, et dont l'affection et la confiance répandent sur toute la vie une douce et sainte poésie qui est comme le pur reflet d'une vie supérieure*⁵³¹.

*Il n'en coûte pas de témoigner une confiance illimitée à cet autre et meilleur moi ; c'est même un besoin toujours plus impérieux de lui révéler son âme*⁵³².

*En effet, plus le lien est spirituel et idéal, plus l'amitié est désintéressée ; mais le contact des âmes est indispensable pour faire jaillir toujours à nouveau cette sainte flamme qui les réchauffe et les purifie. Il ne faut pas qu'à force d'être idéal on en vienne à oublier la réalité ; l'idée pure de la beauté morale doit être le lien entre les âmes, mais il faut autre chose que des idées pures pour répondre au besoin d'aimer, qui est le fond de la nature humaine*⁵³³.

Cette notion de « soi non réalisé » pourrait nous amener à penser que l'amitié devient un transfert égocentrique de soi dans l'autre, il n'est là que pour nous présenter une image de nous que nous devons surpasser. Mais non c'est « l'idéal moral que l'on aime dans son ami », il représente « l'autre » qui hors du contexte familial va nous aider à nous perfectionner. L'ami

⁵²⁹ Cavell, *Qu'est-ce que la philosophie américaine ?* p.225

⁵³⁰ Ralph Waldo (1803-1882) Emerson, *Amitié, amour, art : trois essais d'Emerson / traduits de l'anglais par E. D.*, 1897, <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5518181r>. p.18

⁵³¹ Favre, *La morale de Socrate*. p.236-237

⁵³² Favre, *La morale des stoïciens*. p.282

⁵³³ Favre, *Montaigne moraliste et pédagogue*. p.135

devient le miroir qui nous renvoie le reflet de celui que l'on veut atteindre, une version toujours plus parfaite de ce que nous sommes. L'amitié nous pousse à vouloir correspondre à ce reflet qui sera toujours plus parfait que ce que nous sommes et c'est là une clé du perfectionnement. L'autre qui nous permet d'aller vers l'universel et de ne pas se fermer sur cette relation harmonieuse. Il nous aide à trouver l'inspiration pour agir pour l'utilité de tous, pour aider à réaliser la Providence, l'harmonie entre tous les êtres.

On pourrait craindre qu'une affection si entière ne devînt trop exclusive, et qu'elle n'aboutît à l'égoïsme. Mais le principe et la fin de l'amitié étant la vertu, elle ne peut conduire qu'à une vertu plus haute. C'est l'idéal moral que l'on aime dans son ami qu'on admire et aime d'autant plus qu'il réalise plus parfaitement cet idéal. S'absorber dans une contemplation mutuelle, et oublier le reste du monde, ce serait abaisser et détruire l'amitié, ce serait la renier même⁵³⁴.

Les critiques de Julie Favre sur l'essai *Amitié* portent sur deux aspects : pour Emerson, l'amitié ne peut s'exercer avec une personne que nous côtoyons constamment et l'amitié ne peut se trouver exclusivement dans une personne idéale qui nous conduirait à la Vertu. Emerson nous présente l'idéal de l'amitié, mais a une vision « pessimiste » de celle-ci. L'ami représente un idéal momentané, un support momentané, c'est ce qu'il écrit dans l'essai *Nature* : « Lorsqu'une bonne relation avec un ami nous a apporté un niveau d'excellence, et a augmenté le respect que nous avons pour les ressources ainsi envoyées par Dieu pour incarner notre idéal : lorsque de surcroît, il est devenu un objet de pensée qui se transforme en notre esprit en douce et solide sagesse — alors que sa personnalité garde tout son effet inconscient—, nous avons là un signe ; sa fonction touche à sa fin, et habituellement, il est bientôt retiré de notre vue⁵³⁵. » L'amitié ne remplit pleinement son acte que pendant des « heures dorées⁵³⁶ » et ne se veut pas exclusive, mais doit être constituée d'un cercle d'amis. La complète harmonie de vérité, de confiance, de tendresse que demande l'amitié est inaccessible et « exige des personnages majestueux et sublimes⁵³⁷. » Pour lui, « des amis tels que nous en désirons sont des rêves et des fables⁵³⁸ ». Emerson nous l'avoue, il n'a jamais approché cette harmonie « peut-être parce que [il n'a] jamais eu de relation si élevée que d'autres⁵³⁹. » Mme Jules Favre critique ce pessimisme et reste sur l'idéal que nous pouvons tenter d'approcher. Nous pensons que c'est, car elle, au contraire

⁵³⁴ Ibid. p.132

⁵³⁵ Emerson et Michaud, *La confiance en soi*. p.56

⁵³⁶ Emerson, *Amitié, amour, art*, 1897. p.9

⁵³⁷ Ibid. p.24

⁵³⁸ Ibid. p.30

⁵³⁹ Ibid. p.21

d'Emerson, a eu l'impression de vivre une relation qui rejoint cet idéal qu'elle se montre optimiste en ce qui concerne l'amitié.

Cavell évoque que la relation d'inter-perfectionnement entre deux individus là où les philosophes ont parlé d'amitié, le cinéma l'a appelé « mariage ». Nous ne disons pas que Mme Jules Favre ait devancé les comédies américaines des années 30, mais pour elle, le mariage est également une union de deux individus qui se soutiennent et s'inspirent mutuellement dans leur perfectionnement. L'idéalisme de Mme Jules Favre sur l'amitié peut être expliqué par son sentiment d'avoir vécu une relation exclusive avec une personne dont la présence constante était toujours plus enrichissante. C'est cela qu'elle nous décrit dans sa relation avec son mari Jules Favre, c'est dans leur solitude à deux qu'ils se sentaient bien et capable des plus belles choses. Durant son mariage, Julie Favre n'a pas eu besoin de « cercle d'amis », un seul suffisait, les instants où ils étaient séparés sont vécus comme des moments perdus⁵⁴⁰. Le mariage pour Mme Jules Favre est une affection sélective comme l'amitié, mais qui a en plus la fonction de créer une famille, ce qui va engendrer les affections naturelles qui mèneront une nouvelle génération vers un perfectionnement. Si le mariage entre deux époux correspond à l'idéal de l'amitié présenté par Mme Jules Favre, alors leurs enfants ne pourront qu'être saisis par la Beauté d'une telle relation et vont naturellement se tourner vers leur âme.

Le mariage, selon Plutarque, n'est pas, comme pour la plupart des Grecs, une association fondée sur des convenances extérieures, telles que la naissance, la condition et la fortune. C'est l'union complète de deux êtres qui s'aiment et se respectent réciproquement, qui mettent en commun tout ce qu'ils sont, tout ce qu'ils possèdent, et confondent leurs deux vies en une seule. Cette communauté étroite est entretenue et perfectionnée par les devoirs mutuels⁵⁴¹.

Ainsi les époux sont un cœur, une âme, une pensée, mais deux consciences qui poursuivent le bien dans leurs tâches différentes, mais égales, et qui se perfectionnent mutuellement, tout en assurant la prospérité de leur maison⁵⁴².

⁵⁴⁰ Pour plus de détails sur cette relation se référer au Chapitre *Biographie*, plus précisément, les parties *Monsieur et Mme Jules Favre* et *Souvenirs de voyage 1874-1879 par Mme Jules Favre*.

⁵⁴¹ Favre et al., *La morale de Plutarque*. p.285

⁵⁴² Favre, *La morale de Socrate*. p.230

III. L'amour de la patrie, de l'humanité

Majo Hansotte dans son livre *Les intelligences citoyennes*⁵⁴³ nous explique que la citoyenneté implique que nous facilitons le passage chez chaque citoyen d'une perspective individuelle, vers le « Pour nous », jusqu'au « pour nous tous. » C'est donc vers une formation citoyenne que découle la culture morale de Mme Jules Favre. Elle nous propose une culture morale et religieuse de soi, ce qui représente la perspective individuelle, le « pour nous » est symbolisé par les affections naturelles, la famille puis s'agrandit avec les affections électives, nos amis, nos époux, puis arrive l'étape du « pour nous tous ». Julie Favre nous présente comme l'amour de l'humanité comme la finalité de nos affections. Les affections naturelles et électives sont là pour nous donner l'appui nécessaire pour arriver à l'universalité. Elle l'exprime clairement : « Nous ne sommes pas destinés à nous confiner dans le cercle étroit de la famille, ni à concentrer notre être dans une âme de choix. Dans le sanctuaire des douces et saintes affections, nous apprenons à connaître et à pratiquer les devoirs qui nous lient à la grande famille humaine⁵⁴⁴. » Cette fraternité humaine ne nous contraint pas à dénigrer la nation dans laquelle nous vivons, en prenant l'exemple de Socrate, nous comprenons qu'en étant juste et bon vis-à-vis de tous les humains, il ne délaisse pas pour autant la cité, se pliant à ses lois jusqu'à la mort. Dieu est le lien entre tous les hommes et donc par son existence crée la fraternité humaine, mais la patrie nous offre une société à laquelle il est plus facile de s'identifier et pour laquelle il est plus facile d'agir pour la rendre meilleure. Mme Jules Favre a toujours dans l'esprit, l'exemple de son mari qui a d'abord combattu pour un idéal de société auquel il croyait et pour tenter de sauver le plus de ses compatriotes lorsqu'ils étaient en danger. En insistant sur la patrie, elle n'oublie pas l'idéal de son mari et elle entend le perpétuer dans son action et ses ouvrages : « Quoique mort, il parle encore. Il nous dit de travailler à cet épanouissement de la démocratie qui a été l'idéal de toute sa vie, et qui est l'aurore d'une ère nouvelle. Il nous rappelle sans cesse le but qui est assigné à l'humanité et qui n'est autre que l'égalité des droits, la pleine possession de la liberté, l'application stricte de la justice. ⁵⁴⁵ »

Plus humain que Platon, il sentait l'appui que l'homme peut trouver dans les affections naturelles ; plus élevé aussi, il voyait, au-dessus de l'État, la grande famille humaine dont la cité n'est qu'une image restreinte. Mais en se reconnaissant citoyen du monde, il n'a pas

⁵⁴³ Majo Hansotte, *Les intelligences citoyennes: comment se prend et s'invente la parole collective* (Bruxelles, Belgique: De Boeck, 2005).

⁵⁴⁴ Favre, *Montaigne moraliste et pédagogue*. p.141

⁵⁴⁵ Favre, *Discours parlementaires*. p. XIII

*prétendu se soustraire aux devoirs civiques : il a été fidèle jusqu'à la mort dans son obéissance aux lois de sa patrie, et dans ses efforts pour le rendre grande par la vertu*⁵⁴⁶.

*La société universelle est donc seule l'œuvre de la nature ; et les sociétés particulières ont été fondées par les hommes, ainsi que les institutions qui les régissent. Mais bien que l'humanité soit au-dessus de la patrie, celle-ci a droit à tout notre amour, à tout notre dévouement. La patrie représente la partie de l'humanité à laquelle la nature nous a liés d'une façon plus concrète, par des devoirs prochains, et aussi par des intérêts immédiats ; car c'est le sol qui nous nourrit, sur lequel se concentrent nos plus intimes affections, et se développe notre personnalité. Ce sont les institutions auxquelles nous devons la paix et la sécurité du travail, le bien-être et la prospérité dont nous pouvons jouir. Notre égoïsme trouve donc encore sa place dans l'amour de la patrie*⁵⁴⁷.

Conclusion

Les traces de vies que nous a laissées Julie Favre exposent son parcours personnel de culture morale, mais également son rapport avec les autres et comment ses affections l'ont aidée à se former moralement. Julie Velten est très attachée à sa famille, nous n'avons que peu de détails sur son enfance, mais nous constatons qu'une fois à la tête du pensionnat de Mme Frèrejean, elle réunit sa famille autour d'elle, tout d'abord ses sœurs puis sa mère, après la disparition de son père. La famille Velten accompagne donc Julie dans ses devoirs de maîtresse du pensionnat. Lorsqu'elle bâtit son raisonnement sur les affections naturelles, il nous semble évident que cela reprend en partie les relations qu'elle a eues avec sa famille, avec ses frères et sœurs et ses parents.

Une des choses sur laquelle nous pouvons avoir des certitudes, c'est le support des affections électives dans le perfectionnement de Mme Jules Favre. La première, l'« amie qui avait trente-huit ans de plus que moi » était Mme Frèrejean. Elle donna rapidement des responsabilités à Julie Velten dans le pensionnat et la conforta dans sa « mission » que Dieu lui a attachée, l'éducation. Cette amie qui la conforta dans le respect de l'individualité chez l'enfant et sur l'usage de la méthode Jacotot.

La deuxième relation d'amitié sur laquelle nous aimerions revenir est celle avec Joseph Fabre, même si le professeur de philosophie de l'École de Sèvres et Mme Jules Favre restent discrets

⁵⁴⁶ Favre, *La morale de Socrate*. p.246-247

⁵⁴⁷ Favre, *La Morale de Cicéron*. p.291-292

sur leur relation, nous savons qu'ils avaient pour habitude d'échanger et de débattre notamment de philosophie. Ils échangeaient des conseils de lectures, des critiques sur les œuvres, il aidait Mme Jules Favre pour ses publications et il s'assura que son dernier ouvrage sur Plutarque voit le jour après la mort de la directrice. Nous ne pouvons pas évaluer l'influence de Joseph Fabre sur le travail de Julie Favre, et inversement. Mais à la lecture de l'ouvrage de Joseph Fabre *La pensée chrétienne, des Évangiles à l'Imitation de Jésus-Christ*, nous pouvons lire des points de concordances. Nous ne saurons jamais si l'un a influencé l'autre ou s'ils se sont retrouvés. Dans la critique qu'il fait de *l'Imitation de Jésus-Christ*, il revient sur deux points essentiels de la pensée de Julie Favre. Le premier le devoir de chacun de devenir un exemple. Le deuxième, que nous abordons dans ce chapitre, est la force de l'amour qui amène l'individu à sortir de sa condition personnelle et à interagir avec le monde. Cette force qui nous aide à remplir la mission que Dieu a fixée pour nous et à la libre soumission au devoir divin.

*N'importunez pas les autres de vos conseils, car les hommes ne souffrent pas volontiers qu'on se conduise au-delà des lumières ; mais instruisez-les par vos exemples. Si vous commencez par bien établir la paix en vous-même, vous pourrez ensuite la procurer à autrui.*⁵⁴⁸

On doit avouer qu'il y a d'énormes exagérations dans ce chef-d'œuvre de la pensée chrétienne. D'une part, si l'amour est la grande force, c'est aussi le grand danger, dès que manque la justice, qui doit demeurer la grande règle. D'autre part, s'il faut vivre en communions avec Dieu, il faut vivre en communions avec les hommes ; et la famille, la patrie sont bien choses divines.

L'esprit monastique incline l'homme à désertier les devoirs sociaux pour l'accomplissement des devoirs religieux. Mais est-il bon de renoncer à une moitié de la vertu sous prétexte de mieux pratiquer l'autre ? L'union de deux époux, grandis au souffle d'un mutuel amour, appuyés l'un sur l'autre pour soutenir dignement le combat de la vie et fondant une famille qui sera perpétuée par plusieurs centaines de générations, n'est-elle pas préférable à l'isolement stérile d'un solitaire en quête de ravissements extatiques ? L'activité bienfaisante d'un Socrate ou d'un Franklin ne vaut-elle pas mieux que la dévote indifférence de saint Siméon s'immobilisant sur sa colonne, ou de saint Labre promenant ses haillons de sanctuaire en sanctuaire ? Le

⁵⁴⁸ Joseph Fabre, *La pensée chrétienne : des Évangiles à l'Imitation de Jésus-Christ* (Paris, France : F. Alcan, 1905). p.641

*généreux labeur du citoyen luttant pour la justice n'est-il pas la plus belle des prières, et surtout la plus efficace*⁵⁴⁹ ?

La dernière affection élective sur laquelle nous aimerions revenir est celle qui la lia pour la vie avec son mari. Nous avons vu dans sa biographie à quel point elle pensait être liée par l'âme avec son mari, ce qui créa l'attraction entre ses deux êtres, alors qu'au départ ce ne sont que les retranscriptions des discours de Jules Favre dans les journaux qui attirèrent l'attention de la jeune femme qu'était Julie Velten. C'est dans une réciproque émulation que le mariage de Julie Favre se définit et devrait se définir pour la veuve. Il lui a montré que par des traductions d'ouvrages, elle pouvait contribuer à enrichir le débat sociétal. Lorsque nous nous attachons à une mission, nous devons tout faire pour la remplir, malgré les revers et les épreuves, en la liant à toutes ses activités d'avocat et d'homme politique, il lui montre le dévouement complet à une tâche. C'est Jules Favre qui exprime le mieux cette « union complète » dans la préface d'*Histoire du peuple suisse* :

Et, quant à moi je considère comme une rare bonne fortune l'honneur d'y attacher indirectement mon nom en l'unissant à celui de ma compagne bien-aimée. Je ne fais par là que lui rendre une partie de ce que je lui dois, car, en stricte justice, son nom devrait être à côté du mien pour tous les travaux aux quels, depuis quatre années, elle s'est fidèlement associée, et pour lesquels j'ai trouvé dans son esprit et son cœur le guide le plus sûr.

*Seelisberg, au-dessus du Grütli, canton d'Uri*⁵⁵⁰

Après le décès de son mari, Mme Jules Favre chercha à garder cette union intacte. C'est dans l'espoir de rendre hommage à l'homme qu'elle a aimé qu'elle tente de trouver un poste où elle sera « utile » à son pays. Elle trouva sa voie, sa « mission » que lui assignait son âme, contribuer à l'éducation des femmes en France.

C'est à travers ses relations que nous remarquons que chacune a eu une importance dans le parcours de Mme Jules Favre, les affections naturelles et électives de Mme Jules Favre l'ont aidées à être éducatrice, beaucoup se contenteraient de cela, mais elle a voulu aller plus loin pour les autres et leur laisser une trace qui la dépasse. Ce cheminement des affections, Julie Favre l'a parcouru. Elle a connu des affections naturelles, électives et cela l'a amené vers l'amour de l'humanité et mieux encore l'action pour l'humanité.

⁵⁴⁹ Ibid. p.643

⁵⁵⁰ Dændliker et Favre, *Histoire du peuple suisse*. p. XXXIV-XXXV

Cette action qui tend vers l'universel, à notre sens, Mme Jules Favre la fait grâce à un groupe de jeunes filles de l'École de Sèvres. Le lien entre la directrice et ses élèves, cela nous fait penser à Friedrich Schlegel, le penseur romantique et à sa lettre *Sur la philosophie (à Dorothéa)*. Il souhaite donner l'envie à sa compagne Dorothéa, d'aller plus loin dans ses approches philosophiques. Il souhaite lui faire un cours à elle, pour elle. « Je chercherais à tout accorder, autant que faire se peut, à tes vues propres et à tes opinions et souvent je referais le même chemin d'une manière nouvelle. ». C'est grâce à elle qu'il philosophe et à la fin de sa lettre il en arrive à la conclusion suivante. « Mais je m'aperçois maintenant, à mon propre étonnement, que c'est *toi* en vérité qui m'inities, moi, à la philosophie. Mon intention était seulement de te communiquer la philosophie ; ce grave désir s'est rémunéré de lui-même et l'amitié m'a appris à trouver le chemin par où lier la philosophie à la vie et à l'humanité. De cette manière, je me la suis dans une certaine mesure communiquée à moi-même ; elle ne sera plus désormais isolée dans mon esprit, mais de toutes parts son inspiration s'étendra à mon être entier. Et ce qu'on apprend, par cette socialité tout intérieure, à communiquer aussi à l'extérieur, nous nous l'approprions encore plus profondément par chacune de ces communications.

Pour te remercier, et si tu n'as rien là contre, je ferai imprimer cette lettre, elle aussi, puis je développerai, de tout mon amour, ce que je t'ai simplement esquissé ici. »

Ce qu'il faut saisir dans cette lettre c'est que l'amour pour sa femme lui a servi de base pour prendre l'impulsion nécessaire et faire de la philosophie. En écrivant et en expliquant les choses pour une personne, il nous l'explique à tous. Lorsque Julie Favre finit la préface de son ouvrage sur Montaigne de cette façon :

Est-il besoin de dire qu'en les choisissant nous avons songé surtout à nos chères élèves de Sèvres avec lesquelles tant de fois nous avons lu et commenté ces textes ? Elles retrouveront dans ce souvenir de nos lectures et de nos causeries intimes, de précieux encouragements à poursuivre l'idéal moral dans l'éducation de soi et celle d'autrui.

Sèvres, le 11 novembre 1886.

Vve JULES FAVRE, NÉE VELTEN.

Nous comprenons ainsi que comme Schlegel a eu besoin de l'amour pour sa femme pour prendre la plume, c'est la force de l'affection pour ses élèves qui poussa Julie Favre à publier ses ouvrages. Elle a voulu prolonger les mercredis où les élèves et leur directrice commentaient des extraits de textes, tout en faisant des travaux de couture. Les ouvrages sont le prolongement

de ces après-midis. Les commentaires de la directrice sont présents, mais surtout les extraits sont là, ainsi que la possibilité de critique par le lecteur qui au sein des extraits peut trouver les fragments qui constituent sa Vérité. Ainsi en voulant diffuser sa formation morale à une petite communauté, elle l'expose à tous et permet à tous de se perfectionner.

Mme Jules Favre nous montre par son parcours personnel comment les affections peuvent devenir une aide dans la culture morale. Certaines des affections servent à lui donner plus de certitudes dans sa Vérité, ou dans la Mission que Dieu lui confie, à avancer dans cette idée de perfectionnement. D'autres nous permettent de sortir de nous-mêmes d'aller vers les autres jusqu'à aller vers l'universel. C'est cela la force du sentiment chez Julie Favre. C'est cette idée d'un support de l'âme pour se perfectionner et toucher par notre beauté morale toutes les âmes que nous pouvons atteindre.

Sixième chapitre Sur l'Éducation

En 1886, les premières élèves de l'École de Sèvres furent diplômées. Mme Jules Favre voulut leur confier un ouvrage pour les aider dans leurs tâches. Elle publia une traduction du *Levana* de Jean Paul, qu'elle transforma quelque peu. Elle y rajouta une longue préface et nomma justement le livre *Sur l'Éducation*. Dans cette préface, elle nous dévoile la pédagogie qu'elle souhaite mettre en place. Elle expose sa vérité sur l'éducation, sans avoir recours à des arguments d'autorité, que sont les auteurs classiques. Cet écrit nous a permis de comprendre sa vision sans avoir à la débusquer en recoupant les différents livres.

Dans ses ouvrages sur la morale des grands auteurs, elle dessine le plan du livre toujours de la même façon, l'éducation puis l'éducation des filles constituent les derniers chapitres. Cela prend sens dans l'optique de la directrice de Sèvres. Lorsque Mme Jules Favre écrit ses livres, elle le fait à destination de ses élèves, futures institutrices. Elle parle en tant qu'éducatrice à de futures éducatrices pour présenter une éducation et faire une éducation. En d'autres mots plus clairs, elle veut que les lectrices passent, tout d'abord, par une réflexion sur la formation de soi, sur leur culture morale pour qu'elles puissent par la suite devenir des éducatrices.

Les épreuves rencontraient dans le perfectionnement et la formation morale sont des étapes nécessaires pour réussir à guider les autres dans cette voie. Cette volonté d'un perfectionnement de soi qui mène au perfectionnement de tous pourrait engendrer une certaine redondance avec

certaines parties précédentes. Elle tente d'éviter cet écueil, les chapitres sur l'éducation sont souvent moins volumineux en nombres de pages que les chapitres sur Dieu ou sur la Culture morale.

« Une éducation sage prépare l'âme à cette autonomie et l'amène par degrés, à l'exercer, en réveillant en elle le sentiment de sa dignité, en lui inspirant l'amour du bien et en inclinant sa volonté vers tout ce qui est conforme à sa nature divine. » Elle tente de nous présenter cette éducation, mais elle ne se concentre que peu sur les méthodes. Elle nous présente davantage l'éducateur sage que l'éducation sage. Elle se concentre sur la posture que l'éducateur doit adopter, il doit avoir conscience du poids que Julie Favre met sur ses épaules. S'il se perfectionne et réussit à être une incarnation proche de sa Vérité, il deviendra une source qui donnera de la force à tous ses élèves pour pratiquer ce perfectionnement. Ainsi, il vous sera présenté ici un modèle d'éducateur plus qu'un modèle d'éducation.

I. Rôle de l'éducation

Dans les ouvrages de Mme Jules Favre, religion, morale et éducation s'entrecroisent toutes. Elles ont la même finalité, la loi morale, la Vérité. Julie Favre se place en tant qu'éducatrice, là où la religion et la culture morale visent à trouver sa Vérité personnelle, l'éducation tente, quant à elle, d'emmener les individus vers les inspirations de leur âme. La Vérité individuelle est symbolisée par l'étincelle divine qui est en chacun de nous, c'est à l'éducateur de créer un environnement, un élan, un souffle qui attisera cette étincelle.

Élever un être humain, c'est le rendre capable de se diriger lui-même, selon la loi morale universelle et le caractère individuel qui le distingue⁵⁵¹.

Les principes d'éducation des stoïciens sont en rapport avec la fin qu'ils se proposent, savoir : l'autonomie de la volonté, le gouvernement d'un être libre par les lois de la raison dont il accepte volontairement l'empire. (...) C'est ainsi que les stoïciens ne perdent jamais de vue le but qu'ils veulent atteindre, celui d'apprendre à l'enfant à devenir homme, c'est-à-dire à être maître de lui-même⁵⁵².

⁵⁵¹ Favre, *Montaigne moraliste et pédagogue*. p.195

⁵⁵² Favre, *La morale des stoïciens*. p.364-365

On ne s'étonne pas que Plutarque, si fervent éducateur, ait élevé au-dessus de toutes les gloires celle de former les hommes à la vertu. (...) Le grand législateur de Sparte ne voulait pas faire de sa cité une ville puissante à l'extérieur, son ambition était de la rendre heureuse par la pratique de la vertu. Ainsi nous montre-t-il que le but de l'éducation est de créer une forte vie intérieure, en apprenant à se gouverner selon les préceptes et les règles de parfaite sagesse, et à se rendre conforme à la divinité⁵⁵³.

C'est à l'éducateur d'aider cette faculté particulière à se manifester, d'animer de son souffle généreux cette étincelle divine, afin qu'elle grandisse et embrase l'âme tout entière⁵⁵⁴.

Il s'agit, en effet de transformer l'homme par une éducation excellente, afin de le rendre le plus semblable à la divinité ; d'éveiller et de cultiver en lui le sentiment de sa dignité, afin qu'il travaille lui-même à se rendre sage, juste, simple, droit, bon et charitable, à faire de lui un homme aussi parfait que possible⁵⁵⁵.

Toute la difficulté de l'éducation est de créer un environnement, des médias qui soient propices à initier le mouvement de l'individu vers son âme. La religion et la culture sont des contraintes que l'on accepte par foi ou par conviction, l'éducation doit amener les individus vers ses épreuves. Comment entraîner une acceptation libre de l'individu vers un détachement vis-à-vis de choses agréables, vers des souffrances dans la droiture ? Mme Jules Favre nous propose ses solutions : l'habitude, l'orientation et l'exemplarité que nous traiterons dans la partie suivante.

L'éducation comme la religion ont pour but d'aider les individus à atteindre la vertu. Il n'y a donc rien d'étonnant à retrouver ce que nous avons nommé les phases dans la partie sur la vertu. Pourquoi revenir sur des points déjà abordés ? Car elle aborde une même phase, mais en changeant le point de vue. L'individu doit prendre pour habitude de toujours pratiquer le bien, l'éducateur doit faire en sorte que l'élève pratique le bien constamment en le plaçant dans les bonnes conditions, l'exercice du bien devient une habitude. La Nature de l'élève est trop faible au départ, mais une fois qu'il est exposé à la beauté morale, le message de son âme deviendra plus clair. L'éducateur n'est pas là pour convertir la nature de l'individu, mais pour attiser « l'étincelle divine » qu'est l'âme.

⁵⁵³ Favre et al., *La morale de Plutarque*. p.7-8

⁵⁵⁴ Favre, *Montaigne moraliste et pédagogue*. p.211

⁵⁵⁵ Favre, *La morale de Socrate*. p.287

Et pour lui, la vertu, c'est l'harmonie de l'habitude et de la raison. Cette éducation comprend deux périodes, la première où l'enfant, grâce à une discipline bien entendue, se conforme à l'ordre sans qu'il puisse s'en rendre compte ; la seconde, où la raison étant survenue, il se rend compte des bonnes habitudes auxquelles on l'a formé et apprend, par son propre choix, à faire un légitime usage du plaisir et de la douleur et à embrasser ou haïr ce qui mérite notre amour ou notre aversion. Dans l'une, sa vertu est plutôt l'effet de la raison et de l'inspiration d'autrui ; dans l'autre, elle est le fruit de sa libre détermination et de l'accord entre sa volonté et sa raison propre. Mais il n'est pas possible de tracer une ligne de démarcation entre ces deux périodes, ni d'indiquer avec précision le moment où l'homme prend le gouvernement de lui-même. Toute la discipline, toute la législation à laquelle on le soumet dans l'enfance doit tendre à l'initier, par degrés, à l'autonomie morale, par l'alliance de la douceur et de la force, de l'ordre et de la liberté. Grâce au guide sage et divin qui est en lui, il établit dans son âme « une forme stable de gouvernement » et sa raison cultivée par une raison plus mûre, veille sur lui et règle sa conduite d'après ses propres lumières.⁵⁵⁶

On reconnaît la nécessité d'exercer les forces physiques et les facultés intellectuelles pour rendre l'homme apte au travail qui doit le faire vivre, et l'on néglige souvent de développer en lui la force morale, la vertu, indispensable pour faire de lui un homme et le rendre capable de remplir dignement ses devoirs dans le monde. Les bonnes habitudes ne se forment que par la répétition d'actes conformes à la raison et à la vertu. Dans le jeune âge, la raison n'est pas assez éclairée, ni la volonté assez forte, pour que l'âme puisse se façonner elle-même au bien.⁵⁵⁷

Ce que nous nommons l'orientation n'est rien d'autre pour Mme Jules Favre que le choix par l'éducateur du contenu éducatif proposé aux élèves. Cela permet de concentrer l'attention de l'individu vers la Vérité et le bien. L'orientation vise à choisir un chemin, celui qui nous mène vers la Vérité, qui tend à nous faire marcher au côté de Dieu. Julie Favre part d'un constat, l'individu sera face aux passions néfastes toute sa vie. L'éducation doit lui proposer un environnement préservé, mais pas forcément aseptisé⁵⁵⁸. Cela passe par les activités proposées, comme la lecture. L'écrit doit être la fixation par les mots de la Bonté des activités. Non seulement il revient à l'éducateur d'aiguiller l'éducation dans son contenu, mais c'est surtout l'emmener vers ce mouvement qui le pousse à porter notre attention en nous, vers notre âme. La beauté et la force morale de l'éducation font vibrer l'âme de l'individu et rendent ses

⁵⁵⁶ Ibid. p.280-281

⁵⁵⁷ Favre, *La morale d'Aristote*. p.360

⁵⁵⁸ Idée développée dans la partie sur la lecture

inspirations plus sensibles. Et selon Mme Jules Favre, une fois positionné face à la perfection, l'individu ne peut souhaiter que s'en rapprocher.

Le rôle de l'éducation est de diriger l'âme vers les choses qui sont dignes de l'occuper ; et, pour cela, il faut détourner son regard de ce qui naît c'est-à-dire de ce qui n'a que l'apparence, pour diriger vers ce qui est, et surtout vers ce qu'il y a de plus lumineux dans l'être, le bien. (...) L'œuvre de l'éducation est de délivrer l'âme de ces entraves afin qu'elle tourne son regard vers la vérité qui doit la rendre pure et sainte. Il ne s'agit donc pas seulement, ainsi que nous l'avons déjà dit, d'un développement régulier et progressif, pour que l'âme acquière toute la beauté dont elle est capable ; mais il faut retrancher ce qui est mauvais, et cultiver ce qui est bon⁵⁵⁹.

L'exemple et l'habitude commencent à le former à la vie avant même qu'il s'en doute. Mais dans cet enseignement plus ou moins inconscient l'éducation proprement dite a besoin d'être suppléé et sanctionnée par la raison, afin que l'enfant apprenne par son propre choix ce qui d'abord lui avait été inspiré par autrui. Les bons livres et les sages discours sont rarement efficaces là où l'inspiration et l'habitude n'ont pas produit un commencement de vie morale. Mais ils ont une action profonde sur l'âme en qui le sentiment moral est déjà éveillé. Dans les préceptes qu'il lit ou entend, l'enfant retrouve les excellentes leçons pratiques qu'il a reçues de ses éducateurs et qu'il a essayé de suivre avant que de les bien comprendre. C'est ainsi qu'il se confirme par la raison dans le respect de la loi, le respect de la personne humaine, la sincérité, la droiture, le courage de se priver et de souffrir, l'obligation de maîtriser sa colère pour être doux et bon. Tous les livres et tous les discours ne sont pas propres à inspirer ainsi. Et les mauvais discours sont encore plus pernicious que les mauvais livres, en ce qu'ils communiquent l'erreur et le vice d'une façon plus directe et plus vivante. L'éducateur doit exercer son contrôle sur l'instruction que reçoit l'élève par la vue et par l'ouïe⁵⁶⁰.

Nous devons trouver une harmonie entre l'orientation, l'habitude et l'exemplarité. Il nous faut à la fois aiguiller l'élève dans ses passions et ses inclinations, créer un environnement où réaliser le bien devint une routine et devenir un guide pour l'enfant. C'est une fois arrivé à l'harmonie en ces trois composantes que nous parviendrons à éduquer les individus et les accompagner vers la Vertu.

En lui faisant goûter la joie de bien faire, la satisfaction de suivre les préceptes de son guide, lesquels bientôt se confondent avec les prescriptions de la conscience, on le mène par degrés à

⁵⁵⁹ Favre, *La morale de Socrate*. p.285

⁵⁶⁰ Favre et al., *La morale de Plutarque*. p.12-13

cette inaltérable sérénité, indice de cette « vertu suprême, belle, triomphante, amoureuse, délicieuse pareillement et courageuse, ennemie professe et irréconciliable d'aigreur, de desplaisir, de crainte et de contrainte »⁵⁶¹. »

II. Le bon précepteur

En juin 1637, Jean Duvernier de Hauranne, abbé de Saint Cyran, envoie quelques enfants dans une communauté de religieuses à Port-Royal des Champs, sous la direction d'un prêtre d'une trentaine d'années ; Antoine Singlin⁵⁶². Cette institution qui fut fermée en mars 1660 marqua par l'orientation qu'elle donnait à l'éducation. À l'aide de plusieurs intellectuels, Arnauld, Le Maître, Lancelot, Lemaistre de Sacy les petites écoles de Port-Royal donnèrent pendant vingt-trois ans une éducation basée sur Dieu et sa grâce. Même si beaucoup les considéraient comme jansénistes⁵⁶³, car ils défendirent Jansénius et son *Augustinus*, ce furent des écoles catholiques romaines à tendance augustinienne et janséniste. Dans une lettre à une élève, Mme Jules Favre vante les modèles que furent les intellectuels qui constituèrent Port-Royal.

Vous faites bien d'étudier Port-Royal. Ces grands caractères, même jugés par le petit Sainte-Beuve, sont d'excellents modèles. Quel dommage que Vinet ne nous ait pas laissé une histoire de Port-Royal ! » (Novembre 1884)⁵⁶⁴.

L'abbaye de Port-Royal n'accueillait pas seulement des élèves, mais aussi des individus qui cherchaient à se retirer du monde. L'un de ces personnages, Louis-Isaac Le Maître connu sous le nom de « de Sacy » fut un de ces solitaires qui venaient en retraite à Port-Royal. Toute sa famille fut impliquée dans la fondation et la construction de la communauté. Lui fut remarqué pour la traduction de la Bible en français ainsi que de l'adaptation de certaines comédies de Térence. Il vivait au sein de l'abbaye de 1650 à 1660 et il participait à l'effort éducatif de Port-Royal. C'est grâce à l'une de ses lettres⁵⁶⁵ que nous avons pu comprendre les caractéristiques de l'éducateur de Port-Royal. C'est une lettre destinée à l'un de ses amis où il décrit quelques-uns des principaux devoirs de ceux qui sont chargés de l'éducation des enfants. Dans la préface de *Sur l'Éducation*, Mme Jules Favre reprend les devoirs qui incombent à tout éducateur. Les

⁵⁶¹ Favre, *Montaigne moraliste et pédagogue*. p.247

⁵⁶² Frédéric Delforge et Philippe Sellier, *Les petites écoles de Port-Royal: 1637-1660* (Paris, France: les Éd. du Cerf, 1985). Pour toute l'histoire de Port-Royal ce livre est le plus complet que nous ayons lu.

⁵⁶³ Y compris Mme Jules Favre

⁵⁶⁴ Favre et al., *La morale de Plutarque*. p.81

⁵⁶⁵ Lettre que nous retrouvons annexe 21

résonnances entre les deux textes sont telles que nous avons du mal à penser que Mme Jules Favre n'ait pas lu la lettre de M. de Sacy.

Le texte fondateur, à notre sens, sur l'éducation voulue par Mme Jules Favre est la préface de *Sur l'éducation*. C'est dans ce texte que nous trouvons sa pensée sur les devoirs de l'éducateur et que nous pouvons retrouver dans ses ouvrages suivants. Pour nous, il nous semble que Julie Favre identifie quatre devoirs qui incombent à l'éducateur. Le premier devoir d'un éducateur pour Mme Jules Favre est d'avoir acquis un grand degré de culture morale. C'est en se perfectionnant et en étant en pleine osmose avec les inspirations de son âme qu'il deviendra une inspiration pour les autres, une incarnation de la Beauté morale. Tous les actes et les décisions de l'éducateur doivent lui être dictés par la loi morale, celle qui va animer l'âme de tous les individus. C'est en passant par toutes les étapes et les souffrances du perfectionnement que l'éducateur deviendra un bon guide pour les autres.

Et pour que le maître puisse travailler à cette transfiguration, il faut qu'elle se soit d'abord accomplie en lui-même, que sa nature supérieure commande à l'autre, que son âme soit enflammée de la passion du bien et se perfectionne en assistant à la naissance d'un moi, d'une conscience, d'un être divin dans l'être humain. C'est ainsi que sa vie devient une éloquente prédication qui donne elle-même la vie⁵⁶⁶.

Pour que l'éducation fût parfaite, il faudrait qu'elle fût confiée à des êtres parfaits ; et c'est peut-être chez les éducateurs que les lacunes et les imperfections se font le plus sentir. Leur œuvre est un miroir qui réfléchit fidèlement leur être. Il faut donc toujours insister sur la nécessité de se perfectionner soi-même pour travailler au perfectionnement des autres⁵⁶⁷.

Aussi lui conseille-t-il de jeter les yeux sur le citoyen le plus accompli en toutes sortes de vertus, pour le mettre à la tête de l'éducation de la jeunesse. Il faudrait un être parfait pour rappeler sans cesse, par le précepte et l'exemple, l'excellence de l'âme humaine ; mais peut-être le précepteur, tel que le veut Socrate, trouve-t-il dans son imperfection même une force de plus pour inspirer à ses élèves le courage de lutter et leur faire sentir, par ses propres efforts, la puissance infinie d'une volonté qui s'est asservie à la raison et à la justice⁵⁶⁸.

Mais quels que soient les éducateurs, ils n'exercent pas, à leur gré, un pouvoir arbitraire, c'est de la loi morale qu'ils tiennent leurs hautes fonctions, et c'est au nom de cette loi aussi qu'ils

⁵⁶⁶ Jean Paul et Favre, *Sur l'éducation*. p.5-6

⁵⁶⁷ Ibid. p.30-31

⁵⁶⁸ Favre, *La morale de Socrate*. p.288

doivent user de leur autorité. Ils ne sont donc réellement dignes de légiférer, de commander et de rendre la justice qu'en étant avant tout les législateurs et les maîtres d'eux-mêmes. Plus ils sont eux-mêmes soumis à la raison et à la vertu, plus leur gouvernement est respecté, et plus aussi leur influence est grande. Mais ils ruineraient leur puissance en faisant prévaloir leur volonté sur les commandements de la loi, en essayant de substituer un despotisme égoïste à ce pouvoir auguste qui, loin de vouloir anéantir la libre initiative de chacun, sait faire servir à une même fin les inspirations, les aptitudes et les talents les plus divers. Faire régner la loi, c'est former des âmes libres, capables de se gouverner elles-mêmes selon la raison et la justice ; c'est aussi faire aimer la loi qui ne commande rien qui ne soit honnête, sage et bon⁵⁶⁹.

C'est par la connaissance de lui-même que l'éducateur procède à l'étude des âmes. Ce n'est pas qu'il doive les observer et juger par ce qu'il voit en lui-même ; mais le regard impartial et clairvoyant qu'il s'est habitué à diriger sur lui, pénètre aussi les autres⁵⁷⁰.

Le deuxième devoir est celui de l'exemplarité et de la véracité. Nous les classons ensemble, car dans la pensée de Mme Jules Favre ces deux thèmes se rejoignent. L'exemplarité et la véracité visent à être, en tout temps, l'incarnation de la loi morale, du Vrai. Cette constante vigilance à être le Vrai n'est pas qu'un devoir moral vis-à-vis de notre âme et de Dieu, il est aussi le meilleur moyen que notre exemple se propage. Le Vrai attire à nous tous les individus, à notre contact ils se perfectionnent, notre autorité devient naturelle, nous ne devons pas imposer la règle puisque nous sommes la règle. C'est en se basant sur une Loi morale que tout repose, c'est elle qui permet que notre message puisse se transmettre plus facilement.

La qualité essentielle de l'éducateur c'est la sincérité : il faut qu'il croie ce qu'il dit. Alors la chaleur de sa conviction se transmet ; l'attention est captivée par sa parole toute pénétrée de l'idée qu'elle tend à exprimer, et les esprits les plus apathiques sont réveillés, les plus rebelles sont vaincus, par son irrésistible bonne foi. Cette conviction intellectuelle peut produire la même conviction dans autrui, mais quand il s'agit de faire accepter des vérités morales, il faut que toute la vie en soit l'évidente démonstration. L'enfant croit naturellement ; mais il est doué aussi d'une pénétration redoutable pour les éducateurs qui ne s'efforcent pas de mettre leur vie d'accord avec leur enseignement. Et malheur à celui qui altère la candeur de l'enfant, en lui montrant qu'on peut agir autrement qu'on ne parle ! C'est le plus souvent à nous-mêmes que

⁵⁶⁹ Favre, *La morale d'Aristote*. p.361

⁵⁷⁰ Favre, *Montaigne moraliste et pédagogue*. p.210

*nous devons nous en prendre de l'inutilité de nos leçons, car elle provient presque toujours d'une contradiction entre nos actes et nos paroles*⁵⁷¹.

*Selon les circonstances, ils vont à ceux dont les lumières leur inspirent le plus de confiance pour la chose qu'ils recherchent. Pour la direction des âmes, c'est le caractère moral qui donne le plus d'autorité. Quand il s'y joint une haute intelligence, c'est le maître parfait, tel que nous le voyons dans Socrate lui-même qui nous le peint aussi de main de maître : « Celui, dit-il, dont la vue met tout en mouvement, et communique aux ouvriers un élan, une émulation générale, une ambition puissante et individuelle, je dirai de lui qu'il a l'âme d'un roi. » Il a l'âme d'un roi, c'est-à-dire que son âme a le génie du commandement parce qu'elle est haute, elle est maîtresse d'elle-même, elle est ferme, elle est juste. Elle respecte la dignité humaine en elle-même et dans autrui ; elle n'exige des autres que ce qu'elle s'impose à elle-même, la soumission au devoir ; elle attend d'eux la droiture, l'honnêteté, la fidélité à leurs engagements dont elle leur donne elle-même l'exemple. Aussi ce maître parfait communique-t-il à ses élèves « un élan, une émulation générale, une ambition puissante et individuelle. » Ce noble élan les porte vers le bien avec toute la puissante impulsion de son âme généreuse ; ils s'efforcent à l'envi de mériter son approbation en se conformant à ses préceptes. Mais en faisant ainsi, en se proposant une fin commune qui est de réaliser en eux-mêmes ; la vertu dont ils ont l'exemple sous les yeux, ils conservent leur individualité, ils développent et perfectionnent leur être. C'est ainsi que Socrate a caractérisé le don du commandement, par quelques traits de génie, qui s'appliquent merveilleusement à l'œuvre divine de l'éducation. Il en ajoute encore un pour nous faire sentir qu'il faut une vocation spéciale pour l'exercer*⁵⁷².

*Et pour que l'enfant ne puisse rien voir ni entendre qui ne soit d'accord avec les enseignements qu'il reçoit, il ne faut l'entourer que de personnes d'une moralité éprouvée. Il faut surtout que l'éducateur dont il reçoit directement l'inspiration, se sanctifie lui-même, afin que son influence soit toujours pure et élevée*⁵⁷³.

Le troisième devoir de l'éducateur est le silence et le respect de l'individualité. « Il y a donc une prédication plus puissante que la parole, et qui agit indirectement et avec d'autant plus d'efficacité que cette action n'est pas la fin qu'elle se propose. C'est ce qui faisait la force des jansénistes, ces éducateurs par excellence, dont l'autorité était due moins au talent et au savoir qu'à la droiture, à la fermeté du caractère et à la dignité de la vie. Ils instruisaient par leurs

⁵⁷¹ Jean Paul et Favre, *Sur l'éducation*. p.4-5

⁵⁷² Favre, *La morale de Socrate*. p.291-292

⁵⁷³ Favre, *La morale d'Aristote*. p.382

actions bien plus que par leurs paroles, et leur devise était : « Patience et silence.⁵⁷⁴ » » C'est ainsi que Mme Jules Favre traite la vertu de l'action comme plus puissante que la parole. Les éducateurs de Port-Royal se basent sur les mêmes avantages de l'action sur la parole. Ils s'appuient sur les mêmes méthodes, mais ne visent pas la même chose. Dans un cas, Mme Jules Favre veut que l'individu se perfectionne, pour les Solitaires de Port-Royal nous parlons de conversion, de passage du vieil homme à un nouveau⁵⁷⁵. L'action ne fait pas naître du savoir, elle fait naître une habitude, une coutume qui s'inscrit directement dans la vie des gens sans forcément passer par le filtre de la raison. C'est pour cela que les éducateurs se doivent d'être les plus vertueux possible afin que chacune de leur action puisse être reproduite à l'infini sans aller contre la Loi morale. C'est par les mots que Sacy nous transmet la même idée la prédominance de l'action sur la parole dans l'inculcation de valeurs morales. « Il faut travailler à effacer en eux les fruits du vieil homme ; & cela se fait beaucoup mieux par les actions & par les exemples que par des discours qui ne servent guères aux enfans, s'il ne sont un peu rares, courts & proportionnés à leur âge, & s'ils ne paroissent naître des circonstances plutôt que d'un dessein formé de les exhorter ou de les reprendre. Ils ne sont pas d'ordinaire si capables d'être instruits par la raison que par les sens & par la coutume qui leur imprime insensiblement l'esprit de modestie & d'humilité, l'amour des choses du ciel & le mépris de celles de la terre ; sur tout lors que ceux qui les conduisent ont soin de joindre l'esprit de prière à leur travail, & de les offrir tous les jours à Dieu, se souvenant que celui qui plante & qui arrose n'est rien, & que c'est Dieu seul qui possède toute vertu produit aussi l'effet. »

Que veut dire Montaigne par une tête bien faite, si ce n'est un esprit ouvert, droit, sans préjugé, capable de juger et de raisonner sainement de toutes choses. Et combien n'a-t-on pas vu, en effet, de parents simples et ignorants, mais sensés et droits, exercer sur leurs enfants plus d'influence que les maîtres les plus savants, en leur communiquant le bon sens, la droiture, le courage et la persévérance ! La science n'est pas pour Montaigne une chose secondaire, ni accessoire ; mais il met bien au-dessus de la science les mœurs et l'entendement⁵⁷⁶.

Mme Jules Favre insiste sur l'importance du silence et aussi sur l'un de ses grands avantages, le respect de l'individualité. L'expression de la pensée d'une personne d'autorité va avoir tendance à effacer les inspirations personnelles de l'individu. C'est ce qu'elle exprime dans ses ouvrages et dans ses lettres personnelles : « Certainement il ne faut pas prendre à la lettre la

⁵⁷⁴ Jean Paul et Favre, *Sur l'éducation*. p.5

⁵⁷⁵ Nous nous appesantirons sur le thème de la conversion dans la partie suivante.

⁵⁷⁶ Favre, *Montaigne moraliste et pédagogue*. P.209

devise des jansénistes : « Patience et silence », surtout silence. Il faut bien parler à l'enfant, mais ne pas chercher à lui imposer notre manière de voir, redresser la sienne, mais lui laisser toute son originalité et j'ajoute même ne pas être trop prompt à la redresser. Pourquoi, dans les choses où il ne court pas de trop grands risques ne pas le laisser déjà instruire par l'expérience ? » (Avril 1886)⁵⁷⁷. Elle impose un principe de laïcité avant l'heure sans pour autant délimiter le champ où les choix personnels doivent rester intimes. Nous devons en tant qu'éducateurs garder nos opinions pour permettre aux individus de les forger eux-mêmes et non de les calquer sur celles des autres. Ainsi nous éloignons la tentation démiurgique qui peut s'emparer de ceux qui exercent une autorité sur d'autres, celle de modeler les pensées et opinions des individus en fonction des nôtres. Il faut que l'élève ait la possibilité d'affirmer sa Vérité personnelle plutôt que celle que l'éducateur a développée, c'est savoir s'effacer pour que s'affirme le message de l'âme dans la vie de l'élève.

Quel est le rôle de l'éducateur dans la création de l'homme moral, dans la naissance et les progrès de l'idéal ? C'est là surtout que nous voudrions lui recommander le silence et la patience. C'est en effet dans le silence qu'il doit observer la nature de l'enfant, de peur de lui dicter un idéal à sa façon, au lieu d'aider le réveil de son individualité. L'éducation est une œuvre désintéressée : il ne s'agit pas d'encourager et de développer les goûts, les aptitudes et les qualités qui sont le plus conformes à ceux du maître, afin que celui-ci se retrouve lui-même dans son œuvre et qu'il se complaise dans la contemplation de son image. Mais il faut que le maître s'efface pour faire place à la personnalité de l'élève ; qu'il respecte l'œuvre de la nature et qu'il en favorise le libre développement pour l'amener à l'état le plus parfait⁵⁷⁸.

Les derniers devoirs de l'éducateur sont d'avoir la foi et l'amour des autres. C'est en ayant la conviction de ce que nous transmettons que nous deviendrons un repère moral pour les autres. Cette foi absolue, celle qui nous transfigure ne peut venir que d'une source, pour Mme Jules Favre c'est Dieu. Dieu devient la force qui nous pousse à agir et le lien qui va nous unir à tous. C'est parce que j'aime Dieu, que j'aime tous les autres, car Dieu peut s'exprimer en chacun de nous. Il nous tient à cœur que chaque individu perfectionne la relation avec son âme pour qu'enfin son message soit entendu de tous. Cette foi, cet amour devient pour l'éducateur la source de sa patience et de son abnégation pour cette tâche aussi ardue et délicate, qu'est l'éducation.

⁵⁷⁷ Favre et al., *La morale de Plutarque*. p. LXXXI

⁵⁷⁸ Jean Paul et Favre, *Sur l'éducation*. p.6

Ce qui prouve mieux que tout combien Epictète était pénétré de la grandeur, je dirai de la sainteté même de la mission d'éducateur, c'est le profond sentiment qu'il avait de la nécessité d'une vocation : « Il faut avant tout, dit-il, que ce soit Dieu qui pousse à prendre ce rôle, comme il poussait Socrate à réfuter les erreurs⁵⁷⁹ . »

Une foi si complète produit la patience qui sait attendre le moment favorable pour agir et poursuivre son œuvre sans méconnaître les droits de la libre initiative, même dans ses manifestations souvent violentes et étranges. La foi produit aussi l'amour et les tendres ménagements qu'il inspire pour ceux qui apprennent plus ou moins péniblement à se servir de leur raison et de leur liberté. Et l'amour rend clairvoyant pour discerner leurs aptitudes et leurs inclinations. Quand sa perspicacité ne réussit pas à pénétrer les âmes, il supporte, il espère, il attend. C'est grâce à cette sage temporisation que les personnalités se développent selon le génie qui leur est propre⁵⁸⁰.

Le maître, selon Socrate, doit unir un grand courage à une grande sagesse. L'amour des âmes lui inspire le courage de se dévouer sans cesse à une tâche dont les meilleurs effets sont ceux qui ne paraissent pas aux yeux et qui, par conséquent, ne sont pas de nature à satisfaire l'orgueil, la vanité et l'amour de la gloire. Il faut qu'il soit bien pénétré de la grandeur de son œuvre et qu'il ait une âme bien libre pour s'attacher surtout à la partie la plus obscure de sa tâche, à cette influence profonde et cachée, connue de Dieu seul et de l'âme qui en éprouve toute l'efficacité. Pour la bien exercer, il a besoin aussi de clairvoyance et de tact, dans l'étude et le maniement des aptitudes et des inclinations si diverses des âmes qu'il doit diriger⁵⁸¹.

Que l'éducateur aime, et son œuvre est à moitié accomplie ; qu'il aime l'âme humaine comme l'image de l'Être parfait, et il l'entourera naturellement de tout le respect dont elle est digne, et trouvera par intuition les moyens d'agir sur elle. Qu'il aime en particulier l'âme de l'enfant qui est commis à sa garde ; et que cet amour ne soit pas à proportion de ses inclinations : qu'il s'y attache d'une affection désintéressée comme à l'œuvre qu'il doit faire, à la création qu'il doit aider à mettre au jour. Ainsi devinera ou découvrira-t-il ses propensions naturelles⁵⁸². »

⁵⁷⁹ Favre, *La morale des stoïciens*. p.370

⁵⁸⁰ Favre et al., *La morale de Plutarque*. p.7

⁵⁸¹ Favre, *La morale de Socrate*. p.289-290

⁵⁸² Favre, *Montaigne moraliste et pédagogue*. p.210-211

*Plus sa tendresse sera éclairée et ferme, plus aussi sera-t-elle désintéressée et respectueuse des droits de cette jeune âme qu'il ne doit point priver de sa liberté, sous prétexte de lui apprendre à mieux s'en servir*⁵⁸³.

III. Douceur et fermeté

« Douceur et fermeté, telle est donc la devise de l'éducateur. » Nous ne devons pas attendre de Mme Jules Favre de nous donner des instructions sur les règles à appliquer et les sanctions qu'il convient de donner. Lorsqu'elle emploie les mots, douceur et fermeté, elle ne fait référence à rien d'autre que l'état d'esprit de l'éducateur face à une faute. La fermeté de l'éducateur repose sur sa foi dans la règle qu'il a posée, un éducateur qui a su atteindre un grand degré de culture morale sera confiant dans sa loi autant qu'il l'est dans la Loi. La douceur est le sentiment qui doit habiter tous les éducateurs qui sont amenés à punir ; qu'importe le châtement infligé, nous devons toujours vivre comme un échec de faire subir cela à un être pour qui nous avons de l'amour ; la douceur aussi comme marque d'affection et de considération, c'est en se plaçant dans une temporalité différente que nous devons penser à la sanction, ce n'est pas pour corriger l'acte passé ou même le présent, mais que la punition soit une force pour l'élève lorsqu'il sera placé dans une situation similaire à sa faute première. C'est lorsque l'éducateur aura une grande vertu qu'il sera en harmonie dans ce rapport douceur et fermeté. Il ne laissera pas ses passions, ses colères le guider. Cette partie pour Mme Jules Favre est celle de la justice que doit installer le professeur. La règle est simple et chacun y est soumis. Le professeur, en premier plan, ne doit pas imposer une règle que nous ne sommes pas capables de respecter nous-mêmes. Les règles vont avec des punitions, mais surtout ce que nous devons viser c'est de ramener l'enfant vers la voie du bien, la punition vise non pas une privation de liberté, mais une plus grande liberté dans le futur où armé de sa raison, il n'aura plus besoin des rappels de l'éducateur.

Dans cette partie, il nous semble plus pertinent de procéder comme Julie Favre le fait dans son ouvrage sur Plutarque et de classer les extraits en fonction des thèmes qu'ils abordent.

État d'esprit de l'éducateur

Douceur et fermeté, telle est donc la devise de l'éducateur. On pourrait y ajouter constance, si l'idée de constance n'était pas renfermée dans celle de fermeté. L'éducateur peut changer de

⁵⁸³ Ibid. p.198

*procédés selon la diversité des natures qu'il dirige ; mais ses principes doivent être invariablement fondés sur la raison et la liberté*⁵⁸⁴.

*Le châtement doit avoir pour but de rappeler au coupable la loi morale qu'il a oubliée ; mais ce n'est pas une peine destinée à être la rétribution de la transgression*⁵⁸⁵.

*La victoire la plus difficile, en effet, c'est celle que nous remportons sur notre amour-propre et notre orgueil. Il faut être bien fort pour être doux*⁵⁸⁶.

*La douceur n'est efficace que là où elle est, non le mouvement instinctif de la nature, mais le fruit de la raison et de la volonté. Elle perd la plus grande partie de son influence si l'enfant ne sent pas que le maître indulgent et tendre peut se montrer ferme à l'occasion*⁵⁸⁷.

*Mais la douceur du maître n'est parfaite que s'il a en même temps la fermeté de châtier quand la raison l'exige*⁵⁸⁸.

Défauts d'un système qui présente trop de fermeté et son contraire

*La docilité factice à laquelle on arrive facilement par une discipline étroite et rigoureuse, se confond trop souvent avec le respect de la loi et de ceux qui en sont les interprètes : c'est ainsi qu'on fait des âmes serviles, hypocrites et lâches. Mais en effectuant ce résultat, le maître s'est épargné les peines et les fatigues qu'exige l'exercice d'une autorité plus scrupuleuse et plus profonde. De même s'il s'est cherché lui-même et que, peut-être à son insu, il a trop visé à gagner l'affection de la jeunesse, aux dépens de la vérité, se laissant aller à trop de ménagements, et prenant ce sentiment si pur et si légitime pour une fin, non pour un moyen, il a plus ou moins trahi le maître, que précepteurs et élèves doivent servir, il a usurpé la place de la loi morale et du maître souverain dont elle est la volonté*⁵⁸⁹.

*Puisque tous les hommes sont plus ou moins soumis à cette discipline dans le cours de leur existence terrestre, il faut les y préparer dès le jeune âge et ne pas imiter les nourrices dont la tendresse faible et insensée cherche à éviter aux enfants toutes les occasions d'exercer leur patience. Elevé dans la mollesse, l'homme n'apprend pas à vivre ; il reste enfant toute sa vie et se révolte contre tout ce qui est destiné à lui faire pratiquer telle ou telle vertu*⁵⁹⁰.

⁵⁸⁴ Favre, *La morale de Socrate*. p.300

⁵⁸⁵ Favre, *La morale des stoïciens*. p.374

⁵⁸⁶ Ibid. p.314

⁵⁸⁷ Favre, *La morale de Socrate*. p.299

⁵⁸⁸ Favre, *La morale des stoïciens*. p.373

⁵⁸⁹ Favre, *La morale de Socrate*. p.289

⁵⁹⁰ Favre, *La morale des stoïciens*. p.193

La punition, le rappel à la règle et leur temporalité

C'est l'éducateur qui doit donner à l'enfant la règle qu'il est encore incapable de s'imposer lui-même : en attendant l'éveil de la raison, c'est à lui de contenir et de modérer. Dans une page aussi profonde de psychologie, que ferme et concise d'expression, Aristote nous montre la nécessité de discipliner les passions qui s'accroissent toutes par l'activité d'une seule et, parvenues à un certain degré de force et de violence, finissent par troubler entièrement l'esprit. La raison est, selon lui, l'autorité à laquelle tous les désirs doivent être soumis, afin qu'ils tendent vers ce qui est beau et honorable, plutôt que vers ce qui est agréable ou honteux⁵⁹¹.

Ceci même s'applique plus aux sociétés qu'aux individus : il faut que l'ordre soit protégé par un système de pénalités qui assure l'observation de la loi et défende la liberté de tous contre les atteintes de quelques-uns. Et quand ces pénalités sont morales, c'est-à-dire, inspirées par l'amour de la justice, et propres à empêcher le mal, elles contribuent au salut et à la prospérité de la société. Mais il est permis de douter de leur efficacité pour l'amendement et la conversion de ceux dont les actions injustes ont troublé l'ordre. Il vaut mieux prévenir le mal que d'être réduit à le punir. On essaie de le prévenir en éclairant la raison et la conscience par une éducation sage et libérale⁵⁹².

Harmonie de la douceur et de la fermeté,

Sénèque regarde comme une chose importante de choisir des précepteurs et des pédagogues d'un « caractère doux ». La douceur, en effet, n'est-elle pas l'attrait irrésistible, le pouvoir invincible d'une âme qui se possède ? « La tige encore tendre, dit Sénèque, s'attache aux branches voisines et grandit en se modelant sur elles. » C'est le cœur qu'il faut gagner tout d'abord, et rien n'y réussit mieux que la vertu douce, aimable et enjouée. D'ailleurs, l'esprit naturellement rebelle répugne à obéir à un commandement rude et sévère ; son premier mouvement est de se regimber, et il se soustrait avec joie à la contrainte toutes les fois qu'il le peut et s'en dédommage par la licence. Mais il suit volontiers celui qui lui fait à peine sentir le frein. « De même, dit Sénèque, que le coursier fier et généreux est plus facile à diriger lorsque son mors est doux, de même l'innocence marche par une impulsion volontaire et spontanée à la suite de la clémence. On obtient donc davantage par cette voie. » Plus l'âme est fière, en

⁵⁹¹ Favre, *La morale d'Aristote*. p.166-167

⁵⁹² Ibid. p.383

*effet, plus elle est impatiente de se soustraire à une autorité dure et violente, parce qu'elle y sent une atteinte portée à la dignité humaine*⁵⁹³.

*Il montre que la fonction du maître est de conseiller, d'encourager et de réprimander avec douceur ; de faire voir à ceux qui commettent des fautes qu'ils ne font pas ce qu'ils veulent, et qu'ils font ce qu'ils ne veulent pas. N'est-ce pas là le premier et le plus important point de l'éducation ? La conscience étant convaincue, il n'y a plus que la volonté à persuader*⁵⁹⁴.

IV. L'émulation

Dans le livre *les pédagogues de Port-Royal*, on nous dit : « La seule émulation que l'on cherchât à y développer, c'était l'émulation avec soi-même, émulation éminemment morale, qui naît du progrès même qu'on a fait dans la voie qu'on s'est tracée, du désir soigneusement entretenu de se rapprocher chaque jour davantage⁵⁹⁵. » Mme Jules Favre rejoint complètement cette vision, le seul être que l'on doit avoir envie de surpasser c'est soi-même. Le désir de surpasser les autres engendre facilement vers des travers regrettables tels que l'orgueil et l'arrivisme. Nous devons orienter les élèves pour qu'ils n'agissent que dans le but d'atteindre ce soi idéal qui représente la vertu. L'élève ne doit aspirer qu'à satisfaire les inspirations de sa Vérité personnelle à aller vers cette autonomie morale qui est un des fondements de ce perfectionnisme auquel tend Mme Jules Favre. Pour cela, l'éducateur ne doit pas rendre synonyme la notion de progrès avec une récompense ou une louange. La récompense découlera vers une avidité et une volonté de progresser qu'à condition d'une récompense quelconque. La louange le rendra dépendant du regard d'autrui, la seule louange que doit rechercher l'individu, c'est la sienne qui vient récompenser une adéquation avec les inspirations de son âme. Mme Jules Favre, dans l'ouvrage sur Montaigne, nous dit qu'au nom de la vérité, nous devons « fuir la louange », c'est avant tout dans une idée d'affirmation de sa Vérité personnelle. Nous avons à nous affranchir du regard des autres et accomplir le bien personnel qui va mener l'humanité vers une providence collective. L'éducateur a cela en tête lorsqu'il s'occupe de ses élèves, se montre discret sur les louanges pour leur permettre d'être plus attentifs aux louanges de leur conscience. Ces préconisations sur l'émulation et les louanges se retrouvent dans tous les ouvrages de Mme Jules Favre, mais le plus souvent sous forme de commentaires d'une culture morale

⁵⁹³ Favre, *La morale des stoiciens*. p.369

⁵⁹⁴ Ibid. p.370

⁵⁹⁵ Irénée Carré, *Les pédagogues de Port-Royal: Saint-Cyran, De Sacy, Lancelot, Guyot, Coustel, Le Maitre, Nicole, Arnauld, etc. Jacqueline Pascal* (Paris, France : Ch. Delagrave, 1887). p. XVIII

personnelle. C'est dans l'ouvrage *La morale de Socrate* qu'elle éclaire le lien entre l'émulation et l'éducation.

Socrate nous dit, dans un passage déjà cité, que le bon maître est « celui dont la vue fait naître une émulation générale » qu'il appelle « un combat de vertu ». Mais s'il fait briller aux yeux de ses élèves une autre récompense que le prix de la vertu auquel toutes les âmes peuvent atteindre, c'est-à-dire la liberté et la sérénité d'une âme parfaite, il excite toutes les mauvaises passions, l'ambition, l'orgueil, la jalousie, l'envie et la haine, car ce n'est plus la vertu qu'ils poursuivent, c'est une distinction plus ou moins matérielle qui devient l'objet de rivalités malsaines. C'est ainsi que le maître ravale la dignité de l'âme, et détruit dans son principe la noble émulation qui doit former l'État des citoyens vertueux.

La louange est encore un moyen d'éducation dont il faut user avec une sage discrétion. Aussi Socrate ne l'autorise-t-il sans réserve qu'à l'égard des morts : alors elle est à la fois un devoir, un pieux hommage rendu « à la mémoire des citoyens qui se sont signalés par leur vertu, » et une exhortation indirecte aux vivants pour les encourager à suivre de si grands exemples. « À l'égard des vivants, dit Socrate, il y a toujours du risque à les louer et à les chanter, jusqu'à ce qu'ayant parcouru toute la carrière, ils aient terminé leur vie par une belle fin. » En effet, la louange exalte l'amour-propre, et risque souvent d'arrêter les progrès de l'âme. D'ailleurs ceux qui aiment sincèrement le bien, ne cherchent pas la sanction de leurs efforts dans la louange, mais dans le jugement de leur conscience⁵⁹⁶.

V. Liberté dans l'éducation

Dans la leçon XII de *Théologie Familiale*, Saint-Cyran, l'initiateur des petites écoles de Port-Royal écrit : « Nous avons toujours en nous-mêmes tandis que nous sommes en cette vie une corruption naturelle, que l'Écriture appelle concupiscence, qui nous porte toujours contre la Loi de Dieu, et nous suscite des tentations et des mouvements, qui ne peuvent être surmontés que par la grâce de Jésus-Christ ; et toute la vertu et l'exercice du Chrétien dans ce monde consiste à combattre et diminuer peu à peu cette concupiscence. » La transmission héréditaire de cette corruption est un dogme du christianisme, présent chez Saint Augustin, comme chez Pascal. Le péché originel d'Adam, par l'intermédiaire d'Ève, de mordre dans le fruit défendu a définitivement corrompu l'humanité. Cette hérédité a pour conséquence que notre nature nous

⁵⁹⁶ Favre, *La morale de Socrate*. p.303-304

pousse irrévocablement vers le mal. Nous ne pouvons réaliser le bien sans le secours de Dieu. Comment cette corruption est-elle présente au sein de chaque Homme ? Saint Augustin nous donne une réponse à cela. Nous l'avons évoqué précédemment, l'évêque d'Hippone insiste sur le fait que l'âme ne puisse pas être considérée comme un fragment de Dieu⁵⁹⁷. Comme nous l'explique Christian Nadeau dans le *Vocabulaire de Saint Augustin*, le dogme de la corruption induit que l'âme ne peut pas être une partie du Divin, car « si cela était vrai, il faudrait admettre que les égarements de l'âme humaine peuvent être attribués à Dieu, puisque le tout, en tant que principe premier serait tenu responsable des erreurs de la partie. » Donc « c'est l'âme qui est corrompue et non le corps.⁵⁹⁸ »

Ainsi, quand dans la lettre à laquelle nous avons déjà fait référence, Sacy nous parle d'effacer en nous « les fruits du vieil homme », il renvoie à deux versets de Saint Paul (Col 3, 9-10) où il nous pousse à une conversion anthropologique, se dépouiller du vieil homme revient à se débarrasser de la concupiscence attachée à ce vieil homme pour aller vers un homme nouveau, purifié qui est représenté par Jésus-Christ. Ce sont des idées centrales de l'éducation de Port-Royal, la corruption de l'homme qui ne peut se sauver sans la grâce de Dieu et la conversion que doit effectuer l'enfant pour s'affranchir de sa concupiscence.

A. Excellence de l'âme perfectionnement

Mme Jules Favre loue les éducateurs de l'institution de Saint-Cyran, mais s'éloigne de ces deux idées majeures. Julie Favre loin de la corruption, croit en l'excellence de l'âme. Dans la préface de *La Morale des Stoïciens*, elle écrit qu'il n'est pas « bon d'insister sur la déchéance au moment où l'âme naît à la vie morale », nous avouons que sa non-insistance tend plus vers la non-existence. La déchéance de l'homme n'est pas vue, pour Julie Favre, comme une corruption, mais comme une faiblesse, elle nous parle de pusillanimité, de manque de raison, d'inconstance. Elle évoque dans ses ouvrages Jésus-Christ et l'exemple qu'il donna par sa vie, mais elle n'évoque jamais Adam dans ses ouvrages. L'âme n'est pas touchée par cette corruption, ainsi à la naissance l'âme de l'enfant est pure, contrairement à ce que pensait Saint-Cyran.

Il ne nous semble pas qu'il soit bon d'insister sur la déchéance au moment où l'âme naît à la vie morale : le jeune enfant ne la saurait comprendre avant que d'avoir quelque expérience de la lutte. En lui répétant toujours que l'homme est faible et incapable de faire le bien, on

⁵⁹⁷ Lettre XCX de Saint Augustin adressée à l'évêque Optat, qui avait écrit un livre sur l'origine de l'âme ; il désirait savoir l'opinion de Saint Augustin sur cette question.

⁵⁹⁸ Christian Nadeau, *Le vocabulaire de saint Augustin* (Paris, France : Ellipses, 2009). cf. âme

*risquerait de l'habituer à une phraséologie vaine, ou bien d'étouffer en lui le désir d'user de ses forces*⁵⁹⁹.

*L'âme innocente de l'enfance et l'âme neuve encore de la jeunesse, doivent être chose sacrée pour ceux qui ont atteint l'âge de raison. Ce sentiment est si puissant que souvent même il survit au respect de soi dans les âmes qui n'ignorent plus le mal ; et la vue de la candeur de l'enfant ranime en elles le désir de la pureté. Il faut être tombé bien bas pour avoir ce cynisme du mal qui aime à se montrer surtout devant l'innocence, et même pour ne pas reculer par la crainte de scandaliser par des paroles ou des actes malséants ou grossiers, une âme naïve et pure qui ne connaît encore le monde que par elle-même. Ce saint respect de l'enfance qui doit se trouver chez tous, est surtout de rigueur chez ceux qui sont chargés de diriger l'âme à l'entrée la vie. La plus scrupuleuse vigilance doit bannir tout ce qui peut faire naître l'idée du mal. Et pour que l'enfant ne puisse rien voir ni entendre qui ne soit d'accord avec les enseignements qu'il reçoit, il ne faut l'entourer que de personnes d'une moralité éprouvée. Il faut surtout que l'éducateur dont il reçoit directement l'inspiration, se sanctifie lui-même, afin que son influence soit toujours pure et élevée*⁶⁰⁰.

La pureté, cette excellence de l'âme est un concept central dans la formation morale qu'elle nous propose. Nous avons tous en nous, une âme et c'est son excellence de départ qui nous pousse vers un perfectionnement. Contrairement à la pensée de Saint Augustin où il y a un « hiatus entre l'âme humaine et la volonté divine⁶⁰¹ », l'âme est porteuse de Vérité⁶⁰². Il nous faut nous perfectionner pour pouvoir être en complète harmonie avec notre âme et ses inspirations, nous construire à l'image de Dieu. Mme Jules Favre, pour parler de l'âme, utilise l'image de l'étincelle. C'est dans ce perfectionnement, dans cet amour de Dieu que nous trouverons le souffle nécessaire pour attiser cette étincelle divine afin qu'elle s'embrace et devienne le foyer de chacune de nos actions.

Il faut être convaincu de l'excellence de l'âme pour considérer tout le reste comme des moyens de « conduire l'âme à son dernier terme, à la perfection de sa nature ». Cette fin est la même pour tous ; mais il n'y a pas de dernier terme, car la perfection est infinie, et, quels que soient les progrès de l'âme, sa ressemblance avec Dieu peut toujours être plus parfaite. Les mêmes étincelles divines sont implantées dans toutes. C'est à nous de les garder avec soin de peur

⁵⁹⁹ Favre, *La morale des stoïciens*. p. VII

⁶⁰⁰ Favre, *La morale d'Aristote*. p.381

⁶⁰¹ Nadeau, *Le vocabulaire de saint Augustin*. cf. âme

⁶⁰² Cf. Chapitre Dieu, partie Véracité et Droiture

*qu'elles ne soient étouffées par nos mauvais penchants ; c'est à nous de les fortifier et de les purifier pour réaliser la suprême beauté.*⁶⁰³

B. Surveillance

L'opposition entre la corruption et la conversion pour Port-Royal et l'excellence de l'âme et le perfectionnement pour Mme Jules Favre engendre forcément des différences dans les rapports de l'éducateur à l'élève. Tout d'abord dans la surveillance des enfants, nous comprenons aisément que pour une école comme celle de Port-Royal où les enfants sont perçus comme corrompus et incapables de réaliser le bien par eux-mêmes, la surveillance est incessante. Il n'y a jamais d'enfants ou de groupes d'enfants sans maître, à tout instant l'œil du maître peut se poser sur les enfants⁶⁰⁴. Guillaume Wallon, élève des Petites Écoles de Port-Royal, témoigne de l'organisation des Petites Écoles de Port-Royal dont il a été l'élève : « Ces Écoles étaient réglées de la même manière. Il y avait un maître dans chaque chambre avec cinq ou six enfants. Les lits étaient disposés de manière que le maître les voyait tous du sien. Chacun avait sa table à part, et elles étaient rangées de manière que le maître les voyait toutes ; mais ils ne pouvaient se parler les uns aux autres. Chacun avait son tiroir, son pupitre et les livres nécessaires ; de sorte qu'ils n'étaient point obligés de rien emprunter à leurs compagnons. Le nombre des pensionnaires n'était pas fort grand, parce qu'on n'en donnait à un maître qu'autant qu'il pouvait tenir de lits dans sa chambre⁶⁰⁵. »

Avec Mme Jules Favre, nous sommes dans une pensée qui voit l'homme de manière beaucoup plus optimiste. La surveillance est moins omniprésente, elle demande aux éducateurs de faire confiance aux enfants et dans leur capacité à réaliser le bien. Nous faisons une confiance absolue à notre âme et à ses inspirations, il nous faut faire confiance dans chaque individu et dans sa propension à écouter et à comprendre. La foi dans l'excellence de l'âme ne doit pas se cloisonner à la nôtre, chacun peut l'atteindre. C'est en permettant aux élèves de se confronter seul aux épreuves qu'ils éprouveront leur capacité à résister et à vivre dans l'exemple de leur éducateur, dans le bien constant. C'est pourquoi, en janvier 1890, dans une lettre destinée à l'une de ses élèves qui exerçait en tant qu'institutrice, elle lui tint ce discours. « J'ai toujours peur qu'après avoir été trop confiante vous n'exagériez la défiance. Il est tout naturel que ceux qui trouvent plaisir à mal faire, dissimulent pour le faire le plus longtemps et s'assurer

⁶⁰³ Favre, *La Morale de Cicéron*. p.39

⁶⁰⁴ Delforge et Sellier, *Les petites écoles de Port-Royal*. p.279

⁶⁰⁵ Charles-Hugues Le Febvre de Saint-Marc et Claude-Pierre Goujet, *Supplément au Nécrologe de l'abbaye de Notre-Dame de Port-Royal des Champs*, (S. I. M. DCC. XXXV, pays inconnu, 1735). p.59

l'impunité. Quand vous ferez de la surveillance à outrance, vous ne pourrez pas vous flatter de les garder du mal ; il faut leur apprendre à s'engarder elles-mêmes. Sans cela, vous encouragez la fausseté et l'hypocrisie. J'espère que vous reviendrez bientôt à des sentiments plus justes et plus vrais⁶⁰⁶. » Ces idées de confiance et d'autonomie que l'éducateur doit donner à l'élève, elle les applique, car elle a foi dans la nature humaine, dans la capacité de réaliser soi-même le bien, ce dont elle témoigne dans une autre lettre à une élève en octobre 1884 : « ...Je crois comme vous qu'il faut témoigner beaucoup de confiance aux élèves et que c'est là un des principaux moyens d'éveiller et de développer le respect de soi. Celles qui ne répondent pas à cette confiance ne profiteraient pas plus d'un autre système d'éducation. Je n'ai jamais très bonne opinion de ceux qui rient de la confiance et qui haussent les épaules quand ils la voient pratiquer. Je crois que ce scepticisme, le plus triste de tous, provient de ce qu'ils n'ont pas de foi dans la nature humaine telle qu'elle est en eux-mêmes⁶⁰⁷. » Nous pouvons retrouver cette idée de confiance que l'éducateur place en l'élève, dans chacun des ouvrages de Julie Favre, mais c'est un extrait de *Montaigne, moraliste et pédagogue* qui, d'après nous, l'exprime le mieux.

*Le désir de devenir digne de l'estime, qui est au fond de cette confiance, est une puissante incitation au bien. Heureux et fier de la bonne opinion d'une personne qu'il respecte, l'enfant ou l'homme se sent la force de tout accomplir pour la mériter : il surmonte son apathie et ne songe plus aux ruses par lesquelles il excusait son inaction ; il court plutôt qu'il ne marche dans la voie du devoir où il se maintient par l'espoir d'être approuvé de celui qui n'a pas douté de sa bonne volonté et de sa capacité. Il faut nécessairement que la confiance témoignée à l'enfant par l'éducateur soit sincère, qu'elle parte du cœur pour toucher le cœur ; qu'elle naisse dans une âme qui a un profond sentiment de la dignité humaine, une foi ferme dans le bien que l'homme peut réaliser, et des intentions droites à l'égard de tous.*⁶⁰⁸

C. Jacotot

La liberté, cette grande autonomie dans l'éducation, se témoigne aussi dans l'instruction. Pour Port-Royal, la corruption est là présente dans tous, de ce fait rien de bon ne peut naître de l'esprit de l'élève de celui qui n'est pas passé d'un homme à un autre, le maître doit être nécessairement présent à tout instant pour le guider et expliquer⁶⁰⁹. Le raisonnement doit provenir d'un

⁶⁰⁶ Favre et al., *La morale de Plutarque*. p. LXXXI

⁶⁰⁷ Ibid. p. LXXX

⁶⁰⁸ Favre, *Montaigne moraliste et pédagogue*. p.216

⁶⁰⁹ Cf. La partie sur le sens que Julie Favre donne à la lecture dans ce même chapitre

médiateur celui qui a déjà réussi sa « conversion »⁶¹⁰. Mme Jules Favre établit son instruction sur une méthode à l'opposé de cela. C'est lors de son passage dans le pensionnat de Mme Frèrejean que Julie Favre découvrit la méthode Jacotot. Pour comprendre cette méthode, il nous faut raconter l'histoire de son initiateur⁶¹¹. Joseph Jacotot (1770 — 1840) brillant intellectuel, est détenteur de plusieurs diplômes universitaires, en lettres, droit et sciences, il fut élu député durant les Cent Jours. Des positions politiques, probonapartistes, l'obligèrent à quitter la France en 1815 au début de la seconde Restauration. Après plusieurs échecs aux Pays-Bas et à Liège, il trouva un poste universitaire à Louvain en Belgique néerlandophone où il devint « lecteur pour la littérature française ». C'est dans ce cours par un concours de circonstances que naquit sa méthode. Selon les différentes versions de l'histoire, quelques détails peuvent varier, mais l'ossature reste la même. Devant lui se trouvait un auditoire, qui pour la majorité, ne parlait que le néerlandais, langue que Jacotot ne pratiquait pas. Il prit une version bilingue du *Télémaque* de Fénelon français-néerlandais, avec l'aide d'un interprète, il demanda aux élèves d'apprendre par cœur le texte, en les invitant à s'aider de la traduction pour le comprendre. Les élèves devaient parler et écrire sur le passage qu'ils avaient appris. Ils se mirent à maîtriser progressivement les règles de l'orthographe et de la grammaire française. L'histoire veut que les élèves de Jacotot écrivaient « comme les écrivains français, et par conséquent mieux que lui et ses collègues⁶¹². » De cette expérience Jacques Rancière nous explique : « L'expérience de Jacotot permet, elle, de penser que le processus d'apprentissage n'est pas un processus de remplacement de l'ignorance de l'élève par le savoir du maître, mais de développement du savoir de l'élève lui-même⁶¹³. »

Mme Jules Favre se familiarisa avec la méthode Jacotot au début de sa carrière au pensionnat de Mme Frèrejean. Sa biographie nous dit que si les idées de la méthode furent adoptées par Julie Velten, à l'époque. Nous pensons que la préface de *Sur l'Éducation* répond, en partie à cette question. En matière d'éducation morale et intellectuelle, il faut que l'éducateur travaille « à se rendre lui-même inutile. » Elle ne souhaite pas que nous laissions l'enfant à lui-même,

⁶¹⁰ En parlant de « médiateur », nous faisons référence à une des *Pensées* de Pascal dans la conclusion de *Morale Chrétienne* : La conversion véritable consiste à s'anéantir devant cet être universel qu'on a irrité tant de fois et qui peut vous perdre légitimement à toute heure, à reconnaître qu'on ne peut rien sans lui et qu'on n'a rien mérité de lui que sa disgrâce. Elle consiste à connaître qu'il y a une opposition invincible entre Dieu et nous et que sans un médiateur il ne peut y avoir de commerce.

⁶¹¹ Jean-François Garcia et Joseph Jacotot, *Jacotot* (Paris, France: Presses universitaires de France, 1997). Raïsky et Jacotot, *Joseph Jacotot, le pédagogue paradoxal*. Pour les références biographiques sur Jacotot, nous nous rapportons à l'ouvrage de Jean-François Garcia et celui de Claude Raïsky.

⁶¹² Joseph Jacotot, *Enseignement universel. Langue maternelle* (chez l'éditeur, au bureau du Journal de l'émancipation intellectuelle, 1829). p. LII avant-propos

⁶¹³ <http://institut.fsu.fr/IMG/pdf/EntretienJRanciere.pdf> entretien de Jacques Rancière

mais lui apprendre à devenir autonome, à participer à son émancipation. Dans L'enseignement universel, Jacotot nous dit « Un maître n'est jamais nécessaire à l'homme⁶¹⁴. » Dans l'avant-propos de ce livre, l'un de ses fils revient sur les critiques qui sont faites sur la méthode Jacotot et imagine une réponse qu'aurait pu écrire son père, sur cette fameuse formule sur le maître il nous dit : « Un maître est utile aux hommes, il est nécessaire à l'enfance, mais un maître explicateur est abrutissant. » C'est exactement ce que nous dit Mme Jules Favre, laisser l'enfant tâtonner, découvrir par lui-même le savoir et ainsi l'intérioriser de manière durable.

Ce n'est pas seulement dans l'éducation morale que nous cherchons à substituer notre vie à celle de nos élèves, dans l'éducation intellectuelle aussi, nous nous arrogeons le droit de penser pour eux et de peur qu'ils ne s'égarent, nous leur refusons toutes les satisfactions de la découverte. Nous les abreuvons de notre science plus ou moins livresque, que leur mémoire garde comme un bien étranger dont ils ne peuvent pas disposer. La manie de parler, d'imposer aux autres le résultat de nos expériences, sous prétexte de leur épargner de longs et pénibles tâtonnements, se retrouve aussi dans l'éducation que nous donnons à nos futurs professeurs⁶¹⁵.

Sans doute, il est plus facile et plus agréable à l'éducateur de parler lui-même que de lutter contre la paresse naturelle de l'enfant et de l'assister dans ses tâtonnements et à ses balbutiements. Mais il faut qu'il s'oublie lui-même, qu'il s'efface le plus souvent et ne paraisse que pour réveiller, aiguillonner l'intelligence naissante et lui indiquer sa direction. Souvent même il doit lui laisser choisir sa voie et la « faire trotter devant luy pour iuger de son train ; et iuger iusques à quel point il se doibt ravaller pour s'accommoder à sa force. » C'est l'amour de l'enfance qui peut seul inspirer cette tendre sollicitude, et cette condescendance simple et délicate pour les faibles et les petits⁶¹⁶.

VI. Les exemples et la lecture

Dans sa recherche d'une éducation morale complète, Mme Jules Favre nous propose une posture, une méthode et des moyens de culture. Évidemment, nous pouvons considérer que les affections sont des moyens de culture, mais si nous nous fions à l'enseignement que prodiguait

⁶¹⁴ Jacotot, *Enseignement universel. Langue maternelle*. p.220

⁶¹⁵ Jean Paul et Favre, *Sur l'éducation*. p.4

⁶¹⁶ Favre, *Montaigne moraliste et pédagogue*. p.286

la directrice de l'École de Sèvres à ses élèves, l'exemple et les livres sont caractéristiques de la pratique pédagogique de Julie Favre.

Dans les ouvrages de Mme Jules Favre, les exemples et les livres ne se situent pas dans une même partie, mais il nous semble qu'ils soient tellement liés que pour un souci de compréhension, nous décidons de les rassembler.

L'exemple est le premier que nous abordons. Lorsqu'elle nous parle d'exemple, elle parle de personnes physiques ou personnages fictifs, que l'individu doit avoir en tête dans la réalisation d'un idéal. Bien sûr, nous ne parlons pas d'imitation, nous ne devons avoir une volonté de mimétisme qu'envers la volonté divine. Elle critique Montaigne qui pour elle a confondu « les modèles et les exemples. » Le mimétisme irait contre sa volonté d'affirmation de l'individualité. Ce serait la mise de côté de notre Vérité, au profit de celle d'un autre. Cela équivaut à ne pas entendre les inspirations de notre âme pour calquer celles que le modèle reçoit. « Et la préoccupation constante de ce modèle ne l'exposerait-elle pas à faire une contrefaçon superficielle plutôt qu'une imitation vraie ? Ne vaut-il pas mieux que le modèle soit dans l'idée, et que cet idéal s'élève et se perfectionne à mesure que la raison grandit, que la conscience se purifie ⁶¹⁷ ? » En nous posant cette question, elle nous contraint à abandonner toute volonté d'imitation. L'exemple n'incarne pas la perfection à atteindre, mais il peut être l'incarnation d'un fragment de cet idéal. Elle prend Marc — Aurèle en exemple, en nous disant qu'il « se souvient avec une pieuse gratitude de tous ceux qui ont contribué à former son âme à la vertu⁶¹⁸. » Elle fait référence au livre I des *Pensées pour moi-même*, l'empereur romain note les qualités qu'il a su percevoir chez ceux qui forment son environnement, individus et Dieux. Ainsi De son grand-père il retient « la bonté coutumière, le clame inaltérable » ; « De [sa] mère : la piété, la libéralité, l'habitude de s'abstenir non seulement de mal faire, mais de s'arrêter encore sur une pensée mauvaise⁶¹⁹. » Ainsi Marc-Aurèle semble dessiner un idéal, nous indiquant que nous devons ne pas imiter une personne, mais des qualités que nous aurons trouvés chez eux. Mme Jules Favre souhaite que nous sachions observer et trouver les qualités qui correspondent à la Vérité de notre âme. Nous pouvons voir ici un garde-fou contre l'imitation d'une personne, cet exemple doit venir de la construction d'un idéal. Les personnes que l'on côtoie deviennent comme les livres pour Julie Favre, les fragments de leur personnalité viennent construire la nôtre. Les livres de Julie Favre s'appuient sur ce principe : extraire des

⁶¹⁷ Ibid. p.258

⁶¹⁸ Favre, *La morale des stoïciens*. p.271

⁶¹⁹ Marc Aurèle et Épictète, *Pensées pour moi-même*, éd. par Mario Meunier (Paris, France: Flammarion, impr. 1993, 1993).

fragments, se les approprier, pour construire sa Vérité. Les personnes qui nous entourent, qui nous inspirent ne sont pas des modèles d'imitation, mais des sources des fragments qui vont consolider notre Vérité.

C'est en se référant aux textes de Stoïciens que Mme Jules Favre nous décrit ce que doit être l'exemple dans sa morale. Les Stoïciens nous éloignent de cette tentation de l'imitation dans leur concept de l'exemple. Ainsi dans une des *Lettres à Lucilius*⁶²⁰, Sénèque nous explique les bienfaits de l'exemple. Il nous pousse à garder en tête une personne que nous révèrons suffisamment pour que nous soyons poussés à accomplir le bien sa surveillance morale. L'exemple devient pour les Stoïciens un « guide de conscience » qui nous enjoint à rester justement. La présence, même abstraite, d'un témoin que nous apprécions nous empêche de commettre de mauvaises actions. C'est ce témoin de conscience que Mme Jules Favre nous pousse à prendre comme « appui qui vient du dehors » pour assurer notre formation morale. La directrice de l'École de Sèvres et Sénèque se retrouve sur le fait d'avoir un exemple qui nous aide, mais aussi à devenir un exemple nous-mêmes. « Heureux le personnage dont la présence, que dis-je ? dont le souvenir même rend meilleur ! heureux qui le vénère assez pour qu'à ce seul souvenir il rentre dans le calme et dans l'ordre ! Qui rend aux vertus cet hommage le méritera bientôt lui-même. » C'est ce qu'elle nous dit « Ce véhément appel s'adresse à tout homme, car chacun de nous est en quelque sorte le gardien de son frère, et lui doit le secours de l'exemple⁶²¹ ». Elle appelle tous les hommes à devenir cet exemple, mais c'est dans un souci éducatif que se pose le problème pour Julie Favre. Comment a-t-elle tenté d'incarner cet exemple aux yeux de ses élèves ? Son exemplarité et son sens du devoir sont évidemment primordiaux, mais la « cérémonie du bonsoir » est une illustration de sa volonté de se placer en tant qu'exemple, la surveillante des actions et des consciences. Lorsque toutes les élèves passaient devant la directrice, c'était le moment pour les jeunes filles de faire un bilan de sa journée, de s'imaginer les remarques de Mme Jules Favre, le moment où, lorsqu'elles avaient commis une mauvaise action, elles devaient se dire « je ne le referai pas demain », ainsi l'attente est fondamentale dans cette cérémonie, c'est cette attente qui donne toute la force à ce moment et à Julie Favre, le statut particulier de celle devant laquelle on ne veut pas apparaître lorsqu'on a commis une mauvaise action.

⁶²⁰ Sénèque et Joseph Traduction Baillard, *Oeuvres complètes de Sénèque le philosophe* (Paris, France: Libr. Hachette, 1879). Lettre IX

⁶²¹ Favre, *La morale des stoïciens*. p.271

L'éducateur a deux fonctions en ce qui concerne « l'exemple », incarner un exemple et aider l'élève à trouver des personnes chez qui l'individu pourra comprendre l'idéal qu'il ressent. La fabrication de cet exemple, cet idéal suprême qui nous guide, Mme Jules Favre nous pousse à le trouver dans la « vie réelle », mais aussi dans les livres. Ainsi dans l'ouvrage sur Plutarque, elle finit quasiment systématiquement ses chapitres, en prenant appui sur un des « hommes illustres » dont le philosophe béotien a retracé la vie. Elle reprend juste en quelques phrases, comment Phocion a su faire preuve de courage ou comment Caton a su dédaigner les choses qui n'ont que l'apparence. Avec les exemples de la fiction poétique ou issus des œuvres historiques, elle donne un palliatif à tous ceux qui n'auraient pas d'« exemple » dans leur entourage et qui auraient plus de difficultés à saisir leur Idéal.

*Avec les traits épars d'une infinité de beaux exemples, recueillis dans la vie réelle, dans l'histoire ou dans la fiction poétique, cet idéal se forme naturellement dans l'âme ; et c'est à cette création que l'éducateur doit travailler par son enseignement et sa vie*⁶²².

Dans la pratique de Julie Favre, les livres prennent vie dans les appartements de la directrice de l'École de Sèvres. Nous rappelons que de manière officieuse, le mercredi après le dîner, les élèves se rassemblaient autour de Mme Jules Favre. Elle lisait à ses élèves des extraits de philosophe ou parfois quelques pièces de théâtre. Ce n'était pas des explications de textes, où le professeur donnait le sens que les élèves devaient comprendre. La lecture s'accompagnait des réactions des élèves et de discussions philosophiques. Même si Mme Jules Favre dans ses livres fait en sorte que les élèves soient confrontés à la Vérité, elle les laisse libres de leur lecture. Là encore, c'est une différence avec Port-Royal, la foi dans la déchéance morale engendre une méfiance dans l'interprétation et dans les lectures des élèves. Jacqueline Pascal, sœur cadette de Blaise Pascal, elle devint religieuse et se retira à Port-Royal des champs en 1652 où elle fut chargée de l'éducation des enfants. Voici ce qu'elle nous dit à propos des lectures : « Nous faisons nous-mêmes toutes les lectures qui se font en général (...) ; mais nous y sommes toujours présentes pour expliquer ce qu'on leur lit et leur parler dessus. (...) Aux lectures que nous ne faisons pas nous-mêmes, nous leur marquons ce qu'elles doivent lire et il ne leur est pas permis de changer ni d'endroit, ni de livre⁶²³. »

Dans les lectures d'après-midi, les témoignages nous disent que souvent les extraits lus étaient d'Emerson. Nous avons déjà vu le statut d'auteur emersonien⁶²⁴ que Julie Favre se donne,

⁶²² Favre, *Montaigne moraliste et pédagogue*. p.259

⁶²³ Carré, *Les pédagogues de Port-Royal*. p.332-333

⁶²⁴ Voir le chapitre *La morale de Mme Jules Favre*.

l'auteur devient un ami pour le lecteur, celui qui fait progresser l'autre. Dans la lecture, nous voyons aussi un but tout emersonien, l'affirmation de son individualité, se retrouver sous la plume de l'autre. « Dans chaque œuvre de génie, nous reconnaissons nos propres pensées, que nous avons rejetées ; elles nous reviennent avec une certaine majesté née de l'aliénation. » Nous retrouvons cette phrase dans l'essai *la confiance en soi* d'Emerson et cela illustre parfaitement ce que Julie Favre exprime pour la lecture, une recherche de soi, de ses pensées rejetées, de ses sentiments enfouis, de son individualité ressentie, mais non comprise. Il y a un choix de lecture à faire par le professeur, mais cela ne relève pas du caractère bon ou mauvais des personnages de l'œuvre, mais de ce qui va être capable de parler à l'âme de tous. Julie Favre a confiance dans l'individu, le mal peut être appréhendé et cela va le conforter dans le dégoût du mal et l'amour du bien. Elle souhaite renvoyer à la Vérité celle qui va parler à tous, celle qui porte en elle la marque du génie. Lorsqu'elle fait son choix d'œuvres, elle ne choisit que des auteurs classiques, des auteurs qui ont su toucher plusieurs générations d'âmes de lecteurs, au point que leurs œuvres se sont propagées. La fiction poétique est pour Julie Favre fondamentale, car elle nous révèle les pensées intimes de personnages, leurs luttes internes pour accomplir le bien, et leur revers ou leurs excuses lorsqu'ils commettent des mauvais actes. C'est l'exposition de nos souffrances dans l'amour du bien qui est, pour Mme Jules Favre, extrêmement important, et plus nous serons confrontés à cette bataille intime du personnage plus nous serons armés lorsque les difficultés se présenteront à nous. L'intime, la pensée secrète par son exposition devient universelle. Cela nous rappelle une phrase d'Emerson qu'il écrit dans *American Scholar* : « plus il plonge profondément dans son intuition la plus intime, la plus secrète, plus cela, à son émerveillement, est acceptable, public, et universellement vrai. » La lecture doit attiser notre âme, nous mettre face à la Beauté pour que nous laissions complètement envahir par le message de notre âme et le désir de nous perfectionner.

*Qu'il ne dédaigne pas le secours de la fiction poétique pour lui présenter d'une manière plus concrète et plus saisissante les vérités philosophiques et morales. Ce serait de la rigidité excessive que de bannir les œuvres qui mettent en scène des caractères pervers. Si ces caractères sont peints selon la nature, ils doivent inspirer l'horreur du mal. D'ailleurs l'art en soi, pourvu qu'il ne soit pas décidément immoral par sa tendance, a le pouvoir de développer l'amour du beau*⁶²⁵.

⁶²⁵ Favre et al., *La morale de Plutarque*. p.13

Même dans la fiction poétique, les actes d'héroïsme, les nobles sentiments mis enjeu agissent sur l'âme peut-être plus que les faits réels que nous raconte l'historien. Nous admirons ceux-ci, mais ils semblent plus éloignés de nous, et nous associons difficilement à notre propre histoire les actes des grands hommes ou des héros qui ont exercé de l'influence sur les affaires publiques. Tandis que les caractères présentés par les poètes qui nous initient à la vie intime de leurs personnages et nous montrent les conflits entre les sentiments opposés ou la lutte entre la passion et le devoir, ramènent notre pensée sur ce qui se passe dans notre âme et donnent souvent lieu à des applications plus ou moins directes et salutaires⁶²⁶.

Conclusion

Inspiration de Mme Jules Favre

Dans son ouvrage *La morale de Socrate*, Mme Jules Favre finit le chapitre sur l'éducation et son livre sur un chapitre appelé *Inspiration de Socrate*. Elle nous explique que fermement convaincue de la mission que Dieu a choisie pour le maître de Platon, il s'y consacre entièrement. Elle forge l'idée que chaque individu, qui saura se perfectionner, connaîtra cette vocation divine. Nous pensons que c'est cette conviction qui anima chaque jour la directrice de l'École de Sèvres pour remplir son devoir. En nous disant que Socrate par sa constance et sa soumission au devoir est une inspiration qui parle à toutes les âmes. Notre âme n'est plus la seule source de Vérité, la vie et l'action le deviennent également. C'est une inspiration en dehors de nous, mais qui doit faire preuve d'une force et d'une beauté morale pour faire vibrer l'âme de tous. Quelle est l'inspiration que Julie Favre a voulu nous transmettre à travers son action ? Une constance dans l'action due à ses convictions profondes et sa volonté d'être l'incarnation de cette foi, une source morale pour les autres. C'est pourquoi nous appelons cette conclusion *Inspiration de Mme Jules Favre*.

La vie de Julie Favre est une trace de l'inspiration qu'elle a souhaité créer, une démonstration de la Vérité personnelle qu'elle ressentait. La vocation divine de Mme Jules Favre ne fait pas de doute, c'est l'éducation. Dès 21 ans, elle s'y consacre dans un pensionnat luthérien sous la direction de Mme Frèrejean. Malgré son jeune âge, elle a su imposer sa personnalité dans son action auprès des élèves. Mme Frèrejean affichait parfois une grande sévérité et une rudesse

⁶²⁶ Favre, *La morale de Socrate*. p.305

vis-à-vis des élèves, Julie Velten affichait une grande sérénité, elle savait attirer l'affection de ses élèves et en faisait un moteur. En cas de souci avec une enfant, elle n'élevait jamais la voix, et montrait sa déception avec une phrase : « Ma chère enfant, je suis sûre que si tu savais comme tu me fais de la peine, tu ne recommencerais plus. » La considération des élèves pour Julie Velten explique que chacune tentait de ne pas décevoir la sous-maîtresse. Elle n'utilisait pas de punition trop forte, une simple réprimande suffisait. Cette méthode, comme toute forme d'éducation, a des failles et ne fonctionnait pas avec toutes les élèves et lorsque le comportement n'évoluait pas dans le bon sens et qui lui fallait sévir, ne sachant le faire, elle préférait demander au père de changer son enfant d'établissement. L'amitié l'aidait à trouver qui elle était, elle n'adoptait pas la rudesse de Mme Frèrejean dans l'éducation, mais rejoignait son grand respect de l'individualité et les grands principes de la méthode Jacotot.

Au sein de l'École de Sèvres, elle souhaite installer un esprit de liberté, dans l'instruction, l'éducation et dans les règles de vie. Les cours magistraux donnés lui semblent trop fermés, pour permettre une « originalité », une « intensité de pensée », pour faire agrandir et mûrir les esprits. Elle souhaite que chacune des élèves soit responsabilisée et qu'elles se montrent dignes de la confiance qu'on leur donne. Cependant, l'administration supérieure met en place des règlements de plus en plus lourds, horaires de coucher, de travail... pour des jeunes filles de 19 ans au minimum, dont certaines dirigeaient déjà des classes avant de redevenir élèves au sein de l'école normale de Sèvres. Souvent, Julie Favre songe à démissionner, mais la soumission à son devoir l'emporte, nous le comprenons d'autant plus si elle pense que son devoir est sa mission divine. Dans la souffrance de ses derniers jours, elle trouve la force pour remplir ses fonctions jusqu'aux derniers instants. Ce n'est pas alors qu'elle se sait proche de l'au-delà qu'elle va se défaire de la mission que son âme lui inspira.

La lecture de textes choisis de grands auteurs et surtout la demande d'explication aux élèves est caractéristique de sa méthode. La directrice souhaite exposer les élèves à ceux qu'elle pense être la Vérité enrobée de génie littéraire et voir comment cela est ressentie par les élèves. Elle savait montrer que malgré ses fonctions, elle s'en affranchissait pour s'instruire elle-même et assister au cours. La publication de ses livres démontre que ce savoir ne devait pas profiter à un épanouissement seulement personnel, mais à celui d'une communauté, voire d'une société.

La cérémonie du bonsoir⁶²⁷ est la démonstration, de ce que doit être la posture de l'éducateur vis-à-vis de l'élève. Voir les élèves une à une pour leur montrer la considération que l'on a pour

⁶²⁷ Cf. le chapitre reprenant La biographie de Mme Jules Favre, plus particulièrement la partie *Une directrice*,

chacune. Instaurer une surveillance douce, mais être pourtant au courant des travers et des réussites de toutes. Elle insiste plus sur les félicitations que sur les réprobations qui sont souvent traitées par un « bonsoir » plus sévère qu'à l'accoutumée. C'est à l'élève dans sa conscience de faire le point sur son attitude et de la corriger. Ce rituel a lieu juste avant que les élèves ne puissent se retrancher dans leur solitude donc dans ce mouvement intérieur qui mène au perfectionnement.

La Vérité qu'elle ressent, elle ne souhaite pas l'imposer. Mme Jules Favre ne nous donne pas d'indication précise sur une marche à suivre ou une méthode précise. Lorsqu'elle se rapproche de la méthode Jacotot, elle ne la cite pas, mais met en exergue les principes fondamentaux. En dehors de ces grands principes, c'est en nous que nous devons trouver notre échelle de valeurs, en nous qu'il faut comprendre où se situe l'harmonie entre la douceur et la fermeté. Ses écrits restent vagues, non parce qu'elle ne sait pas elle-même où les placer, mais parce qu'elle souhaite que nous affirmions aussi notre indépendance dans l'éducation que nous donnons. Ce n'est peut-être pas purement dans son action ou dans ses écrits que nous devons chercher l'inspiration chez Mme Jules Favre, c'est peut-être plus dans l'harmonie qu'elle a tenté de trouver entre ses convictions et le monde réel. Elle a foi dans certains grands principes : comme le respect de l'individualité, l'excellence de l'âme, le perfectionnement. Mais c'est parfois dans ses regrets, ses frustrations, ses échecs qu'elle nous parle le plus, dans ses notes elle montre toutes les épreuves que rencontrent tous les éducateurs lors de la confrontation de ces idéaux avec la réalité. Une femme qui malgré des échecs reste convaincue de ce qui est juste, car cela se confond avec sa Vérité. La vérité pragmatique de l'éducatrice Julie Favre, une femme qui malgré des aspects austères savait se montrer aimante, douce et ferme. Une femme qui tente de se perfectionner et surtout de participer au perfectionnement des autres. Mais il y a un écart entre ce qu'elle présente dans ses livres, qui pour elle, est la Vérité et ce qu'elle vit. C'est, à notre avis, pour cela que les écrits personnels de Julie Favre sont intéressants, ils nous permettent de saisir que malgré une force d'action indéniable, elle a pu parfois dévier de sa Vérité pour contribuer à un idéal, englobant la contribution au perfectionnement universel. Elle souhaite non seulement être complètement en accord avec son âme, mais plus encore apporter à la société. Ici des extraits de ses notes⁶²⁸ qu'elle écrivait durant sa direction de l'École de Sèvres, où elle fait part de ses pensées, de ses frustrations et des sacrifices qu'elle doit accepter pour continuer sa tâche.

une présence, des rituels

⁶²⁸ Mme, Jules Favre, « Notes de madame Jules Favre 1883-1884 ». p.9 pour extrait et p.12 pour extrait 2 et 3

Je crains d'être trop sceptique en disant que l'enseignement ne me semble pas avoir contribué à agrandir ni à mûrir les esprits : j'y remarque plus de méthodes et plus de sciences, mais non plus d'originalité ni d'intensité de pensée. Ce qui me frappe aussi péniblement, c'est la sécheresse d'esprit des élèves scientifiques. Je déplore pour toutes nos élèves, en général, la nécessité de sectionnement, mais je le trouve regrettable pour celles qui se consacrent à l'étude des sciences.

Je crois comprendre mieux que l'administration supérieure l'esprit qui doit diriger notre école : j'y voudrais la plus grande liberté, étant convaincue qu'il n'y a pas d'autres moyens de développer le sentiment de la responsabilité dans des êtres raisonnables et libres. Les abus mêmes auxquels peut donner lieu cet apprentissage de la liberté me semblent moins dangereux que le système de la compression et de la défiance, si propre à encourager la fraude, la fausseté et dissimulation.

Je dis souvent que moi aussi, je suis à l'école ici, car j'apprends ce que je n'ai jamais su faire dans ma vie, savoir à obéir à un autre qu'à moi-même ; et ce qui me semble le plus difficile, j'obéis à une autorité qui ne me paraît pas toujours la plus éclairée et la plus juste.

Septième chapitre La Femme

Virgines futuras vivorum matres respublica docet.

Voici la devise inscrite sur la médaille commémorative de la création de l'enseignement secondaire des jeunes filles de 1880. Devise que nous pourrions traduire par : « L'état veille à ce que les jeunes filles deviennent les mères de demain⁶²⁹. » Comme nous l'avons déjà expliqué, la loi Camille Sée ne vise pas à instruire des futurs salariés, mais des mères de foyers. Les élèves, leur avenir est fixé, mais qu'en est-il de la vie de leur professeur ? « Je me demande comment vous faites pour concilier vos devoirs de professeur avec ceux de la mère. Vous savez que je compte sur les élèves de Sèvres pour résoudre cette difficulté qui me semble bien grande⁶³⁰. » Les élèves de Sèvres en prétendant à un emploi dans l'éducation doivent-elles

⁶²⁹ Traduction réalisée par une professeur de latin.

⁶³⁰ Favre et al., *La morale de Plutarque*. p. LXXXVII

obligatoirement tendre vers le célibat ? Nous pourrions le penser à la vue des règles que le recteur soumet aux élèves de l'École de Sèvres. L'école est déjà un endroit reculé, ancienne manufacture elle n'accueillait que les élèves et leurs professeurs. Les sorties étaient très rares, les demandes de promenades dans le parc de Saint Cloud à une centaine de mètres furent refusées. Il y avait une volonté de créer un enfermement des élèves, comme si la volonté politique était de créer un couvent laïque. Cela nous donne l'impression que le fait de devenir institutrice dans le secondaire constituait un renoncement à la vie de famille. Dans l'article sur Julie Favre dans *Femmes pédagogues*⁶³¹, Géraldine Le Guennec-Vales nous informe que pour la plupart, les élèves de l'École de Sèvres étaient célibataires. Lorsque Julie Favre demande à son élève comment elle réussit à concilier sa vie professionnelle et familiale, nous ne pensons pas qu'elle juge incompatibles les deux, mais que dans la société qui est la sienne, cela lui semble difficile. Lorsque Julie Favre nous parle des femmes et de leur éducation, c'est pour tendre vers une considération de la femme par les hommes et non une condescendance amplifiée par les préjugés de la société. Les femmes doivent être vues autrement, comme un individu qui, une fois qu'il a acquis un degré de culture morale important, peut prétendre aux mêmes aspirations que les hommes, trouver sa Vérité et la réaliser.

I. L'éducation des femmes

Le premier ouvrage qu'elle destina à ses élèves fut une traduction du *Levana ou Traité d'éducation* de Jean-Paul. Dans ce livre nommé *Sur l'éducation*, elle adapte parfois plus qu'elle ne traduit littéralement l'ouvrage de Richter. Tout d'abord, elle dispose les fragments autrement, mais ce qui nous intéresse pour cette partie, ce n'est pas la réorganisation des fragments, mais le changement d'un titre de l'un d'entre eux. Richter consacre le troisième fragment à la *Formation morale du garçon*⁶³², Mme Jules Favre le renomme *Éducation morale*. Lorsqu'elle le renomme, cela repose sur sa volonté de ne pas proposer une éducation en fonction du genre, mais une éducation qui s'applique à tous. Pour elle, « Il n'y a pas deux morales. L'âme n'a point de sexe⁶³³. »

Dans son ouvrage sur Montaigne, elle extrait un passage de Molière. C'est la seule fois où elle cite une œuvre autre que celles des philosophes ou des textes bibliques. Elle s'appuie sur *l'école*

⁶³¹ Jean Houssaye, éd., *Femmes pédagogues* (Paris, France: Éditions Fabert, 2008).

⁶³² Jean Paul, *Levana ou Traité d'éducation*. Traduction d'Alain Montandon

⁶³³ Jean Paul et Favre, *Sur l'éducation*. p.33

des femmes, car la pièce exprime des idées qu'elle souhaite voir se développer dans sa société. Nous résumons rapidement l'histoire de la pièce, la situation initiale de *l'école des femmes* nous raconte l'histoire d'Arnolphe⁶³⁴ qui agit par peur que sa future femme ne le trompe. Pour que cela n'arrive pas, il a construit une méthode où il choisirait sa moitié. Il repéra à l'âge de quatre ans une jeune fille, Agnès, la retira de son domicile paysan, la fit élever dans un couvent selon sa volonté, fit tout pour qu'elle soit idiote autant qu'elle puisse l'être. Ainsi en la privant de toute éducation, il pensait pouvoir la garder fidèle et dévouée à son être. Dans le premier acte, il raconte sa manigance à Chrysalde. Chrysalde se comportant en bon ami, le prévient des aspects néfastes de son plan. Et c'est cette réplique que reprend Mme Jules Favre :

CHRYSALDE

Mais comment voulez-vous, après tout, qu'une bête

Puisse jamais savoir ce que c'est qu'être honnête ?

Outre qu'il est assez ennuyeux, que je crois,

D'avoir toute sa vie une bête avec soi.

Une femme d'esprit peut trahir son devoir,

Mais il faut pour le moins qu'elle ose le vouloir ;

Et la stupide au sien peut manquer d'ordinaire,

Sans en avoir l'envie, et sans penser le faire.

Nous ne pouvons pas nous empêcher de penser que l'appui sur la pièce de Molière est extrêmement réfléchi de la part de Julie Favre. La pièce montre la facilité de l'homme à assigner des qualités et des fonctions à la femme, ce qui le pousse à produire une éducation pour qu'elle corresponde à ce schéma. Mais dans la pièce, malgré toutes les précautions d'Arnolphe, Agnès s'est émancipée de ce carcan qu'il prévoyait. Cela montre que la volonté de l'homme de sculpter la femme telle qu'il le veut, en manquant à son éducation est contreproductive. La seule manière de voir la femme rester dans la voie du bien c'est de pourvoir à son éducation. Au risque qu'elle ne s'émancipe vers des horizons que l'on ne prévoyait pas. Nous pouvons voir deux analogies avec la société de Mme Jules Favre, la première celle de vouloir restreindre l'éducation pour

⁶³⁴ Il souhaite que l'on appelle « Monsieur de la Souche »

les femmes, la deuxième celle de vouloir cantonner la femme à un rôle précis, celui d'épouse fidèle dans la pièce, celui d'épouse et surtout de mère.

Et c'est contre ces deux faits que Julie Favre prêche dans ses livres. Elle défend une éducation pour les femmes qui ne les limite pas à leur rôle d'épouse et de mère et les préjugés que les auteurs peuvent avoir sur les femmes : chez Montaigne, une faiblesse morale, chez Jean-Paul, la sensibilité et la douceur excessive. Pour le philosophe bordelais, elle le renvoie à ses contradictions, la femme ne peut que se montrer faible moralement si on ne lui propose pas de culture morale ; Pour Richter, s'il y a un excès de douceur chez la femme, c'est que sa culture morale n'est pas complète et que la force morale est mise de côté dans la culture morale que l'on propose aux femmes. Comment penser une quelconque infériorité morale alors qu'on ne place pas les femmes avec les mêmes possibilités d'éducation que les hommes ? C'est la question que Julie Favre pose indirectement aux auteurs, mais directement aux dirigeants politiques de sa société. Et c'est certainement en réponse à la représentation de la femme dans sa société que Julie Favre s'attaque dans sa préface de son premier ouvrage, *Sur l'éducation*. Le 10 avril 1870, Jules Ferry prononça un discours intitulé *De l'égalité d'éducation*, il n'occupait pas encore de fonction ministérielle, parmi d'autres idées il nous fait partager son idée de l'éducation féminine. Et comme Mme Jules Favre, il prône une éducation identique qui tendra à prouver qu'elles ont les mêmes facultés que les hommes. Il prend en exemple l'éducation aux États-Unis où les femmes ont droit à une éducation : « Il y a 800 femmes médecins en Amérique, 200 000 institutrices, et cela prouve jusqu'à l'évidence que, du moment où les femmes auront droit à une éducation complète, semblable à celle des hommes, leurs facultés se développeront, et l'on s'apercevra qu'elles les ont égales à celles des hommes. » Mais je reviens sur deux autres extraits de ce discours, le premier revient sur l'éducation des femmes vue comme une préparation pour devenir mère et épouse, avec ce qu'il est convenu d'appeler un « bon mot », mais qui ne cache pas la condescendance que l'on témoigne à des êtres inférieurs : « Mon Dieu, mesdames, si je réclame cette égalité, c'est bien moins pour vous que pour nous, hommes. Je sais que plus d'une femme me répond, à part elle : Mais à quoi bon toutes ces connaissances, tout ce savoir, toutes ces études ? à quoi bon ? Je pourrais répondre : à élever vos enfants, et ce serait une bonne réponse, mais comme elle est banale, j'aime mieux dire : à élever vos maris. (*Applaudissements et rires.*) » Le deuxième extrait qui nous paraît également intéressant, il reprend l'idée que la femme se laisse influencer sans pour autant réellement affirmer sa personnalité, il nous parle de « tenir » la femme. La femme appartiendra à celui qui l'éduque, la science ou l'église : « Que cet exemple soit pour nous un enseignement ;

les évêques le savent bien : celui qui tient la femme, celui-là tient tout, d'abord parce qu'il tient l'enfant, ensuite parce qu'il tient le mari ; non point peut-être le mari jeune, emporté par l'orage des passions, mais le mari fatigué ou déçu par la vie. (*Nombreux applaudissements.*) C'est pour cela que l'Église veut retenir la femme, et c'est aussi pour cela qu'il faut que la démocratie la lui enlève ; il faut que la démocratie choisisse, sous peine de mort ; il faut choisir, Citoyens : il faut que la femme appartienne à la Science, ou qu'elle appartienne à l'Église. » Et c'est à notre avis à cette idée que Julie Favre s'attaque par l'intermédiaire de Jean Paul. Elle s'attaque à l'idée que la femme serait plus influençable que l'homme. Bien sûr, Mme Jules Favre vit dans son époque, elle donne à la femme un statut de mère et d'épouse, mais pour autant elle s'insurge contre l'idée d'une infériorité morale de la femme. Elle-même, n'est pas dépourvue de préjugés concernant les femmes, en les catégorisant comme réservée et modeste, mais elle nous propose une égalité d'éducation non pas pour que la femme devienne ce que la société a décidé, mais qu'elle puisse se réaliser en tant que personne et réaliser l'Idéal que son âme lui inspire. Nous prenons comme appui seulement des extraits de la préface de Richter, car il y aurait répétition, elle n'aborde pas plus de points dans ses autres ouvrages.

Mais, tout en reconnaissant que la femme est un être humain, il l'abaisse en prétendant que « sa moralité est la coutume non le principe ». S'il en était ainsi, elle n'aurait qu'une individualité incomplète, et sa conscience morale serait inférieure ; ses mœurs seraient moins les siennes que celles de son milieu, elles changeraient avec les coutumes et le milieu. L'expérience a prouvé, au contraire, que le sens moral de la femme est souvent plus exigeant et plus délicat que celui de l'homme. Moins mêlée à la vie du dehors, elle subit moins d'influences diverses, et elle juge d'une manière plus absolue les hommes et les choses, d'après le critérium qui est en elle. Nous ne devons pas nous étonner qu'après avoir diminué la conscience morale de la femme, Jean-Paul prétende que sa volonté a moins besoin d'être fortifiée que ployée et adoucie. Il se plaint qu'elle soit poussée par ses passions, extrême en tout ; qu'elle agisse par sentiment et par caprice ; il lui attribue la tâche d'éducatrice, et il ne reconnaît pas la nécessité de lui donner une volonté ferme, capable de la rendre maîtresse d'elle-même, de résister à son imagination et de dominer ses sentiments pour elle-même et pour ceux qu'elle dirige⁶³⁵.

La biographie impartiale et vraie de la femme est encore à faire. Tous ceux qui s'y sont essayés l'ont trop exaltée ou trop abaissée. Quelques-uns l'ont comblée de louanges et même de

⁶³⁵ Jean Paul et Favre, *Sur l'éducation*. p.33-34

flatteries qui dissimulent mal la condescendance qu'on se plaît à témoigner à un être inférieur. Nous croyons que le moment est venu de la juger avec plus d'équité, puisque l'on commence à lui permettre de cultiver et de fortifier son esprit, par une instruction sérieuse. Cette instruction serait payée trop cher, si la femme, en acquérant plus de fermeté d'esprit et de force morale, perdait quelque chose de sa réserve, de sa simplicité, de sa modestie. Nous ne le craignons pas ; car une culture plus parfaite ne peut lui donner qu'un sentiment plus parfait de l'idéal et une volonté mieux éclairée, plus ferme et plus constante pour réaliser en elle l'harmonie de la douceur et de la force⁶³⁶.

Conclusion

On comprend vite à la lecture que Mme Jules Favre ne souhaite pas une éducation spécifique aux femmes, mais simplement que les femmes aient accès à l'éducation. Bien sûr, elle tente de nous convaincre des bienfaits d'une démocratisation de l'éducation, mais surtout elle dénonce les préjugés qui entourent la femme dans la société de son époque. Elle sait que ce sont les préjugés qui entravent les possibilités d'épanouissement des femmes. Elle le sait, car elle a dû faire face à cela lorsqu'elle fut nommée à la tête de la direction de l'école normale de Sèvres. Dans les notes qu'elle a écrites lorsqu'elle fut directrice, nous pouvons constater toute la frustration de Mme Jules Favre face aux préjugés et la lente lutte qu'elle a dû accomplir pour être respectée. Lorsqu'elle fut nommée à la direction de la première école normale supérieure de jeunes filles, elle fut décontenancée de voir que l'administration jugeait bon d'assigner un homme, Ernest Legouvé, au titre d'Inspecteur général, directeur des études. Même si dans les faits cette fonction était symbolique et que M. Legouvé n'avait aucune tâche réelle à accomplir, le symbole pour Mme Jules Favre était qu'on sous-entendait qu'une femme n'était pas suffisamment compétente pour assurer la direction d'un tel établissement sans supervision. Lorsqu'on regarde la grille de salaires, le symbole était encore touché puisque la fonction fantomatique de M. Legouvé lui permettait de toucher un traitement annuel de 10 000 francs par an alors que la directrice avec de vraies responsabilités touchait annuellement 6000 francs⁶³⁷. Nous doutons qu'en 1880, une égalité salariale ne soit pas à l'ordre du jour, mais la directrice qu'elle était peut constater et déplorer cet état de fait. La mission des élèves des écoles

⁶³⁶ Ibid. p.35

⁶³⁷ Ecole normale supérieure de jeunes filles, *Le cinquantenaire de l'Ecole de Sèvres*. p.127 Nous parlons plus longuement de cet épisode dans la biographie dans la partie *la directrice et l'autorité*

de Sèvres n'est pas seulement d'enseigner ou de diriger des établissements secondaires de jeunes filles, mais il est aussi de faire évoluer la société et l'image de la femme. Julie Favre est pleinement dans cette société et ne voit pas comment en l'état, une jeune femme peut affronter un emploi et le fait d'être mère. C'est peut-être cette lutte contre les préjugés que Julie Favre voit comme la plus ardue des tâches qui attendent ses élèves. Au sein de l'École de Sèvres, on forme les élèves à l'acquisition d'un savoir à leur rôle d'institutrice, mais pas à affronter des carcans sociétaux qui vont briser toutes velléités de les dépasser. Elle est consciente que l'accession à une instruction secondaire pour la femme n'est qu'une étape, et que si elles n'ont pas toute confiance dans les inspirations de leur âme elles ne trouveront pas la force de participer à l'érosion des barrières administratives et politiques qui seront construites face à elles. Avec deux extraits de ses notes qu'elle a prises durant sa direction de l'École de Sèvres, nous voyons que pour Mme Jules Favre, seule la foi dans sa Vérité, peut comme elle pousser ses élèves à continuer leur tâche et continuer à influencer la société. Elle déplore le manque de considération de l'administration et les préjugés qu'elle voit même dans l'attitude et la clémence des professeurs.

Notes 1883-1884

Je fus bien étonnée de ne pas voir une seule fois l'illustre académicien qui avait été nommé directeur des études de la nouvelle école. Je le vis au ministère, en janvier, à la fameuse séance à laquelle le nouveau directeur de l'enseignement secondaire annonça au conseil de l'École la nomination d'un sous-directeur, soi-disant pour organiser une maison qui marchait depuis un mois, mais surtout, je crois, pour faire sentir à la directrice que si la femme est un rouage indispensable dans un établissement de jeunes filles, on la tient cependant incapable de rien faire de bon sans la direction, l'assistance et le contrôle des hommes. Singulière inconséquence que ne semble pas sentir notre administration souveraine ! Créer une école normale d'enseignement secondaire pour les jeunes filles, et décréter en même temps les femmes d'incapacité, n'est-ce pas une infraction à la logique de la part de ceux qui s'arrogent le monopole de la logique⁶³⁸ ?

Je reconnais qu'il faut une supériorité incontrôlable pour lutter contre les préjugés qui entravent les femmes. Ces préjugés, je les remarque à chaque instant même dans les esprits qui en paraissent les plus exempts ; je les devine dans la bienveillance dont nos professeurs entourent nos élèves, dans cette sorte de condescendance qu'ils témoignent au sexe faible ; sous

⁶³⁸ Mme, Jules Favre, « Notes de madame Jules Favre 1883-1884 ». p.4

l'étonnement avec lequel ils constatent les progrès de nos jeunes filles et l'indulgence avec laquelle ils excusent leurs défaillances. Je ne puis m'empêcher de sourire aussi parfois de la naïve assurance avec laquelle ils présentent comme des choses nouvelles de leur invention des théories et des idées que j'ai vue dans des livres au temps de ma jeunesse ; du souverain dédain qu'ils professent pour l'enseignement des jeunes filles qui, selon eux, n'a jamais produit de résultats avant le jour où l'enseignement secondaire des femmes a été décrété par l'État et confié à leurs soins. Il semblerait que jamais aucune institutrice n'eût fait autres choses que d'exercer la mémoire de ses élèves. Si j'interrogeais seul à seul chacun de nos professeurs, je n'en trouverais pas un qui ne doutât des aptitudes de la femme pour l'instruction supérieure. Aussi je m'attriste en pensant aux difficultés que nos chères élèves vont rencontrer dans leur carrière, dans mon pays où le préjugé est souverain et où la routine est plus inébranlable que partout ailleurs. Puissent-elles s'armer de courage pour leur mission et trouver dans l'amour du devoir la force nécessaire pour l'accomplir dignement⁶³⁹.

⁶³⁹ Ibid. p.6-7

Conclusion

Pour conclure ce travail, nous allons tenter de définir l'action de Julie Favre, considérer l'ensemble des traces écrites et de ses actions comme une unité.

C'est l'unité qu'a créée Julie Favre qui guide le plan, la construction de cette thèse. C'est elle qui a orienté tout ce travail. Certains lecteurs érudits pourront regretter que certains liens qui leur paraissent évidents ne soient pas mis en exergue. Nous explorons les voies que Julie Favre nous ouvre, notre formation universitaire fait qu'en matière de philosophie nous ne sommes pas savant. Et lorsque nous nous lançons dans ce travail, nous le faisons dans une ignorance relative. Comme Michel Ardan, le personnage de *la Terre à la Lune* de Jules Verne, qui se porte volontaire pour prendre passage à bord du projectile, nous dit que « son ignorance va si loin qu'il ignore même les difficultés⁶⁴⁰ ». Nous avançons sans connaître qu'il nous faudrait trois ans pour réunir tous les ouvrages de Julie Favre, et quatre pour obtenir des manuscrits personnels. Nous ne savions pas que nous devrions étudier un philosophe américain pour comprendre sa pensée. Nous identifions aujourd'hui cette faiblesse comme bénéfique. Nous établissons les liens que Julie Favre a voulu faire apparaître, en fonction des traces qu'elle nous a laissées, et notre « ignorance » nous préserve de créer des traces qu'elle ne souhaitait pas propager. C'est notre choix de rester fidèle à la volonté de Julie Favre. Il est vrai que, par exemple, les liens avec Rousseau peuvent être établis. Julie Favre traduit le *Levana* de Jean-Paul, auteur romantique qui prit le nom de Jean-Paul en hommage à Jean-Jacques Rousseau. Effectivement, on retrouve dans *l'Émile* de Rousseau des idées que l'on pourrait connecter à celles de Julie Favre, l'idée que la nature et l'éducation doivent être rattachées l'une à l'autre, que les sentiments sont à prendre en compte dans la construction de l'éducation de l'enfant. Mais le lien entre Rousseau et Julie Favre ne nous semble pas pouvoir être clairement établi. Nous savons que Mme Jules Favre a lu *Émile ou de l'éducation*, mais elle ne diffuse pas auprès de ses élèves la pensée de l'auteur, nous n'avons pas trouvé de notes sur Rousseau et elle ne revendique pas utiliser la pensée de l'auteur *Du contrat social*, ce qui nous laisse penser qu'elle n'avait pas pour projet de diffuser ses écrits. Nous sommes toutefois certain qu'elle a lu Rousseau, car elle critique sa pensée. Elle le cite deux fois dans tous ses ouvrages et ces deux extraits reviennent sur des points qui la séparent de Rousseau : l'âge des élèves auquel ils peuvent être exposés à la religion et l'éducation des femmes « [Jean-Paul] ne partage pas

⁶⁴⁰ Jules Verne et Jean Routier, *De la terre à la lune* (Paris, France : Hachette, 1947). p.125

l'opinion de Rousseau, qui réserve la religion pour l'âge mûr ; comme si l'enfant n'était pas plus près des choses divines que l'homme fait, en qui les mille influences de la vie ont obscurci les idées innées.⁶⁴¹ » ; « Malgré les lacunes et l'esprit superficiel de l'instruction féminine, selon Jean-Paul, nous sommes heureux de constater qu'il a meilleure opinion de l'intelligence de la femme que Rousseau, bien qu'il se rapproche de celui-ci par ses idées sur l'être moral de la femme⁶⁴². » Il est évident que pour celle qui prône une égalité d'éducation pour les hommes et les femmes, Rousseau ne semble pas être un auteur sur lequel prendre appui puisque celui-ci écrit : « Dès qu'il est démontré que l'homme et la femme ne sont ni ne doivent être constitués de même, de caractère ni de tempérament, il s'ensuit qu'ils ne doivent pas avoir la même éducation⁶⁴³. » Julie Favre nous a tracé un chemin vers sa Vérité, nous avons essayé de la respecter, tout en faisant comprendre au lecteur que c'est une vérité personnelle qui s'est affirmée en elle à partir de ses lectures et ses expériences.

Dans les œuvres qu'elle a publiées, elle prend appui sur des philosophes, mais le lecteur s'étonnera peut-être de ne pas trouver de traces de l'apport de la philosophie dans les ouvrages de Julie Favre. Elle traite la question, mais très sommairement et surtout dans l'ouvrage *la morale de Cicéron*. Nous avons choisi de ne pas sélectionner la philosophie, comme partie, devant son manque de récurrence dans le travail de la directrice de l'École de Sèvres. Nous pouvons noter le paradoxe de s'appuyer sur des fragments de textes de philosophes, de faire de la philosophie et de ne pas parler de ses bienfaits. Mais son travail reste logique, car pour elle la « vraie philosophie » est « la science de la vie⁶⁴⁴. » La science qui va diriger nos actions, mais pour cela il faut « [q]ue la philosophie soit réellement pour les éducateurs et pour la jeunesse la science de la vertu⁶⁴⁵. » Pour Julie Favre, la Vertu, la réalisation de la volonté divine, doit être la finalité de chacun de nos actes. Si la vie est vue comme la somme de toutes nos actions, alors dans le raisonnement de Julie Favre, toutes les formes de pensée de la vie se rejoignent. La philosophie, la morale, la religion se confondent parfois complètement dans les écrits de Julie Favre. Lorsque nous entreprenons une herméneutique de la vie de Julie Favre, il nous faut comprendre comment elle pourrait définir sa vie. Elle ne nous donne pas de définition, il nous reste donc à chercher une logique de la « vie » qu'elle nous a laissée.

⁶⁴¹ Jean Paul et Favre, *Sur l'éducation*. préface p.11

⁶⁴² Ibid. p.34

⁶⁴³ Jean-Jacques Rousseau, *Émile ou De l'éducation*, éd. par André Charrak (Paris, France : Flammarion, DL 2009, 2009). Livre cinquième p.523

⁶⁴⁴ Favre, *Montaigne moraliste et pédagogue*. p.246

⁶⁴⁵ Ibid. p.246

Peut-on définir Julie Favre, comme une philosophe, une moraliste, une pédagogue, une traductrice ? Les écrits de Julie Favre nous poussent à comprendre la vie de Julie Favre comme plus englobante, comme une combinaison de toutes ses possibilités. Elle a écrit *La morale de Socrate, la morale d'Aristote, la morale des Stoïciens...* Le fait qu'elle mette en exergue l'aspect moral dans les textes de tous ces auteurs plutôt que leur philosophie, et la proximité sémantique de la morale et de la philosophie nous montre que Julie Favre ne s'identifiait pas comme une philosophe. Mais en prenant appui sur les philosophes et en insistant sur la morale, elle établit la morale comme une partie de la philosophie. Elle souhaite mettre en exergue l'importance de cette partie. Les titres de ses ouvrages, la présence d'une culture morale dans son œuvre, cela découle vers la vision d'une Julie Favre moraliste. Nous avons cherché les spécificités de la morale de Julie Favre, nous avons tenté de trouver des définitions de la morale où le travail de Julie Favre pourrait s'inscrire. Dans *le grand dictionnaire de la philosophie* dirigé par Michel Blay, la morale est vue comme : « l'ensemble (...) de normes et de valeurs auquel un individu soumet librement ses actions [et la] réflexion produite en amont pour fonder ces valeurs et ces normes⁶⁴⁶ ». Une autre que nous avons choisi est celle de Paul Ricœur qu'il écrit dans *le dictionnaire d'éthique et de philosophie morale*, il revient dans un petit essai sur la définition de morale et d'éthique qui selon lui ne peuvent être traitées séparément. Pour lui : « le concept de morale pour le terme fixe de référence et de lui assigner une double fonction, celle de désigner, d'une part, la région des normes, autrement dit des principes du permis et du défendu, d'autre part le sentiment d'obligation en tant que face subjective du rapport d'un sujet à des normes⁶⁴⁷. » Les définitions de Blay et de Ricœur sur la morale renvoient à des normes ou des valeurs, il ne nous semble pas que le travail de Julie Favre puisse s'inscrire dans ce cadre. Cette « région des normes », où l'on trouve « les principes du permis et du défendu », ne se retrouve pas dans le travail de Julie Favre. Dès l'instant où l'on admet que Julie Favre s'inscrit dans le perfectionnisme emersonien, cela devient plus logique. Nous en reparlerons par la suite, mais jamais Mme Jules Favre ne nous parle du mal ou même des punitions en cas de mauvaise action, c'est pour nous une preuve supplémentaire que Julie Favre prend appui sur la pensée d'Emerson. Dans l'ouvrage *La voix et la vertu*, Denis Guénon nous propose un article intitulé *Libérer le bien*⁶⁴⁸. Le point de départ de l'article est une phrase

⁶⁴⁶ Michel Blay, éd., *Grand dictionnaire de la philosophie* (Paris, France : Larousse: CNRS éd., impr. 2012, 2012). Cf. Morale

⁶⁴⁷ Monique Canto-Sperber, éd., *Dictionnaire d'éthique et de philosophie morale*, 2 vol. (Paris, France : Presses universitaires de France, DL 2004, 2004). Cf. Éthique

⁶⁴⁸ Sandra Laugier, éd., *La voix et la vertu : variétés du perfectionnisme moral* (Paris, France : Presses universitaires de France, impr. 2010, 2010). p.141-158

de Stanley Cavell dans *Conditions nobles ou ignobles* : « le perfectionnement est la dimension de la pensée morale qui vise moins à réfréner le mal qu'à libérer le bien ⁶⁴⁹. » Denis Guénon écrit que si la libération du bien n'équivaut pas au réfrènement du mal, c'est poser une « autonomie du bien, (...) une positivité autonome et valant par soi. » Pour lui, « le « bien » n'est pas l'imposition aux conduites d'une évaluation externe, d'une échelle de différenciation, mais un principe moteur, une dynamique pratique, « interne » si l'on veut – avec les modalisations qu'appelle cette assignation d'intériorité. » Nous sommes raisonnablement d'accord avec cela sauf que pour nous ce n'est pas le « bien » qui a une autonomie et qui incarne une dynamique, mais plutôt, comme l'écrit Emerson dans *Destin*, « le meilleur, le Mieux⁶⁵⁰ ». C'est ce « Mieux » qui va permettre une évaluation individuelle comparative constante et engendrer le mouvement du perfectionnement. Mais l'idée reste fondamentalement la même, l'autonomie du « Mieux », de ce qui va vers le "meilleur" s'inscrit dans la continuité de la pensée d'Emerson, c'est la thématique que l'on retrouve dans *La Confiance en soi* : « Je me souviens d'une réponse que la jeunesse m'incita à faire à un estimable conseiller qui avait l'habitude de m'importuner avec les bonnes vieilles doctrines de l'Église. Alors que je lui disais : « Qu'ai-je à faire des traditions, si je vis pleinement de l'intérieur ? », mon ami me suggéra cette réponse : « Et si ces élans venaient d'en bas et non d'en haut ? » Je répondis : « Elles ne me paraissent pas être telles, mais si je suis l'enfant du Démon, et bien je vivrai selon la loi du Démon. » Aucune loi ne peut être sacrée à mes yeux, si ce n'est celle de ma nature. Le bien et le mal ne sont que des noms que l'on peut facilement transposer ; seul est bon ce qui est conforme à ma nature, seul est mal ce qui va son encontre⁶⁵¹. » La définition de normes ne peut pas être universelle, intemporelle ou même individuelle, elle dépend de la Vérité qui nous pénètre. Notre Vérité individuelle peut être inconstante et suggérer une action qui nous semblait jusqu'alors interdite ou mauvaise, mais les frontières du bien et du mauvais n'existent pas pour Emerson et Julie Favre. Cela permet aussi de mieux comprendre la partie sur *l'utilité des passions* dans le chapitre *Culture morale, culture de l'âme*. Madame Jules Favre critique Kant et sa fameuse citation où chaque maxime qui satisfait à un test d'universalisation peut être érigée « en loi universelle », mais pour elle et Emerson le seul test que nous devons faire passer à une maxime avant de l'appliquer est de savoir si elle provient bien de notre âme. Cette frontière du

⁶⁴⁹ Stanley Cavell, *Conditions nobles et ignobles : la constitution du perfectionnisme moral émersonien*, trad. par Christian Fournier et Sandra Laugier (Montpellier, France : Éd. de l'Éclat, 1993). p.68

⁶⁵⁰ Cavell et Emerson, *Statuts d'Emerson*.

⁶⁵¹ Emerson et Michaud, *La confiance en soi*. p.90-91

bien et du mal n'apparaissant pas, il est difficile de penser que le travail soit jugé comme une morale, donc que Julie Favre soit considérée comme une moraliste.

Toujours dans l'essai de définition de la morale, dans le *Dictionnaire d'éthique et de philosophie morale*, Ricœur nous parle du sentiment moral, le sentiment d'être "obligé à". Grâce au travail de Max Scheler dans son *Éthique matérielle des valeurs*, où il a commencé à établir la gamme des sentiments moraux, on peut nommer l'indignation, la honte, la pudeur, l'admiration, le courage, le dévouement, l'enthousiasme, la vénération. Ces sentiments qui servent de « suture » entre « le royaume des normes et de l'obligation morale, d'un côté, et celui du désir de l'autre. » Ce qui pourrait servir de « suture » entre les injonctions de notre âme et notre désir dans le travail de Julie Favre, ce ne sont pas des sentiments moraux, mais c'est le sentiment religieux, c'est la sensation d'un être divin et l'amour que nous avons pour lui, qui nous pousse à faire correspondre désirs et injonctions divines. Cet élément en amène un autre dans notre réflexion, la place de la religion dans le travail de Julie Favre. Dans ses différents ouvrages sur les auteurs, elle commence invariablement par un chapitre sur la religion, Dieu ou la Vertu. Nous ne pensons pas que cela soit un hasard, pour comprendre réellement quelle est la place de la religion dans la pensée de Julie Favre, nous nous cherchons à comprendre ce qu'est une religion. Dans l'ouvrage *Qu'est-ce qu'une religion ?*, Pierre Gisel reprend les différentes définitions de la religion, aucune ne correspondait réellement à « la religion de Julie Favre », car elle rattachait forcément la religion à une communauté ou à une institution comme celle que nous propose Émile Durkheim dans *Les formes élémentaires de la vie religieuse* : « une religion est un système solidaire de croyances et de pratiques relatives à des choses sacrées, c'est-à-dire séparées, interdites, croyances et pratiques qui unissent en une même communauté morale, appelée Église, tous ceux qui y adhèrent⁶⁵². » Pierre Gisel nous signale également la « fameuse » définition de Clifford Geertz, un anthropologue américain : « un système de symboles, qui agit de manière à susciter chez les hommes des motivations et des dispositions puissantes, profondes et durables, en formulant des conceptions d'ordre général sur l'existence et en donnant à ces conceptions une telle apparence de réalité que ces motivations et ces dispositions semblent ne s'appuyer que sur le réel. » C'est dans *Essais d'anthropologie religieuse* ouvrage codirigé par Robert Elwyn Bradbury et Luc De Heusch que nous trouvons la définition de Geertz dans *La religion comme système culturel*. L'utilisation de cet essai nous permettra de revenir sur certains des résultats de notre recherche et nous fait voir

⁶⁵² Émile Durkheim, *Les formes élémentaires de la vie religieuse : le système totémique en Australie* (Paris, France : Presses universitaires de France, 2003). p.12

le travail et les actions de Julie Favre comme étant une vie religieuse. Il découpe sa définition en cinq fragments pour établir un plan. Nous prenons ce plan pour évoquer les différents points importants de la thèse de Julie Favre.

1. Un système de symboles

Geertz reprend le terme symbole tel que l'emploie Langer⁶⁵³, « objet, acte, évènement propriété ou relation qui sert de véhicule à un concept. Le concept est la « signification » du symbole. » Pour nous, il y a trois symboles identifiables dans le travail de Julie Favre : les mots, l'exemple et la nature.

Le mot, dans le travail de Julie Favre, est évidemment porteur de sens, mais aussi permet de montrer l'unité morale qui existe en nous. Cela revient sur une idée d'Emerson que nous retrouvons dans *l'intellectuel américain* : « Chaque philosophie, chaque barde, chaque acteur n'a jamais fait pour moi, comme une sorte de délégué, que ce qu'un jour je pourrai faire pour moi-même⁶⁵⁴. » Les mots permettent d'identifier l'archétype de pensée que nous partageons tous et de l'identifier. L'« unité morale » est la Vérité perçue par les génies et leur âme.

L'exemple d'un individu qui a atteint un grand degré de culture morale dessine un exemple. Nous ne devons pas marcher dans les pas qu'il a laissés, mais suivre le cheminement qu'il l'a emmené à faire correspondre ses actions aux inspirations de son âme. C'est le refus du conformisme et l'affirmation de la confiance que nous avons dans les inspirations de notre âme.

La Nature, nous l'avons évoquée dans le chapitre *Culture morale, culture de l'âme* lorsque nous évoquions *la Beauté morale*, Julie Favre a un rapport harmonieux avec la nature. Un retour dans la nature permet une solitude qui facilite la méditation et le retour sur soi, vers notre âme.

Les symboles assemblés en système ou en ensemble forment des modèles culturels, des sources extrinsèques d'informations⁶⁵⁵. Le terme modèle a deux sens « modèle *de* » et « modèle *pour* ».

Le fait de prendre les mots comme symboles et de les assembler pour devenir un modèle culturel nous semble parfaitement correspondre à la pensée de Julie Favre. Les mots dans les premiers

⁶⁵³ Susanne Katherina Knauth Langer, *Feeling and form: a theory of Art developed from Philosophy in a New key* (New York, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord : Scribner, 1953).

⁶⁵⁴ Emerson, *Essais*, 2010.

⁶⁵⁵ Clifford Geertz, La religion comme système culturel, in Robert Elwyn Bradbury, Luc De Heusch, et Conference on new approaches in social anthropology, *Essais d'anthropologie religieuse*, éd. par Association of social anthropologists of the Commonwealth, trad. par Cécile de Rouville (Paris, France : Gallimard, impr. 1972, 1972). p.26

ouvrages qu'elle a traduits nous offrent un modèle culturel « *pour* » faire évoluer la société française. *L'Histoire du peuple suisse* et la *Fraternité humaine*, en exposant la construction de la démocratie suisse et les fondements d'une économie solidaire, comme un schéma qui donne les plans pour bâtir un bâtiment.

Par contre lorsqu'elle expose la « morale » de Socrate, des Stoïciens, de Plutarque, etc. elle établit un modèle « *de* » la Vérité. Ce modèle deviendra ce qui va guider son action, et nous permet d'établir la logique de sa pratique pédagogique. Les mots et leur expression, leur publication deviennent aussi un modèle de confiance en soi, de notre capacité à intervenir sur le monde pour participer à sa transformation à son perfectionnement. Ce modèle « *de* » est à comprendre comme une théorie de physique quantique qui va amener à la conception d'une machine construite autour de la logique de la théorie.

L'exemple, vu comme l'action fragmentée et où la somme des actions d'un homme, devient un modèle des possibilités infinies qui s'ouvrent à l'homme lorsqu'il se perfectionne. Tels les « hommes représentatifs » d'Emerson, nous nous intéressons non pas tellement à leurs actions, mais aux principes qui les ont guidés, aux pensées intimes qui les ont accompagnées. Ces exemples peuvent être issus des « génies » de l'humanité, mais aussi de notre famille, de nos amis. Ce symbole de l'exemple nous permet de bâtir notre culture morale par et pour l'extérieur. Dans notre construction personnelle, l'exemple est un support qui nous aide à avoir confiance en nous, en nos actions, en notre volonté. Mais le perfectionnement moral se réalise, également en dehors de nous, le fait de devenir à son tour un exemple est fondamental pour répondre à la volonté divine. C'est en prenant conscience que, comme nous le dit Julie Favre, Dieu souhaite l'harmonie entre tous les hommes que nous devons agir pour les autres et dépasser notre existence.

La nature, elle nous permet d'observer un modèle de l'Harmonie, celle voulue par Dieu. C'est en se confrontant à cette Harmonie que nous vient l'envie de l'accomplir à travers chacune de nos actions. Dans la théorie de Julie Favre, c'est en rentrant dans la solitude de notre contemplation de la nature que le désir de contribuer à l'Harmonie entre les hommes devient le plus fort.

2. qui agit de manière à susciter chez les hommes des motivations et des dispositions profondes et durables

Dans *Statuts d'Emerson*, Stanley Cavell soutient « que la qualité d'auteur d'Emerson met en œuvre une relation de perfectionnisme moral avec son lecteur, relation dans laquelle l'ami nous permet d'avancer vers nous-mêmes, c'est-à-dire peut-être, si l'on emploie une autre formulation emersonienne, d'atteindre notre moi jusqu'alors hors de portée ; et c'est là chose qui est toujours advenue et qui doit toujours advenir⁶⁵⁶. » L'auteur et ses mots, l'exemple et ses actions et son témoignage et la nature et sa Beauté, nous amènent à construire un modèle globalisant qui va se définir par une volonté de perfectionnement chez l'individu. C'est à travers ce modèle que nous allons bâtir notre « idéal non réalisé » qui sera constamment plus proche de la perfection que nous le somme.

L'ensemble des symboles que nous soumet Julie Favre amène à une volonté de perfectionnement, car il nous facilite l'accès à notre âme. Les inspirations que nous percevons construisent notre idée de la volonté divine, notre modèle d'action. Clifford Geertz dans son essai nous dit que les systèmes de symboles font apparaître chez « l'homme religieux, (...) toute une série de dispositions particulières (tendances, capacités, propensions, aptitudes, habitudes, prédispositions, inclinations) qui donnent un caractère de chronicité au déroulement de son activité et à la qualité de son expérience. »

Pour Julie Favre, la première disposition qui doit naître chez l'individu, c'est de réaliser la volonté divine, la Providence. Dieu nous communique une Providence personnelle par le biais de notre âme, notre Vérité nous donne connaissance de notre « mission » et des moyens de l'accomplir. La volonté de perfectionnement s'explique par deux finalités, elle nous permet, d'une part, d'être plus en harmonie avec notre âme et donc de saisir plus clairement ses inspirations, et de plus, chaque acte de perfectionnement nous rapproche de Dieu ; c'est un cercle vertueux de dispositions qui nous conduit vers l'Universel. Ce perfectionnement n'a pas de fin et appelle donc une constance jusqu'à la fin de vie. Julie Favre ne s'adresse pas qu'aux futures institutrices, mais à l'ensemble de l'humanité, qui aura toujours un rôle d'exemple à tenir auprès d'autres individus.

On peut voir que le perfectionnement moral que nous propose Julie Favre insiste sur le fait de créer, dans le comportement des individus, des « habitudes ». Dans le chapitre *Dieu, la religion* et dans le chapitre *Sur l'éducation*, nous traitons l'importance de l'habitude dans le travail de

⁶⁵⁶ Cavell et Emerson, *Statuts d'Emerson*. p.22

Julie Favre, l'habitude est double, d'abord vu dans un perfectionnement personnel, la répétition d'acte « vertueux », nous conduit à les produire avec plus d'aisance. C'est en créant l'habitude, en s'imposant des pratiques, que nous serons capables chaque jour d'être un exemple. Le deuxième aspect de l'habitude doit être vu dans le contexte professionnel de Julie Favre, formatrice d'institutrice. L'habitude devient l'une des finalités de la pédagogie que souhaite mettre en place Julie Favre. Le pédagogue doit penser les activités de l'enfant afin qu'une routine, qu'un rituel permette à l'élève d'agir « vertueusement ».

3.en formulant des conceptions d'ordre général sur l'existence

Oui, Julie Favre formule des conceptions d'ordre général sur l'existence. Elle ne fait pas de théorie cosmogonique, mais Dieu lui permet d'expliquer la vie des hommes et leurs interactions. Tout d'abord, la Loi nous parcourt tous grâce à ses inspirations, Dieu devient le lien entre tous les hommes et si nous agissons pour son amour, nous devons agir dans l'intérêt de tous les hommes. Cela explique que nous retrouvons dans les œuvres des génies, nos pensées les plus intimes, car il y a une unité morale, une Pensée que nous partageons tous dès l'instant où nous sommes à l'écoute de notre âme.

La Beauté de la nature, d'un acte ou d'un poème vient de Dieu et nous permet de saisir le modèle et de le calquer, c'est la Beauté qui nous permet d'aller vers l'imitation de Dieu. Dieu dans le perfectionnement. Les relations que nous bâtissons avec notre environnement proche vont nous permettre de nous projeter dans l'affection de l'humanité entière.

Les souffrances sont une volonté divine, mais Dieu ne nous exposerait pas à une souffrance vaine. Si cette dernière est présente, c'est que Dieu nous sait capables d'y faire face et que cela se déroule selon un plan que nous ne sommes pas capables de percevoir.

Dieu et sa Perfection permettent de légitimer également une formation morale tout au long de la vie. Nous avons identifié, dans le chapitre *Dieu, la religion*, plus précisément dans la partie *Vertu*, trois phases qui mènent à la réalisation de la Vertu, de la volonté divine. Ces trois phases, celle de l'exemple, de l'habitude et de l'harmonie, ne doivent pas être vues comme des étapes où l'on passe de l'une à l'autre comme les marches d'un escalier. Pour reprendre l'image du funambule, le perfectionnement reste quelque chose d'extrêmement délicat et si nous ne sommes pas constamment vigilants, nous ne progresserons jamais. C'est en créant des habitudes, en ayant en tête des exemples qui nous confortent dans nos actions, en réalisant parfois l'harmonie entre les inspirations de notre âme et nos actions que nous nous rapprocherons du divin. La perfection divine est inatteignable et pourtant, d'après Julie Favre,

ce que nous ressentons nous aide continuellement à nous contraindre, à progresser et à être toujours plus vertueux.

Julie Favre nous définit le réel et légitime sa pensée. Elle nous transmet un savoir qui serait en accord avec la volonté divine. C'est d'ailleurs la seule explication nécessaire pour Julie Favre, pour comprendre pourquoi nous devons réaliser les choses ainsi, car Dieu le veut.

4.en donnant à ces conceptions une telle apparence de réalité

Clifford Geertz nous explique les spécificités de la perspective religieuse, et au contraire des perspectives scientifiques, historiques ou artistiques, elle cherche à créer une « impression de complète réalité. »

« C'est sur ce sens du « réellement réel » que repose la perspective religieuse ; et c'est lui que les activités symboliques sont destinées à créer, à intensifier et, si possible, à protéger des révélations contradictoires de l'expérience profane.

D'un point de vue analytique, l'essence même de l'action et de la religion est l'imprégnation avec une force convaincante, d'un ensemble spécifique de symboles, de la métaphysique qu'ils expriment et du style de vie qu'ils recommandent. »

Nous pensons que tout le travail de Julie Favre crée une réalité qui semble impossible à contredire. Nous avons déjà parlé dans le chapitre *la morale de Julie Favre*, du sens que Julie Favre donne à l'acte de traduction. Il y a une volonté de diffusion derrière chaque traduction qu'elle réalise. Lorsqu'elle fragmente les œuvres de Socrate, Aristote, les Stoïciens, etc. et qu'elle reproduit le même plan dans ses ouvrages, c'est pour démontrer la Vérité qu'elle pense retrouver dans l'âme de ces « génies ». Elle souhaite que cette Vérité soit accessible à tous. Son ouvrage *La morale de Plutarque* fut publié après sa mort, elle laissa une série d'instructions pour que sa volonté soit respectée. M. Couvreur fut chargé par Joseph Fabre du travail d'édition de l'ouvrage. Dans les avant-propos, il nous fait partager certaines instructions de Julie Favre, notamment celle qui concerne les textes de Plutarque : « Désirant en rendre la lecture plus courante et plus familière à tous, n'ayant aucun souci d'érudition là où elle voulait avant tout faire œuvre morale, Mme Jules Favre avait pris le parti de moderniser l'orthographe d'Amyot ; et même là où quelques expressions du XVI^e siècle risquaient d'arrêter ou tout au moins de surprendre les lecteurs novices en la matière, elle se proposait d'y substituer les expressions

d'aujourd'hui⁶⁵⁷. » Nous savions qu'elle manipulait parfois les extraits de textes, nous en avons maintenant la preuve écrite. Nous avons l'impression que Julie Favre traite les écrits des « génies », comme des textes sacrés. Qu'importe qu'elle respecte à la lettre les écrits de l'auteur, les textes portent en eux une Vérité qui les dépasse, le fait qu'ils soient intelligibles permettra aux lecteurs de les parcourir et feront « vibrer les cordes » de leur âme. Cette vision de la traduction des textes sacrés nous rappelle la pensée de Walter Benjamin qu'il développe au sein de la *tâche du traducteur* : « à quelque degré, tous les grands écrits, mais au plus haut point les Saintes Écritures, contiennent entre les lignes leur traduction virtuelle. La version interlinéaire du texte sacré est l'archétype ou l'idéal de toute traduction⁶⁵⁸. » Benjamin nous parle d'une Révélation qui serait présente dans tous les textes sacrés ou dans leur traduction, comme une image subliminale indélébile qui suit le texte et qui rend possible l'accès à une pensée sacrée. La façon de procéder de Julie Favre nous montre qu'elle partage, même de manière inconsciente, cette idée de Révélation qui dépasse le sens premier des textes. En travaillant sur les textes de « génies » qui deviennent sacrés par leur relation entre Dieu et leur âme, elle devient une traductrice de la Vérité. Elle construit un réel « incontestable » où les grands auteurs antiques deviennent argument d'autorité de la Pensée divine.

Clifford Geertz nous explique que : « c'est dans le rituel (c'est-à-dire dans le comportement consacré) que, d'une façon ou d'une autre, naît la conviction que les conceptions religieuses sont vraies et que les directives que donne la religion sont bonnes⁶⁵⁹. » Nous partons sur l'idée que Julie Favre crée une religion individuelle et des rituels qu'elle se l'impose surtout à elle-même.

Ces rituels qui renforcent Julie Favre dans ses conceptions sont liés aux symboles qu'elle construit.

Le premier rituel que nous identifions est la Contemplation de la Nature. Comme nous l'avons vu dans sa vie de couple ou de veuve, Mme Jules Favre a toujours essayé de s'accorder un temps de « solitude » en milieu naturel. Cette Nature semble offrir à Julie Favre plus que sa simple beauté, comme les textes sacrés, les cimes des montagnes qui semblent cacher la Beauté divine. La contemplation permet de se sentir seul et en communion avec Dieu et sa réalisation, elle nous amène à proximité d'une autre forme d'existence, la Perfection. La puissance divine

⁶⁵⁷ Favre et al., *La morale de Plutarque*. p.1

⁶⁵⁸ Walter Benjamin et al., *Œuvres Tome I*, Folio ([Paris] : Gallimard, 2000). p.262

⁶⁵⁹ Clifford Geertz, La religion comme système culturel, in Bradbury, De Heusch, et Conference on new approaches in social anthropology, *Essais d'anthropologie religieuse*. p.48

semble s'imposer au spectateur, et renforce le lien entre l'âme et la Vérité.

Les rituels suivants concernent les mots. Il y a, d'abord, la lecture. La lecture de textes peut nous permettre de nous découvrir et certains mots peuvent rentrer en résonance avec notre âme. Elle a plus de force lorsque ce sont des textes « sacrés » que nous lisons, mais le but est de parcourir les pensées intimes des auteurs pour y retrouver la Pensée, l'archétype moral qui va guider nos actes. Nous voyons également l'écriture comme un rituel, comme nous l'avons expliqué, nous pensons que Julie Favre avec ses ouvrages devient une traductrice de la Vérité. La diffusion de la volonté divine nous semble être un acte profondément pieux. Et pour elle, ce qui nous marque le plus c'est sa fabrication d'un rituel autour de ses mots, quand elle lit, par exemple, des extraits de textes de grands auteurs à ses élèves, en dehors des heures de cours. Elle renforce à la fois ses convictions et tente de créer des motivations aussi profondes chez ses élèves.

La cérémonie du bonsoir⁶⁶⁰ est évidemment un rituel, elle se place en tant qu'exemple vis-à-vis de ses élèves. Dans le sens stoïcien, elle devient le regard qui permet le retour sur soi, sur nos actions de la journée et sur la soumission à notre devoir. Elle devient un exemple qui tente de former des exemples, les institutrices de demain, les citoyennes d'une nouvelle société. Ce rituel est avant tout une invitation à une étude de soi, à la méditation.

Être un exemple est un rituel quotidien chez Julie Favre qu'elle mit en pratique tout au long de sa vie. Les témoignages que nous avons des élèves lors de son premier poste au pensionnat de Mme Frèrejean ne diffèrent pas de ceux des élèves de l'École de Sèvres. Elle assiste aux cours avec les jeunes filles, malgré ses responsabilités, elle publie des ouvrages, elle montre que le perfectionnement n'est jamais fini et que des efforts sont toujours à effectuer. C'est une volonté quotidienne de remplir la mission que nous ressentons. Cette volonté doit être constante pour que les efforts d'hier deviennent les automatismes de demain, pour que ce que nous avons fait avec difficulté précédemment soit effectué avec aisance par la suite. Chaque action devient une consécration de notre soumission à la Providence.

⁶⁶⁰ Nous l'avons exposé dans la *Biographie* dans la partie *Une directrice, une présence, des rituels* et dans le chapitre *Sur l'éducation* dans la partie *les exemples et la lecture*

5. que ces motivations et ces dispositions semblent ne s'appuyer que sur le réel.

« Les sentiments que suscitent les rituels religieux trouvent donc leur impact le plus important – du point de vue humain – hors des limites mêmes du rituel en agissant sur la conception que chaque individu se fait du monde réel⁶⁶¹. » Clifford Geertz nous explique que les conceptions religieuses qui sont renforcées par les rituels ont une incidence sur nos actions dans le réel. Nous avons vu dans le chapitre *Sur l'éducation* que Julie Favre en mettant de côté la corruption de l'homme pour se focaliser sur l'excellence de l'âme, change complètement de pédagogie en comparaison de l'éducation donnée à Port-Royal. Les rapports entre les élèves et les professeurs sont différents avec une surveillance moins forte chez Julie Favre, les professeurs ne tentent plus de sauver les élèves de leurs mauvais penchants naturels, ils fortifient l'écoute des inspirations de leur âme, il les invite à un perfectionnement plutôt qu'une conversion.

Dans le chapitre *La morale de Julie Favre*, nous avons évoqué le processus du revivre que nous trouvons chez Dilthey. Pour que ce processus du revivre soit une réussite, les fragments que nous traitons doivent être complétés « de sorte que nous croyons avoir affaire à une continuité⁶⁶². » Nous ne pouvons pas proposer une continuité entre la vie et les œuvres de Julie Favre si nous mettons de côté la religiosité de chaque fragment. Nous ne pensons pas qu'elle établisse une religion, mais elle nous donne en exemple, une vie religieuse, la sienne. Les traces de vie qu'elle nous a laissées, témoignages, manuscrits, ouvrages, corroborent tout cela. Nous ne pouvons pas qualifier de religion ce que nous propose Julie Favre, car même si elle nous propose une série de rituels, qu'elle fait apparaître des symboles, cela reste trop personnel et attaché à sa personne. Si nous ne prenons pas en compte les actions de Julie Favre, cette théorie ne peut pas être étayée. Ses livres et écrits ne nous exposent pas une religion, car on ne peut pas établir de crédo sans analyser la vie de Julie Favre. Si nous voulons réellement, comme le propose Dilthey, établir une « continuité » entre tous les fragments que nous a laissés Julie Favre, comment caractériser cet ensemble ? En se référant à nouveau à Ricœur et l'essai qu'il écrit dans *le dictionnaire d'éthique et de philosophie morale*, pour lui, la définition de la morale et celle de l'éthique ne peuvent pas être traitées séparément. Nous avons déjà cité la définition de la morale dans cette conclusion, cela renvoie à « une région des normes » et au « sentiment d'obligation » de l'individu face aux normes. Nous avons montré en quoi pour nous le travail de Julie Favre ne peut être défini comme une morale en prenant cette définition. Pour Ricœur,

⁶⁶¹ Clifford Geertz, *la religion comme système culturel*, in Bradbury, De Heusch, et Conference on new approaches in social anthropology, *Essais d'anthropologie religieuse*. p.56

⁶⁶² Dilthey, *La vie historique*. p.43

l'éthique se scinde en deux, l'éthique entoure la morale, il y aurait « l'éthique antérieure pointant vers l'enracinement des normes dans la vie et dans le désir » et « l'éthique postérieure visant à insérer les normes dans des situations concrètes⁶⁶³. » Il ajoute : « À cette thèse principale je joindrai une thèse complémentaire, à savoir que la seule façon de prendre possession de l'antérieur des normes que vise l'éthique antérieure, c'est d'en faire paraître les contenus au plan de la sagesse pratique, qui n'est que celui de l'éthique postérieure. » Pour nous, cette définition de l'éthique permet de constituer une continuité entre les fragments de Julie Favre. À notre sens, l'éthique antérieure chez Julie Favre renvoie à la communication avec notre âme, le perfectionnement qui nous permet d'être en parfaite osmose avec nos inspirations intérieures et le respect absolu de celles-ci. Nous comprenons l'éthique postérieure comme une mise en pratique, ce qui explique que l'on parle d'éthique médicale, juridique... Concernant l'éthique postérieure de Julie Favre, nous pouvons l'exposer grâce aux témoignages de ses élèves, la « cérémonie du bonsoir » et la lecture des grands auteurs dans son salon, le refus d'une surveillance forte. Cette mise en pratique des symboles qu'elle ressent, n'est pas évoquée une seule fois par Mme Jules Favre que ce soit dans ses livres ou dans ses notes manuscrites. La mise en pratique, les doutes qu'elle rencontre, tout cela bâtit une éthique éducative chez Julie Favre. Pour nous, ce qui nous paraît le plus opportun pour remplir l'objectif d'un travail herméneutique est de comprendre les fragments de Julie Favre comme une éthique religieuse. L'écoute des inspirations de notre âme, qui nous guide vers une mission. Une soumission quotidienne à notre devoir en faisant fi des difficultés et des souffrances. Dieu est central, il est à fois l'Être à la source des inspirations qui nous permettent de nous rapprocher de lui et d'établir un Modèle à imiter. L'amour que nous avons pour lui nous permet d'avancer dans notre perfectionnement et d'agir pour les autres. Ce sont les bases de l'éthique religieuse de Julie Favre.

Dès lors, nous tentons de prouver que le travail et l'action de Julie Favre montrent une éthique religieuse. À l'époque de la naissance de la laïcité, elle propose de mettre Dieu au centre de tout. Bien sûr, les symboles que sont les mots, les exemples et la Nature vont dissimuler la présence de Dieu, mais il est toujours au centre de tout. Un perfectionnement « moral » qui prend appui sur les mots des philosophes et sur l'action des individus, nous pouvons le penser comme une avancée vers une sécularisation du christianisme, mais cela ne fut certainement pas

⁶⁶³ Canto-Sperber, *Dictionnaire d'éthique et de philosophie morale*. cf. Éthique

évident pour les responsables politiques de l'époque. Mais lorsqu'on se réfère au livre de Vincent Peillon, *Une religion pour la République, la foi laïque de Ferdinand Buisson*, nous comprenons que l'un des initiateurs de la laïcité en France ne voyait pas forcément un pays laïque comme un pays sans religion. Tout son travail laisse paraître une « libre pensée religieuse empreinte d'un spiritualisme profond, pénétrée de la conviction que la religion est un besoin éternel de l'âme humaine et qu'elle doit faire le fond de la morale laïque, véritable recherche d'une religion de l'avenir qui fonderait le royaume de Dieu sur la terre⁶⁶⁴. » Jacqueline Lalouette dans *Le sentiment religieux et les combats laïques de Ferdinand Buisson (1864-1932)*⁶⁶⁵ écrit que « La religion constituait pour lui une sorte de tension vers l'infini, une force qui pousse l'être humain à aimer le beau et à faire le bien. » Vincent Peillon nous explique « cette religion sécularisée, dont on pourrait penser qu'elle n'était qu'une lubie d'un protestant défroqué, fut bien le crédo partagé par les instituteurs de l'école gratuite, obligatoire et laïque, les fameux « hussards noirs de la République ». ⁶⁶⁶ » Nous pensons que c'est là un point essentiel le crédo de Ferdinand Buisson avait des adeptes, les instituteurs et nous pensons que Geertz dans sa définition de la religion met de côté un point essentiel, le nombre d'adeptes. Julie Favre sa vie, ses actions, ses ouvrages établissent une éthique religieuse, mais pourrions-nous parler d'une religion, si nous pouvions identifier des adeptes ? C'est peut-être cela la suite vers laquelle peut aller ce travail : établir si l'éthique religieuse de Julie Favre a eu un écho ; si ses élèves ont mis en pratique la « religion » de Julie Favre en s'appuyant sur les mêmes symboles, en reprenant ses rituels ; si le poids de la condition féminine n'a pas passé sous silence des pratiques pédagogiques qui découlait du travail de la directrice de l'École de Sèvres. L'exemple de Buisson nous laisse penser que dans le contexte d'une laïcité naissante, les hypothèses sont plausibles.

Dans la société actuelle, quelle peut être la place du travail de Julie Favre dans l'éducation ? Si nous prenons son travail dans sa globalité, nous ne voyons pas comment cela pourrait fonctionner. Mais si nous fragmentons, comme Julie Favre, alors il y aurait peut-être une possibilité de voir une actualité dans la pensée de la directrice de l'École de Sèvres. En nous intéressant au programme de l'enseignement moral et civique à l'école élémentaire et au collège, que nous pouvons trouver dans le bulletin officiel⁶⁶⁷, nous constatons une construction

⁶⁶⁴ Pierre Nora, éd., *Les lieux de mémoire*, 3 vol. (Paris, France: Gallimard, 1997). Tome I p.335

⁶⁶⁵ Lalouette Jacqueline, Chapitre 3. *Le sentiment religieux et les combats laïques de Ferdinand Buisson (1864-1932)* in Prost Antoine dir., *Jean Zay et la gauche du radicalisme* (Paris, France : Presses de Sciences Po, 2003)

⁶⁶⁶ Vincent Peillon, *Une religion pour la République: la foi laïque de Ferdinand Buisson* (Paris, France: Éd. du Seuil, 2010). p.18

⁶⁶⁷ cf. bulletin officiel spécial n°6 du 25 juin 2015.

extrêmement réfléchi. Les affections naturelles et effectives que Julie Favre aborde et que l'on peut voir au sein d'une classe comme les relations entre élèves, cette question de fraternité, d'abord communautaire puis plus universelle, est abordée avec la mise en place de tutorat par les pairs, médiation par les pairs, coopération, de projets citoyens d'abord pour la classe puis pour la communauté. La méditation vue comme critique de lecture est abordée avec comme objectif l'approche du juste, de l'injuste, du bien, du mal à partir de récits (mythes et contes). Julie Favre orienterait certainement plus les lectures sur les vertus comme le courage, l'abnégation, la tempérance, la charité que sur des notions de bien ou de mal, nous pouvons voir que le programme scolaire est extrêmement complet et permet aux professeurs motivés de proposer des exercices qui vont amener les élèves à un perfectionnement moral. De notre point de vue, le plus que Julie Favre puisse apporter aux problématiques actuelles de l'éducation, est un exemple de posture du professeur. Le manque de formation de professeur sur la question de l'autorité, sur l'exemplarité est à repenser. Nous ne disons pas que la gestion disciplinaire de Julie Favre est efficace, car elle-même a renvoyé des élèves de son pensionnat, car elle n'arrivait pas à apaiser la situation avec sa méthode, mais les notions de confiance, de considération sont peut-être à réfléchir dans certains conflits. Il nous paraît essentiel d'insister sur la véracité dans la formation des professeurs, cette véracité, au sens de *parrêsia*. Michel Foucault, dans une conférence prononcée à l'université de Grenoble le 18 mai 1982, nous explique la *parrêsia*, qui étymologiquement, signifie « le tout-dire », on peut retrouver cette notion, notamment dans les travaux des Stoïciens. La *parrêsia*, « l'obligation de tout dire, apparaît comme un précepte qui s'applique au maître, au guide, au directeur, disons à cet « autre » qui est nécessaire dans le souci de soi⁶⁶⁸(...). » Bien sûr, Julie Favre nous pousse à être constamment vertueux, véritables par rapport à nos préceptes et nos croyances, mais elle a conscience que nous sommes tous en état de perfectionnement et que seuls les êtres exceptionnels pourraient être en accord permanent avec la Vérité. Julie Favre nous présente un parcours, un cheminement où elle a conscience des difficultés qui se présentent à tous ceux qui cherchent à se perfectionner, elle comprend les souffrances. Donc quel pourrait être le discours de celui qui est encore en voie de perfectionnement ? Une ouverture sincère de soi à l'autre dans une relation de confiance et de considération, où le guide, le professeur, l'adulte, le citoyen n'affirme pas qu'il soit conforme à la vérité, mais il expose à l'autre les efforts qu'il fait pour y parvenir. Nous ne devons pas voir cela comme un aveu de faiblesse, mais plutôt une aide pour celui qui nous écoute dans les cas

http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=90158

⁶⁶⁸ Michel Foucault et Frédéric Gros, *Discours et vérité*, éd. par Henri-Paul Fruchaud et Daniele Lorenzini (Paris, France : Vrin, DL 2016, 2016). p.24

où lui aussi serait en souffrance dans son perfectionnement. C'est cela que peut nous apporter Julie Favre, une éthique, une posture éducative différente, mais complémentaire à ce que nous pouvons mettre en place. Bien au-delà du lien avec Emerson, les Romantiques, Socrate, les textes bibliques, ce sont les traces que Julie Favre nous a laissées qu'il faut mettre en avant. Nous pensons que ce travail dans sa globalité fait apparaître, l'exemple d'une éducatrice. Nous ne voyons pas Julie Favre comme un modèle à calquer, elle aurait, certainement, détesté l'idée, mais comme un appui pour bâtir une réflexion chez tous les éducateurs, les pédagogues, les professeurs. Nous avons retracé le parcours d'une vie, qui reste ancrée dans nos esprits, comme un regard qui nous pousse à agir constamment vers notre vision du mieux, du meilleur.

Bibliographie

Ouvrages écrits par Julie Favre ou qui reprennent la vie de Julie Favre

- Dændliker, Karl, et Jules Favre. *Histoire du peuple suisse*. Traduit par Julie Favre. Paris, France: G. Baillière, 1879.
- Favre, Julie. *La morale d'Aristote*. Paris, France: F. Alcan, 1889.
- . *La Morale de Cicéron*. Paris, France: Fischbacher, 1891.
- . *La morale de Socrate*. Paris, France: F. Alcan, 1888.
- . *La morale des stoïciens*. Paris, France: F. Alcan, 1888.
- . *La Vérité sur les désastres de l'armée de l'Est*. Paris, France: Plon, Nourrit, 1883.
- . *Montaigne moraliste et pédagogue*. Paris, France: Fischbacher, 1887.
- Favre, Julie, Henri Chantavoine, Henry Lemonnier, Joseph Fabre, et Lucie Belugou. *La morale de Plutarque: préceptes et exemples*. Paris, France: H. Paulin et Cie, 1909.
- Viganò, Francesco. *La fraternité humaine*. Traduit par Julie Favre. Paris, France: Guillaumin, 1880.
- Jean Paul, et Julie Favre. *Sur l'éducation*. Paris: Ch. Delagrave, 1886.
- Mme, Jules Favre, née Velten. « *Notes de madame Jules Favre 1883-1884* », s. d. archives de J.P. Velten.
- . « *Derniers souvenirs de mon mari bien-aimé* », s. d. archives de J.P. Velten.
- . « *Le journal de Mme Jules Favre* », 1880. archives de J.P. Velten.
- . « *Souvenirs de voyages* », s. d. archives de J.P. Velten.
- Houssaye, Jean, éd. *Femmes pédagogues. Tome 1, de l'Antiquité au XIXe siècle*. Paris, France: Éditions Fabert, DL 2008, 2008.
- Kintz, Jean-Pierre, et Fédération des sociétés d'histoire et d'archéologie d'Alsace. *Nouveau dictionnaire de biographie alsacienne*. Strasbourg, France: Fédération des sociétés d'histoire et d'archéologie d'Alsace, 1987.
- Mestral-Combremont, Julie de. *Destins de femmes*. Paris, Impr. Labor, France: Éditions « Je sers », 1935.

Mestral-Combremont, Julie. *Madame Jules Favre, d'après son journal et sa correspondance*. in *Bibliothèque universelle et Revue suisse* T55, n° 163 (A114 1909): 52-71.

Waithe, Mary Ellen, éd. *A history of women philosophers*. Dordrecht, Pays-Bas, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, 1991.

Œuvres de Jules Favre ou reprenant des éléments biographiques de Jules Favre

Favre, Jules. *Anathème*. L. Babeuf, 1834.

———. « correspondance de Jules Favre avec sa fille Geneviève », s. d. Pierrefitte-sur-Seine. Archives Nationales.

———. *Discours parlementaires*. Édité par Julie Favre. 4 vol. Paris, France : E. Plon et Cie, 1881.

———. *Gouvernement de la défense nationale, Du 30 Juin au 31 Octobre 1870*. 2 vol. Paris, France: Plon, 1871.

———. *Gouvernement de la défense nationale, Du 31 Octobre 1871 au 28 Janvier 1871*. 3 vol. Paris, France: H. Plon, 1872.

———. *Henri Belval*. Typographie Georges Chamerot. Paris, 1880.

———. *Jules Favre. Plaidoyers politiques et judiciaires, publiés par Mme Vve Jules Favre*. Édité par Julie Favre. 2 vol. Paris, France: E. Plon, 1882.

———. *Plaidoyers et discours du bâtonnat, publiés par Mme Vve Jules Favre, née Velten*. Édité par Julie Favre. 2 vol. Paris, France: Chevalier-Marescq, 1893.

———. *Plaidoyers politiques et judiciaires. Tome 1*. E. Plon et Cie (Paris), 1882.

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5500683j>.

Heylli, Georges d'. *Jules Favre et le comte de Bismarck : entrevue de Ferrières : documents officiels*. Librairie générale (Paris), 1870. <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k54372954>.

Jacomet, Pierre. *Avocats républicains du second Empire: Jules Favre, Léon Gambetta*. Paris, France: Denoël et Steele, 1933.

Perrod, Pierre-Antoine. *Jules Favre: avocat de la liberté*. Lyon, France: la Manufacture, 1988.

Reclus, Maurice. « Jules Favre: 1809-1880 ». Thèse de doctorat, Université de Toulouse (1896-1968). Faculté des lettres et sciences humaines, 1912.

Robert, Adolphe, et Gaston Cougny, éd. *Dictionnaire des parlementaires français: comprenant tous les membres des assemblées françaises et tous les ministres français depuis le 1er mai 1789 jusqu'au 1er mai 1889...* Genève, Finlande: Slatkine reprints, 2000.

Rude, Femand. « Lyon en 1830-1834. Aux origines du syndicalisme et du socialisme ». *Romantisme* 10, n° 28-29 (1980):

Ouvrages d'Emerson ou qui exposent la pensée d'Emerson

Emerson, Ralph Waldo. *Essai sur la nature*. Traduit par Xavier Eyma. Paris, France: A. Lacroix, 1865.

———. *Essais*. Traduit par Anne Wicke. Paris, France: M. Houdiard, 2005.

———. *Essais*. Traduit par Anne Wicke. Paris, France: Michel Houdiard, impr. 2010, 2010.

———. *Amitié, amour, art : trois essais d'Emerson / traduits de l'anglais par E. D.*, 1897.

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5518181r>.

Emerson, Ralph Waldo, et Stéphane Michaud. *La confiance en soi: et autres essais*. Traduit par Monique Bégot. Paris, France: , impr. 2000, 2000.

Emerson, Ralph Waldo, et Raphaël Picon. *Discours aux étudiants en théologie de Harvard*. Nantes, France : Ed. C. Defaut, impr. 2011, 2011.

Emerson, Ralph Waldo, et Anne Traduction Wicke. *Essais*. Paris, France: M. Houdiard, 1997.

Emerson, Ralph Waldo, Marie Mali Will, et Maurice Maeterlinck. *Sept essais*. Bruxelles, Belgique: P. Lacomblez, 1899.

Baym, Nina, Robert S. Levine, et Arnold Krupat, éd. *The Norton anthology of American literature*. New York, Etats-Unis d'Amérique, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, 2007.

Bellot, Marc. « La clé des langues - Anglais - Ralph Waldo Emerson et le transcendantalisme américain ». Consulté le 27 janvier 2016. <http://cle.ens-lyon.fr/anglais/ralph-waldo-emerson-et-le-transcendantalisme-americaain-52302.kjsp>.

Cavell, Stanley. *À la recherche du bonheur: Hollywood et la comédie du remariage*. Traduit par Christian Fournier et Sandra Laugier. Paris, France: Cahiers du cinéma, 1993.

———. *Cities of words: pedagogical letters on a register of the moral life*. Cambridge, Mass., Etats-Unis d'Amérique: Belknap Press of Harvard University Press, 2004.

———. *Conditions nobles et ignobles: la constitution du perfectionnisme moral émersonien*. Traduit par Christian Fournier et Sandra Laugier. Montpellier, France: Éd. de l'Éclat, 1993.

———. *Qu'est-ce que la philosophie américaine ? : de Wittgenstein à Emerson*. Traduit par Christian Fournier et Sandra Laugier. Paris, France: Gallimard, 2009.

Cavell, Stanley, et Ralph Waldo Emerson. *Statuts d'Emerson: constitution, philosophie, politique*. Traduit par Christian Fournier et Sandra Laugier. Combas, France: Éd. de l'Éclat, 1992.

Laugier, Sandra, éd. *La voix et la vertu: variétés du perfectionnisme moral*. Paris, France: Presses universitaires de France, impr. 2010, 2010.

Myerson, Joel, éd. *À historical guide to Ralph Waldo Emerson*. New York (N.Y.), Etats-Unis d'Amérique, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, 2000.

Ouvrages sur l'École Normale supérieure de Jeunes filles de Sèvres

Aron, Marguerite. *Le journal d'une Sévrienne*. Paris, France: F. Alcan, 1912.

Crouzet, Jeanne Benaben. *Souvenirs d'une jeune fille bête: souvenirs autobiographiques d'une des premières agrégées de France*. Paris, France: Debresse, 1971.

Ecole normale supérieure de jeunes filles. *Le cinquantenaire de l'École de Sèvres: 1881-1931*. Paris, France: Printory, 1932.

Hulin, Nicole, et Claudine Hermann. *Les femmes, l'enseignement et les sciences: un long cheminement*. Paris, France, Hongrie, Italie, 2008.

Legouvé, Ernest. *Dernier travail, derniers souvenirs: école normale de Sèvres*. Paris, France: J. Hetzel et Cie, 1898.

———. *Histoire morale des femmes*. Paris, France: Didier, 1864.

« Bulletin trimestriel de l'association des élèves de Sèvres », février 1896. Fond d'archives ENS, rue d'Ulm

« Bulletin trimestriel de l'association des élèves de Sèvres », mai 1896. Fond d'archives ENS, rue d'Ulm

Ouvrages qui traitent l'histoire de l'éducation des filles

Buisson, Ferdinand, éd. *Nouveau dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire*. Paris, France: INRP, 2005.

Ferry, Jules. *De l'égalité d'éducation: Conférence populaire faite à la salle Molière, le 10 avril 1870*. Paris, France, 1870.

Lelièvre, Claude. *Jules Ferry: la République éducatrice*. Paris, France: Hachette éducation, 1999.

Mayeur, Françoise. *L'éducation des filles en France au XIXe siècle*. Paris, France: Perrin, 2008.

———. *L'enseignement secondaire des jeunes filles sous la Troisième République*. Paris, France: Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, impr. 1977, 1977.

Sée, Camille. *Lycées et collèges de jeunes filles: documents, rapports et discours à la Chambre des Députés et au Sénat, décrets, arrêtés, circulaires, etc. relatifs à la loi sur l'enseignement secondaire des jeunes filles ; avec carte figurative ; préf. par M. Camille Sée*. Paris, France: L. Cerf, 1888.

Ouvrages sur l'histoire du second Empire et de la troisième République

Lanoux, Armand. *Une Histoire de la Commune de Paris... - Paris: B. Grasset, 1971-. Une Histoire de la Commune de Paris*. Paris, France: B. Grasset, 1971.

Nouschi, André, et Antoine Olivesi. *La France de 1848 à 1914*. Paris, France: A. Colin, 2005.

Sagnes, Jean. *Napoléon III: le parcours d'un saint-simonien*. Sète, France: Editions Singulières, 2008.

Yon, Jean-Claude. *Le Second Empire: politique, société, culture*. Paris, France: A. Colin, impr. 2012, 2012.

Ouvrages de Montaigne ou qui expliquent Montaigne

Aymonier, Camille. « Montaigne incrédule ? » *Revue d'histoire de l'Église de France* 22, n° 96 (1936): 289-316. doi:10.3406/rhef.1936.2772.

Bellenger, Yvonne. « Montaigne et l'ironie ». *Cahiers de l'Association internationale des études françaises* 38, n° 1 (1986): 27-38. doi:10.3406/caief.1986.1963.

Montaigne, Michel de. *Essais, livre 1*. Édité par Alexandre Micha. 3 vol. Paris, France: Garnier-Flammarion, 1969.

———. *Essais, livre 2*. Édité par Alexandre Micha. Paris, France: Garnier-Flammarion, 1969, 1969.

———. *Essais, livre 3*. Édité par Alexandre Micha. Paris, France: Garnier-Flammarion, 1969, 1969.

Ouvrages sur Socrate

- Dorion, Louis-André. *Socrate*. Paris, France: Presses universitaires de France, impr. 2011, 2011.
- Platon. *Alcibiade*. Édité par Marie-Laurence Desclos. Traduit par Maurice Croiset. Paris, France: Les Belles lettres, 2002.
- . *Oeuvres de Platon*. Traduit par Victor Cousin. Paris, France: Rey, 1822.
- . *Oeuvres de Platon Tome premier*. Édité par Hector Bossange, Adolphe Bossange, Jean-Armand Pichon, P.-J. Rey, et Gravier. Traduit par Victor Cousin. Paris, France: Bossange Frères, 1822.
- . *Oeuvres de Platon: Ion, Lysis, Protagoras, Phèdre, le Banquet*. Traduit par Émile Chambry. Paris, France: Garnier frères, 1919.
- Platon, et François Châtelet. *Apologie de Socrate*. Traduit par Léon Robin et Joseph Moreau. Paris, France: Gallimard, 1985.
- Platon, et Georges Traduction Préface Leroux. *La République*. Paris, France: GF Flammarion, 2004, 2004.
- Vlastos, Gregory. *Socrate: ironie et philosophie morale*. Traduit par Catherine Dalimier. Paris, France: Aubier, impr. 1994, 1994.
- Xénophon. *Oeuvres complètes de Xénophon*. Édité par Eugène Traduction Préface Talbot. 2 vol. Paris, France: Hachette, 1879.
- Xénophon, et Jean-François Mattéi. *Mémorables de Socrate*. Paris, France: Éd. Manucius, 2012.

Ouvrages des Stoïciens ou qui concernent les Stoïciens

- Épictète, et Laurent Jaffro. *Manuel d'Épictète*. Édité par Arrien et Emmanuel Cattin. Paris, France: Flammarion, 1997.
- Épictète, Joseph Souilhé, et Amand Jagu. *Entretiens*. Paris, France: Les Belles Lettres, 1969.
- Ildefonse, Frédérique. *Les stoïciens*. Paris, France: Les Belles Lettres, 2000.
- Marc Aurèle, et Épictète. *Pensées pour moi-même*. Édité par Mario Meunier. Paris, France: Flammarion, impr. 1993, 1993.
- Protopapas-Marnelli, Maria. « Les traits de Zeus Pandoros, selon l'Hymne à Zeus de Cléanthe ». *Kernos. Revue internationale et pluridisciplinaire de religion grecque antique*, n° 16 (1 janvier 2003): 191-95.

Sénèque. *De la providence ; de la constance du sage ; de la tranquillité de l'âme ; du loisir*. Traduit par Pierre Miscovic. Paris, France: Flammarion, 2003.

———. *Oeuvres complètes de Sénèque, le philosophe*. Édité par Charles Du Rozoir et Charles-Louis-Fleury Panckoucke. Traduit par Joseph Baillard, Jean-Baptiste François Étienne Ajasson de Grandsagne, Jean-Pierre Charpentier, et Joseph Baillard. Paris, France: C.-L.-F. Panckoucke, 1832.

Sénèque, Guillaume Debure, François-Jean-Noël Debure, et Jean Beugnet. *Les oeuvres de Sénèque, le philosophe, traduites en françois par feu M. La Grange. Avec des notes de critique, d'histoire & de littérature. Tome premier. - Tome troisieme*. Édité par Jacques-André Naigeon. Traduit par Lagrange. France, 1778.

Voelke, André-Jean. *L'idée de volonté dans le stoïcisme*. Paris, France: Presses universitaires de France, 1973.

Ouvrages d'Aristote

Aristote. *Éthique à Nicomaque*. Traduit par Richard Éditeur scientifique Bodéüs. Paris, France: Flammarion, impr. 2004, 2004.

Aristote, Firmin Didot, et François-Jacques Dequevauviller. *La morale et la politique d'Aristote traduites du grec par M. Thurot*. Traduit par Jean-François Thurot. À Paris, chez Firmin Didot, père et fils, libraires, France, 1823.

Ouvrages de Plutarque

Plutarque, Catherine-Joseph-Ferdinand, Girard de Propiac. *Plutarque, ou Abrégé des vies des hommes illustres de ce célèbre écrivain. Tome 1 / , avec des leçons explicatives de leurs grandes actions... par de Propiac. Cinquième édition*, 1826. <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k58488023>.

———. *Plutarque, ou Abrégé des vies des hommes illustres de ce célèbre écrivain. Tome 2 / , avec des leçons explicatives de leurs grandes actions... par de Propiac. Cinquième édition*, 1826. <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6124234q>.

Ouvrages sur les romantiques

Béguin, Albert. « Le rêve chez les romantiques allemands et dans la poésie française moderne ». Edition commerciale de, Impr. Daupeley-Gouverneur, 1937.

Jean Paul. *Levana ou Traité d'éducation*. Traduit par Alain Montandon. Lausanne, Suisse: l'Âge d'homme, 1983.

Lacoue-Labarthe, Philippe, et Jean-Luc Nancy. *L'absolu littéraire: Théorie de la littérature du romantisme allemand*. Paris, France: Éditions du Seuil, D.L.1978, 1978.

Thouard, Denis. « La question de la « forme de la philosophie » dans le romantisme allemand ». *Methodos. Savoirs et textes*, n° 1 (2 avril 2001). doi:10.4000/methodos.47.

Vaillant, Alain, éd. *Le romantisme: dictionnaire*. Paris, France: CNRS éditions, impr. 2012, 2012.

Ouvrages sur Les petites écoles de Port-Royal

Béguin, Albert. « Le rêve chez les romantiques allemands et dans la poésie française moderne ». Edition commerciale de, Impr. Daupeley-Gouverneur, 1937.

Jean Paul. *Levana ou Traité d'éducation*. Traduit par Alain Montandon. Lausanne, Suisse: l'Âge d'homme, 1983.

Lacoue-Labarthe, Philippe, et Jean-Luc Nancy. *L'absolu littéraire: Théorie de la littérature du romantisme allemand*. Paris, France: Éditions du Seuil, D.L.1978, 1978.

Thouard, Denis. « La question de la « forme de la philosophie » dans le romantisme allemand ». *Methodos. Savoirs et textes*, n° 1 (2 avril 2001). doi:10.4000/methodos.47.

Vaillant, Alain, éd. *Le romantisme: dictionnaire*. Paris, France: CNRS éditions, impr. 2012, 2012.

Ouvrages de Dilthey ou qui traitent de son herméneutique

Brogowski, Leszek. *Dilthey, conscience et histoire*. Paris, France: Presses universitaires de France, impr. 1997, 1997.

Dilthey, Wilhelm. *Critique de la raison historique*. Édité par Sylvie Traduction Mesure. Paris, France: Les Éd. du Cerf, 1992, 1992.

———. *Der Aufbau der geschichtlichen Welt in den Geisteswissenschaften*. Leipzig, Allemagne, 1927.

———. *La vie historique: manuscrits relatifs à une suite de « L'édification du monde historique dans les sciences de l'esprit »*. Traduit par Christian Éditeur scientifique Berner et Jean-Claude Éditeur scientifique Gens. Villeneuve d'Ascq, France: Presses universitaires du Septentrion, impr. 2014, 2014.

———. *Le monde de l'esprit*. Traduit par Michel Remy. Paris, France: Aubier-Montaigne, 1947.

Dilthey, Wilhelm, et Sylvie Mesure. *L'édification du monde historique dans les sciences de l'esprit*. Paris, France: Les Editions du Cerf, 1988, 1988.

Gadamer, Hans Georg. *Vérité et méthode: Les grandes lignes d'une herméneutique philosophique*. Édité par Pierre Fruchon, Jean Grondin, et Gilbert Merlio. Paris, France: Éd. du Seuil, DL 1996, 1996.

Mesure, Sylvie. *Dilthey et la fondation des sciences historiques*. Paris, France: Presses universitaires de France, 1990.

———. « Individus et ensembles dans la méthodologie diltheyenne des sciences sociales ». *Revue internationale de philosophie*, n° 226 (1 décembre 2003): 393-405.

Ricœur, Paul. « Herméneutique-cours de Louvain-1971-1972 ».

<http://www.fondsriceur.fr/uploads/medias/doc/cours/hermeneutique-cours-de-louvain-ti.pdf>.

Ouvrages de Michel Foucault utilisés pour ce travail

Foucault, Michel, François Ewald, et Alessandro Fontana. *L'herméneutique du sujet: cours au Collège de France (1981-1982)*. Édité par Frédéric Gros. Paris, France: Gallimard : Le Seuil, DL 2001, 2001.

Foucault, Michel, et Frédéric Gros. *Discours et vérité*. Édité par Henri-Paul Fruchaud et Daniele Lorenzini. Paris, France: Vrin, DL 2016, 2016.

Foucault, Michel, et Jacques Lagrange. *Dits et écrits 1954-1988 IV 1980-1988*. Édité par Daniel Defert et François Ewald. Paris, France: Gallimard, 1994.

Foucault, Michel, Daniele Lorenzini, Laura Cremonesi, Arnold Ira Davidson, Orazio Irrera, et Martina Tazzioli. *L'origine de l'herméneutique de soi: conférences prononcées à Dartmouth College, 1980*. Édité par Henri-Paul Fruchaud. Paris, France: J. Vrin, impr. 2013, 2013.

Foucault, Michel, Daniele Lorenzini, et Arnold Ira Davidson. *Qu'est-ce que la critique ?* Édité par Henri-Paul Fruchaud. Paris, France: J. Vrin, impr. 2015, 2015.

Ouvrages de Philippe Lejeune utilisés pour ce travail

Lejeune, Philippe. *Le pacte autobiographique*. Paris, France: Éditions du Seuil, 1996.

———. *Signes de vie, le pacte autobiographique 2*. Paris, France: Éditions du Seuil, DL 2005, 2005.

———. « Vers une grammaire de l'autobiographie ».

<http://www.item.ens.fr/index.php?id=14217>.

Ouvrages de Jacotot ou sur sa méthode

Garcia, Jean-François, et Joseph Jacotot. *Jacotot*. Paris, France: Presses universitaires de France, 1997.

Jacotot, Joseph. *Enseignement universel. Langue maternelle*. chez l'éditeur, au bureau du Journal d'émancipation intellectuelle, 1829.

Raisky, Claude. *Joseph Jacotot: le pédagogue paradoxal*. Dijon, France: Ed. Raison et Passions : Institut international Joseph Jacotot pour la formation professionnelle, 2012.

L'imitation de Jésus-Christ et les ouvrages qui s'y rapportent

Fabre, Joseph. *La pensée chrétienne: des Évangiles à l'Imitation de Jésus-Christ*. Paris, France: F. Alcan, 1905.

La Mennais, Félicité de, trad. par. *L'imitation de Jésus-Christ*. Paris, France: Editions du Seuil, 1961.

McNeil, Brian. *De « L'imitation de Jésus-Christ »*. Traduit par Éliane Utudjian Saint-André. Paris, France, Italie: Ed. du Cerf, 2002.

Ouvrages sur la religion

Bradbury, Robert Elwyn, Luc De Heusch, et Conference on new approaches in social anthropology. *Essais d'anthropologie religieuse*. Édité par Association of social anthropologists of the Commonwealth. Traduit par Cécile de Rouville. Paris, France: Gallimard, impr. 1972, 1972.

Durkheim, Émile. *Les formes élémentaires de la vie religieuse: le système totémique en Australie*. Paris, France: Presses universitaires de France, 2003.

Gisel, Pierre. *Qu'est-ce qu'une religion ?* Paris, France: J. Vrin, DL 2007, 2007.

Ouvrages sur la traduction

Benjamin, Walter, Rochlitz Rainer, Gandillac Maurice de, et Rusch Pierre. *Œuvres Tome I*. Folio. [Paris]: Gallimard, 2000.

Berner, Christian, et Tatiana Milliaressi, éd. *La traduction: philosophie et tradition*. Villeneuve d'Ascq, France: Presses universitaires du Septentrion, 2011, 2011.

Chartier, Delphine. *Traduction: histoire, théories, pratiques*. Toulouse, France: Presses universitaires du Mirail, impr. 2012, 2012.

Oustinoff, Michaël. *La traduction*. Paris, France: Presses Universitaires de France, 2012, 2012.

Ouvrages de Saint Augustin ou qui traitent la pensée de l'évêque

Augustin. *Oeuvres complètes*. Édité par Jean-Joseph-François Poujoulat et Jean-Baptiste Raulx. 17 vol. Bar-le-Duc, France: L. Guérin, 1864.

Cresson, André, et Augustin. *Saint Augustin: sa vie, son œuvre avec un exposé de sa philosophie*. Paris, France: Presses universitaires de France, 1957.

Nadeau, Christian. *Le vocabulaire de saint Augustin*. Paris, France: Ellipses, 2009.

Index des auteurs

A

Aristote:2, 3, 6, 7, 8, 53, 72, 73, 77, 86, 92, 98, 99, 120-125, 138, 141, 142, 155, 161, 171-174, 176, 178, 182-187, 193, 195, 202, 205, 219, 223, 224, 230, 234, 271, 277

Aron M.:55, 274

Augustin:103, 119, 125, 130, 149, 150, 151, 189, 232, 233, 234

B

Béguin A.:84, 277, 278

Bellot M.:79, 81, 106, 133, 136, 273

Benjamin W.:280

Brogowski L.:9, 11, 87, 278

Buisson F.:1, 203, 274

C

Cadet F.:146

Carré I.:231, 241

Cavell S.:28, 61, 78, 81, 100, 208, 210, 273, 274

Chartier D.:280

D

Dändliker K.:271

Delforge F.:221, 235

Dilthey W.:7, 8, 9, 10, 11, 12, 57, 68, 86, 87, 278

Dorion L.A.:169, 276

Durkheim E.:89, 90, 280

E

Emerson R.W.:2, 6, 49, 72-82, 84, 85, 90, 100, 103, 106, 132-143, 168, 181, 182, 184, 188, 189, 195, 196, 197, 199, 200, 205-210, 241, 242, 273, 274, 286

Epictète:49, 51, 73, 95, 101, 104, 118, 145, 147, 157, 158, 159, 160, 207, 227, 239, 276

Épictète:73, 95, 104, 118, 145, 147, 158, 160, 207, 239, 276

F

Fabre J.:36, 38, 47, 54, 55, 56, 74, 113, 114, 132, 133, 178, **212**, **213**, 271, 279

Ferry J.:18, 33-35, 37, 40, 89, 249, 274, 275

Foucault M.:11, 85, 136, 140, 142, 143, 159, 160, 161, 162, 164, 165, 194, 279

G

Gadamer H.-G.:57, 278

Garcia J.F.:237, 279

Gisel P.:280

Goethe J.W.:30, 203, 204, 206

Goujet C.P.:235

Gregory G.:105, 106, 113, 117, 276

Grondeux J.:18

H

Hansotte M.:211

Hermann, C.:71, 274

Heylli G.:18, 19, 272

Houssaye J.:271

Hulin N.:71, 274

I

Ildefonse F.:130, 131, 276

J

Jacomet P.:272

Jacotot J.:14, 212, 236, 237, 244, 245, 279

Jean-Paul:3, 6, 9, 52, 53, 56, 82, 83, 97, 154, 158, 195, 247, 249, 250

Joly B.:203

K

Kant E.:30, 83, 133, 178

L

Lacoue-Labathe P.:83, 84, 85, 277, 278

Lancelot C.:146, 221, 231

Lanoux A.:275

Laugier S.:61, 78, 273, 274

Le Febvre de Saint-Marc C.H.:235

Le Guennec-Vales G.:247

Le maître de Saci:146, 231

Legouvé E.:1, 37, 38, 41, 45, 251, 274

Lejeune P.:11, 59, 60, 63, 69, 279

Lelièvre C.:89, 275

M

Marc-Aurèle:49, 73, 91, 118, 131, 153, 159, 187, 239

Mayeur F.:33, 38, 275

McNeil B.:115, 280

Mestral-Combremont J.:1, 271, 272

Mesure S.:8, 9, 10, 68, 87, 278

Montaigne M.:2, 3, 6, 8, 28, 53, 72, 73, 77,
78, 86, 88, 92, 97, 98, 102, 104, 111,
112-114, 119, 121, 128, 135, 141, 148,
149, 151, 152, 155, 156, 174, 181, 184,
186, 190, 195, 197, 205, 206, 208, 211,
215, 217, 218, 221, 223, 225, 227, 231,
236, 238, 239, 241, 247, 249, 271, 275,
278

Mott W.T.:196

N

Nadeau C.:233, 234

Nancy J.L.:5, 28, 36, 83, 84, 85, 277, 278

Nouschi A.:18, 20, 275

O

Olivesi A.:18, 20, 275

Oustinoff M.:280

P

Pascal B.:92, 113, 115, 125, 126, 130, 146,
155, 231, 232, 236, 241

Pécharman M.:126

Perrod P.-A.:18, 20, 272

Platon:73, 86, 91, 95, 99, 100, 102, 104,
105, 106, 115, 117, 121, 151, 152, 153,
169, 170, 171, 172, 211, 243, 276

Protopapas-Marnelli M.:96, 276

R

Raisky C.:237, 279

Reclus M.:16, 17, 26, 272

Richter:3, 6, 9, 52, 53, 56, 82, 97, 154,
158, 195, 247, 249, 250

Ricœur P.:7, 57, 88, 279

Robinson D.M.:134

Rousseau J.J.:92

Rude F.:16, 273

S

Sagnes J.:17, 275

Sée C.:1, 33, 34, 39, 71, 246, 275

Sénèque:28, 73, 91, 95, 104, 116, 138,
142, 143, 144, 147, 148, 160, 162, 163,
165, 168, 187, 190, 196, 230, 240, 277

Socrate:2, 3, 6, 53, 63, 72, 73, 76, 81, 82,
86, 88, 91, 92, 95, 99-108, 111, 113-120,
122, 125-128, 135, 137, 138, 139, 140,
142, 144, 146, 147, 150-152, 158, 162,
169-173, 175, 177-182, 185, 188, 191,
192, 196, 202, 203, 206, 208, 210-213,
218, 220, 222, 224, 227, 229, 232, 243,
271, 276

T

Thouard D.:84, 277, 278

V

Vaillant A.:198, 278

Index des notions

A

Affection:52, 53, 54, 61, 73, 81, 95, 99, 107, 113, 122, 124, 189, 198, 199, 200, 201, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 214, 215, 216, 227, 228, 229, 238, 243

Âme:2, 13, 23, 24, 25, 26, 28, 32, 33, 39, 42, 46, 48, 51, 52, 53, 58, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 68, 70, 73, 77, 79, 80, 82, 86, 89, 90, 91, 95, 96, 99-128, 130-169, 171, -188, 192, 194, 195, -201, 203-208, 210, 211, 214, 216- 220, 222, 223, 224, 226-236, 239, 241-245, 247, 250, 252

Amitié:28, 51, 81, 113, 179, 194, 204, 205, 206, 207-210, 212, 215, 244

Amour de Dieu:80, 89, 99, 114, 117, 118, 119, 120, 128, 234

B

Beauté:68, 78- 82, 90, 102, 103, 127, 134, 136-138, 146, 152, 153, 154, 155, 169, 180, 181, 182, 190, 192, 201, 208, 210, 216, 218, 219, 220, 222, 235, 242, 243

Beauté d'âme:153, 180, 181, 182

C

Charité:96, 113, 132, 153, 154, 181, 182, 184, 185, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 203

Citoyen:24, 170, 176, 185, 211, 214, 222, 232

Connaissance de soi:91, 139

Culte:68, 69, 70, 100, 108, 109, 110, 111, 115, 129, 182, 202

Culture de soi:194

Culture morale:73, 77, 91, 101, 102, 106, 111, 115, 125, 136, 138, 147, 150, 179, 194, 195, 198-200, 204, 211, 212, 216, 217, 222, 228, 231, 247, 249

D

Daimonion:105, 106, 117

Dieu(x):2, 23-26, 28, 32, 42, 58, 59, 60, 61, 62, 64, 65, 67, 69, 70, 73, 77, 79, 80, 81, 82, 89-152, 156-160, 162, 164-170, 173, 175, 180, 182-185, 189-191, 196-199, 201, 204, 206, 207, 209, 211-213,

216-219, 221, 223, 225-227, 232-234, 236, 239, 243, 249

E

École de Sèvres:1, 4, 6, 14, 33, 37, 38, 39, 44, 48, 52-54, 66, 74, 75, 86, 109, 113, 154, 170, 180, 183, 190, 212, 215, 216, 238, 240, 241, 243-245, 247, 252

Éducation:1, 3, 8, 13, 14, 33, 37, 49, 52, 53, 54, 56, 72, 73, 78, 82, 83, 86, 89, 90, 91, 97, 114, 122, 132, 138, 140, 142, 146, 149, 153, 154, 159, 164, 171, 172, 180, 195, 201, 202, 212, 214-222, 224-226, 230- 233, 236-238, 241, 243- 251, 271, 274, 275, 277, 278

Empire:17, 18, 24, 272, 275

Émulation:179, 214, 224, 231, 232

Étude de soi:137, 142, 144, 145

Exemple:2, 3, 14, 15, 47, 50-52, 54, 55, 60, 65, 67-69, 73, 85, 86, 100, 115, 116, 117, 122, 124, 125, 133, 137, 152, 158, 160, 169, 175, 177, 178, 191, 192, 196, 201, 202, 211, 213, 220, 222-225, 232, 233, 235, 238-241, 249, 271

F

Force d'âme:110, 121, 122, 148, 153, 155, 156, 166, 183

H

Habitude:27, 48, 49, 61, 95, 123, 124, 133, 134, 143, 144, 155, 174, 176, 182, 187, 194, 197, 201, 213, 218, 219, 220, 225, 239

Herméneutique:2, 7, 8, 10, 57, 85, 86, 87, 88, 136, 140, 142, 159, 161, 162, 278, 279

Hupomnêmata:82, 85, 86

I

Imitation de Dieu:90, 106, 111, 113, 116, 117, 120, 125, 128, 182, 198

J

Justice:30, 77, 78, 90, 94-96, 107, 119-122, 125, 131, 134, 137, 138, 140, 154, 163, 169, 179, 181-187, 191-193, 197, 203, 211, 213, 214, 222, 223, 228, 230

L

lecture:2, 5, 6, 13, 15, 23, 28, 36, 38, 49, 63, 69, 72, 74-76, 85, 86, 88, 92, 114, 125, 126, 138, 145, 190, 201, 213, 219, 236, 238, 241, 242, 244, 251

M

Méditation:86, 111, 112, 146, 148, 149, 165

Métamorphose:129, 130, 131

Morale:1- 4, 6, 7, 11, 13, 14, 23, 36, 37, 44, 47-53, 56, 63, 70-73, 76-82, 85, 86, 89-99, 100-106, 108-111, 113, 115-129, 131-136, 138-142, 144-148, 150-198, 201-203, 205-208, 210, 212, 216- 243, 246-251, 271, 274, 276, 277

P

Patrie:22, 24, 50, 68, 105, 163, 167, 170, 179, 185, 194, 210, 211, 212, 213

Perfectionnement:28, 52, 79-81, 89, 90, 94, 95, 99, 102, 10-108, 116, 119, 121, 122, 124, 126, 131, 136, 137, 138, 139, 140, 142, 147, 148, 150-155, 157, 159, 160, 164, 166, 174, 176, 178, 183, 196, 199, 200, 205, 206, 208, 209, 210, 212, 216, 217, 222, 233-235, 245

Philosophie:2, 7, 8, 10, 36, 49, 55, 57, 72, 75, 76, 78, 81, 83, 84, 86, 95, 99, 100, 101, 102, 104, 105, 106, 108, 113, 114, 115, 117, 120, 129, 132, 133, 135, 141, 148, 150, 151, 170, 205, 208, 212, 213, 215, 274, 276, 278, 280

Posture du professeur:73, 128, 217, 238, 244

Prière:89, 103, 108, 109, 110, 111, 112, 133, 148, 214, 225

Professeur:35, 36, 38, 39, 44, 47, 55, 73, 75, 113, 114, 172, 212, 228, 241, 242, 246

Providence:8, 26, 89, 96, 99, 100-102, 106, 112, 114, 117-119, 124, 129, 131, 136,

140, 142, 148, 150, 151, 157, 159, 160-164, 166, 177, 179, 186, 188, 195, 197, 204, 206, 209, 231

R

Religion:13, 16, 26, 32, 89-91, 96, 98-102, 104, 108, 109, 110-112, 115, 120-122, 125, 128, 129, 132-135, 140, 141, 148, 195, 198, 207, 217, 218, 276, 280

S

Stoiciens:2, 3, 6, 7, 49, 53, 72, 73, 76, 85, 86, 88, 92, 95, 96, 99, 102, 114, 115, 129-132, 135, 142, 143, 145, 151, 155, 159, 164, 165, 188, 190, 191, 193, 194, 233, 240, 276

Surveillance:14, 41, 155, 175, 235, 240, 244

Symbole:49, 54, 122, 162, 251

T

Tempérance:116, 122, 134, 137, 153, 170, 171, 172, 174, 177, 178, 185

V

Véracité:52, 110, 125, 127, 128, 152, 163, 174, 177, 182, 207, 223, 234

Vérité:2, 22, 32, 56, 57, 63, 67, 77, 78, 81, 82, 87-91, 95, 102, 105, 110, 112, 114, 115, 119, 122, 125-131, 133, 135-138, 140, 142-147, 149, 150, 153, 155, 168, 174, 175, 179, 183, 184, 190-199, 201, 207, 209, 215- 217, 219, 220, 226, 229, 231, 234, 239, 240-245, 247, 252, 271, 278, 279

Vertu:23, 80-82, 86, 108, 116, 118-125, 128, 131, 132, 134, 137-139, 141, 142, 148, 150, 153-156, 161, 162, 163, 167, 169, 171-175, 177-179, 181-186, 188, 190, 201, 202, 204-209, 212, 213, 218-225, 228-232, 239, 240, 274

ANNEXES

Annexe 1. Acte de naissance 1833 pour la commune de Wissembourg

76° 170
 Keltzen
 Caroline Julie Emilie
 née le 15 nov^{bre} 1833.

MAIRIE de Wissembourg — Arrondissement de Wissembourg —
 Le Seizième jour du mois de Novembre
 an mil huit cent trente-trois, à Cuig heure du Soir
 ACTE DE NAISSANCE de Caroline Julie Emilie
 né le quinze Novembre mil huit cent trente-trois,
 à Fixe heures du Soir fille de Michel Keltzen
 âgé de treize ans, profession
 d' Ministre protestant domicilié à Wissembourg et de Caroline Louise
Heber âgée de treize ans,
 domiciliée à Wissembourg marié

L'enfant a été reconnu être du sexe Féminin pour avoir été présenté
 Premier TÉMOIN: Jean Bock âgé de
Cinquant ans, profession d' Imprimeur domicilié
 à Wissembourg département de Bas-Rhin
 Second TÉMOIN: Henry Sauer âgé de
Seize ans, profession d' Séjour domicilié
 à Wissembourg département de Bas-Rhin
 Sur la réquisition à nous faite par le père de l'enfant et après la lecture
 du présent acte ont signé
 Constaté suivant la loi par moi Adjoint au Maire de Wissembourg
 faisant les fonctions d'Officier de l'État civil. — L'adjoint au Maire de Wissembourg
J. Bock J. H. Sauer

(état civil du Bas-Rhin)

Annexe 2. Lettre du 27 février 1871, de Jules Favre à sa fille

27 février 1871. une heure du matin.

ARCHIVES
NATIONALES

quelle cruelle journée j'ai passée ma bien chère fille! Je me demande comment je suis encore debout. Les négociations que je viens de traverser, et qui ont duré six jours, ont épuisé mon courage - avant hier j'ai été près d'être mangé, en entendant les insolences de m. De Wismarck devenu emporté, sauvage, menaçant. mais pouvais-je m'irriter et rompre quand j'avais la France dans les mains, quand je savais que malgré la douleur et la colère elle n'aurait pu résister une minute à son redoutable vainqueur. Si j'ai souffert pour moi, j'ai souffert plus encore pour m. Thiers qui a été admirable d'abnégation, de dévouement, de constance, il a tout supporté, tout débattu; il a maintenu la dignité avec un sang-froid parfait, seulement comme moi, il a reconnu qu'un appel au désespoir était une folie, une ruine même, puis que cet appel n'eût été qu'une vaine fantasmagorie. nous avons donc signé ce fatal traité, il me semblait qu'on m'arrachait le cœur. Je voyais Metz, Strasbourg, d'Alsace si fière et si riche, la Lorraine si champêtre et si coquette. tous les braves cœurs qui battent dans ces généreuses provinces se révoltent contre nous, et cependant le sacrifice était irréversible, nous l'avons consommé. nous avons fait plus encore.

Geneviève

nous avons été contraints de concéder aux prussiens l'entrée
 des champs élysées où ils stationneront jusqu'à la ratification -
 c'est là une condition bien douloureuse, et je suis profondément
 chagriné - et comme je les prévoyais depuis quinze jours j'ai
 voulu vous épargner cette amertume sans nom ainsi que
 les péris qui peuvent en être la conséquence. C'est pourquoi
 j'ai insisté pour votre départ, c'est encore pourquoi, mes bons
 chéris au grand brisement de mon cœur je ne vais pas vous
 rejoindre. Je reste pour partager le sort de Paris au besoin pour
 le protéger, et surtout pour subir ses importuns. M. Thiers
 partira seul pour soutenir le traité - Je dis seul - avec
 la commission - Je reste avec Picard et Ferry - et nous ferons
 notre devoir - Je pense que la ratification aura lieu à
 la fin de la semaine - si nous allons jusques là sans
 accident les prussiens se retireront alors vous reviendrez -
 car l'Assemblée ne restera pas à Bordeaux elle ne peut siéger
 qu'à Paris et M. Thiers l'y ramènera. Seulement à votre
 retour nous nous retirerons vers Amsterdam je suis persuadé
 nos importuns. M. Thiers a persisté à prendre l'hôtel et
 pour le moment j'en suis fort heureux car on ne peut avoir
 une compagnie plus aimable et plus utile que la hiène,
 et surtout votre intimité de tous les instants est absolument
 indispensable dans les circonstances actuelles. Il faut donc
 mes chéris vous armer de courage pour quelques jours c'est une
 pénible mais courte épreuve. Je crains l'été! quelle ne

soit pas la dernière. nous sommes retournés à bien des incidents graves. n'allez pas toutefois vous effrayer - il n'y a rien de sérieux n'est à craindre - et j'espère que sauf la douleur de voir Paris profané par l'étranger, nous surmonterons ce mauvais pas - si nous pouvions un peu plus souffrir et ravoir nos chères provinces je m'en consolerais -

ARCHIVES
NATIONALES

Je vous quitte mes deux amours, je vais essayer d'aller prendre un peu de repos. voici bien des nuits que je passe en partie sans sommeil - ou dans un sommeil - je n'ai pas à l'âme de vos décrets cut - je n'en n'ai pas le temps. Je suis fort étonné déjà d'avoir pu faire une si longue lettre.

antonin est alité - c'est une bronchite qui le retient au lit - le médecin en a été inquiet - depuis avant hier il est mieux -

Je vous embrasse tous mes bons chers du meilleur de mon cœur - Jules -

si j'en ai pas la possibilité de vous écrire - vous avez de mes nouvelles par le gouvernement - vous n'avez qu'à en demander à m. Simon.

Annexe 3. Lettre de Julie Velten adressée à M. Jules Favre, 30 août 1871

30 août 1871.

Monsieur,

J'ai eu le privilège de lire vos conférences publiées dans la Revue littéraire. Jamais convictions plus fermes ni sentiments plus élevés n'ont été exprimés dans un plus beau langage. J'ai besoin de vous dire que j'en suis ravie : c'est une seule excuse pour la demande indiscrette que je vais vous faire. Voulez-vous me dire si d'autres Discours ou écrits de vous ont été publiés.

Vous êtes trop généreux pour
refuser aux petits le bonheur
ineffable de s'éclairer et de se
réchauffer à la lumière que vous
avez reçue.

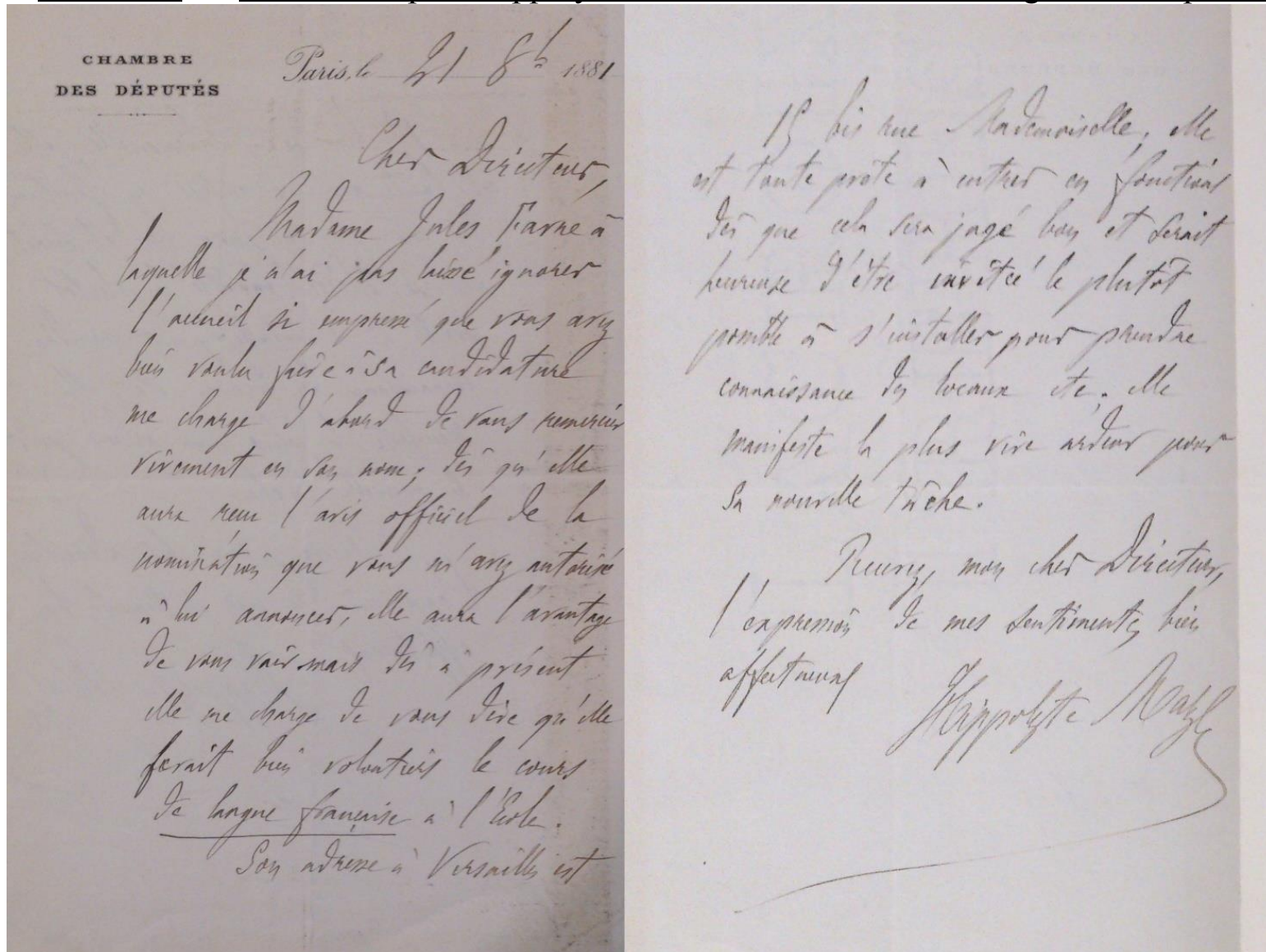
Permettez-moi, Monsieur,
de vous offrir l'expression de
mon plus profond respect.

Julie Velter

Annexe 4. Testament olographe de Jules Favre

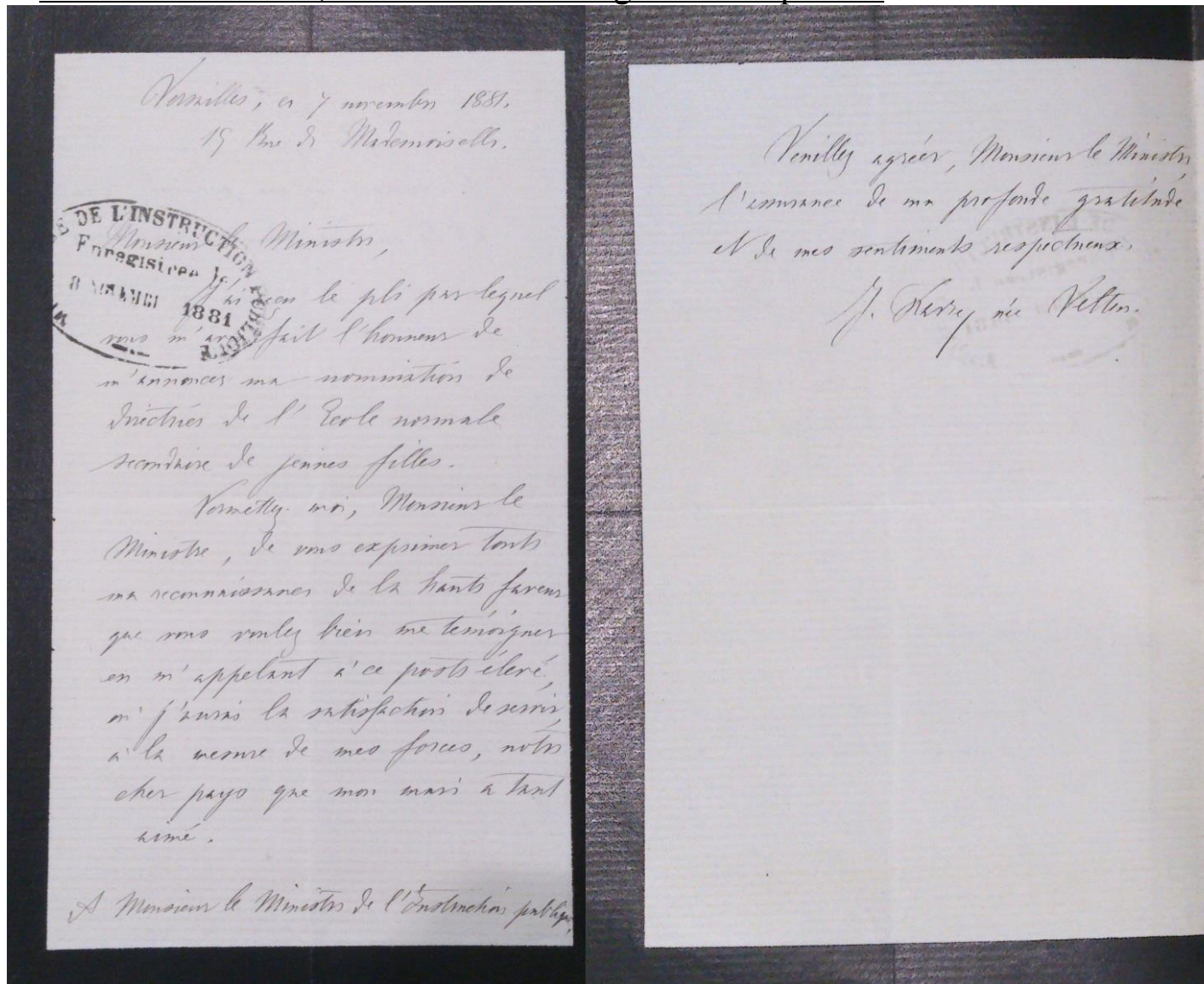
Ceci est mon testament - j'inscris à ma
 ma femme bien aimé de Julie votre ma légataire
 universelle, et en sans qu'elle recueille tous les
 biens que je lui laisserai sans en rien réserver, aux
 conditions énoncées dans les dispositions. Déposé chez
 me au notaire. Je veux être enterré à Valenciennes
 où je vais mourir. Je ne révoque rien de
 tout ce qui est écrit chez me au notaire mon notaire
 fait écrit en entier et signé de ma main
 Valenciennes le 15 février 1880

Jules Favre

Annexe 5. Lettre du député Hippolyte Maze au directeur de l'enseignement supérieur

Archives nationales Pierrefitte-sur-Seine cote F17 22861

Annexe 6. lettre de remerciement de Mme Jules Favre adressé à Jules Ferry, ministre de l'instruction publique et à Charles Zévort, directeur de l'enseignement supérieur



Vernilles, ce 29th Mars 1881.
 19 Rue de Mademoiselle.

Monsieur le Directeur,

J'aurais voulu vous remercier plus tôt de votre gracieuse bienveillance et vous demander vos instructions; mais je craignais d'être indiscret en m'adressant à vous avant d'avoir reçu officiellement ma nomination de Directeur de l'École normale secondaire de jeunes filles. Je l'apprends à l'instant par le journal, et je m'empresse de vous dire que j'aurai l'honneur de me rendre en ministère aussitôt que vos nombreuses occupations vous permettront de me recevoir.

A Monsieur le Directeur de l'Enseignement
 secondaire.

Archives Nationale, cote F17 22861

Treizième année. — N° 282.

Le numéro : 20 centimes.

Samedi 15 Octobre 1881.

JOURNAL OFFICIEL

DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Un an, 40 fr. — Six mois, 20 fr. — Trois mois, 10 fr.

Les abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

Paris et Départements — Envoyer un mandat sur la poste — Affranchir

Joindre aux renouvellements et réclamations la dernière bande — Affranchir

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS
ne sont pas rendus.DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION
A PARIS, QUAI VOLTAIRE, N° 51ABONNEMENTS ET RÉCLAMATIONS
S'adresser au Chef de service.

Les demandes d'abonnement sont reçues : 1^o directement à l'Administration; 2^o par lettres affranchies adressées au Chef de service du Journal officiel. — Les abonnements (de trois mois, six mois ou un an) doivent ressortir, pour la Caisse du Journal officiel, au prix net de 10, 20 ou 40 francs. — Les abonnements en timbres-poste sont rigoureusement refusés. — Chaque demande de changement d'adresse doit être accompagnée d'une bande imprimée et de la somme de soixante centimes pour frais de réimpression.

ÉCHÉANCE DU 15 OCTOBRE

Les quittances ne pouvant plus être présentées à domicile, MM. les abonnés de Paris qui désirent n'éprouver aucun retard dans la réception du Journal officiel sont priés de faire parvenir directement à la Caisse le montant de leur abonnement.

SOMMAIRE

PARTIE OFFICIELLE. — Arrêté relatif aux examens d'admission à l'école normale secondaire destinée au recrutement des directrices et professeurs-femmes dans les lycées et collèges de jeunes filles.

Arrêté déclarant vacantes la chaire de droit romain et la chaire de procédure civile à la faculté de Lyon.

Arrêté nommant des élèves à l'école forestière de Nancy.

Décision autorisant la création de bureaux télégraphiques dans plusieurs communes.

Exequatur accordé à un consul.

PARTIE NON OFFICIELLE. — Télégramme adressé de Tunisie au ministre de la guerre.

Circular du ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, relative aux examens d'admission à l'école normale secondaire destinée au recrutement des directrices et des professeurs-femmes dans les lycées et collèges de jeunes filles.

Nouvelles et correspondances étrangères.

ACADÉMIES ET CORPS SAVANTS: ACADÉMIE DE MÉDECINE. — A.-J. Martin.

INFORMATIONS. — Notice sur les possessions anglaises de l'Océanie; Tasmanie (suite).

Bourses et marchés.

PARTIE OFFICIELLE

Paris, 14 octobre 1881.

Le président du conseil, ministre de l'instruction publique et des beaux-arts,

Vu les lois des 21 décembre 1880 et 26 juillet 1881,

Arrête :

Art. 1^{er}. — L'école normale destinée au recrutement des directrices et des professeurs-

femmes pour les lycées et collèges de jeunes filles, instituée par la loi du 26 juillet 1881, sera installée dans les dépendances de l'ancienne manufacture de Sèvres.

L'ouverture des cours aura lieu le 17 novembre 1881.

Art. 2. — Les élèves, soumises au régime de l'internat, seront entretenues gratuitement par l'Etat.

La durée des cours sera de deux ans.

Art. 3. — Un concours pour l'admission à l'école normale secondaire de Sèvres sera ouvert le 2 novembre. Les inscriptions seront reçues jusqu'au 31 octobre inclusivement : dans les départements, au secrétariat de l'inspection académique; à Paris, au secrétariat de l'Académie, à la Sorbonne.

Art. 4. — Les aspirantes devront être âgées de moins de trente ans et pourvues soit du brevet supérieur pour l'enseignement primaire, soit d'un diplôme de bachelier ou du diplôme d'études pour l'enseignement spécial.

Art. 5. — L'examen se composera d'épreuves écrites et d'épreuves orales. Les épreuves écrites porteront : 1^o sur la langue française; 2^o sur la littérature française; 3^o sur l'histoire de France et la géographie générale; 4^o sur l'arithmétique et les sciences physiques.

Les compositions seront faites au chef-lieu de chaque département, sous la surveillance de l'inspecteur d'académie et d'un professeur désigné par le recteur.

Composition sur la langue française, le mercredi 2 novembre.

Composition sur la littérature, le jeudi 3 novembre.

Composition sur l'histoire et la géographie, le vendredi 4 novembre.

Composition sur l'arithmétique et les sciences physiques, le samedi 5 novembre.

L'admissibilité sera prononcée, par une commission siégeant à Paris, d'après l'ensemble de ces compositions.

L'examen oral portera sur les mêmes matières et comprendra en outre quelques questions élémentaires sur les principes de la morale. Les épreuves auront lieu, à partir du lundi 14 novembre, devant une commission composée de l'inspecteur général, directeur des études, de la directrice et des professeurs de l'école. L'admission définitive sera prononcée, à la majorité des voix, d'après l'ensemble des épreuves écrites et des examens oraux.

Art. 6. — Dans le courant du mois de janvier, les élèves de l'école normale secondaire de Sèvres seront réparties en deux séries, suivant les aptitudes spéciales dont elles auront fait preuve pour les études littéraires ou les études scientifiques. Les programmes de l'enseignement dans chacune des séries, ainsi que les programmes des examens pour l'obtention du brevet de capacité, seront soumis au conseil supérieur de l'instruction publique dans sa prochaine session.

Art. 7. — Des frais de route seront alloués aux aspirantes déclarées admissibles et appelées des départements à Paris pour y subir l'examen définitif d'admission.

Fait à Paris, le 14 octobre 1881.

Le président du conseil, ministre de l'instruction publique et des beaux-arts,

JULES FERRY.

Par arrêtés de M. le président du conseil, ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, en date du 14 octobre 1881, la chaire de droit romain (1^{re} chaire) et la chaire de procédure civile de la faculté de droit de Lyon sont déclarées vacantes.

Un délai de vingt jours, à partir de la présente publication, est accordé aux candidats pour produire leurs titres.

Par arrêté du ministre de l'agriculture et du commerce, en date du 14 octobre 1881, sont nommés élèves à l'école forestière de Nancy, sous les nos 28 et 29 : MM. Allaire (Philippe-Louis-Etienne) et Lombard (Marie-Ferdinand-Auguste-Romain), en remplacement de MM. Marit et Callou, démissionnaires; et sous le n° 30, à titre supplémentaire, M. Servat (Maurice-Charles-Adrien).

Ces élèves devront se présenter devant le directeur de l'école forestière, à Nancy, le novembre, à midi.

Par décision du ministre des postes et des télégraphes, en date du 13 octobre 1881, a été autorisée la création de bureaux télégraphiques dans les communes d'Octeville (Seine-Inférieure), et de Quettreville (Manche).

Annexe 8. Arrêté de Jules Ferry qui nomme Mme Vve Jules Favre à la direction de l'École Normale secondaire de jeunes filles.

MINISTÈRE
DE
L'INSTRUCTION PUBLIQUE
ET DES BEAUX-ARTS.

*Le Ministre de l'Instruction publique
et des Beaux-Arts*

Direction
de
l'Enseignement secondaire.

2^e Bureau.
(Personnel.)

N^o _____

Arrête :


Article premier
Madame Veuve Jules Favre, née Veltin,
pourvue du brevet supérieur de l'enseignement
primaire, est nommée Directrice de l'École
Normale secondaire de jeunes filles, à Sèvres.

Art. 2.
M. le Vice-Recteur de l'Académie de Paris
est chargé de l'exécution du présent Arrêté.

Fait à Paris, le 31 Octobre 1881.

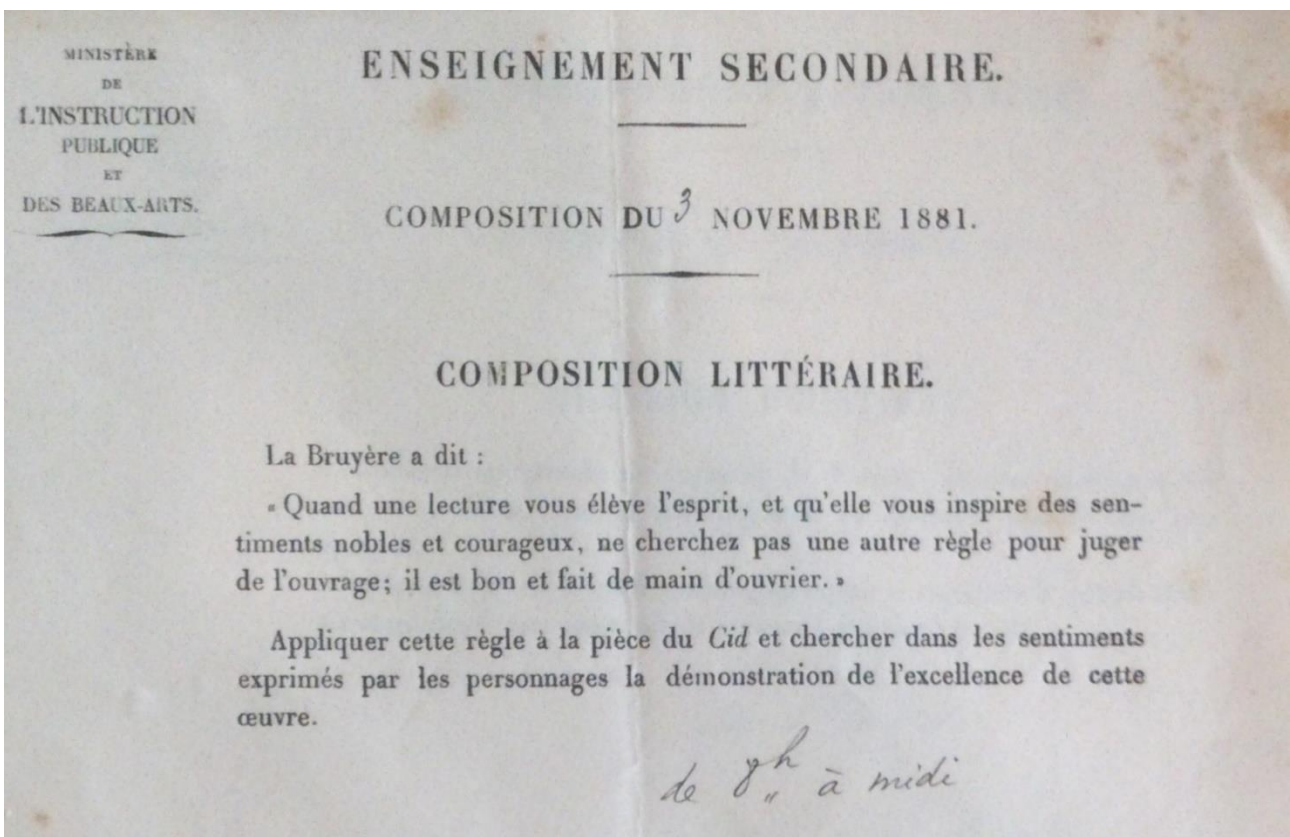
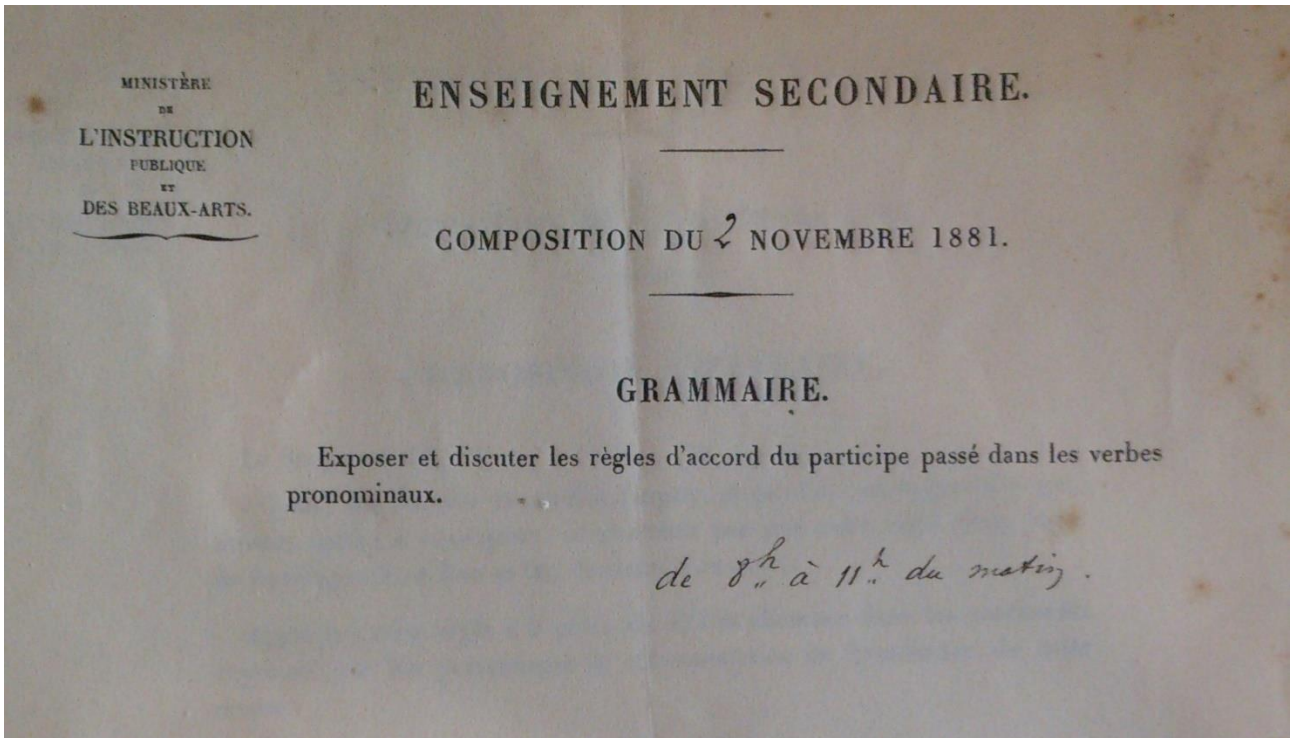
Signé : Jules Ferry.

Leur ampliation :
Le Directeur de l'Enseignement secondaire,



[Signature]

Annexe 9. sujets de composition du premier concours d'admission pour l'École Normale de Sèvres, novembre 1881



MINISTÈRE
DE
L'INSTRUCTION
PUBLIQUE
ET
DES BEAUX-ARTS.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE.

COMPOSITION DU 4 NOVEMBRE 1881.

QUESTION D'HISTOIRE.

Formation territoriale du royaume de France : exposer comment les diverses provinces sont venues s'ajouter au domaine primitif des rois capétiens.

Indiquer de quels éléments ethnographiques se compose le peuple français et quelles causes ont rendu si puissante son unité morale.

des 8^h à midi.

MINISTÈRE
DE
L'INSTRUCTION
PUBLIQUE
ET
DES BEAUX-ARTS.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE.

COMPOSITION DU 4 NOVEMBRE 1881.

QUESTION DE GÉOGRAPHIE.

Possessions françaises en Afrique, en Asie et en Océanie. Ethnographie, productions, importance commerciale, relations avec les pays voisins. Indiquer le caractère propre de chacune de nos colonies et son utilité.

de 2^h à 5^h.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE.

COMPOSITION DU 5 NOVEMBRE 1881.

ARITHMÉTIQUE.

I.

Le prix des places en chemin de fer est réglé à raison de 0^f075 par kilomètre et par personne, plus l'impôt du décime par franc perçu par l'État; l'excédent de bagages se règle à raison de 0^f,385 les 1,000 kilogrammes par kilomètre. Indiquer d'après cela quel prix doit payer une famille de sept personnes qui a à faire un voyage de 812 kilomètres et qui a 263 kilogrammes d'excédent de bagages.

II.

Des deux sommes :

$$\frac{1}{3} + \frac{1}{5} + \frac{1}{7} + \frac{1}{9} + \frac{1}{11}$$

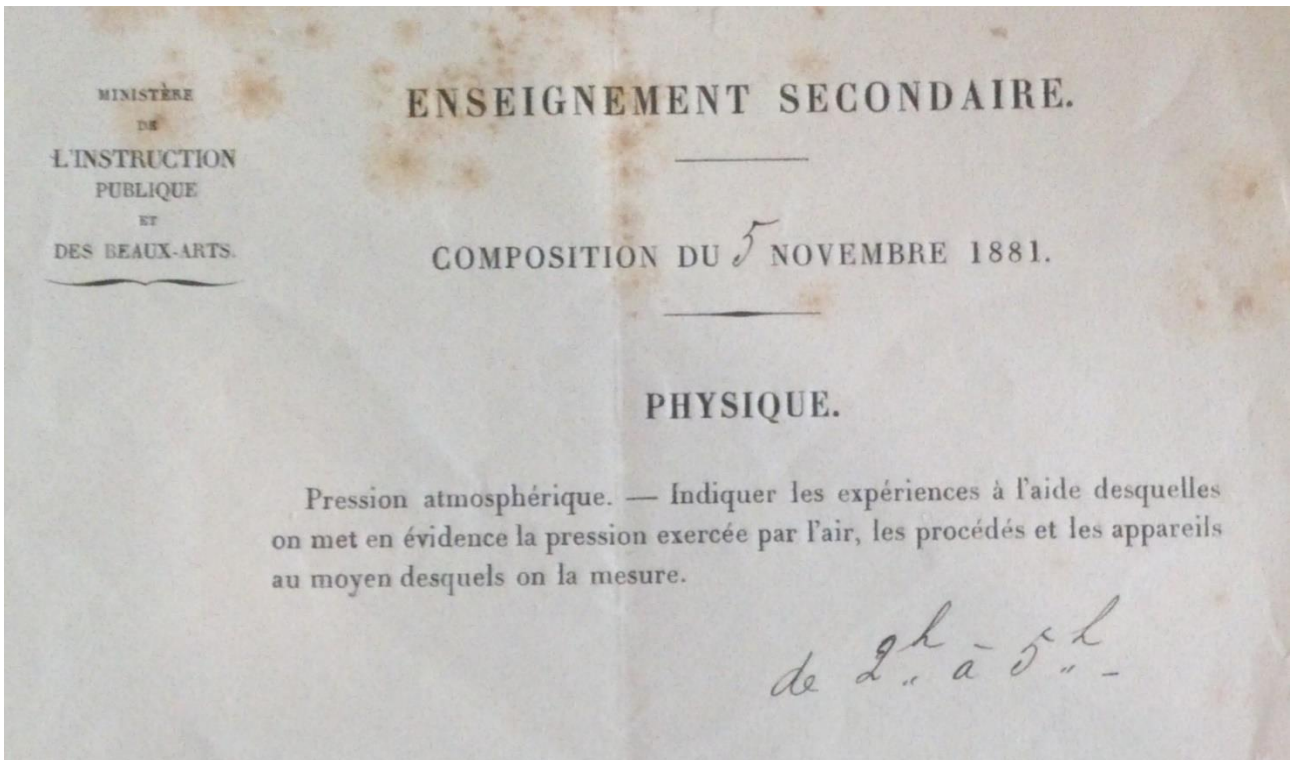
$$\frac{1}{2} + \frac{1}{4} + \frac{1}{6} + \frac{1}{8}$$

quelle est la plus grande?

III.

Trouver deux nombres, sachant que la somme du premier et du double du second est égale à 330 et que le second augmenté du double du premier donne une somme égale à 270.

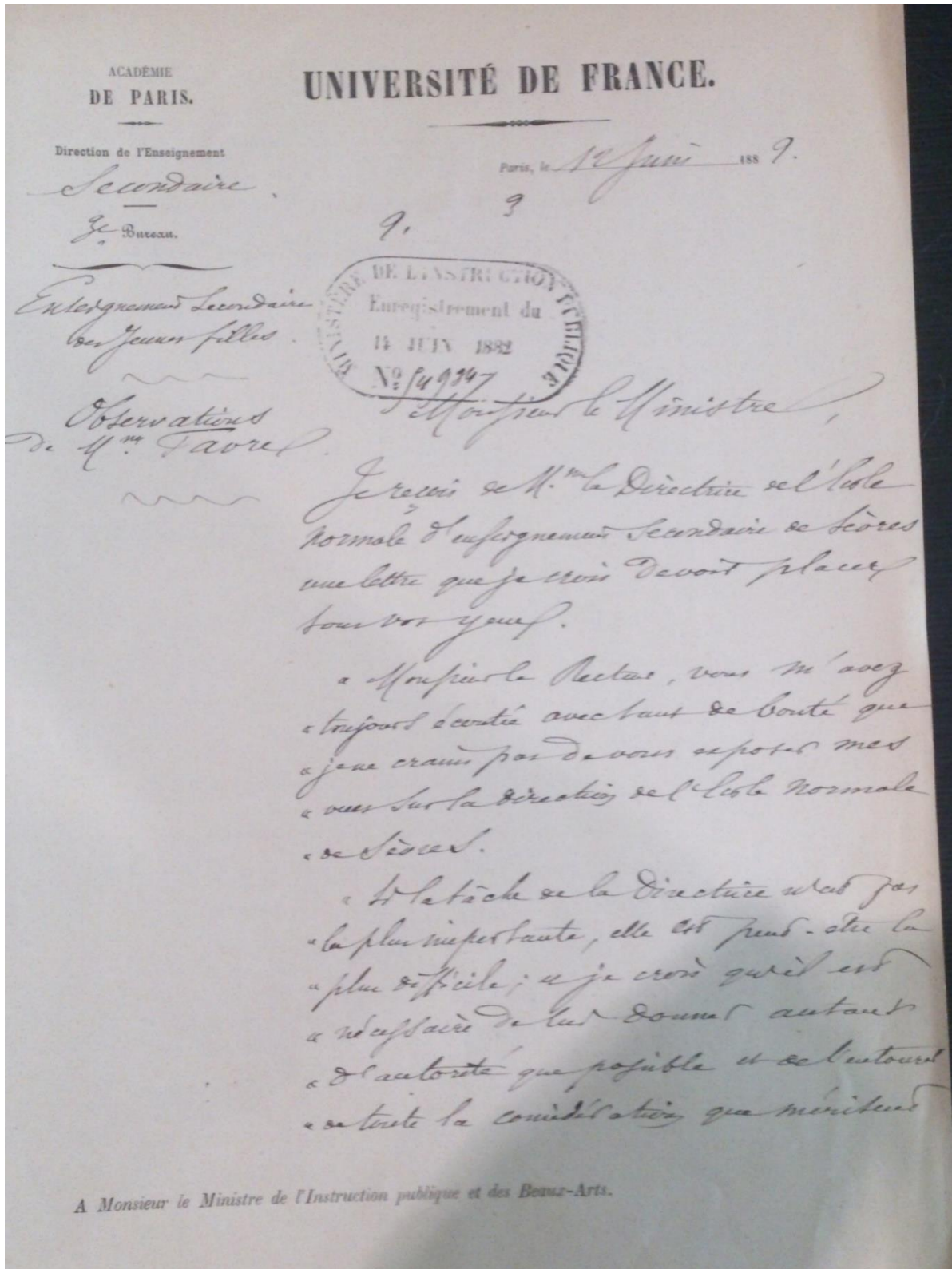
de 8^h à 11^h.



Archives nationales Pierrefitte-sur Seine cote F17 14186-14187

Annexe 10. échanges épistolaires entre le vice-recteur de l'académie de Paris, Octave Gréard, et le ministre de l'instruction publique Jules Ferry. Juin 1882

Lettre d'Octave Gréard



Les délicates fonctions.

« Soit moi, personnellement, je n'ai rien
 « de dédaigné, car les encouragements, surveillances
 « et l'Administration, les égards sympathiques
 « des professeurs, le respect et l'affection des
 « élèves ne sont rien sans tenue dans nos
 « laborieuses débats. Mais je suis convaincu
 « qu'à la longue l'autorité de la direction serait
 « diminuée au Dahome, et peut être au dedans
 « si l'on maintenait le titre de Directeur de l'
 « études ou de Directeur de l'École à Mr. Engueles
 « Général qui, en la qualité d'Inspecteur, a
 « déjà tous les droits de la direction et de la
 « surveillance. Il me semble impossible qu'une
 « présence de ce fait le public ne le dit pas
 « que l'Administration ne trouve pas de femme
 « capable de diriger une école normale destinée
 « à former des professeurs - femmes.

« Vous savez, Monsieur le Recteur, que j'ai
 « accepté avec joie une tâche qui me procurait
 « l'occasion d'être utile à notre cher pays;
 « et, sur ce votre appui et du Conseil du
 « Conseil, je ne reculerai pas devant la
 « responsabilité plus grande d'une nouvelle
 « promotion d'élèves. Mais si, dans l'intérêt
 « de l'École, vous jugez plus désirable
 « d'appeler à la direction une personne agée plus
 « de lettres universitaires que moi, j'aimerais

« mieux me démettre de mes fonctions que
 « de ne pas les exercer avec la pleine affection
 « de l'Administration et du Conseil.

M^{me} Faure wa, à ma connaissance,
 aucune motif de penser que son Administration
 ne donne pas satisfaction.

Ce qui n'est pas moins sûr, c'est
 que M. Legouas a exercé ses fonctions
 avec un tact parfait. Tous les professeurs
 se louent des rapports qu'ils ont eus avec
 lui, et M^{me} la Directrice lui rend elle-même
 pleine justice.

Cependant si vous pensez que l'organisation
 de l'École est aujourd'hui assez avancée
 pour que l'action d'un Inspecteur Général
 soit moins nécessaire, je crois que nous
 ne rencontrerions de la part de M. Legouas
 aucune difficulté sérieuse; mais il me
 paraîtrait de haute convenance de ne
 le laisser se retirer qu'après lui avoir
 accordé la Croix de Commandeur de la
 Légion d'Honneur.

M. Legouas est officier. Depuis peu de
 20 ans.

Je suis, Monsieur, Monsieur le Ministre,
 Votre très humble et très obéissant serviteur,
 Le Vic. Recteur,

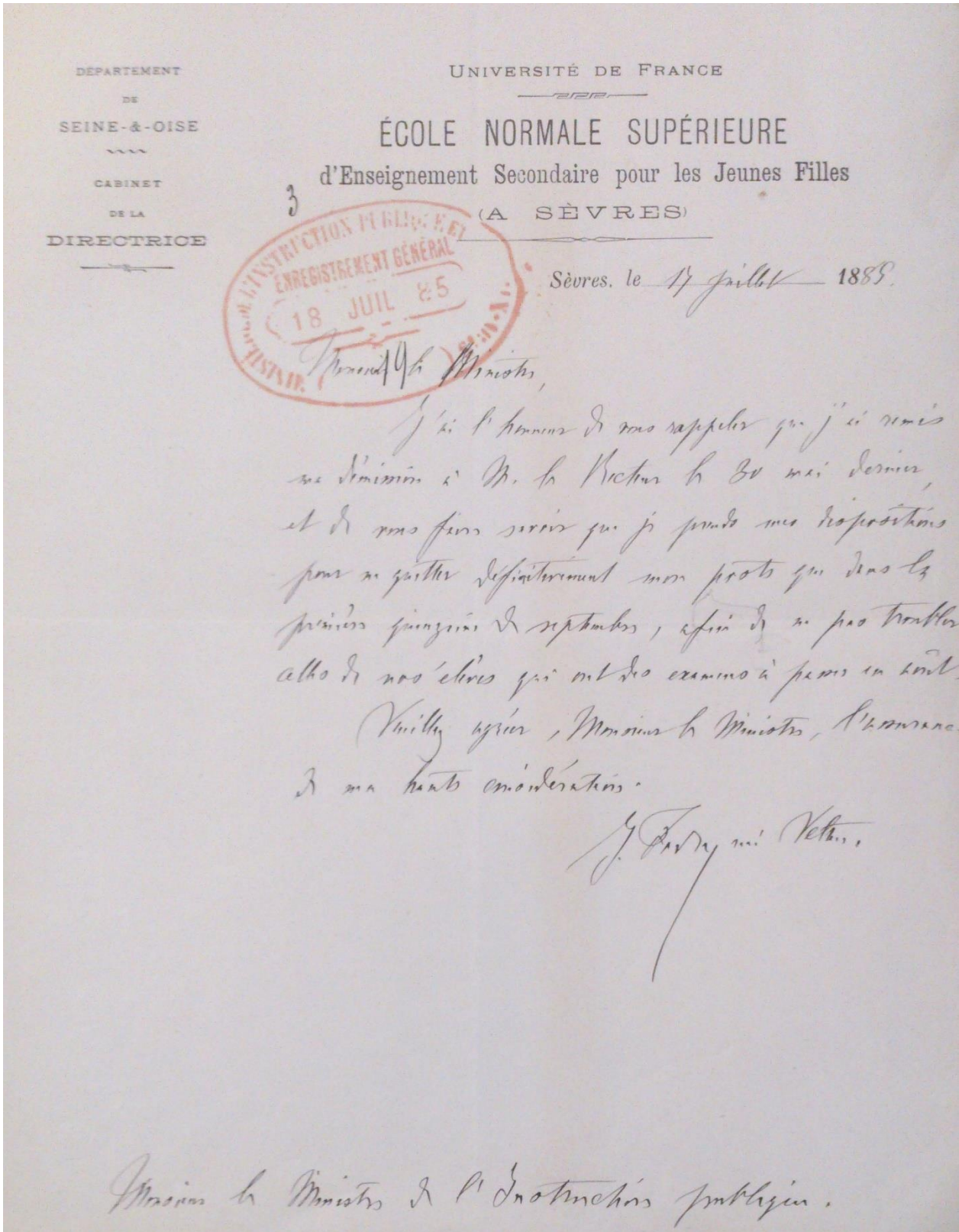
lettre de Jules Ferry

<p>MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES CULTES.</p> <hr/> <p>MINUTE.</p> <hr/> <p>N° _____</p> <p>Réponse à la lettre du _____</p> <p>OBJET.</p>	<p>Paris, le 26 Juin 1882</p> <p>A M. le V. Recteur (Paris)</p> <p>M. le V. R.</p> <p>J'ai reçu, avec votre rapport du 12 juin, communication de la lettre par laquelle madame Jules Ferry vous exprime la crainte de voir son autorité affaiblie par la prière à la fois de l'école d'un inspecteur général Directeur des études.</p> <p>Les remarques de madame la Directrice ne paraissent pas épuisées et je regretterais d'autant plus de la voir persistée dans cette opinion que j'apprécie les services rendus par mad^e J. Ferry à notre nouvel établissement. J'ai tenu compte de ses observations sur ce qui concerne relatives à un sous-directeur placé dans une situation anormale, en dehors des règles de la dépendance hiérarchique. Mais la j'ai trouvée combien je tenais à ce que l'autorité de la Directrice fut entière, à ce que rien n'entravât</p>
<p>Rédigé par M.</p> <p>Expédié par M.</p>	<p>M. le V. Recteur (Paris)</p>

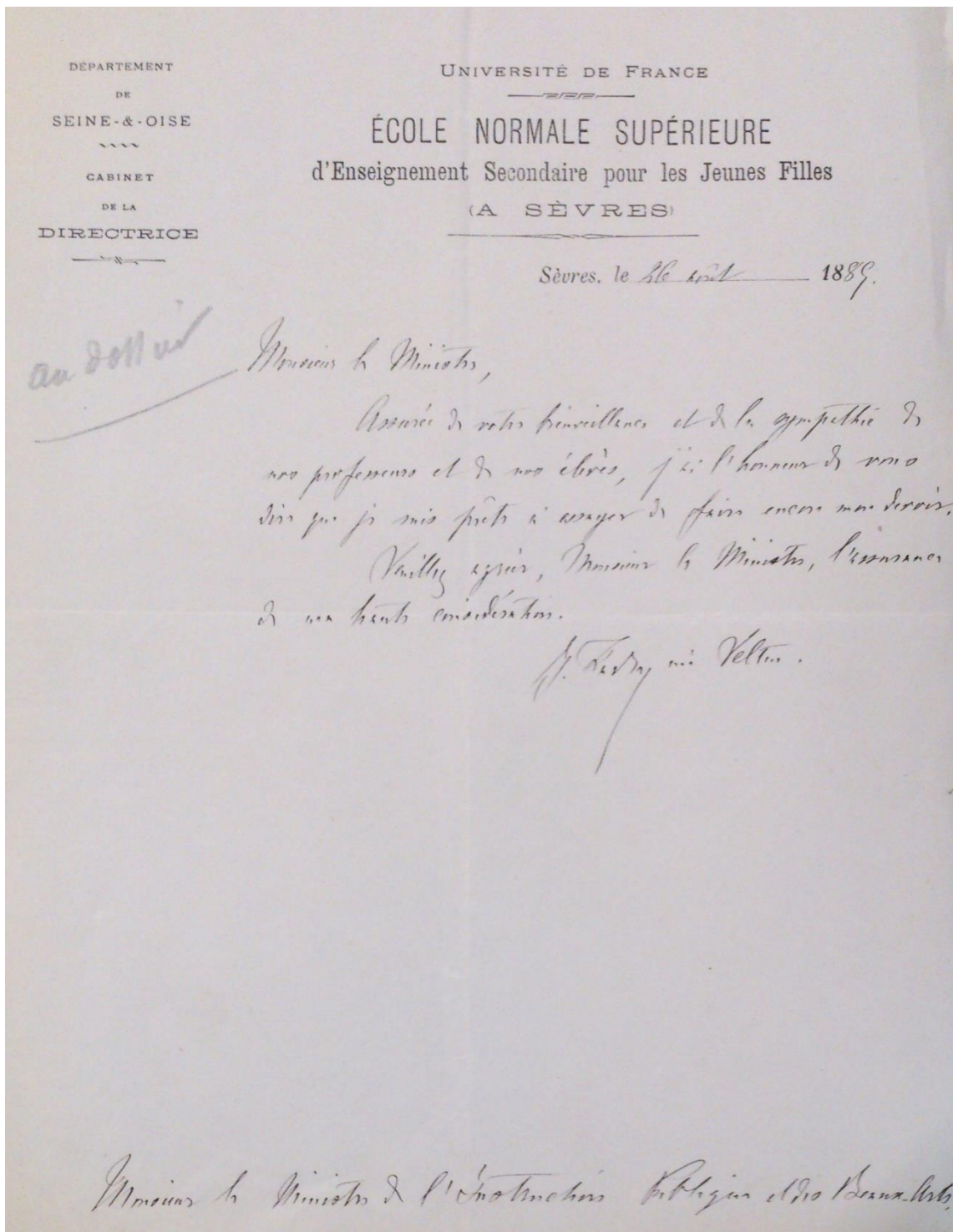
Son action on ne blesse la dignité. Mais les mêmes motifs
 ne peuvent exister en ce qui concerne l'inspecteur général
 Directeur de l'École. M^{me} le Directrice J. H. reconnaît elle
 même que l'action de M. Legeron s'est exercée avec ~~tout~~
 un tact parfait et qu'elle n'a pu à le bon de ses rapports
 avec lui. Elle admet que, comme inspecteur général il a
 incontestablement l'autorité de Directeur que lui attribue son
 titre officiel. Donc ces conditions il ne me semble pas
 que le caractère qu'il y ait un bien grand intérêt à changer
 le titre de la fondation, le caractère de la mission qui
 incombe à M. Legeron n'étant pas modifié. Il me semblerait
 d'ailleurs très regrettable de blesser, par une mesure
 d'une utilité contestable, sans portée réelle ou définitive,
 un homme dont les travaux ont contribué largement à
 créer le courant d'opinion favorable à l'éducation de
 femmes et dont le nom honore l'école. Je vous prie
 en conséquence d'intervenir pour empêcher les bureaux de
 M^{me} J. Karre, qui comprendra, j'en suis certaine, que l'acte
 à la fête de laquelle elle est élue n'aurait rien à gagner
 à des témoignages et à des hommages au moins éphémères.
 Je suis
 de M^{me}

Annexe 11. Lettre de Mme Jules Favre à l'adresse de Jules Ferry 17 juillet 1885

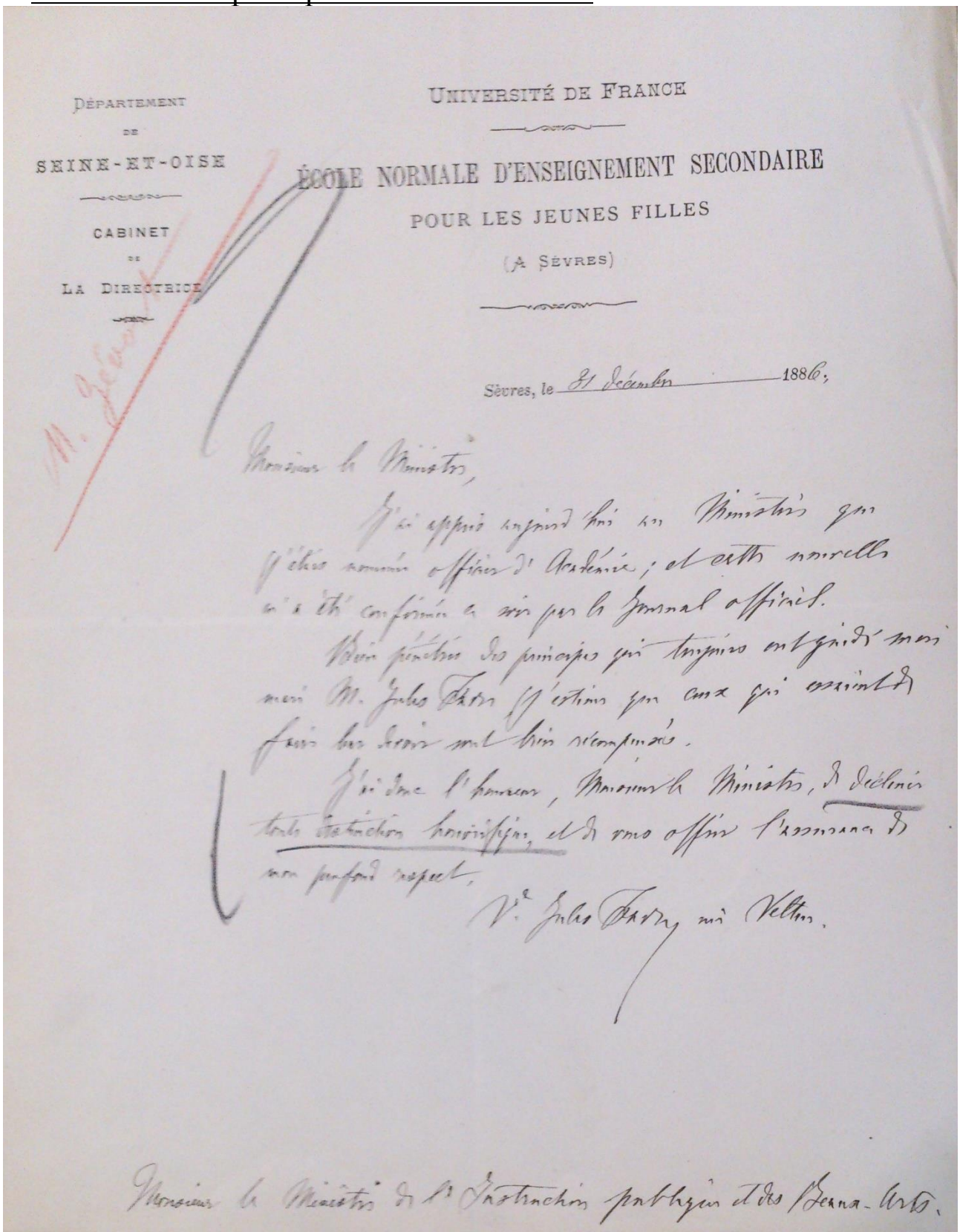
Lettre qui informe qu'elle a transmis sa démission à Octave Gréard. Celui-ci refusait de la transmettre à sa hiérarchie.



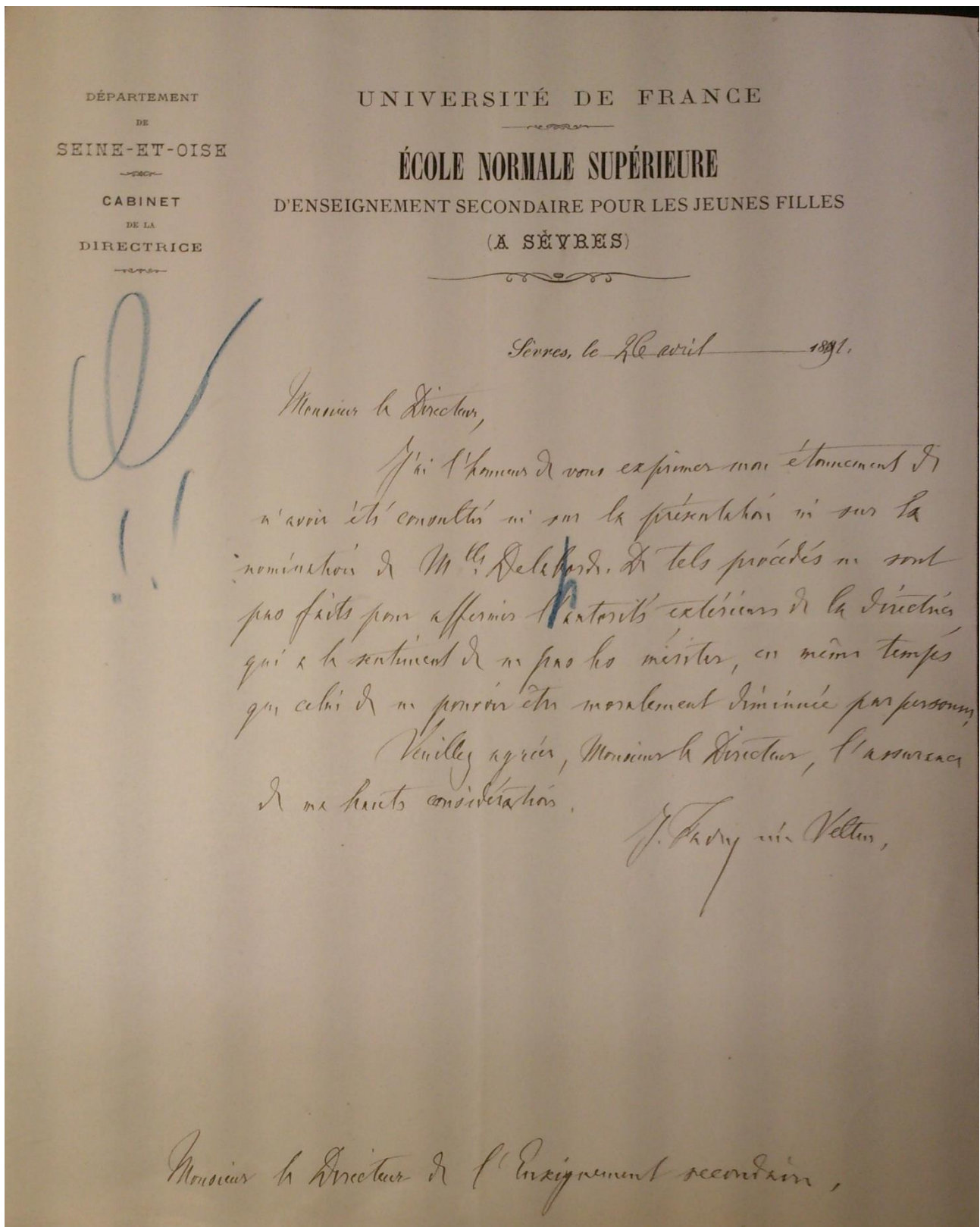
Annexe 12. Lettre de Mme Jules Favre où elle explique qu'elle reste en poste. 26 août 1885.



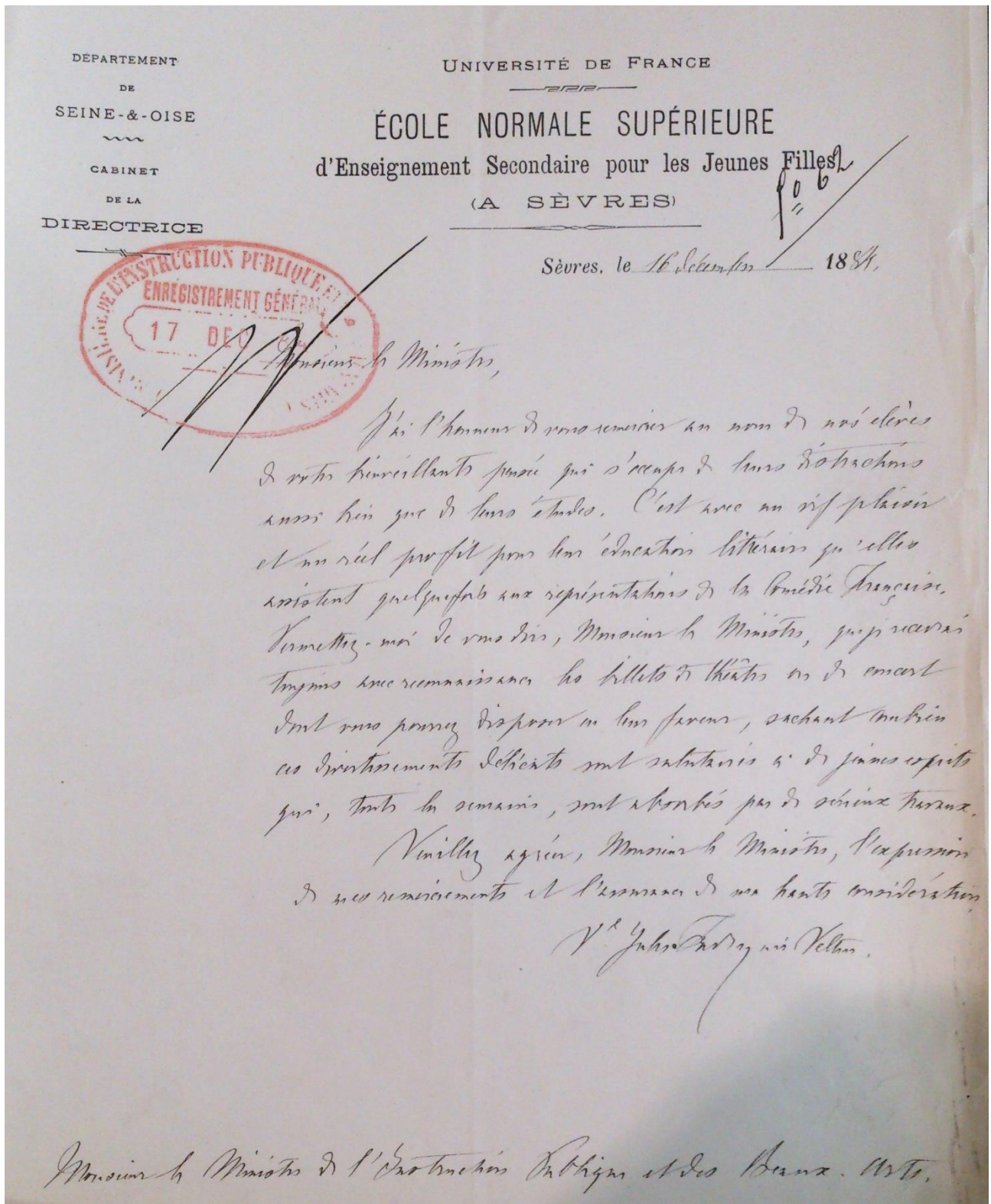
Annexe 13. Lettre de Mme Jules Favre, née Velten adressée au ministre de l'instruction publique. 31 décembre 1886



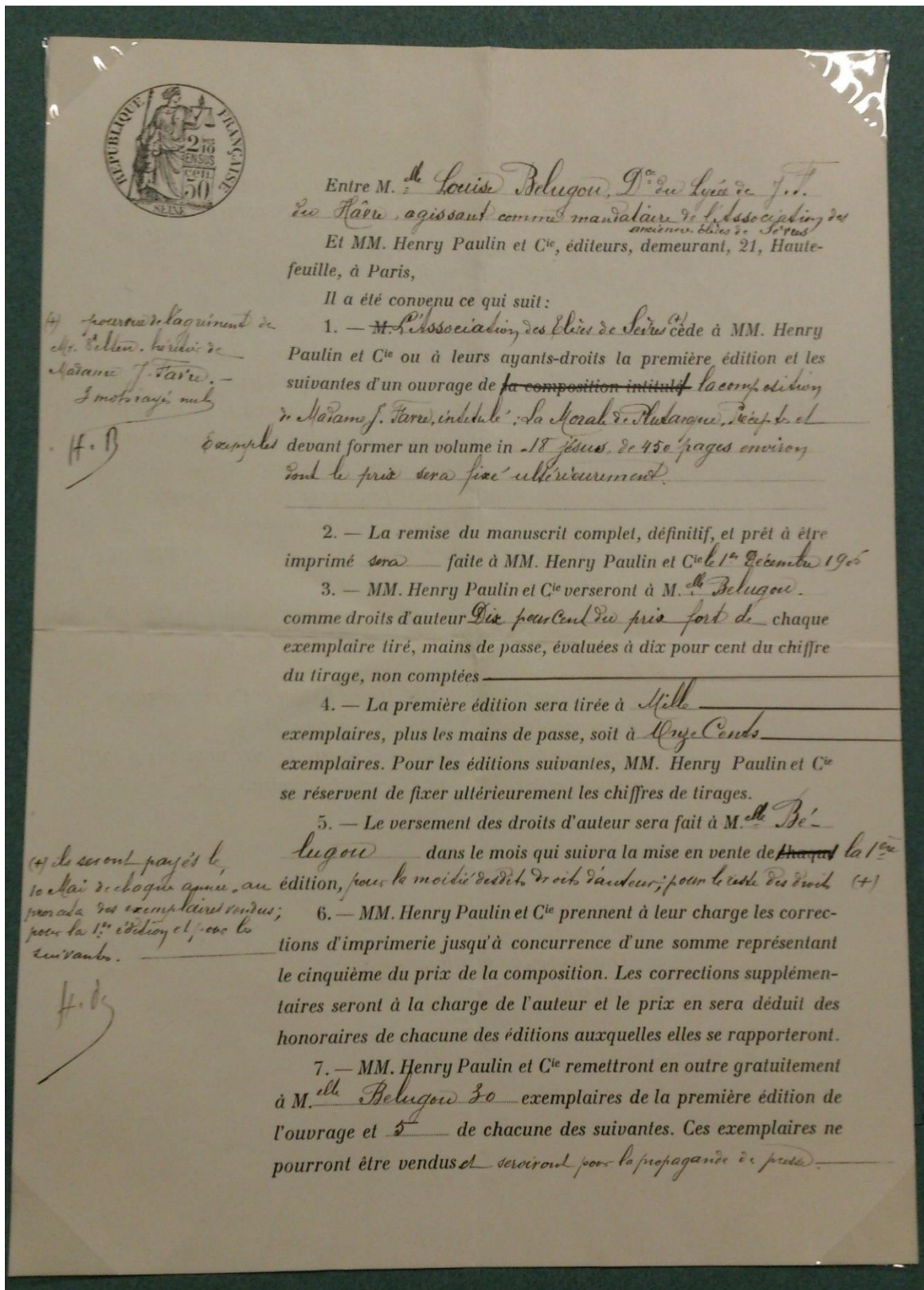
Annexe 14. Lettre de Mme Jules Favre du 26 avril 1891, adressé au directeur de l'enseignement supérieur.



Annexe 15. Lettre du 16 décembre 1884 de Mme Jules Favre, directrice de l'École de Sèvres adressé au ministre de l'instruction publique et des Beaux-arts, Armand Fallières.



Annexe 16. Contrat de publication de l'ouvrage, *La morale de Plutarque* entre l'association des élèves de Sèvres et les éditeurs Henri Paulin et C^{ie}



Archives départementales des Hauts-de-Seine.

Annexe 18. Reprographies de photographies de l'école de Sèvres



Chambre d'Elève



Classe

phot. P. Petit, Paris. Fonds de l'Association des élèves et anciennes élèves de l'École de Sèvres. Bibliothèque LSH, ENS (Paris)

Annexe 19. photos de l'école de Sèvres aujourd'hui occupé par le CIEP

(Centre International d'Etudes Pédagogiques), au-delà du clin d'œil, le bâtiment est resté en état et permet de saisir les espaces qu'occupèrent Mme Jules Favre et ses élèves.





Couloir où se situaient les dortoirs à l'époque l'école de Sèvres.



Annexe 20. Testament de Madame Favre issu des minutes du notaire
Maître Dépinay, mai 1896

,archives personnelles de M. J.P. Velten

qui concerne les enfants Velten
résulte du jugement qui sera
énoncé sous la cinquième observa-
tion.

Observation faite que lesdits
legs à titre universel sus-énoncés
acceptés sous bénéfice d'inven-
taire au nom de la mineure
Velten et au nom de la mineure
Weizsaecker, suivant déclaration
faite au greffe du Tribunal
civil des Versailles le vingt un
avril mil huit cent quatre
vingt seize, enregistrés.

Pour l'intelligence de son travail
le notaire liquidateur l'a fait précéder
des observations préliminaires suivantes

— Première Observation —

— Testament de Mad^e Favre. —

Madame Favre avait consigné ses
dernières volontés dans un testament
par elle fait en la forme olographe en
date à Suresne de quinze avril mil huit
cent quatre vingt quatorze, ouvert, décrit
et constaté en justice et déposé au rang

des minutes du notaire saussigné à
la date du sept février mil huit cent
quatre vingt seize, au désir de l'ordon-
nance de Monsieur le Président du
Tribunal civil de Versailles contenue
en son procès-verbal d'ouverture
et de description dudit testament, en
date du trois février mil huit cent
quatre vingt seize enregistré.

Ce testament est ainsi conçu :

" Ceci est mon testament
" écrit tout entier de ma propre
" main

" Je nomme mon exécuteur
" testamentaire, M^r Gaston Veltin
" l'un de mes neveux, demeurant
" actuellement chez sa mère
" Mad^{me} V^{ve} Veltin, 44 rue de l'abbé
" de l'Épée Versailles. Je le prie
" de partager ce que je possède
" et posséderai entre mes trois
" neveux et mes deux nièces en
" donnant 2 parts à chacune
" de mes nièces, c'est à dire en
" 7 parts dont 2 pour M^{lle} Baumerite

" Weizsaecker, 2 pour Mearthe Velten
 " 1 pour Andre' Velten, 1 pour
 " Gaston Velten et 1 pour Paul Velten
 " Si Gaston a cause de la defertivite
 " de sa vie etait incapable de gagner
 " sa vie, il aurait deux parts ainsi
 " que mes nees, c'est a dire que
 " mon avoir serait partage' en
 " 8 parts.

" Je prie mon neveu Gaston
 " de remettre a Mad^e Martinet del
 " Rio 2 coquetiers en brillants qui
 " se trouvent dans une armoire
 " de ma chambre et a Mad^e Martinet
 " la couronne d'argent offerte a
 " mon mari par les heitiers Nannendorf
 " a condition que ces objets ne soient
 " transmis qu'aux enfants de
 " Mad^e Martinet

" Je liege au musie de
 " Versailles le buste en marbre de
 " mon mari

" Je liege a l'association
 " des anciennes elives de Seines en
 " la personne de leur Tresoniere, la

4 somme de 4000 francs _____
 Si je meurs pendant que
 4 Anne Gannier est à mon
 4 service, je lui lègue 2 années
 4 de ses gages pour reconnaître
 4 les bons services qu'elle m'a
 4 donnés. _____

Je prie mes héritiers de
 4 léguer à leurs héritiers le soin
 4 d'entretenir nos tombes au cime-
 4 tière Notre Dame des Versailles
 4 celle de M^r Auguste Favre au
 4 cimetière Montmartre à Paris
 4 et celle de M^{ad}e Auguste Favre
 4 au cimetière de Charly (Rhône)

Je désire être enterrée avec
 4 mon alliance et avec le médaillon
 4 que je porte à mon cou. Je
 4 demande qu'on mette dans
 4 mon cercueil les lettres qui sont
 4 dans mon secrétaire et celles de
 4 la table de travail de mon mari
 4 et qu'on brûle toutes les autres
 4 lettres qu'on trouvera chez moi
 4 Je serai enterrée à côté de

" mon mari au' ma place est
 " réservée. Je demande que sur
 " la pierre qui recouvre sa tombe
 " et la mienne, soit gravée l'ins-
 " cription suivante:

" Julie Favre née Velten
 " L'Éternel sera pour toi
 " une lumière perpétuelle et les jours
 " de son deuil seront finis *Édité par*
 " verset 20' -

Si je mourais par accident
 " et qu'on ne pût retrouver mon
 " corps je désire qu'on grave sur
 " la pierre funéraire

" A la mémoire de Julie
 " Favre née Velten et l'inscription
 " ci-dessus

" Sémes ce 4 août 1894 -
 (Sime) J Favre née Velten
 Dans l'inventaire qui sera ci-après
 analysé sous la dernière observation
 il a été déclaré:

que l'association des anciennes
 élèves de Sémes a été reconnue d'utilité
 publique suivant décret du deux février

Annexe 21. premier feuillet manuscrit des Souvenirs de voyage, 1874-1879 par Mme Jules Favre.

Archives personnelles de M. J.P. Velten

J'ai voulu mettre par écrit les souvenirs des voyages que j'ai faits avec mon mari bien-aimé, pour les relire, si Dieu veut que je vive, à l'âge où la mémoire s'affaiblit, et où les jours de plus en plus nombreux de la vieillesse ramènent sans cesse la pensée vers le bon passé. J'y vois depuis que j'ai vu disparaître à mes côtés celui qui était tout ma joie. Mon âme se ^{plonge dans} ~~reporte~~ de son bonheur d'autrefois. Il n'y a pas de jour où ne se présente à mon esprit un des brillants tableaux que j'ai pu contempler avec mon mari; et je les revois tous, depuis que, tenue à moi-même, durant les longues vacances de 1882, j'étais, au courant de la plume, ces incomparables souvenirs qui me soutiennent encore dans bien des heures difficiles, jusqu'à ce que Dieu me permette de répondre celui qui toujours appelle mon âme,

Sèvres, 20 septembre 1882.

Annexe 22. Lettre de Mr. le Maître de Sacy à un de ses amis

Cette lettre est écrite en vieux français et peut être difficile à la lecture sans quelques indications : certains « s » sont remplacés par ce qu'on appelle un « s long » : ꝛ, on peut le prendre pour un « f » mais il n'en est rien. Certains mots ont une orthographe différente mais n'empêche pas la bonne compréhension du texte.

Nous pouvons retrouver cette lettre dans deux ouvrages :

LEMAISTRE DE SACY Isaac, *Lettres chrestiennes et spirituelles de messire Isaac Louis Le Maistre de Sacy. Tome premier*, chez Guillaume Desprez. Et Elie Josset Paris,. 1690. p.46

LE CLERC Pierre, *Vies édifiantes et intéressantes des religieuses de Port-Royal*, Tome quatrième, Aux dépens de la compagnie, Utrecht, 1752. p.351

XXVII. Lettre de Mr. le Maître de Sacy à un de ses amis

Il lui marque quelques-uns des principaux devoirs de ceux qui sont chargés de l'éducation des enfans.

Il me semble, Monfieur, que s'il m'étoit permis de me deſtiner à quelque emploi, je porterois volontiers envie au vôtre, tant je l'eſtime, & vous crois heureux d'y être appliqué. Je ſui perſuadé qu'il n'y a point d'occupation pareille à la vôtre, ni plus digne d'un Chrétien, quand on la fait par une pure charité. C'eſt aſſez de dire que Jéſus - Chriſt nous l'a recommandée, & que pour nous obliger davantage à nous en bien acquitter, il nous exhorte de nous transformer en enfans, & nous aſſure qu'il le faut être pour entrer dans ſon paradis.

Les enfans, dont le naturel eſt bon & qui ont de la docilité, rendent leur inſtruction plus aifée & plus agréable : mais les autres, qui exercent beaucoup la patience, donnent auſſi ſujet de mériter davantage. Il faut travailler à effacer en eux les fruits du vieil homme ; & cela ſe fait beaucoup mieux par les actions & par les exemples que par des diſcours qui ne ſervent guères aux enfans, ſ'il ne ſont un peu rares, courts & proportionnés à leur âge, & ſ'ils ne paroiffent naître des circonſtances plutot que d'un deſſein formé de les exhorter ou de les reprendre. Ils ne ſont pas d'ordinaire ſi capables d'être inſtruits par la raifon que par les ſens & par la coutume qui leur imprime inſenſiblement l'eſprit de modeſtie & d'humilité ,l'amour des chosés du ciel & le mépris de celles de la terre; ſur tout lors que ceux qui les conduifent ont ſoin de joindre l'eſprit de prière à leur travail, & de les offrir tous les jours à Dieu, ſe ſouvenant que celui qui plante & qui arroſe n'eſt rien, & que c'eſt Dieu ſeul qui poſſèdent toute vertu produit auſſi l'effet. Comme la principale fin de leur éducation doit être de les ſauver en nous ſauvant avec eux, il faut auſſi avoir plus de confiance en celui qui eſt le vrai Sauveur & le vrai maître, qu'en tous les moyens & toute l'industrie des hommes, ſe confidérant comme des inſtrumens qui ne peuvent avoir aucun mouvement que celui qu'il leur donne, afin de faire ainſi couler ſes bénédictions par les

maîtres dans les disciples. C'est -là tout le souhait de mon cœur, tant pour ces enfans, que pour vous, Monsieur, qui êtes employé à les instruire. Si vous reconnoissez du bien en eux, louez en Dieu qui l'y a mis ; mais que ce soit dans le secret, & prenez garde d'en parler peu. Si au contraire vous trouvez qu'il y ait beaucoup à travailler, ne désespérez pas à cause de leur âge.

On voit tous les jours dégénérer ceux qui paroissent bons dans leur enfance ; & ceux au contraire, en qui on ne voyoit rien de bon, étant enfans, se régler à mesure qu'ils croissent. C'est du blé en herbe qui rapporte souvent plus ou moins qu'on ne pense. Il ne faut point trop s'inquiéter de leurs défauts, ni être trop exact à ne leur en laisser passer aucun. S'il y a quelque conduite où il soit besoin de dissimuler, c'est celle des enfans qu'on doit se contenter d'éloigner des fautes principales, fermant les yeux aux autres quoiqu'elles ne paroissent pas petites. C'est assez de ne les point entretenir dans le libertinage par trop d'indulgence, & pour ce qui est du reste il faut travailler peu à peu & par parties à les guérir, ayant pour eux une charité infatigable. Autrement on se tue, & on ne leur sert de rien. On aigrit même leur esprit par des réprimandes trop fréquentes & indiscrettes. Il faut tâcher de leur imprimer quelque mouvement de piété & de crainte de Dieu ; & s'ils y entrent un peu, ne les pas priver de l'usage des Sacramens, & les en faire approcher pour le moins aux fêtes principales, comme à Pâque, à Noël, leur faisant concevoir l'importance qu'il y a de se bien préparer pour recevoir ces graces, & en profiter ensuite par un accroissement de vertu & de bonnes habitudes. Il faut ménager la confiance qu'ils ont en ceux qui les conduisent, & l'entretenir, pour la faire servir à leur salut. Quand il est nécessaire de les reprendre & de les avertir, il faut que ce soit bien à propos, pour ne les pas rebuter. En omettant une partie de leurs défauts, on remédie aux autres qui sont de plus grande conséquence ; & c'est plus par la prière, plus que par les paroles, qu'on met ordre aux petits dérèglemens que l'on veut arrêter dans les enfans : Dieu alors fait bien mieux voir quand il est tems de leur parler ; & le plus souvent on trouve qu'il n'y avoit rien à dire. On ne peut connoître ces petites âmes qu'en s'accommodant à elles, & se proportionnant à leurs dispositions, autrement elles ne reçoivent pas nos paroles : ce qui oblige à une prière & à une attention continuelle pour nous & pour eux, ne leur disant pas tout ce qu'ils devroient faire, mais seulement ce qu'ils peuvent porter selon leur foiblesse à laquelle il faut avoir un grand égard. On ne doit point prendre d'autorité sur eux qui ne soit tempérée de charité, s'accommodant de telle sorte à eux, que ce soient eux-mêmes qui concluent & qui se portent par persuasion à ce qu'on leur propose. Quand on voit qu'ils ne peuvent se rendre, il faut se retirer & dissimuler, les laissant plutôt dans de petites imperfections pour quelque tems, que de faire trop de violence à leur esprit à quoi on ne gagne rien ; ce qui pourroit même les aigrir.

Sur tout il ne faut jamais les laisser seuls ; & soit qu'ils étudient, qu'ils se divertissent, qu'ils fassent autre chose, il faut toujours être le témoin par soi-même, ou par des personnes sages à qui on en confie le soin, de toutes leurs actions. Enfin il n'y a point de vertu qu'on doive plus pratiquer parmi les enfans, que la patience & le silence, retranchant par la patience les réprimandes précipitées, & prenant garde par le silence de ne point dire plus de choses qu'ils n'en peuvent porter. JESUS-CHRIST s'est souvent réparé de ses disciples pour prier avec son Père, afin de n'être pas obligé de les reprendre incessamment, comme leur état imparfait lui en

donnoit affez de fujet. Ainfi vous ferez bien de prendre pour devise ces deux paroles, Patience & Silence, & ce verfet du pfeume, *adhæreat lingua mea saucibus meis* , défirant que les paroles vous tariffent dans la bouche, plutôt que d'en avancer aucune qui puiffe bleffer les enfans.

Annexe 23. Extrait de l'ouvrage de Mme Jules Favre, *la morale de Stoïciens* :

CHAPITRE IV

RAPPORTS DE L'ÂME AVEC DIEU

Prière

Sénèque dit, dans un texte déjà cité : « Il ne faut point lever les mains vers le ciel, ni prier le sacré-tain qu'il vous laisse approcher de l'idole, afin que vous puissiez lui parler à l'oreille, car Dieu est près de vous ; il est avec vous, il est au dedans de vous. » Le sens de ces paroles n'est pas l'inutilité de la prière, mais la vanité des prières purement extérieures. Puisque Dieu est près de nous, au dedans de nous, notre prière, c'est le sentiment de sa présence et l'hommage, la louange d'un cœur sincère. Ce beau morceau de Sénèque, inspiré par une foi toute spiritualiste, nous rappelle ces paroles de saint Jacques : « Vous demandez et vous ne recevez point, parce que vous demandez mal, et dans la vue de fournir à vos voluptés. » Il a bien connu l'hypocrisie et les convoitises sensuelles et égoïstes du cœur humain, celui qui nous recommande « de ne rien demander à Dieu que nous ne puissions lui demander en public ». Toutes nos

RAPPORTS DE L'ÂME AVEC DIEU

49

qu'ils ne voudraient pas dire à un homme ; faites donc que l'on ne soit pas contraint de vous dire : Vivez avec les hommes comme si Dieu vous regardait, et parlez à Dieu comme si les hommes vous écoutaient. (Sénèque, *Épître* x.)

Prière des Athéniens : Fais pleuvoir, fais pleuvoir, ô bon Jupiter, sur les champs et les prés des Athéniens ! Ou il ne faut jamais prier, ou il faut prier ainsi, simplement et noblement. (Marc-Aurèle, v.)

M'arrive-t-il quelque chose, je le reçois en le rapportant aux dieux et à la source universelle d'où procèdent toutes choses dans leur intime connexion. (Id., VIII.)

Où les dieux ne peuvent rien, ou ils peuvent quelque chose. S'ils ne peuvent rien, pourquoi les pries-tu ? S'ils peuvent quelque chose, pourquoi ne les pries-tu pas de te délivrer de cette crainte, de ce désir, de cette douleur que tu sens en toi à propos de certains objets, plutôt que de demander qu'ils t'accordent ceci, qu'ils éloignent cela ? Car enfin, si les dieux peuvent venir au secours des hommes, ils peuvent bien les aider en cela. (Id., IX.)

Les pythagoriciens nous engageant à porter le matin les yeux au ciel, afin de nous rappeler à la pensée ces êtres qui accomplissent leur ouvrage toujours d'après les mêmes lois, toujours de la même manière ; leur ordonnance, leur pureté, leur simplicité nue, car un astre n'a point de voile. (Id., XI.)

48

LA MORALE DES STOÏCIENS

prières pourraient-elles résister à l'épreuve à laquelle Sénèque nous conseille de les soumettre, en nous exhortant à « parler à Dieu comme si les hommes nous écoutaient » ? Si nous essayons de saisir la pensée de Marc-Aurèle sur la prière, nous comprenons que nous devons prier pour tous, rapporter à Dieu tout ce qui nous arrive, et lui demander surtout la paix, la soumission de l'âme, plutôt que les biens matériels qui flattent nos désirs. Il semble d'ailleurs nous faire connaître le véritable objet de la prière en nous disant que « les pythagoriciens nous engageant à porter le matin les yeux au ciel, afin de nous rappeler à la pensée ces êtres qui accomplissent leur ouvrage toujours d'après les mêmes lois, toujours de la même manière ; leur ordonnance, leur pureté, leur simplicité nue, car un astre n'a point de voile ».

Quand vous remercierez les dieux de votre succès de vos prières, ne craignez point de les fatiguer par d'autres ; faites-leur encore celles-ci, demandez-leur le bon sens, la santé de l'esprit et celle du corps ; pourquoi ne feriez-vous pas souvent ces prières ? Vous pouvez hardiment demander à Dieu quand vous ne lui demanderez rien du bien d'autrui...

Croyez que vous serez libres de toute convoitise, lorsque vous viendrez à ce point de ne rien demander à Dieu que vous ne lui puissiez demander en public. Mais que les hommes d'aujourd'hui sont fous ! Ils font aux dieux des prières qui sont honteuses, aussi les font-ils tout bas ; si quelqu'un prête l'oreille, ils se taisent incontinent ; ainsi ils disent à Dieu ce

Annexe 24. Journal de Mme Jules Favre, 1880.

Une inspiration soudaine m'a fait prendre la plume qui, bien souvent en essayant de tracer ces lignes, j'ai déposé avec désespoir, accablé par les émotions poignantes de tant d'ineffables souvenirs. Mais il ne m'étant pas permis d'attendre, pour m'efforcer de faire connaître cette grande âme telle qu'elle s'est montrée à la mienne sans voiles, pour s'identifier à elle. L'avenir ne m'appartient pas, et les paroles du cher et grand absent étaient pour moi un avertissement de saisir l'heure présente. Il fallait donc toucher à ces douleurs exquises pour en ressentir de nouveaux les amères angoisses, mais avec renouveau. Mais toute la vie n'est-elle pas là, jusqu'à ce qu'il plaise à Dieu de guérir, par l'éternelle résurrection, la plaie qu'il a faite.

J'hésitais d'abord à détacher quelques perles de mon précieux écriin ; mais l'éclat en sera-t-il moins pur après avoir servi d'autres yeux que les miens ? N'est-ce pas à la fois un pieux devoir et une douce satisfaction de révéler les trésors infinis d'un cœur si digne d'être aimé !

Versailles, le 7 mai 1880.

Mme Jules Favre.

Une inspiration soudaine m'a fait prendre la plume que, bien souvent en essayant traces ces lignes, j'ai déposé avec désespoir, accablée par les émotions poignantes et tant d'ineffables souvenirs. Mais il ne m'était pas permis d'attendre, pour m'efforcer de faire connaître cette grande âme, telle qu'elle s'est montrée à la mienne sans voiles, pour s'identifier à elle. L'avenir ne m'appartient pas, et les paroles du cher et grand absent étaient pour moi un avertissement de saisir l'heure présente. Il fallait donc toucher à ces douleurs exquisés pour en ressentir de nouveau les cruelles angoisses, sans cesse renaissantes. Mais toute la vie n'est-elle pas là, jusqu'à ce qu'il plaise à Dieu de guérir, par l'éternelle réunion, la plaie qu'il a faite.

J'hésitais d'abord à détacher quelques perles de mon précieux écrin ; mais l'éclat en sera-t-il moins pur après avoir ravi d'autres yeux que les miens ? N'est-ce pas à la fois un pieux devoir et une douce satisfaction de révéler les trésors infinis d'un cœur si digne d'être aimé!

Versailles, ce 2 mai 1880

Veuve Jules Favre

~~Leur propos se précise~~ I

Le regard inspiré qui remplissait notre
 âme d'un ardent amour pour le bien,
 s'est étendu à jamais pour ce monde;
 mais nous ne perdons point les traces de
 ces brillantes et pures étincelles qui
 toujours nous animèrent d'un saint
 enthousiasme pour les vérités éternelles.
 Les livres bénis qui, sans cesse, venant
 dans notre cœur des flots d'éternelle harmonie,
 se sont fermés, après avoir exhalé
 dans la souffrance, leur dernier et plus
 doux chant, et nous entendons encore
 résonner au dedans de nous les échos
 des ineffables accents qui nous trans-
 -portent dans les régions inférieures. La
 mort a suspendu les mouvements géniés,
 -aux de la main infatigable à peindre,
 en traits de flamme, tout ce qui est digne
 d'être révéré; et nous recueillons précieusement
 jusqu'aux moindres ^{parcelles} miettes des
 trésors que cette main libérale répandait
 autour de nous, à fin de porter à d'autres
 âmes élevées les sublimes espérances
 de celui qui n'a cesse de dire: meurrons
courts! Dans cette œuvre, consacrée à
 une grande et chère mémoire, ^à ^{la} ^{reine} ^{Marie} ^{Guise} ^{par} ^{son} ^{frère} ^{le} ^{duc} ^{de} ^{Guise} ^{le} ¹⁶ ^{juin} ¹⁵⁶⁴

~~Avant-propos en préface I~~

Le regard inspiré qui remplissait notre âme d'un ardent amour pour le bien, s'est éteint à jamais pour ce monde ; mais nous ne perdons point la trace de ces brillantes et pures clartés qui toujours nous animeront d'un saint enthousiasme pour les vérités éternelles. Les lèvres bénies qui, sans cesse, versaient dans notre cœur des flots de céleste harmonie se sont fermées, après avoir exhalé dans la souffrance, leur dernier et plus suave chant, et nous entendrons encore résonner au-dedans de nous les échos des ineffables accents qui nous transportent dans les régions infinies. La mort a suspendu les mouvements généreux de la main infatigable à peindre, en traits de flammes, tout ce qui est digne d'être révééré ; et nous recueillons pieusement jusqu'aux moindres parcelles des trésors que cette main libérale a répandu autour de nous, afin de porter à d'autres âmes altérées les sublimes espérances de celui qui n'a cessé de dire : Sursum corda ! Dans cette œuvre

consacrée à ma grande et chère mémoire, la veuve
désolée

II

ne considère pas sa faiblesse et son inexpérience qui la condamnerait à l'inaction, elle ne songe qu'à remplir un devoir sacré de piété conjugale. Les amis qui voudront accueillir avec bienveillance cet incomplet souvenir, lui sauront gré de son intention, et lui pardonneront de n'avoir pas reproduit dans sa perfection l'incomparable langue du maître, dont elle s'est surtout attachée à transmettre religieusement la puissante et lumineuse pensée.

Versailles, ce 4 mars 1880

V^e J. Favre née Velten

Jules Foss étalait au faite de la gloire.
 Tous les ~~lappiers~~ ^{lappiers} ceignaient son noble front.
 Dans les battes du piétois, toutes les villes
 de France avaient applaudi aux triomphes de
 cet intrepide défenseur du droit. Les cœurs
 qui n'avaient pas cessé de battre pour la
 patrie et la liberté sentaient renaitre leurs
 courages et leurs espérances quand sa voix puissante
 et énergique retentissait en haut de la tribune,
 dans le pays tout entier, pour flétrir un gouver-
 nement corrompu, pour en crimier, ou se sou-
 tenant qui pas le despotisme, sans égard pour
 les droits les plus sacrés des citoyens. Madame
 aussi s'était ouverte, aux sons harmonieux
 et purs de cette voix indépendante qui ébranlait
 jusqu'aux fondements en terre établis sur
 la violence et qui l'aurait renversée ^{s'il n'avait} ~~et~~
 et destinée à s'effondrer un peu plus tôt
 sans la main et la bonté.

Dans la paisible et modeste retraite où
 j'essayais d'oublier la dégradation de la patrie
 en consacrant mon temps aux austères labours
 d'une profession que j'aime, je sentais les
 fils patriotes se recueillir en moi aux ac-
 cents fiers et passionnés de cette éloquence,
 animée d'un souffle divin qui surmontait
 l'âme les plus sublimes sentiments et les
 transportait d'un zèle ardent pour tous
 qui suit la gloire de l'humanité, ^{jusqu'à} ~~jusqu'à~~

1

Jules Favre était un fils de la gloire. Tous les lauriers ceignaient son noble front. Dans les luttes du prétoire, toutes les villes de France avaient applaudi aux triomphes de cet intrépide défenseur du droit. Les cœurs qui n'avaient pas cessé de battre pour la patrie et la liberté sentaient renaître leur courage et leur espérance quand sa voix puissante et vengeresse retentissait du haut de la tribune, dans le pays tout entier, pour flétrir un gouvernement corrompteur, issu du crime, ne se soutenant que par le despotisme, sans égard pour les droits les plus sacrés des citoyens. L'académie aussi s'était ouverte, aux sons harmonieux et pure de cette voix indépendante qui ébranlait jusque dans ses fondements en établi sur la violence et qui l'aurait renversé s'il n'avait été destiné à s'effondrer un peu plus tôt dans le sang et la boue.

Dans la paisible et modeste retraite où j'essayais d'oublier la dégradation de la patrie, en consacrant mon temps aux austères labeurs d'une profession que j'aime, je sentais la fibre patriotique se réveiller en moi aux

accents fiers et passionnés de cette éloquence, animée d'un souffle divin qui ravivait dans l'âme les plus sublimes sentiments et la transportait d'une sainte ardeur pour tout ce qui fait la gloire de l'humanité ; jusque-là

Je m'étais déintéressée de la politique, parce
 qu'elle me semblait en dehors des principes
 les plus élémentaires de la morale qui s'en
 a gravés dans la conscience de tous les
 hommes. Purement je lisais un journal; mais
 un jour mon attention fut captivée par un
 discours sur la question romaine qui faisait
 vibrer dans mon âme des cordes depuis longtemps
 muettes. A partir de ce moment, je m'intéressai
 au plus vif intérêt les débats du corps législatif,
 et même autant que le compte-rendu de la
 presse me le permettait. J'écoutais surtout
 avec un religieux recueillement les échos de
 la voix qui me rappelait tantôt Cicéron
 dans ses Catilinaires, tantôt Lacépède flétris-
 sant par sa mâle éloquence la lâcheté
 ornée des tyrans et s'efforçant de réveiller
 leur apathique servilité ceux qui semblaient
 oublier qu'ils étaient créés pour agir librement
 et justement. Jules Faure jouissait alors
 de la plus grande et la plus légitime popularité,
 acquise par les services les plus éclatants,
 rendus dans sa noble profession d'avocat et
 dans sa brillante carrière politique, sans
 compter les innombrables bienfaits qu'il
 répandait discrètement de tous côtés. Jamais
 alors je ne songeais à le voir, ni même à lui
 faire connaître la profonde admiration qu'il
 m'inspirait.

Mais cette grande âme dont toutes les séductions
 de la gloire humaine ne purent altérer la

2

je m'étais désintéressée de la politique parce qu'elle me semblait en dehors des principes les plus élémentaires de la morale que Dieu a gravés dans la conscience de tout être humain. Rarement je lisais un journal ; mais un jour mon attention fut captivée par un discours sur la question romaine qui faisait vibrer dans mon âme des cordes depuis longtemps muettes. À partir de ce moment, je suivis avec un vif intérêt les débats du corps législatif, du moins autant que le compte-rendu de la presse me le permettait. J'écoutais surtout avec un religieux recueillement les échos de la voix qui me rappelait tantôt Cicéron dans ses catilinaires , tantôt Tacite flétrissant de sa mâle éloquence la lâche cruauté des tyrans et s'efforçant de réveiller de leur apathique cruauté ceux qui semblaient oublier qu'ils étaient créés pour agir librement et justement. Jules Favre jouissait alors de la plus grande et plus légitime popularité, conquise par les services les plus éclatants, rendus dans sa noble profession d'avocat et dans sa brillante carrière politique, sans compter les

innombrables bienfaits qu'il répandait discrètement de tous côtés. Jamais alors je ne songeai à le voir, ni même à lui faire connaître la profonde admiration qu'il m'inspirait.

Mais cette grande âme dont toutes les séductions de la gloire humaine ne purent altérer la

~~sublime~~ simplicité, seroit passé par le creuset
 de la souffrance pour révéler tous les ineffables
 trésors dont Dieu l'aurait enrichie. C'est le
 sublime privilège de toutes les âmes d'élite
 d'être destinées à souffrir pour une grande
 cause. Il faut qu'elles parcourent le
 chemin de la croix pour déployer la vertu
 extraordinaire qu'elles puisent aux sources
 éternelles; et, dans cette rude initiation à
 une vie meilleure qu'elles ne cessent jamais
 d'entendre, elles sont soutenues aussi par
 une force divine qui leur permet de tout
 supporter.

L'empire agonisoit sous le poids de
 plus en plus pesant de la liberté, et, pour
 résister à sa faiblesse croissante, il cher-
 -chait à la courir du prestige de la gloire
 militaire, en entraînant le pays dans une
 guerre impopulaire. En vain des voix patrioti-
 -ques s'efforcèrent de le retenir au bord
 de l'abîme, il était frappé d'événement
 comme tous les pouvoirs impériaux qui ne savent
 pas résister les signes des temps. Le châti-
 -ment fut terrible, la ruine prompte et
 irréparable. Les plus sombres pronostics
 agitaient non sans au début de cette guerre
 fatale. Le pays déjà la patrie démembrée
 par des prisonniers jalouse qui se partageaient
 ses dépouilles. Et quand le nombre de nos
 premiers revers fut connu, mon cœur se prit
 de savoir le généreux héros devenu la proie

3

simplicité, devait passer par le creuset de la souffrance pour révéler tous les ineffables trésors dont Dieu l'avait enrichie. C'est le sublime privilège de toutes les âmes d'élite d'être destinée à souffrir pour une grande cause. Il faut qu'elles parcourent le chemin de la croix pour déployer la vertu extraordinaire qu'elles puisent aux sources éternelles ; et, dans cette ronde initiatrice à une vie meilleure qu'elles ne cessent jamais d'entrevoir, elles sont soutenues aussi par une force divine qui leur permet de tout supporter.

L'empire agonisait sous le souffle de plus en plus puissant de la liberté ; et, pour dissimuler sa faiblesse croissante, il cherchait à la couvrir de prestige de la gloire militaire, en entraînant le pays dans une guerre coupable. En vain des voix patriotiques s'efforçaient de le retenir au bord de l'abîme, il était frappé d'aveuglement comme tous les pouvoirs infatués qui ne savent pas discerner les signes des temps. Le châtement fut terrible, et la ruine prompte et irréparable. Les plus sombres pressentiments agitaient mon âme au début de cette guerre fatale. Je voyais déjà

la patrie démembrée par des puissances jalouses qui se partageaient ses dépouilles. Et quand la nouvelle de nos premiers revers fut connue, mon cœur saignait de savoir la généreuse Alsace devenue la proie

D'un impitoyable ennemi dont le pied brutal
 foulait cette terre sacrée, tant de fois arrosée
 du sang des nobles martyrs de la patrie
 et de la liberté. Les événements se précipitè-
 rent, le dévouement de Sedan plongea les
 Français dans un moment d'effroi. Mais la
 honte dont l'empire s'était couvert depuis
 enfin les yeux qui sur son front éclatèrent
 longtemps éblouis, virent ces événements agités
 la grande nation qui avait trop longtemps
 plié sous un joug indigne. En même temps
 l'insouciance qu'on avait dévoué
 les turpitudes du pouvoir, prononcées par
 des écrivains et se signalaient ainsi à ~~l'attention~~^{la haine}
~~de~~ des âmes vengeresses. Mais qu'im-
 portent les injustes animosités à ceux qui ne
 connaissent plus l'hésitation au moment où
 ont compris leur devoir? Ils avancent d'un
 pas ferme dans la voie que leur conscience
 leur a tracée, sans se laisser ébranler par
 les clameurs des partis adverses. Les évé-
 nements du 4th ont été d'abord jugés;
 mais les vrais patriotes ont rendu hommage
 au désintéressement et à la vaillance des
 citoyens qui osèrent se charger de la suc-
 cession de l'empire, pour sauver l'honneur
 de la patrie. Ils entrevoient et acceptent
 par avance le sort des bourgeois de Calais,
 mais leur courage ne défait point et on
 connaissait alors Jules Ferry qui par ses
 déboursés qui l'avaient révélé à mon ami;

4

d'un impitoyable ennemi dont le pied brutal foulait cette terre sacrée, tant de fois arrosée du sang des nobles martyrs de la patrie et de la liberté. Les événements se précipitaient, le désastre de Sedan plongea la France dans une morne stupeur. Mais la honte dont l'empire s'était couvert décilla enfin les yeux qu'un faux éclat avait trop longtemps ébloui. Une sainte colère agita la grande nation qui avait trop longtemps plié sous un joug indigne. La même voix courageuse qui, si souvent, avait dénoncé les turpitudes du pouvoir, prononça sa déchéance et se signala ainsi à la haine acharnée des âmes vénales. Mais qu'importent les injustes animosités à ceux qui ne connaissent plus l'hésitation aussitôt qu'ils ont compris leur devoir ? Ils avancent d'un pas ferme dans la voie que leur conscience leur a tracée, sans se laisser ébranler par les clameurs des parties adverses. Les événements du 4 septembre ont été diversement jugés ; mais les vrais patriotes ont rendu hommage au désintéressement et à la vaillance des citoyens qui osèrent se charger de la succession de l'empire, pour sauver l'honneur de la patrie. Ils entrevoyaient et

acceptaient par avance le sort des bourgeois de Calais, mais leur courage ne défailloit point. Je ne connaissais alors Jules Favre que par ses discours qui l'avaient révélé à mon âme ;

~~mon~~ quand j'appris qu'il était membre du
 gouvernement de la défense nationale, mon
 cœur fut envahi d'un poignants angoisse
 et je m'écriai : « Dieu ne veut pas abandonner
 la France, puisqu'il met à sa tête des citoyens
 honnêtes et dévoués. » Les esprits impétueux
 n'ont pas inflé l'enthousiasme excité dans
 toute la nation par la circulation de mis-
 sions des affaires étrangères. Il semblait
 que même à la patrie on parlât pas en
 français. Même les braves implacables et
 les lâches attaqués qui recevaient le malheur
 n'ont pas effacé le sourire de l'élan généreux
 du pays sous le drapeau du grand patriote.
 J'exprimais le besoin de lui en témoigner
 ma reconnaissance ; mais il était alors tel-
 -let de l'admiration universelle, et ma faible
 voix n'aurait pas servi à ce concert de lou-
 anges. Cependant toute ma sympathie
 lui fut acquise ; et pendant les cinq semaines
 qu'il gouverna, je parlais avec son
 cœur, souffrait avec son cœur. Lorsque nos
 frères étrangers, l'Indépendance belge
 qui pouvait encore franchir les lignes prus-
 -sien-nes, nous eut appris à Versailles l'entière
 défection, les ineffables douleurs de celui dont
 le dévouement sans bornes n'aurait pu fléchir
 notre cruel vainqueur, se retirèrent vivement
 à mon cœur. Tout toutes les jeunes tendaient vers
 le généreux citoyen qui portait le fardeau de

et quand j'appris qu'il était membre du gouvernement de la défense nationale, mon cœur fut soulagée d'une poignante angoisse et je m'écriai « Dieu ne veut pas abandonner la France, puisqu'il met à sa tête des citoyens honnêtes et dévoués ». Les esprits impartiaux n'ont pas oublié l'enthousiasme excité dans toute la nation par la circulaire du ministre des affaires étrangères. Il semblait que l'âme de la patrie eût parlé par sa bouche. Même les drames implacables et les lâches attaques qui accablent le malheur n'ont pas effacé le souvenir de l'élan généreux du pays sous le souffle du grand patriote. J'éprouvais le besoin de lui en témoigner ma reconnaissance ; mais il était alors l'objet de l'admiration universelle, et ma faible voix n'osait pas s'unir à ce concert de louanges. Cependant toute ma sympathie lui fut acquise ; et pendant les cinq douloureux mois qui suivirent, je puis dire que mon âme souffrait avec son âme. Lorsqu'une feuille étrangère, l'Indépendance belge qui pouvait encore franchir les lignes prussiennes, nous eut appris à Versailles l'entrevue de Ferrières, les ineffables douleurs de celui dont le dévouement sans bornes n'avait pas fléchi notre cruel vainqueur, se retracèrent vivement à mon cœur dont toutes les

pensées tendaient vers le généreux citoyen qui portait le fardeau
de

tout de souffrances et de responsabilités. Et,
 dans mon impuissance, je priais ardemment
 pour notre chère France, et en particulier
 pour ses glorieux capitales, pour les hommes
 intrepides qui la dirigeaient dans sa grande
 mission, et surtout pour le grand pontife
 qui avait essayé de nous rendre la paix.
 Or de fait, dans ces longues années d'absence
 dont la légation italienne était interrompue
 par la voie formidable de Mont-Vallérien,
 je me suis aux angoisses qui devaient être
 ce cœur dans lequel toutes les souffrances de
 la patrie trouvaient un si douloureux écho.
 Et quand vint le moment terrible de la capitale
 - à Paris, quand tout, il suivit le chemin de
 la croix, mon âme ne put se passer plus
 longtemps les sentiments que lui inspiraient
 de si enthousiastes douleurs. Amplement attendri
 comme Trajan et comme Alarcón, j'en
 voyai à celui qui fut comme mille fois
 sa vie pour arracher l'Alsace à l'ennemi,
 l'humble tribut de ma reconnaissance
 patriotique, auquel il répondit avec une
 bonté simple et touchante qui lui plus
 étroitement mon âme à la sienne. Je supplie
 - les dieux de ne permettre d'admettre un si
 grand infortuné; et plus le malheur s'accroît
 plus je sentais grandir en moi
 le désir qu'il trouvât quelque soulagement
 dans une sympathie, sur à peu, dans notre

6

tant de souffrances et de responsabilités. Et, dans mon impuissance, je priais ardemment pour notre chère France, et en particulier pour sa glorieuse capitale, pour les hommes intrépides qui la dirigeraient dans sa grande mission, et surtout pour le grand patriote qui avait essayé de nous rendre la paix. Que de fois, dans ces longues nuits d'hiver dont les lugubres silences était interrompus par la voix formidable du Mont-Valérien, je songeais aux angoisses qui devaient étreindre ce cœur dans lequel toutes les souffrances de la trouvaient sont si douloureux écho. Et quand vint le moment terrible de la capitulation, quand seul, il suivit le chemin de la croix, mon âme ne put refouler plus longtemps les sentiments que lui inspiraient de si sublimes douleurs. Doublement atteinte comme française et comme alsacienne, j'envoyais à celui qui eût donné mille fois sa vie pour arracher l'Alsace à l'ennemi, l'humble tribut de ma reconnaissance patriotique, auquel il répondit avec une bonté simple et touchante qui lia plus étroitement mon âme à la sienne.

Je suppliais Dieu de me permettre d'adoucir une si grande infortune ; et plus le malheur l'accablait, plus je sentais grandir en moi le désir qu'il trouvât quelque soulagement dans ma sympathie. Peu à peu, dans notre

correspondances, et plus en plus active, et me
 dévoilait tout son âme, me parlait de
 ses espérances et de ses craintes pour la
 patrie, me confiait toutes ses peines, et
 je ne cessais de bénir Dieu qui avait voulu
 exaucer ma prière en m'accordant l'indis-
 -cutible privilège de la consoler. Il y avait
 entre nous un communant de pensées et
 de sentiments dont nous étions sans
 cesse ; les événements nous impressionnaient
 de la même manière et nous, dans nos
 ineffables épanchements intimes, les mêmes
 expressions se trouvaient sur nos lèvres et
 sur notre plume. Il semblait que nous
 nous fussions toujours ensemble, que nos âmes
 se fussent toujours entretenues ensemble,
 aussi grand Dieu nous mit dans le cœur de
 confondre nos existences et qu'aucun devoir
 ne s'y opposât plus, nous le fîmes sim-
 -plement, avec la pleine conviction que nous
 suivions notre voie et que rien ne saurait
 atteindre notre bonheur intime, que c'était
 l'harmonie parfaite de deux âmes que
 la Providence avait unies par des liens
 éternels.

Il m'écrivait, le 20 g. 1843
 a. Il nous - nous pas ce privilège ineffable
 d'être émotivement unis dans la même
 pensée ? Un lien invisible nous rattache
 l'un à l'autre

7

correspondance de plus en plus active, il me dévoilait toute son âme, me parlait de ses expériences et de ses craintes pour la patrie, me confiait toutes ses peines, et je ne cessais de bénir Dieu qui avait daigné exaucer ma prière en m'accordant l'indicible privilège de le consoler. Il y avait entre nous une communauté de pensées et de sentiments dont nous nous étonnions sans cesse ; les événements nous impressionnaient de la même manière et souvent, dans nos ineffables épanchements intimes, les mêmes expressions se trouvaient sur nos lèvres et sous notre plume. Il semblait que nous nous fussions toujours connus, que nos âmes se fussent toujours entretenues ensemble. Aussi, quand Dieu nous mit dans le cœur de confondre nos existences et qu'aucun devoir ne s'y opposait plus, nous le fîmes simplement, avec la pleine conviction que nous suivrions notre voix et que rien ne saurait atteindre notre bonheur intime, qui était l'harmonie parfaite de deux âmes que la Providence avait unies par des liens éternels.

Il m'écrivait, le 26 9^{bre} en 1873

« N'avons-nous pas ce privilège ineffable d'être constamment unis dans la même pensée ? Un lien invisible nous rattache l'un à l'autre ,

le 13. x^{bre} 1843

8

Avec quelle fine tendresse vous m'expliquez tantôt le bonheur de vivre pour une mémoire chérie ! Je me sentirais aimé par vous, même n'étant plus là . . .

le 24 mai 1844.

Je me sens si bien identifié à votre âme que je suis sûr de vivre en elle quand je n'en suis plus . . .

Ces qui ont admiré dans Jules Ferras l'orateur incomparable, le grand citoyen, le patriote par excellence, ont deviné peut-être les tendresses et les délicatesses exquisissimes de son âme, car elles se révélèrent, à son insu, dans le feu de ses improvisations ; elles se traçaient sans sa plume, elles se peignaient sur ses nobles visages et donnaient au prix inestimable de la moindre de ses paroles, au moins de ses actes, un âme capable n'avait point d'arrière-pensée, elle s'ouvrait sans réserve avec une ingénuité qui m'émeut, vaill jusqu'aux larmes et me rappelle les paroles de Christ, mettant au milieu de ses disciples un petit enfant et leur disant : « Le royaume des cieux appartient à ceux qui lui ressemblent. » Jamais je n'ai même compris ce touchant enseignement que dans les trop courts et trop rapides années de mon ineffable bonheur jamais je n'ai

8

Le 13 x^{bre} en 1873

« Avec quelle fine tendresse vous m'esquisez le bonheur de vivre pour une mémoire chérie ! Je me sentirai aimé par vous, même n'étant plus là

Le 29 mai 1874

« Je me sens si bien identifié à votre âme que je suis sûr de voir en elle quand je ne serai plus

Ceux qui ont admiré dans Jules Favre l'auteur incomparable, le grand citoyen, le patriote par excellence, ont deviné peut-être les traitresses et les délicatesses exquises de son âme, car elles se révélaient, à son insu, dans le feu de ses improvisations ; elles se trahissaient sous sa plume, elles se peignaient sur son noble visage et donnaient un prix inestimable à la moindre de ses paroles, au moindre de ses actes. Son âme

candide n'avait point d'arrière-pensée, elle s'ouvrait sans réserve avec une ingénuité qui m'émouvait jusqu'aux larmes et me rappelait les paroles du Christ, mettant au milieu de ses disciples un petit enfant et leur disant : « Le royaume des cieux appartient à ceux qui lui ressemblent. » Jamais je n'ai mieux compris ce touchant enseignement que dans les trop courtes et trop simples années de mon ineffable bonheur. Jamais je n'ai

sente plus vivement que la vraie grandeur
est simple comme le petit enfant,

Russi, comme il comprenait et aimait
l'enfance qui se sentait attirée vers lui
par un charme indéfinissable! Et comme
son grand cœur était capable de goûter toutes
les joies pures, simples et vraies de la
vie! Il se peignait lui-même à son
usage, sous les traits inimitables de sa
merveilleuse plume, quand il m'écrivait,
le 20 août 1873:

« Je ne mis rien de plus charmant et en
même temps de plus salutaire que cette
disposition à s'exprimer au moindre souffle
de bonheur. Les cœurs purs ont le privilège
d'attirer et de réfléchir les deux rayons de
cette lumière presque divine qu'on nomme la
vérité et qui est aussi la grâce, l'en-
-jurement, la libre expression de l'imagination.
Elle transforme et embellit toutes
choses, elle a même le mérite de répandre
autour de soi la satisfaction et l'activité.

Voilà sans analyse quelquefois le sentiment
indéfinissable que révèle un sourire, pourquoi
pas une pensée affective et juste? Je
me mis souvent sous d'admiration en face
d'un visage humain, exprimant avec naïve-
té l'émotion intérieure. Il y avait excellent-
ment l'œuvre de Dieu, et je me dis qu'il nous
a gratifiés du plus beau des privilèges en

9

senti plus vivement que la vraie grandeur est simple comme le petit enfant.

Aussi, comme il comprenait et aimait l'enfance qui se sentait attirée vers lui par un charme indéfinissable ! Et comme son grand cœur était capable de goûter toute les joies pures, simples et naïves de la vie ! Il se peignait lui-même à son insu, sous les traits inimitables de sa merveilleuse plume, quand il m'écrivait, le 20 août 1873 :

« Je ne sais rien de plus charmant et en même temps de plus salubre que cette disposition à s'épanouir au moindre souffle de bonheur. Les cœurs purs ont le privilège d'attirer et de réfléchir les doux rayons de cette lumière presque divine qu'on nomme la sérénité et qui est aussi la gaieté, l'enjouement, la libre expansion de l'imagination. Elle transforme et embellit toutes choses, elle a surtout le mérite de reprendre autour de soi la satisfaction et l'activité ! .

Avez-vous analysé quelque fois le sentiment ineffable que révèle un sourire, provoqué par une pensée affectueuse et juste ? Je me suis souvent pris d'admiration en face d'un visage humain, exprimant avec naïveté l'émotion intérieure. J'y vois

excellemment l'œuvre de Dieu, et je crois qu'il nous a gratifiés du plus beau des privilèges en

non devant la faiblesse de certains sens,
pas notre propre sensibilité, le plaisir
que nous donnons à ceux qui nous sont chers

Ni les adulations les mieux justifiées,
ni les louanges les plus judicieuses et les
plus discrètes, ni même les témoignages
émus et mérités de l'amitié ne peuvent
affaiblir en lui la perception nette de son
idéal, et tant plus il veut tout ce qu'il
fait, tant les plus beaux discours
qu'il prononce à la tribune ou à la
barre, et tant les chefs-d'œuvre qui sortent
de sa plume le laissent mécontent
de lui-même; mécontent de n'avoir pas dit
ou fait tout ce qu'il aurait pu.

Il m'écrivait le 13 février 1874.

« Vous le voyez, je ne suis jamais ni tranquille
ni content, je crains toujours de n'avoir pas
épuisé les derniers efforts, et je ~~veux~~ ^{veux} toujours
plus ce que j'aurais pu faire que ce que j'ai
fait. »

Le 16 février 1874.

« La réalité, c'est mon sort mécontentement
d'être encore si loin de ce à quoi j'aspire;
c'est le sentiment de la disproportion entre
mon désir et ma puissance . . . »

Le 31 août 1873

« Les trois heures données à l'étude l'après-
midi appartiennent de droit, et ce n'est pas

10

nous donnant la faculté de contrôler ainsi, par notre propre sensibilité, le plaisir que nous donnons à ceux qui nous sont chers.

.....

Ni les adulations les mieux justifiées, ni les louanges les plus judicieuses et les plus discrètes, ni même les témoignages émus (...) de l'amitié ne pouvaient affaiblir en lui la perception nette de son idéal, si haut placés que tout ce qu'il faisait, tous les plus beaux discours qu'il prononçait à la tribune ou à la barre, et tous les chefs-d'œuvres qui sortaient de sa plume le laissaient mécontent de lui-même ; mécontent de n'avoir pas dit ou fait tout ce qu'il aurait pu.

Il m'écrivait, le 13 février 1874,

« Vous le savez, je ne suis jamais ni tranquille ni content. Je crains toujours de n'avoir pas épuisé le dernier effort, et je vois toujours plus ce que j'aurais pu faire que ce que j'ai fait. »

Le 14 février 1874.

« La réalité, c'est mon (...) mécontentement d'être encore si loin de ce à quoi j'aspire ; c'est le sentiment de la disproportion entre mon désir et ma puissance . . .
. . .

Le 31 août 1873

« Les trois heures données à l'étude l'après-midi appartiennent de droit, et ce n'est pas

11
 trop, et plusieurs ingrats que j'ai à peine com-
 mencé. J'ai écrit trois pages d'excuse, vous
 n'avez jamais rien de plus detestable, mais
 certainement vous ne les lirez pas. Le feu en
 sera justifié. Je crains que mes facultés faibles
 sent et que, si je persiste, j'en ferois
 moquer de moi. Je n'ai jamais tant retenu
 et, de vrai, tout ce que j'écris devant y
 passer. Avec votre admirable partialité,
 vous n'en croirez rien, j'ai peur de vous y
 forcer. Adieu votre cœur inventeur mille
 détours

le 29 x br 1832.

Il y a bien des années, car j'étais étudiant
 j'écrivais sur un petit cahier en je déposais
 des pensées détachées : il n'y a rien de plus
 bon que la louange dans un bon chrétien, et
 aujourd'hui que j'ai vieilli, j'ajoute, il
 n'y a rien de plus dangereux. Les éloges
 naturels, irrépressibles, qui causent à l'âme
 un sentiment affectueux et sincère ne la
 préparent que trop à s'enivrer en contemplant
 d'elle, même, et les images flattieuses
 qu'elle aperçoit dans le divin miroir de
 l'amitié sont trop facilement acceptées
 par elle comme des réalités. O, vous le
 savez mieux que personne, vous, initié par
 la délicatesse de votre nature à toutes nos
 faiblesses intérieures, il ne faut pas exposer
 ceux qu'on aime au péché de l'orgueil. Vous

11

trop, à l'œuvre ingrate que j'ai à peine commencé. J'ai écrit trois pages d'exode. Vous n'avez jamais rien lu de plus détestable. Aussi certainement vous ne les lirez pas. Le feu en fera justice. Je crois que mes facultés faiblissent et que, si je persiste, je me ferai moquer de moi. Je n'ai jamais tant raturé et, de vrai, tout ce que j'écris devrait y passer. Avec votre adorable partialité, vous n'en croirez rien, j'ai peur de vous y forcer. Alors notre cœur inventera mille détours

Le 29 x^{bre} 1872 .

« Il y a bien des années, car j'étais étudiant j'écrivais sur un petit cahier où je déposais des pensées détachées : « Il n'y a rien de plus doux que la louange dans une bouche aimée. » Aujourd'hui que j'ai vieilli, j'ajoute « il n'y a rien de plus dangereux ». L'émotion naturelle, irrésistible, qui cause à l'âme un sentiment affectueux et sincère ne la prépare que trop à s'ouvrir au contentement d'elle-même, et les images flatteuses qu'elle aperçoit dans le divin miroir de l'amitié sont trop

facilement acceptées par elle comme des réalités. Or, vous le savez mieux que personne, vous, initiée par les délicatesses de votre nature à toutes nos faiblesses intérieures, il ne faut pas exposer ceux qu'on aime au péril de l'orgueil. Vous

me tenté par la plus magnifique des séductions ¹²
 et je m'effrai en me sentant presque
 ébranlé par le charme de vos illusions.
 Non, non enfant, je n'en mis pas tout en
 vos vœux mais fait de moi

Que de fois, en sortant d'une audience
 ou, pendant une journée entière, il avait
 tenu les âmes suspendues à ses lèvres, il
 se reprochait de n'avoir pas été à la hauteur
 de sa cause et de l'avoir peut-être compro-
 mise par sa faiblesse ! Il en était de
 même quand il descendait de la tribune :
 les félicitations de ses amis et les éloges du
 public ne pouvaient tromper la réflexion
 guette de perfection qui embrasait son
 âme et la consumait. Quand je lui parlais
 à l'occasion de ses actes patriotiques, il
 souriait d'incrédulité et ce qu'il appelait mes
 exagérations, ne comprenant pas qu'en le
 voyant de près je n'eusse point perdu mes
 illusions.

Les attaques dont il était l'objet
 n'étaient pas le pouvoir de l'irriter : il en
 profitait pour faire un retour sur lui-
 même et s'humilier dans sa propre opinion.
 Il m'écrivit le 13 juin 1873.

Je vous remercie de la généreuse tendresse avec
 laquelle vous vous indignez des attaques dirigées
 contre moi. Vous me jugez peut-être avec trop
 de complaisance, mes ennemis sont plus clairs.

12

me tentez par la plus magique des séductions et je m'effraie en me sentant presque ébranlé par le charme de vos illusions. Non, mon enfant, je ne sais pas tout ce que votre cœur fait de moi

Que de fois, en sortant d'une audience où, pendant une journée entière, il avait tenu les âmes suspendues à ses lèvres, il se reprochait de ne pas avoir été à la hauteur de sa cause et de l'avoir peut-être compromise par sa faiblesse ! Il en était de même quand il descendait de la tribune : les félicitations de ses amis et les éloges du public ne pouvaient tromper la soif inextinguible de perfection qui embrassait son âme et la consumait. Quand je lui parlais à l'occasion de ses actes patriotiques, il souriait doucement de ce qu'il appelait mes exagérations, ne comprenant pas qu'en le voyant de près je n'eusse point perdu mes illusions.

Les attaques dont il était l'objet n'avaient pas le pouvoir de l'irriter : il en profitait pour faire un retour sur lui-même et s'humilier dans sa propre opinion. Il m'écrivait le 13 juin 1873.

« Je vous remercie de la généreuse tendresse avec laquelle vous vous indignez des attaques dirigées contre moi. Vous me jugez peut-être avec trop de complaisance, mes ennemis sont plus clair-

B

- regrets, et le vif désir de me trouver en
 fait à leur place, donne un regret qui ne verra
 jamais d'une telle disposition.
 Suivons les en paix et profitons de leur
 injustice. Vabattre quelque chose de la
 bonne opinion qu'on se fait d'avoir
 de soi-même est un réel avantage, j'en
 suis sûr, et je n'ai point attendu le défaut
 pour cela. Que de fois ai-je en la courie-
 -ture d'être surpris! Maintenant tout
 est bien, et je ne m'attribuerais rien si je
 ne me prenais quelquefois à penser que
 l'acharnement qui m'honore m'enlève
 la force d'être utile. Tant d'autres le
 sont à ma place que ce n'est pas la peine
 de le regretter

Aussi états-il toujours prêt à
 s'effacer et surtout depuis nos malheurs,
 et en montant à la tribune qui sont l'us-
 -guelle du dernier. Ceux qui s'imaginent
 qu'il est suffisant de ne pas occuper un poste
 plus importants dans les affaires publiques,
 ne comprennent pas le malheur d'intéresse-
 -ment de cette âme, élevée par ses instructions
 en-dessus de toute ambition personnelle, et
 ne songent qu'à la fin qu'à se consacrer
 entièrement à son pays. Son effacement
 ne ressemblait en rien à l'indifférence. Il
 étudiait avec une zèle constant toutes les
 grandes questions dont dépendent le salut et

13

voyants, et le vif désir de me trouver en faute leur donne une sagacité qui ne vous viendra jamais d'une telle disposition. Laissons-les en paix et profitons de leur injustice. Rabattre quelque chose de la bonne opinion qu'on serait tenté d'avoir de soi-même est un réel avantage. J'en jouis, et je n'ai point attendu la défaite pour cela. Que de fois ai-je eu la conviction d'être surfait ! Maintenant tout est bien, et je ne souhaiterais rien si je ne me prenais quelquefois à penser que l'acharnement qui m'honore m'enlève la force d'être utile. Tant d'autres le sont à ma place que ce n'est pas la peine de le regretter.

Aussi était-il toujours prêt à s'effacer et surtout depuis nos malheurs, il ne montait à la tribune que sous l'aiguillon du devoir. Ceux qui s'imaginaient qu'il souffrait de ne pas occuper une place plus importante dans les affaires publiques, ne comprenaient pas le sublime désintéressement de cette âme, élevée par son patriotisme au-dessus de toute ambition personnelle, et ne songeant jusqu'à la fin, qu'à se consacrer entièrement à son pays. Son effacement ne ressemblait en rien à l'indifférence. Il

étudiait avec un zèle constant toutes les grandes questions dont dépendent le salut et

111

le progrès de la nation; il les examinait
à fond avant qu'elles fussent discutées au
parlement; et en suivait les débats avec
la plus grande assiduité et la plus scrupuleuse
attention, et se réunissait du travers
-pée de ses idées, en bénevoisant bien de
lui avoir accordé le bonheur, un déclin
de sa vie. Il déplorait les pétitions qui
se mêlent trop souvent à nos grandes
luttres parlementaires, et les méquines
considérations qui pèsent sur la solution
des questions les plus importantes.

20 janvier 1875

« Ce qui veut de la grandeur dans les
décrets humains ont pour droit d'être
satisfait. J'ai été mon cœur au-dessus de ces
fontaines apparentes, et je suis la marche in-
flexible des événements, renversant le vieux
monde qu'on cherche vainement à reconstruire.

Il souffrait cruellement des injustices
dont nos amis étaient l'objet, et s'affligeait
surtout des attaques dirigées contre M. Thiers
pour qui son dévouement était sans bornes.

3 juillet 1872.

« Le défilé qui nous traversera est étroit
et rude, et je ne suis pas sans inquiétude
sur son issue. J'en souffre pour mon pays,
j'en souffre pour M. Thiers traité avec une
grande injustice. Je m'efforce d'exercer le peu
d'influence qui me reste dans une vue de conciliation.

le progrès de la nation ; il les examinait à fond avant qu'elles fussent discutées au parlement ; il en suivait les débats avec la plus grande assiduité et la plus scrupuleuse attention, et se réjouissait du triomphe de ses idées, en bénissant Dieu de lui avoir accordé ce bonheur, au déclin de sa vie. Il déplorait les petitesse qui se mêlent trop souvent à nos grandes luttes parlementaires, et les mesquines considérations qui pèsent sur la solution des questions les plus importantes.

20 janvier 1874

« Ceux qui veulent de la grandeur dans les décisions humaines ont peu le droit d'être satisfaits. J'élève mon cœur au-dessus de ces honteuses apparences, et je vois la marche inflexible des événements, renversant le vieux monde qu'on cherche vainement à reconstruire

Il souffrait cruellement des injustices dont ses amis étaient l'objet, il s'affligeait surtout des attaques dirigées contre M. Thiers pour qui son dévouement était sans bornes.

3 juillet 1872

« Le défilé que nous traversons est étroit et rude, et je ne suis pas sans inquiétudes sur son issue. J'en souffre pour mon pays,

j'en souffre pour M. Thiers traité avec une grande injustice. Je m'efforce d'exercer le peu d'influence qui me reste dans une vue de conciliation

J'y renais peu 19

Et quand le grand ^{Washington} ~~patrons~~ se demait noble-
ment du pouvoir, ^{il est} pas de lattes contes des
médicaments jalouses dont l'université par-
tyrait tous ses efforts, celui qui l'honori-
tendrement & celui qu'il appelait "son
généreux ami", ne put retenir un cri
d'indignation ^{à son égard} contre ses adversaires :

29 mai 1873

"Tout malade, je me mis à l'œuvre à
Vermilles et n'en mis aucun gain cette nuit
à mes heures, avec quel poignard de such
coeur vous le savez! Je ne pourrais croire
à tant de folie et à tant d'ingratitude!
Plurusement ces excès n'auraient fait que
grandir M. Chiens et, je le crains, fortifier
la République. Maintenant l'honneur de la
lutte légale à venir! Je prie Dieu
qu'il me donne la force d'y prendre part,
et l'entente nécessaire pour n'y pas com-
mettre trop de fautes

Ni les épreuves, ni l'âge, ni la maladie
même n'avaient pu refroidir la noble
ardeur et le zèle consciencieux qu'il portait
à l'accomplissement de ses devoirs politiques,

13 mai 1873, 1873.

"Cette politique d'abstention me semble peu
en rapport avec la situation qui nous est
faite et je l'ai vivement combattue. Il
me semble peu digne de nous de reculer devant

15

J'y réussis peu.

Et quand le Washington Français se démit noblement du pouvoir, (...) de luttas contre des médiocrités jalouses dont l'animosité paralysait tous ses efforts, celui qui l'aimait tendrement, celui qu'il appelait son « généreux ami » ne put retenir un cri d'indignation et de douleur :

25 mai 1873

« Tant malade, je me suis traîné à Versailles et n'en suis revenu que cette nuit à une heure, avec quel poignard dans le cœur vous le savez ! Je ne pouvais croire à tant de folie et à tant d'ingratitude ! Heureusement ces excès n'auront fait que grandir M. Thiers et, je le crois, fortifier la République. Maintenant l'heure de la lutte légale a sonné ! Je prie Dieu qu'il me donne la force d'y prendre part, et l'autorité nécessaire pour n'y pas commettre trop de fautes

Ni les épreuves, ni l'âge, ni la maladie même n'avaient pu refroidir la noble ardeur et le zèle consciencieux qu'il portait à l'accomplissement de ses devoirs politiques.

13 9^{bre} 1873

« Cette politique d'abstention me semble peu en rapport avec la situation qui nous est faite, et je l'ai vivement combattue. Il me semble peu digne de nous reculer devant

une épave. ¹⁶ ~~18~~
 de se débiter

Et le 9 août 1877, il m'écrivait de
 son cabinet de consultation à Varrs, d'où
 il m'envoyait des messages quand il y
 était retenu un delà de Rhens ordinaires :

« Il est vrai que le devoir ne se montre
 pas à nous sous une forme simple et claire,
 et c'est notre faiblesse qui, la plupart
 du temps, le complique et l'obscurcit.
 Je suis fort bien que la place que j'occupe
 aujourd'hui est plus que petite et que
 personne ne s'apercevrait qu'elle est vide.
 Je ne m'en plains pas, celle qui te m'a
 fait dans ton cœur me suffit et me tient
 lieu de tout. Néanmoins, comme mes amis
 politiques se réunissent, il est d'obligation
 d'aller à eux. Nous parlons beaucoup de
 solidarité et nous en écrivons un peu, trop
 souvent nous négligeons d'agir, nous cérons
 au charme de la retraite, de l'intimité, de
 l'indépendance, et nous ne pensons pas assez
 que c'est par la répétition de faits en appa-
 -rence insignifiants que se fondent les masses.
 Les nôtres sont empreintes en core d'indivi-
 -dualisme, il les faut faire marcher la vie
 civile, et c'est ce que tu as senti avec ta
 doctrine parfaite et tu m'as rappelé qu'il
 valait mieux nous imposer un sacrifice que

16

une épreuve. Mieux vaut succomber que de se dérober.
. .

Et le 9 août 1877, il m'écrivait de son cabinet de consultation à Paris, d'où il m'envoyait des messages quand il y était retenu au-delà de l'heure (...) :

« Il est rare que le devoir ne se montre pas à nous sous une forme simple et claire, et c'est notre faiblesse qui, la plupart du temps, le complique et l'obscurcit. Je sais fort bien que la place que j'occupe aujourd'hui est plus que petite et que personne ne s'apercevrait qu'elle est vide. Je ne m'en plains pas, celle que tu m'as faite dans ton cœur me suffit et me (...) bien de tout. Néanmoins, comme mes amis politiques si réunissent, il est d'obligation d'aller à eux. Nous parlons beaucoup de solidarité et nous en écrivons un peu, trop souvent nous négligeons d'agir, nous cédon au charme de la retraite, de l'intimité, de l'indépendance, et nous ne pensons pas assez que c'est par la répétition de faits en apparence insignifiants que se fondent les mœurs. Les nôtres sont empreintes encore d'individualisme, il les faut façonner à la vie civique, c'est ce que tu as senti avec ta

droiture parfaite et tu m'as rappelé qu'il valait mieux nous imposer un sacrifice que

D'arriver à une fin : à l'instant il eût été
 mieux de faire à 'guai' une amonarguie,

Si il se complaisait dans la retraite,
 c'est qu'il croyait son rôle achevé :

29 mai 1843.

« Je juge mon rôle fini
 Je pourrais reparaitre de la scène si j'ai
 essayé de faire mon devoir, C'est à d'autres
 à continuer l'œuvre à laquelle j'ai consacré
 ma vie »

9 février 1843.

Je pense aussi à ceux qui ont la charité
 de m'aider. Ce sont les mes derniers
 liens ; les autres ne pourraient se reposer
 que par l'idée de services à rendre, et je
 crains que l'occasion n'en revienne plus.
 J'y songerai tant que la lumière éclairera
 ma raison »

20 mars 1844.

« Je ne suis ni vaincu, ni découragé,
 ni même fatigué. Je suis à ma place
 de combat et, jetant les yeux autour de moi,
 je vois tant de vaillants soldats tombés,
 que je meurs involontairement l'espoir
 je tremble et en le repos m'attends. Vous
 me dites que je puis encore faire du bien,
 je ne me refuse pas de m'y efforcer,
 seulement je crains que d'autres y soient
 plus propres »

d'avoir à nous dire : « Vraiment il eût été mieux de faire ce à quoi nous avons manqué .»

S'il se complaisait dans la retraite, c'est qu'il croyait son rôle achevé :

29 mai 1873,

« Je juge mon rôle fini

Je pourrai disparaître de la scène où j'ai essayé de faire mon devoir. C'est à d'autres, à continuer l'œuvre à laquelle j'ai consacré ma vie

9 février 1873

Je pense aussi à ceux qui ont la charité de m'aimer. Ce sont là mes derniers biens ; les autres ne pourraient se renouer que par l'idée de services à rendre, et je crois que l'occasion n'en reviendra plus. J'y songerai tant que la lumière éclairera ma raison.

20 mars 1874

« Je ne suis ni vaincu, ni découragé, ni même fatigué : je suis à ma place de combat et, jetant les yeux autour de moi, je vois tant de vaillants soldats tombés, que je mesure involontairement l'espace où je touche et où le repos m'attend. Vous me dites que

je puis encore faire du bien, je ne me refuse pas de m'y efforcer,
seulement je crois que d'autres y seront plus propres

18 70

Et surtout il portait le poids ineffable
des malheurs du pays qui l'avait
"fondroyé" comme il le décrit lui-même,
sparement le poids de tristesse qu'ils avaient
laisse sur son ame s'en etant entiere-
ment, car ces douleurs exprimes par
nulle langue humaine ne suit interpretes
ne peuvent etre compris ici-bas. Dieu
seul en connaît la profondeur, et a lui
seul en appartient la réparation :

20 aout 1843.

"Je n'en prends pas mon parti, même en
face de l'océan qui megit sous mes
cris. J'admire ce sublime aspect, il
ne me console pas, je suis fort bien que mon
ressort intérieur est brisé, et en malade
il n'y a qu'un remède

le 1 x 1843.

"Comme je vous remercie de décrire les
douleurs secrètes de mon ame

19 mars 1843.

"J'aurais voulu plus tôt vous remercier
de votre excellente lettre à l'occasion du
traité d'évacuation. Ma joie eut été
sans mélange, si ce mot de libération
n'eveillait en moi la douleur, l'amer
pensé de nos chères provinces menées, et
me semble que leur sort deviendra plus
horrible à partir de ce jour en nous nous devons
officiellement delivés quand nous abandonnerons

Il portait le poids ineffable des malheurs du pays qui l'avaient « foudroyé » comme il disait lui-même. Rarement le voile de tristesse qu'ils avaient laissé sur son âme s'en écartait entièrement, car ces douleurs exquisés que nulle langue humaine ne sait interpréter, ne peuvent être consolées ici-bas. Dieu seul en connaît la profondeur, et à lui seul en appartient la réparation :

26 août 1872

« Je n'en prends pas mon parti, même en face de l'océan qui mugit sans mes (...). J'admire ce sublime aspect, il ne me console pas, je sens fort bien qu'un ressort intérieur est brisé, à ce mal il n'y a qu'un remède

Le x^{bre} 1873

« Comme je vous remercie de deviner les douleurs secrètes de mon âme !

19 mars 1873

« J'aurais voulu plus tôt vous remercier de votre excellente lettre à l'occasion du traité d'évacuation. Ma joie eût été sans mélange, si ce mot de libération n'éveillait en moi la douloureuse, l'amère pensée de nos chères provinces sacrifiées. Il me semble que leur sort deviendra plus horrible à partir de ce

jour où nous nous disions officiellement délivrés quand nous abandonnons

19. Jui.

ces illustres et déplorables captures. Rien
ne me consolera de cette iniquité, et je
tremble que la fortune ne l'ait été bien cruelle,
en me condamnant à mettre ma signature
au bas des traités que l'ont consommés.
Je ne me reconforte un peu qu'à l'espérance
qu'elles nous reviendront. Vous savez
que, dans ma conviction profonde, cette
réparation sera le fruit, moins de nos
actes militaires que de notre bon conduite.

A G^{ne} 1873.

Je ne puis écrire cette date sans une émo-
tion bien naturelle. Elle me reporte à
une journée à la fois terrible et glorieuse
dans laquelle la France s'est reconquise par
sanglants, tous mutilés. Elle a pu aperce-
voir et la grandeur de son infortune et
les ressources d'une puissance dont elle avait
si mal usé. Quelques hommes n'ont pas
désespéré de son salut. Ils se sont mis réso-
lument à l'œuvre, alors qu'il n'y avait
rien à faire pour résister, ils ont tout fait
pour sauver au moins l'honneur du pays.
Ils ont tenu jusqu'à la dernière extrémité,
quelles que soient les calomnies dont ils
ont été abreuvés, par la ferme confiance
que l'histoire dira qu'ils ont rempli leur
devoir. Mais au prix de quelles douleurs,
Dieu seul peut le juger

19

ces illustres et déplorables captives. Rien ne me consolera de cette iniquité, et je trouve que la fortune ne m'été bien cruelle en me condamnant à mettre ma signature au bas des traités qui l'ont consommée. Je ne me reconforte un peu qu'à l'espérance qu'elles nous reviendront. Vous savez que, dans ma conviction profonde, cette réparation sera le fruit, moins de notre action militaire que de notre bonne conduite

4 7^{bre} 1873

« Je ne puis écrire cette date sans une émotion bien naturelle. Elle me reporte à une journée à la fois terrible et glorieuse dans laquelle la France s'est reconquise toute sanglante, toute mutilée. Elle a pu apercevoir et la grandeur de son infortune et les ressources d'une puissance dont elle avait si mal usé. Quelques hommes n'ont pas désespéré de son salut. Ils se sont mis résolument à l'œuvre. Alors qu'il n'y avait rien à faire pour résister, ils ont tout fait pour sauver au moins l'honneur du pays. Ils ont tenu jusqu'à la dernière extrémité. Quelles que soient les calomnies dont ils ont été abreuvés, j'ai la ferme

confiance que l'histoire dira qu'ils ont rempli leur devoir. Mais au prix de quelles douleurs, Dieu seul peut le juger

26 février 1874,

20 27

o En traçant cette date, ma main fremit
d'indignation et de douleur, il y a trois ans,
elle avait eu jadis - là, mis ~~mon~~ nom au
bas du fatal traité de paix, et je ne
sais encore comment mon cœur m'en était
pas brisé. Cette amertume immense
n'est point passée, et le temps ne calme
pas la douleur de ces temps cruels...
Je me figure être un homme ~~abandonné~~, gardant
encore les apparences de la vie, en ayant
perdu la réalité.

Mais ces souffrances sans nom et sans
remède trouvent quelques adoucissements dans
le sentiment du devoir accompli, dans la
droiture des intentions et dans la constante
pratique du bien. Et qui plus que Jules
Fauchon a jamais éprouvé ces angoisses et
priétés jadis? ~~En vain essaierait-on d'émou-~~
~~ver tous les services qu'il a rendus,~~
toutes les ^{grues} infortunes qu'il a soulignées, ~~toutes~~
les larmes qu'il a essuyées! Ces actes de
bienfaisance, il les fait simplement ~~comme~~
toutes choses, il avait besoin de témoigner
sa sympathie pour toutes les douleurs
humaines, il ne pouvait pas plus s'im-
pêcher de ^{faire} ~~pratiquer~~ la charité que le
soleil de répandre sa lumière et sa chaleur
et la fleur d'exhaler son parfum. Ses

20

26 février 1874

« En traçant cette date, ma main frémit d'indignation et de douleur, il y a trois ans, elle avait ce jour-là, mis mon nom au bas du fatal traité de paix, et je ne sais encore comment mon cœur ne s'en était pas brisé. Cette amertume immense n'est point passée, et le temps ne calme pas la douleur de ces temps cruels... Je me figure être un homme foudroyé, gardant encore les apparences de la vie, en ayant perdu la réalité

Mais ces souffrances sans nom et sans remède trouvent quelques adoucissements dans le sentiment du devoir accompli, dans la droiture des intentions et dans la constante pratique du bien. Et qui plus que Jules Favre a jamais éprouvé ces austères et saintes joies ? Que de services il a rendus, que d'infortunes il a soulagées, que de larmes il a essuyées ! Ces actes de bienfaisances, il les faisait simplement comme toutes choses, il avait besoin de témoigner sa sympathie pour toutes les douleurs humaines, il ne pouvait pas plus s'empêcher de faire le

bien que le soleil de répandre sa lumière et sa chaleur et la fleur
d'exhaler son parfum. Ses

21, 23

paroles et us ne nous étions jamais à
 la source intarissable de son indicible bonté.
 En 7 ans je m'efforcerais de la décrire,
 je ne puis que la regretter et la bénir,
 et au souvenir de toutes les manières que
 j'en ai reçues, de celles que je lui ai vu
 donner, je sens mon cœur se fonder sous
 l'étreinte d'une inénarrable douleur...
 Cette bonté, toujours égale, se traduirait
 de mille manières, avec d'innombrables nuances
 que son cœur délicat savait lui inspirer
 et qui allaient droit au cœur que'en était
 l'objet. Mais celle ne s'est jamais
 démentie ni dans l'intimité, ni dans les
 -meses de l'amitié, elle éclatait même
 dans ses rapports avec ceux qu'il ne voulait
 pas appeler subalternes, car il était par-
 faitement conquis avec ses principes de
 -vertus. Et les élevait par la confiance
 et la bienveillance; il était reconnaissant
 de ^{leur} moindres services, il craignait toujours de
 trop caresser d'eux et de ne pas leur tenir
 -guer assez de regards. Jamais je n'ai entendu
 sortir de sa bouche une seule parole dure.
 Quand il avait quelque remontrance à
 faire, il s'enveloppait de tant de circon-
 -locutions qu'elle disparaissait sous cette
 forme agréable et ressemblait presque à
 un louange.

Celle inaltérable douceur, cette affabilité

21

paroles et ses actions étaient puisées à la source intarissable de son indicible bonté . En vain, je m'efforcerais de la décrire, je ne puis que la regretter et la bénir, et au souvenir de toutes les marques que j'en ai reçues, de celles que je l'ai vu donner, je sens mon cœur se fondre sous l'étreinte d'une inénarrable douleur

Cette bonté, toujours égale, se traduisait de mille manières, avec d'infinies nuances que son cœur délicat savait lui inspirer et qui allaient droit au cœur qui en était l'objet. Mais ni elle ne s'est jamais démontré ni dans l'intimité, ni dans le commerce de l'amitié, elle éclatait surtout dans ses rapports avec ceux qu'il ne voulait pas appeler subalternes, car il était trop parfaitement conséquent avec ses principes démocratiques. Il les élevait par la confiance et la bienveillance, il était reconnaissant de leur moindre service, il craignait toujours de trop exiger d'eux et de ne pas leur témoigner assez d'égards. Jamais je n'ai entendu sortir de sa bouche une seule parole dure. Quand il avait quelque remontrance à faire, il l'enveloppait de tant de circonlocutions qu'elle disparaissait sous cette forme agréable et ressemblait presque à une louange.

Cette inaltérable douceur, cette affabilité

constants avaient ^{leur} dans. R. 27
 -cien de l'humanité, un respect profond
 pour les plus petits auxquels il témoignait
 une tendresse toute particulière. Plus ils
 étaient déshérités, plus ils avaient droit
 à sa sympathie et à son appui. Que
 de fois il écoutait avec une angoisse pa-
 -trernelle des récits toujours recommencés et
 jamais terminés; et quand je lui représentais
 la fatigue qu'il s'imposait et la perte
 de temps à laquelle il se résignait, il
 me répondait: « Cela fait tant de bien
 aux malheureux et pourvu qu'ils
 aient leur aise; et si l'on ne peut leur donner
 le bonheur, on peut toujours les écouter
 et leur dire une bonne parole. » Malgré
 le déclin de sa santé et de ses forces, il ne
 cessait de se prodigier
 et participait à eux.

27 x. br. 1877.

Je ne me résigne à m'éloigner de toi qu'en
 songeant que, sans cette combinaison, je
 manquerais bien des occasions d'être utile
 à de pauvres gens qui viennent à moi.

13 août 1878.

Les uns ont défilé avec des sollicitations,
 les autres non sans laisser un assez fort
 trou dans notre petite bourse d'où la
 péenne sort plus qu'elle n'entre. À la
 volonté de Dieu! quand on a l'honneur

22

constante avaient leur source dans mon amour sincère de l'humanité, un respect profond pour les plus petits auxquels il témoigne une tendresse toute particulière. Plus ils étaient déshérités, plus ils avaient droit à sa sympathie et à son appui. Que de fois il écoutait avec une angélique patience les récits toujours recommencés et jamais terminés ; et quand je lui représentais la fatigue qu'il s'imposait et la perte de temps à laquelle il se résignait, il me répondait : « Cela fait tant de bien aux malheureux de pouvoir se plaindre à leur aise ; et si l'on ne peut leur donner du bonheur ; on peut toujours les écouter et leur dire une bonne parole. » Malgré le déclin de sa santé et de ses forces, il ne cessait de se prodiguer à eux.

27 x^{bre}1877

« Je ne me résigne à m'éloigner de toi qu'en songeant que, sans cette combinaison je manquerais bien des occasions d'être utile à de pauvres gens qui viennent à moi

13 avril 1878

« Les uns ont défilé avec des sollicitations, les autres non sans laisser un assez fort trou dans notre petite bourse d'où la pécune sort plus qu'elle n'entre. À la volonté de Dieu ! Quand on a l'heure

de posséder une femme telle que toi, ou est
 tellement un. J'aimais des petites misères de
 la vie qu'on se laisse insinuer et les
 coeurs rempli de joie à tout ce qu'on croit
 bon, sans calculer le préjudice, tant on
 est heureux de rapporter la plus honorable
 bonne action à celui qui les inspire toutes
 et dont la vertu estimée est la plus
 méritable des récompenses.

Et oubliant les bienfaits qu'il reçoit
 dit autrui de lui, tandis qu'il ne perdait
 jamais le souvenir de la moindre preuve
 d'affection et de dévouement qu'il avait
 reçus. Un parole affectueux faisait
 vibrer son coeur qui s'épanouissait au moindre
 témoignage de sympathie, des plus humbles
 comme des plus grands;

le 22 mars 1873.

Il était bien sûr que le généreux élan de
 M. le président de la République trouverait
 un écho dans votre coeur. Le mien a été brisé
 d'émotion. De telles nouvelles sont plus difficiles
 à supporter que celles du chagrin et de l'imitation.
 J'ai été principalement sensible à la com-
 -pense affective de celui qui, pour ma part,
 je n'ai jamais cessé d'aimer et de défendre.
 Les sympathies de mes amis de la gauche
 m'ont aussi profondément touché.

23

de posséder une femme telle que toi, on est tellement au-dessus des petites misères de la vie qu'on se livre insouciant et le cœur rempli de joie à tant ce qu'on croit bon, sans calculer les préjudices, tant on est heureux de rapporter la plus humble bonne action à celle que les inspire toutes et dont la discrète estime est la plus ineffable des récompenses. »

Il oubliait les bienfaits qu'il répandait autour de lui, tandis qu'il ne perdait jamais le souvenir de la moindre preuve d'affection et de dévouement qu'il avait reçu. Une parole affectueuse faisait tressaillir son cœur qui s'épanouissait au moindre témoignage de sympathie, des plus humbles comme des plus grandes ;

Le 22 mars 1873 :

« J'étais bien sûr que le généreux élu de M. le président de la République trouverait un écho dans notre cœur. Le mien a été brisé d'émotion. De telles (...) sont plus difficiles à rapporter que celles du chagrin et de l'irritation. J'ai été principalement sensible à la courageuse affection de celui que, pour ma part, je n'ai jamais cessé d'aimer et de défendre. Les

sympathies de mes amis de la gauche m'ont aussi profondément
touché

Il ne voulait pas croire à l'ingratitude
 alors même qu'elle était évidente, et jamais
 aucun parole amère ne sortait de sa bouche
 contre ceux mêmes qui lui avaient ^{abusé} ~~provoqué~~
 les injures et les outrages, jamais il n'a
 pu pratiquer plus complètement la miséri-
 cordie et le pardon que par ces cas généraux
 qui ne vont pas à gas c'est que le repentant
 et ont l'inaltérable mansuetudo ^{à l'égard}
 sur mes lèvres les jugements sévères et les
 paroles indignes qui étaient prêts à en jaillir.

27 avril 1874.

à J's amis en amour de mon empire
 M. X. Je tenais d'autant plus à m'y
 trouver qu'il avait toujours été animé contre
 moi des sentiments les plus hostiles. Je ne
 pouvais mieux répondre à ses calomnies.

Il ne se lassait pas de faire du bien à
 ceux qui le calomniaient. Indulgent et
 miséricordieux pour tous, il n'était sévère
 que pour lui-même et se reprochait amère-
 ment les fautes qu'il avait pu commettre
 et qu'il ne s'est jamais pardonnées.

Si je besoin de dire qu'un profond
 sentiment religieux était la source ineffable
 de ce qu'il y avait de plus grand dans son carac-
 tère. Je cite d'un de ses dernières paroles
 à propos d'un affublé le sens: « Ne t'élève
 dans la religion catholique, j'en ai pratiqué

24

Il ne voulait pas croire à l'ingratitude alors même qu'elle était évidente, et jamais aucune parole amère ne sortait de sa bouche contre ceux même qui l'avaient abreuvé d'injures et d'outrages. Jamais je n'ai vu pratiquer plus complètement la miséricorde et le pardon que par ce cœur généreux qui ne savait pas ce que c'est le ressentiment et dont l'inaltérable mansuétude arrêtait sur mes lèvres les jugements sévères et la parole indignée qui était prête à en jaillir.

24 avril 1874

« J'ai assisté un envoi de mon confrère M.XXX. Je tenais d'autant plus à m'y trouver qu'il avait toujours été animé contre moi des sentiments les plus hostiles. Je ne pouvais mieux répondre à ses calomnies.

.

Il ne se lassait pas de faire du bien à ceux qui le calomniaient. Indulgent et miséricordieux pour tous, il n'était sévère que pour lui-même et se reprochait amèrement les fautes qu'il avait pu commettre et qu'il ne s'est jamais pardonnées.

Ai-je besoin de dire qu'un profond sentiment religieux était la source ineffable de ce qu'il y avait de plus grand dans son caractère. Je cite l'une de ses paroles de peur d'en affaiblir le sens : « Né et élevé dans la religion catholique, j'en ai pratiqué

le culte jusqu'à l'âge de vingt ans. À ce
 moment, éclairé par la raison et par
 l'étude, je n'ai pu accepter ses dogmes,
 et si j'en aurais pris part à ses cérémo-
 nies extérieures, c'est que la prière en
 commun m'aurait fait le sentiment religieux
 qui est le fondement de mes principes moraux
 et politiques. J'ai dû cesser, lorsque le
 catholicisme est devenu un parti, combattre
 m'entraîner les idées qui j'ai défendues toute
 ma vie. Depuis, j'ai trouvé dans l'exercice
 du culte protestant ce qui répondait le mieux
 aux besoins de mon âme.

Je ne mourrais pas tranquille si je
 n'avais la certitude que ma fin sera marquée
 par un hommage à Dieu, à l'existence, à
 la bonté et à la miséricorde infinies de
 quel ma foi a été et demeurera toujours
 complète. Le sentiment avait été cultivé
 avec moi par la piété éclairée d'un père
 incomparable à laquelle ce fils reconnaissant
 et tendre rendit hommage de tout ce qu'il
 y avait de bon en lui.

G. X. le 1873.

« Je ne veux pas que vous me croyez supé-
 rieur à ce que je suis, et je ne sais vraiment
 qu'un homme comme nos autres, mortel très-
 faible, bien intentionné, je crois, et devant
 jusqu'à la fin de sa vie remercier Dieu

25

le culte jusqu'à l'âge de vingt ans. À ce surement, éclairé par la raison et par l'étude, je n'ai pu accepter ses dogmes, et si j'ai souvent pris part à ses cérémonies antérieures, c'est que la prière en commun satisfaisait le sentiment religieux qui est le fondement de mes principes moraux et politiques. J'ai dû cesser, lorsque le catholicisme est devenu un parti, combattant à outrance les idées que j'ai défendues toute ma vie. Depuis, j'ai trouvé dans l'exercice du culte protestant ce qui répondait le mieux aux besoins de mon âme

« Je ne mourrais pas tranquille si je n'avais la certitude que ma fin sera marquée par un hommage à Dieu, à l'existence, à la bonté et à la miséricorde infinies duquel ma foi a été et demeurera toujours complète. » Ce sentiment avait été cultivé avec moi par la piété éclairée d'une mère incomparable à laquelle ce fils reconnaissant et tendre rendit hommage de tout ce qu'il y avait de bon en lui ;

6 x^{bre} 1873.

« Je ne veux pas que vous ne croyiez supérieur à ce que je suis, et je ne suis vraiment qu'un homme comme un autre, souvent très faible, bien intentionné, je crois, et devant jusqu'à la fin de ma vie remercier Dieu

De l'avis fait entre d'un mère qui a mis
de bons sentiments dans son cœur . . .

Et me disait souvent que ce qu'il y avait
de plus enviable dans la vie, c'était d'être
reconnu pour le fils de sa mère. Aussi
embrasé il aimait à s'entretenir avec moi
de cette bonne femme qui Dieu avait ornée
de toutes les vertus et enrichie de tous les
don de l'esprit pour former l'âme de son
fils. Que de fois il m'exprimait sa
conviction qu'il aurait été préservé de bien
des erreurs si Dieu n'avait senti trop tôt
sa tendresse cette mère bien-aimée!

Tous les événements de la vie, ses joies
comme ses épreuves ramenaient sans cesse
l'infirmité son âme vers les aspirations infi-
nies en pouvaient s'attacher qu'aux sources
éternelles :

29 x^{bre} 1873

« Je n'ai d'autres mérites que de chercher mon
point d'appui plus haut que moi, et c'est
aussi que dans une somme rencontrée dans le
monde idéal qui domine nos matérielles
destinées . . .

12 juillet 1873.

« J'admire ceux qui se croient pas en Dieu.
Comment croissent-ils leur force dans les luttes
de ce monde ? Ou plutôt, en les voyant se
conserver le calme et le courage, je les hais

26

de l'avoir fait naître d'une mère qui a mis de bons sentiments dans mon cœur

Il me disait souvent que ce qu'il y avait de plus enviable dans la vie, c'était d'être reconnu pour le fils de sa mère. Aussi combien il aimait à s'entretenir avec moi de cette digne femme que Dieu avait ornée de toutes les vertus et enrichie de tous les dons de l'esprit pour former l'âme de son fils. Que de fois il m'exprimait sa conviction qu'il aurait été préservé de bien des erreurs si Dieu n'avait ravi trop tôt à sa tendresse cette mère bien-aimée !

Tous les événements de la vie, ses joies comme ses épreuves ramenaient sans cesse vers l'infini son âme dont les aspirations infinies ne pouvaient s'éteindre qu'aux sources éternelles :

29 x^{bre} 1873

« Je n'ai d'autre mérite que de chercher mon point d'appui plus haut que moi, et c'est ainsi que nous nous sommes rencontrés dans le monde idéal qui domine nos mutuelles destinées

12 juillet 1873

« J'admire ceux qui ne croient pas en Dieu.
Comment conservent-ils leur force dans les luttes de ce monde ?
Ou plutôt, en les voyant y conserver le calme et le courage, je les
tiens

pour croyants à leur insu et que qui ils en
 recueillent des, car ils témoignent qu'il y
 a quelques choses de plus haut que les pères.
 leurs apparences auxquelles la seule sagesse
 se vissent l'honneur et la vertu.

28 juillet 1843, à propos d'un accident arrivé
 La vie est un douloureux mystère, et il en
 fait rien moins qu'une fin bien vive pour
 ne pas sentir de la bonté ou de la puissance,
 dans quand on voit ces cruels et injustes
 hasards accabler des êtres innocents et
 la souffrir au profit à personne.

4 y^o 1843.

" C'est toujours à Dieu qu'il faut revenir
 quand l'âme est surchargée d'un poids que les
 hommes sont incapables de mesurer.

11 y^o 1843.

Vos messages sont un pur reflet de votre
 âme, seulement ils ont le défaut de finir,
 quelle soit chose que ce soit! Comme on
 aspire à pouvoir s'effacer, comme l'âme se
 confond ici avec l'idée de Dieu, pour se
 plonger dans l'infini qui est son véritable
 élément!

26 y^o 1843.

" C'est ainsi que, surant vos hautes
 inspirations, nos hommes toujours ramenés
 à Dieu par ses grâces comme par ses mystérieuses
 rigueurs. Nous sommes à la fois le chef d'œuvre

27

pour croyants à leur insu et quoi qu'ils en veuillent dire, car ils témoignent qu'il y a quelque chose de plus haut que les passagères apparences auxquelles la foule sacrifie si souvent l'honneur et la vertu

28 juillet 1873, à propos d'un accident arrivé à (...) La vie est un douloureux mystère, et il ne faut rien moins qu'une foi bien vive pour ne pas douter de la bonté ou de la puissance divine quand on voit ces cruels et injustes hasards accabler des êtres innocents dont le sacrifice ne profite à personne

4 7^{bre} 1873

« C'est toujours à Dieu qu'il faut revenir quand l'âme est surchargée d'un poids que les hommes sont incapables de mesurer

11 7^{bre} 1873

« Vos messages sont un pur reflet de votre âme, seulement ils ont le défaut de finir. Quelle sottise chose que ce mot ! Comme un espoir à pouvoir l'effacer ! Comme l'affection se confond ici avec l'idée de Dieu, pour se plonger dans l'infini qui est son véritable élément !.

29 9^{bre}1873

« C'est ainsi que, suivant vos hautes inspirations, nous sommes toujours ramenés à Dieu par ses grâces comme par ses mystérieuses rigueurs. Nous sommes à la fois le chef d'œuvre

de sa force et les témoignés vicieuses de
notre faiblesse. Nous ne saurions vivre
pas nous sans lui et sans le trait
d'union qui nous y rattache

20 x br 1843.

« Comme vous je crois à l'intervention de
Dieu dans les événements les plus humbles
Seulement nous pourrions méconnaître sa
volonté; nous nous mettons donc à
l'interroger

11 août 1844.

« N'est-ce pas une des voluptés intérieures
les plus douces que cette communauté d'adoration,
de prières et de recueillement

Il me disait souvent qu'il n'avait jamais
ouvert la bouche, mis à la barre, sur la
tribune, sans avoir élevé son âme à Dieu.
C'était la le secret de cette incompréhensible
énergie qui triomphait de toutes ses intimes
défaillances et surmontait même de la maladie
dont il sentait parfois cruellement les
attaques. C'est de Dieu qu'il tenait ce,
souffle puissant qui remuait profondément
les consciences et les cœurs et en faisait
tressaillir les fibres les plus délicates. C'est
en Dieu aussi qu'il posait cet amour constant
de son devoir qui transfigurait ses occupations
les plus humbles ^{les plus} et les plus importantes.

28

de sa force et les témoins irrécusables de notre faiblesse. Nous ne saurions vivre par nous sans lui et sans le trait d'union qui nous y rattache.

20 x^{bre} 1873,

« Comme vous, je crois à l'intervention de Dieu dans les événements les plus humbles. Seulement nous pouvons méconnaître sa volonté ; nous nous mettrons deux à l'interroger.

.

11 août 1877

« N'est-ce pas une des voluptés intérieures les plus douces que cette communauté d'adoration, de prières et de recueillement .

.

Il me disait souvent qu'il n'avait jamais ouvert la bouche, soit à la barre, soit à la tribune, sans avoir élevé son âme à Dieu. C'était là le secret de cette indomptable énergie qui triomphait de toutes ses intimes défaillances et souvent même de la maladie dont il sentait parfois cruellement les atteintes. C'est de Dieu qu'il tenait ce souffle puissant qui remuait profondément les consciences et les cœurs et en faisait tressaillir les fibres les plus

déliçates. C'est en Dieu aussi qu'il puisait cet amour constant du devoir qui transfigurait ses occupations les plus humbles comme les plus importantes.

3 août 1843.

29 37

" Vous dites avec une inimitable justesse
qu'il n'y a rien de petit dans la vie ..
L'âme simple et droite élève tout.

Mal plus que lui n'a été l'esclave
du devoir. Aussi ne se emportait-il
pas quand il croyait y voir un manque ou
n'y avait point mis tout son cœur, toutes
ses forces :

29 août 1843.

" Je crains, en négligeant ce devoir, de ne pas
être tout-à-fait en règle avec moi-même,
et je vais essayer ..

Sans lui, entrevoir sa tâche et l'ac-
complir était tout un. Il suivait sa voie
d'un pas ferme et calme, alors même
qu'il y aurait eu vent, vague, outrage,
et portant la pluie toujours saignant d'un
cœur ~~fièvre~~ à jamais bûché par les malheurs
de la patrie :

29 oct 1843.

" La fortune m'a réservé la part bien
heureuse de rendre à mon pays les services les
plus importants que puisse souhaiter un
ami et un citoyen. Je ne mis pas alléluia,
servant je n'ai pas reculé, je n'ai éprouvé
dans l'échec ni incertitudes, ni embarras,

29

9 août 1873

« Vous dites avec une inimitable justesse qu'il n'y a rien de petit dans la vie ... L'âme simple et droite élève tout.

.

Nul plus que lui n'a été l'esclave du devoir. Aussi ne se consolait-il pas quand il croyait y avoir manqué ou n'y avoir point mis tout son cœur, toutes ses forces.

29 août 1873-

« Je crains, en négligeant ce devoir de ne pas être tout-à-fait en règle avec moi-même, et je vais essayer.

.

Pour lui, entrevoir sa tâche et l'accomplir était tout un. Il suivait sa vie d'un pas ferme et calme, alors même qu'il y marchait seul, bafoué, outragé, et portant la plaie toujours saignante d'un cœur à jamais brisé par les malheurs de la patrie :

29 x^{bre} 1872

« La fortune m'a réservé la particulière faveur de rendre à mon pays les services les plus douloureux que puisse souhaiter un amant du sacrifice. Je ne suis pas allé au-devant, je n'ai pas reculé. Je n'ai éprouvé dans l'action ni incertitude, ni embarras.

.....

30 37

Ces instincts intimes n'ont pas en la
 pouvoir d'affaiblir un amour ardent pour
 un pays ni un dévouement passionné
 pour sa profession. Tel qu'il m'est
 apparu ^{sans} ~~par~~ ses discours, brûlants de patrio-
 tisme et tout remplis de la beauté
 divine qui transmet l'âme humaine lors-
 qu'elle est en communication avec un auteur
 et qu'elle ~~trouve~~ ^{cherche} ~~trouve~~ ^{cherché} sincèrement le
 vrai et réaliser le bien, tel je l'ai connu
 jusqu'à la fin, toujours égal à lui-même,
 toujours enseignant avec ses principes et
 y rapportant les choses les plus petites
 en apparence pour les élever et les trans-
 former. Quelque fois il mettait sous mes
 yeux des pages qu'il avait écrites à vingt
 ans et qui trouvaient leur naturel enchaî-
 -nement dans celles qu'il traçait à soixante.
 Dix;

16 février 1873

" Vous dites avec raison que, malgré toutes les
 reconstructions, je suis resté dans ma voie, un peu
 absorbé mais un peu égaré par l'idéal, en-
 -avant une sorte de gaucherie et d'imprécis-
 -sion qui s'expliquent par un trop grand
 concentration en moi-même, cherchant
 dans tous mes actes plutôt un élan de
 l'âme qu'une décision pratique . . .

Ces tristesses intimes n'ont pas eu le pouvoir d'affaiblir son amour ardent pour son pays ni son dévouement passionné pour sa profession. Tel qu'il m'était apparu dans ses discours, brûlants de patriotisme et tout resplendissants de la beauté divine que transmet l'âme humaine lorsqu'elle est en communication avec son auteur et qu'elle veut sincèrement chercher le vrai et réaliser le bien, tel je l'ai connu jusqu'à la fin, toujours égal à lui-même, toujours conséquent avec ses principes et y rapportant les choses les plus petites en apparence pour les élever les transfigurer. Quelquefois il mettait sous mes yeux les pages qu'il avait écrites à vingt ans et qui trouvaient leur naturel enchaînement dans celles qu'il traçait à soixante-dix :

16 février 1873

« Vous dites avec raison que, malgré toutes les secousses je suis resté dans ma voie, un pas absorbé mais un peu égaré par l'idéal, conservant une sorte de gaucherie et d'impuissance qui s'expliquent par une trop grande concentration en moi-même, cherchant dans tous mes actes plutôt un élan de l'âme qu'une décision pratique.

8 Jhs 1873

31 93

« Mais cette persistance, cette unité morale et intellectuelle sont-elles un avantage ? N'est-ce pas une illusion orgueilleuse de les juger telles ? L'homme n'est-il pas fait pour le progrès, c'est-à-dire pour le changement ? Et n'est-ce pas un signe d'infériorité de se trouver à cinquante ans ce qu'on était à vingt ? Je laisse à de plus sages le soin de résoudre ces questions. Seulement je remercie Dieu de m'avoir donné ce défaut, puisqu'à la fin de ma vie, mon cœur travaillé encre et d'épanouit en d'ineffables jouissances quand il rencontre la noblesse d'âme, la bonté, la clairvoyance, la tolérance indulgente et élevée

Jamais je n'ai mieux compris l'éternelle jeunesse de l'âme, et la merveilleuse aptitude du génie toujours puissant pour la manifestation, malgré les décadences et les infirmités de son trop fragile enveloppe. Ce n'est un sûr garant de l'immortalité et de la perpétuité de nos êtres moraux qui progressent tous en restant identiques à lui-même.

J'ai fait allusion à mon culte pour sa profession : Mais on aurait pu les croire lui d'une racine qui s'est ^{révélée} manifestée

31

8 7^{bre} 1873

« Mais cette persistance, cette unité morale et intellectuelle sont-elles un avantage ? N'est-ce pas une illusion orgueilleuse de les juger telles ? L'homme n'est-il pas fait pour le progrès, c'est-à-dire pour le changement ? Et n'est-ce pas un signe d'infériorité de se trouver à soixante-cinq ans ce qu'on était à vingt ? Je laisse à de plus sages le soin de résoudre ces questions. Seulement je remercie Dieu de m'avoir donné ce défaut, puisqu'à la fin de ma vie, mon cœur tressaille encore et s'épanouit en d'ineffables jouissances quand il rencontre la noblesse d'âme, la bonté, la clairvoyance, la tolérance indulgente et élevée.

Jamais je n'ai mieux compris l'éternelle jeunesse de l'âme, et la merveilleuse aptitude du génie toujours puissant pour les manifestes, malgré les décadences et les infirmités de sa trop fragile enveloppe. Ce n'est un sûr garant de l'immortalité et de la perpétuité de notre être moral qui progresse tout en restant identique à lui-même.

J'ai fait allusion à son culte pour sa profession : Nul ne saurait parler comme lui d'une vocation qui s'est révélée

3h 3/4

pour ainsi dire, avant l'adolescence et à
 la préparation de laquelle il a consacré
 toutes les veilles laborieuses de sa jeunesse,
 Mais je tiens à mentionner les constances
 et son tendre attachement pour le bureau
 lequel a été, jusqu'à la fin, l'objet
 de sa prédilection. Jamais son ardent
 dévouement pour ceux qui lui confiaient
 leurs intérêts ne s'est démenté :

6 x 63 1873.

« Daignez réfléchir un instant aux inquiet-
 -udes d'un plaideur. Troublé dans son droit,
 dans son repos, dans ses intérêts, menacé dans
 ses biens matériels, souvent d'un avenir à
 son honneur, et à le sentiment très-vif
 de ce qui doit être fait pour son salut, l'Espen-
 --ant il faut qu'il ait recours à un étranger.
 Cet étranger va traduire ce qu'il pense, ce
 qu'il veut, ce qu'il souffre ; il va devenir
 un autre lui-même ; il va expliquer sa
 vie ; quelle mission et quelle responsabilité
 cette responsabilité est d'autant plus grande
 qu'elle n'a pas de sanction. Si l'erreur
 est légère, inattendue, peu scabreuse, elle
 gravement compromet les intérêts qui lui
 ont été confiés. Et alors, par sa négligence,
 le juge qui s'est trompé a-t-il dit : « Pourquoi
 ne m'a-t-on pas éclairé ? » Il sera en partie
 cause de malheurs irréparables et n'en sera
 pas touché. Mêmez vous l'étendre des

32

pour ainsi dire, avant l'adolescence et à la préparation de laquelle il a consacré toutes les veilles laborieuses de sa jeunesse. Mais je tiens à mentionner la constance de son tendre attachement pour le barreau lequel a été, jusqu'à la fin, l'objet de sa prédilection. Jamais son ardent dévouement pour ceux qui lui confiaient leurs intérêts ne s'est démenti :

6 x^{bre}1873

« Daignez réfléchir un instant aux inquiétudes d'un plaideur. Troublé dans son droit, dans son repos, dans ses intérêts, menacé d'une perte matérielle, souvent d'une atteinte à son honneur, il a le ressentiment très vif de ce qui doit être dit pour son salut. Cependant il faut qu'il ait recours à un étranger. Cet étranger va traduire ce qu'il pense, ce qu'il veut, ce qu'il souffre : il va devenir un autre lui-même ; il va expliquer sa vie ; quelle mission et quelle responsabilité. Cette responsabilité est d'autant plus grande qu'elle n'a pas de sanction. Si l'avocat est léger, inattentif, peu scrupuleux, il peut gravement compromettre les intérêts qui lui sont confiés. Il autorise, par sa

négligence, le juge qui s'est trompé à dire : Pourquoi ne m'a-t-on pas éclairé ? Il sera en partie cause de malheurs irréparables et n'en sera pas touché. Mesurez-vous l'étendue des

préconceptions qui s'emparent de celui qui
 empêche ces choses? Transient il ne serait
 écarté, s'il ne les ramenait pas à ce qui est
 simple, naturel, humain, et à-dire au
 possible. Il ne dépend pas de moi d'avoir
 les facultés impénétrables, et ne puis omettre
 de me défendre d'une involontaire faiblesse.
 Mais ce que je puis, par conséquent ce que
 je dois, c'est donner à celui qui vient à
 moi tout l'effort que réclame sa défense
 et m'y consacrer tout entier dans la limite
 de ce que l'on m'impose. Dans cela est l'o-
 bligation, y manquer serait indelicate.

Avec quelle patience inépuisable il
 écoute les ^{des plaintes} plaintes, cherchant à démêler
 la vérité dans leurs explications souvent
 bien confuses! Avec quelle pénétration
 pleine de sollicitude il étudie leur regard,
 leur contenance, pour saisir, dans ces manifesta-
 tions spontanées, le moindre rayon de
 lumière qui put éclairer leur cause! Avec
 quel zèle infatigable il se consacrait au
 travail pour recueillir leur défense! Cent
 fois il écrivait les volumineux dossiers,
 cent fois il les reprenait, ne se jugeant ja-
 mais suffisamment ^{prêt,} préparé. Et avec
 quelle contenance despite il se livrait à ce
 rude labeur, sans même s'apercevoir de
 fatigues et de malaises inquiétants qu'il ne sentait pas

préoccupations qui s'emparent de celui qui comprend ces choses ? Vraiment il en serait écrasé, s'il ne les ramenait pas à ce qui est simple, sage et humain, c'est-à-dire un possible. Il ne dépend pas de moi d'avoir des facultés supérieures, de ne rien omettre, de me défendre d'une involontaire faiblesse. Mais ce que je puis, par conséquent ce que je dois, c'est donner à celui qui vient à moi tout l'effort que réclame sa défense et m'y consacrer tout entier dans la limite de ce qu'elle m'impose. Faire cela est d'obligation, y manquer serait indélicat.

Avec quelle patience inépuisable il écoutait les plaintes des plaideurs, cherchant à démêler la vérité dans leurs explications souvent bien confuses ! Avec quelle pénétration pleine de sollicitude il étudiait leur regard, leur contenance, pour saisir, dans ces manifestations spontanées, le moindre rayon de lumière qui pût éclairer leur cause ! Avec quel zèle infatigable il se consacrait au travail que nécessitait leur défense ! Cent fois il épuisait les volumineux dossiers, cent fois il les reprenait, ne se jugeant jamais suffisamment prêt. Et avec quelle contention d'esprit il se livrait à ce rude labeur, suivi souvent de fatigue et de malaises inquiétants qu'il ne rentrait pas

sous l'ignominie de sa persécution. M 36
 avec une religiosité vaine à cet enfanterement
 douloureux, trop heureux quand il interrom-
 -pait un instant ses prodigieux efforts
 pour me demander à la fois une copie, une
 analyse ou une recherche quelconque. Ses
 -miris et indéscriptibles spectacles, non
 sans en éprouver de l'inquiétude et de la
 souffrance, car je pressentais que cette
 lutte inégale ne pourrait durer toujours
 et que le trop faible compagne de cette
 âme ardente finirait par y succomber.
 Je ne lui demandais plus de se modérer,
 sachant trop bien que c'était vouloir l'im-
 -possible. Il me disait d'ailleurs qu'il
 fallait me résigner à le voir abréger sa
 vie, para qu'il ne comprenait pas la vie
 sans l'action; et je priais Dieu de le
 soutenir et d'éloigner le plus possible
 de douloureux menaces.

Après avoir accompli son travail propre
 surhumain il n'était jamais, ni content
 ni tranquille. Son esprit était agité
 de sombres préconceptions; il redoutait la
 barre et craignait d'y demeurer avec qui
 venait en compagnie en lui. Et quand, à la
 suite de l'autre, ils lui témoignaient leur
 reconnaissance, il se tournait vers moi avec
 un indéfinissable sourire, et me lançait

sans l'aiguillon de sa pensée ! J'assistais avec un religieux silence à cet enfantement douloureux, trop heureux quand il interrompait un instant ses prodigieux efforts pour me demander une copie, une analyse ou une recherche quelconque. J'admirais cet indescriptible spectacle, non sans en éprouver de l'inquiétude et de la souffrance, car je pressentais que cette lutte inégale ne pourrait durer toujours et que le trop faible compagnon de cette âme ardente finirait par y succomber. Je ne lui demandais plus de se modérer, sachant trop bien que c'était vouloir l'impossible. Il me disait d'ailleurs qu'il fallait me résigner à le voir abrégé sa vie, parce qu'il ne comprenait pas la vie sans l'action ; et je priais Dieu de le soutenir et d'éloigner le plus possible ce douloureux sacrifice.

Après avoir accompli son travail presque surhumain il n'était jamais « ni content ni tranquille ». Son esprit était agité de sombres préoccupations ; il redoutait la barre et craignait d'y desservir ceux qui avaient eu confiance en lui. Et quand, à la sortie de l'audience, ils lui témoignaient leur reconnaissance, il se tournait vers moi avec un indéfinissable sourire, et ne tarissait

pas en éloges à leur bonté!! ³⁵ ~~34~~ Un grand
 cœur ignorait qu'il s'était donné à eux tout
 entier et que leurs paroles n'étaient qu'un
 juste hommage rendu à son dévouement
 sans bornes. S'il souffrait toujours con-
 -tamment des angoisses à la préparation,
 il finissait rarement de la pleine satisfaction
 du travail accompli, car il ne perdait jamais
 de vue tout ce qu'il aurait pu faire; et quand,
 à cette tristesse de la disproportion entre
 l'idéal et la réalité se joignaient celles d'un
 insuccès, il était plus insupportable que ces
 chagrins mêmes, et les plus affectueux
 paroles réussissaient difficilement à le
 calmer.

Il se délassait du travail contentieux du
 prétoire et du parlement par un autre travail
 qui l'absorbait également, car son esprit ne
 pouvait se donner à demi. Il cultivait les
 lettres; il aimait à écrire, et s'il avait eu
 plus de loisir, il aurait voulu approfondir
 bien des questions intéressantes qu'il regrettait
 de ne pouvoir qu'épifléter. Les jours les plus
 bénis étaient ceux où, nul devoir ne l'appelant
 au dehors, il pouvait se livrer, dans le calme
 et le recueillement de son cabinet, à ses études
 et à ses travaux de prédilection, hors ce cas
 de lui, se contemplant, sur son front radieux,
 l'épanouissement de sa pensée qui agitait sa

pas en éloges de leur bonté !! Son grand cœur ignorait qu'il s'était donné à eux tout entier et que leurs paroles n'étaient qu'un juste hommage rendu à son dévouement sans bornes. S'il souffrait toujours cruellement des angoisses de la préparation, il jouissait rarement de la pleine satisfaction du travail accompli, car il ne perdait jamais de vue tout ce qu'il aurait pu faire ; et quand, à cette tristesse de la disproportion entre l'idéal et la réalité se joignait celle d'un insuccès, il n'était plus inconsolable que ses clients mêmes, et les plus affectueuses paroles réussissaient difficilement à le calmer.

Il se délassait du travail contentieux du prétoire et du parlement par un autre travail qui l'absorbait également, car son esprit ne pouvait se donner à demi. Il cultivait les lettres ; il aimait à écrire, et s'il avait eu plus de loisirs, il aurait voulu approfondir bien des questions intéressantes qu'il regrettait de ne pouvoir qu'effleurer. Les jours les plus bénis étaient ceux où, nul devoir ne l'appelait au-dehors, il pouvait se livrer, dans le calme et le recueillement de son cabinet, à ses études et à ses travaux de prédilection. Assise en face de lui, je contemplais, sur son front radieux, l'épanouissement de sa pensée qui agitait sa

plans :

À août 1877.

36 38
 " J'ai suvent admiré comment, sans le poids
 d'anciennes et bien longues habitudes, pour
 ne pas dire manies de vieillard, ayant quelques
 peu étudié, examiné, rassemblé des idées,
 et n'ayant jamais pu, pour les préparations,
 supporter la moindre compagnie, même celle de
 mes secrétaires, même celle de mes enfants, j'étais
 pu tout à coup et sans transition aller,
 au trouble d'écriture que me causait toujours
 la présence, la liberté d'esprit nécessaire
 à mon travail intellectuel

Mais nous parlons peu; mais il m'en
 -venait en regard de ma tâche plus
 modeste et plus rebelle, que j'élabore moi-même
 péniblement sous un meslé sourcil. Il
 s'interrompait parfois pour me communiquer
 ce qu'il avait fait, et il me demandait mon
 avis auquel il avait la bonté d'attacher
 quelque prix. Ainsi s'écoulaient les heures,
 rapides et dures, en laissant à nos amis
 sans d'indiscutables moments à toujours inef-
 -ficables. Nous aurions voulu suspendre les
 cours du temps. Après le travail, il
 aimait à s'arrêter sur à lire ^{quelques} quelques pages
 d'Homère, d'Plutarque, de Cicéron, de Sénèque,
 ou de Montaigne, Montaignien, Henry Moreau,

36

plume :

4 août 1877,

« J'ai souvent admiré comment, sous le poids d'anciennes et bien longues habitudes, pour ne pas dire manies de vieillards, ayant quelque peu étudié, examiné, assemblé des idées, et n'ayant jamais pu, pour les préparations, supporter la moindre compagnie, même celle de mes secrétaires, même celle de mes enfants, j'avais pu tout-à-coup et sans transition allier, au trouble délicieux que me cause toujours ta présence, la liberté d'esprit nécessaire à mon raboutage intellectuel.

.

Nous nous parlions peu ; mais il m'encourageait du regard dans ma tâche plus modeste et plus rebelle, que j'élaborais moins péniblement sous son ineffable sourire. Il s'interrompait parfois pour me communiquer ce qu'il avait fait, et il me demandait mon avis auquel il avait la bonté d'attacher quelque prix. Ainsi s'écoulaient les heures, rapides et douces, en laissant à notre âme ravie d'indicible souvenir à toujours ineffaçables. Nous aurions voulu suspendre le cours du temps. Après le travail, il

aimait à dissenter ou à lire avec moi quelques pages d'Homère, de Plutarque, de Cicéron, de Sénèque ou de Montaigne, Montesquieu, Henry Martin.

27 jinnés 1846.

37 24

C'est dans le commerce de ces rares génies
qui nous nous efforcions d'oublier la petitesse
du siècle, à commencer par les moyens qui
m'offraient bien fort quand j'ai le loisir
D'y songer.

Mon esprit actif ne se reposait pas
même complètement en voyage. Ses livres
l'accompagnaient partout, et quand nous
serions séjournés un peu dans un endroit,
il ne craignait pas d'entreprendre quelques
travaux sérieux. Cependant personne plus
que lui n'était fait pour jouir du commerce
de la nature dont les beautés toujours nouvelles
parlaient à son âme poétique et contemplative
avec leurs mille voix diverses et en faisaient
vibrer les cordes les plus intimes et les
plus mélancoliques. La vue des montagnes les
surpassait; plus il s'élevait plus il oubliait
même ses souffrances physiques; et les amis
agrestes qui se reflétaient dans les eaux lui
- près des lacs paisibles lui inspiraient des
sublimés chants dont la note grave était tou-
- jours le sentiment de l'infini. Que de fois,
accablé par un malheur qui il ne pouvait définir
et qui, pour lui, était le principe d'une fin
prochaine, il semblait reprendre toute sa
vigilance sous l'influence magique des splendides
paysages des hautes régions dont la vue le trans-

29 janvier 1874

« C'est dans le commerce de ces rares génies que nous nous efforcerons d'oublier la petitesse du siècle, à commencer par la mienne qui m'offusque bien fort quand j'ai le loisir d'y songer. .

.....

Son esprit actif ne se reposait pas même complètement en voyage. Les livres l'accompagnaient partout, et quand nous devions séjourner un peu dans un endroit, il ne craignait pas d'entreprendre quelque travail sérieux. Cependant personne plus que lui n'était fait pour jouir du commerce de la nature dont les beautés toujours nouvelles parlaient à son âme poétique et contemplative avec leurs mille voix diverses et en faisaient vibrer les cordes les plus intimes et les plus harmonieuses. La vue des montagnes le ravissait ; plus il s'élevait, plus il oubliait même ses souffrances physiques ; et les cimes agrestes qui se reflétaient dans les eaux limpides des lacs paisibles lui inspiraient de sublimes chants dont la note grave était toujours le sentiment de l'infini. Que de fois, accablé par un malaise qu'il ne pouvait définir et qui, pour lui, était le présage d'une fin prochaine, il

semblait reprendre toute sa vigueur sous l'influence magique des splendides paysages des hautes régions le trans-

38 40

portait et donnait de légèreté à son corps en
 dressant ses ailes à son âme,

Jamais je n'ai mieux compris l'empire
 de l'âme dominant les débilités du corps.
 Il le traitait durement, et il était rarement
 ramené par le mal. Dans la dernière lettre
 imprimée dont il prévoyait l'issue, alors
 même que son état semblait s'améliorer,
 sa patience et sa sérénité étaient inaltérables.
 Lui de se plaindre, il songeait aux autres,
 il me consolait par d'ineffables paroles.
 L'une de ses dernières pensées fut pour la
 patrie : « Je vis bien, me dit-il, après une
 nuit d'insomnie, la voie que la liberté doit
 suivre, mais je ne suis plus rien, je ne suis
 plus rien ! » Un instant des plus vives souff.
 francs, il s'écriait : « Qui ta volonté est
 faite ! »

Je prie Dieu de me pardonner mes fautes et
 qu'il lui rende la vie que j'en ai reçue ; car même
 que sa miséricorde est égale à sa puissance.
 Mon dernier vœu est pour le bonheur des
 miens, pour la prospérité et la grandeur
 de mon pays, et le triomphe définitif d'une
 démocratie gouvernée par la vérité et la
 vertu.

Adieu mon testament !
 Il rendit son âme à Dieu, le jour
 même où se consumma le malheur de la
 patrie par le déstabilisateur Bazouval !

portait et donnait de l'agilité à son corps en donnant des ailes à son âme.

Jamais je n'ai mieux compris l'emprise de l'âme dominant les défaillances du corps. Il le traitait durement, et il était rarement vaincu par le mal. Dans la dernière lutte suprême dont il prévoyait l'issue, alors même que son état semblait s'améliorer, sa patience et sa sérénité étaient inaltérables. Loin de se plaindre, il songeait aux autres, il me consolait par d'ineffables paroles. L'une de ses dernières pensées fut pour la patrie. « Je vois bien, me dit-il, après une nuit d'insomnie, la voie que la liberté doit suivre, mais je ne suis plus rien, je ne puis plus rien ! » Au milieu des plus vives souffrances, il s'écriait : « Que ta volonté soit faite ! »

« Je prie Dieu de me pardonner mes fautes et je lui rends la vie que j'en ai reçue ; convaincu que sa miséricorde est égale à sa puissance. Mon dernier vœu est pour le bonheur des miens, pour la prospérité et la grandeur de mon pays, et le triomphe définitif d'une démocratie gouvernée par la vérité et la vertu. . .

.

Voilà son testament !

Il rendit son âme à Dieu, le jour même où se consumma le malheur de la patrie par le désastre de Buzenval!

Six ans auparavant, il ~~se~~^{qu'écrivait} ~~passait~~, le
 lundi 19 janvier, 11 h 1/2 de soir, le jour et
 l'heure où Dieu l'a pris :

« Je vois les ombres hérriques des victimes
 de Buzenrot. Il y a trois ans j'étais au
 Mont. Valérien, le cœur brisé d'innocents
 et la France !

39

Six ans auparavant, il m'écrivait le lundi 19 janvier, 11h11 du soir,
le jour et l'heure où Dieu l'a pris :

« Je vois les ombres héroïques des victimes de Buzenval. Il y a
trois ans j'étais au Mont-Valérien, le cœur brisé du malheur de la
France !

Annexe 25. Derniers souvenirs de mon mari bien aimé
(archives personnelles de J.P. Velten)

19 Decembre 1882.

(19 J'iana 1882)

Il y a presque trois ans que Dieu m'a retiré mon bien-aimé mari; et depuis ce suprême adieu, j'ai souvent pensé à retracer l'ineffable et douloureux souvenir de ces derniers jours qu'il a passés sur cette terre; mais il me semblait que ce serait profaner ce que je garde précieusement dans le sanctuaire de mon âme comme ~~mon~~ ^{ma} unique consolation pour le temps et mon unique espérance pour l'éternité. Si je surmonte aujourd'hui ces sentiments, c'est en songeant que je puis être un jour ramené à vivre longtemps et peut-être infirme, ~~sur~~ ~~cette terre~~ et qu'il faut avoir des défiances de la pitié nature humaine ce désespoir du cœur qui la maladie pourrait me déborder. ~~Un jour ne puis-je~~ ^{Partir moi, chère âme, si} ~~en~~ ~~me~~ transportant de nouveau en ces jours orageux, je ne puis me défendre d'un égoïste désir de pouvoir les revoir ~~encore~~. Non, je ne voudrais pas les rappeler, au prix de tes dernières souffrances; mais il me semble que je supporterais toutes les douleurs pour contempler encore une fois tes traits chers et entendre une de tes suprêmes paroles. Que tes vœux soient faits, ô mon Dieu, et non pas la mienne!

Malgré les pressentiments que mon mari semblait avoir parfois de sa fin prochaine, je n'y avais jamais pensé, ne pouvant croire que Dieu me séparerait jamais de lui. Le mal dont il souffrait ne me paraissait pas menacer ses jours. Il le souffrait si bien toutes les fois qu'il avait un devoir à remplir. Ses vacances n'avaient pas été bonnes, et les eaux de Luxeuil ^{n'avaient pas produit de résultats durables.} ~~qui d'abord lui avaient fait du bien~~

1

19 décembre 1882.

Il y a presque trois ans (19 janvier 1880) que Dieu m'a retiré mon bien-aimé mari, et depuis ce suprême déchirement j'ai souvent pensé à retracer l'ineffable et douloureux souvenir des derniers jours qu'il a passés sur cette terre ; mais il me semblait que ce serait profaner ce que je garde précieusement dans le sanctuaire de mon âme comme ma consolation pour le temps et mon espérance pour l'éternité. Si je surmonte aujourd'hui ces sentiments, c'est en songeant que je puis être condamnée à vivre longtemps et peut-être infirme et qu'il faut sauver des défaillances de la pauvre nature humaine ces trésors du cœur que la maladie pourrait me dérober. Pardonne-moi, chère âme, si en me transportant de nouveau en ces jours cruels, je ne puis me défendre d'un égoïste désir de pouvoir les revivre. Non, je ne voudrais pas les rappeler, aux prix de tes dernières souffrances ; mais je supporterais toutes les douleurs pour contempler encore une fois tes traits chéris et entendre une de tes suprêmes paroles. Que ta volonté soit faite, ô mon Dieu, et non pas la mienne !

Malgré les pressentiments que mon mari semblait avoir parfois de sa fin prochaine, je n'y arrêtais jamais ma pensée,

ne pouvant croire que Dieu me séparerait jamais de lui. Le mal dont il souffrait ne me paraissait pas menacer ses jours. Il le dominait si bien toutes les fois qu'il avait un devoir à remplir. Ses vacances n'avaient pas été bonnes et les eaux de Luxeuil n'avaient pas produit de résultats durables. Cependant

2

Le médecin qui était son seul ami, le rassurait toujours, ne lui trouvait aucun organe malade. Il lui permit même de plaider en province au mois de novembre, je l'accompagnai, pleine de sombres appréhensions. Mais j'oubiais toutes mes craintes en l'entendant plaider avec une force digne de ses plus beaux jours et en le remarquant en lui au bout d'un mois de fatigue après les efforts extraordinaires qu'il avait dû faire pour les deux causes dont il s'était chargé. Je me persuadais de plus en plus que son mal était nul, puisqu'il pouvait s'en rendre si parfaitement maître. Il se reprit à espérer aussi, et partit de nouveau pour la province dans les premiers jours de décembre par un froid assez intense, pour y poursuivre une plaidoirie qui lui valut un nouveau triomphe, mais aussi un accablement visible. Malgré les rigueurs d'un hiver exceptionnel, il se rendit dignement au sénat dans la courant de décembre et le 31, le médecin, en l'auscultant, ne constata aucun symptôme de mal qui l'enlève peu de temps après. Les amis qui le virent voir le premier de l'an le trouvèrent bien portant; son sang était frais et radieux. Malgré d'assez vives douleurs névralgiques et rhumatismales, il réussit à se rendre à Paris avec moi des vacances parlementaires; et nous travaillâmes presque constamment à la rédaction de nos projets retracts de Versailles. Il avait voulu finir avec moi leachat de quelques livres qu'il distribua si libéralement, et il se félicitait d'avoir si bien supporté les fatigues de plusieurs journées passées dans les négociations de Paris, le 3 janvier.

Le 29 il prit
l'intermittence
des
stagnations pour
M. Nicot abou
et malade, et
la sympathie de ses
compères l'inval
profondément.
(20 décembre)

Le 27 il plaida pour
un jeune jeune homme
qu'il espérait pouvoir
arracher à un empoisonnement
presque certain; et en
sortant de l'audience,
il me dit: « Les
idées sont parfaitement
claires, mais la force
physique me fait défaut »

2

le médecin qui était un vieil ami, le rassurait toujours, ne lui trouvant aucun organe malade. Il lui permit même de plaider en province au mois de novembre. Je l'accompagnais, pleine de sombre appréhensions, mais j'oubliais toutes les craintes en l'entendant plaider avec une force digne de ses plus beaux jours et en ne remarquant en lui aucune trace de fatigue après les efforts extraordinaires qu'il avait dû faire pour les deux causes dont il s'était chargé. Je me persuadais de plus en plus que son mal était nerveux, puisqu'il pouvait s'en rendre si parfaitement maître. Il se reprenait à espérer aussi, et partit de nouveau pour la province dans les premiers jours de décembre par un froid assez intense, pour prononcer une plaidoirie qui lui valut un nouveau triomphe, mais aussi un accablement visible. Malgré les rigueurs d'un hiver exceptionnel, il se rendait fréquemment au sénat dans le courant de décembre, le 22, il présida l'ouverture de la conférence des stagiaires pour M. Nicolet absent et malade, et la sympathie de ses confrères l'émeut profondément. (20 décembre) Le 24 il plaida pour un jeune homme qu'il espérait pouvoir arracher à une condamnation presque certaine ; et en sortant de l'audience, il me dit : les idées sont parfaitement claires, mais la force physique me fait défaut. Le 31, le médecin, en l'auscultant, ne constata aucun symptôme du mal qui l'enleva peu de jours après. Les amis qui le vinrent voir le premier de l'an le trouvèrent bien portant ; son visage était frais et radieux. Malgré d'assez vives douleurs névralgiques et rhumatismales, il jouissait avec moi des

vacances parlementaires ; et nous travaillions côte à côte dans notre paisible retraite de Versailles. Il avait voulu faire avec moi l'achat des cadeaux qu'il distribuait si libéralement, et il se félicitait d'avoir si bien supporté les fatigues de plusieurs journées passées dans les magasins de Paris. Le 3 janvier

nos fines ^{quelques} ~~les~~ visites. C'était au jour de dégel; l'air
 était doux et le ciel d'un pur bleu sans pendant ni nuages
 ni bruits. La Seine charriait d'immenses glaçons qui
 allaient frapper les arcades des ponts lesquels menaçaient
 de s'écrouler. Une foule immense stationnait le long
 des quais. Notre voiture avançait lentement au milieu
 de ces flots humains; mais nous étions si heureux en nous
 et nous contemplions d'un regard sympathique et étrange
 spectres. Le fleuve avait l'apparence d'une immense
 mer de glace. Nous parlâmes de la Suisse, de nos voyages
 projetés et mangés à Chamounix. Le soir nous soupa-
 -râmes avec joie nos logis; et, selon notre habitude,
 nous fîmes après dîner la lecture à nos excellents cousins.
 En rentrant dans notre chambre, mon cousin me dit qu'il
 semblait il avait été mis à violents battements de cœur
 qu'il avait essayé vainement de dormir. Il fut assez
 agité toute la nuit et dormit fort peu, et la première
 heure du jour, nous fîmes chercher le médecin qui l'avoit
 consulté et me dit d'un air grave, et triste me disant
 qu'il y avait ^{un grand} des troubles ^{troubles} qui ~~troublaient~~
 le repos le plus absolu et une pression calorifique qui
 n'avait pas de changement notable. Se sentant mieux
 le lendemain après-midi, il me proposa de faire une
 promenade dans le parc, et ce fut la dernière. Le
 soleil couchant nous enveloppait de deux rayons à
 travers les arbres dépouillés dont l'élégante ramure
 se dessinait sur le ciel bleu. Il admirait ^{avec un}
 ce beau paysage d'hiver qui m'étonnait ^{en ce qui} plus de

nous fîmes quelques visites. C'était un jour de dégel ; l'air était doux et le ciel d'une pureté rare pendant ce rigoureux hiver. La Seine charriait d'immenses glaçons qui allaient frapper les arceaux des ponts lesquels menaçaient de s'écrouler. Une foule immense stationnait le long des quais. Notre voiture avançait lentement au milieu de ces flots humains ; mais nous étions si heureux ensemble et nous contemplâmes d'un regard sympathique cet étrange spectacle. Le fleuve avait l'apparence d'une immense mer de glace. Nous parlions de la Suisse, de notre voyage projeté et manqué à Chamonix. Le soir nous regagnâmes avec joie notre logis ; et, selon notre habitude, nous fîmes après dîner la lecture à notre vieille cousine. En rentrant dans notre chambre, mon mari me dit qu'en lisant il avait été saisi de violents battements de cœur qu'il avait essayé vainement de dominer. Il fut assez agité toute la nuit et dormit fort peu. A la première heure du jour, nous fîmes chercher le médecin qui l'ausculta et me dit d'un air grave et triste en s'en allant qu'il y avait au cœur des troubles inquiétants. Il ordonna le repos le plus absolu et une potion calmante qui n'amena pas de changement notable. Se sentant mieux le lendemain après-midi, il me proposa de faire une promenade dans le parc, et ce fut la dernière. Le soleil couchant nous envoyait de doux rayons à travers les arbres dépouillés dont l'élégante ramure se

dessinait sur le ciel bleu. Il admirait avec moi ce beau paysage
d'hiver qui m'émouvait plus encore que de

Il marchait d'un
pas allégre, et j'étais
peiné à le suivre.

continues. ^X Tentés dans notre chambre, il se coucha
pour me prouver qu'il n'avait plus aucun mal.
Etait-ce par un suprême effort pour lui inspirer
le désir de me rassurer, ou bien se sentait-il réelle-
ment mieux avant que de succomber? Je me le suis
souvent demandé depuis qu'il est ~~hors~~ ^{hors} Paris, et j'incline
à penser qu'il luttait contre son mal aussi longtemps
que possible, par la ferme volonté de vivre jusqu'à
la fin de nos ~~infortunés~~ ^{infortunés} jours. Et c'est il voulait
aller à Paris où il avait donné rendez-vous, et le lendemain
-mais il me semble que sa respiration était un peu
plus gênée. Il mangeait cependant et se livrait à
ses occupations habituelles. Il composait un article
sur l'éloge d'un de ses amis; et comme je l'engageais
à remettre ce travail, il me répondit qu'il ne pourrait
peut-être ^{pas} le faire plus tard. Le 9 nous allâmes
consulter son médecin de Paris qui, le voyant tout
essoufflé, dit, après l'avoir ausculté: "Vieilles lésions",
"La maladie du cœur dont il avait depuis longtemps
souffert l'exécution, s'était violemment déclarée."
Lorsqu'un soir il franchit le seuil de notre maison,
il me dit: "Me voici de nouveau chez moi et pour
me plus en sortir." Plusieurs jours se passèrent sans
changement ^{apparent} notable. Tentés des étrangers curieux,
ils remarquèrent que la respiration était plus courte;
mais ceux qui l'entouraient s'en apercevaient à peine.
Les nuits étaient assez mauvaises. Le sommeil semblait
le fuir. Mais il dormait pendant la jour, et il avait

4

coutumes. Il marchait d'un pas allègre, et j'avais peine à le suivre. Rentrés dans notre chambre, il se souleva de terre pour me prouver qu'il n'avait plus aucun mal. Était-ce par un suprême effort qui lui inspirait le désir de me rassurer, ou bien se sentait-il réellement mieux avant que de succomber ? Je me le suis souvent demandé depuis qu'il est disparu, et j'incline à penser qu'il lutta contre son mal aussi longtemps que possible, par la ferme volonté de jouir jusqu'à la fin de notre incomparable amour. Le 6 il voulait aller à Paris où il avait donné rendez-vous ; et le lendemain il me sembla que sa respiration était un peu plus gênée. Il mangeait cependant et se livrait à ses occupations habituelles. Il composait un article sur l'ouvrage d'un des amis ; et comme je l'engageais à remettre ce travail, il me répondait qu'il ne pouvait peut-être pas le faire plus tard. Le 9 nous allâmes consulter son médecin de Paris qui, le voyant tout essoufflé, dit, après l'avoir ausculté, : « Voilà l'ennemi ! » La maladie du cœur dont il avait depuis longtemps soupçonné l'existence, s'était violemment déclarée. Lorsqu'un soir il franchit le seuil de notre maison, il me dit : « Me voici de nouveau chez moi et pour ne plus en sortir ! » Plusieurs jours se passèrent sans changement apparent. Peut-être des étrangers auraient-ils remarqué que la respiration était plus courte ; mais ceux qui l'entouraient s'en apercevaient à peine. Les nuits étaient assez mauvaises. Le

sommeil semblait le fuir. Mais il dormait pendant le jour, et il avait

28 Hambou.

^{surtout}
 De précieuses consolances pendant que je lui faisais
 la lecture, et qui ne lui était jamais arrivée auparavant.
 Il ne cessait, en travaillant, de me donner les plus doux
 témoignages d'affection, et son divin sourire éclairait
 son beau visage toutes les fois que nos regards se ren-
 -contraient. Quel de fois je ne me suis reproché d'n'avoir
 pas usé plus de ces derniers moments de bonheur ! Com-
 -tant, malgré l'inquiétude que, parfois, étouffant mon
 âme, j'étais honteux au-delà de toute expression, ^{et si}
 j'aurais su que ~~les~~ meilleurs parties de mon être allaient
 m'être ravie, mon cœur se serait fondra, et je n'aurais
 pas eu le courage de donner les derniers soins à celui qui
 les recevait avec une si ~~bonne~~ reconnaissance. Oh que je
 regrette de ne pas lui avoir mieux prouvé l'immense amour
 qui remplit mon âme ! Si, comme je la crois, son regard
 se suit de haut d'un monde meilleur, et plonge dans
 les replis les plus profonds de mon être, il ne peut y
 lire que la plus vive tendresse et l'aimant douleur de ne
 pas la lui avoir mieux témoignée, et l'expérience, quelques fois
 malheureux, d'être bientôt réunie à lui dans cette terre
 nouvelle où la justice habite et où nos âmes seront
 confondus à jamais. Rien n'aurait pu obscurcir en
 lui cette foi ferme en l'immortalité qu'il a exprimée
 dans ses derniers comme dans ses premiers écrits, où
 « le humain est une divine mystérieuse » dit-il, dans
 les pages brûlantes de sa jeunesse, « quand la mort s'est
 brisée, l'âme s'épandue en Dieu, et la destinée de
 l'âme l'individu est accomplie. » Et plus loin encore :
 « Les âmes qui ont pour affection à satisfaire, se confondent

5

28 décembre.

surtout de fréquentes somnolences pendant que je lui faisais la lecture, ce qui ne lui était jamais arrivé auparavant. Il ne cessait, en travaillant, de me donner les plus doux témoignages d'affection, et un divin sourire éclairait son beau visage toutes les fois que nos regards se rencontraient. Que de fois je me suis reproché de n'avoir pas assez joui de ces derniers instants de bonheur ! Pourtant, malgré l'inquiétude qui, parfois étreignait mon âme, j'étais heureuse au-delà de toutes expressions. Et si j'avais su que la meilleure partie de mon être allait m'être arrachée, mon cœur se serait fendu, et je n'aurais pas eu le courage de donner les derniers soins à celui qui les recevait avec une tendre reconnaissance. Oh que je regrette de ne pas lui avoir mieux prouvé l'immense amour qui remplit mon âme ! Si, comme je le crois, son regard me suit du haut d'un monde meilleur, et plonge dans les replis les plus profonds de mon cœur, il ne peut y lire que la plus vive tendresse, l'amère douleur de ne pas lui avoir mieux témoignée, et l'expérience, quelquefois vacillante, d'être bientôt réunie à lui dans cette terre nouvelle où la justice habite et où nos âmes seront confondues à jamais. Rien n'avait pu obscurcir en lui cette foi ferme en l'immortalité qu'il a exprimée dans ses derniers comme dans ses premiers écrits. « La vie humaine est une vigne mystérieuse » dit-il,

dans les pages brûlantes de sa jeunesse, « quand la mort l'a brisée, l'âme s'épanche en Dieu, et la destinée de l'individu est accomplie. »
Et plus loin encore : « les âmes qu'une pure affection à rapprocher, se confondent

« pour jamais sous l'œil de Dieu, dans le vœux recense-
 à tout d'un éternel briser; et toutes forment autour de son
 « être un hymne sans fin, un hymne de bonheur et d'adoration »

La nuit du 12 au 13 janvier fut mauvaise. L'oppression
 fut si gênante que mon bien-aimé malade ne put
 supporter la lit. Vers le matin, il s'endormit dans
 un fauteuil. Il resta éveillé la plus grande partie du
 jour, et dans l'après-midi, une piqûre de morphine
 lui procura un sommeil qui le rafraîchit. Il
 eut de bon appétit à côté de moi. Ce fut son dernier
 repas. A peine était-il couché, que l'oppression devint
 plus forte qu'jamais. Les remèdes même n'ayant plus
 le soulager, je fis chercher le médecin au milieu de
 la nuit et nous appliquâmes un résicatoire que mon
 bien-aimé supporta héroïquement. Le lendemain, le
 mal était aggravé, et mon ami ne paraissait plus
 douter de sa fin prochaine. Un médecin de Paris ne put
 venir le voir que le 19, et il ordonna un nouveau résica-
 -toire. ^{pour le soir} Il donna les pharmacies faits dans la journée et,
 en se réveillant, il me dit : « Je viens de faire un vœu
 « de mort. J'ai vu des anges qui me rapprochaient
 « de toi. » Il semblait encore une fois enragé par écrit
 ses dernières volontés. Ces précieuses lignes paraissent
 tracées d'une main ferme encore. Et y répète un
 désir qu'il m'avait souvent exprimé : « Je veux
 être enterré à Versailles ou je veux mourir. » Il
 me fit plusieurs recommandations se rapportant à des
 dispositions à prendre quand il n'y serait plus. Il
 parlait avec nos parfaits dévoués, et semblait m.

pour jamais sous l'aile de Dieu, dans le vaste ravissement d'un éternel baiser ; et toutes forment autour de son trône un hymne sans fin, un hymne de bonheur et d'adoration. »

La nuit du 12 au 13 janvier du mauvaise. L'oppression fut si gênante que mon bien-aimé malade ne put supporter le lit. Vers le matin, il s'endormit dans son fauteuil. Il resta levé la plus grande partie du jour ; et dans l'après-midi, une piqûre de morphine lui procura un doux sommeil qui le rafraîchit. Il dîna de bon appétit à côté de moi. Ce fut son dernier repas. A peine était-il couché, que l'oppression devint plus forte que jamais. Les ventouses mêmes n'ayant pu le soulager, je fis chercher le médecin au milieu de la nuit et nous appliquâmes un vésicatoire que mon bien-aimé supporta héroïquement. Le lendemain, 14, la voix était saccadée, et mon ami ne paraissait plus douter de sa fin prochaine. Son médecin de Paris ne put venir le voir que le 19, et il ordonna un nouveau vésicatoire pour le soir. Il sommeilla plusieurs fois dans la journée et, en se réveillant, il me dit : « Je viens de faire un rêve de mourant. J'ai vu des anges qui se rapprochaient de toi. » Il voulut encore une fois consigner par écrit ses dernières volontés. Ces précieuses lignes paraissent tracées d'une main ferme encore. Il y répète son désir

qu'il m'avait souvent exprimé : « Je veux être enterré à Versailles où je vais mourir. » Il me fit plusieurs recommandations, se rapportant à des dispositions à prendre quand il n'y serait plus. Il parlait avec une parfaite sérénité, et semblait ne

ses vaines s'appesantir sur ses perceptions par les
 craintes de m'affliger outre mesure. La nuit du 19 en
 elle fut douloureuse, la respiration le faisait cruellement
 souffrir. Lorsque nous le lui enterrâmes, il eut une
 faiblesse « je vais mourir » me dit-il; mais en voyant
 mon désespoir, il reprit aussitôt avec un ineffable soupir
 « Non, non. » Successivement, ses respirations devenant
 meilleurs. La nuit fut bonne. Mon bien-aimé malade
 ne se réveillait que pour prendre ses potions et avaler
 des gargarismes de lait avec du rhum. « Comme je suis soigné! »
 me disait-il, avec un regard en se reflétant toute la
 tendresse de son âme. Le lendemain, les médecins très
 virent un mieux sensible. Il ne paraissait cependant
 pas y croire; et, en effet, après quelques heures de calme,
 la voie redevenait de plus en plus saccadée, la respiration
 de plus en plus courte. Il était agité et ~~paraissait~~ ^{semblait}
 éprouver de grands malaises. Il croyait sentir la fièvre
 et me demandait un potage que j'ai vuais lui donner
 avant l'arrivée des médecins. Il eut une terrible crise
 d'étonnement en essayant de boire du bouillon. Il
 souffrit très-peu au nouveau récativisme que je lui mis
 la soir. Il n'eut pas un instant d'être bon et
 tendre comme toujours; il voulait que ma tête reposât
 à côté de la sienne sur son oreiller. Je croyais à
 un mieux en le voyant ~~placé~~ ^{posé} calmement au matin; mais
 malheureusement je surpris un regard d'intelligence
 de ses deux médecins qui semblaient se dire qu'il n'y
 avait plus rien à espérer. Peu à peu, je le vis en effet
 s'affaiblir; mais il empoignait toute sa présence d'esprit

7

pas vouloir s'appesantir sur ses prévisions par la crainte de m'affliger outre mesure. La nuit du 15 au 16 fut douloureuse, la vésication le faisait cruellement souffrir. Lorsque nous ne lui enlevâmes, il eut une faiblesse : « Je vais mourir » me dit-il ; mais en voyant mon désespoir, il reprit aussitôt un ineffable sourire : « Non, non. » Insensiblement, sa respiration devenait meilleure. La nuit fut bonne. Mon bien-aimé malade ne se réveillait que pour prendre sa potion et avaler des gorgées de lait avec du rhum. « Comme je suis soigné » me disait-il, avec un regard où se reflétait toute la tendresse de son âme. Le lendemain, les médecins trouvèrent un mieux sensible. Il ne paraissait pas y croire ; et, en effet, après quelques heures de calme, la voix redevenait de plus en plus saccadée, la respiration de plus en plus courte. Il était agité et semblait éprouver de grands malaises. Il croyait sentir la faim, et me demandait un potage que je n'osais lui donner avant l'arrivée des médecins. Il eut une terrible crise d'étouffement en essayant de boire du bouillon. Il sentit très peu un nouveau vésicatoire que je lui mis le soir. Il ne cessa pas un instant d'être bon et tendre comme toujours ; il voulait que ma tête reposât à côté de la sienne sur son oreiller. Je croyais à un mieux en le voyant si calme au matin ; mais malheureusement je surpris un regard d'intelligence de ses deux médecins qui semblaient se dire qu'il n'y avait plus rien à espérer. Peu

à peu, je le vis en effet s'affaiblir ;mais il conservait toute sa présence
d'esprit,

~~et~~ ^{me} parlait de sa mort et me bénissait. Je lui
 demandai s'il croyait à la vie future : « Cert^{ains}, me
 dit-il, la détermination d'un bon écrivain. »
 « Plusieurs fois, il ^{me dit adieu,} ~~parlait~~ ~~de~~ ~~moi~~, à grands sourires,
 « Grand pommé-je te sors ? » m'écriais-je. « Bientôt, »
 fut sa réponse. Déjà son visage avait quelque chose
 de céleste. Ainsi se passa toute la journée du dimanche
 18 janvier. Le soleil radieux formait une sorte
 d'arc-en-ciel autour de sa belle tête. A chaque instant,
 je ~~crois~~ ^{croisais} ~~revoir~~ son dernier soupir. Il adressa quelques
 paroles serines à des amis qu'il croyait voir pour la
 dernière fois. Sa respiration s'affaiblissait pendant
 toute la nuit ; et vers le matin, il eut une crise
 terrible de douleurs au cœur ; mais dans les intervalles
 de calme, il me parlait avec tendresse. Agamille
 près de son lit, je ne quittais pas des yeux ces
 visages dont j'essayais de temps en temps la froide
 main. Son bras droit enlaça un moment ma tête
 et la pressa contre son sein. « Que j'aurais voulu
 mourir ainsi avec toi ! » dit volontiers lui-même
 s'écriait-il, en joignant les mains. Il resta jusqu'à
 toute la journée dans un état de somnolence, et je
 me repris même à respirer en le voyant calme le soir.
 Mais le médecin semblait craindre qu'il ne passât
 pas la nuit, et il redoutait d'instances pour que je
 m'étendisse quelques moments sur un canapé à côté de mon
 malade cheri. Que je me sois reproché cette faiblesse
 Hélas ! je n'y aurais pas été, malgré mon extrême
 fatigue, si j'aurais pu croire que l'honneur de la

me parlait de sa mort et me bénissait. Je lui demandai s'il croyait à la vie future : « C'est, pour moi, me dit-il, la démonstration d'une bonne conscience. » Plusieurs fois, il me dit adieu : « Quand pourrais-je te suivre ? » m'écriais-je. « Bientôt », fut sa réponse. Déjà son visage avait quelque chose de céleste. Ainsi se passa toute la journée du dimanche 18 janvier. Le soleil radieux formait une sorte d'auréole autour de sa belle tête. A chaque instant, je craignais de recevoir son dernier soupir. Il adressa quelques paroles sereines à des amis qu'il croyait voir pour la dernière fois. La respiration s'affaiblissait pendant toute la nuit ; et vers le matin, il eut une crise terrible de douleurs au cœur ; mais dans les intervalles de calme, il me parlait avec tendresse. Agenouillée près de son lit, je ne quittais pas des yeux ce cher visage dont j'essuyais de temps en temps la froide sueur. Son bras droit enlaça un instant ma tête et la pressa contre son sein. Que j'aurais voulu mourir ainsi avec lui ! « Fiat voluntas tua. » s'écriait-il, en joignant les mains. Il resta presque toute la journée dans un état de somnolence, et je me repris même à espérer en le voyant calme le soir. Mais le médecin semblait craindre qu'il ne passât pas la nuit, et il redoublait d'insistances pour que je m'étendisse quelques moments sur une couche à côté de mon malade chéri. Que je me suis reprochée cette faiblesse ! Hélas ! je n'y

aurais pas cédé, malgré mon extrême fatigue, si j'avais pu croire que
l'heure de la

séparation fut inévitable! Un instant même mes
 yeux s'éteignirent fermés, mais je me réveillai en sursaut
 et je me hâtai de conjurer celui qui m'allait pourrir
 et de reprendre ma place au chevet de mon bien-aimé,
 d'humecter ses lèvres desséchées. Il me semblait
 qu'il respirait de plus en plus doucement. Ses instants
 même le souffle ~~semblait~~ ^{était} suspendu. Long-temps
 j'entendis un soupir. . . . ~~Et ce fut le~~
 dernier. Mon malheur était au comble, et je ne pouvais
 encore y croire. Je ne le sentais pas dans toute son
 étendue pendant les trois nuits et les deux jours qui
 se passèrent auprès de cette chère dépouille. Au jour le
 troisième anniversaire de mon mariage est presque
 accompli, je me sens ~~encore~~ ^{toujours} comme un corps sans
 âme qui attend l'heure suprême de la résurrection.
 O Dieu, puissions-ils s'unir bientôt pour moi!
 Mais que tes vœux soient faits, et non pas la
 mienne!

* Hélas, il se présente
 à moi dans toute son
 horreur quand je
 m'occupe de ses
 os sépulcraux et
 de son âme.

séparation fût si proche ! Un instant même mes yeux s'étaient fermés, mais je me réveillai en sursaut et je me hâtai de congédier celui qui veillait pour moi et de reprendre ma place au chevet de mon bien-aimé. J'humectais ses lèvres desséchées. Il me semblait qu'il respirait de plus en plus doucement. Par instants, même le souffle était suspendu. Tout à coup, j'entendis un soupir..... C'était le dernier. Mon malheur était au comble, et je ne pouvais encore y croire. Je ne le sentais pas dans toute son étendue pendant les trois nuits et les deux jours que je passais auprès de sa chère dépouille. Hélas, il se présenta à moi dans toute son horreur quand j'ensevelis mon bien-aimé dans ce sépulcre où mon cœur descendit avec lui. Aujourd'hui, que la troisième année de mon isolement est presque accomplie, je me sens toujours comme un corps sans âme qui attend l'heure suprême de la résurrection. Ô Dieu, puisse-t-elle sonner bientôt pour moi ! Mais que ta volonté soit faite, et non pas la mienne !

6 janvier 1883, O mon Dieu, aide-moi à surmonter toute épreuve
 en voyant les honneurs funèbres rendus à celui dont la
 brillante énergie recueillie en France le sentiment
 l'honneur ^{patriotique} national, lorsque son sort partant était en
 vain. Je veux voir dans cette glorification suprême
 une réparation éclatante pour tout le gouvernement
 de la défense nationale, si longtemps et si cruelle-
 ment attaquée. Et de nombreux de mon âme s'élève
 un hymne de reconnaissance vers celui que j'aime et dont
 l'immense sacrifice est encore méconnu de ses concitoyens,
 Oh que la pure flamme de mon amour soit plus
 ardente encore pour le venger de l'oubli qui a récompensé
 son dévouement! A Jules Ferry, à mon incomparable
 époux, l'hommage d'un âme qui voudrait être toute
 puissante pour réparer l'injustice dont ~~il est~~
 dont encore ~~il est~~ ^{l'objet}. Mais Dieu qui connaît
 l'âme, l'a vu, il l'a jugé, et il saura faire la
 part de la justice quand il le jugera ^{bon}. Je l'attends avec
 confiance, en regardant devant lui toutes les tristesses de
 mon âme, et en entretenant le souvenir de mon bien-aimé
 de toute la vénération dont je suis capable.

6 janvier 1883

Ô mon Dieu, aide-moi à surmonter toute amertume en voyant les honneurs funèbres rendus à celui dont la bouillante énergie réveilla en France le sentiment patriotique, lorsque son sol partout était envahi. Je veux voir dans cette glorification suprême une réparation éclatante pour tout le gouvernement de la défense nationale, si longtemps et si cruellement attaqué. Et du sanctuaire de mon âme s'élève un hymne de reconnaissance vers celui que j'aime et dont l'immense sacrifice est encore méconnu de ses concitoyens. Oh que la pure flamme de mon amour soit plus ardente encore pour le venger de l'oubli qui a récompensé son dévouement ! A Jules Favre, à mon incomparable époux, l'hommage d'une âme qui voudrait être toute puissante pour réparer l'injustice dont il a été, dont encore il est victime. Mais Dieu qui connaît les cœurs, l'a vu, il l'a jugé, et il saura faire luire le jour de la justice quand il le voudra. Je l'attends avec confiance, en répandant devant lui toutes les tristesses de mon âme, et en entourant le souvenir de mon bien-aimé de toute la vénération dont je suis capable.

Annexe 26. Notes de Mme Jules Favre

1.
1. Mars 1883.

Depuis la disparition de l'époux incomparable qui était l'âme de ma vie, j'étais cherché vainement dans diverses occupations le moyen de supporter une existence dont les débâcles, loin de diminuer, me semblaient ^{devenir} chaque jour plus profonde. Tout ce que j'essayais de faire ne satisfaisait pas le besoin ardent de me dévouer dont mon état était marqué. Le charme de l'étude ne me captivait plus; et alors même que j'étais pu m'y livrer, je me serais reproché une vie si égoïste. Ce que je voulais, c'était une tâche patriotique, non pour me distinguer ni pour mériter de mon pays, mais pour être fidèle aux sentiments qui avaient animé mon mari bien-aimé pour être, si possible, en communion plus étroite avec son âme, si passionnément attachée à la France. Hélas! je sentais cruellement que peu de choses sont possibles à la femme, surtout quand elle n'est pas dotée d'aptitudes extraordinaires. Mes capacités n'étaient pas ^{à la hauteur} ~~au niveau~~ de ses aspirations; mais j'étais toujours en la forme enrichie qui la bonne volonté suffisait pour accomplir en ce monde un peu de bien, même avec de très-faibles moyens. Les nombreux témoignages d'attachement que je recevais de mes anciennes élèves, toujours prêtes à attribuer à mon influence ce qu'il y avait de bon en elles, me faisaient espérer que je pourrais encore remplir une tâche d'éducation dans un de ces nombreux établissements, fondés par le gouvernement de la République pour la propagation de l'instruction ^{parmi les} ~~de la~~ ^{populaire}.

1

1^{er} mars 1883. Depuis la disparition de l'époux incomparable qui était l'homme de ma vie, j'avais cherché vainement dans diverses occupations le moyen de supporter une existence dont la désolation, loin de diminuer, me semblait devenir chaque jour plus profonde. Tout ce que j'essayais de faire ne satisfaisait pas le besoin ardent de me dévouer dont mon cœur était consumé. Le charme de l'étude ne me captivait plus ; et alors même que j'aurais pu m'y livrer, je me serais reproché une vie si égoïste. Ce que je rêvais, c'était une tâche patriotique, non pour me distinguer, ni pour mériter de mon pays, mais pour être fidèle aux sentiments qui avaient animé mon mari bien-aimé, pour être, si possible, en communion plus étroite avec son âme, si passionnément attaché à la France. Hélas je sentais cruellement que peu de choses sont possibles à la femme, surtout quand elle n'est pas douée d'aptitudes extraordinaires. Mes capacités n'étaient pas à la hauteur de mes aspirations ; mais j'ai toujours eu la ferme conviction que la bonne volonté suffisait pour accomplir en ce monde un peu de bien, même avec de très faibles moyens. Les nombreux témoignages d'attachement que je recevais de mes anciennes élèves, toujours prêtes à attribuer à mon influence ce qu'il y avait de bon en elles me faisaient espérer que je pourrais encore remplir une tâche d'éducatrice dans un de ces nombreux établissements, fondés par le gouvernement de la République pour la propagation de l'instruction parmi les femmes.

Ce qui me faisait hésiter à demander ^{une} cette tâche, c'était
 la nécessité de quitter Versailles ^{où s'élevaient écrites} les plus
 précieuses années de ma vie, de renoncer à cette chère maison
 où nous avions vécu quatre ans dans la plus douce intimité,
 où les ^{amis} gens de bien ^{se réunissaient} s'élevaient ^{et s'élevaient} fermes
^{et toujours pour cette terre} à veiller au bien-être d'une
 vieille parents de mon mari que je ne pouvais exposer
 aux hasards d'une existence nouvelle. Par ces motifs,
 je me déterminai à recevoir quelques jeunes ^{anglaises} filles, mais
 en m'occupant de leur éducation, en les suivant de près
 dans leurs travaux et leurs récréations, j'éprouvais tou-
 jours le regret de ne rien faire pour mon pays. Ainsi
 se passa l'été de 1881. Au mois de ^{juin} 1882, je me retrouvai
 seule en face de notre vieille maison ^{qui me} déclara son
 intention d'aller ^{habiter} avec nos parents dont le frère
 venait de mourir. Ne pouvant plus espérer de consacrer
 par mon travail une maison qui m'était si chère, je
 songai de nouveau et plus sérieusement à entrer
 dans l'enseignement public. Le jour même où j'eus
 cette ^{résolution} ~~décision~~, je reçus la visite d'un administrateur sincère
 de mon mari qui m'encouragea dans mon dessein et
 me permit d'aller faire pour moi une démarche auprès
 du Ministre de l'enseignement. J'appris par les jour-
 naux quelle place il avait demandé pour moi, et
 vers la fin de novembre, j'entrai dans mes fonctions
 de directrice de l'École normale d'enseignement
 secondaire, sous les auspices du nom que je porte
 et à la faveur de la sympathie dont il était
 l'objet de la part des ^{bons} républicains ^{sincères} de ^{la} ~~Ministère~~

2

Ce qui me faisait hésiter à demander une tâche, c'était la nécessité de quitter Versailles où s'étaient écoulées les plus heureuses années de ma vie, de renoncer à cette chère maison où nous avons vécu quatre ans dans la plus douce intimité, où j'avais fermé les yeux de mon bien-aimé et enseveli sa dépouille mortelle. C'était aussi le devoir de veiller au bien être d'une vieille parente de mon mari que je ne pouvais espérer aux hasards d'une existence nouvelle. Par ces motifs, je me déterminai à recevoir quelques jeunes filles anglaises, mais en m'occupant de leur éducation, en les suivant de près dans leurs travaux et leurs récréations, j'éprouvais toujours le regret de ne rien faire pour mon pays. Ainsi se passa l'été de 1881. Au mois de 7bre, je me retrouvais seule en face de notre vieille voisine qui me déclara sans intention d'aller habiter avec ses parents dont le frère venait de mourir. Ne pouvant plus espérer de conserver par mon travail une maison qui m'était si chère, je songeais de nouveau et plus sérieusement à entrer dans l'instruction publique. Le jour même où je pris cette résolution, je reçus la visite d'un admirateur sincère de mon mari qui m'encouragea dans mon dessein et me promit d'aller faire pour moi une démarche auprès du ministre de l'instruction. J'appris par les journaux quelle place il avait demandé pour moi ; et vers la fin de novembre, j'entrais dans mes fonctions de directrice de l'école normale secondaire, sous les auspices du nom que je porte et à la faveur de la sympathie dont il était l'objet de la part de bons républicains

qui formaient le cabinet. Il m'était bien doux de voir
 ma nomination au nom vénéré que je suis si heureuse
 et si fière de dire le mien, mais je sentais aussi tout
 ce qu'il y avait de redoutable dans ma situation que,
 malgré la bienveillance de l'administration supérieure, il
 me fallait affermir par des capacités réelles et par
 un labeur à toute épreuve. Ai-je réussi? Je ne
 le sais encore à l'heure qu'il est, n'ayant jamais
 reçu d'autres encouragements que les regards affectueux
 de nos chères élèves et les témoignages de sympathie
 de nos éminents professeurs. Ceux-ci sentent que
 j'aime ma tâche, et celle-ci répondent à l'intérêt
 qu'elles m'inspirent et ^{pour} elles-mêmes et pour
 l'importance ^{de la mission} qu'elles auront à remplir
 dans notre cher France. Mes sentiments, à cet égard,
 n'ont jamais varié. Depuis le 28 novembre 1881 on
 pensait, en effet, ^{pour} ~~on~~ ^{une vingtaine de} nos quarante vaillantes femmes dans une
 maison où rien n'était terminé, et quinze jours
 après, ^{je} ~~on~~ ^{arrivées} m'hâta la bienvenue aux vingt autres
 qui arrivaient pour l'ouverture des conférences. Nos
 jeunes filles étaient pleines d'ardeur pour l'étude
 pleines d'enthousiasme pour l'enseignement des maîtres
 distingués qu'elles avaient le privilège d'entendre. Grâce
 à leur courage et peut-être aussi au charme de la nouveauté,
 nous surmontâmes sans trop de peine les embarras
 d'une installation insuffisante qui, surpris lui-même
 est loin d'être complet. Pendant tout le premier mois
 qui fut, à mon sens, le plus difficile, je fus bien
 étendue de ne pas voir une ^{seule} fois l'illustre académicien

3

qui formaient le cabinet. Il m'était bien doux de voir ma nomination au nom vénéré que je suis si heureuse et si fière de dire le mien ; mais je sentais aussi tout ce qu'il y avait de redoutables dans ma situation que malgré la bienveillance de l'administration supérieure, il me fallait affermir par des capacités réelles et par un dévouement à toute épreuve. Ai-je réussi ? je ne le sais encore à l'heure qu'il est, n'ayant jamais reçu d'autres encouragements que les égards affectueux de nos chères élèves et les témoignages de sympathie de nos éminents professeurs. Ceux-ci sentent que j'aime ma tâche, et celles-là répondent à l'intérêt qu'elles m'inspirent et pour elles-mêmes et pour l'importance et la difficulté de la mission qu'elles auront à remplir dans notre chère France. Mes sentiments à cet égard, n'ont jamais varié, depuis le 28 novembre 1881 où je reçus aussitôt après le concours, une vingtaine de vaillantes recrues dans une maison où rien n'était terminé, et où quinze jours après, je souhaitais la bienvenue aux vingt autres, arrivées pour l'ouverture des conférences. Nos jeunes filles étaient pleines d'ardeur pour l'étude, pleines d'enthousiasme pour l'enseignement des maîtres distingués qu'elles avaient le privilège d'entendre. Grâce à leur courage et peut-être aussi au charme de la nouveauté, nous surmontâmes sans trop de peine les embarras d'une installation insuffisante qui, aujourd'hui même, est loin d'être complète.

Pendant tout le premier mois qui fut, à mon sens, le plus difficile, je fus bien étonnée de ne pas voir une seule fois l'illustre académicien

qui avait été nommé directeur des études de la nouvelle
 école. Je le vis un moment, en janvier, à la fameuse
 séance à laquelle le nouveau directeur de l'enseignement
 secondaire annonça au conseil de l'école la nomination
 d'un sous-directeur, M. L... pour organiser une
 maison qui marchait depuis un mois, ^{mais} surtout,
 j'oubli, pour faire sentir à la directrice que si la
 femme est un organe indispensable dans un établisse-
 ment de jeunes filles, on la tient cependant pour inca-
 pable de rien faire de bon sans ^{la direction,} l'assistance et
 le contrôle des hommes. Singulière inconséquence qui
 ne semble pas sentir notre administration souveraine!
 Créer une école normale d'enseignement secondaire
 pour les jeunes filles, et démettre en même temps
~~parité n'y a pas en France une femme capable~~ ^{les} ~~de la diriger, n'est-ce pas un étalage flagrant~~
~~de la supériorité masculine, n'est-ce pas une~~ ^{d'incapacité}
~~logique? J'aurais ri de cette~~ ^{une infraction, à la logique}
~~suprême contradiction, si je n'avais été blessé du manque d'égard de ceux~~
~~qui~~ ^{consoumment sous le banal management des} ~~ont~~ ^{et} ~~actes~~ ^{artificiels.} ~~arbitraires.~~ Plusieurs
 fois, pendant ces pénibles séances où ^{rales} ~~lucides~~ paroles ne
 s'élevaient pour rendre témoignage au zèle de la directrice, ni
 pour protester contre une décision prise sans consulter
 le conseil, je fus tentée de ^{présenter l'administrateur} ~~donner~~ ~~une démission~~ de
 me décharger de ces ingrates fonctions et de me rendre
 moi-même à ma modeste et paisible retraite. Mais le
 souvenir des humiliations que mon mari avait souf-
 fertes pour servir son pays me donna le courage de faire

4

qui avait été nommé directeur des études de la nouvelle école. Je le vis au ministère, en janvier, à la fameuse séance à laquelle le nouveau directeur de l'enseignement secondaire annonça au conseil de l'École la nomination d'un sous-directeur, soi-disant pour organiser une maison qui marchait depuis un mois, mais surtout, je crois, pour faire sentir à la directrice que si la femme est un rouage indispensable dans un établissement de jeunes filles, on la tient cependant pour incapable de rien faire de bon sans la direction, l'assistance et le contrôle des hommes. Singulière inconséquence que ne semble pas sentir notre administration souveraine ! Créer une école normale d'enseignement secondaire pour les jeunes filles, et décréter en même temps les femmes d'incapacité, n'est-ce pas une infraction à la logique de la part de ceux qui s'arrogent le monopole de la logique ? J'aurais ri de cette évidente contradiction si je n'avais été blessée du manque d'égard de ceux qui consommèrent sans le moindre ménagement un acte arbitraire. Plusieurs fois, pendant cette pénible séance où nulle parole ne s'éleva pour rendre témoignage du zèle de la directrice, ni pour protester contre une décision prise sans consulter le conseil, je fus tentée de prier l'administration de me décharger de si ingrates fonctions et de rendre ainsi à ma modeste et paisible retraite. Mais le souvenir des humiliations que mon mari avait supportées pour servir son pays me donna le courage de faire

les derniers efforts pour répondre à la confiance de
 nos élèves, je résolus donc d'endurer ^{patiemment} toutes les réactions
 qui me venant personnelles mais de défendre avec une inflexible fer-
 meté la dignité de la direction. Je fus fidèle à
 ma détermination pendant les deux ans qui dura
 le règne du amo. direction ^{règne nominal} jusqu'à un changement de
 ministère mit fin. Mais j'étais suffisamment
 averti de l'instabilité des fonctions publiques. Bien
 que j'eusse entré dans l'administration avec de vagues
 espérances, j'avais cependant cru naïvement qu'il
 suffisait d'y faire son devoir pour y être
 apprécié et n'avoir point à redouter des aventures
 désagréables. Malheureusement j'appris à mes dépens
 que l'arbitraire est de tous les régimes et que rien ne
 nous met à l'abri de ses coups quand on a sacrifié son
 indépendance pour remplir un emploi public, fut-il le
 plus modeste de la terre. Aussi, plus que jamais, suis-je
 jaloux de même de pratiquer ma devise qui est de vivre
 comme l'oiseau sur la branche, avec l'incertitude du
 lendemain, mais avec une entière confiance en Dieu qui
 toujours a merveilleusement dirigé mes destinées. Et
 en m'efforçant d'accomplir mes humbles devoirs de
 chaque jour, je songe au précepte si profondément
 sage de mon bien-aimé maître, qui avait coutume de
 dire qu'il convenait de faire sa tâche comme si
 on devait la continuer ^{toujours} pendant mille ans, et de
 en même temps se tenir ^{impieusement} prêt à la quitter ^{sur le champ} sans cesse à l'instant.
 Je crois que ces sentiments nous ^{ont}

(8 mars.)

5

les derniers efforts pour répondre à la confiance de nos élèves. Je résolus donc d'endurer patiemment toutes les vexations qui me seraient personnelles mais de défendre avec une inflexible fermeté la dignité de la directrice. Je fus fidèle à ma détermination pendant les deux mois que dura le règne du sous directeur, règne nominal auquel un changement de ministère mit fin. (8 mars) Mais j'étais suffisamment averti de l'instabilité des fonctions publiques. Bien que je fusse entré dans l'administration avec de vagues appréhensions, j'avais cependant cru naïvement qu'il suffisait d'essayer d'y faire son devoir pour y être appréciée et n'avoir point à redouter des aventures désagréables. Malheureusement j'appris à mes dépens que l'arbitraire est de tous les régimes et que rien ne nous met à l'abri de ses coups quand on a sacrifié son indépendance pour remplir un emploi public, fût-il le plus modeste de la terre. Aussi, plus que jamais, suis-je à même de pratiquer ma devise qui est de vivre comme l'oiseau sur la branche, avec l'incertitude du lendemain, mais avec son entière confiance en Dieu qui toujours a merveilleusement dirigé mes destinées. Et en m'efforçant d'accomplir mes humbles devoirs de chaque jour, je songe au précepte si profondément sage de mon bien-aimé mari, qui avait coutume de dire qu'il convenait de faire sa tâche comme si on devait la continuer toujours et en même temps se tenir toujours prêt à la quitter. Je crois que ces sentiments nous font

6

voir les choses de haut, comme il convient à des êtres qui n'ont point ici-bas de cité permanente. Ils nous arment de courage contre toutes les éventualités et nous donnent une noble indépendance dans les situations même les plus difficiles.

J'ai souvent pensé à écrire au jour le jour mes réflexions sur les hommes et les choses, et, après avoir hésité longtemps à les confier à des feuilles qui peut-être ne seront pas bien discrètes, je me décide à y recueillir des impressions qui n'ont d'intérêt que pour moi et qui me rappellent aux heures de la vieillesse les souvenirs d'une existence riche en imprévu, malgré son apparente monotonie.

La tâche que j'ai ici n'est pas tout à fait celle que j'avais rêvée. On se flatte à tout âge ; il m'avait semblé que j'avais quelques aptitudes à l'enseignement, et je me sentais le désir de donner des leçons. Mais au moment de me prononcer sur la branche que je voulais enseigner, je reconnus mon insuffisance sur toutes, et je dus me résigner à renoncer au professorat. Il aurait fallu refaire mon instruction pour prendre rang parmi les hommes éminents dont chacun possède la science consommée de sa spécialité, alors même que j'eusse moins douté de mes capacités, j'aurais été effrayée de la responsabilité d'un enseignement nouveau. Je reconnais

qu'il faut une supériorité incontestable pour lutter contre les préjugés qui entravent les femmes.

Ces préjugés, je les ^{remarque} ~~reconnais~~ à chaque instant même
 dans les esprits qui en paraissent le plus ^{exemptés} ~~exemptés~~; je
 vois ^{dans} ~~sur~~ la bienveillance dont nos professeurs
 entourent nos élèves, ^{dans} ~~sur~~ cette sorte de condescendance
 qu'ils témoignent au sexe faible; ^{de} ~~sur~~ l'étonnement
 avec lequel ils constatent les progrès de nos jeunes
 filles, et l'indulgence avec laquelle ils excusent
 leurs défaillances. Je ne puis m'empêcher de sourire
 aussi parfois de la naïve assurance avec laquelle
 ils présentent comme des choses nouvelles et leur
 invention des théories et des idées que j'ai vues dans
 des livres au temps de ma jeunesse; de surcroît
 de plaindre qu'ils professent pour l'enseignement des
 jeunes filles qui ^{selon eux} ~~on~~ a jamais produit aucun résultat
 avant le jour où l'enseignement ^{serait} ~~serait~~ des femmes
 a été ^{confié à leurs soins} ~~confié à leurs soins~~ par l'Etat ^{et} ~~et~~ semblerait que jamais
 aucun instituteur n'ait fait autre chose que d'exercer
 la mémoire de ses élèves. Si j'interrogeais seul à
 seul chacun de nos professeurs, j'en trouverais
 par un qui ne doutait de ^{difficultés} ~~difficultés~~ de la femme
 pour l'instruction supérieure. Aussi je m'attends
 en pensant aux difficultés que nos chères élèves
 vont rencontrer dans leur carrière, dans ^{notre pays} ~~notre pays~~ où
 le préjugé est souverain et où la routine est
 plus inviolable que partout ailleurs, l'activité
 elle s'arme de courage pour leur mission et ^{parme} ~~parme~~
 dans l'honneur du devoir la force nécessaire pour l'accomplir dignement.

7

Ces préjugés, je les remarque à chaque instant même dans les esprits qui en paraissent les plus exempts ; je les devine dans la bienveillance dont nos professeurs entourent nos élèves, dans cette sorte de condescendance qu'ils témoignent au sexe faible ; sous l'étonnement avec lequel ils constatent les progrès de nos jeunes filles et l'indulgence avec laquelle ils excusent leurs défaillances. Je ne puis m'empêcher de sourire aussi parfois de la naïve assurance avec laquelle ils présentent comme des choses nouvelles de leur invention des théories et des idées que j'ai vue dans des livres au temps de ma jeunesse ; du souverain dédain qu'ils professent pour l'enseignement des jeunes filles qui, selon eux, n'a jamais produit aucun résultat avant le jour où l'enseignement secondaire des femmes a été décrété par l'État et confié à leurs soins. Il semblerait que jamais aucune institutrice n'eût fait autre chose que d'exercer la mémoire de ses élèves. Si j'interrogeais seul à seul chacun de nos professeurs, je n'en trouverais pas un qui ne doutât des aptitudes de la femme pour l'instruction supérieure. Aussi je m'attriste en pensant aux difficultés que nos chères élèves vont rencontrer dans leur carrière, dans mon pays où le préjugé est souverain et où la routine est plus inébranlable que partout ailleurs. Puissent-elles s'armer de courage pour leur mission et trouver dans l'amour du devoir la force nécessaire pour l'accomplir dignement.

21 mars

Mon intention n'est pas de faire l'historique de
 l'Esprit normal de Jersey, mais de noter les ~~non~~
^{idées} ~~idées~~ que le ~~nouveau~~ ^{nouveau} établissement
~~présent~~ ^{présent} suggère à mon esprit, au fur et à
 mesure qu'elles se présentent, les réflexions que font
 naître en moi les communications administratives, les
^{legers} ~~méthodes~~ des professeurs, ^{les absences} ~~le travail~~ des élèves
 et les résultats d'un enseignement si nouveau.
 Je souhaite que les expériences de la première année
 de fonctionnement puissent profiter à tous; à l'ad-
 -ministration supérieure pour ^{reconnaitre la nécessité} ~~reconnaitre~~ régulièrement
 trois années d'études à nos futurs professeurs, au
 personnel enseignant pour diminuer le travail
 d'entraînement qui surcharge l'esprit et nuit à
 la pensée; à nos chers élèves, pour ^{leur apprendre} ~~leur~~ distribuer
^{raisonnablement leur} ~~leur~~ ~~travail~~ temps et rester en pleine possession
 d'eux-mêmes, alors même que des travaux accablants
 leur tendraient à leur faire perdre la tranquillité
 d'âme, indispensables à des études fructueuses. Il
 est difficile d'apprécier les résultats de cette première
 année pendant laquelle nous avons tous souffert
 plus ou moins d'un travail trop fatigant. Inquiets de
 voir tant de hommes dans l'instruction de leurs élèves
 nos professeurs se sont ^{un peu} ~~peut-être~~ trop ^{impatience} ~~pressés~~ de
 combler ces lacunes; et ne connaissant pas encore
 la juste mesure de ce qu'ils pouvaient exiger,
 ils ont souvent accablé et découragé les esprits
 timides qu'un peu plus de ménagements aurait
~~efficacement~~ ^{efficacement} stimulés. Peut-être aussi bon nombre

8

31 mars. Mon intention n'est pas de faire l'historique de l'Ecole normale de Sèvres mais de noter les idées que le nouvel établissement suggère à mon esprit, au fur et à mesure qu'elles se présentent, les réflexions que font naître en moi les communications administratives, les leçons des professeurs, les travaux des élèves et les résultats d'un enseignement si nouveau. Je souhaite que les expériences de la première année de fonctionnement puissent profiter à tous; à l'administration supérieure pour reconnaître la nécessité d'accorder régulièrement trois années d'études à nos futurs professeurs; au personnel enseignant pour diminuer le travail d'entassement qui surcharge l'esprit et nuit à la pensée; à nos chères élèves, pour leur apprendre à distribuer sagement leur temps et rester en pleine possession d'elles-mêmes, alors même que des travaux accumulés tendraient à leur faire perdre la tranquillité d'âme, indispensable à des études fructueuses. Il est difficile d'apprécier les résultats de cette première année pendant lesquelles nous avons tous souffert plus ou moins d'un travail trop hâtif. Inquiète de voir tant de lacunes dans l'instruction de leurs élèves, nos professeurs se sont montrés peut-être trop impatients de combler ces lacunes, et ne connaissant pas encore la juste mesure de ce qu'ils pouvaient exiger, ils ont souvent accablé et découragé les esprits timides qu'un peu plus de ménagement aurait efficacement stimulés. Peut-être aussi bon nombre

De nos jeunes filles, trop confiantes dans leur savoir,
 en entrant à l'École, ont-elles pu faire sans douleur
 le sacrifice de leurs prétentions. Je crains d'être trop
 sceptique en disant que l'enseignement ne me
 semble pas avoir contribué à agrandir ~~ni~~ à mûrir
 les esprits: j'en remarque plus de méthode et ~~plus~~
 de science, mais non plus d'originalité ni d'intensité
 de pensée. Ce qui me frappe aussi péniblement, c'est
 la sécheresse d'esprit des élèves scientifiques. Je
 déplore pour toutes nos élèves, en général, la nécessité
 de s'occuper, mais je la trouve surtout regrettable
 pour celles qui se consacrent à l'étude des sciences.
 Il me semble que l'absence de l'élément littéraire
 se fait plus ^{particulièrement} sentir dans l'éducation
 féminine; et je me demande s'il est sage de leur
 retrancher ce qui élève et raffine les idées et contribue
 à ^{cette} culture ^{délicate} de la sensibilité qu'on ne saurait entourer
 de trop de soins. Je ne ~~saurais~~ ^{peut} considérer comme un
 progrès cet esprit positif qui pousse vers les sciences
 un si grand nombre de jeunes filles à un âge où
 l'éducation littéraire pourrait exercer sur elles une
 si heureuse influence. Je comprends que de futurs
 professeurs se spécialisent; mais je voudrais que
 cela ~~se fit~~ ^{se fit} le plus tard possible, quand
 une bonne instruction générale aurait donné à l'élève
 le goût des sciences littéraires, assez pour que ce goût
 ne puisse plus s'éteindre. Ceci m'amène aussi à parler
 de l'âge de nos élèves. Je voudrais qu'elles ne fussent
 admises à l'École normale de Paris qu'à l'âge de

de nos jeunes filles, trop confiantes dans leur savoir, en entrant à l'école, n'ont-elles pas fait sans douleur le sacrifice de leurs prétentions. Je crains d'être trop sceptique en disant que l'enseignement ne me semble pas avoir contribué à agrandir ni à mûrir les esprits : j'y remarque plus de méthodes et de sciences, mais non plus d'originalité ni d'intensité de pensée. Ce qui me frappe aussi péniblement, c'est la sécheresse d'esprit des élèves scientifiques. Je déplore pour toutes nos élèves, en général, la nécessité de sectionnement, mais je le trouve surtout regrettable pour celles qui se consacrent à l'étude des sciences. Il me semble que l'absence de l'élément littéraire se fait plus particulièrement sentir dans l'éducation féminine ; et je me demande s'il est bon et sage de leur retrancher ce qui élève et raffine les idées et contribue à cette culture délicate qu'on ne saurait entourer de trop de soins. Je ne puis considérer comme un progrès cet esprit positif qui pousse vers les sciences un si grand nombre de jeunes filles à un âge où l'éducation littéraire pourrait exercer sur elles une si heureuse influence. Je comprends que de futurs professeurs se spécialisent ; mais je voudrais que cela eût lieu le plus tard possible, quand une bonne instruction générale aurait donné à l'esprit le goût des œuvres littéraires, assez pour que ce goût ne puisse plus s'éteindre. Ceci m'amène aussi à parler de l'âge de nos élèves. Je voudrais qu'elles ne fussent admises à l'École normale de Sèvres qu'à l'âge

10
 22 ans et qui, jusqu'à là, ne leur fit faire que des
 de stage dans les classes élémentaires des collèges
 et lycées.

18 août 1884

Je reprends mon journal à plus d'un an
 d'intervalle, avec l'intention de m'y plus le sou-
 -prendre, et même que j'éprouvais les répugnances
 qui, si souvent, m'ont fait déposer la plume.
 Pourquoi d'ailleurs, je n'ai conféré à ces feuilles ce
 que je pensais dans la doctrine de mon âge? Ces pensées
 n'intéressent que moi, et si elle touchent quel-
 -fois à des personnes que j'ai des respects, elles ne
 peuvent en rien leur nuire ni affaiblir la con-
 -science qui maintient leurs fonctions.

Les examens de sortie de juillet et d'août
 ont été assez satisfaisants pour les scientifiques,
 mais très-pau pour les littéraires, et je ne crois
 pas devoir attribuer à l'infériorité de nos élèves
 la plupart de leurs insuccès. Il y aura toujours,
 si la cause, plus d'aller dans les examens littéraires
 que dans les sciences, car il me
 semble que dans ces-ci il faut moins de mémoire
 que de jugement, de méthode d'esprit et surtout
 de ces qualités brillantes qui séduisent un jury.
 Quoi qu'il en soit, nos jeunes bacheliers n'ont
 pas en la satisfaction de redoubler la dernière
 année à l'École; et c'est en exerçant leurs fonctions

10

de 22 ans et que, jusque là, on leur fît faire une sorte de stage dans les classes élémentaires des collèges et lycées.

18 avril 1884.

Je reprends mon journal à plus d'une année d'intervalle, avec l'intention de ne plus le suspendre, alors même que j'éprouvais les répugnances, qui, si souvent, m'ont fait déposer la plume. Pourquoi désirerais-je à confier à ces feuilles ce que je pense dans la droiture de mon âme ? Ces pensées n'intéressent que moi, et si elles touchent quelquefois à des personnes que je dois respecter, elles ne peuvent en rien leur nuire ni affaiblir la considération que suscitent leurs fonctions.

Les examens de sortie de juillet et d'août ont été assez satisfaisants pour les scientifiques, mais très peu pour les littéraires, et je ne crois pas devoir attribuer à l'infériorité de nos élèves la plupart de leurs succès. Il y aura toujours, je le crains, plus d'aléas dans les examens littéraires que dans les concours scientifiques, car il me semble que dans ceux-là il faut moins de savoir que de jugement, de maturité d'esprit et surtout de ces qualités brillantes qui séduisent un jury. Quoi qu'il en soit, nos échouées n'ont pas eu la satisfaction de redoubler la deuxième année à l'École ; et c'est en exerçant leurs fonctions

de professeurs qui elles doivent ^{se} préparer à leur examen.
 La plupart ne soumettent aucunement à cet état
 de choses. Malheureusement les difficultés qui jadis
 étaient pour elles, se sont présentées dans bien des
 lycées en la chose des fonctions leurs manant à
 devoir. Plusieurs sont à la hauteur de leur tâche,
 mais quelques-unes ^{ne seraient pas si je ne respectais; d'autres}
 autres temps et d'un autre enseignement et outrepassent
 leurs droits. La qui me rejoint le cas, c'est
 la sévère qui nos anciennes élèves apportent à leurs
 fonctions, l'intérêt, l'enthousiasme même avec
 lequel elles me parlent de leurs élèves et des
 témoignages de respect et d'affection qu'elles en
 reçoivent. Si quelques-unes de nos jeunes professeurs
 sont inexpérimentées, elles sont toutes remplies
 de zèle et d'ardeur pour leurs missions dont elles
 sentent toute l'importance. Avec de telles disposi-
 tions, elles ne peuvent mal faire; sentant ce
 qui leur manque, elles s'efforcent d'y suppléer et
 s'en font pas qu'elles ne deviennent ^{en peu de temps} des professeurs
 capables.

3 juin 1884.

Encore des remarques se sont écoulées depuis que
 j'ai touché ^{pour la dernière fois} à ces feuilles où j'aurais pu noter bien
 des impressions, à défaut d'événements dignes d'être
 remarqués. Sans moi, tous ont leur signification,
 grâce à la pitié que leur donne une pensée ^{qui}

11

de professeur qu'elles désirent se préparer à leur examen. La plupart se soumettent soigneusement à cet état de choses. Malheureusement les difficultés que j'avais prévues pour elles, se sont présentées dans bien des lycées où le choix des directions laisse beaucoup à désirer. Plusieurs sont à la hauteur de leurs tâches, mais quelques-unes ne savent pas se faire respecter ; d'autres ont conservé les préjugés d'un autre temps et d'un autre enseignement et outrepassent leurs droits. Ce qui me réjouit le cœur, c'est le sérieux que nos anciennes élèves apportent à leurs fonctions, l'intérêt, l'enthousiasme même avec lequel elles me parlent de leurs élèves et des témoignages de déférences et d'affections qu'elles en reçoivent. Si quelques-unes de nos jeunes professeurs sont inexpérimentées, elles sont toutes remplies de zèle et d'ardeur pour leur mission dont elles sentent toute l'importance. Avec de telles dispositions, elles ne peuvent mal faire : sentant ce qui leur manque, elles s'efforcent d'y suppléer et je ne doute pas qu'elles ne deviennent en peu de temps des professeurs capables.

3 juin 1884.

Encore des semaines se sont écoulées depuis que j'ai touché pour la dernière fois à ces feuilles où j'aurais pu noter bien des impressions, à défaut d'événements dignes d'être remarqués. Pour moi, tous ont leur signification, grâce à la portée que leur donne ma pensée qui

17

Dominé les faits de chaque jour: celle de faire son œuvre.
 J'y tiens le courage de supporter bien des vexations qu'on
 pourrait aisément m'épargner par une confiance moins
 limitée dans mes propres intentions, mais qui, sans doute,
 sont utiles comme disciplines pour mon caractère trop
 indépendant et trop impétueux. J'ai dit souvent que
 mon mari se mis à l'école ici, car j'apprends à ce qu'il
 n'a jamais su faire dans ma vie, savoir à obéir à un
 autre qu'à moi-même, et ce qui me semble le plus
 difficile, j'obéis à une autorité qui ne me ^{paraît} pas
 toujours la plus éclairée et la plus juste. Est-ce trop
 de présomption de ma part? Je n'ai compris mieux que
 l'administration supérieure l'esprit qui doit diriger nos
 écoles: j'y voudrais la plus grande liberté, étant convaincu
 qu'il n'y a pas d'autre moyen de développer le sentiment
 de la responsabilité dans des êtres raisonnables et libres.
 Les autres mêmes ^{auxquels peut donner lieu} d'écarter l'apprentissage de la liberté me
 semblent moins dangereux que le système de la com-
 pression et de la défiance, si propre à encourager
 la fraude, la fausseté et la dissimulation. Mes idées
 ne paraissent pas être bien comprises par l'administra-
 -tion: apparemment je suis inhabile à les exprimer et
 peut-être plus encore à les appliquer. On a l'air de
 croire que je suis ennemi de la discipline et indifférent
 à l'ordre matériel. Et pourtant j'aime l'ordre et
 j'aspire à le faire régner ^{partout} dans l'âme et l'esprit, plus

domine les faits chaque jour : celle de faire mon œuvre. J'y trouve le courage de supporter bien des vexations qu'on pouvait aisément m'épargner par une confiance moins limitée dans ma propre initiation, mais qui, sans doute, sont utiles comme discipline pour mon caractère trop indépendant et trop impérieux. Je dis souvent que moi aussi, je suis à l'école ici, car j'apprends ce que je n'ai jamais su faire dans ma vie, savoir à obéir à un autre qu'à moi-même ; et ce qui me semble le plus difficile, j'obéis à une autorité qui ne me paraît pas toujours la plus éclairée et la plus juste. Est-ce trop de présomption de ma part ? Je crois comprendre mieux que l'administration supérieure l'esprit qui doit diriger notre école : j'y voudrais la plus grande liberté, étant convaincue qu'il n'y a pas d'autres moyens de développer le sentiment de la responsabilité dans des êtres raisonnables et libres. Les abus mêmes auxquels peut donner lieu cet apprentissage de la liberté me semblent moins dangereux que le système de la compression et de la défiance, si propre à encourager la fraude, la fausseté et dissimulation. Mes idées ne paraissent pas être bien comprises par l'administration : apparemment je suis inhabile à les exprimer et peut-être plus encore à les appliquer. On a l'air de croire que je suis ennemie de la discipline et indifférente à l'ordre matériel. Et pourtant j'aime l'ordre et j'aspire à le faire régner surtout dans l'âme et l'esprit, plus

13
 que dans les objets extérieurs soit sans me servir pas nous
 rendre esclaves par une régularité trop mécanique. Je
 ne tiens peut-être pas assez à une réglementation sévère, mais
 je voudrais fermer les yeux sur bien des petites choses
 pour faire mieux sentir l'importance des grandes. Quoi
 qu'il en soit, je souffre parfois d'être en désaccord avec
 l'administration qui me semble trop préoccupée d'établir
 un air uniforme dans toutes les institutions qui lui
 sont soumises. Toutefois je suis disposé à faire le sacrifi-
 -ce de mes idées personnelles toutes les fois qu'elles en
 touchent pas à des questions de principes et à me
 soumettre aux mesures administratives alors même que je
 ne les approuve pas. Il me semble que j'ai déjà fait
 quelques progrès en ce sens; mais ces progrès ne paraissent
 satisfaire personne; et je ne cesse de prévoir le moment
 où l'on m'écartera comme une personne gênante et où ma
 place ne sera plus tolérable. Ce qui m'afflige le plus,
 c'est la facilité avec laquelle l'administration accueille des
 rapports de toute provenance. Mais je veux répondre,
 à moins d'évidence, la suppression d'un système d'équi-
 -tage qui s'engloberait de toutes parts, alors même
 que je sais que mes paroles ont été déformées. Ces
 procédés ne peuvent m'attendre, mais ils m'attristent
 en affaiblissant mon respect pour des personnes que je
 voudrais estimer, et en me montrant l'humanité
 sous un jour bien mesquin. Je n'échappe à des jugements

13

que dans les objets extérieurs dont nous ne serons pas nous rendre esclaves par une régularité mécanique. Je ne tiens peut-être pas assez à une réglementation sévère, mais je voudrais fermer les yeux sur bien des petites choses pour faire mieux sentir l'importance des grandes. Quoi qu'il en soit, je souffre parfois d'être en désaccord avec l'administration qui me semble trop préoccupée d'établir un ordre uniforme dans toutes les institutions qui lui sont soumises. Pourtant je suis disposée à faire le sacrifice de mes idées personnelles toutes les fois qu'elles ne touchent pas à des questions de principes et à me soumettre aux mesures administratives alors même que je ne les approuve pas. Il me semble que j'ai déjà fait quelques progrès en ce sens ; mais ces progrès ne paraissent satisfaire personne ; et je ne cesse de prévoir le moment où l'on m'écartera comme une personne gênante et où ma place ne sera plus tolérable. Ce qui m'afflige le plus, c'est la facilité avec laquelle l'administration accueille des rapports de toute provenance. Mais je veux repousser, à moins d'évidence, la supposition d'un système d'espionnage alors même que je sais que mes paroles ont été dénaturées. Ces procédés ne peuvent m'atteindre, mais ils m'attristent en affaiblissant mon respect pour des personnes que je voudrais estimer, et en me montrant l'humanité sous un jour bien mesquin. Je n'échappe à des jugements

14
trop sérieux qu'en reportant mes regards sur moi-même ; alors
je plains les hommes d'être si faibles, plutôt que j'en
les méprise d'être si peu grands, malgré toutes les apparences
de la grandeur dont ils seiment à s'entourer.

trop sévères qu'en reportant mes regards sur moi-même : alors je plains les hommes d'être si faibles, plutôt que je ne les méprise d'être si peu grands, malgré toutes les apparences de la grandeur dont ils aiment à s'entourer.

Table des matières

Introduction	1
Méthodologie	2
Premier chapitre Biographie	13
I. Julie Velten	13
II. Jules Favre, une inspiration républicaine	16
III. Jules Favre et madame Jules Favre	23
IV. Madame Veuve Jules Favre	32
V. L'École de Sèvres	33
VI. La directrice et l'autorité	40
VII. La directrice et ses élèves	43
A. Un règlement	43
VIII. Une directrice, une présence, des rituels	47
IX. Mme Jules Favre, une directrice au-delà des grilles.	50
X. Madame Jules Favre, moraliste, philologue	52
XI. Madame Jules Favre, une inspiration, un exemple	54
XII. Écrit de soi	56
A. Journal de Mme Jules Favre, 1880.	58
B. Souvenirs de voyage 1874-1879 par Mme Jules Favre.	60
C. Derniers souvenirs de mon mari bien-aimé.	64
D. Notes de Mme Jules Favre 1883-1884	66
E. Le portrait de Mme Jules Favre	67
Deuxième chapitre La morale de Julie Favre	71
I. « Un plan très déterminé »	72
II. Lectrice et traductrice d'Emerson	74
A. The oneness or the identity of the mind through all individuals	76
B. Individu et perfectionnement	79
III. Hupomnêmata romantique	82
A. Le fragment romantique	83
B. Hupomnêmata	85
IV. Le procédé du « revivre »	86
Troisième chapitre Dieu, la religion	89
I. Le sentiment religieux	90
II. Dieu	91
III. La providence, but de Dieu, loi morale	100

IV.	L'âme, Dieu dans l'homme.....	101
V.	Immortalité de l'âme.....	106
VI.	La religion, le culte, la prière.....	109
VII.	Imitation de Dieu,	113
A.	Foi, amour de Dieu.....	117
B.	Vertu.....	119
C.	Véracité, Droiture.....	125
	Conclusion.....	129
	• Une métamorphose chrétienne.....	129
	• Une religion qui nous transporte dans le Massachusetts.....	132
	Quatrième chapitre Culture morale, culture de l'âme.....	136
I.	Connaissance de soi.....	139
II.	Étude de soi.....	142
A.	Solitude et méditation.....	146
B.	Humilité et indulgence.....	149
III.	Force et beauté d'âme.....	153
A.	Force d'âme.....	155
1.	La force dans l'action.....	156
2.	La force de souffrir.....	159
3.	La force de se détacher.....	166
4.	La tempérance.....	171
a.	Modération.....	173
b.	Vigilance.....	174
•	Les passions.....	176
•	L'oisiveté.....	177
•	Les mauvais exemples.....	177
c.	Utilité des passions.....	178
B.	Beauté d'âme.....	180
1.	La justice et l'équité.....	183
2.	La charité.....	188
a.	Charité passive.....	190
b.	Charité active.....	192
	Conclusion.....	194
	Cinquième chapitre Les affections.....	198
I.	Les affections naturelles.....	200

L'amour paternel et maternel.....	202
L'amour filial.....	202
L'amour fraternel.....	202
II. Les affections électives	203
A. L'amitié	205
III. L'amour de la patrie, de l'humanité.....	211
Conclusion	212
Sixième chapitre Sur l'Éducation	216
I. Rôle de l'éducation	217
II. Le bon précepteur.....	221
III. Douceur et fermeté.....	228
IV. L'émulation.....	231
V. Liberté dans l'éducation.....	232
A. Excellence de l'âme perfectionnement	233
B. Surveillance	235
C. Jacotot.....	236
VI. Les exemples et la lecture	238
Conclusion	243
Septième chapitre La Femme.....	246
I. L'éducation des femmes	247
Conclusion	251
Conclusion.....	254
Bibliographie.....	271
Index des auteurs	281
Index des notions.....	283
Table des matières	528
Table des matières annexes	531

Table des matières annexes

Annexe 1.	Acte de naissance 1833 pour la commune de Wissembourg	287
Annexe 2.	Lettre du 27 février 1871, de Jules Favre à sa fille Geneviève	288
Annexe 3.	Lettre de Julie Velten adressée à M. Jules Favre, 30 août 1871	291
Annexe 4.	Testament olographe de Jules Favre	294
Annexe 5.	Lettre du député Hippolyte Maze au directeur de l'enseignement supérieur... ..	295
Annexe 6.	lettre de remerciement de Mme Jules Favre adressé à Jules Ferry, ministre de l'instruction publique et à Charles Zévort, directeur de l'enseignement supérieur	297
Annexe 7.	Journal officiel du 15 octobre 1881.....	300
Annexe 8.	arrêté de Jules Ferry qui nomme Mme Vve Jules Favre à la direction de l'École Normale secondaire de jeunes filles.....	301
Annexe 9.	sujets de composition du premier concours d'admission pour l'École Normale de Sèvres, novembre 1881	302
Annexe 10.	échanges épistolaires entre le vice-recteur de l'académie de Paris, Octave Gréard, et le ministre de l'instruction publique Jules Ferry. Juin 1882	307
Annexe 11.	Lettre de Mme Jules Favre à l'adresse de Jules Ferry 17 juillet 1885.....	311
Annexe 12.	Lettre de Mme Jules Favre où elle explique qu'elle reste en poste. 26 août 1885.	312
Annexe 13.	Lettre de Mme Jules Favre, née Velten adressée au ministre de l'instruction publique. 31 décembre 1886	313
Annexe 14.	Lettre de Mme Jules Favre du 26 avril 1891, adressé au directeur de l'enseignement supérieur.	314
Annexe 15.	Lettre du 16 décembre 1884 de Mme Jules Favre, directrice de l'École de Sèvres adressé au ministre de l'instruction publique et des Beaux-arts, Armand Fallières... ..	315
Annexe 16.	Contrat de publication de l'ouvrage, La morale de Plutarque entre l'association des élèves de Sèvres et les éditeurs Henri Paulin et C ^{ie}	316
Annexe 17.	registre de décès de la commune de Sèvres, 31 janvier 1896.....	317
Annexe 18.	Reprographies de photographies de l'école de Sèvres	319
Annexe 19.	photos de l'école de Sèvres aujourd'hui occupé par le CIEP.....	321
Annexe 20.	Testament de Madame Favre issu des minutes du notaire Maître Dépinay, mai 1896	324
Annexe 21.	premier feuillet manuscrit des Souvenirs de voyage, 1874-1879 par Mme Jules Favre.	330
Annexe 22.	Lettre de Mr. le Maître de Sacy à un de ses amis	332
Annexe 23.	Extrait de l'ouvrage de Mme Jules Favre, la morale de Stoïciens :	335

Annexe 24.	Journal de Mme Jules Favre, 1880.	337
Annexe 25.	Derniers souvenirs de mon mari bien aimé	465
Annexe 26.	Notes de Mme Jules Favre	493

Thèse de Doctorat

Erwann MAINGUY

Mme Jules Favre née Velten, Moraliste et Pédagogue

Approche herméneutique de la vie et des écrits de Julie Favre

Résumé

Julie Favre (1833-1896) née Velten, veuve de Jules Favre (1809-1880), est nommée à la direction de l'École de Sèvres à l'automne 1881, la première école normale pour les futures institutrices chargées de l'enseignement secondaire des jeunes filles. En 1886, elle commence à publier des ouvrages dans lesquels étaient fragmentés et commentés les écrits de Montaigne, des Stoïciens, de Socrate ou encore d'Aristote. Son but premier est de permettre à ses élèves, futures institutrices, d'avoir la possibilité de poursuivre leur formation morale tout au long de leur vie. Le but de notre recherche est de mettre en exergue, à travers une approche herméneutique, la formation morale proposée par Julie Favre. Tout comme les éducateurs de Port-Royal en leur temps, elle utilise et manipule les textes des auteurs antiques pour faire apparaître un archétype moral. Emersonienne convaincue, elle tente de nous montrer que l'on retrouve une même pensée chez tous ces génies qui ont su être à l'écoute de leur déité intérieure, leur âme. S'inspirant à la fois des Stoïciens, de Socrate, du christianisme, du transcendantalisme américain et du Romantisme son travail débouche sur une formation morale atypique. Nous montrerons également, grâce à de nombreuses archives, y compris des journaux manuscrits qu'elle fait apparaître une vie en adéquation avec sa pensée. Face à cela, nous tâcherons d'exposer le travail de Julie Favre encore inexploité, de montrer la formation morale qu'elle propose : un perfectionnement qui s'inscrit tout au long de la vie et tend vers la Vertu.

Mots clés

Julie Favre, perfectionnement, morale, Emerson, Romantisme, École Normale de Sèvres

Abstract

Julie Favre (1833-1896), widow of Jules Favre (1809-1880), was the first headteacher of the first school for women teacher the autumn of 1881 in charge of secondary education for girls. In 1886 she began to publish works which were fragmented and commented on the writings of Montaigne, the Stoics, Socrates or Aristotle. Its primary purpose is to allow students, future teachers, to have the opportunity to continue their legal education throughout their lives. The goal of our research is to expound, through a hermeneutic approach, ethics training offered by Julie Favre. Like the Port Royal educators in their time, it uses and manipulates the texts of ancient authors to reveal a moral archetype. Emerson's reader, she tries to show us that we find the same thought in all those geniuses who were able to listen to their inner deity, their soul. Inspired by Stoics, Socrates, Christianity, American Transcendentalism and Romanticism its work leads to an unusual moral perfectionism. We will also show, with many archives, including handwritten diaries she reveals a life in line with her writing. Faced with this, we will try to expose the work of Julie Favre, to show moral perfectionism : A development that fits throughout life and tends to Virtue.

Key Words

Julie Favre, perfectionism, moral, Emerson, Romanticism, École Normale Sèvres.